

MIRAI

2025

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

TOYOTA

Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.
Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:
 Toyota Customer Experience Center
 1-800-331-4331 (appel gratuit)
- A Hawaï:
 Servco Automotive Customer Services
 1-888-272-5515 (appel gratuit)

■PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):
 Centre d'interaction avec la clientèle Toyota
 1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**
- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2024 TOYOTA MOTOR CORPORATION
Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

AVIS AUX CLIENTS DU QUÉBEC :

Toyota Canada Inc. est heureuse d'offrir une garantie limitée de 36 mois ou 60 000 km (selon la première de ces éventualités à se produire) sur votre véhicule neuf. Cette garantie limitée couvre les réparations sur toute partie du véhicule fournie par Toyota Canada qui est défectueuse au niveau des pièces ou de la main-d'œuvre, sous réserve de certaines exceptions indiquées dans votre manuel de garantie. Pour plus d'information sur la garantie, veuillez consulter le Supplément du Manuel du propriétaire qui vient avec votre véhicule ou visitez le site toyota.ca.

La Loi sur la protection du consommateur du Québec exige que Toyota Canada indique si elle garantit la disponibilité des pièces de rechange, des services de réparation et des renseignements nécessaires à l'entretien ou à la réparation du véhicule ou de ses composantes. Bien que Toyota Canada s'engage à honorer les modalités de sa garantie limitée, veuillez noter qu'elle ne garantit en aucun cas la disponibilité des pièces de rechange, des services de réparation et des renseignements nécessaires à l'entretien ou à la réparation du véhicule ou de ses composantes.

Index visuel	Recherche par illustration	
Pour la sécurité	Assurez-vous de lire ces sections (Rubriques principales : siège pour enfant, système de dissuasion de vol)	1
Système de pile à combustible	Caractéristiques des véhicules électriques à pile à combustible, précautions, etc. (Rubriques principales : système de pile à combustible)	2
Informations et voyants relatifs à l'état du véhicule	Lecture des informations relatives à la conduite (Rubriques principales : compteurs, écran multifonction)	3
Avant de conduire	Ouverture et fermeture des portières et des glaces, réglages avant la conduite (Rubriques principales : clés, portières, sièges)	4
Conduite	Manœuvres et conseils indispensables à la conduite (Rubriques principales : démarrage du système de pile à combustible, remplissage du réservoir de carburant)	5
Caractéristiques intérieures	Utilisation des caractéristiques intérieures (Rubriques principales : climatiseur, dispositifs de rangement)	6
Entretien et nettoyage	Nettoyage de votre véhicule et procédures d'entretien (Rubriques principales : intérieur et extérieur, ampoules)	7
En cas de problème	Que faire en cas de défaillance et d'urgence (Rubriques principales : batterie déchargée, crevaison)	8
Caractéristiques du véhicule	Caractéristiques du véhicule, fonctions personnalisables (Rubriques principales : carburant, huile, pression de gonflage des pneus)	9
Pour les propriétaires	Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada	10
Index	Recherche par symptôme	
	Recherche alphabétique	

À titre d'information 7
Lecture de ce manuel 16
Méthodes de recherche 17
Index visuel 18

1 Pour la sécurité

1-1. Pour une utilisation sécuritaire
Avant de conduire 30
Pour une conduite sécuritaire 31
Ceintures de sécurité 33
Coussins gonflables SRS 38
Capot surélevable 47
Système de classification de l'occupant du siège du passager avant 50

1-2. Sécurité des enfants
Rouler avec des enfants .. 55
Dispositifs de retenue pour enfants 56

1-3. Assistance d'urgence
Safety Connect 71

1-4. Système de dissuasion de vol
Système immobilisateur ... 76
Alarme 77
Étiquettes antivol (sauf pour le Canada) 79

2 Système de pile à combustible

2-1. Véhicule électrique à pile à combustible
Caractéristiques des véhicules électriques à pile à combustible 82
Précautions relatives aux véhicules électriques à pile à combustible 87
Conseils de conduite d'un véhicule électrique à pile à combustible 98

3 Informations et voyants relatifs à l'état du véhicule

3-1. Bloc d'instrumentation
Lampes témoins et voyants 102
Jauges et compteurs 108
Écran multifonction 114
Écran de consommation/de contrôle d'énergie/de purification de l'air 123

4 Avant de conduire

4-1. Informations sur les clés
Clés 130
Clé numérique 133

4-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portières et du coffre
Portières 135
Coffre 140
Système Smart key 144

4-3. Réglage des sièges
Sièges avant 151
Appuis-tête 152

4-4. Réglage du volant et des rétroviseurs
Volant 154
Rétroviseur intérieur 155
Rétroviseurs extérieurs . 156

4-5. Ouverture, fermeture des glaces
Glaces assistées 159

4-6. Paramètres favoris
Mes paramètres 163

5 Conduite

5-1. Avant de conduire
Conduite du véhicule 167
Chargement et bagages 175
Limites de charge du véhicule 178
Traction d'une remorque 179
Remorquage avec les quatre roues au sol 179

5-2. Procédures liées à la conduite
Contacteur d'alimentation 180
Position de changement de vitesse 186
Levier de commande des clignotants 192
Frein de stationnement.. 193
Maintien des freins 196
Évacuation de l'eau (contacteur H_2O) 198

5-3. Fonctionnement des phares et des essuie-glaces
Contacteur des phares .. 200
AHB (fonction automatique des feux de route) 203
Essuie-glaces et lave-glace avant 206

5-4. Remplissage du réservoir
Ouverture du panneau de réservoir 213

5-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite
Mise à jour du logiciel du Toyota Safety Sense 3.0 218
Toyota Safety Sense 3.0 220
Système de surveillance du conducteur 230
PCS (système de sécurité préventive) 233
LTA (aide au maintien de la trajectoire) 246
LCA (fonction d'aide au changement de voie) 251

LDA (système d'avertissement de sortie de voie) 255
PDA (assistance à la conduite proactive)..... 261
FCTA (alerte de trafic transversal avant)..... 268
RSA (aide sur les panneaux routiers)..... 271
Régulateur de vitesse dynamique à radar..... 274
Régulateur de vitesse ... 286
Système d'arrêt d'urgence de la conduite..... 290
Assistance dans les embouteillages..... 293
BSM (moniteur d'angle mort) 300
Assistance à la sortie sécuritaire 306
Système intuitif d'aide au stationnement 311
Fonction RCTA (alerte de trafic transversal arrière) . 318
RCD (détection de la caméra arrière)..... 324
PKSB (freinage d'aide au stationnement)..... 329
Fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule).... 334
Fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement, à l'arrière du véhicule).... 337
Fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule).... 339
Contacteur de sélection du mode de conduite..... 341
Mode Snow 342
Systèmes d'assistance à la conduite..... 343

5-6. Conseils relatifs à la conduite

Conseils pour la conduite en hiver..... 349

6 Caractéristiques intérieures

6-1. Utilisation du climatiseur et du désembueur

Commande ALL AUTO .. 354
Climatiseur automatique 355
Volant chauffant/sièges chauffants..... 365

6-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Liste des éclairages intérieurs 367

6-3. Utilisation des dispositifs de rangement

Liste des dispositifs de rangement 371
Caractéristiques du coffre 374

6-4. Utilisation des autres caractéristiques intérieures

Autres caractéristiques intérieures 376
Ouvre-porte de garage .. 398

7 Entretien et nettoyage

7-1. Entretien et nettoyage

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule . 406

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule .. 410

7-2. Entretien

Procédures d'entretien .. 414

Entretien général 415

7-3. Opérations d'entretien à réaliser soi-même

Précautions à prendre lorsque vous réalisez l'entretien vous-même. 419

Capot 421

Positionnement d'un cric rouleur 422

Compartiment de l'unité à pile à combustible 424

Batterie de 12 volts 430

Pneus 433

Remplacement du pneu 449

Pression de gonflage des pneus 453

Roues 455

Filtre du climatiseur 457

Nettoyage des évents d'admission d'air de la batterie de traction 459

Pile de la clé à puce 463

Vérification et remplacement des fusibles 465

Portée des phares 469

Ampoules 470

8 En cas de problème

8-1. Informations essentielles

Feux de détresse 472

Si votre véhicule doit être arrêté d'urgence 473

Si le véhicule est submergé ou si le niveau de l'eau sur la route augmente 474

8-2. Procédures en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être remorqué 476

Si vous croyez qu'il y a un problème 481

Si une lampe témoin s'allume ou si un avertisseur sonore retentit 482

Si un message d'avertissement s'affiche 494

En cas de crevaison 502

Si le système de pile à combustible ne démarre pas 515

Si vous perdez vos clés. 517

S'il est impossible d'ouvrir le panneau de réservoir .. 518

Si la clé à puce ne fonctionne pas correctement 518

Si la batterie de 12 volts est déchargée 521

Si votre véhicule surchauffe 527

Si le véhicule s'est enlisé 532

9 Caractéristiques du véhicule

9-1. Caractéristiques

Données sur l'entretien (carburant, niveau des liquides, etc.) 536

Informations sur les pneus 542

9-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 553

9-3. Initialisation

Éléments à initialiser 568

10 Pour les propriétaires

10-1.Pour les propriétaires

Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada..... 570

Index

Que faire si... (Dépannage) 572

Index alphabétique..... 575

À titre d'information

Manuel principal du propriétaire

Veuillez noter que ce manuel s'applique à tous les modèles et couvre tous les équipements, y compris les options. C'est pourquoi vous pourriez parfois trouver des explications se rapportant à des équipements qui ne sont pas installés sur votre véhicule et les illustrations utilisées peuvent différer de votre véhicule.

Toutes les caractéristiques contenues dans ce manuel sont à jour au moment de son impression. Au fil du temps, votre véhicule peut recevoir des mises à jour qui modifient le véhicule et rendent le contenu de ce manuel incomplet et/ou inexact. En raison de l'intérêt de Toyota pour l'amélioration continue de ses produits, Toyota se réserve le droit d'apporter des modifications à ce manuel à tout moment et sans préavis.

Si Toyota choisit de mettre à jour le manuel, les versions mises à jour peuvent être consultées en sélectionnant votre véhicule par modèle et par année à l'URL suivante ou sur votre appareil mobile si vous avez accès à l'application Toyota.

www.toyota.com/owners

Accessoires, pièces détachées et modifications de votre Toyota

Il existe actuellement sur le marché, pour les véhicules Toyota, une gamme importante de pièces détachées et d'accessoires qui ne sont pas d'origine. Il est important de savoir que Toyota ne garantit pas ces produits et n'est pas responsable de leurs performances, ni de leur réparation ou de leur remplacement. De plus, Toyota n'est pas responsable des dommages qu'ils pourraient occasionner à votre Toyota, ni des effets préjudiciables qu'ils pourraient lui causer.

Ce véhicule ne doit subir aucune modification impliquant des produits d'une origine autre que Toyota. Toute modification apportée avec des produits d'origine autre que Toyota risque d'affecter les performances, la sécurité ou la longévité du véhicule et même de contrevenir à la réglementation en vigueur. En outre, les dommages ou les problèmes de performance résultant de ces modifications sont susceptibles de ne pas être couverts par la garantie.

En outre, de telles modifications

auront un effet sur les équipements de sécurité avancés tels que Toyota Safety Sense qui pourraient alors ne pas fonctionner correctement ou s'activer dans des situations où ils ne devraient pas fonctionner.

Risque de cyberattaques

L'installation d'appareils électroniques et de radios augmente le risque de cyberattaques sur les pièces installées, ce qui peut entraîner des accidents imprévus et la divulgation d'informations personnelles. Toyota ne fournit aucune garantie pour des problèmes liés à une installation de produits d'origine autre que Toyota.

Installation d'un émetteur-récepteur radio

L'installation d'un émetteur-récepteur radio dans votre véhicule est susceptible de perturber le fonctionnement de systèmes électroniques tels que :

- Système de pile à combustible
- Toyota Safety Sense 3.0
- Freins antiblocage
- Système de gestion intégrée de la dynamique du véhicule
- Système de coussins gonflables SRS
- Dispositif de tension des ceintures de sécurité

Assurez-vous de vous informer auprès de votre concessionnaire Toyota sur les précautions à prendre et les instructions spéciales à suivre pour l'installation d'un émetteur-récepteur radio.

Les pièces et les câbles à haute tension des véhicules électriques à pile à combustible émettent approximativement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence traditionnels ou que les appareils électroniques domestiques, malgré leur blindage électromagnétique.

La réception de l'émetteur-récepteur radio pourrait être accompagnée de bruit indésirable.

Enregistrement des données du véhicule

Ce véhicule est équipé d'ordinateurs sophistiqués qui enregistrent certaines données concernant les commandes et les opérations du véhicule.

■ Données enregistrées par les ordinateurs*1

*1: Les données enregistrées varient selon le modèle du véhicule et les options qui y sont installées.
Certaines données, comme

celles qui suivent, sont enregistrées selon le temps de fonctionnement et le statut de chaque fonction.

- Données liées au comportement général du véhicule (vitesse du moteur électrique, actionnement de la pédale de frein/d'accélérateur, vitesse du véhicule, etc.)
- Données liées à l'état de fonctionnement des systèmes d'aide à la conduite (enregistrées pendant le fonctionnement du système, y compris les données liées au comportement général du véhicule)
- Données de capteurs liées au système d'aide à la conduite
- Données d'images (images des caméras avant, arrière, de périphérie du véhicule et de surveillance du conducteur)*2

*2: Le véhicule est doté de diverses caméras. Pour plus de détails sur les caméras à l'origine des images enregistrées, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Informations de localisation

Ces ordinateurs n'enregistrent pas les conversations et les sons, ni des images de l'intérieur du véhicule.

De même, aucun renseignement personnel susceptible d'être utilisé afin d'identifier le propriétaire du véhicule (nom, sexe, âge, etc.) n'est enregistré.

Utilisation des données et des renseignements personnels enregistrés par le Toyota Safety Sense 3.0

L'état de fonctionnement de chaque système, les données de chaque capteur, les données d'images (images des caméras avant/arrière) et les informations de localisation sont enregistrés par le Toyota Safety Sense 3.0 dans les circonstances suivantes. Toyota recueille ces informations lorsque le véhicule est amené à la concession ou lorsqu'elles sont transmises aux serveurs Toyota.

- Dans certaines situations de collision ou d'impacts similaires
- Lors de la conduite sur des routes présentant certaines conditions de circulation, par exemple embouteillages, chaussées endommagées, mauvaises conditions météorologiques, etc.
- Lors de la conduite sur certaines routes, par exemple routes qui ont été récemment ouvertes ou prolongées
- Après le démarrage du système de pile à combustible, pendant un certain temps

Pour en savoir plus sur les données que Toyota recueille, utilise et partage à propos de votre

véhicule, veuillez consulter le site http://www.toyota.com/privacyvts/.

■ Transmission de données et finalité d'utilisation par des tiers

Les données enregistrées par les ordinateurs peuvent être utilisées pour les technologies d'analyse des collisions, de diagnostic des anomalies de fonctionnement, de conduite autonome, de sécurité améliorée et liées à la cartographie (technologie, développement de produit, amélioration de produit, etc.), et les produits et services utilisant des données (cartes utilisées pour les technologies de conduite autonome et de sécurité améliorée, analyse des conditions de conduite, analyse de l'environnement de conduite, par exemple l'infrastructure routière, la communication des conditions de circulation, etc. Ci-après désignés sous le nom de "services individuels".)
De même, ces données peuvent être utilisées pour l'assistance à la clientèle en rapport avec une collision, l'analyse ou la résolution des collisions.
Dans les situations telles que décrites ci-dessous, Toyota pourra être amené à divulguer les données enregistrées à un tiers :

- Lorsque le propriétaire du véhicule (ou le locataire si le véhicule est loué) a donné son accord
- En cas de demande officielle de la part d'un service de police, d'un tribunal ou d'une entité gouvernementale
- Lorsqu'elles sont destinées à être utilisées par Toyota dans le cadre d'une action en justice
- Lorsque les données sont destinées à être utilisées à des fins de recherche après avoir été transformées de façon à ne pas être liées à un véhicule ni à un propriétaire particulier

Outre les circonstances ci-dessus, Toyota pourrait divulguer les données enregistrées par le Toyota Safety Sense 3.0 à un tiers dans les situations suivantes :

- Lorsque le propriétaire du véhicule (ou le locataire si le véhicule est loué) a donné son accord individuel. Ceci inclut les situations où l'utilisateur souscrit à un service individuel fourni par une seconde partie et qui utilise les données enregistrées du véhicule, le fournisseur ayant obtenu de l'utilisateur l'accord de transmettre les données à un tiers

- Lors de la transmission des données à une société dans le domaine des logiciels de conduite autonome, etc. à des fins de recherche et de développement (technologie, développement de produit, amélioration de produit, etc.) de technologies de conduite autonome, de sécurité améliorée et de cartographie
- Lors de la transmission des données d'images et des informations de localisation à une société dans le domaine de la création de cartes, etc. à des fins de recherche et de développement de technologies de cartographie
- Lors de la transmission de données d'images et d'informations de localisation à une administration locale à des fins d'entretien des routes, etc.
- Lors de la transmission de données d'images et d'informations de localisation transformées à des services individuels de communication des conditions de circulation
- Lors de la transmission de données d'images à proximité d'un incendie, ou dans tout autre endroit où les services d'urgence sont appelés à intervenir, au service des pompiers d'une administration locale ayant conclu un accord séparé avec Toyota

Les informations d'images enregistrées par le véhicule peuvent être effacées par votre concessionnaire Toyota.

La fonction d'enregistrement des images peut être désactivée. Cependant, si la fonction est désactivée, les données à partir du moment où les systèmes ont fonctionné ne seront pas disponibles.

Si vous souhaitez que Toyota cesse de collecter les données du Toyota Safety Sense 3.0 dans les serveurs Toyota à des fins de recherche et de développement, et de transmission à des tiers individuels, contactez votre concessionnaire Toyota.

Utilisation des données recueillies par le biais de Safety Connect (États-Unis [continent] uniquement)

Si votre véhicule Toyota est doté de la technologie Safety Connect et que vous êtes abonné à ces services, veuillez vous reporter au contrat de service d'abonnement télématique Safety Connect pour en savoir davantage au sujet des données recueillies et de leur utilisation.

- Pour en savoir plus sur les données concernant votre véhicule que Toyota recueille, utilise et partage, veuillez consulter le

www.toyota.com/privacyvts/.

Déclaration sur la couverture de la garantie pour les pièces de rechange et les pièces recyclées (pour les propriétaires aux États-Unis)

La Magnuson-Moss Warranty Act, 15 U.S.C. s.2301 et seq. interdit aux constructeurs automobiles d'annuler la garantie d'un véhicule ou de refuser de l'honorer pour la seule raison qu'une pièce de rechange ou qu'une pièce recyclée a été utilisée pour réparer le véhicule, ou qu'une personne autre que le prestataire de services agréé a effectué l'entretien du véhicule. Cette disposition ne s'applique pas à un véhicule à moteur neuf acheté uniquement pour un usage commercial ou industriel.

En vertu de la loi fédérale, un constructeur peut refuser d'honorer la garantie et facturer les réparations d'un véhicule s'il découvre qu'une pièce de rechange ou qu'une pièce recyclée installée sur le véhicule est défectueuse ou a été mal installée et a causé des dommages à une autre pièce du véhicule autrement couverte par la garantie. La Federal Trade Commission exige qu'un fabricant démontre qu'une pièce de rechange, qu'une pièce recyclée ou qu'un entretien effectué par une personne autre qu'un prestataire de services agréé a causé des dommages à une autre pièce du véhicule autrement couverte par la garantie avant de refuser d'honorer la garantie. En outre, la loi fédérale permet à un fabricant d'annuler la garantie d'un véhicule automobile ou de refuser d'honorer la garantie si le fabricant fournit l'article ou le service gratuitement aux consommateurs dans le cadre de la garantie ou si le fabricant a obtenu une dérogation de la part de la Federal Trade Commission.

Enregistreur de données d'événement

Ce véhicule est doté d'un enregistreur de données d'événement (EDR). Le but premier d'un EDR est d'enregistrer des données qui permettront de mieux comprendre comment les différents systèmes du véhicule se sont comportés, lors de certaines situations d'accident ou d'accident évité, comme le déploiement d'un coussin gonflable ou un impact avec un obstacle sur la route. L'EDR est conçu pour enregistrer les données relatives à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pendant une courte

période, habituellement 30 secondes ou moins.

L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données comme :

- la manière dont fonctionnaient les différents systèmes de votre véhicule;
- le bouclage ou non des ceintures de sécurité du conducteur et du passager;
- le cas échéant, l'importance de l'enfoncement de la pédale d'accélérateur et/ou de la pédale de frein par le conducteur; et
- la vitesse à laquelle roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les collisions et les blessures se produisent.

REMARQUE : L'EDR de votre véhicule n'enregistre des données qu'en cas d'accident notable; l'EDR n'enregistre aucune donnée dans des conditions de conduite normales et aucune donnée personnelle (par ex., nom, sexe, âge et lieu de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, d'autres parties, notamment les forces de l'ordre, pourraient combiner les données de l'EDR aux données d'identification personnelles relevées habituellement lors d'une enquête d'accident.

Pour lire les données enregistrées par l'EDR, un équipement particulier est requis, et l'accès au véhicule ou à l'EDR est nécessaire. En plus du fabricant du véhicule, d'autres parties qui possèdent l'équipement nécessaire, notamment les forces de l'ordre, peuvent lire les données si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

- Divulgation des données de l'EDR

Toyota ne communiquera à un tiers les données enregistrées par un EDR que dans les cas suivants :

- Si le propriétaire du véhicule (ou le locataire si le véhicule est loué) a donné son accord
- En réponse à une demande officielle de la part de la police, d'un tribunal ou d'une agence gouvernementale
- Pour être utilisées par Toyota en cas de poursuites judiciaires

- Cependant, au besoin, Toyota peut prendre les décisions suivantes :

- Utiliser ces données pour ses recherches en matière de sécurité des véhicules
- Communiquer ces données à un tiers à des fins de recherche sans dévoiler aucun détail sur le véhicule ni sur son propriétaire

Mise à la casse de votre Toyota

Les coussins gonflables SRS,

les dispositifs de tension des ceintures de sécurité et le système de capot surélevable qui équipent votre Toyota contiennent des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis à la casse avec les microgénérateurs de gaz des coussins gonflables, des dispositifs de tension des ceintures de sécurité et du capot surélevable encore opérationnels, cela peut provoquer un accident comme, par exemple, un incendie. Veillez à ce que les microgénérateurs de gaz des coussins gonflables SRS, des dispositifs de tension des ceintures de sécurité et du capot surélevable soient retirés et mis au rebut dans un atelier de réparation agréé ou chez votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule à la casse.

Produits composés de perchlorate

Ils peuvent devoir être manipulés délicatement, visitez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comporte des composants pouvant contenir du perchlorate. Les coussins gonflables, les dispositifs de tension des ceintures de sécurité, le système de capot surélevable, les piles de la télécommande, ainsi que celles les capteurs et émetteurs de pression des pneus, peuvent appartenir à cette catégorie de composants.

“QR code”

Le terme “QR code” est une marque déposée de DENSO WAVE INCORPORATED au Japon et dans d’autres pays.

Symboles de mise en garde apposés sur les composants haute tension

Des étiquettes peuvent être apposées sur des composants haute tension, tels que l’unité de commande électrique, indiquant les précautions à prendre.

Les symboles de mise en garde ont la signification suivante :

Symboles	Signification
	Indique un danger
	Indique un composant haute tension

Symboles	Signification
	Indique de ne pas toucher
	Indique un composant haute température

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions générales pendant la conduite

Conduite avec facultés affaiblies : Ne conduisez jamais votre véhicule si vos facultés sont affaiblies par la consommation d'alcool ou de drogues. L'alcool et certaines drogues ralentissent vos réflexes, altèrent votre jugement et diminuent la coordination, ce qui pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Conduite préventive : Conduisez toujours de manière préventive. Anticipez les erreurs des autres conducteurs ou des piétons et soyez prêt à éviter les accidents.

Distraction du conducteur : Portez toujours toute votre attention sur la conduite. Tout ce qui pourrait distraire le conducteur, par exemple le réglage des commandes, l'utilisation d'un téléphone cellulaire ou la lecture, pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles, à vous-même, à vos passagers ou à d'autres personnes.

■ Précautions générales relatives à la sécurité des enfants

Ne laissez jamais d'enfants seuls à l'intérieur du véhicule; ne laissez jamais la clé du véhicule entre les mains d'enfants et ne leur permettez jamais de l'utiliser.

Les enfants pourraient arriver à faire démarrer le véhicule ou à faire passer la transmission au point mort. Les enfants pourraient aussi se blesser en jouant avec les glaces ou avec d'autres accessoires du véhicule. De plus, l'exposition à des températures très chaudes ou extrêmement froides à l'intérieur du véhicule pourrait être fatale aux enfants.

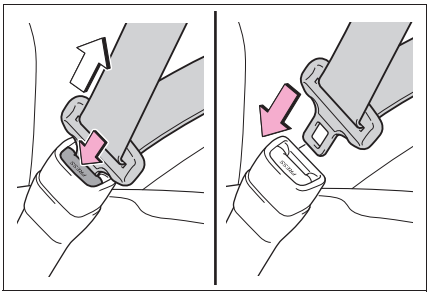
Lecture de ce manuel

Explique les symboles utilisés dans ce manuel.

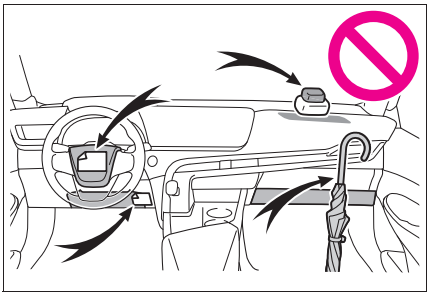
Symboles utilisés dans ce manuel

Symboles	Signification
	AVERTISSEMENT : Concerne quelque chose qui, si on l'ignore, peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.
	NOTE : Concerne quelque chose qui, si on l'ignore, peut entraîner une défaillance du véhicule ou de son équipement, ou les endommager.
1 2 3...	Indique les procédures de fonctionnement ou d'utilisation. Suivez les étapes dans l'ordre indiqué.

Symboles utilisés dans les illustrations



Symboles	Signification
	Indique l'action à effectuer (pousser, tourner, etc.) pour faire fonctionner les contacteurs et autres dispositifs.
	Indique le résultat d'une opération (par ex., un couvercle s'ouvre).

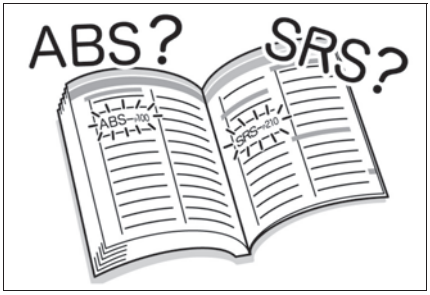


Symboles	Signification
	Indique la position ou le composant qui fait l'objet d'une explication.
	Signifie **Ne pas**, **Ne pas faire** ou **À éviter**.

Méthodes de recherche

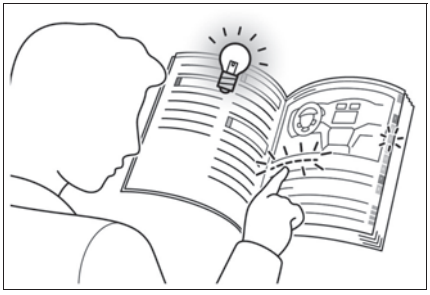
Recherche par nom

- Index alphabétique : →P.575



Recherche par position du composant

- Index visuel : →P.18



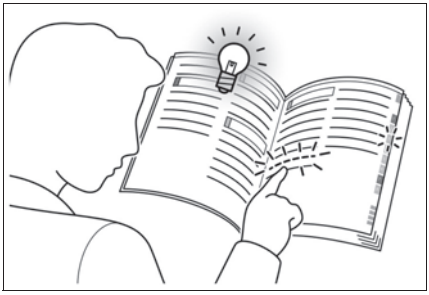
Recherche par symptôme ou par son

- Que faire si... (Dépannage) : →P.572



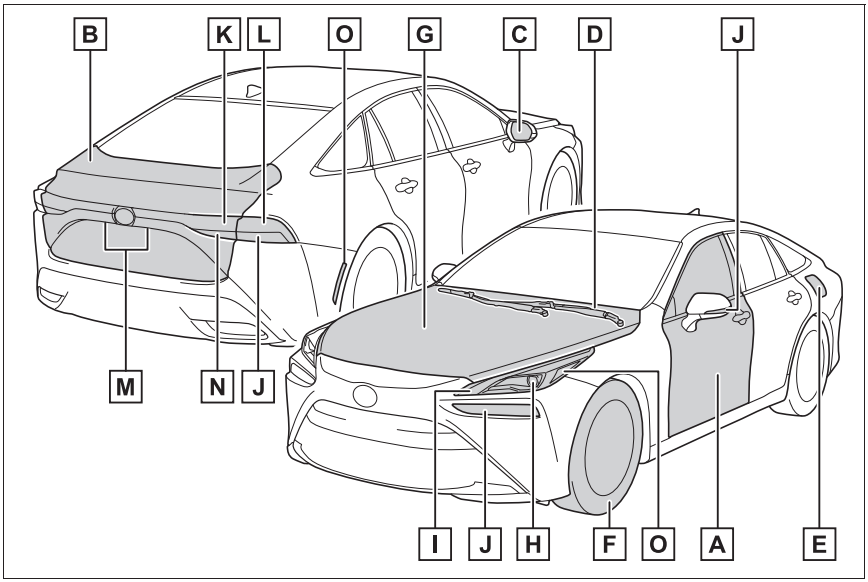
Recherche par titre

- Table des matières : →P.2



Index visuel

■Extérieur



A Portières P.135

Verrouillage/déverrouillage P.135
Ouverture/fermeture des glaces latérales P.159
Verrouillage/déverrouillage à l'aide de la clé mécanique P.519
Lampes témoins/messages d'avertissement P.482, 494

B Coffre P.140

Ouverture de l'intérieur de l'habitacle P.142
Ouverture de l'extérieur P.142
Ouverture à l'aide de la clé mécanique P.519
Lampes témoins/messages d'avertissement P.482, 494

C Rétroviseurs extérieurs P.156

Réglage de l'inclinaison du rétroviseur P.156
Rabattement des rétroviseurs P.157
Désembuage des rétroviseurs P.357

D Essuie-glaces avant P.206

Précautions relatives à l'hiver P.349

Pour éviter le gel (dégivreur d'essuie-glace avant)* P.363

Précautions relatives au lave-auto automatique (véhicules dotés d'essuie-glaces avant avec détecteur de pluie) P.408

E **Panneau de réservoir P.213**

Méthode de remplissage du réservoir P.213

Type de carburant/contenance des réservoirs d'hydrogène P.537

F **Pneus P.433**

Dimensions des pneus/pression de gonflage des pneus P.541

Pneus d'hiver/chaînes antidérapantes P.349

Vérification/permutation/ système témoin de basse pression des pneus P.433

Gestion des crevaisons P.502

G **Capot P.421**

Ouverture P.421

Couvercle du compartiment de l'unité à pile à combustible P.425

Gestion des surchauffes P.527

Messages d'avertissement P.494

Ampoules des feux extérieurs et des phares
(Méthode de remplacement : P.470)

H **Phares P.200**

I **Feux de stationnement/phares de jour P.200**

J **Clignotants P.192**

K **Feux arrière P.200**

L **Feux arrière P.200**

Feux d'arrêt

M **Éclairages de la plaque d'immatriculation P.200**

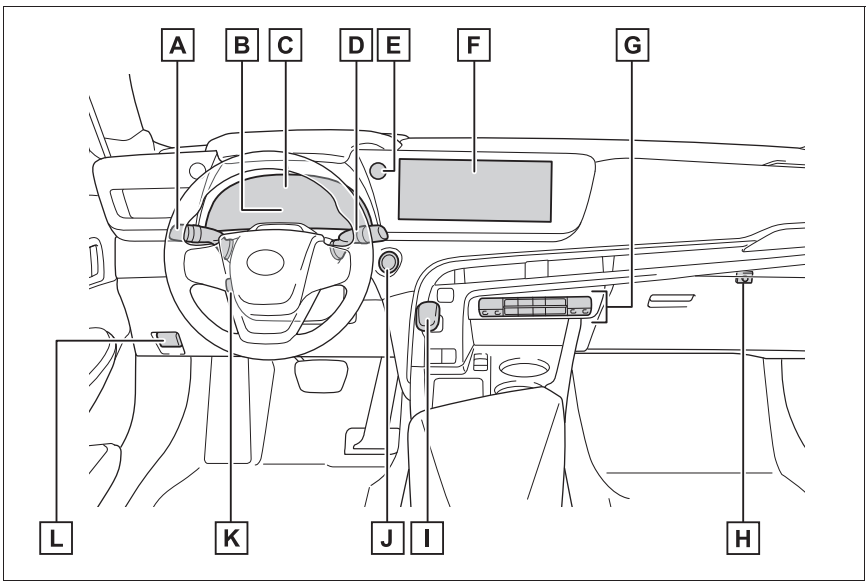
N **Feux de recul**

Passage en position de changement de vitesse R P.186

O **Feux de gabarit P.200**

*: Si le véhicule en est doté

■Tableau de bord



A **Levier de commande des clignotants P.192**

Contacteur des phares P.200

Phares/Feux arrière/Éclairage de la plaque d'immatriculation/ phares de jour P.200

AHB (fonction automatique des feux de route) P.203

B **Écran multifonction P.114**

Affichage P.114

Écran de contrôle d'énergie P.123

Lorsqu'un message d'avertissement s'affiche P.494

C **Compteurs P.108**

Lecture des compteurs/ réglage de l'éclairage du tableau de bord P.108, 113

Lampes témoins/voyants P.102

Lorsqu'une lampe témoin s'allume P.482

D **Contacteur d'essuie-glaces et de lave-glace avant P.206**

Utilisation P.206

Ajout de liquide de lave-glace P.429
Messages d'avertissement P.494

E Contacteur des feux de détresse P.472

F Système audio*
Climatiseur P.355
Utilisation P.355

G Climatiseur P.355
Utilisation P.355
Désembueur de lunette arrière P.357

H Contacteur principal d'ouverture du coffre P.143

I Levier sélecteur de vitesses P.186
Modification de la position de changement de vitesse P.187
Précautions relatives au remorquage P.476

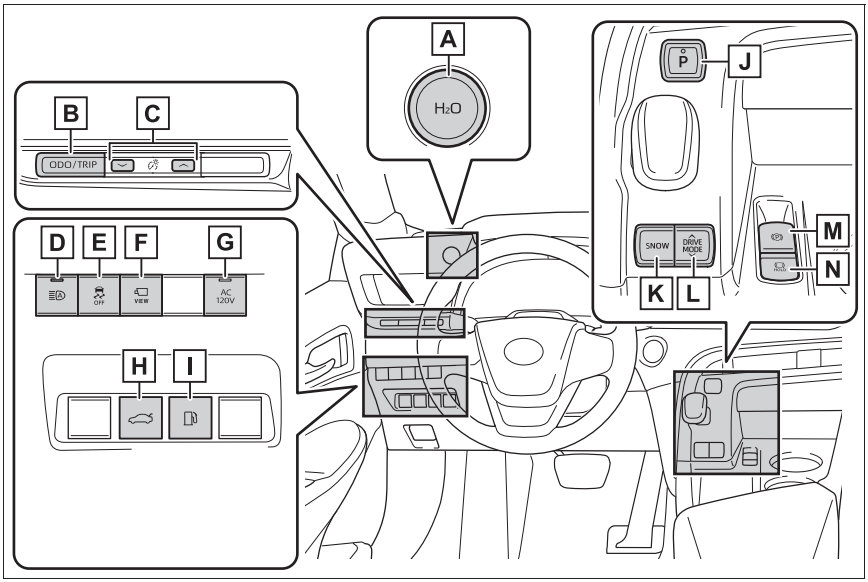
J Contacteur d'alimentation P.180
Démarrage du système de pile à combustible/ sélection des modes P.180, 184
Arrêt d'urgence du système de pile à combustible P.473
Lorsque le système de pile à combustible ne démarre pas P.515
Messages d'avertissement P.494

K Contacteur de commande de la direction inclinable et télescopique P.154
Réglage P.154

L Levier de déverrouillage du capot P.421

*: Reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■Contacteurs



A Contacteur H_2O P.198

B Contacteur “ODO/TRIP” P.113

C Contacteurs de commande d’éclairage du tableau de bord P.113

D Contacteur de la fonction automatique des feux de route P.203

E Contacteur VSC (dispositif de contrôle de la stabilité du véhicule) OFF P.344

F Contacteur de la caméra*1, 2

G Contacteur AC 120V*1 P.387

H Contacteur d’ouverture du coffre P.142

I Contacteur d’ouverture du panneau de réservoir P.215

J Contacteur de position P P.187

K Contacteur de mode Snow P.342

L **Contacteur de sélection du mode de conduite P.341**

M **Contacteur de frein de stationnement P.193**

Engagement/relâchement P.193

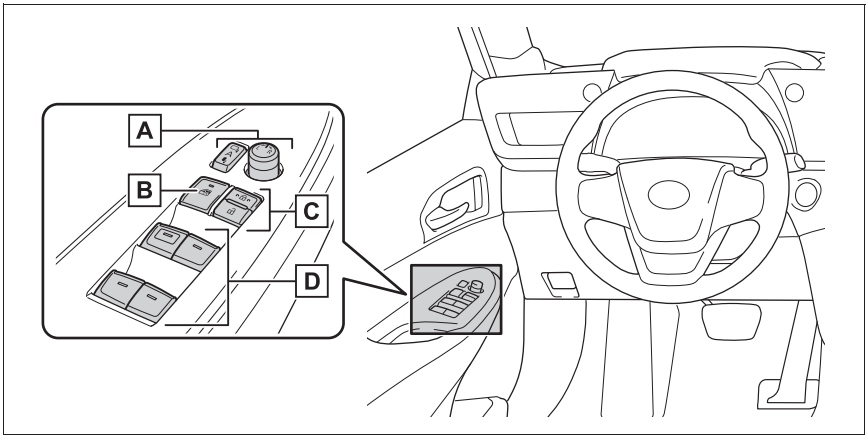
Précautions relatives à l'hiver P.350

Avertisseur sonore/message d'avertissement P.195, 483

N **Contacteur de maintien des freins P.196**

*1: Si le véhicule en est doté

*2: Reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

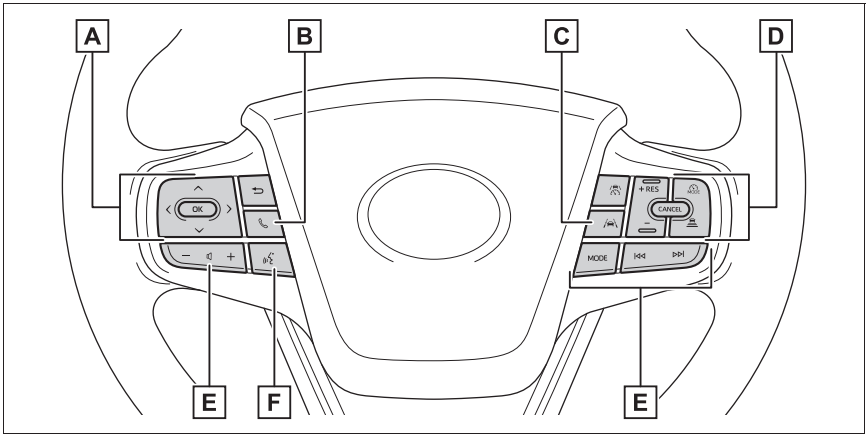


A **Contacteurs des rétroviseurs extérieurs P.156**

B **Contacteur de verrouillage des glaces P.161**

C **Contacteurs de verrouillage des portières P.138**

D **Contacteurs de glaces assistées P.159**



A Contacteurs de commande du compteur P.116

B Contacteur téléphonique*

C Contacteur LTA (aide au maintien de la trajectoire)..... P.248

D Contacteurs du régulateur de vitesse

Régulateur de vitesse dynamique à radar P.277

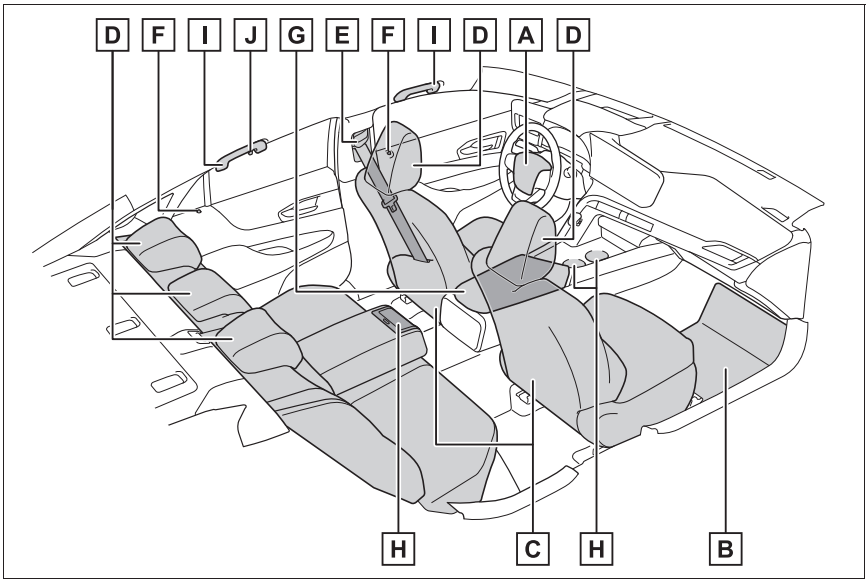
Régulateur de vitesse P.286

E Contacteurs de télécommande du système audio*

F Contacteur de communication*

*: Reportez-vous au “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

■Intérieur



A Coussins gonflables SRS P.38

B Tapis protecteurs P.30

C Sièges avant P.151

D Appuis-tête P.152

E Ceintures de sécurité P.33

F Boutons intérieurs de verrouillage P.138

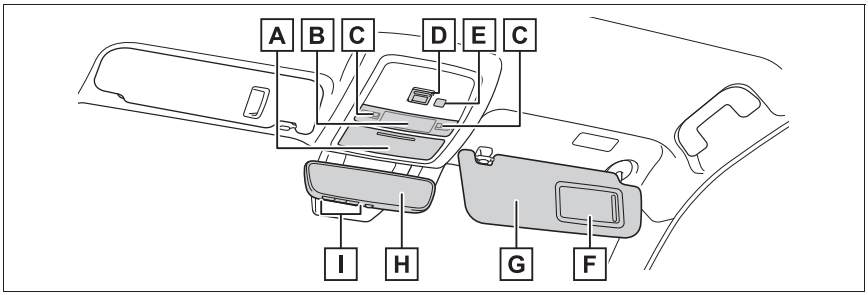
G Bloc central P.373

H Porte-gobelets P.372

I Poignées de maintien P.386

J Crochets porte-vêtements P.386

■Plafond



A Compartiment auxiliaire P.373

B Éclairage intérieur P.368

C Éclairages personnels P.368

D Bouton “SOS” P.71

E Contacteur de l’éclairage intérieur lié aux portières P.368

F Miroirs de pare-soleil P.397

G Pare-soleil P.397

H Rétroviseur intérieur P.155

I Boutons d’ouvre-porte de garage P.398

Pour la sécurité 1

1-1. Pour une utilisation sécuritaire

Avant de conduire 30

Pour une conduite sécuritaire 31

Ceintures de sécurité 33

Coussins gonflables SRS 38

Capot surélevable 47

Système de classification de l'occupant du siège du passager avant..... 50

1-2. Sécurité des enfants

Rouler avec des enfants 55

Dispositifs de retenue pour enfants 56

1-3. Assistance d'urgence

Safety Connect 71

1-4. Système de dissuasion de vol

Système immobilisateur . 76

Alarme..... 77

Étiquettes antivol (sauf pour le Canada)..... 79

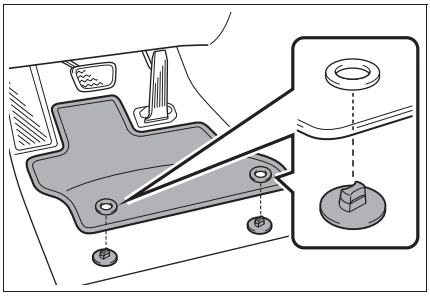
Avant de conduire

Pour une conduite sécuritaire, faites ce qui suit avant de prendre le volant.

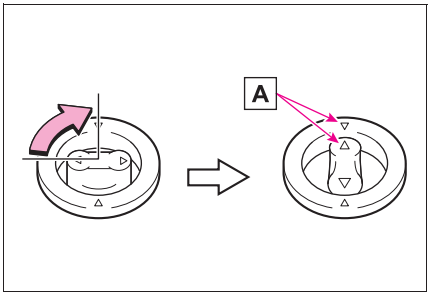
Installation des tapis protecteurs

Utilisez uniquement les tapis protecteurs conçus spécialement pour les véhicules dont le modèle et l'année correspondent à votre véhicule. Fixez-les solidement sur la moquette.

1 Insérez les crochets de blocage (attaches) dans les œillets du tapis protecteur.



2 Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de blocage (attache) pour bien fixer les tapis protecteurs.



Alignez toujours les repères △ A.

La forme des crochets de blocage (attaches) peut différer de ce qui est illustré.

⚠ AVERTISSEMENT

Observez les précautions suivantes.
Négliger de le faire pourrait occasionner le déplacement du tapis protecteur du conducteur et entraver éventuellement le fonctionnement des pédales lors de la conduite. Une vitesse élevée imprévue pourrait en découler ou cela pourrait rendre le véhicule difficile à arrêter. Cela pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

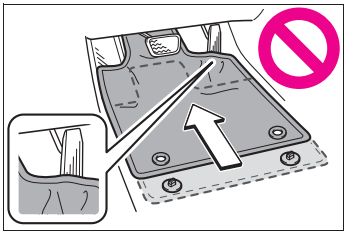
■ **Lorsque vous installez le tapis protecteur du conducteur**

- N'utilisez pas de tapis protecteurs conçus pour des véhicules dont le modèle ou l'année ne correspondent pas au vôtre, même s'il s'agit de tapis protecteurs Toyota d'origine.
- N'utilisez que des tapis protecteurs conçus pour le siège du conducteur.
- Installez toujours le tapis protecteur solidement à l'aide des crochets de blocage (attaches) fournis.
- N'utilisez jamais plus d'un tapis protecteur au même endroit.
- N'installez jamais le tapis protecteur à l'envers.

AVERTISSEMENT

■ **Avant de conduire**

- Vérifiez que le tapis protecteur est installé solidement au bon endroit avec tous les crochets de blocage (attaches) fournis. Il est particulièrement important d'effectuer cette vérification après avoir nettoyé le plancher.

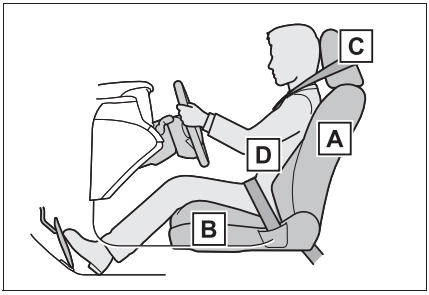


- Tandis que le système de pile à combustible est arrêté et que vous êtes en position de changement de vitesse P, enfoncez complètement chaque pédale jusqu'au plancher pour vous assurer que le tapis protecteur n'entrave pas leur fonctionnement.

Pour une conduite sécuritaire

Pour une conduite sécuritaire, réglez le siège et les rétroviseurs à une position appropriée avant de conduire.

Posture adaptée à la conduite



A Réglez l'inclinaison du dossier de manière à être assis le dos droit et sans devoir vous pencher en avant pour tourner le volant. (→P.151)

B Réglez le siège de manière à pouvoir enfoncer complètement les pédales. Vos bras doivent être légèrement pliés au niveau du coude lorsque vous tenez le volant. (→P.151)

C Verrouillez l'appui-tête afin que son centre soit le plus près possible du haut de vos oreilles. (→P.152)

D Portez la ceinture de sécurité correctement. (→P.33)

AVERTISSEMENT

■ Pour une conduite sécuritaire

Observez les précautions suivantes.
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne réglez pas la position du siège du conducteur pendant que vous conduisez.
 Cette action pourrait entraîner la perte de contrôle du véhicule.
- Ne placez pas de coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier.
 Un coussin pourrait nuire au maintien de la posture adéquate et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête.
- Ne placez rien sous les sièges avant.
 Des objets en-dessous des sièges avant pourraient se coincer dans les rainures du siège et l'empêcher de bien se verrouiller. Cela pourrait provoquer un accident, et le mécanisme de réglage pourrait également être endommagé.
- Respectez toujours les limites de vitesse lorsque vous roulez sur la voie publique.
- Lorsque vous conduisez sur de longues distances, faites des pauses régulières avant de commencer à ressentir de la fatigue.
 Par ailleurs, si vous vous sentez fatigué ou somnolent pendant que vous conduisez, ne vous forcez pas à poursuivre votre route; faites immédiatement une pause.

Utilisation adéquate des ceintures de sécurité

Avant de conduire le véhicule, assurez-vous que tous les occupants portent leur ceinture de sécurité. (→P.33)
Utilisez un dispositif de retenue pour enfants adapté à l'enfant jusqu'à ce qu'il soit assez grand pour porter correctement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P.56)

Réglage des rétroviseurs

Assurez-vous de pouvoir voir distinctement en arrière en réglant correctement le rétroviseur intérieur et les rétroviseurs extérieurs. (→P.155, 156)

Ceintures de sécurité

Avant de conduire le véhicule, assurez-vous que tous les occupants portent leur ceinture de sécurité.

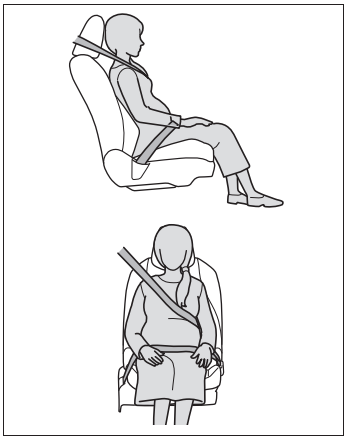
⚠ AVERTISSEMENT

Observez les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Port de la ceinture de sécurité

- Assurez-vous que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Portez toujours correctement votre ceinture de sécurité.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. N'utilisez pas une ceinture de sécurité pour plus d'une personne à la fois, y compris des enfants.
- Toyota recommande que les enfants s'assoient à l'arrière et utilisent toujours une ceinture de sécurité et/ou un dispositif de retenue pour enfants adéquat.
- N'inclinez pas le siège au-delà de ce qui est nécessaire pour assurer une position assise adéquate. La ceinture de sécurité est plus efficace lorsque les occupants sont assis bien au fond du siège, le dos droit.
- Ne passez jamais la ceinture épaulière sous votre bras.
- Portez toujours votre ceinture de sécurité basse et ajustée serrée sur vos hanches.

■ Femmes enceintes



Demandez l'avis de votre médecin et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P.34)

Les femmes enceintes devraient placer la ceinture abdominale le plus bas possible sur les hanches, comme les autres occupants, et dérouler la ceinture épaulière entièrement par-dessus l'épaule, tout en évitant que la ceinture ne vienne en contact avec la partie renflée de l'abdomen.

Si la ceinture de sécurité n'était pas correctement placée, la femme enceinte de même que le fœtus pourraient subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de freinage brusque ou de collision.

■ Personnes malades

Demandez l'avis de votre médecin et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P.34)

⚠ AVERTISSEMENT

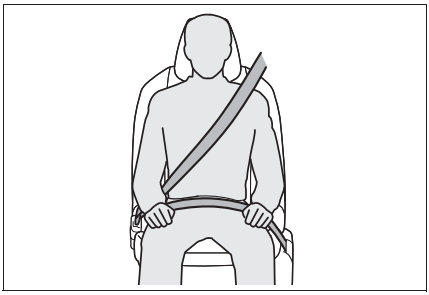
■ **Lorsque des enfants sont à l'intérieur du véhicule**

→P.64

■ **Dommages et usure de la ceinture de sécurité**

- Ne laissez pas la ceinture de sécurité, sa languette ou sa boucle se coincer dans la portière, car cela pourrait l'endommager.
- Vérifiez périodiquement le système de ceintures de sécurité. Vérifiez qu'il n'y a pas de coupures, d'effilochures ni de pièces desserrées. N'utilisez pas une ceinture de sécurité endommagée avant qu'elle ne soit remplacée. Les ceintures de sécurité endommagées ne peuvent pas protéger les occupants contre les blessures graves, voire mortelles.
- Assurez-vous que la ceinture et la languette sont verrouillées et que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.
 Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Si votre véhicule a été impliqué dans un accident grave, remplacez le module du siège, y compris les ceintures, même s'il n'y a pas de dommages apparents.
- Ne tentez pas d'installer, d'enlever, de modifier, de désassembler ni de mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer par votre concessionnaire Toyota toutes les réparations nécessaires. Une manipulation incorrecte pourrait entraîner un fonctionnement inadéquat.

Utilisation adéquate des ceintures de sécurité



- Tirez sur la ceinture épaulière jusqu'à ce qu'elle recouvre entièrement l'épaule; elle ne doit cependant pas toucher le cou ni glisser de l'épaule.
- Placez la ceinture abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier. Tenez-vous assis bien au fond du siège, le dos droit.
- Ne vrillez pas la ceinture de sécurité.

■ Utilisation de ceintures de sécurité pour enfants

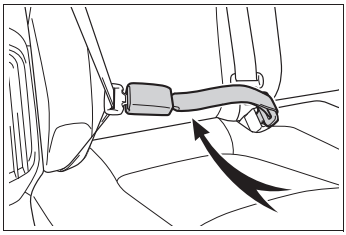
Les ceintures de sécurité de votre véhicule ont été principalement conçues pour des personnes de taille adulte.

- Utilisez un dispositif de retenue pour enfants adapté à l'enfant jusqu'à ce qu'il soit assez grand pour porter correctement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P.56)
- Lorsque l'enfant est assez grand pour porter correctement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les directives relatives à l'utilisation des ceintures de sécu-

rité. (→P.33)

■ Rallonge de ceinture de sécurité

Si vous ne parvenez pas à boucler de façon sécuritaire votre ceinture de sécurité parce qu'elle est trop courte, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité personnalisée chez votre concessionnaire Toyota.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

Observez les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

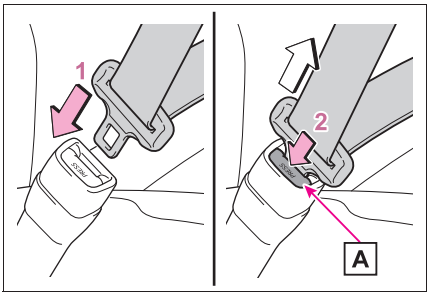
- Ne portez pas la rallonge de ceinture de sécurité si vous pouvez boucler la ceinture sans celle-ci.
- Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants, n'utilisez pas la rallonge de ceinture de sécurité, car la ceinture ne maintiendrait pas correctement le dispositif de retenue pour enfants, ce qui pourrait augmenter le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
- La rallonge personnalisée pourrait ne pas être sécuritaire si elle était utilisée sur un véhicule, par une personne ou sur un siège autres que ceux pour lesquels elle a été prévue.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle sur la rallonge et non sur celui de la ceinture de sécurité.
Vous éviterez ainsi d'occasionner des dégâts à l'intérieur du véhicule ainsi qu'à la rallonge elle-même.

Bouclage et débouclage de la ceinture de sécurité



1 Pour boucler la ceinture de sécurité, poussez la languette dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

2 Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage A.

Si vous ne pouvez pas dérouler la ceinture de sécurité du rétracteur, tirez fermement sur la ceinture,

puis relâchez-la.

■ Rétracteur à blocage d'urgence (ELR)

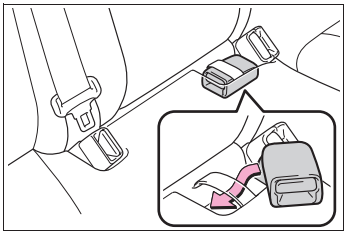
Le rétracteur bloquera la ceinture en cas de freinage brusque ou d'impact. Il peut également bloquer la ceinture si vous vous penchez trop rapidement vers l'avant. Effectuez des mouvements lents et réguliers pour permettre le déroulement de la ceinture et pour pouvoir bouger librement.

■ Rétracteur à blocage automatique (ALR)

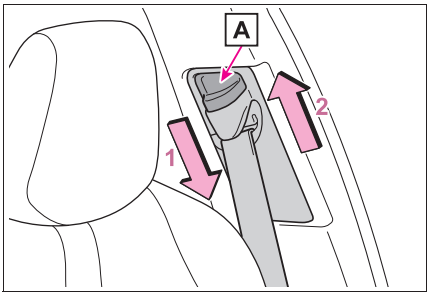
Lorsque la ceinture épaulière d'un passager est complètement déroulée, puis rétractée même légèrement, elle reste verrouillée dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet de retenir solidement le dispositif de retenue pour enfants (CRS). Pour libérer de nouveau la ceinture, rétractez-la complètement, puis déroulez-la encore une fois. (→P.56)

■ Après avoir utilisé la ceinture de sécurité du siège central arrière

Rangez la boucle de ceinture de sécurité dans la poche.



Réglage de la hauteur de l'ancrage de la ceinture épaulière (sièges avant)



1 Poussez l'ancrage de la ceinture épaulière vers le bas, tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage A.

2 Poussez l'ancrage de la ceinture épaulière vers le haut, tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage A.

Déplacez vers le haut et vers le bas le dispositif de réglage de la hauteur, jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Ancrage de la ceinture épaulière réglable

Assurez-vous toujours que la ceinture épaulière passe au centre de votre épaule. La ceinture ne doit pas être placée sur votre cou ni tomber de votre épaule. Négliger cette précaution pourrait réduire la protection lors d'un accident, et occasionner des blessures graves, voire mortelles, en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.

Dispositifs de tension des ceintures de sécurité

Lorsque le véhicule subit une collision frontale ou latérale violente, ou des tonneaux, les dispositifs de tension rétractent les ceintures de sécurité des sièges avant et des sièges latéraux arrière de façon à immobiliser les occupants de façon sécuritaire.

Les dispositifs de tension ne s'activent pas en cas de collision frontale ou latérale mineure, ou de collision arrière.

Remplacement de la ceinture après l'activation du dispositif de tension

Si le véhicule est impliqué dans plusieurs collisions, le dispositif de tension s'activera lors de la première collision, mais non lors des collisions subséquentes.

Commande liée au PCS

Si le PCS (système de sécurité préventive) détermine que la possibilité d'une collision avec un véhicule est élevée, les dispositif de tension des ceintures de sécurité seront prêts à fonctionner.

AVERTISSEMENT

Dispositifs de tension des ceintures de sécurité

Observez les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures en cas de freinage brusque ou d'accident.
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

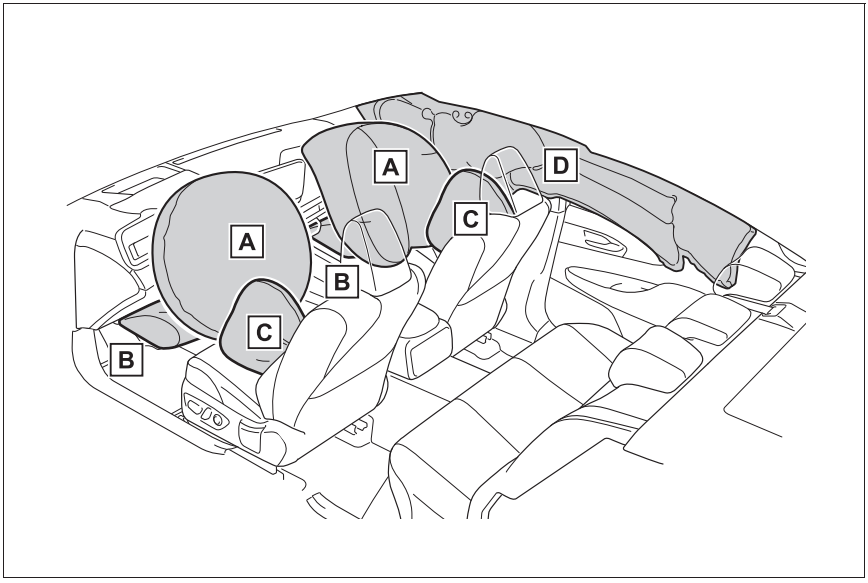
- Ne placez aucun objet, par exemple un coussin, sur le siège du passager avant. Cela disperserait le poids du passager, ce qui empêcherait le capteur de le détecter correctement. Cela pourrait empêcher l'activation du dispositif de tension de la ceinture de sécurité du siège du passager avant en cas de collision.
- Si le dispositif de tension s'est activé, la lampe témoin SRS s'allume. Dans cette éventualité, la ceinture de sécurité ne peut pas être utilisée et elle doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

Coussins gonflables SRS

Les coussins gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit certains types d'impacts violents pouvant blesser gravement les occupants. Les coussins gonflables fonctionnent de concert avec les ceintures de sécurité afin de réduire les risques de blessures graves, voire mortelles.

Système de coussins gonflables SRS

■ Emplacement des coussins gonflables SRS



A Coussin gonflable SRS du conducteur/coussin gonflable SRS du passager avant

Permettent de réduire les blessures par choc à la tête et à la poitrine du conducteur et du passager avant

B Coussins gonflables SRS de protection des genoux

Permettent de réduire les blessures par choc du conducteur et du passager avant

C Coussins gonflables SRS latéraux

Permettent de réduire les blessures par choc à la poitrine des occupants des sièges avant

D Coussins gonflables SRS en rideau

- Permettent de réduire les blessures par choc à la tête des occupants des sièges avant et latéraux arrière
- Peuvent permettre d'éviter que les occupants soient éjectés du véhicule en cas de tonneaux

Votre véhicule est doté de COUSSINS GONFLABLES ÉVOLUÉS dont la conception s'appuie sur les normes de sécurité des véhicules à moteur américains (FMVSS208). Le module de capteur de coussin gonflable (ECU) contrôle le déploiement des coussins gonflables en fonction des informations obtenues des capteurs et d'autres éléments affichés dans le diagramme des composants du système ci-dessus. Ces informations comprennent des données relatives à la gravité de l'accident et aux occupants. Au moment du déploiement des coussins gonflables, une réaction chimique se produit dans les gonfleurs de coussin gonflable et les coussins gonflables se remplissent rapidement d'un gaz non toxique pour aider à limiter le mouvement des occupants.

■ Si les coussins gonflables SRS se déploient (se gonflent)

- Les coussins gonflables SRS peuvent causer de légères abrasions, des brûlures, des ecchymoses, etc. à cause des gaz chauds qui entraînent une vitesse de déploiement (gonflement) très élevée.
- Un bruit fort se fera entendre et une poudre blanche jaillira.
- Des parties du module de coussin gonflable (moyeu de volant, couvercle de coussin gonflable et gonfleur de coussin gonflable) ainsi que les pièces entourant les coussins gonflables pourraient être chaudes pendant plusieurs minutes. Le coussin gonflable lui-même pourrait également être chaud.
- Le pare-brise pourrait se fissurer.
- Le système de pile à combustible sera arrêté et l'alimentation en hydrogène sera interrompue. (→P.96)
- Toutes les portières seront déverrouillées. (→P.136)
- Les freins et les feux d'arrêt seront commandés automatiquement. (→P.344)
- Les éclairages intérieurs s'allumeront automatiquement. (→P.369)
- Les feux de détresse s'allumeront automatiquement. (→P.472)
- Aux abonnés de Safety Connect : si l'une des situations suivantes se produit, le système est conçu de sorte à envoyer un appel d'urgence au centre d'assistance pour l'aviser de la position du véhicule (sans que vous ayez à appuyer sur le bouton "SOS"); un préposé tentera alors de parler aux occupants afin de vérifier le niveau d'urgence et d'assistance requis. Si les occupants ne sont pas en mesure de communiquer, le préposé considérera automatiquement l'appel comme étant une urgence et il participera à l'envoi des services d'urgence requis. (→P.71)
 - En cas de déploiement d'un coussin gonflable SRS
 - En cas d'actionnement d'un dis-

positif de tension des ceintures de sécurité
- Lorsque le véhicule a subi une collision violente par l'arrière

Situations où les coussins gonflables SRS se déploient lors d'une collision frontale

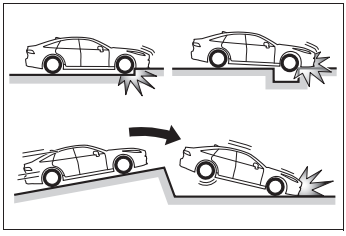
- Les coussins gonflables SRS suivants se déploient lors d'un impact qui dépasse un certain niveau de seuil (le niveau de force correspondant à une collision frontale contre une paroi fixe et indéformable, à environ 12 - 18 mph [20 - 30 km/h]) :
 - Coussins gonflables SRS avant
 - Coussins gonflables SRS de protection des genoux
- Le niveau de seuil auquel les coussins gonflables SRS se déploient sera supérieur à la normale dans les cas suivants :
 - Lorsque le véhicule entre en collision avec un obstacle qui se déplace ou se déforme sous l'impact, par exemple un véhicule stationné ou un panneau de signalisation
 - Si le véhicule est impliqué dans une collision dite d'encastrement, par exemple une collision où l'avant du véhicule s'encastre ou passe sous le plateau d'un camion
- Selon le type de collision, il se peut que seuls les dispositifs suivants se déploient :
 - Dispositifs de tension des ceintures de sécurité
 - Coussins gonflables SRS de protection des genoux
- Les coussins gonflables SRS du siège du passager avant ne se déploieront pas si le siège du passager avant n'est pas occupé. Toutefois, les coussins gonflables SRS du siège du passager avant pourraient se déployer, même si le siège est inoccupé, lorsque des bagages ont été placés sur le siège.
- En cas de collision frontale particulièrement violente, les coussins gonflables SRS en rideau côté droit et côté gauche pourraient également se déployer.

Situations où les coussins gonflables SRS se déploient lors d'une collision latérale

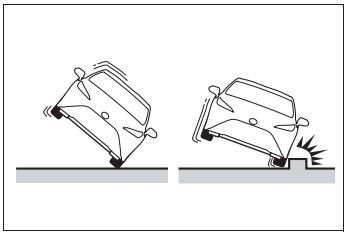
- Les coussins gonflables SRS suivants se déploieront lors d'un impact qui dépasse le niveau de seuil prédéfini (le niveau de force correspondant à la force d'impact produite par un véhicule d'environ 1500 kg [3300 lb.] entrant en collision avec l'habitacle d'un véhicule arrivant d'une direction perpendiculaire à lui, à une vitesse d'environ 20 à 30 km/h [12 - 18 mph]) :
 - Coussins gonflables SRS latéraux
 - Coussins gonflables SRS en rideau
- En cas de tonneaux du véhicule, les coussins gonflables SRS suivants se déploient :
 - Les deux coussins gonflables SRS en rideau (côté droit et côté gauche)

Situations où les coussins gonflables SRS se déploient lors d'un impact sur le soubassement

- Les coussins gonflables suivants pourraient se déployer en cas d'impact du soubassement du véhicule avec un objet rigide :
 - Coussins gonflables SRS avant
 - Coussins gonflables SRS de protection des genoux
 - Coussins gonflables SRS latéraux
 - Coussins gonflables SRS en rideau

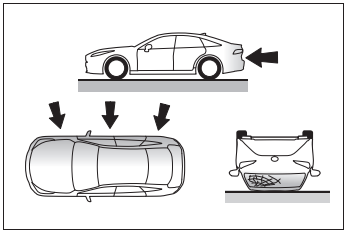


● Les coussins gonflables suivants pourraient se déployer en cas d'inclinaison significative du véhicule ou d'impact violent avec un trottoir, etc. :
- Coussins gonflables SRS en rideau

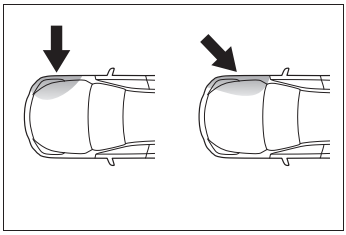


■ Situations où les coussins gonflables SRS latéraux ne se déploient pas

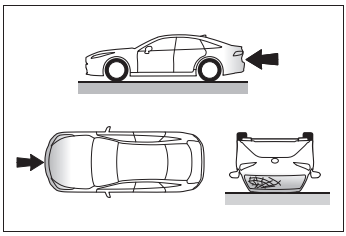
● Les coussins gonflables SRS suivants ne se déploieront généralement pas en cas de collision latérale ou arrière, de tonneaux du véhicule ou de collision frontale à basse vitesse. Toutefois, si ce type de collision entraîne une décélération soudaine suffisante, les coussins gonflables SRS pourraient se déployer.
- Coussins gonflables SRS avant
- Coussins gonflables SRS de protection des genoux



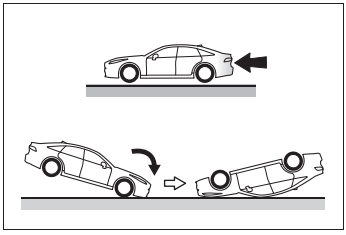
● Les coussins gonflables SRS suivants pourraient ne pas se déployer lorsque l'impact du véhicule s'est produit à un certain angle ou en cas de collision latérale impliquant une partie du véhicule autre que l'habitacle :
- Coussins gonflables SRS latéraux
- Coussins gonflables SRS en rideau



● Les coussins gonflables SRS suivants ne se déploieront généralement pas en cas de collision frontale ou arrière, de tonneaux du véhicule ou de collision latérale à basse vitesse :
- Coussins gonflables SRS latéraux



● Les coussins gonflables SRS suivants ne se déploieront généralement pas en cas de collision arrière, de tonneaux avec basculement vers l'avant du véhicule ou de collision avant ou latérale à basse vitesse :
- Coussins gonflables SRS en rideau

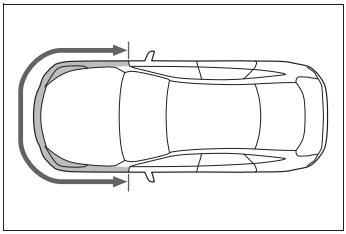


■ À quel moment contacter votre concessionnaire Toyota

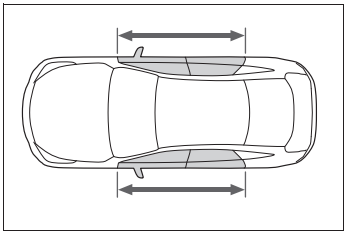
Dans les situations suivantes, le véhicule devra faire l'objet d'une vérification et/ou d'une réparation. Contactez au plus vite votre concessionnaire Toyota.

● Si l'un des coussins gonflables SRS s'est déployé

- Si l'avant du véhicule est endommagé ou déformé, ou a subi un impact trop faible pour déclencher le déploiement de l'un des coussins gonflables SRS suivants :
 - Coussins gonflables SRS avant
 - Coussins gonflables SRS de protection des genoux



- Si une portière ou sa zone environnante est endommagée, déformée ou perforée, ou a subi un impact trop faible pour déclencher le déploiement de l'un des coussins gonflables SRS suivants :
 - Coussins gonflables SRS latéraux
 - Coussins gonflables SRS en rideau



- Si le rembourrage du volant, la planche de bord autour du coussin gonflable SRS du passager avant ou la partie inférieure du tableau de bord sont éraflés, fissurés ou endommagés d'une quelconque manière.
- Si la surface d'un siège équipé d'un coussin gonflable SRS latéral est éraflée, fissurée ou endommagée d'une quelconque manière.
- Si la partie des garnitures (rembourrage) d'un montant avant, d'un montant arrière ou d'un brancard de pavillon recouvrant un coussin gonflable SRS en rideau est éraflée, fissurée ou endommagée d'une quelconque manière.

AVERTISSEMENT

Précautions relatives aux coussins gonflables SRS

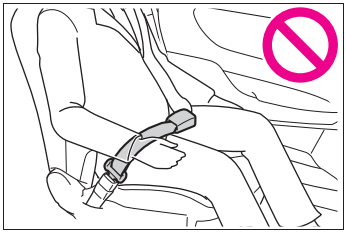
Observez les précautions suivantes. Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Le conducteur et tous les passagers doivent porter leur ceinture de sécurité de la manière appropriée.
 Les coussins gonflables SRS sont des dispositifs supplémentaires qui doivent être utilisés avec les ceintures de sécurité.
- Le coussin gonflable SRS du conducteur se déploie avec une force considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, notamment lorsque le conducteur se trouve très près du coussin gonflable. La National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA), aux États-Unis, fait les recommandations suivantes :
 La zone à risque du coussin gonflable du conducteur couvre 2 à 3 in. (50 à 75 mm) de la zone de déploiement du coussin gonflable. Pour assurer une marge de sécurité suffisante, restez à 10 in. (250 mm) du coussin gonflable. Cette distance est mesurée du centre du volant à votre sternum. Si votre position de conduite actuelle vous place à moins de 10 in. (250 mm) du coussin gonflable du conducteur, vous pouvez changer votre position de plusieurs manières :
 - Reculez votre siège à la position maximale vous permettant d'atteindre encore aisément les pédales.

AVERTISSEMENT

- Inclinez légèrement le dossier du siège vers l'arrière. Bien que les véhicules soient conçus différemment, la plupart des conducteurs peuvent maintenir une distance de 10 in. (250 mm), même si leur siège est avancé au maximum, simplement en inclinant légèrement le dossier du siège vers l'arrière. Si la visibilité avant est compromise après avoir incliné le dossier du siège, utilisez un coussin ferme et non glissant pour être assis plus haut ou relevez le siège si cette option est disponible sur votre véhicule.
- Si votre volant est réglable en hauteur, inclinez-le vers le bas. Cela vous permet d'orienter le coussin gonflable vers votre buste plutôt que vers votre tête et vers votre cou. Le siège doit être réglé de la manière recommandée par la NHTSA, tout en vous permettant de conserver le contrôle des pédales et du volant du véhicule, ainsi que la vue sur les commandes du tableau de bord.

- Si la rallonge de ceinture de sécurité a été reliée à la boucle de la ceinture de sécurité du siège avant, mais que la plaque de blocage de la ceinture de sécurité du siège n'a pas été bloquée sur la rallonge de ceinture de sécurité, le système de coussins gonflables SRS considérera que l'occupant porte tout de même sa ceinture de sécurité même si la ceinture de sécurité n'est pas bouclée. Les coussins gonflables SRS avant peuvent alors ne pas se déployer correctement lors d'une collision, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles. Assurez-vous de toujours porter la ceinture de sécurité correctement lors de l'usage d'une rallonge de ceinture de sécurité.

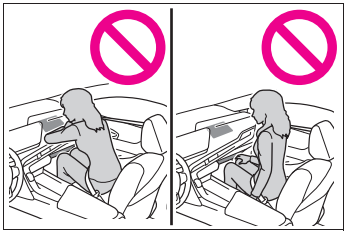


- Le coussin gonflable SRS du passager avant se déploie avec une force considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, notamment lorsque le passager avant se trouve très près du coussin gonflable. Le siège du passager avant doit être positionné le plus loin possible du coussin gonflable avec le dossier de siège réglé de façon à ce que le passager soit assis bien droit sur son siège.

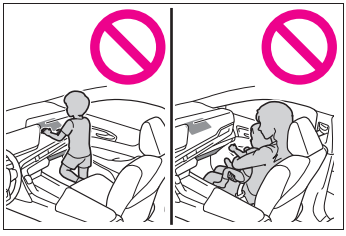
AVERTISSEMENT

- Le déploiement d'un coussin gonflable risque d'infliger des blessures graves, voire mortelles, aux bébés et aux enfants mal assis et/ou mal attachés. Un bébé ou un enfant trop petit pour utiliser une ceinture de sécurité doit être correctement retenu à l'aide d'un dispositif de retenue pour enfants. Toyota recommande vivement de placer et d'attacher correctement tous les bébés et tous les enfants sur les sièges arrière du véhicule à l'aide de dispositifs de retenue adaptés. Les sièges arrière sont plus sécuritaires pour les bébés et les enfants que le siège du passager avant. (→P.56)

- Ne vous asseyez pas sur le bord du siège et ne vous appuyez pas sur la planche de bord.

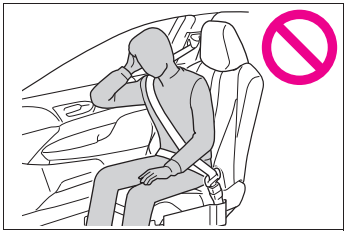


- Ne laissez pas un enfant se tenir face au coussin gonflable SRS du passager avant ni s'asseoir sur les genoux d'un passager avant.

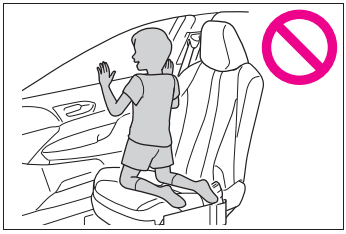


- Les occupants des sièges avant ne doivent jamais placer d'objets sur leurs genoux.

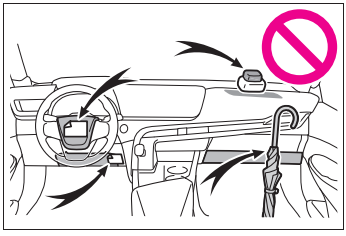
- Ne vous appuyez pas sur la portière ou sur un brancard de pavillon, ni sur un montant avant, latéral ou arrière.



- Ne laissez personne s'agenouiller face à la portière, ni sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.

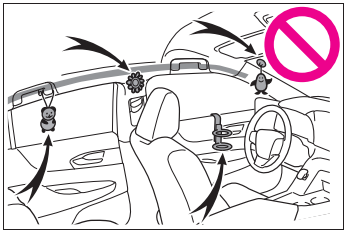


- Ne fixez et n'appuyez rien sur des zones telles que la planche de bord, le tampon de volant ou encore la partie inférieure du tableau de bord.



AVERTISSEMENT

- Ne fixez rien sur des zones telles que les portières, le pare-brise, les glaces latérales, les montants avant ou arrière, les brancards de pavillon et les poignées de maintien. (À l'exception de l'étiquette de limitation de vitesse →P.507)



- N'accrochez pas de cintres ni d'autres objets rigides sur les crochets porte-vêtements. Ces objets pourraient se transformer en projectiles en cas de déploiement des coussins gonflables SRS en rideau, susceptibles d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Si un recouvrement de vinyle est fixé sur la zone de déploiement du coussin gonflable SRS de protection des genoux, veillez à le retirer.
- N'utilisez pas d'accessoires de sièges recouvrant les parties d'où les coussins gonflables SRS se déploient, car ils pourraient entraver le gonflage des coussins gonflables SRS. De tels accessoires peuvent empêcher les coussins gonflables SRS de se déployer correctement, rendre le système inopérant ou provoquer accidentellement le déploiement des coussins gonflables SRS, ce qui serait susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Ne frappez jamais et n'exercez aucune pression excessive sur les composants du système de coussins gonflables SRS, les portières avant, ni au niveau des zones environnantes. Cela peut provoquer un mauvais fonctionnement des coussins gonflables SRS.
- Ne touchez à aucun composant des coussins gonflables SRS immédiatement après leur déploiement (gonflage), car ils pourraient être chauds.
- Si vous avez de la difficulté à respirer après le déploiement des coussins gonflables SRS, ouvrez une portière ou une glace pour laisser entrer l'air frais, ou quittez le véhicule si vous pouvez le faire en toute sécurité. Dès que possible, nettoyez tous les résidus afin d'éviter les irritations cutanées.
- Si une pièce abritant un coussin gonflable SRS est endommagée ou fissurée, faites-la remplacer par votre concessionnaire Toyota.
- Ne placez aucun objet, par exemple un coussin, sur le siège du passager avant. Cela disperserait le poids du passager, ce qui empêcherait le capteur de le détecter correctement. Ceci pourrait empêcher le déploiement des coussins gonflables SRS du siège du passager avant en cas de collision.

AVERTISSEMENT

■ Modification et mise au rebut des composants du système de coussins gonflables SRS

Ne mettez pas votre véhicule au rebut et n'effectuez aucune des modifications suivantes sans d'abord consulter votre concessionnaire Toyota. Les coussins gonflables SRS pourraient fonctionner de manière incorrecte ou se déployer accidentellement, ce qui serait susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

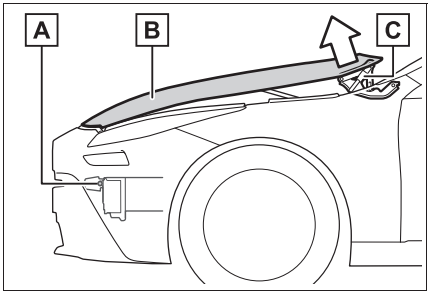
- Retrait, installation, démontage ou réparation des coussins gonflables SRS
- Réparation, retrait ou modification des pièces suivantes ou de leurs parties environnantes
 - Volant
 - Tableau de bord
 - Planche de bord
 - Sièges
 - Capitonnage des sièges
 - Montants avant
 - Montants latéraux
 - Montants arrière
 - Brancards de pavillon
 - Panneaux des portières avant
 - Garnitures des portières avant
 - Haut-parleurs des portières avant
- Modifications des panneaux des portières avant (comme les perforer)
- Réparation ou modification des pièces suivantes ou de leurs parties environnantes
 - Aile avant
 - Pare-chocs avant
 - Parties latérales de l'intérieur du véhicule
- Installation des parties ou accessoires suivants
 - Barres safari ou barres kangourou
 - Lames de déneigement
 - Treuils
 - Porte-bagages de toit
- Modifications de la suspension du véhicule
- Installation d'appareils électroniques tels qu'un émetteur-récepteur radio (RF-transmitter) ou un lecteur de CD
- Modifications à votre véhicule pour des personnes aux capacités physiques réduites

Capot surélevable

En cas de collision frontale avec un piéton, le système de capot surélevable se surélève afin d'augmenter l'espace qui le sépare du compartiment de l'unité à pile à combustible et réduire ainsi le risque de blessures graves à la tête du piéton.

Lorsque les capteurs situés à l'arrière du pare-chocs avant détectent une collision frontale avec un piéton, et que celle-ci atteint le seuil minimum ou le dépasse alors que le véhicule roule dans la plage de vitesses de fonctionnement, le système est actionné.

Composants du système



A Capteurs

B Capot

C Pistons

Précautions relatives au capot surélevable

- Avant de mettre votre véhicule à la casse, assurez-vous de contacter votre concessionnaire Toyota.
- Le système de capot surélevable ne peut pas être réutilisé une fois qu'il a été actionné. Faites-le remplacer par votre concessionnaire Toyota.

Fonctions liées au PCS

Si le PCS (système de sécurité préventive) détermine que la possibilité d'une collision avec un piéton ou une bicyclette est élevée, le capot surélevable sera prêt à fonctionner.

Conditions opérationnelles du capot surélevable

Le capot surélevable est actionné lorsque le véhicule détecte une collision comme suit :

- Le pare-chocs avant détecte une collision frontale égale ou supérieure à celle d'un piéton alors que le véhicule roule dans la plage de vitesses de fonctionnement d'environ 16 à 34 mph (25 à 55 km/h). (Le système se déclenche lors d'une collision dont la force est égale ou supérieure à un certain seuil, même dans le cas d'une collision mineure qui n'a pas laissé de trace sur le pare-chocs avant. De plus, selon les conditions de la collision ou la vitesse du véhicule, le système peut s'activer lors d'une collision avec un objet léger ou de petite taille, ou avec un petit animal.)
- Dans d'autres situations, notamment celles décrites ci-dessous, le système peut s'activer lorsque la collision se situe au niveau de la partie inférieure du véhicule ou du pare-chocs avant :

• Collision avec une bordure de trottoir
• Chute dans un trou profond
• Réception brutale
• Collision avec la chaussée dans

un parc de stationnement ou sur une route vallonnée, ou encore avec un objet saillant ou qui tombe

■ **Conditions dans lesquelles le capot surélevable peut ne pas fonctionner correctement**

- Si un piéton percute le coin droit ou gauche du pare-chocs avant ou le côté du véhicule. Comme des collisions de ce type pourraient être difficiles à détecter, il se peut que le système ne fonctionne pas.
- Si la vitesse du véhicule n'est pas correctement détectée, par exemple lorsque le véhicule glisse sur le côté, il se peut que le système ne fonctionne pas correctement.

■ **Conditions dans lesquelles le capot surélevable ne fonctionnera pas**

Le capot surélevable ne fonctionnera pas dans les situations suivantes :

- Collision avec une personne allongée sur la chaussée
- Une collision frontale qui se produit sur le pare-chocs avant alors que le véhicule roule en dehors de la plage de vitesse de fonctionnement
- Une collision latérale ou arrière
- Le véhicule fait des tonneaux (dans certains types d'accidents, le capot surélevable peut s'activer.)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lorsque le capot surélevable est activé**

- Ne tirez pas le levier de déverrouillage du capot. Sinon, le capot surélevable se soulèvera davantage, ce qui pourrait occasionner des blessures. Ne roulez pas avec le capot soulevé, car cela pourrait obstruer la vue du conducteur et provoquer éventuellement un accident.
- N'appuyez pas sur le capot pour le fermer de force. Le capot ne peut pas être fermé manuellement une fois qu'il s'est surélevé, car cela pourrait le déformer ou occasionner des blessures.
- Si le capot surélevable s'est activé, faites-le remplacer par votre concessionnaire Toyota. Si le capot surélevable s'est activé, arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire et contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne touchez pas aux pistons immédiatement après l'activation du capot surélevable, car ils pourraient être chauds et vous brûler.

⚠ NOTE

■ **Précautions relatives au capot surélevable**

- Assurez-vous de fermer le capot avant de rouler, car le système peut ne pas fonctionner correctement si le capot n'est pas complètement fermé.

NOTE

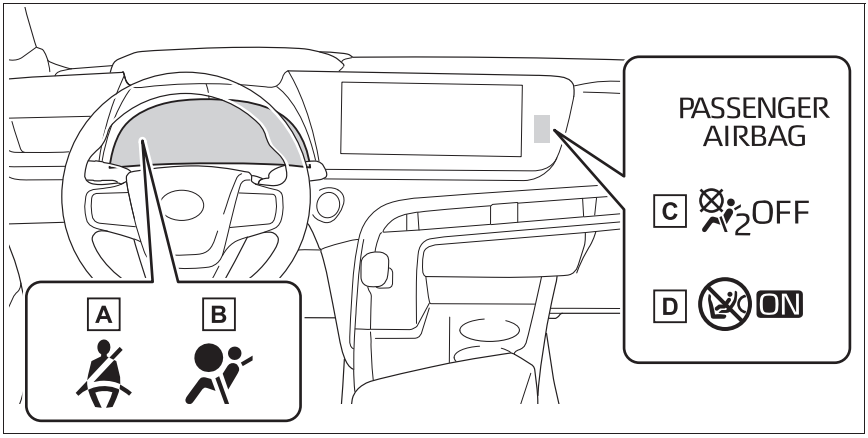
- Assurez-vous que les 4 pneus sont de la dimension prescrite et qu'ils sont gonflés à la pression indiquée. Si des pneus d'une dimension différente sont utilisés, le système peut ne pas fonctionner correctement.
- En cas d'impact dans la zone autour du pare-chocs avant, les capteurs peuvent être endommagés même si le capot surélevable ne s'est pas activé. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne retirez pas et ne réparez pas les pièces ou le câblage du capot surélevable, car cela pourrait entraîner un fonctionnement accidentel ou empêcher le système de fonctionner correctement. Si une réparation ou un remplacement sont nécessaires, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne retirez pas certaines pièces comme le pare-chocs avant, le capot ou la suspension, et ne les remplacez pas par des pièces qui ne sont pas d'origine, car cela pourrait empêcher le système de fonctionner correctement.
- N'installez rien sur le pare-chocs avant ni sur le capot, car cela pourrait empêcher les capteurs de détecter adéquatement une collision et le système de fonctionner correctement.
- Ne fermez pas le capot de force et n'appuyez pas sur les pistons, car cela pourrait endommager les pistons et empêcher le système de fonctionner correctement.
- Ne modifiez pas la suspension, car les changements apportés à la hauteur du véhicule peuvent empêcher le système de fonctionner correctement.

Système de classification de l’occupant du siège du passager avant

Votre véhicule est doté d’un système de classification de l’occupant du siège du passager avant. Ce système détecte les conditions du siège du passager avant et active ou désactive les coussins gonflables SRS suivants.

- Coussin gonflable SRS du passager avant
- Coussin gonflable SRS de protection des genoux du passager avant

Composants du système



A Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant

B Lampe témoin SRS

C Voyant “AIRBAG OFF”

D Voyant “AIRBAG ON”

Conditions et fonctionnement du système de classification de l'occupant du siège du passager avant

■ Adulte[*1]

Voyants/lampes témoins	Voyants "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG ON"
	Lampe témoin SRS	Désactivé
	Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant	Désactivé[*2] ou clignotant[*3]
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Activé
	Coussin gonflable de protection des genoux du passager avant	

■ Enfant[*4]

Voyants/lampes témoins	Voyants "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF" ou "AIR BAG ON"[*4]
	Lampe témoin SRS	Désactivé
	Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant	Désactivé[*2] ou clignotant[*3]
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Désactivé ou activé[*4]
	Coussin gonflable de protection des genoux du passager avant	

■ Dispositif de retenue pour enfants avec un bébé[*5]

Voyants/lampes témoins	Voyants "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"[*6]
	Lampe témoin SRS	Désactivé
	Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant	Désactivé[*2] ou clignotant[*3]

Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de protection des genoux du passager avant	

■ **Inoccupé**

Voyants/lampes témoins	Voyants “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG OFF”
	Lampe témoin SRS	Désactivé
	Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant	
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de protection des genoux du passager avant	

■ **Défaillance du système**

Voyants/lampes témoins	Voyants “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG OFF”
	Lampe témoin SRS	Activé
	Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant	
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de protection des genoux du passager avant	

*1: Le système considère une personne de taille adulte comme étant un adulte. Lorsqu’un adulte de petite taille s’assied sur le siège du passager avant, le système peut ne pas considérer cette personne comme étant un adulte selon son physique et sa posture.

*2: Si le passager avant porte sa ceinture de sécurité

*3: Si le passager avant ne porte pas sa ceinture de sécurité

*4: Dans le cas de certains enfants, ou encore s’il s’agit d’un enfant assis dans un siège, dans un siège de rehausse ou dans un siège modulable, le système peut ne pas considérer cette personne comme étant un enfant. Le physique ou la posture peuvent être parmi les facteurs susceptibles de nuire à la détection.

*5: N'installez jamais un dispositif de retenue pour enfants de type dos à la route sur le siège du passager avant. Un dispositif de retenue pour enfants de type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant qu'en cas de nécessité absolue. (→P.58)

*6: Si le voyant n'est pas allumé, reportez-vous à ce manuel pour savoir comment installer correctement le dispositif de retenue pour enfants. (→P.56)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives au système de classification de l'occupant du siège du passager avant

Observez les précautions suivantes concernant le système de classification de l'occupant du siège du passager avant. Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Portez la ceinture de sécurité correctement.
- Avant que quelqu'un ne s'asseye sur le siège du passager avant, assurez-vous que la languette de la ceinture de sécurité du passager avant n'est pas restée insérée dans la boucle.
- Lorsque vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité du siège du passager avant, assurez-vous que le voyant "AIRBAG OFF" n'est pas allumé. Si le voyant "AIRBAG OFF" est allumé, décrochez la languette de la rallonge de la boucle de ceinture de sécurité, puis raccrochez la ceinture de sécurité. Raccrochez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que le voyant "AIRBAG ON" est allumé. Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité alors que le voyant "AIRBAG OFF" est allumé, les coussins gonflables SRS du passager avant ne s'activeront pas, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.
- Ne placez pas de charge importante sur le siège ni dans les accessoires du passager avant (par ex. la poche du dossier).
- N'appliquez pas de pression du siège du passager arrière vers le siège du passager avant en appuyant vos mains ou vos pieds sur son dossier.
- Ne permettez pas à un passager arrière de soulever le siège du passager avant avec ses pieds ni d'appuyer sur le dossier avec ses jambes.
- Ne placez pas d'objets sous le siège du passager avant.

AVERTISSEMENT

- N’inclinez pas le dossier du passager avant jusqu’à ce qu’il entre en contact avec le siège arrière. Le voyant “AIRBAG OFF” pourrait alors s’allumer, ce qui indique que les coussins gonflables SRS du passager avant ne s’activeront pas en cas d’accident grave. Si le dossier entre en contact avec le siège arrière, ramenez-le à une position plus avancée, de sorte à éviter ce contact. Laissez le dossier du passager avant le plus droit possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison trop prononcée du dossier pourrait réduire l’efficacité du système de ceintures de sécurité.
- Si un adulte est assis sur le siège du passager avant, le voyant “AIRBAG ON” s’allume. Si le voyant “AIRBAG OFF” est allumé, demandez au passager de s’asseoir droit, bien au fond du siège, avec les pieds au sol et de porter sa ceinture de sécurité correctement. Si le voyant “AIRBAG OFF” reste allumé, demandez au passager de s’asseoir sur le siège arrière ou, si cela n’est pas possible, déplacez le siège du passager avant complètement vers l’arrière.
- Lorsque l’installation d’un dispositif de retenue pour enfants de type face à la route sur le siège du passager avant est inévitable, installez-le de la manière appropriée. (→P.58)
- Ne modifiez pas et n’enlevez pas les sièges avant.
- Ne donnez pas de coups de pied sur le siège du passager avant et ne le soumettez pas à un impact brutal. Sinon, la lampe témoin SRS pourrait s’allumer pour signaler une défaillance du système de classification de l’occupant du siège du passager avant. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Les dispositifs de retenue pour enfants installés sur les sièges arrière ne devraient pas entrer en contact avec les dossiers des sièges avant.
- N’utilisez pas d’accessoires de siège recouvrant la surface du coussin de siège, par exemple un coussin ou un couvre-siège.
- Ne modifiez pas et ne remplacez pas le capitonnage des sièges avant.

Rouler avec des enfants

Observez les précautions suivantes lorsque des enfants se trouvent dans le véhicule.
Utilisez un dispositif de retenue pour enfants adapté à l'enfant jusqu'à ce qu'il soit assez grand pour porter correctement la ceinture de sécurité du véhicule.

- Il est recommandé que les enfants s'asseyent sur les sièges arrière pour éviter tout contact accidentel avec le levier sélecteur de vitesses, le contacteur d'essuie-glace, etc.
- Utilisez le verrou de protection pour enfants aux portières arrière ou le contacteur de verrouillage des glaces pour éviter que les enfants n'ouvrent la portière pendant que le véhicule roule ou n'actionnent la glace assistée accidentellement. (→P.139, 161)
- Ne laissez pas de jeunes enfants actionner des équipements pouvant leur coincer des parties du corps, par exemple les glaces assistées, le capot, le coffre, les sièges, etc.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque des enfants sont à l'intérieur du véhicule

Ne laissez jamais d'enfants seuls à l'intérieur du véhicule; ne laissez jamais la clé du véhicule entre les mains d'enfants et ne leur permettez jamais de l'utiliser.

Les enfants pourraient arriver à faire démarrer le véhicule ou à faire passer la transmission au point mort. Les enfants pourraient aussi se blesser en jouant avec les glaces ou avec d'autres accessoires du véhicule. De plus, l'exposition à des températures très chaudes ou extrêmement froides à l'intérieur du véhicule pourrait être fatale aux enfants.

Dispositifs de retenue pour enfants

Avant d'installer un dispositif de retenue pour enfants dans le véhicule, certaines précautions doivent être observées, car il existe différents types de dispositifs de retenue pour enfants, différentes méthodes d'installation, etc., comme l'explique ce manuel.

Utilisez un dispositif de retenue pour enfants lorsque vous roulez avec un enfant de petite taille qui ne peut pas utiliser correctement la ceinture de sécurité. Pour la sécurité de l'enfant, installez le dispositif de retenue pour enfants sur un siège arrière. Assurez-vous de suivre la méthode d'installation qui se trouve dans le manuel d'utilisation du dispositif de retenue.

Table des matières

Éléments à retenir : P.56

Dispositif de retenue pour enfants : P.58

Lorsque vous utilisez un dispositif de retenue pour enfants : P.58

Méthode d'installation d'un dispositif de retenue pour enfants
- Fixé avec une ceinture de sécurité : P.61
- Fixé avec un ancrage LATCH pour dispositifs de retenue pour enfants : P.66
- Utilisation d'un support d'ancrage (pour la courroie supérieure) : P.68

Éléments à retenir

La législation des 50 États des États-Unis et celle du Canada imposent désormais l'utilisation de dispositifs de retenue pour enfants.

- Observez scrupuleusement les avertissements ainsi que les lois et règlements relatifs aux dispositifs de retenue pour enfants.
- Utilisez un dispositif de retenue pour enfants jusqu'à ce que l'enfant soit assez grand pour porter correctement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Choisissez un dispositif de retenue pour enfants qui s'adapte à votre véhicule et qui convient à l'âge et à la taille de l'enfant.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous roulez avec un enfant

Observez les précautions suivantes.
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

- Pour être protégé de façon efficace en cas d'accident ou de freinage brusque, un enfant doit être correctement retenu à l'aide d'une ceinture de sécurité ou d'un dispositif de retenue pour enfants correctement installé. Pour plus de détails sur l'installation, reportez-vous au manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfants. Le présent manuel contient des directives générales d'installation.
- Toyota recommande vivement l'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants adapté au poids et à la stature de l'enfant et installé sur le siège arrière. Selon les statistiques en matière d'accidents, l'enfant est plus en sécurité lorsqu'il est correctement assis dans un dispositif de retenue pour enfants installé sur le siège arrière plutôt que sur le siège avant.
- Tenir un enfant dans vos bras ou dans ceux d'un passager ne peut pas remplacer un dispositif de retenue pour enfants. En cas d'accident, l'enfant pourrait être projeté contre le pare-brise ou être écrasé entre l'habitacle et la personne qui le tient.

■ Manipulation d'un dispositif de retenue pour enfants

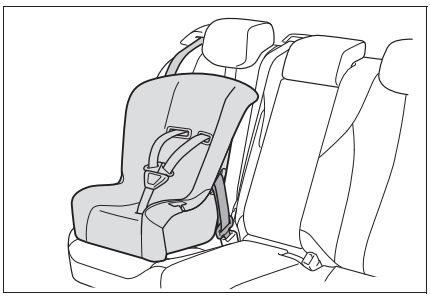
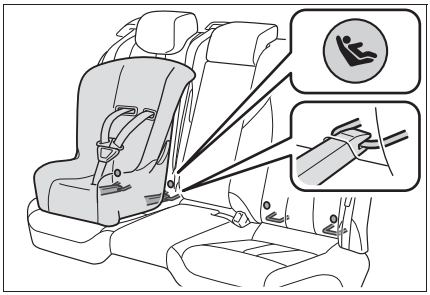
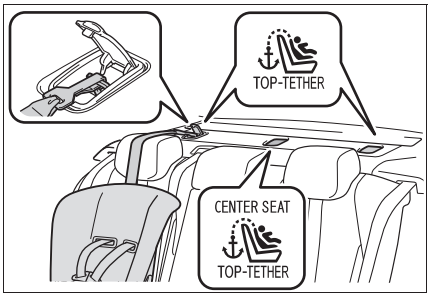
Si le dispositif de retenue pour enfants n'était pas fixé correctement en place, l'enfant ou les autres passagers pourraient subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.

- Si le véhicule était impliqué dans une violente collision lors d'un accident, etc., le dispositif de retenue pour enfants pourrait subir des dommages invisibles à l'œil nu. Dans ce cas, cessez d'utiliser le dispositif de retenue.
- Veillez à respecter scrupuleusement toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfants et assurez-vous que le dispositif est correctement fixé.
- Laissez le dispositif de retenue pour enfants installé correctement sur le siège, même s'il n'est pas utilisé. Ne rangez pas le dispositif de retenue pour enfants non fixé dans l'habitacle.
- Si vous devez détacher le dispositif de retenue pour enfants, sortez-le du véhicule ou rangez-le correctement dans le coffre.

Dispositif de retenue pour enfants

■ Méthodes d'installation des dispositifs de retenue pour enfants

Reportez-vous au manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfants pour confirmer la méthode d'installation à suivre.

Méthode d'installation		Page
Fixation à l'aide d'une ceinture de sécurité		P.61
Fixation à l'aide d'un ancrage LATCH pour dispositifs de retenue pour enfants		P.66
Fixation à l'aide des supports d'ancrage (pour la courroie supérieure)		P.68

Lorsque vous utilisez un dispositif de retenue pour enfants

■ Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants sur le siège du passager avant

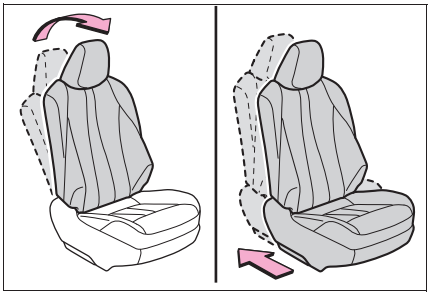
Pour la sécurité de l'enfant, installez le dispositif de retenue

pour enfants sur un siège arrière. Lorsque vous n'avez pas d'autre choix que d'installer le dispositif de retenue pour enfants sur le siège du passager avant, réglez le siège comme suit avant d'installer le dispositif de retenue pour enfants.

- Reculez le siège avant au maximum.
- Réglez l'inclinaison du dossier à la position la plus verticale.

Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants de type face à la route, réglez l'inclinaison du dossier jusqu'à ce qu'il soit parfaitement en contact avec le siège pour enfant s'il y a un espace entre le siège pour enfant et le dossier.

- Retirez l'appui-tête s'il gêne l'installation du dispositif de retenue pour enfants et qu'il peut être retiré. Sinon, placez l'appui-tête dans sa position la plus haute.



AVERTISSEMENT

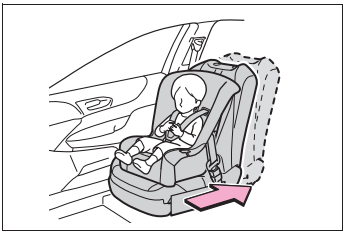
■ Lorsque vous utilisez un dispositif de retenue pour enfants

Observez les précautions suivantes.
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

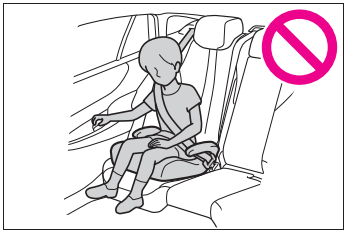
- N'installez jamais un dispositif de retenue pour enfants de type dos à la route sur le siège du passager avant, même si le voyant "AIRBAG OFF" est allumé. En cas d'accident, la force et la vitesse de déploiement du coussin gonflable du passager avant pourraient infliger à l'enfant des blessures graves, voire mortelles, si le dispositif de retenue pour enfants de type dos à la route était installé sur le siège du passager avant.
- Un dispositif de retenue pour enfants de type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant qu'en cas de nécessité absolue. Un dispositif de retenue pour enfants qui nécessite une courroie supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège du passager avant, étant donné qu'il n'y a pas d'ancrage de courroie supérieure pour le siège du passager avant.

AVERTISSEMENT

- Un dispositif de retenue pour enfants de type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant qu'en cas de nécessité absolue. Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants de type face à la route sur le siège du passager avant, réglez l'inclinaison du dossier à la position la plus verticale possible, reculez le siège le plus loin possible et relevez-le au maximum, même si le voyant "AIRBAG OFF" est allumé.



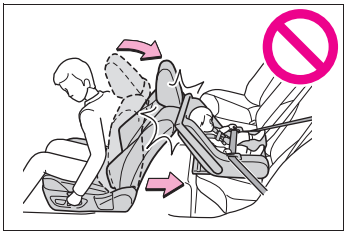
- Ne laissez pas l'enfant, même s'il est assis dans un dispositif de retenue pour enfants, reposer la tête ou une autre partie du corps contre la portière ou la zone du siège, du montant avant, du montant arrière ou des brancards de pavillon desquels un coussin gonflable SRS latéral ou un coussin gonflable SRS en rideau est susceptible de se déployer. La situation s'avérerait dangereuse si les coussins gonflables SRS latéraux ou en rideau se déployaient, et l'impact pourrait provoquer des blessures graves, voire mortelles, à l'enfant.



- Lors de l'installation d'un siège de rehausse, assurez-vous toujours que la ceinture épaulière est placée au centre de l'épaule de l'enfant. La ceinture doit être tenue à l'écart du cou de l'enfant, mais pas au point de tomber de son épaule.
- Utilisez un dispositif de retenue pour enfants adapté à l'âge et à la stature de l'enfant, et installez-le sur le siège arrière.

AVERTISSEMENT

- Si le siège du conducteur entrave le dispositif de retenue pour enfants et ne permet pas de fixer celui-ci correctement, fixez le dispositif de retenue pour enfants au siège arrière droit.



- Réglez le siège du passager avant afin qu'il ne gêne pas le dispositif de retenue pour enfants.

Dispositif de retenue pour enfants fixé avec une ceinture de sécurité

Un dispositif de retenue pour enfants en bas âge ou pour bébés doit être correctement fixé sur le siège à l'aide de la ceinture abdominale deux points ou trois points.

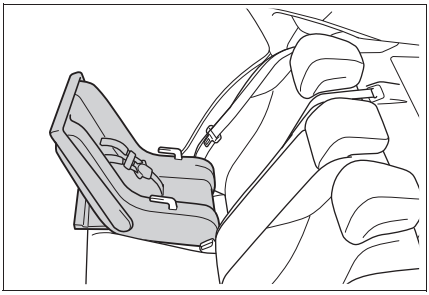
■ Installation d'un dispositif de retenue pour enfants à l'aide d'une ceinture de sécurité (ceinture avec fonction de verrouillage du dispositif de retenue pour enfants)

Installez le dispositif de retenue pour enfants conformément au manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfants.

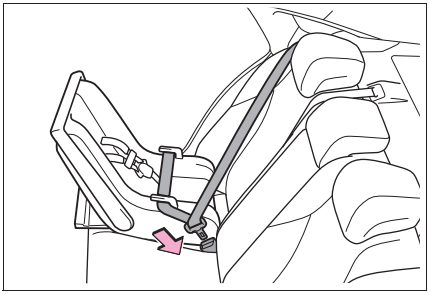
■ Siège pour bébé/siège modulable — de type dos à la route

1 Réglez l'appui-tête à sa position la plus basse. (→P.152)

2 Placez le dispositif de retenue pour enfants sur le siège arrière, dos à la route.

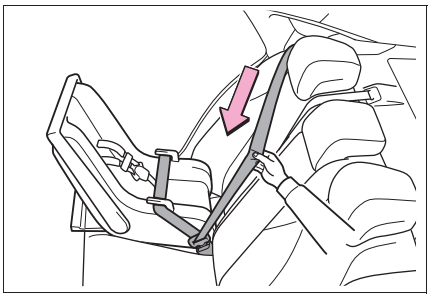


3 Passez la ceinture de sécurité dans le dispositif de retenue pour enfants et insérez la languette dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.



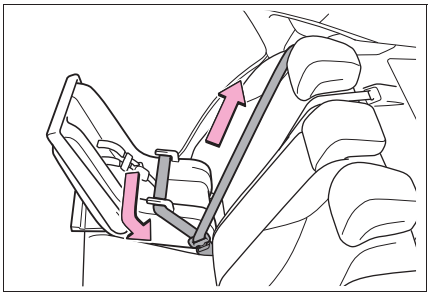
4 Déroulez complètement la ceinture épaulière, puis laissez-la s'enrouler afin d'activer le mode de verrouillage. En mode de verrouillage, la

ceinture ne peut pas être déroulée.



5 Tout en poussant le dispositif de retenue pour enfants bien au fond du siège arrière, laissez la ceinture épaulière s'enrouler jusqu'à ce que le dispositif de retenue pour enfants soit bien en place.

Une fois que la ceinture épaulière s'est enroulée jusqu'au point où il n'y a plus de jeu, tirez sur celle-ci pour vérifier qu'elle ne peut pas être déroulée.



6 Après avoir installé le dispositif de retenue pour enfants, remuez-le d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est installé de manière sécuritaire. (→P.64)

■ **Siège modulable — de type face à la route**

1 Réglez le siège

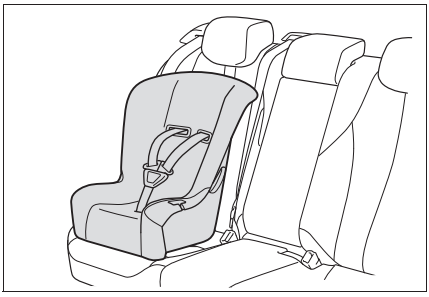
▶ Lorsque vous utilisez le siège du passager avant

Si vous n'avez pas d'autre choix que d'installer le dispositif de retenue pour enfants sur le siège du passager avant, reportez-vous à la P.58pour savoir comment régler le siège du passager avant.

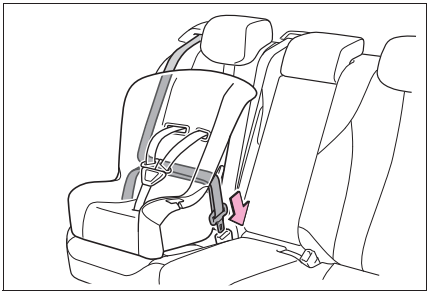
▶ Lorsque vous utilisez le siège arrière

Réglez l'appui-tête à sa position la plus basse. (→P.152)

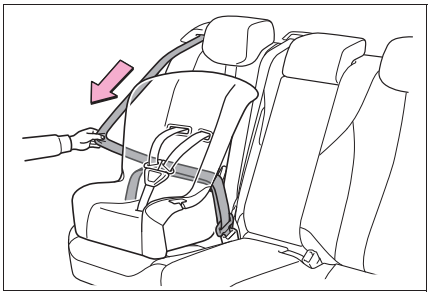
2 Placez le dispositif de retenue pour enfants sur le siège, face à la route.



3 Passez la ceinture de sécurité dans le dispositif de retenue pour enfants et insérez la languette dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.

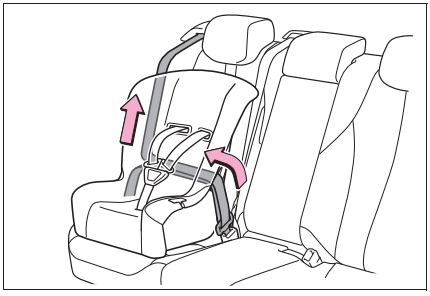


4 Déroulez complètement la ceinture épaulière, puis laissez-la s'enrouler afin d'activer le mode de verrouillage. En mode de verrouillage, la ceinture ne peut pas être déroulée.



5 Tout en poussant le dispositif de retenue pour enfants au fond du siège arrière, laissez la ceinture épaulière s'enrouler jusqu'à ce que le dispositif de retenue pour enfants soit bien en place.

Une fois que la ceinture épaulière s'est enroulée jusqu'au point où il n'y a plus de jeu, tirez sur celle-ci pour vérifier qu'elle ne peut pas être déroulée.



6 Si le dispositif de retenue pour enfants est doté d'une courroie supérieure, suivez la méthode d'installation indiquée dans le manuel d'utilisation du fabricant et fixez la courroie supérieure à l'ancrage de courroie supérieure. (→P.68)

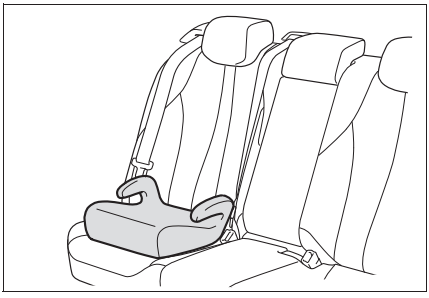
7 Après avoir installé le dispositif de retenue pour enfants, remuez-le d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est installé de manière sécuritaire. (→P.64)

■ Siège de rehausse

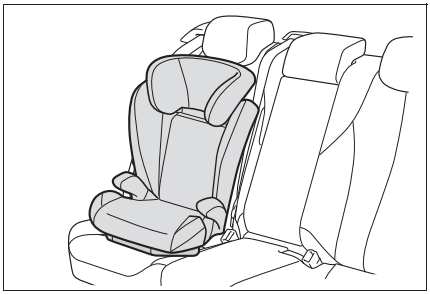
1 Si vous n'avez pas d'autre choix que d'installer le dispositif de retenue pour enfants sur le siège du passager avant, reportez-vous à la P.58pour savoir comment régler le siège du passager avant.

2 Placez le dispositif de retenue pour enfants sur le siège, face à la route.

▶ De type siège de rehausse

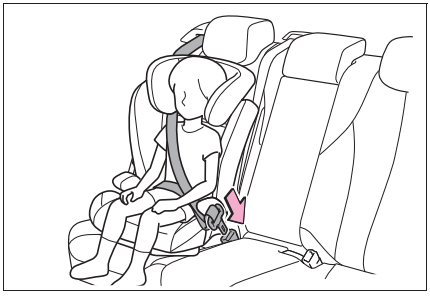


▶ De type dossier élevé



3 Asseyez l'enfant dans le dispositif de retenue pour enfants. Fixez la ceinture de sécurité sur le dispositif de retenue pour enfants conformément aux directives du fabricant, puis insérez la languette dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.

Vérifiez que la ceinture épaulière est placée correctement sur l'épaule de l'enfant et que la ceinture abdominale est le plus bas possible. (→P.33)

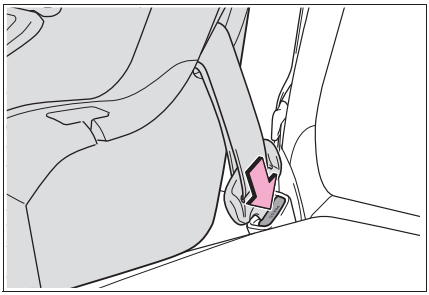


■ Retrait d'un dispositif de retenue pour enfants installé à l'aide d'une ceinture de sécurité

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et enroulez complètement la ceinture de sécurité.

Lorsque vous déverrouillez la boucle, le dispositif de retenue pour enfants pourrait se soulever alors que le coussin de siège reprend sa forme. Déverrouillez la boucle tout en maintenant le dispositif de retenue pour enfants enfoncé.

Étant donné que la ceinture de sécurité se rétracte automatiquement, accompagnez-la lentement jusqu'à sa position de rangement.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants

Observez les précautions suivantes.
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne laissez pas d'enfants jouer avec la ceinture de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroulait autour du cou d'un enfant, elle risquerait de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves, voire mortelles. Si cela arrivait et si la boucle ne pouvait pas être détachée, des ciseaux devraient être utilisés pour couper la ceinture.

AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que la ceinture et la languette sont verrouillées correctement et que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.
- Remuez le dispositif de retenue pour enfants dans tous les sens (vers la gauche, vers la droite, vers l'avant et vers l'arrière) pour vous assurer qu'il est installé de manière sécuritaire.
- Lors de l'installation d'un siège de rehausse, assurez-vous toujours que la ceinture épaulière est placée au centre de l'épaule de l'enfant. La ceinture doit être tenue à l'écart du cou de l'enfant, mais pas au point de tomber de son épaule.
- Suivez toutes les directives d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfants.
- Lorsque vous fixez certains types de dispositifs de retenue pour enfants sur les sièges arrière, vous pourriez ne pas être en mesure d'utiliser correctement les ceintures de sécurité des places situées à côté du dispositif sans gêner ce dernier ou réduire l'efficacité des ceintures de sécurité. Assurez-vous que votre ceinture de sécurité est bien ajustée lorsqu'elle passe au centre de votre épaule et au bas de vos hanches. Si ce n'est pas le cas ou si elle gêne le dispositif de retenue pour enfants, changez de place. Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants sur le siège central arrière, réglez les deux coussins de siège à la même position et alignez les deux dossiers selon le même angle d'inclinaison. Sinon, le dispositif de retenue pour enfants ne peut pas être fixé de façon sécuritaire, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles, en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.
- Si le siège est réglé, vérifiez de nouveau que le dispositif de retenue pour enfants est sécuritaire.

■ Lorsque vous installez un siège de rehausse

Pour éviter que la ceinture de sécurité ne passe en mode de verrouillage ALR, ne déroulez pas complètement la ceinture épaulière. Le mode ALR ne peut que resserrer la ceinture. Cela pourrait blesser l'enfant ou lui causer de l'inconfort. (→P.36)

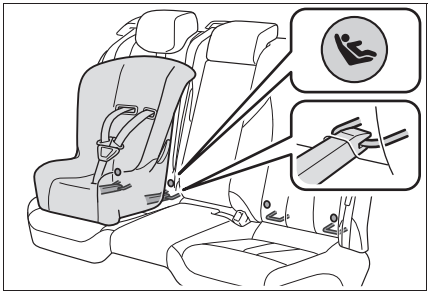
■ N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité

Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité lorsque vous fixez un dispositif de retenue pour enfants, la ceinture de sécurité ne maintiendra pas correctement le dispositif de retenue, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles, à l'enfant ou à d'autres passagers en cas de freinage ou de dérapage brusques, ou d'accident.

Dispositif de retenue pour enfants fixé avec un ancrage LATCH pour dispositifs de retenue pour enfants

■ Ancrages LATCH pour dispositifs de retenue pour enfants

Les sièges latéraux arrière disposent d'ancrages LATCH. (Des boutons indiquant l'emplacement des points d'ancrage sont fixés sur les sièges.)



■ Lorsque vous l'installez sur les sièges latéraux arrière

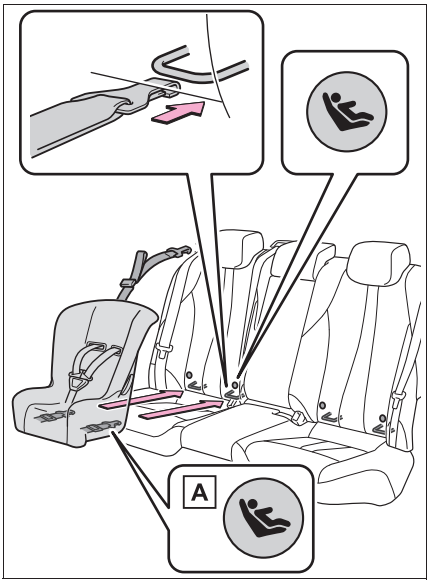
Installez le dispositif de retenue pour enfants conformément au manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfants.

1 Réglez l'appui-tête à sa position la plus basse. (→P.152)

2 Augmentez légèrement l'espace entre le coussin de siège et le dossier.

▶ Doté d'éléments de fixation inférieurs flexibles

3 Fixez les crochets des éléments de fixation inférieurs aux ancrages LATCH.
Pour le Canada :
Lorsque ce symbole figure sur un dispositif de retenue pour enfants, il indique [A] la présence d'un système de fixation inférieur.

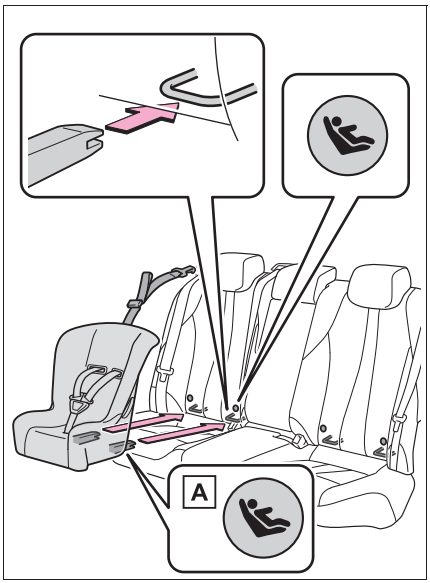


[A] Canada uniquement

▶ Doté d'éléments de fixation inférieurs rigides

3 Fixez les boucles aux ancrages LATCH.
Pour le Canada :
Lorsque ce symbole figure sur un dispositif de retenue pour enfants, il indique [A] la

présence d'un système de fixation inférieur.



A Canada uniquement

4 Si le dispositif de retenue pour enfants est doté d'une courroie supérieure, suivez la méthode d'installation indiquée dans le manuel d'utilisation du fabricant et fixez la courroie supérieure à l'ancrage de courroie supérieure. (→P.68)

5 Après avoir installé le dispositif de retenue pour enfants, remuez-le d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est installé de manière sécuritaire. (→P.64)

■ Lorsque vous l'installez sur le siège central arrière

Le siège central arrière n'est pas doté d'ancrages LATCH.

Cependant, vous pouvez utiliser les ancrages LATCH des sièges latéraux, qui sont espacés de 18,1 in. (460 mm), si les directives fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfants stipulent que ces ancrages avec un tel espacement peuvent être utilisés.

Vous ne pouvez pas installer sur le siège central un dispositif de retenue pour enfants doté d'éléments de fixation inférieurs rigides. Ce type de dispositif de retenue pour enfants ne peut être installé que sur le siège latéral.

■ Lois et réglementations relatives aux ancrages

Le système LATCH est conforme aux normes FMVSS225 ou CMVSS210.2.
Vous pouvez utiliser les dispositifs de retenue pour enfants conformes aux normes FMVSS213 ou CMVSS213.
Ce véhicule est conçu pour être conforme à la norme SAE J1819.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants

Observez les précautions suivantes.
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

- Lorsque vous utilisez les ancrages LATCH, assurez-vous qu'il n'y a pas de corps étrangers près des ancrages et que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le dispositif de retenue pour enfants.
- Suivez toutes les directives d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfants.
- Ne fixez jamais au même ancrage deux éléments de fixation d'un dispositif de retenue pour enfants. Lors d'une collision, un seul ancrage pourrait ne pas être assez solide pour retenir deux éléments de fixation d'un dispositif de retenue pour enfants et il pourrait se briser.
 Si les ancrages LATCH sont déjà utilisés, utilisez plutôt la ceinture de sécurité pour installer un dispositif de retenue pour enfants sur le siège central.
- Lorsque vous fixez certains types de dispositifs de retenue pour enfants sur les sièges arrière, vous pourriez ne pas être en mesure d'utiliser correctement les ceintures de sécurité des places situées à côté du dispositif sans gêner ce dernier ou réduire l'efficacité des ceintures de sécurité. Assurez-vous que votre ceinture de sécurité est bien ajustée lorsqu'elle passe au centre de votre épaule et au bas de vos hanches. Si ce n'est pas le cas ou si elle gêne le dispositif de retenue pour enfants, changez de place. Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Si le siège est réglé, vérifiez de nouveau que le dispositif de retenue pour enfants est sécuritaire.

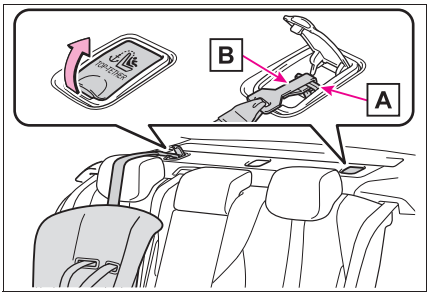
Utilisation d'un support d'ancrage (pour la courroie supérieure)

■ Supports d'ancrage (pour la courroie supérieure)

Chaque siège arrière dispose de supports d'ancrage.

Utilisez les supports d'ancrage lorsque vous fixez la courroie supérieure.

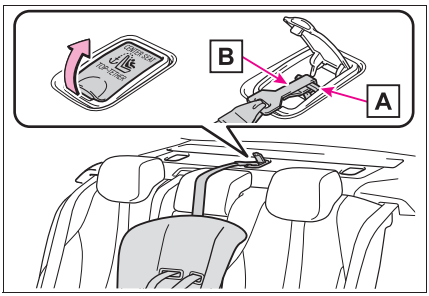
▶ Sièges latéraux arrière



A Supports d'ancrage

B Courroie supérieure

▶ Siège central arrière



A Support d'ancrage

B Courroie supérieure

■ Fixation de la courroie supérieure au support d'ancrage

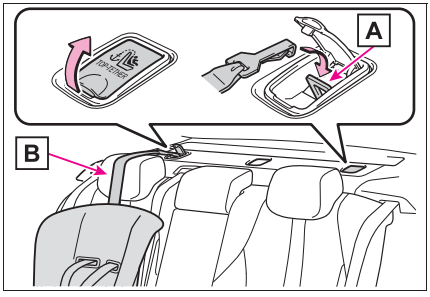
Installez le dispositif de retenue pour enfants conformément au manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfants.

1 Réglez l'appui-tête à sa position la plus basse. (→P.152)

2 Ouvrez le couvercle du support d'ancrage, attachez le crochet au support d'ancrage et tendez la courroie supérieure.

Assurez-vous que la courroie supérieure est bien fixée. (→P.64)

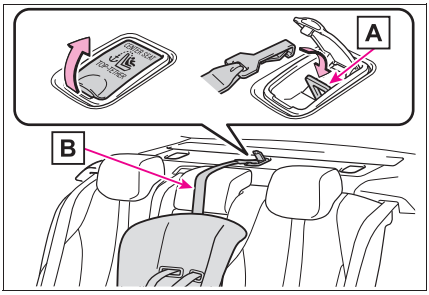
▶ Sièges latéraux arrière



A Crochet

B Courroie supérieure

▶ Siège central arrière



A Crochet

B Courroie supérieure

■ Lois et réglementations relatives aux ancrages

Le système LATCH est conforme aux normes FMVSS225 ou CMVSS210.2.
Vous pouvez utiliser les dispositifs de retenue pour enfants conformes aux normes FMVSS213 ou CMVSS213.
Ce véhicule est conçu pour être conforme à la norme SAE J1819.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants

Observez les précautions suivantes.
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Fixez fermement la courroie supérieure et assurez-vous que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.
- Ne fixez la courroie supérieure à rien d'autre qu'au support d'ancrage.

AVERTISSEMENT

- Suivez toutes les directives d'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfants.
- Assurez-vous que la courroie supérieure passe bien au-dessus du haut de l'appui-tête. Si la ceinture passe sous l'appui-tête, il est possible que le dispositif de retenue pour enfants ne puisse pas être fixé correctement.
- Si le siège est réglé, vérifiez de nouveau que le dispositif de retenue pour enfants est sécuritaire.

NOTE

■ Supports d'ancrage (pour la courroie supérieure)

Assurez-vous de fermer le couvercle lorsque vous ne les utilisez pas. Sinon, le couvercle peut être endommagé.

Safety Connect*

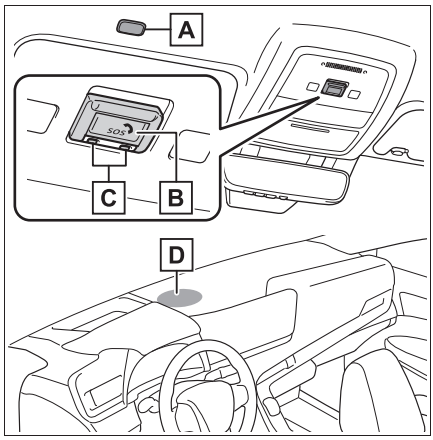
*: Si le véhicule en est doté

Safety Connect est un service télématique fonctionnant sur la base d'un abonnement qui utilise les données du système de géo-positionnement par satellite (GPS) et la technologie cellulaire intégrée pour offrir des fonctions de sécurité à ses abonnés. Safety Connect s'appuie sur le centre d'assistance désigné de Toyota qui est en service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Le service Safety Connect est accessible par abonnement et destiné aux véhicules sélectionnés, dotés d'équipement télématique.

En utilisant le service Safety Connect, vous acceptez d'être lié par le contrat de service d'abonnement télématique et ses modalités et conditions, qui sont en vigueur et modifiées de temps à autre, et dont une copie est à votre disposition sur Toyota.com. Toute utilisation du service Safety Connect est dès lors soumise à l'application de ces modalités et conditions.

Composants du système



A Microphone

B Bouton "SOS"

C Voyants DEL

D Haut-parleur

Homologation de Safety Connect

→P.592

Services

Les abonnés ont accès aux services Safety Connect suivants :

- Notification automatique en cas de collision*

Aide les conducteurs à recevoir une réponse adéquate de la part des fournisseurs de services d'urgence. (→P.73)

*: Brevet américain no 7.508.298 B2

- Localisation de véhicule volé

Aide les conducteurs en cas de vol du véhicule. (→P.73)

- Bouton d'assistance d'urgence ("SOS")

Permet au conducteur de communiquer avec le centre d'assistance. (→P.73)

- Assistance routière améliorée

Procure aux conducteurs divers services d'assistance routière. (→P.73)

Abonnement

Après avoir signé le contrat de service d'abonnement télématique et une fois inscrit, vous pouvez commencer à recevoir les services.

Diverses durées d'abonnement sont proposées à la vente. Pour plus de détails sur l'abonnement, contactez votre concessionnaire Toyota, téléphonez au numéro ci-dessous ou appuyez sur le bouton "SOS" de votre véhicule.

- États-Unis

1-800-331-4331

- Canada

1-888-869-6828

- Porto Rico

1-877-855-8377

Information sur les services Safety Connect

- Il ne sera pas possible de faire des appels téléphoniques en utilisant la technologie Bluetooth® du véhicule lors de la connexion Safety Connect.
- Safety Connect est disponible depuis l'automne 2009 sur des modèles Toyota sélectionnés (dans les États-Unis contigus uniquement). Le contact avec le centre d'assistance Safety Connect dépend de l'état opérationnel de l'équipement télématique, de la disponibilité de la connexion cellulaire, et de la réception du signal GPS, lesquels peuvent restreindre la capacité de joindre le centre d'assistance ou de recevoir l'aide des services d'urgence. Inscription et contrat de service d'abonnement télématique obligatoires. Diverses durées d'abonnement sont proposées; les frais varient selon la durée d'abonnement choisie et le lieu.
- Les services de notification automatique en cas de collision, d'assistance d'urgence et de localisation de véhicule volé fonctionneront aux États-Unis, y compris à Hawaï et en Alaska, à Porto Rico et au Canada, tandis que le service d'assistance routière améliorée fonctionnera aux États-Unis, à Porto Rico et au Canada.
- Les services de notification automatique en cas de collision, d'assistance d'urgence, de localisation de véhicule volé et d'assistance routière améliorée ne fonctionneront pas dans les Îles Vierges américaines.
 Pour les véhicules commercialisés dans les Îles Vierges américaines, aucun des services Safety Connect ne fonctionnera dans les Îles Vierges américaines ou à l'extérieur des Îles Vierges américaines.
- Les services Safety Connect ne sont pas soumis à l'article 255 du Telecommunications Act, et l'équipement n'est pas compatible avec le système ATS.

Langues

Le centre d'assistance Safety

Connect offrira une assistance dans plusieurs langues. Le système Safety Connect offrira des messages vocaux en anglais, en espagnol et en français. Lorsque vous vous inscrivez, veuillez préciser la langue choisie.

Lorsque vous contactez le centre d'assistance

Il peut s'avérer impossible de contacter le centre d'assistance si le réseau est occupé.

Voyants DEL de Safety Connect

Lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur ON, le voyant rouge s'allume pendant 2 secondes, puis s'éteint. Ensuite, le voyant vert s'allume, signalant que le service est actif.

Les séquences suivantes des voyants indiquent des conditions d'utilisation particulières du système :

- Voyant vert allumé = Service actif
- Voyant vert clignotant = Appel Safety Connect en cours
- Voyant rouge (sauf au démarrage du véhicule) = Défaillance du système (contactez votre concessionnaire Toyota)
- Aucun voyant (éteint) = Service Safety Connect inactif

Services Safety Connect

Notification automatique en cas de collision

En cas de déploiement de l'un des coussins gonflables ou de collision arrière grave, le système est conçu pour appeler automatiquement le centre d'assistance. Le préposé en service reçoit la position du véhicule; il tente alors de parler avec ses occupants afin d'évaluer le niveau d'urgence. Si les occupants ne sont pas en mesure de communiquer, le préposé considérera automatiquement l'appel comme étant une urgence. Il communiquera avec le fournisseur de services d'urgence le plus proche afin de décrire la situation et lui demandera d'envoyer de l'aide sur place.

Localisation de véhicule volé

Si votre véhicule est volé, Safety Connect pourra travailler avec les autorités locales afin de les aider à le repérer et à le récupérer. Une fois le rapport de police rempli, téléphonez au centre d'assistance Safety Connect au 1-800-331-4331 aux États-Unis, 1-877-855-8377 à Porto Rico ou 1-888-869-6828 au Canada, et suivez les directives de Safety Connect pour amorcer ce service.

En plus d'aider les forces de l'ordre à récupérer un véhicule volé, les données de localisation d'un véhicule doté de Safety Connect peuvent, dans certains cas, être partagées avec des tiers afin de localiser votre véhicule. De plus amples informations sont disponibles sur Toyota.com.

■ Bouton d'assistance d'urgence ("SOS")

En cas d'urgence sur la route, appuyez sur le bouton "SOS" pour joindre le centre d'assistance Safety Connect. Le préposé en service déterminera la position de votre véhicule, évaluera le niveau d'urgence et enverra l'aide nécessaire.

Si vous appuyez accidentellement sur le bouton "SOS", dites au préposé du centre d'assistance que vous n'êtes pas en situation d'urgence.

■ Assistance routière améliorée

L'assistance routière améliorée ajoute des données GPS au service d'assistance routière Toyota déjà inclus dans la garantie.

Les abonnés peuvent appuyer sur le bouton "SOS" afin de joindre un préposé du centre d'assistance Safety Connect qui pourra les aider avec un grand nombre de problèmes, tels que : remorquage, pneu à plat, livraison de carburant, etc. Pour une description des services d'assistance routière et de leurs limites, veuillez consulter les modalités et conditions de Safety Connect qui sont disponibles sur Toyota.com.

Informations sur la sécurité concernant Safety Connect

Important! Lisez ces informations sur l'exposition aux radiations des signaux radioélectriques avant d'utiliser Safety Connect.

Le système Safety Connect installé sur votre véhicule est un émetteur et un récepteur à faible puissance radioélectrique. Il reçoit et émet également des signaux radioélectriques (RF).

En août 1996, la Federal Communications Commission (FCC) a adopté des lignes directrices et des niveaux de sécurité concernant l'exposition aux RF pour les téléphones mobiles sans fil. Ces lignes directrices sont compatibles avec les normes de sécurité déjà établies par les organisations américaines et internationales de normalisation suivantes.

- ANSI (American National Standards Institute) C95.1 [1992]
- NCRP (National Council on

Radiation Protection and Measurement) Report 86 [1986]

- ICNIRP (Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants) [1996]

Ces normes s'appuient sur des évaluations complètes des publications scientifiques pertinentes, tenues régulièrement. Plus de 120 scientifiques, ingénieurs et médecins provenant d'universités, d'agences de santé gouvernementales et de l'industrie ont revu le corpus de recherche disponible afin d'établir la norme ANSI (C95.1).

La conception du système Safety Connect est conforme aux lignes directrices de la FCC ainsi qu'à ces normes.

Informations sur le logiciel libre et ouvert

Ce produit contient un logiciel libre et ouvert (LLO). Les informations de licence et/ou le code source de ce LLO peuvent être consultés à l'adresse suivante :

https://opensource.lge.com/osSch/list?types=ALL&search=TL21BNU

Système immobilisateur

Les clés du véhicule sont dotées de puces de transpondeur intégrées qui empêchent le système de pile à combustible de démarrer si une clé n'a pas été enregistrée auparavant dans l'ordinateur de bord du véhicule.

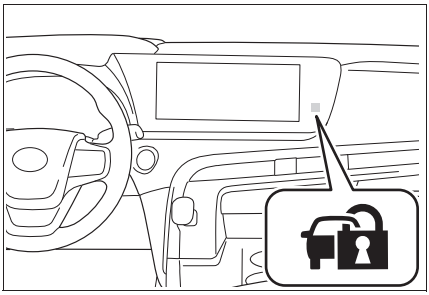
Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous le quittez.

Ce système est conçu pour aider à prévenir le vol du véhicule, mais il ne garantit pas une sécurité absolue contre tous les types de vols de véhicules.

Fonctionnement du système

Une fois que le contacteur d'alimentation a été désactivé, le voyant clignote pour indiquer que le système est en fonction.

Une fois que le contacteur d'alimentation a été placé sur ACC ou ON, le voyant cesse de clignoter pour indiquer que le système a été annulé.



■ Entretien du système

Le véhicule est doté d'un système immobilisateur sans entretien.

■ Conditions pouvant entraîner un mauvais fonctionnement du système

- Si la poignée de la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est très près d'une clé d'un système de sécurité (clé dotée d'une puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule ou en contact avec celle-ci

⚠ NOTE

■ Pour assurer le bon fonctionnement du système

Ne modifiez pas et ne retirez pas le système. En cas de modification ou de retrait, le bon fonctionnement du système ne serait plus assuré.

Alarme

L'alarme utilise de la lumière et du son pour donner l'alerte lors de la détection d'une intrusion.
L'alarme se déclenche dans les situations suivantes lorsqu'elle est activée :

- Une portière ou un coffre verrouillé est déverrouillé ou ouvert par un moyen autre que la fonction d'ouverture ou la télécommande. (Les portières se verrouilleront de nouveau automatiquement.)
- Le capot est ouvert.

Activation/désactivation/arrêt du système d'alarme

Éléments à vérifier avant le verrouillage du véhicule

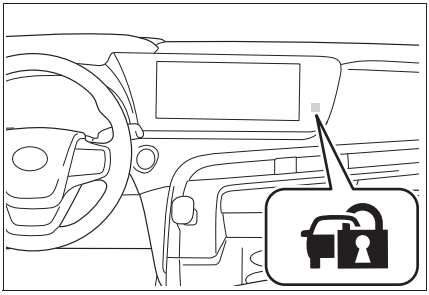
Pour éviter le déclenchement accidentel de l'alarme et prévenir le vol du véhicule, assurez-vous que :

- Personne n'est resté à l'intérieur du véhicule.
- Toutes les glaces sont fermées avant d'activer l'alarme.
- Aucun objet de valeur et aucun effet personnel n'ont été laissés à l'intérieur du véhicule.

Réglage

Fermez les portières, le coffre et le capot, puis verrouillez toutes les portières. Le système s'activera automatiquement au bout de 30 secondes.

Le voyant commence à clignoter, au lieu de rester fixe, lorsque le système est activé.



Désactivation ou arrêt

Utilisez l'une des méthodes suivantes pour désactiver ou arrêter les alarmes :

- Déverrouillez les portières ou le coffre à l'aide de la fonction d'ouverture ou de la télécommande.
- Placez le contacteur d'alimentation sur ACC ou ON, ou faites démarrer le système de pile à combustible. (L'alarme sera désactivée ou s'arrêtera après quelques secondes.)

Activation de l'alarme

L'alarme peut être activée si toutes les portières sont fermées, même lorsque le capot est ouvert.

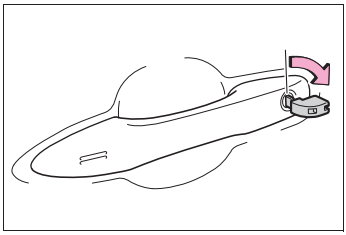
Entretien du système

Le véhicule est doté d'un système d'alarme sans entretien.

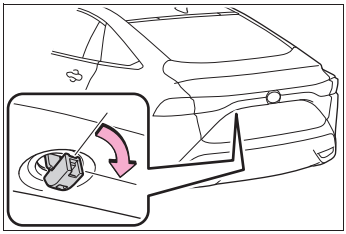
■ **Déclenchement de l'alarme**

L'alarme pourrait se déclencher dans les situations suivantes : (En arrêtant l'alarme, le système d'alarme est désactivé.)

- Pour le Canada : Les portières sont déverrouillées à l'aide de la clé mécanique.



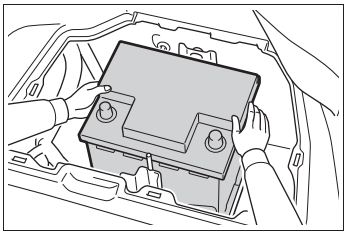
- Pour le Canada : Le coffre est ouvert à l'aide de la clé mécanique.



- Une personne à l'intérieur du véhicule ouvre une portière, le coffre ou le capot, ou déverrouille le véhicule.



- La batterie de 12 volts est rechargée ou remplacée lorsque le véhicule est verrouillé. (→P.523)



■ **Verrou de portière à activation par alarme**

Dans les cas suivants, en fonction de la situation, la portière peut se verrouiller automatiquement pour empêcher une entrée inappropriée dans le véhicule :

- Lorsqu'une personne dans le véhicule déverrouille la portière et que l'alarme est activée.
- Alors que l'alarme est activée, une personne dans le véhicule déverrouille la portière.
- Lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie de 12 volts

⚠ NOTE

■ **Pour assurer le bon fonctionnement du système**

Ne modifiez pas et ne retirez pas le système. En cas de modification ou de retrait, le bon fonctionnement du système ne serait plus assuré.

Préalarme

Si vous déverrouillez une portière à l'aide de la clé mécanique alors que l'alarme est en cours d'activation, une préalarme retentit pendant 10 secondes.

Si, au cours de ces 10 secondes, la portière est de nouveau verrouillée ou que la préalarme est arrêtée, une

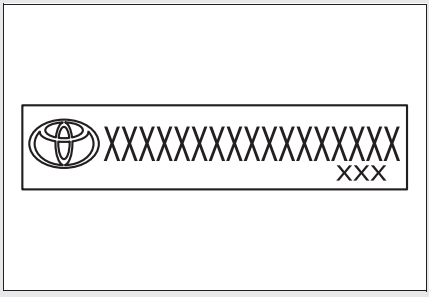
alarme retentira.

Utilisez l'une des méthodes suivantes pour désactiver ou arrêter la préalarme :

- Fermez les portières et verrouillez toutes les portières à l'aide du système Smart key ou de la télécommande.
- Placez le contacteur d'alimentation sur ACC ou ON, ou faites démarrer le système de pile à combustible. (L'alarme sera désactivée et s'arrêtera après quelques secondes.)

Étiquettes antivol (sauf pour le Canada)

Ces étiquettes sont fixées au véhicule pour réduire les vols de véhicules en facilitant la traçabilité et la récupération des pièces de véhicules volés. Ne les retirez pas sous peine de poursuites.



Système de pile à combustible

2

2-1. Véhicule électrique à pile à combustible

Caractéristiques des véhicules électriques à pile à combustible 82

Précautions relatives aux véhicules électriques à pile à combustible 87

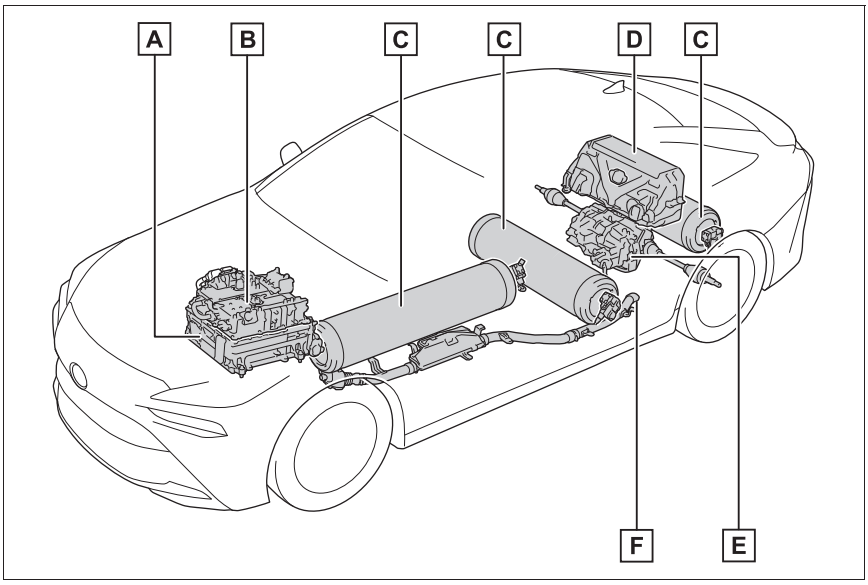
Conseils de conduite d'un véhicule électrique à pile à combustible 98

Caractéristiques des véhicules électriques à pile à combustible

Les véhicules électriques à pile à combustible fonctionnent efficacement à l'électricité, laquelle est générée par une réaction chimique entre l'hydrogène et l'oxygène dans ce qu'on appelle une pile à combustible, pour être stockée dans une batterie de traction et alimenter le moteur électrique (moteur de traction).

Le carburant utilisé est le H_2 (hydrogène gazeux comprimé), si bien que les seuls rejets à l'échappement sont l'eau et la vapeur d'eau. Ne rejetant aucun polluant comme le CO_2 (dioxyde de carbone) et les NO_x (oxydes d'azote), les véhicules électriques à pile à combustible sont parfaitement écologiques.

Composants des véhicules électriques à pile à combustible



L'illustration est un exemple servant à des fins d'explication; elle peut différer de la réalité.

A Pile à combustible

B Convertisseur de la pile à combustible et inverseur auxiliaire

C Réservoirs d'hydrogène

D Batterie de traction

E Moteur électrique (moteur de traction)

F Tuyau d'échappement

Bruits particuliers d'un véhicule électrique à pile à combustible

Du fait de l'absence de tout bruit de moteur et de vibrations, il est facile de croire à tort que le véhicule à pile à combustible est arrêté alors qu'il est toujours en marche, comme l'indique le voyant "READY" allumé. Pour la sécurité, veillez à toujours mettre la position de changement de vitesse sur P et à serrer le frein de stationnement lorsque vous stationnez.

Du fait de sa conception, votre véhicule électrique à pile à combustible comporte divers relais, vannes et pompes qui, en conditions normales d'utilisation, produisent certains bruits. C'est une caractéristique normale du véhicule, et en aucun cas le signe d'un mauvais fonctionnement.

Par ailleurs, ces bruits peuvent varier selon l'environnement ou les conditions d'utilisation.

Bruits perceptibles	Source des bruits
Bruits secs, cliquetis et claquements	Fonctionnement des relais et vannes des réservoirs d'hydrogène (Bruits perceptibles lorsque vous démarrez ou arrêtez le système de pile à combustible.)
Cognements	Le verrouillage de stationnement est engagé (Bruits perceptibles lorsque vous appuyez sur le contacteur de position P ou arrêtez le système de pile à combustible.)
Bruits d'aspiration, sifflements	Circulation du gaz dans le pistolet et les vannes (Bruits perceptibles lorsque vous faites le plein de carburant.)
• Bruits aigus • Bruits de pulsations • Bruits d'aspiration	Fonctionnement des pompes (En particulier, ces bruits peuvent être perceptibles lorsque vous démarrez le système de pile à combustible, accélérez après un arrêt, ou appuyez sur le contacteur H_2O. Le bruit peut être plus fort en mode Br ou lorsque le véhicule décélère à l'aide du régulateur de vitesse dynamique à radar.)

Bruits perceptibles	Source des bruits
• Vrombissements • Bruits aigus	Fonctionnement du moteur (En particulier, ces bruits peuvent être perceptibles lorsque vous accélérez et décélérez.)
Bruits d'air et de vidange	Purge d'eau de rejet ou d'air à l'échappement Peuvent également se manifester périodiquement au stationnement par temps froid, pour éviter le gel. (Bruits perceptibles lorsque vous arrêtez le véhicule ou le système de pile à combustible, lorsque vous êtes garé.)

Entretien, réparation, recyclage et mise au rebut

Communiquez avec votre concessionnaire Toyota pour toute question sur l'entretien, la réparation, le recyclage et l'élimination en fin de vie. Ne prenez pas à votre compte l'élimination en fin de vie de votre véhicule ou de n'importe lequel de ses pièces.

Conduite du véhicule

Le moteur électrique (moteur de traction) permet un départ et une accélération en douceur et puissants. Ce véhicule se conduit de la même manière qu'un autre à essence, sans que le conducteur ait à faire de manœuvres particulières. (→P.167) Le moteur ne faisant pas de bruit et le véhicule étant silencieux, on distingue le bruit de fonctionnement des pièces que seuls possèdent les véhicules électriques à pile à combustible. (→P.83)

Freinage à récupération d'énergie

Dans les situations suivantes, le véhicule produit de l'électricité lorsqu'il décélère, pendant sa marche.

- Vous relâchez la pédale d'accélérateur pendant que le véhicule roule et que la position de changement de vitesse est D.
- Vous enfoncez la pédale de frein pendant que le véhicule roule et que la position de changement de vitesse est D.

Recharge de la batterie de traction

Parce que l'électricité produite par la pile à combustible et le freinage à récupération d'énergie assure la recharge de la batterie de traction, il n'est pas besoin d'utiliser une source extérieure pour la recharger. Toutefois, en cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie de traction se décharge progressivement. C'est pourquoi vous devez faire rouler le véhicule au moins une fois tous les deux ou trois mois pendant au moins 30 minutes ou 10 miles (16 km).

Si la batterie de traction est entièrement déchargée et si vous ne pouvez plus démarrer le système de pile à combustible, contactez votre

concessionnaire Toyota.

■ **Charge de la batterie de 12 volts**

→P.523

■ **Bruits et vibrations propres à un véhicule électrique à pile à combustible**

Du fait de l'absence de tout bruit de moteur et de vibrations, il est facile de croire à tort que le véhicule électrique à pile à combustible est arrêté alors qu'il est toujours en marche, comme l'indique le voyant "READY" allumé. Pour la sécurité, veillez à toujours mettre la position de changement de vitesse sur P et à serrer le frein de stationnement lorsque vous stationnez.

Système de pile à combustible

Le système peut se comporter différemment par temps froid, car il peut appliquer une procédure spéciale pour le démarrage à froid, afin d'améliorer les performances de mise en route. (→P.181)

Les bruits de fonctionnement (→P.83), la purge de l'eau produite (→P.183), etc., diffèrent de ce que l'on connaît habituellement. Toutefois, il ne s'agit pas d'une anomalie.

Ravitaillement en carburant

Vous pouvez faire le plein en hydrogène gazeux comprimé dans les stations à hydrogène.

Pour plus d'informations sur l'hydrogène et le ravitaillement en carburant, consultez la section "Ouverture du panneau de réservoir" de ce manuel. (→P.213)

Système d'avertissement acoustique du véhicule

Les véhicules électriques à pile à combustible ne présentent pas de bruits mécaniques comme les véhicules à essence. Par conséquent, un son retentit pour aviser les personnes à proximité de la zone d'approche du véhicule; le volume de ce son varie en fonction de la vitesse du véhicule. Le son cesse lorsque la vitesse du véhicule dépasse environ 23 mph (37 km/h).

■ **À propos de l'avertissement acoustique**

Dans les cas suivants, il peut être difficile pour les personnes à proximité d'entendre le système d'avertissement acoustique du véhicule.

- Dans les zones très bruyantes
- S'il vente ou s'il pleut

De plus, comme le système d'avertissement acoustique du véhicule est installé à l'avant du véhicule, il pourrait être plus difficile à entendre pour les personnes situées derrière le véhicule que pour celles situées devant celui-ci.

■ **Si "Anomalie système alerte acoustique du véhicule Voyez votre concessionnaire" s'affiche sur l'écran multifonction**

Le système est peut-être défaillant. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

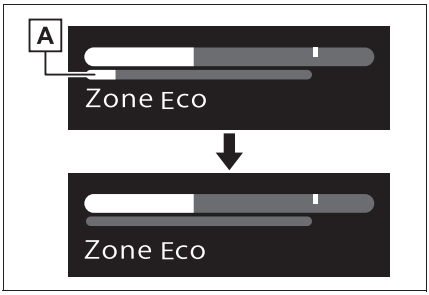
Conduite efficace prédictive*

*: Cette fonction ne peut être utilisée qu'aux États-Unis (continent). Elle ne peut pas être utilisée dans d'autres États et territoires, ni en Alaska et à Hawaï.

Ce système fonctionne selon la situation de conduite et les informations sur la circulation pour améliorer la consommation de carburant.
Pour plus de détails sur la conduite efficace prédictive, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Assistance à la décélération prédictive

- Lorsque le véhicule se rapproche d'un point de données de décélération prédictive enregistré dans le système de navigation, le système désactive la portée de fonctionnement de référence A du guidage d'accélération ECO (→P.118) sur l'écran multifonction pour encourager le conducteur à éviter une accélération excessive.



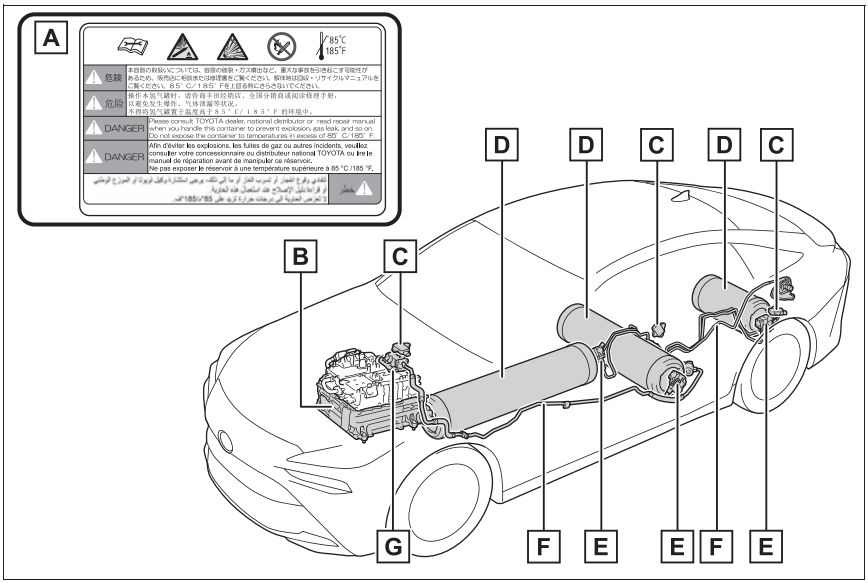
- Une fois la pédale d'accélérateur relâchée, la force du freinage à récupération d'énergie augmente en fonction des conditions de conduite afin de recharger plus efficacement la batterie de traction.

Précautions relatives aux véhicules électriques à pile à combustible

Composants du système

■ Pièces en contact avec l'hydrogène

Un véhicule électrique à pile à combustible embarque des réservoirs d'hydrogène (sous 10150 psi [70 MPa, 714 kgf/cm^2, 700 bar] de pression), une pile à combustible et des conduites d'hydrogène comme pièces en contact avec ce carburant. Lisez avec attention toutes les étiquettes d'avertissement disposées sur le véhicule.



L'illustration est un exemple servant à des fins d'explication; elle peut différer de la réalité.

A Étiquette d'avertissement

B Pile à combustible (pile à combustible et pompe à hydrogène)

C Détecteurs d'hydrogène

D Réservoirs d'hydrogène

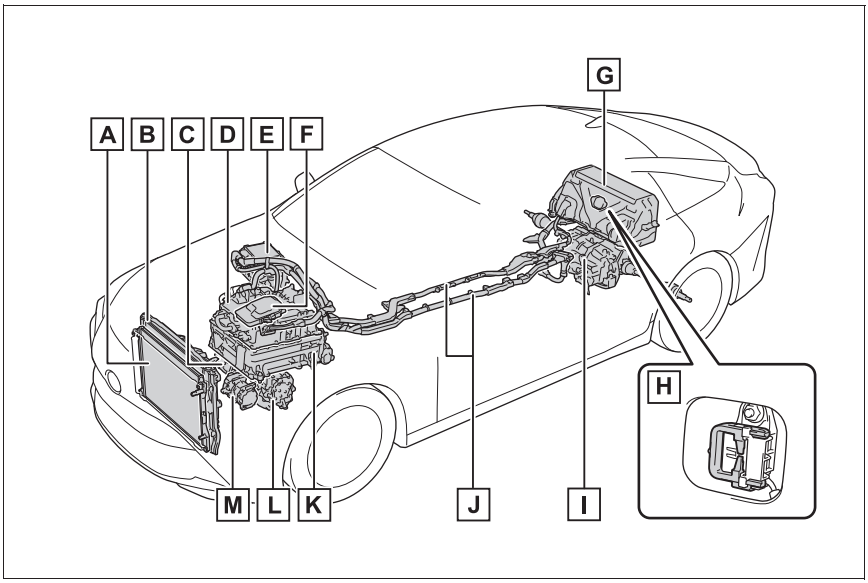
E Vannes des réservoirs d'hydrogène

F Conduites d'hydrogène

G Unité d’alimentation en hydrogène

■ Pièces sous haute tension et à haute température

Le véhicule électrique à pile à combustible comporte des composants haute tension (650 V au maximum), par exemple un bloc de pile à combustible, une batterie de traction, une unité de commande électrique, un convertisseur de pile à combustible, des câbles à haute tension (qui se distinguent des câbles basse tension par des caches de couleur orange), le moteur électrique (moteur de traction), etc., et des pièces à haute température, par exemple le radiateur pour le refroidissement. Lisez attentivement les descriptions suivantes avant d’utiliser le système de pile à combustible et manipulez-le correctement. Notez que des étiquettes d’avertissement comportant le symbole ⚠ sont apposées sur les composants haute tension pour vous rappeler qu’une manipulation minutieuse est nécessaire.



Ce schéma est proposé à titre illustratif uniquement, il est susceptible de présenter des différences avec le véhicule tel qu’il est en réalité.

A Radiateur de liquide de refroidissement de l’inverseur

B Radiateur de liquide de refroidissement de la pile à combustible

C Pompe à eau de la pile à combustible

D Convertisseur de la pile à combustible et inverseur auxiliaire

E Unité de commande électrique

F Radiateur de chauffage d'habitacle

G Batterie de traction

H Prise de service

I Moteur électrique (moteur de traction)

J Câbles à haute tension (orange)

K Pile à combustible (pile à combustible et pompe à hydrogène)

L Compresseur d'air

M Compresseur du climatiseur

■ **Si "Fuite hydrogène détectée Visitez votre concession." s'affiche sur l'écran multifonction**

Il y a certainement une fuite d'hydrogène gazeux en petite quantité. Faites contrôler le véhicule immédiatement par le concessionnaire Toyota le plus proche.

■ **Si "Arrêt syst. FCV, fuite hydro. Arrêtez dans lieu sûr Voir manuel du propriétaire" s'affiche sur l'écran multifonction**

- Il y a certainement une fuite d'hydrogène gazeux. Lorsqu'il y a une fuite d'hydrogène gazeux ou qu'une autre anomalie est détectée : →P.93
- Le climatiseur va s'arrêter automatiquement.

■ **Panne de carburant**

Lorsque le véhicule tombe en panne sèche et qu'il est impossible de démarrer le système de pile à combustible, ravitaillez suffisamment en carburant jusqu'à ce que la lampe témoin de basse réserve de carburant (→P.489) s'éteigne avant une tentative de démarrage. Il peut arriver que le redémarrage soit impossible si la quantité de carburant ravitaillé est trop faible.

■ **Pile à combustible**

- Selon les conditions d'utilisation, il peut arriver que la puissance fournie par la pile à combustible décline sur la durée de vie du véhicule. Toutefois, cela sera presque sans effet sur les performances dynamiques.
- Dans les situations suivantes, il peut arriver que la puissance fournie par la pile à combustible décline plus rapidement qu'en conduite normale :
 - Usage prolongé dans des régions où l'air est fortement chargé en poussière
 - Usage prolongé dans des régions à haut niveau de soufre (volcans ou sources chaudes par exemple).
 - Usage prolongé dans des régions où l'air présente des concentrations élevées en substances suivantes :

-Solvants organiques, tels que peinture et diluant

-Substances comme l'ammoniac

-Substances chlorées comme l'air

salin et les agents de dégivrage
- De l'eau salée pénètre dans le filtre à air
 Il est recommandé de remplacer le filtre à air et de nettoyer les composants environnants. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota
- Le système de pile à combustible a été démarré et arrêté un nombre de fois excessivement élevé
- Utilisation prolongée à des températures négatives
- Utilisation de carburant avec des impuretés non conformes à la norme ISO-14687

■ Réservoirs d'hydrogène

- Les réservoirs d'hydrogène sont des enceintes de stockage à haute pression remplis d'hydrogène gazeux comprimé. Le véhicule peut être ravitaillé dans les stations à hydrogène.
- Les réservoirs d'hydrogène sont associés à une date d'expiration. Il est impératif de ne pas conduire ou de ravitailler en carburant les véhicules équipés de réservoirs d'hydrogène expirés avant que ces derniers ne soient remplacés. La date d'expiration est inscrite à l'intérieur du panneau de réservoir. Adressez-vous à votre concessionnaire Toyota.
- Adressez-vous à votre concessionnaire Toyota si les réservoirs d'hydrogène ou les vannes doivent être mis au rebut.

■ Liquide de refroidissement de la pile à combustible

- Le liquide de refroidissement de la pile à combustible est un produit spécialement conçu pour elle, doté de propriétés hautement isolantes de l'électricité afin de refroidir en toute sécurité cette pièce fonctionnant sous haute tension.
- Ne jamais ajouter d'eau ni aucun autre liquide de refroidissement dans le système de refroidissement de la pile à combustible, sous peine de causer des dommages irréversibles.
- Consultez votre concessionnaire Toyota pour renouveler ou remplacer le liquide de refroidissement de la pile à combustible.

■ Filtre ionique

- Un filtre ionique protège les conduites de refroidissement de la pile à combustible, afin de préserver les propriétés isolantes normales du liquide de refroidissement.
- Il est nécessaire de changer périodiquement le filtre ionique. (→P.501) Contactez votre concessionnaire Toyota pour cet entretien périodique.

■ Tuyau d'échappement

- Lorsque vous désactivez le contacteur d'alimentation et que le système de pile à combustible est arrêté (→P.183) après avoir roulé, l'eau de rejet est évacuée à l'échappement. Prenez soin si vous vous tenez à l'arrière du véhicule d'éviter les écoulements ou les projections.
- Il est possible de purger manuellement l'échappement. Cela peut être souhaitable, par exemple, avant de stationner dans un garage. Pour ce faire, appuyez sur le bouton H_2O. (→P.198)
- Par temps froid, de la vapeur d'eau peut apparaître à l'échappement, sous la forme d'une fumée blanche rejetée par le tuyau d'échappement. Il ne s'agit pas d'une défaillance. Une brume blanche peut être émise du côté du véhicule en fonction de la direction du vent. En cas de doute, adressez-vous à votre concessionnaire Toyota.
- Si le tuyau d'échappement est bouché, le système de pile à combustible va s'arrêter.
- Dans l'état suivant quand il fait froid, une brume blanche peut être

émise. De la vapeur d'eau est émise afin de protéger le système, il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.
- Si plusieurs minutes se sont écoulées après l'ouverture du couvercle de carburant, par exemple pour faire le plein.
- Plusieurs heures se sont écoulées après avoir désactivé le contacteur d'alimentation.

■ Détecteurs d'hydrogène

Lorsque vous placez le contacteur d'alimentation sur ON, les détecteurs d'hydrogène s'activent.

■ Limitation de la puissance

Lorsque la puissance est limitée, il peut arriver que le véhicule n'arrive pas à accélérer, il peut même ralentir, alors même que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur. S'il n'est pas possible de tenir une vitesse suffisante pour circuler en toute sécurité, arrêtez le véhicule en lieu sûr à l'écart de la circulation. Les conditions suivantes peuvent en être la cause :

- Le liquide de refroidissement est peut-être en surchauffe. Cela peut être causé par des conditions de conduite telles que des accélérations et décélérations soudaines répétées, une conduite continue en côte, une conduite continue à haute altitude avec une charge élevée, etc. Dans de telles situations, "Surchauffe du système FCV Réduct. puissance" s'affiche sur l'écran multifonction et la puissance est limitée. Dès lors que la température du liquide de refroidissement revient à une valeur normale, la puissance est rétablie à son niveau normal. (→P.494)
- Le carburant restant est peut-être insuffisant. Après que la lampe témoin de basse réserve de carburant s'est allumée, la puissance disponible va être progressivement réduite afin d'accroître l'autonomie possible. Dès lors que vous en êtes à ce stade, vous ne pouvez plus parcourir qu'une courte distance. Refaites immédiatement le plein du véhicule en hydrogène.
- Par temps froid, la lampe témoin de basse réserve de carburant s'allume plus rapidement qu'à l'accoutumée, et la puissance disponible est réduite.

■ Ondes électromagnétiques (EMF)

- Les pièces et câbles sous haute tension des véhicules électriques à pile à combustible sont protégés par un blindage électromagnétique, et émettent par conséquent sensiblement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique.
- Votre véhicule pourrait causer une interférence sonore avec des pièces de radio fabriquées par des tiers.

■ Démarrage du système de pile à combustible dans un environnement extrêmement froid

Lorsque la batterie de traction est extrêmement froide (en dessous d'environ -22 °F [-30 °C]) en raison de l'influence de la température extérieure, il se peut qu'il soit impossible de faire démarrer le système de pile à combustible. Dans ce cas, essayez de nouveau de faire démarrer le système de pile à combustible une fois que la batterie de traction se sera réchauffée en raison de l'augmentation de la température extérieure, etc.

■ Batterie de traction

La batterie de traction a une durée de vie limitée. La durée de vie de la batterie de traction peut varier selon votre style de conduite et les conditions de circulation.

Caractéristiques de l'hydrogène gazeux

- L'hydrogène gazeux s'enflamme plus facilement que l'essence. Toutefois, il est plus léger que l'air et il se disperse rapidement. Le système et le réservoir d'hydrogène utilisent des mesures de protection efficaces contre les fuites de gaz. Cependant, si par hasard il y a une fuite de gaz, l'hydrogène gazeux est rapidement dilué jusqu'à ce qu'il ne soit plus inflammable.
- Tout comme l'essence et le gaz naturel, l'hydrogène gazeux ne présente pas de danger s'il est manipulé comme il convient. Lisez attentivement les caractéristiques synthétisées dans le tableau suivant pour bien les assimiler.

	Hydrogène gazeux	GPL (gaz de pétrole liquéfié)	Essence
État normal	Gazeux (plus léger que l'air)	Gazeux (plus lourd que l'air)	Liquide volatile (s'évapore facilement) (plus lourd que l'air)
Facilité à s'enflammer	Plus facilement que l'essence	Au même niveau que l'essence	—
Facilité à s'accumuler	• À l'air libre, se disperse en s'élevant et se dilue, si bien qu'il n'atteint pas des concentrations dangereuses • N'imprègne pas les vêtements	• Se disperse au sol ou au plancher • N'imprègne pas les vêtements	• Se disperse au sol ou au plancher • Imprègne les vêtements
Détectabilité	• Incolore et inodore, il est difficile à détecter par la vue ou l'odorat • Les détecteurs d'hydrogène du véhicule déclenchent l'affichage d'une alerte à l'écran multifonction	• Détectable à l'odeur et au bruit de fuite de gaz	• Détectable à l'odeur et à la couleur

Principes de base de la sécurité avec l'hydrogène

● Prévention des fuites

Les raccords des conduites d'hydrogène sont conçus pour prévenir les fuites.

L'étanchéité de tous les raccords est contrôlée à chaque inspection officielle du véhicule.

● Détection pour arrêter la fuite

- Le véhicule est muni de détecteurs d'hydrogène. Si les détecteurs d'hydrogène détectent une fuite, les vannes des réservoirs d'hydrogène se ferment automatiquement pour éviter que davantage d'hydrogène ne s'échappe.
- Le véhicule est équipé d'un capteur de collision. Si le capteur détecte une collision, les vannes des réservoirs d'hydrogène se ferment automatiquement pour éviter que l'hydrogène gazeux ne s'échappe d'une pièce endommagée.

● Dispersion des éventuelles fuites d'hydrogène gazeux

Les réservoirs d'hydrogène et leurs conduites sont situés à l'extérieur de l'habitable, ce qui permet par conception la dispersion dans l'atmosphère d'une éventuelle fuite de gaz.

● Élimination des sources de flamme

Par conception, aucune source de flamme n'est proche des conduites d'hydrogène.

⚠ AVERTISSEMENT

Pièces en contact avec l'hydrogène

● Ne jamais modifier, personnaliser ou démonter les pièces en contact avec l'hydrogène.

● Les réservoirs d'hydrogène, la pile à combustible, les conduites d'hydrogène et toutes les pièces de liaison sont remplies d'hydrogène gazeux. Ne pas déposer ces pièces ni les démonter. Vous pourriez en effet causer une fuite d'hydrogène gazeux, avec pour résultat un incendie ou une explosion où vous-même ou autrui pourriez être tué ou gravement blessé.

Lorsqu'il y a une fuite d'hydrogène gazeux ou qu'une autre anomalie est détectée

● Si vous constatez une fuite importante d'hydrogène gazeux, désactivez le contacteur d'alimentation, sortez du véhicule et éloignez-vous en. Protégez les abords avec une signalisation d'avertissement et tenez les sources de flamme à l'écart du véhicule. Si possible, faites-vous aider. Une fois l'action qui précède terminée, communiquez immédiatement avec votre concessionnaire Toyota.

● Si vous remarquez une fuite de gaz ou toute autre anomalie, arrêtez immédiatement le véhicule en un lieu sûr et bien ventilé, sortez du véhicule et éloignez-vous en.

● Si un message d'avertissement s'affiche à l'écran multifonction, arrêtez immédiatement le véhicule en un lieu sûr et bien ventilé.

Tuyau d'échappement

● Ne pas toucher directement l'eau ou la vapeur s'échappant du tuyau d'échappement. En effet, vous risqueriez de vous brûler au premier degré.

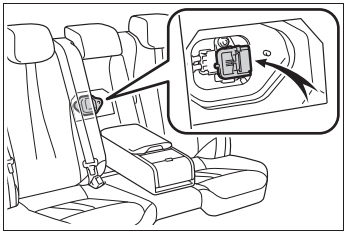
AVERTISSEMENT

- Dans le processus de génération de puissance, un véhicule électrique à pile à combustible produit de l'eau. L'eau ainsi produite et évacuée par le tuyau d'échappement est impropre à la consommation. Ne jamais boire l'eau évacuée par le tuyau d'échappement.
- Il est possible que vous remarquiez une odeur inhabituelle émanant du tuyau d'échappement pendant quelque temps après l'achat du véhicule neuf ou après une période prolongée d'inutilisation, mais ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement. Par ailleurs, cette odeur est inoffensive mais peut être désagréable, évitez donc de la respirer à l'échappement.

Précautions avec la haute tension et les températures élevées

Ce véhicule est équipé d'un circuit électrique à haute tension. Suivez les instructions ci-après étant donné que les hautes tensions peuvent causer de graves brûlures et une décharge électrique susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne jamais toucher, démonter, déposer ou remplacer les pièces, câbles (orange) ou connecteurs sous haute tension.
- Ne touchez pas aux composants haute tension. Ils sont extrêmement chauds, surtout lorsque le véhicule a roulé.
- Ne touchez jamais la prise de service dont est munie la batterie de traction. La prise de service sert à bloquer les hautes tensions provenant de la batterie de traction pendant l'entretien ou la réparation chez votre concessionnaire Toyota.



Précautions relatives aux accidents de la route

En cas d'accident, respectez les précautions qui suivent. À défaut, le risque existe qu'un incendie ou une décharge électrique se produise, avec pour conséquences des blessures graves, voire mortelles.

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire pour prévenir d'autres accidents. Mettez la position de changement de vitesse sur P et serrez le frein de stationnement.
- Vérifiez l'absence de toute fuite d'hydrogène.
 Toute fuite d'hydrogène entraîne l'affichage d'un message d'avertissement à l'écran multifonction. Les fuites importantes peuvent également être audibles.

AVERTISSEMENT

- Si vous constatez une fuite importante d'hydrogène gazeux, désactivez le contacteur d'alimentation, sortez du véhicule et éloignez-vous en. Protégez les abords avec une signalisation d'avertissement et tenez les sources de flamme à l'écart du véhicule. Si possible, faites-vous aider. Une fois l'action qui précède terminée, communiquez immédiatement avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas toucher aux pièces, câbles (orange) ou connecteurs sous haute tension.
- Si des fils électriques sont à découvert à l'intérieur ou à l'extérieur de votre véhicule, il y a un risque de décharge électrique. Ne touchez jamais aux fils électriques à découvert.
- Si vous constatez une fuite de liquide, ne le touchez pas avec les doigts, car il peut s'agir d'électrolyte issu de la batterie de traction. En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincez abondamment et immédiatement à l'eau claire et consultez un médecin dans les plus brefs délais.
- En cas d'incendie du véhicule, l'hydrogène gazeux à l'intérieur des réservoirs d'hydrogène est évacué vers le bas du côté droit et à l'arrière du véhicule, afin de limiter les dommages aux réservoirs d'hydrogène. Éloignez-vous du véhicule et ne restez pas du côté droit ni à l'arrière du véhicule.
- Si un incendie se déclare dans le véhicule, vous pouvez l'éteindre avec un extincteur de Classe A, B, ou C. Si vous utilisez de l'eau, noyez-en le véhicule avec une grande quantité prélevée à une bouche d'incendie.
- Si votre véhicule a besoin d'être remorqué, il doit l'être avec les roues arrière ne touchant plus le sol. Si les roues touchent le sol, le moteur électrique (moteur de traction) peut continuer à produire de l'électricité. Cela pourrait provoquer un incendie.

Batterie de traction

- Ne jamais revendre, céder ou modifier la batterie de traction. Pour éviter les accidents, les batteries de traction récupérées dans les véhicules mis au rebut sont collectées par les concessionnaires Toyota. Ne prenez pas à votre compte l'élimination en fin de vie de la batterie de traction.
 Si la batterie de traction n'est pas collectée dans le réseau qui convient, ce qui suit risque de se produire, avec pour conséquence des blessures graves, voire mortelles :

 • Le risque existe que la batterie de traction soit mise au rebut ou en décharge de manière illégale, ce qui est dangereux pour l'environnement. Par ailleurs, le risque existe qu'une personne touchant une partie sous haute tension soit victime d'une décharge électrique.

AVERTISSEMENT

- La batterie de traction est destinée à être utilisée exclusivement avec votre véhicule électrique à pile à combustible. Si la batterie de traction est utilisée hors de votre véhicule ou modifiée en quoi que ce soit, le risque existe qu'un accident se produise, notamment une décharge électrique, une réaction exothermique, une mise à feu, une explosion et une fuite d'électrolyte.

En particulier, la revente ou la cession de la batterie de traction expose le repreneur à des risques d'accident, car il est possible qu'il n'ait pas conscience de ces dangers. Veillez à l'informer du contenu informatif du présent Manuel du propriétaire.

- Si votre véhicule est mis hors service sans que la batterie de traction n'ait été déposée, il y a danger de décharge électrique grave en cas de contact avec les pièces, les câbles ou leurs connecteurs sous haute tension. (→P.88)
 Lors de la mise au rebut de votre véhicule, l'élimination en fin de vie de la batterie de traction doit être prise en charge par votre concessionnaire Toyota ou un atelier d'entretien qualifié. Si la batterie de traction n'était pas mise au rebut de la manière appropriée, elle pourrait provoquer une décharge électrique susceptible de causer des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ Batterie de traction

Ne transportez pas de grande quantité d'eau, par exemple des bouteilles pour rafraîchisseur d'eau, dans le véhicule. Si de l'eau giclait sur la batterie de traction, celle-ci pourrait être endommagée. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Liquide de refroidissement de la pile à combustible

Ne jamais ajouter d'eau ni aucun autre liquide de refroidissement dans le système de refroidissement de la pile à combustible, sous peine de causer des dommages irréversibles.

Système de coupure d'urgence

Lorsque le choc détecté lors d'un accident excède un niveau de violence donné, le système de pile à combustible est arrêté et le système isole le véhicule du courant haute tension.

Par ailleurs, l'alimentation en carburant est arrêtée aux vannes des réservoirs d'hydrogène. Si le système de coupure d'urgence s'active, il sera impossible de faire redémarrer votre véhicule. Pour redémarrer le système de pile à combustible, communiquez avec le concessionnaire Toyota.

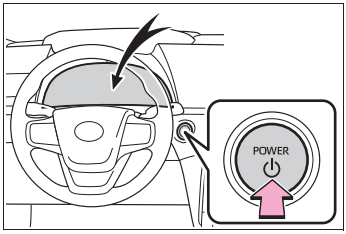
Si le système de coupure d'urgence ne fonctionne pas, le système de pile à combustible peut être arrêté de force en effectuant les procé-

dures suivantes*.

*: À utiliser uniquement en cas d'urgence.

- Maintenez le contacteur d'alimentation enfoncé pendant au moins 5 secondes.

Si le système de pile à combustible est arrêté de force, l'affichage de l'écran du compteur s'éteint.

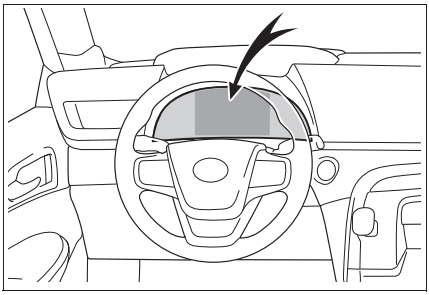


Si le système de pile à combustible est arrêté de force, le prochain démarrage pourrait prendre plus de temps que la normale ou échouer. L'arrêt répété du système de pile à combustible de cette manière peut entraîner une réduction de la puissance de sortie.

Message d'avertissement de pile à combustible

Un message s'affiche automatiquement lorsque le système de pile à combustible est défaillant ou une action inadaptée est tentée. (→P.494)

Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction, lisez ce message et suivez les directives.



Si une lampe témoin s'allume ou qu'un message d'avertissement s'affiche, ou si la batterie de 12 volts est débranchée

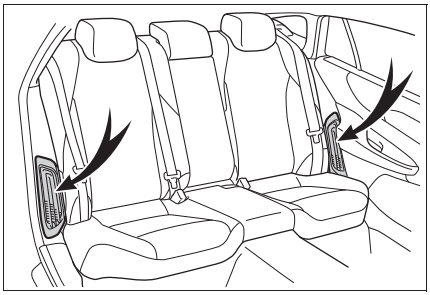
Il est possible que le système de pile à combustible ne puisse pas redémarrer.

Si le voyant "READY" ne s'allume pas, même en répétant la procédure de démarrage, contactez votre concessionnaire Toyota.

Évents d'admission d'air de la batterie de traction

Les évents d'admission d'air visant à refroidir la batterie hybride (batterie de traction) sont situés des deux côtés du dossier du siège arrière. Si les évents sont obstrués, cela peut nuire au refroidissement de la batterie de traction.

La consommation de carburant pourrait augmenter si la puissance d'entrée et de sortie de la batterie de traction est limitée et que la distance que le véhicule peut parcourir à l'aide du moteur de traction est réduite.



NOTE

■ **Évents d'admission d'air de la batterie de traction**

- Assurez-vous de ne pas obstruer les évents d'admission d'air avec quoi que ce soit, comme une housse ou un bagage. La puissance d'entrée et de sortie de la batterie de traction peut être limitée, entraînant alors une diminution de puissance de sortie et une défaillance de la batterie de traction.
- Nettoyez régulièrement les évents d'admission d'air afin d'empêcher toute obstruction. (→P.459)
- Ne laissez pas de l'eau ni de corps étrangers pénétrer dans les évents d'admission d'air, cela pourrait provoquer un court-circuit et endommager la batterie de traction.

Conseils de conduite d'un véhicule électrique à pile à combustible

Pour obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de consommation de carburant et d'autonomie, veuillez prêter attention aux points suivants :

Utilisation de l'indicateur du système de pile à combustible

En maintenant l'indicateur du système de pile à combustible dans la zone Eco affichée à l'écran multifonction, vous pouvez prolonger votre autonomie. (→P.111)

Fonctionnement de la pédale d'accélérateur/de la pédale de frein

Conduisez votre véhicule en douceur.

Évitez les accélérations et les décélérations brusques.

Accélérer et décélérer en douceur peut contribuer à abaisser la consommation de carburant.

Lorsque vous freinez

Si vous actionnez les freins en douceur et en temps opportun,

vous pouvez récupérer une plus grande quantité d'énergie électrique lorsque vous ralentissez.

Ralentissements

Les accélérations et les décélérations à répétition, ainsi que les longues attentes aux feux de circulation entraîneront une augmentation de la consommation de carburant. Vérifiez les bulletins de circulation avant de partir et évitez le plus possible les ralentissements. Lorsque vous conduisez dans un embouteillage, relâchez doucement la pédale de frein afin de permettre au véhicule d'avancer lentement, tout en évitant une surutilisation de la pédale d'accélérateur. Cela pourrait contribuer à réduire la consommation de carburant.

Utilisation du véhicule à forte puissance

Tout comme un véhicule électrique, un véhicule électrique à pile à combustible consomme le plus lorsque vous roulez en sollicitant beaucoup la puissance, comme en montagne ou à vitesse élevée par exemple. Modérez la vitesse du véhicule et roulez à allure constante.

Utilisation du mode de conduite Eco

Lorsque vous utilisez le mode de conduite Eco, le couple correspondant à l'effort exercé sur la pédale d'accélérateur peut être produit plus facilement que dans des conditions normales. De plus, le climatiseur (chauffage/refroidissement) fonctionnera le moins possible, améliorant l'économie de carburant. (→P.341)

Climatiseur

- N'utilisez le climatiseur que lorsque cela est nécessaire. Cela pourrait contribuer à réduire la consommation de carburant.
 En été : Utilisez le mode Recirculation d'air, lorsque la température ambiante est élevée. Cela contribuera à réduire la demande sur le climatiseur ainsi que la consommation de carburant.
 En hiver : Évitez de trop chauffer. Utilisez les sièges chauffants (si le véhicule en est doté) ou le volant chauffant (si le véhicule en est doté) pour éviter de devoir utiliser le chauffage de l'habitacle (→P.365).
- L'utilisation du mode Eco du climatiseur permet de réduire la consommation de carbu-

rant même lorsque le climatiseur est activé. (→P.357)

Vérification de la pression de gonflage des pneus

Assurez-vous de vérifier la pression de gonflage des pneus fréquemment. Une pression de gonflage des pneus inadéquate peut entraîner une augmentation de la consommation de carburant.
De plus, comme les pneus neige peuvent générer beaucoup de friction, les utiliser sur des routes sèches peut entraîner une augmentation de la consommation de carburant.
Utilisez des pneus qui conviennent à la saison.

Bagages

Le transport de bagages lourds entraînera une augmentation de la consommation de carburant.
L'installation d'un gros porte-bagages de toit entraînera également une augmentation de la consommation de carburant.

Informations et voyants relatifs à l'état du véhicule

3

3-1. Bloc d'instrumentation

Lampes témoins et voyants 102
Jauges et compteurs... 108
Écran multifonction 114
Écran de consommation/de contrôle d'énergie/de purification de l'air 123

Lampes témoins et voyants

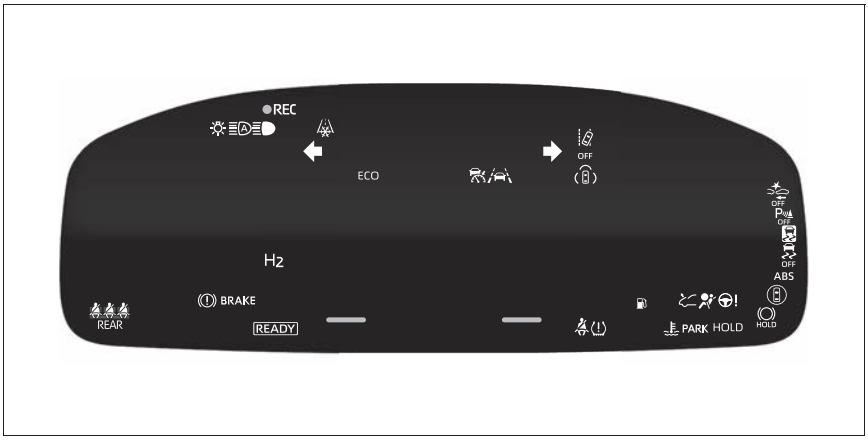
Les lampes témoins et les voyants du bloc d’instrumentation, du panneau central et des rétroviseurs extérieurs informent le conducteur de l’état des différents systèmes du véhicule.

Bloc d’instrumentation

À des fins explicatives, toutes les lampes témoins et tous les voyants sont allumés sur les illustrations suivantes.

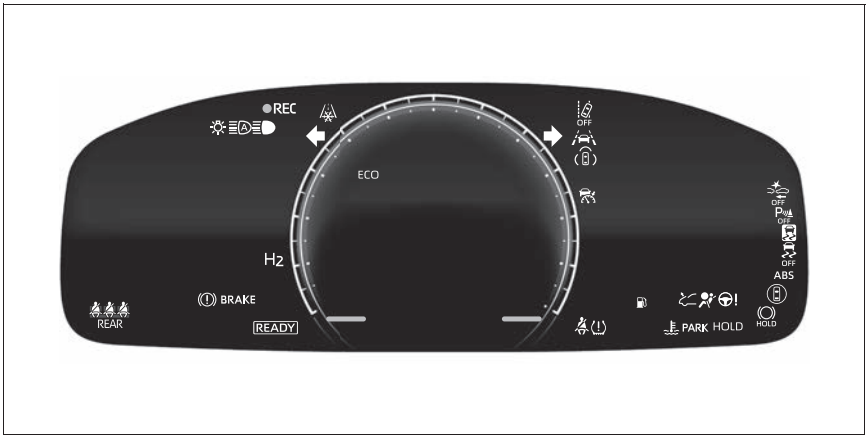
Vous pouvez modifier le type de compteur à partir de ⚙ sur l’écran multifonction. (→P.121)

- Type 1



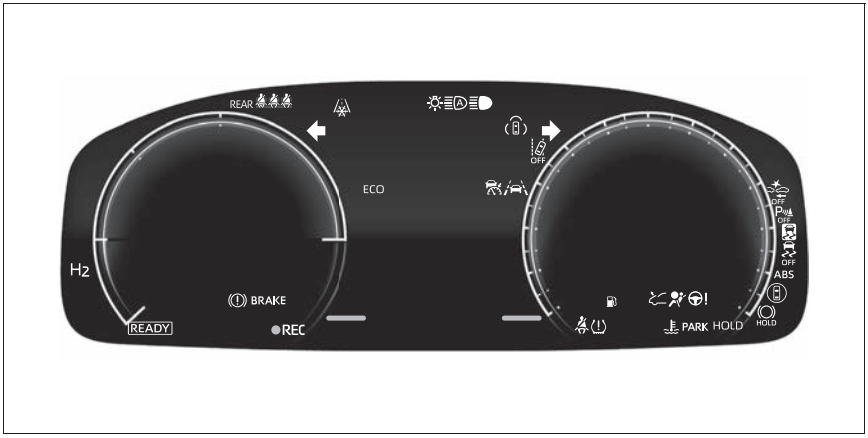
Les unités de mesure utilisées sur les compteurs et certains voyants peuvent varier selon la zone de vente.

● Type 2



Les unités de mesure utilisées sur les compteurs et certains voyants peuvent varier selon la zone de vente.

● Type 3



Les unités de mesure utilisées sur les compteurs et certains voyants peuvent varier selon la zone de vente.

Lampes témoins

Les lampes témoins informent le conducteur des défaillances dans les systèmes du véhicule indiqués.



Lampe témoin de fuite d'hydrogène[*1] (→P.482)



(États-Unis)

Lampe témoin du système de freinage[*1] (→P.482)



(Canada) (Rouge)

Lampe témoin du système de freinage[*1] (→P.482)



(Jaune)

Lampe témoin du système de freinage[*1] (→P.483)



(Rouge)

Lampe témoin de haute température du liquide de refroidissement (→P.483)



Lampe témoin de surchauffe du système de pile à combustible[*2] (→P.483)



Lampe témoin du système de charge[*2] (→P.483)



Lampe témoin SRS[*1] (→P.484)



Lampe témoin de capot surélevable[*1] (→P.484)



(États-Unis)

Lampe témoin ABS[*1] (→P.484)



(Canada)

Lampe témoin ABS[*1] (→P.484)



(Rouge)

Lampe témoin de la direction assistée électrique[*1] (→P.485)



(Jaune)

Lampe témoin de la direction assistée électrique[*1] (→P.485)



Lampe témoin PCS[*1] (→P.485)



(Jaune)

Voyant LDA (→P.485)



(Jaune)

Voyant LTA (→P.485)



(Jaune)

Voyant PDA (→P.486)



Voyant d'information du système d'assistance à la conduite[*1] (→P.486)



(Jaune)

Voyant du régulateur de vitesse dynamique à radar (→P.486)



(Jaune)

Voyant du régulateur de vitesse (→P.487)



Voyant OFF du système intuitif d'aide au stationnement[*1] (si le véhicule en est doté) (→P.487)



Voyant de dérapage[*1] (→P.487)



Lampe témoin d'utilisation incorrecte des pédales[*2] (→P.488)



(Clignote)

Voyant d'utilisation du maintien des freins[*1] (→P.488)



(États-Unis)
(Clignote)

Voyant de frein de stationnement (→P.488)


(Canada)
(Clignote)

Voyant de frein de stationnement (→P.488)



Lampe témoin de pression des pneus[*1] (→P.489)



Lampe témoin de basse réserve de carburant (→P.489)



Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant (→P.489)



Lampes témoins de rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière (→P.490)

[*1]: Ces lampes s'allument lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur ON pour indiquer qu'une vérification de système est en cours. Elles s'éteindront après l'activation du système de pile à combustible ou au bout de quelques secondes. Si la lampe ne s'allume pas ou si elle s'éteint, cela peut indiquer la défaillance d'un système. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

[*2]: Cette lampe s'allume sur l'écran multifonction avec un message.

AVERTISSEMENT

■ Si la lampe témoin d'un des systèmes de sécurité ne s'allume pas

Si l'une des lampes témoins de sécurité, par exemple la lampe témoin ABS ou SRS, ne s'allumait pas lorsque vous faites démarrer le système de pile à combustible, cela pourrait signifier que ces systèmes ne sont pas en mesure d'assurer votre protection en cas d'accident, ce qui serait susceptible de vous occasionner des blessures graves, voire mortelles. Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

NOTE

■ Pour éviter d'endommager le système de pile à combustible et ses composants

Votre véhicule est équipé d'une lampe témoin de haute température du liquide de refroidissement (→P.527), au lieu d'une jauge de température du liquide de refroidissement.
Le système de pile à combustible peut être en train de surchauffer si la lampe témoin de haute température du liquide de refroidissement clignote ou s'allume. Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire, laissez le système de pile à combustible refroidir complètement, puis vérifiez-le.

Voyants

Les voyants informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.


Voyant de clignotant (→P.192)


(États-Unis)
Voyant des phares (→P.200)


(Canada)
Voyant des feux arrière (→P.200)


Voyant des feux de route (→P.202)


Voyant AHB (→P.203)


(Bleu)
Voyant de basse température du liquide de refroidissement[*1]


Voyant du système Smart key[*2] (→P.180)


(*3)
Voyant du régulateur de vitesse (→P.286)


(*3)
Voyant du régulateur de vitesse dynamique à radar (→P.274)


(*3)
Voyant LDA (→P.246,255)



Voyant LDA OFF (→P.260)


(*3)
Voyant LTA (→P.246)


(*3)
Voyant PDA (→P.261)


Voyant d'information du système d'assistance à la conduite[*4, 6] (→P.300, 306, 318, 324, 329)



Voyant OFF du système intuitif d'aide au stationnement[*4, 6] (si le véhicule en est doté) (→P.312)


Voyant de détection du système intuitif d'aide au stationnement[*5] (si le véhicule en est doté) (→P.311)


(Clignote)
Voyant de dérapage[*6] (→P.344)



Voyant VSC OFF[*4, 6] (→P.344)



Lampe témoin PCS[*4, 6] (→P.233)


Voyants sur les rétroviseurs extérieurs[*7] (→P.300, 319)



Voyant d'attente du maintien des freins[*6] (→P.196)



Voyant d'utilisation du maintien des freins[*6] (→P.196)


Voyant de sécurité[*8] (→P.76, 77)



Voyant "READY" (→P.180)


Voyant de basse température extérieure[*9] (→P.112)



(États-Unis) Voyant de frein de stationnement (→P.193)


(Canada) Voyant de frein de stationnement (→P.193)



Voyant de mode Br (→P.187)



Voyant de mode de conduite Eco (→P.341)



Voyant du mode Sport (→P.341)



Voyant du mode Snow (→P.342)



Voyant "AIRBAG ON/OFF"*6, 8 (→P.50)


Voyant de feux d'arrêt



Voyant REC (→P.299)

*1: Indique que la température du liquide de refroidissement est basse.

*2: Cette lampe s'allume sur l'écran multifonction avec un message.

*3: Selon les conditions de fonctionnement du système, la couleur et l'état du voyant (éclairé/clignotant) changent.

*4: La lampe s'allume lorsque le système est désactivé.

*5: Véhicules non dotés d'un écran multimédia ou d'une caméra arrière.

*6: Ces lampes s'allument lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur ON pour indiquer qu'une vérification de système est en cours. Elles s'éteindront après l'activation du système de pile à combustible ou au bout de quelques secondes. Si les lampes ne s'allument pas ou si elles s'éteignent, cela peut indiquer la défaillance d'un système. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*7: Cette lampe s'allume sur les rétroviseurs extérieurs.

*8: Cette lampe s'allume sur le panneau central.

*9: Lorsque la température extérieure est d'environ 37 °F (3 °C) ou moins, le voyant clignote pendant environ 10 secondes, puis reste allumé.

■ Voyant OFF du système intuitif d'aide au stationnement (si le véhicule en est doté)

Véhicules non dotés d'un écran multimédia : Les voyants s'éteignent lorsque la position de changement de vitesse est placée sur R, que le système intuitif d'aide au stationnement soit activé ou désactivé.

■ Voyant de feux d'arrêt

Ce voyant s'allume lorsque les feux d'arrêt sont allumés par l'actionnement de la pédale de frein ou du système d'assistance à la conduite.

Jauges et compteurs

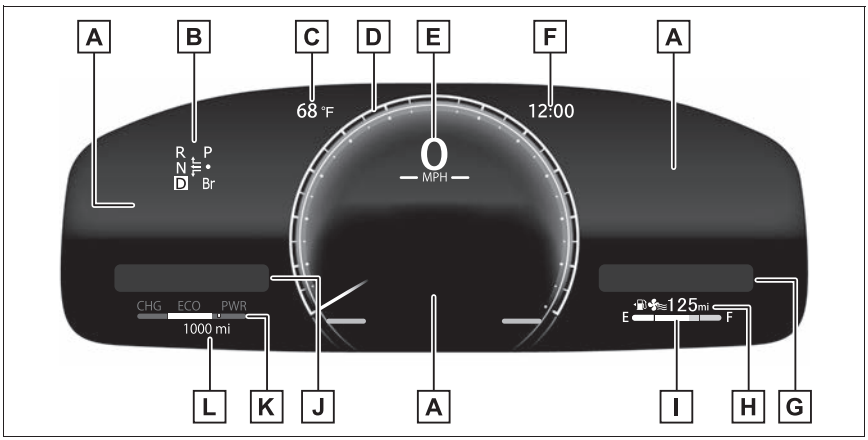
Les compteurs affichent diverses informations de conduite.

Affichage du compteur

■ Emplacement des jauges et des compteurs

Vous pouvez modifier le type de compteur à partir de ⚙ sur l'écran multifonction. (→P.121)

▶ Type 1/Type 2



Les unités de mesure peuvent varier en fonction de la destination prévue du véhicule.

A Écran multifonction

Présente au conducteur diverses données liées au véhicule. (→P.114)
Affiche des messages d'avertissement si une défaillance se produit. (→P.494)

B Indicateur de position de changement de vitesse (→P.186)

C Température extérieure (→P.112)

D Compteur analogique (type 2 uniquement)

Vous pouvez modifier le type de cadran du compteur analogique à partir de ⚙ sur l'écran multifonction. (→P.121)

Indicateur de vitesse analogique : Affiche la vitesse du véhicule.
Indicateur du système de pile à combustible : Affiche l'indicateur du sys-

tème de pile à combustible. (→P.111)

E Indicateur de vitesse numérique

Affiche la vitesse du véhicule.

F Montre de bord (→P.113)

Règle automatiquement l'heure en utilisant les données temporelles du GPS (horloge GPS).
Pour plus de détails, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

G Gadget logiciel (affichage lié au système audio)

Affiche la source audio ou la plage sélectionnée sur le compteur. (→P.120)
Lorsque la liste des éléments pour la zone d'affichage du contenu (→P.117) est affichée, le gadget logiciel ne s'affichera pas.

H Distance à parcourir avant la panne sèche

Affiche la distance de conduite possible calculée à partir de la consommation de carburant étudiée à partir de l'historique de conduite et de la quantité de carburant restant. (→P.112)

I Jauge de niveau de carburant

Affiche le niveau de carburant.

J Gadget logiciel (consommation de carburant)

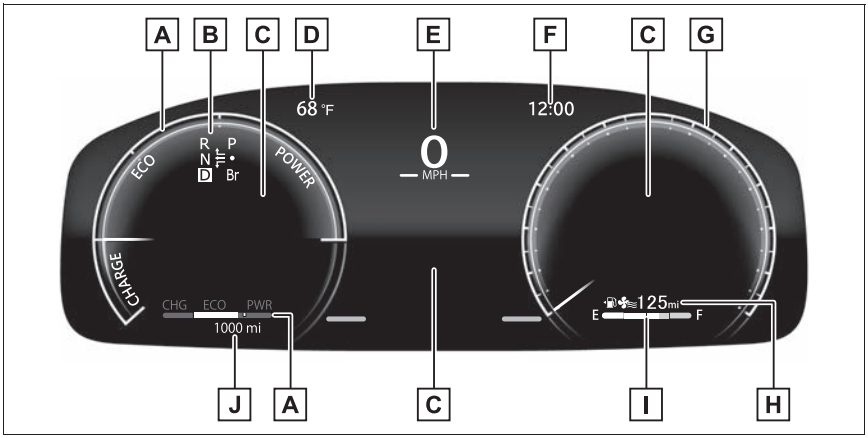
Affiche les données relatives à la consommation de carburant. (→P.118)
Lorsque la liste des éléments pour la zone d'affichage du contenu (→P.117) est affichée, le gadget logiciel ne s'affichera pas.

K Indicateur du système de pile à combustible

Affiche l'indicateur du système de pile à combustible (→P.111)

L Odomètre et compteur journalier (→P.113)

▶ Type 3



Les unités de mesure peuvent varier en fonction de la destination prévue du véhicule.

A Indicateur du système de pile à combustible

Affiche l’indicateur du système de pile à combustible (→P.111)

B Indicateur de position de changement de vitesse (→P.186)

C Écran multifonction

Présente au conducteur diverses données liées au véhicule. (→P.114)
Affiche des messages d’avertissement si une défaillance se produit. (→P.494)

D Température extérieure (→P.112)

E Indicateur de vitesse numérique

Affiche la vitesse du véhicule.

F Montre de bord (→P.113)

Règle automatiquement l’heure en utilisant les données temporelles du GPS (horloge GPS).
Pour plus de détails, reportez-vous au “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

G Indicateur de vitesse analogique

Affiche la vitesse du véhicule.

H Distance à parcourir avant la panne sèche

Affiche la distance de conduite possible calculée à partir de la consommation de carburant étudiée à partir de l’historique de conduite et de la quantité de carburant restant. (→P.112)

I Jauge de niveau de carburant

Affiche le niveau de carburant.

J Odomètre et compteur journalier (→P.113)

■ **Les compteurs et l'affichage s'allument lorsque**

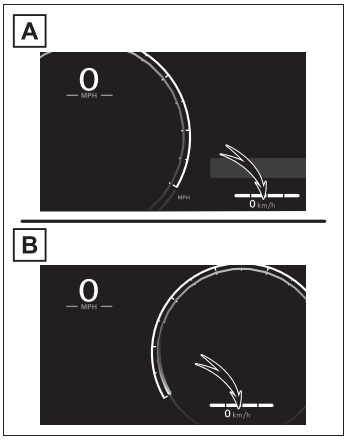
Le contacteur d'alimentation est sur ON.

■ **Lors du changement du mode de conduite**

La couleur d'arrière-plan est modifiée en fonction du mode de conduite sélectionné. (→P.341, 342)

■ **Si les unités de mesure de l'indicateur de vitesse peuvent être modifiées**

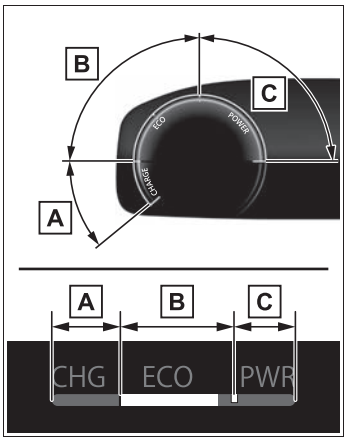
Les autres unités de mesure sont également affichées comme indiqué dans les illustrations.



A Type 1/Type 2

B Type 3

■ **Indicateur du système de pile à combustible**



A Zone de charge

Affiche l'état de récupération*.

L'énergie récupérée servira à charger la batterie de traction.

B Zone Eco

Indique que le véhicule roule de manière écologique.

En gardant l'aiguille de l'indicateur ou l'affichage à barres à l'intérieur de la zone Eco, vous pouvez conduire de manière plus écologique.

C Zone de puissance

Indique un dépassement de la plage de conduite écologique (pendant la conduite à pleine puissance, etc.)

*: Dans ce manuel, le terme "récupération" se rapporte à la conversion de l'énergie créée par le mouvement du véhicule en éner-

gie électrique.

Dans la situation suivante, l'indicateur du système de pile à combustible ne fonctionne pas.

- Le voyant "READY" n'est pas allumé.
- La position de changement de vitesse est dans une plage autre que D ou mode Br.

■ Affichage de la température extérieure

- Dans les situations suivantes, il se peut que la température extérieure affichée ne soit pas exacte ou que le changement de température à l'écran demande plus de temps qu'à l'habitude.
 - Lorsque le véhicule est arrêté ou que vous roulez à basse vitesse (moins de 12 mph [20 km/h])
 - Lorsque la température extérieure change subitement (à l'entrée ou à la sortie d'un garage, d'un tunnel, etc.)
- Lorsque "--" ou "E" est affiché, le système est peut-être défaillant. Apportez votre véhicule chez votre concessionnaire Toyota.
- Affiche la température extérieure dans la plage allant de -40 °F (-40 °C) à 122 °F (50 °C).
- Lorsque la température extérieure est d'environ 37 °F (3 °C) ou moins, le voyant  clignote pendant environ 10 secondes, puis reste allumé.

■ Distance à parcourir avant la panne sèche

- Affiche la distance de conduite possible calculée à partir de la consommation de carburant étudiée à partir de l'historique de conduite et de la quantité de carburant restant.
- Lorsque le climatiseur est en fonction, est affiché sous l'autonomie, et l'autonomie avec le climatiseur activé s'affiche.
- La distance de conduite réelle possible peut varier en fonction de la consommation de carburant, en fonction de l'environnement de conduite (météo, circulation, etc.) et des conditions (accélération soudaine, climatisation, etc.).
- Il est possible que l'autonomie soit réduite même lorsque le véhicule ne roule pas en raison de la consommation d'énergie du système.
- "--- mi (--- km)" sera affiché comme autonomie possible dans les cas suivants :
 - Lors du calcul du carburant restant (courte durée).
 - Lorsque la quantité de carburant résiduelle est sur "E".
 - Lorsqu'un dysfonctionnement survient et que l'autonomie possible ne peut pas être calculée.

■ Écran à cristaux liquides

→P.115

■ Informations sur le logiciel libre et ouvert

Ce produit contient un logiciel libre et ouvert (LLO). Les informations de licence et/ou le code source de ce LLO peuvent être consultés à l'adresse suivante.

https://www.yazaki-group.com/rd-tech/oss/880

■ Personnalisation

Vous pouvez personnaliser les jauges et les compteurs à partir de  sur l'écran multifonction.

(→P.553)

AVERTISSEMENT

■ Écran d’informations à basses températures

Laissez l’intérieur du véhicule se réchauffer avant d’utiliser l’écran d’informations à cristaux liquides. À des températures très basses, la réponse du moniteur d’affichage des informations peut être lente et les modifications à l’écran peuvent être retardées.

Affichage de l’odomètre et du compteur journalier

■ Éléments de l’affichage

- Odomètre

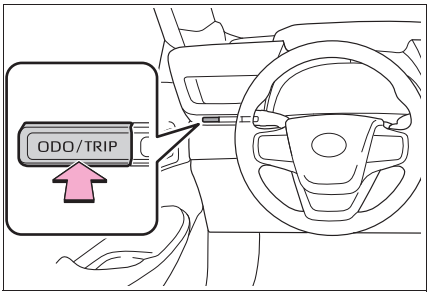
Affiche la distance totale parcourue par le véhicule.

- Compteur journalier A/Compteur journalier B

Affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro du compteur. Vous pouvez utiliser les compteurs journaliers A et B pour enregistrer et afficher séparément des distances distinctes.

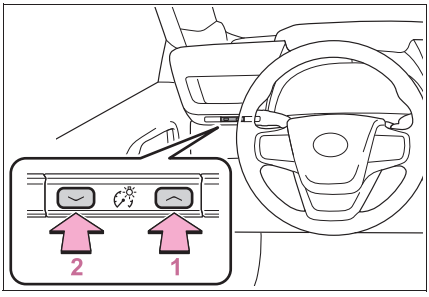
■ Changement d’affichage

Chaque fois que vous appuyez sur le contacteur “ODO/TRIP”, l’élément affiché est modifié. Lorsque le compteur journalier est affiché, il sera remis à zéro si vous maintenez le contacteur enfoncé.



Commande d’éclairage du tableau de bord

Vous pouvez régler la luminosité de l’éclairage du tableau de bord.



1 Plus lumineux

2 Plus sombre

■ Réglage de la luminosité du bloc d’instrumentation

Vous pouvez régler le niveau de la luminosité du bloc d’instrumentation séparément selon que les feux arrière sont allumés ou éteints. Cependant, dans un environnement bien éclairé (le jour, etc.), allumer les feux arrière ne changera pas la luminosité du bloc d’instrumentation.

Réglage de la montre de bord

Les montres de bord sur ce qui

suit peuvent être réglées sur l’écran du système multimédia.

- Écran multifonction
- Écran du système multimédia

Pour plus de détails, reportez-vous au “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

Écran des paramètres de la montre de bord

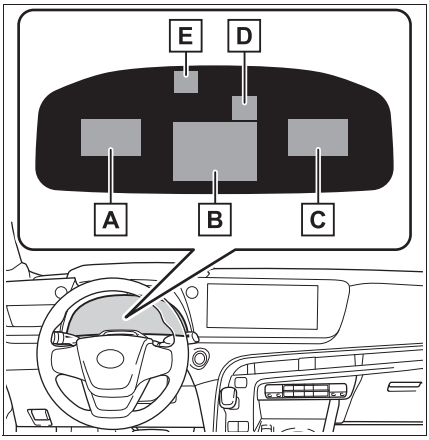
Si “Horloge :00” s’affiche lorsque ⚙ est sélectionné sur l’écran multifonction, le système est peut-être défaillant.
Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Écran multifonction

L’écran multifonction est utilisé pour afficher les informations relatives à la consommation de carburant et divers types d’informations relatives à la conduite. Vous pouvez également utiliser l’écran multifonction pour modifier les paramètres d’affichage et d’autres paramètres.

Éléments affichés

Les informations suivantes s’affichent dans chaque zone sur l’écran multifonction.



A Zone d’affichage du contenu (gauche)

B Zone d’affichage du contenu (centrale)

C Zone d’affichage du contenu (droite)

D Zone d'affichage des informations relatives aux systèmes d'aide à la conduite

Lorsque les informations relatives aux systèmes d'aide à la conduite sont affichées sur la zone d'affichage du contenu, l'état de fonctionnement du système ne s'affichera pas dans cette zone.

E Zone d'affichage RSA (aide sur les panneaux routiers) (→P.271)

■ **Zone d'affichage du contenu (centrale)**

- Vide
- Affichage des informations relatives aux systèmes d'aide à la conduite (→P.120)
- Affichage des paramètres (→P.121)
- Affichage de message d'avertissement
- Affichage de la carte (→P.120)

■ **Zone d'affichage du contenu (gauche)**

- Vide
- Consommation de carburant (→P.118)
- Écran de contrôle d'énergie (→P.123)

■ **Zone d'affichage du contenu (droite)**

- Vide
- Consommation de carburant (→P.118)
- Guidage d'accélération ECO/Score Eco (→P.118)
- Affichage des informations relatives aux systèmes d'aide à la conduite (→P.120)
- Affichage lié au système de navigation (→P.120)
- Affichage lié au système audio (→P.120)
- Informations de conduite (→P.120)
- Compteur journalier A/Compteur journalier B (→P.120)
- Écran de contrôle d'énergie (→P.121)
- Pression de gonflage des pneus (→P.121)

■ **Écran à cristaux liquides**

De petites taches ou des taches claires peuvent apparaître sur l'écran. Ce phénomène est caractéristique des écrans à cristaux liquides; il n'y a aucun risque à continuer d'utiliser l'écran.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Précautions relatives à l'utilisation pendant la conduite**

- Lorsque vous utilisez l'écran multifonction pendant que vous conduisez, soyez particulièrement attentif à la zone entourant le véhicule.
- Ne regardez pas sans cesse l'écran multifonction pendant que vous conduisez, car vous pourriez ne pas remarquer des piétons, des obstacles sur la route, etc., à l'avant du véhicule.

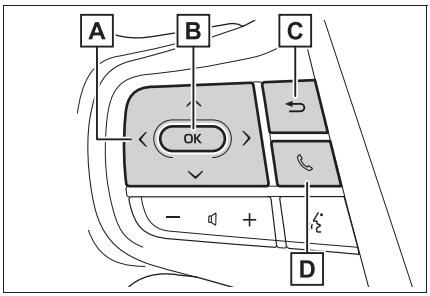
AVERTISSEMENT

■ **Écran d'informations à basses températures**

→P.113

Changement d'affichage

L'écran multifonction est actionné à l'aide des contacteurs de commande du compteur.



A ∧ / ∨ : Changez le contenu affiché et faites défiler l'écran vers le haut/vers le bas

〈 / 〉 : Changer l'écran et déplacer le curseur

B Appuyez : Entrer/Définir

Maintenez enfoncé : Réinitialiser/Afficher les éléments personnalisables

C Retour à l'écran précédent

D Composition/Réception d'appel et affichage de l'historique

Lié au système mains libres, la composition ou la réception d'appels est affichée.

Pour plus de détails sur le système mains libres, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

AVERTISSEMENT

■ **Précautions relatives à l'utilisation pendant la conduite**

Pour des raisons de sécurité, évitez autant que possible d'actionner le contacteur de commande du compteur pendant la conduite, et ne regardez pas sans cesse l'écran multifonction pendant que vous conduisez. Arrêtez le véhicule et actionnez le contacteur de commande du compteur. Si vous négligiez de le faire, une erreur de fonctionnement du volant pourrait se produire, occasionnant un accident imprévu.

Changement d'affichage

L'écran multifonction est actionné à l'aide des contacteurs de commande du compteur.

■ Modification du paramètre de type d'affichage des compteurs

Vous pouvez modifier le paramètre de type d'affichage des compteurs à partir de ⚙.

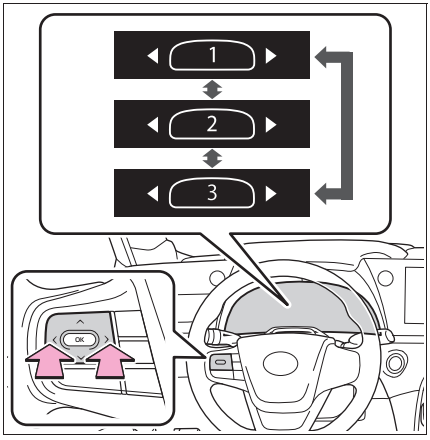
(→P.121)

■ Changement de l'écran

Sélectionnez des éléments parmi les 3 écrans disponibles pour les afficher sur chacune des 3 zones d'affichage du

contenu.

Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur ❮ ou ❯ pour faire défiler l'écran.



■ Changement des contenus d'affichage

Change les éléments affichés sur chaque zone d'affichage du contenu (gauche/centrale/droite).

1. Appuyez sur OK et maintenez-le enfoncé pour afficher le curseur sur la zone d'affichage du contenu (centrale).
2. Appuyez sur ❮ ou ❯ pour déplacer le curseur et sélectionner la zone d'affichage du contenu.
3. Appuyez sur ^ ou ⌄ pour sélectionner les éléments d'affichage.

■ Éléments affichés dans la zone d'affichage du contenu

Sélectionnez les éléments à activer/désactiver dans la zone d'affichage du contenu (droite).

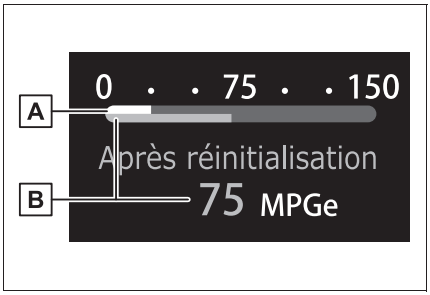
1. Maintenez OK enfoncé pour afficher la zone (centre).
2. Appuyez sur ❮ ou ❯ pour déplacer le curseur et sélectionner la zone d'affichage du contenu.
3. Appuyez sur ❯ pour afficher la liste des contenus.
4. Appuyez sur ^ ou ⌄ pour sélectionner les éléments d'affichage.
5. Appuyez sur OK pour activer/désactiver des éléments.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation pendant la conduite

Pour des raisons de sécurité, évitez autant que possible d'actionner les contacteurs de commande du compteur pendant la conduite, et ne regardez pas sans cesse l'écran multifonction pendant que vous conduisez. Arrêtez le véhicule et actionnez les contacteurs de commande des compteurs. Si vous négligiez de le faire, une erreur de fonctionnement du volant pourrait se produire, occasionnant un accident imprévu.

Consommation de carburant



A Consommation actuelle de carburant

Affiche la consommation actuelle de carburant instantanée.

B Consommation moyenne de carburant

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la réinitialisation de la fonction, ou la consommation moyenne de carburant après le démarrage du moteur ou le dernier plein de carburant.*1, 2, 3

La consommation moyenne de carburant sélectionnée par Fuel Economy sur l'écran ⚙ s'affiche.

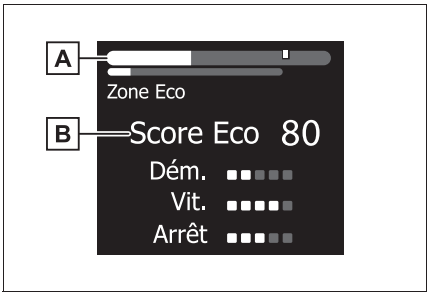
*1: Utilisez la consommation de carburant affichée comme référence uniquement.

*2: La consommation moyenne de carburant depuis le démarrage est remise à zéro chaque fois que le système de pile à combustible s'arrête.

*3: Vous pouvez réinitialiser la consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro de la fonction en maintenant OK enfoncé.

Guidage d'accélération ECO/Score Eco

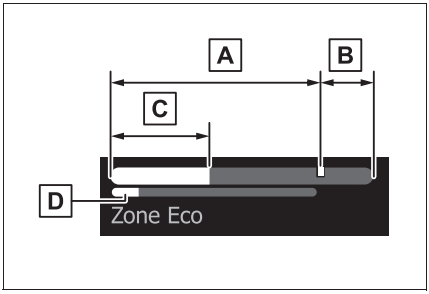
Affiche une portée de fonctionnement de référence pour l'utilisation de la pédale d'accélérateur en fonction des conditions de conduite, et un résultat de score qui évalue l'état actuel de la conduite.



A Guidage d'accélération ECO

B Score Eco

■ Guidage d'accélération ECO



A Zone Eco

Indique que le véhicule roule de manière écologique.

B Zone de puissance

Indique un dépassement de la plage de conduite écologique (pendant la conduite à pleine puissance, etc.).

C Accélération actuelle

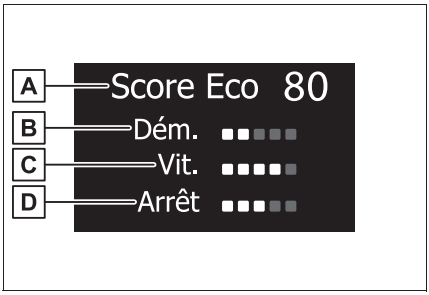
D Portée de fonctionnement de référence

Une zone s'affiche en vert dans la zone Eco qui peut être utilisée comme une portée de fonctionnement de référence pour l'utilisation de la pédale d'accélérateur en fonction des conditions de conduite, par exemple le démarrage et la conduite sur route.

L'affichage du guidage d'accélération ECO change en fonction de l'état de conduite, par exemple le démarrage ou la conduite sur route. Il est plus facile de conduire de manière écologique en suivant l'affichage qui indique les manœuvres de la pédale d'accélérateur et en restant dans la portée de fonctionnement de référence.

■ Score Eco

Les 3 méthodes de conduite Eco suivantes sont évaluées en 5 niveaux : Accélération de démarrage en douceur, conduite sans accélération brusque et arrêt en douceur. Lorsque le véhicule est arrêté, un score Eco sur 100 points sera affiché.



A Résultat du score

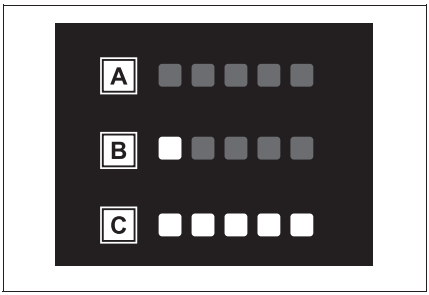
B État de démarrage Eco

C État de conduite sur route Eco

D État d'arrêt Eco

3 situations s'affichent pour chaque icône pendant la conduite.

● Comment lire l'affichage à barres



A Pas encore évalué

B Faible

C Élevé

- Une fois le système de pile à combustible démarré, le score Eco ne sera pas affiché tant que la vitesse du véhicule ne dépassera pas environ 19 mph (30 km/h).
- Le score Eco sera remis à zéro à chaque démarrage du système

de pile à combustible.

■ **Le Guidage d'accélération ECO/le score Eco ne fonctionneront pas lorsque**

Le Guidage d'accélération ECO/le score Eco ne fonctionneront pas dans les circonstances suivantes :

- L'indicateur du système de pile à combustible n'est pas en fonction.
- Vous conduisez le véhicule en utilisant le régulateur de vitesse dynamique à radar.

Affichage des informations relatives aux systèmes d'aide à la conduite

Sélectionnez pour afficher l'état opérationnel des systèmes suivants :

- LDA (système d'avertissement de sortie de voie) (→P.255)
- LTA (aide au maintien de la trajectoire) (→P.246)
- LCA (fonction d'aide au changement de voie) (→P.251)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar (→P.274)
- Régulateur de vitesse (→P.286)
- PDA (assistance à la conduite proactive) (→P.261)
- PCS (système de sécurité préventive) (→P.233)
- FCTA (alerte de trafic transversal avant) (→P.268)

Affichage de la carte

Affiche les données cartographiques en fonction du système de navigation.

Modifie la taille de la carte affichée lorsque vous appuyez sur OK.

Affichage lié au système de navigation

Sélectionnez pour afficher les informations suivantes liées au système de navigation :

- Guidage routier jusqu'à la destination
- Affichage de la boussole (affichage sur le pare-brise)

Affichage lié au système audio

Les conditions de fonctionnement du système audio peuvent être affichées sur l'écran multifonction.

Écran d'informations de conduite

■ **Informations de conduite**

2 éléments sélectionnés à l'aide du réglage "Élém info conduite" (vitesse moyenne, distance et temps total) peuvent être affichés verticalement.

Utilisez les informations affichées

comme référence uniquement.

Les éléments suivants s'afficheront.

- "Vitesse moyenne" : Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système de pile à combustible*
- "Distance" : Affiche la distance parcourue depuis le démarrage du système de pile à combustible*
- "Temps écoulé" : Affiche le temps écoulé depuis le démarrage du système de pile à combustible*

*: Ces éléments sont remis à zéro chaque fois que le système de pile à combustible s'arrête.

Informations de croisière

2 éléments sélectionnés à l'aide du réglage "Élém TRAJET A" ou "Élém TRAJET B" (vitesse moyenne, distance et temps total) peuvent être affichés verticalement.

Utilisez les informations affichées comme référence uniquement.

- "Vitesse moyenne" : Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis la remise à zéro de l'affichage*
- "Distance" : Affiche la distance parcourue depuis la remise à zéro de l'affichage*
- "Temps écoulé" : Affiche le temps écoulé depuis la remise à zéro de l'affichage*

*: Pour remettre à zéro un élément, affichez l'élément souhaité, puis maintenez enfoncé OK .

Écran de contrôle d'énergie

→P.123

Pression de gonflage des pneus

Affiche la pression de gonflage de chaque pneu.

Affichage des paramètres

Paramètres d'affichage des compteurs pouvant être modifiés

- Langue

Sélectionnez pour changer la langue affichée.

- Unités

Sélectionnez pour changer les unités de mesure affichées.

- Type de compteur

Sélectionnez pour changer le réglage de type de compteur.

- Style de compteur

Sélectionnez pour changer le style de compteur.

- Type de cadran

Sélectionnez pour changer de type de cadran.

- Affichage de consommation

de carburant

Choisissez entre après le départ/après la remise à zéro/après le plein pour modifier l'affichage de la consommation moyenne de carburant. (→P.118)

- Système de pile à combustible

Permet d'afficher ou de ne pas afficher le guidage d'accélération ECO. (→P.118)

- Informations de conduite et éléments Trip A/B

Sélectionnez cette option pour régler les premier et deuxième éléments de l'affichage des informations de conduite sur l'un des éléments suivants : vitesse moyenne du véhicule/distance/temps écoulé.

- Affichage contextuel

Sélectionnez pour activer/désactiver les affichages contextuels pour chaque système concerné.

- Réglage par défaut

Sélectionnez pour réinitialiser les paramètres d'affichage des compteurs au réglage par défaut.

■ Fonctions et paramètres du véhicule pouvant être modifiés

→P.553

■ Suspension de l'affichage des paramètres

- Vous ne pouvez pas modifier certains paramètres pendant que vous conduisez. Lorsque vous modifiez des paramètres, garez le véhicule dans un endroit sécuritaire.
- Si un message d'avertissement s'affiche, le fonctionnement de l'écran des paramètres sera suspendu.

> ⚠ NOTE
>
> **■ Lors de la configuration de l'écran**
>
> Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge, assurez-vous que le système de pile à combustible est en marche pendant que vous configurez les fonctions de l'écran.

Affichage de message d'avertissement

Sélectionnez pour afficher les messages d'avertissement et les mesures à prendre si une défaillance est détectée. (→P.494)

Fonction de suggestions

Affiche des suggestions pour le conducteur dans les situations suivantes. Pour sélectionner une réponse à une suggestion affichée, utilisez les contacteurs de commande du compteur.

■ Suggestion d'allumer les phares

Si le contacteur des phares est dans une position autre que  ou AUTO, et que la vitesse du véhicule atteint 3 mph (5 km/h) ou plus pendant un certain laps de temps lorsque l'environne-

ment est sombre, un message de suggestion s'affichera.

■ **Suggestion d'éteindre les phares**

Si les phares sont laissés allumés pendant un certain laps de temps après la désactivation du contacteur d'alimentation, un message de suggestion s'affichera.

Si la portière du conducteur est ouverte après la désactivation du contacteur d'alimentation, ce message de suggestion ne s'affichera pas.

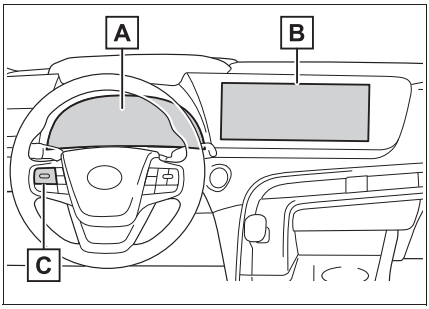
■ **Personnalisation**

Vous pouvez activer/désactiver la fonction de suggestions. (Fonctions personnalisables : →P.553)

Écran de consommation/de contrôle d'énergie/de purification de l'air

L'état du système de pile à combustible peut être affiché sur l'écran multifonction et sur l'écran multimédia.

Composants du système



A Écran multifonction

B Écran multimédia

C Contacteurs de commande du compteur

Écran de contrôle d'énergie

Vous pouvez utiliser l'écran de contrôle d'énergie pour vérifier l'état de conduite du véhicule, l'état de fonctionnement du système de pile à combustible et l'état de récupération d'énergie.

■ Procédure d’affichage

▶ Écran multifonction

Utilisez les contacteurs de commande du compteur, affichez l’écran de contrôle d’énergie sur l’écran multifonction. Pour plus d’informations sur l’écran multifonction, reportez-vous à la P.114

▶ Écran multimédia

1 Sélectionnez sur le menu principal.

2 Sélectionnez “Flux énergétique”.

■ Affichage

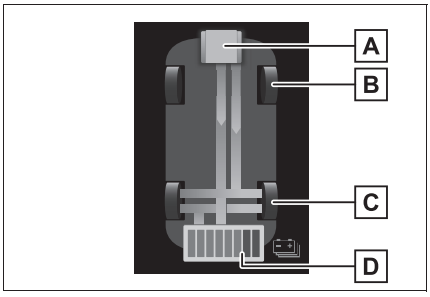
Lorsque l’énergie circule, une flèche s’affiche pour indiquer la direction du flux d’énergie.

Lorsque l’énergie ne circule pas, aucune flèche n’est affichée.

Bleu : Indique la recharge ou la récupération d’énergie électrique.

Jaune : Indique que l’énergie électrique est utilisée.

▶ Écran multifonction



L’illustration présente toutes les flèches à titre d’exemple, mais le contenu réel de l’affichage différera.

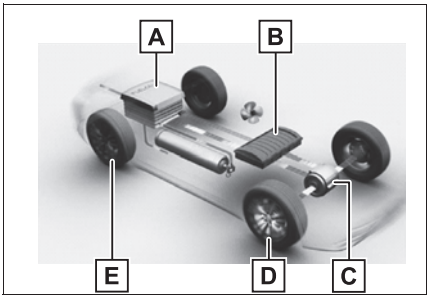
A Système de pile à combustible

B Pneus avant

C Pneus arrière

D Batterie de traction

▶ Écran multimédia



L’illustration présente toutes les flèches à titre d’exemple, mais le contenu réel de l’affichage différera.

A Système de pile à combustible

B Batterie de traction

C Moteur électrique (moteur de traction)

D Pneus arrière

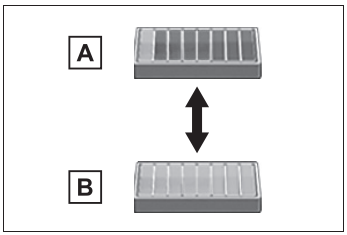
E Pneus avant

■ État de la batterie de traction

L’affichage indique 8 niveaux en fonction de la charge résiduelle de la batterie de traction.

- L’illustration présente l’écran multifonction à titre d’exemple.
- Ces illustrations sont présentées à titre d’exemple seulement; en conditions réelles, elles peuvent être légèrement différentes.

- L’affichage de la flèche de charge et de décharge électrique pour les fluctuations de l’affichage de la charge résiduelle de la batterie et l’indicateur du système de pile à combustible peuvent ne pas toujours correspondre. Toutefois, il ne s’agit pas d’une anomalie.



A Faible

B Élevé

Écran d’historique de la consommation de carburant (écran multimédia seulement)

■ Procédure d’affichage

1 Sélectionnez sur le menu principal.

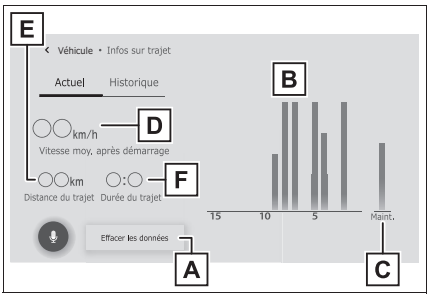
2 Sélectionnez “Infos sur trajet”.

■ Écran de consommation actuelle de carburant

Si un écran autre que celui de la consommation actuelle de carburant est affiché, touchez “Actuel”.

Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme référence.

L’illustration est présentée à titre d’exemple seulement; en conditions réelles, elle peut être légèrement différente.



A Remise à zéro des données de consommation

B Consommation de carburant au cours des 15 dernières minutes

C Consommation actuelle de carburant

D Vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système de pile à combustible

E Autonomie

F Temps écoulé depuis le démarrage du système de pile à combustible

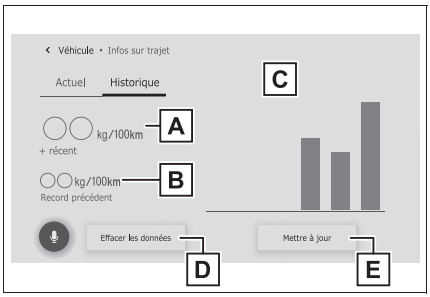
■ Écran de l’historique

Si un écran autre que l’écran de l’historique est affiché, appuyez sur “Historique”.

Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme référence.

Certains écrans peuvent différer en fonction du type de l’écran multimédia.

L'illustration est présentée à titre d'exemple seulement; en conditions réelles, elle peut être légèrement différente.



A La plus récente consommation de carburant

B Meilleure consommation de carburant enregistrée

C Antécédents précédents de consommation de carburant

D Remise à zéro des données de l'historique

E Mise à jour des données de la plus récente consommation de carburant

■ Mise à jour des données de l'historique

Mettez à jour la plus récente consommation de carburant en sélectionnant "Mettre à jour" pour mesurer de nouveau la consommation actuelle de carburant.

■ Remise à zéro des données

Vous pouvez supprimer les données de consommation en sélectionnant "Effacer".

■ Autonomie

Affiche la distance maximale estimée pouvant être parcourue avec la quantité de carburant résiduelle dans le réservoir.

Cette distance est calculée en fonction de votre consommation moyenne de carburant.

C'est pourquoi il peut y avoir un écart entre la distance réelle pouvant être parcourue et celle affichée.

Écran de purification de l'air (écran multimédia)

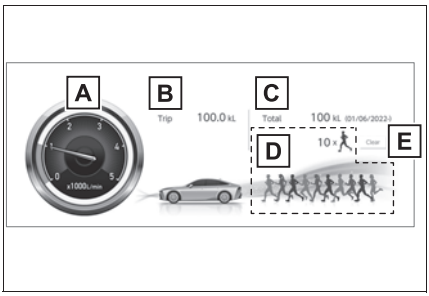
Affiche le volume d'air qui a été nettoyé par le système de pile à combustible pendant que la puissance optimale était générée par le système de pile à combustible, en fonction de l'utilisation de la pédale d'accélérateur et de l'état de fonctionnement du système de pile à combustible.

■ Procédure d'affichage

1 Sélectionnez sur le menu principal.

2 Sélectionnez "Épuration d'air".

■ Affichage



A Volume instantané de purification de l'air

Affiche le volume instantané de

purification de l'air par unité de temps.

B Affichage du volume estimé de purification de l'air

Affiche le volume total d'air purifié depuis le démarrage du système de pile à combustible.

C Volume de purification de l'air entre les réinitialisations

Affiche le volume total estimé de purification de l'air après les réinitialisations.

D Affichage des coureurs

Le nombre de coureurs augmente en fonction du volume estimé de purification de l'air entre les réinitialisations.

E Remise à zéro des données

Efface l'historique jusqu'à présent.

L'illustration est présentée à titre d'exemple seulement; en conditions réelles, elle peut être légèrement différente.

Les données de purification de l'air sont réinitialisées lorsque

"Effacer" est sélectionné pour réinitialiser les données de volume de purification de l'air entre les réinitialisations et l'affichage des coureurs.

Affichage du coureur

Lorsque dix coureurs sont affichés, un marqueur de course s'affiche.

Affichage

- Le volume d'air réel peut différer, car le volume d'air requis pour la production d'électricité varie en fonction de l'environnement (climat, altitude, etc.) et des conditions de production d'électricité et de conduite.
- Le volume instantané de purification de l'air peut fonctionner lentement ou être retardé, mais il ne s'agit pas d'une anomalie.

Avant de conduire

4

4-1. Informations sur les clés

Clés 130

Clé numérique 133

4-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portières et du coffre

Portières 135

Coffre 140

Système Smart key 144

4-3. Réglage des sièges

Sièges avant 151

Appuis-tête 152

4-4. Réglage du volant et des rétroviseurs

Volant 154

Rétroviseur intérieur 155

Rétroviseurs extérieurs 156

4-5. Ouverture, fermeture des glaces

Glaces assistées 159

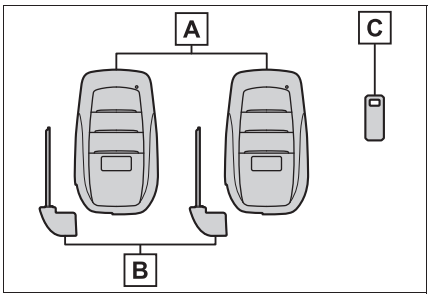
4-6. Paramètres favoris

Mes paramètres 163

Clés

Les clés

Les clés suivantes sont fournies avec le véhicule.



A Clés à puce
- Fonctionnement du système Smart key (→P.144)
- Fonctionnement de la télécommande (→P.132)

B Clés mécaniques

C Plaquette portant le numéro de clé

■ Lorsque vous voyagez à bord d'un avion

Si vous montez dans un avion avec une clé à puce sur vous, assurez-vous de ne pas appuyer sur les boutons de la clé à puce lorsque vous êtes à bord. Si vous transportez une clé à puce dans votre sac ou ailleurs, assurez-vous que rien ne peut appuyer sur les boutons accidentellement. Si un bouton est actionné, la clé à puce émettra des ondes radio qui pourraient nuire au fonctionnement de l'avion.

■ Affaiblissement de la pile de la clé à puce

- La durée de vie normale de la pile est de 1 à 2 ans.
- Si la charge de la pile s'affaiblit, une alarme retentira dans l'habitacle et un message s'affichera sur l'écran multifonction lorsque le système de pile à combustible s'arrêtera.
- Afin de réduire l'épuisement de la pile de la clé lorsque la clé à puce n'est pas utilisée pendant de longues périodes, réglez la clé à puce sur le mode d'économie d'énergie. (→P.146)
- Comme la clé à puce reçoit constamment des ondes radio, la pile se décharge même si vous n'utilisez pas la clé à puce. Les symptômes suivants indiquent que la pile de la clé à puce est peut-être à plat. Remplacez la pile au besoin.
 - Le système Smart key ou la télécommande ne fonctionne pas.
 - La zone de détection rétrécit.
 - Le voyant DEL situé sur la surface de la clé ne s'allume pas.

Vous pouvez remplacer la pile vous-même (→P.463). Cependant, comme la clé à puce risque d'être endommagée, nous vous recommandons de faire effectuer le remplacement par votre concessionnaire Toyota.

- Pour éviter des dommages sérieux, ne laissez pas la clé à puce à moins de 3 ft. (1 m) des appareils électriques suivants qui génèrent un champ magnétique :
 - Téléviseurs
 - Ordinateurs personnels
 - Téléphones cellulaires, téléphones sans fil et chargeurs de pile
 - Lampes de table
 - Cuisinières à induction
- Si la clé à puce est près du véhicule plus longtemps que nécessaire, la pile de la clé peut s'épuiser plus rapidement que la normale même si le système Smart key n'est pas utilisé. Lorsque vous n'utilisez pas le système Smart key, il est recom-

mandé de ne pas rester plus longtemps que nécessaire avec la clé à puce près du véhicule.

■ **Remplacement de la pile**

→P.463

■ **Confirmation du nombre de clés enregistrées**

Vous pouvez confirmer le nombre de clés du véhicule déjà enregistrées. Adressez-vous à votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

■ **Si un message sur l'état de la clé à puce ou sur le mode du contacteur d'alimentation, etc. s'affiche**

Pour éviter de coincer la clé à puce à l'intérieur du véhicule, de quitter le véhicule en ayant la clé à puce avec vous et sans placer le contacteur d'alimentation sur OFF, ou de laisser les autres passagers sortir involontairement la clé du véhicule, etc., il est possible qu'un message demandant à l'utilisateur de confirmer l'état de la clé à puce ou du mode du contacteur d'alimentation s'affiche sur l'écran multifonction. Dans ces cas-là, suivez immédiatement les directives sur l'écran.

■ **Si "Pile de clé faible Remplacez la batterie de clé" s'affiche sur l'écran multifonction**

La pile de la clé à puce est faible. Remplacez la pile de la clé à puce. (→P.463)

■ **Si "Une nouvelle clé a été enregistrée Communiquez avec votre concessionnaire pour plus de détails" s'affiche sur l'écran multifonction**

Ce message s'affichera chaque fois que la portière du conducteur sera ouverte lorsque les portières seront déverrouillées de l'extérieur pendant environ les 10 jours suivant l'enregistrement d'une nouvelle clé à puce.
Si ce message s'affiche mais que vous n'avez pas de nouvelle clé à puce enregistrée, adressez-vous à votre concessionnaire Toyota pour vérifier si une clé à puce inconnue (autre que celles en votre possession) a été enregistrée.

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager les clés**

- Ne laissez pas les clés tomber par terre, ne les exposez pas à des chocs violents et ne les pliez pas.
- N'exposez pas les clés à des températures élevées sur de longues périodes.
- Ne mouillez pas les clés, ne les lavez pas aux ultrasons, etc.
- Ne fixez pas d'objets métalliques ou magnétiques sur les clés et ne placez pas celles-ci à proximité de tels objets.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne fixez pas d'autocollants ni d'autres objets sur la surface de la clé à puce.
- Ne placez pas les clés à proximité d'objets générant des champs magnétiques, tels que les téléviseurs, les systèmes audio et les cuisinières à induction.
- Ne placez pas les clés à proximité d'équipement médical électrique, par exemple de l'équipement thérapeutique à basse fréquence ou de l'équipement thérapeutique à micro-ondes, et ne recevez pas de soins médicaux en ayant les clés sur vous.

NOTE

■ **Lorsque vous portez la clé à puce sur vous**

N'approchez pas la clé à puce à moins de 3,9 in. (10 cm) d'un appareil électrique en marche. Les ondes radio émises par les appareils électriques situés à moins de 3,9 in. (10 cm) de la clé à puce peuvent interférer avec celle-ci, l'empêchant ainsi de fonctionner correctement.

■ **En cas de défaillance du système Smart key ou d'autres problèmes liés à la clé**

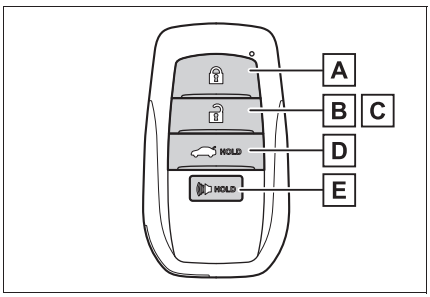
→P.518

■ **Si vous perdez une clé à puce**

→P.517

Télécommande

Les clés à puce sont dotées de la télécommande suivante :



A Verrouille les portières (→P.135)

B Déverrouille les portières (→P.135)

C Ouvre les glaces* (→P.135)

D Ouvre le coffre (→P.142)

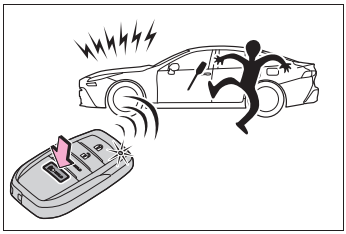
E Déclenche l'alarme

*: La personnalisation de ce réglage doit être confiée à votre concessionnaire Toyota.

■ **Mode panique du système de dissuasion de vol**

Si vous appuyez sur pendant un peu plus d'une seconde, une alarme retentira par intermittence et les feux du véhicule clignoteront pour dissuader quiconque de tenter de pénétrer dans votre véhicule ou de l'endommager.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé à puce.



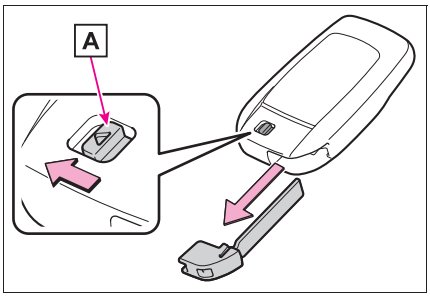
Utilisation de la clé mécanique

Pour sortir la clé mécanique, faites glisser le levier de déverrouillage A et sortez la clé.

Vous ne pouvez insérer la clé mécanique que dans un seul sens, car elle n'est rainurée que d'un seul côté. Si vous n'arrivez pas à insérer la clé dans un cylindre de serrure, changez-la de côté et réessayez.

Après avoir utilisé la clé mécanique, rangez-la dans la clé à puce. Transportez la clé mécanique avec la clé à puce. Si la pile de la clé à puce est déchargée ou si la fonction d'ouverture ne fonctionne pas correctement, vous devrez utiliser

la clé mécanique. (→P.518)



■ Lorsque vous devez laisser la clé du véhicule au préposé au stationnement

Désactivez le contacteur principal d'ouverture du coffre (→P.143) et verrouillez la boîte à gants (→P.371) en fonction des circonstances. Retirez la clé mécanique pour votre usage personnel et ne laissez au préposé que la clé à puce.

■ Si vous perdez vos clés mécaniques

→P.517

■ Si l'on utilise une mauvaise clé

Le barillet de serrure tourne librement, isolé du mécanisme interne.

Clé numérique*

*: Si le véhicule en est doté

En installant l'application de clé numérique dédiée sur votre téléphone intelligent, vous pouvez utiliser ce dernier à la place de la clé à puce. Vous pouvez aussi partager la clé numérique avec votre famille ou vos amis via l'application de clé numérique.

■ Informations sur le logiciel libre et ouvert

Ce produit contient un logiciel libre et ouvert (LLO).

Les informations de licence et/ou le code source de ce LLO peuvent être consultés à l'adresse suivante:

https://www.denso.com/global/en/opensource/dkey/toyota/

Conditions d'utilisation de la clé numérique

Pour utiliser la clé numérique, vous devez installer l'app Toyota, enregistrer le véhicule dans votre profil client, vous abonner aux Services à distance et vous inscrire dans Clé numérique.

Précautions relatives à la clé numérique

- Vous pouvez utiliser la clé numérique lorsqu'il y a une communication entre votre

téléphone intelligent et le serveur. La clé numérique peut ne pas fonctionner si votre téléphone intelligent n'est pas connecté à Internet. Veillez à porter la clé à puce sur vous si vous voyagez dans un endroit où la communication est peu fiable.

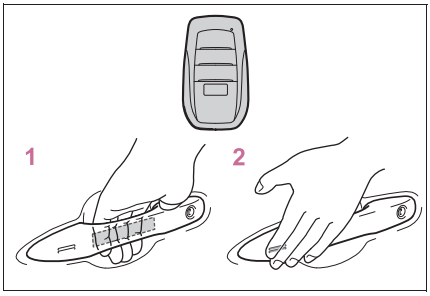
- Si la batterie de votre téléphone intelligent est à plat, vous ne pouvez pas l'utiliser comme clé numérique. Veillez à charger la batterie de votre téléphone intelligent avant de sortir si le niveau de charge de cette dernière est faible.
- Le système de clé numérique est en lien avec le système Smart key. Si le système Smart key a été désactivé lors d'un réglage personnalisé du véhicule, la clé numérique sera également désactivée.
- Il se peut que la clé numérique ne puisse pas être utilisée en fonction de la qualité de réception des ondes radio. →P.147
- Veillez à supprimer les clés numériques lors d'un transfert de propriété du véhicule.
- La clé numérique ne se connectera pas automatiquement si le véhicule n'a pas été utilisé pendant 14 jours ou plus. C'est pourquoi il faudra peut-être patienter un instant pour que le système s'active après avoir effleuré la poignée de portière.
- Certains services peuvent être indisponibles pendant un certain temps en raison d'une maintenance du serveur. Cependant, les clés numériques enregistrées peuvent être utilisées pendant la maintenance.
- Grâce à l'application de clé numérique activée sur votre téléphone intelligent, vous pourrez verrouiller et déverrouiller les portières, faire démarrer le système de pile à combustible et effectuer toutes les autres opérations identiques à celles que vous permet la clé à puce. Assurez-vous de ne pas perdre ou de vous faire voler votre téléphone intelligent. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota en cas de perte ou de vol de votre téléphone intelligent.
- N'oubliez pas la clé à puce lorsque vous apportez votre véhicule chez un concessionnaire Toyota pour une réparation ou un entretien.
- Avec la clé numérique seule, aucun éclairage du véhicule ne s'allume lorsque vous approchez du véhicule.

Portières

Déverrouillage et verrouillage des portières de l'extérieur du véhicule

■ Système Smart key (fonction d'ouverture)

Ayez la clé à puce sur vous pour activer cette fonction.



1 Pour déverrouiller la portière du conducteur, saisissez sa poignée. Tenir la poignée de la portière du conducteur pendant environ 2 secondes déverrouille toutes les portières. Pour déverrouiller toutes les portières, saisissez la poignée d'une portière de passager.*

Assurez-vous de toucher le capteur situé à l'arrière de la poignée.

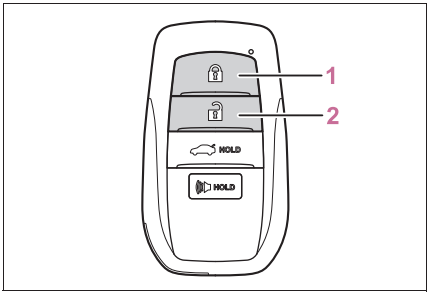
Pendant les 3 secondes suivant le verrouillage des portières, il est impossible de les déverrouiller.

*: Vous pouvez modifier les paramètres de déverrouillage des portières.

2 Pour verrouiller toutes les portières, touchez le capteur de verrouillage (l'indentation située sur la surface de la poignée de portière).

Vérifiez que la portière est verrouillée de manière sécuritaire.

■ Télécommande



1 Verrouille toutes les portières

Vérifiez que la portière est verrouillée de manière sécuritaire.

2 Déverrouille toutes les portières

Si vous appuyez sur le bouton, la portière du conducteur se déverrouille. Si vous appuyez de nouveau sur le bouton dans les 5 secondes suivantes, l'autre portière se déverrouillera.

Maintenez enfoncé pour ouvrir les glaces.*

*: La personnalisation de ce réglage doit être confiée à votre concessionnaire Toyota.

■ Changement de fonction de déverrouillage des portières

Vous pouvez choisir quelles portières seront déverrouillées à l'aide de la fonction d'ouverture de la télécommande.

1 Désactivez le contacteur d'alimentation.

2 Lorsque le voyant à la surface de la clé est éteint, maintenez , ou enfoncé pendant environ 5 secondes, tout en maintenant enfoncé.

Le réglage est modifié tel qu'illustré ci-dessous chaque fois que vous effectuez une opération. (Lorsque le réglage est modifié sans arrêt, relâchez les boutons, attendez pendant au moins 5 secondes, puis répétez l'étape 2.)

Écran multifonction/Signal sonore	Fonction de déverrouillage
 Extérieur : Retentit 3 fois	Tenir la poignée de la portière du conducteur ne déverrouille que la portière du conducteur.
	Tenir la poignée de la portière du passager avant déverrouille toutes les portières.
 Extérieur : Retentit deux fois	Tenir la poignée de la portière du conducteur ou la poignée de la portière du passager déverrouille toutes les portières.

Pour éviter le déclenchement accidentel de l'alarme, déverrouillez les portières à l'aide de la télécommande, puis ouvrez et refermez une fois l'une des portières après avoir modifié les paramètres. (Si aucune portière n'est ouverte dans les 60 secondes après avoir appuyé sur , les portières se verrouilleront de nouveau et l'alarme s'activera automatiquement.)
Si l'alarme se déclenche, arrêtez-la immédiatement. (→P.77)

Système de déverrouillage des portières sur détection d'impact

Si le véhicule subit un impact violent, toutes les portières se déverrouillent. Selon la force de l'impact ou le type d'accident, il est cependant possible que ce système ne fonctionne pas.

Signaux de fonctionnement

Un avertisseur sonore retentit et les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portières ont été verrouillées/déverrouillées. (Verrouillées : une fois; Déverrouillées : deux fois)

Un avertisseur sonore retentit pour indiquer que les glaces sont en fonction.

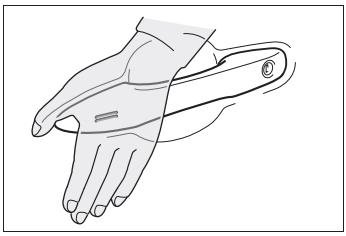
Caractéristique de sécurité

Si une portière n'est pas ouverte approximativement dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, la caractéristique de sécurité verrouillera de nouveau le véhicule automatiquement. (Cependant, en fonction de l'emplacement de la clé à puce, il se peut que la clé soit détectée comme se trouvant dans le véhicule. Dans ce cas, le véhicule est susceptible d'être déverrouillé.)

Lorsqu'il est impossible de verrouiller les portières à l'aide du capteur de verrouillage situé à la surface de la poignée de portière

Lorsqu'il est impossible de verrouiller les portières même si vous effleurez d'un doigt le capteur de verrouillage situé à la surface de la poignée de portière, touchez le capteur de verrouillage avec la paume.

Si vous portez des gants, retirez-les.



Avertisseur sonore de portière ouverte

Si une portière est mal fermée et que vous tentez de verrouiller les portières, un avertisseur sonore retentira de manière continue pendant 5 secondes. Fermez correctement la portière pour interrompre l'avertisseur sonore, puis verrouillez de nouveau le véhicule.

Activation de l'alarme

Le verrouillage des portières entraîne l'activation du système d'alarme. (→P.77)

Conditions pouvant nuire au fonctionnement du système Smart key ou de la télécommande

→P.147

Si le système Smart key ou la télécommande ne fonctionne pas correctement

Utilisez la clé mécanique pour verrouiller et déverrouiller les portières. (→P.519)
Si la pile de la clé est déchargée, remplacez-la par une pile neuve. (→P.463)

Si la batterie de 12 volts est déchargée

Il est impossible de verrouiller et de déverrouiller les portières à l'aide du système Smart key ou de la télécommande. Verrouillez ou déverrouillez les portières à l'aide de la clé mécanique. (→P.519)

Fonction de rappel des sièges arrière

- Afin de vous rappeler de ne pas oublier des bagages, etc. sur le siège arrière, un avertisseur sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonction pendant environ 6 secondes lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur OFF une fois que l'une des conditions suivantes est remplie.
 - Le système de pile à combustible est démarré dans les 10 minutes qui suivent l'ouverture et la fermeture d'une portière arrière.
 - Une portière arrière a été ouverte et fermée après le démarrage du système de pile à combustible.

Cependant, si moins de 2 secondes environ s'écoulent entre l'ouverture et la fermeture d'une portière arrière, la fonction de rappel des sièges arrière peut ne pas fonctionner.

- La fonction de rappel des sièges arrière estime que des bagages, etc. ont été placés sur un siège arrière en tenant compte de l'ouverture et de la fermeture d'une portière arrière. Par conséquent, selon la situation, la fonction de rappel des sièges arrière peut ne pas fonctionner et vous pouvez toujours oublier les bagages, etc. sur le siège arrière, ou elle peut au contraire fonctionner inutilement.
- Vous pouvez activer/désactiver la fonction de rappel des sièges arrière. (→P.553)

Personnalisation

Vous pouvez personnaliser certaines fonctions. (→P.553)

AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter un accident**

Observez les précautions suivantes lorsque vous conduisez. Si vous ne le faites pas, il se peut qu'une portière s'ouvre et qu'un occupant soit éjecté à l'extérieur du véhicule, ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Assurez-vous que toutes les portières sont bien fermées et verrouillées.
- Ne tirez pas sur la poignée intérieure des portières pendant la conduite.

Soyez particulièrement prudent en ce qui concerne les portières avant; celles-ci peuvent s'ouvrir, même si les boutons intérieurs de verrouillage sont en position de verrouillage.

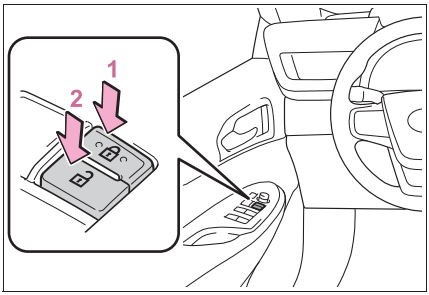
- Lorsque des enfants sont assis sur les sièges arrière, enclenchez les verrous de protection pour enfants aux portières arrière.

■ **Lorsque vous ouvrez ou fermez une portière**

Vérifiez la zone environnante du véhicule pour voir par exemple s'il est sur un plan incliné, s'il y a suffisamment d'espace pour que la portière s'ouvre ou s'il vente fort. Lorsque vous ouvrez ou fermez la portière, tenez fermement la poignée de portière pour être prêt en cas de mouvement imprévu.

Déverrouillage et verrouillage des portières de l'intérieur du véhicule

■ **Contacteurs de verrouillage des portières (pour verrouiller/déverrouiller)**

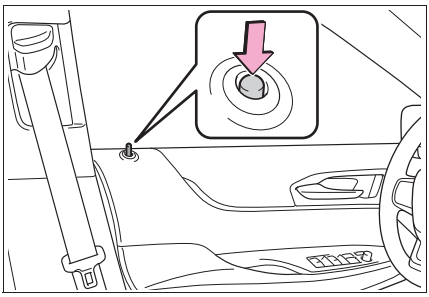


1 Verrouille toutes les portières

2 Déverrouille toutes les portières

■ **Boutons intérieurs de verrouillage (pour verrouiller)**

Poussez le bouton intérieur de verrouillage pour verrouiller la portière.



■ **Poignées intérieures des portières (pour déverrouiller)**

▶ Pour les portières avant

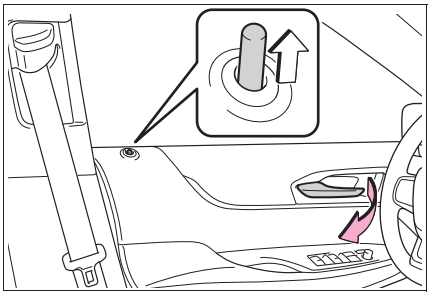
Tirez sur la poignée pour déverrouiller et ouvrir la portière.

Lorsque la portière sera déverrouillée, le bouton intérieur de verrouillage apparaîtra.

▶ Pour les portières arrière

Tirez sur la poignée pour déverrouiller la portière. Tirez sur la poignée une deuxième fois pour ouvrir la portière.

Lorsque la portière sera déverrouillée, le bouton intérieur de verrouillage apparaîtra.



■ Verrouillage des portières avant sans clé de l'extérieur du véhicule

1 Poussez le bouton intérieur de verrouillage.
2 Fermez la portière.

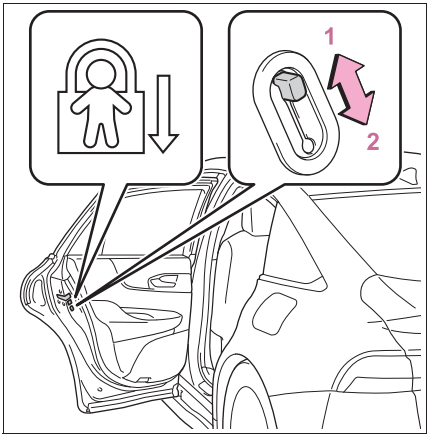
Il est impossible de verrouiller la portière si le contacteur d'alimentation est sur ACC ou ON, ou si la clé à puce est restée à l'intérieur du véhicule. Cependant, il se peut que la clé ne soit pas détectée correctement et que la portière soit verrouillée.

■ Avertisseur sonore de portière ouverte

Si la vitesse du véhicule atteint 3 mph (5 km/h), un avertisseur sonore retentit pour signaler qu'une ou plusieurs portières, le capot ou le coffre ne sont pas complètement fermés. Les portières ouvertes ou le coffre s'affichent sur l'écran multifonction.

Verrou de protection pour enfants aux portières arrière

Lorsque le verrou est enclenché, il est impossible d'ouvrir la portière de l'intérieur du véhicule.



1 Déverrouiller
2 Verrouiller

Vous pouvez enclencher ces verrous afin d'empêcher les enfants d'ouvrir les portières arrière. Poussez les contacteurs de chacune des portières arrière pour verrouiller les deux portières arrière.

Systèmes de verrouillage et de déverrouillage automatiques des portières

Les fonctions suivantes peuvent être réglées ou annulées :

Pour obtenir des directives relatives à la personnalisation, reportez-vous à la P.553.

Fonction	Fonctionnement
Fonction de verrouillage des portières liée à la vitesse du véhicule	Toutes les portières se verrouillent automatiquement lorsque la vitesse du véhicule est d'environ 12 mph (20 km/h) ou plus.
Fonction de verrouillage des portières liée à la position de changement de vitesse	Toutes les portières se verrouillent automatiquement lorsque vous passez à une position de changement de vitesse autre que P.
Fonction de déverrouillage des portières liée à la position de changement de vitesse	Toutes les portières se déverrouillent automatiquement lorsque vous passez à la position de changement de vitesse P.
Fonction de déverrouillage des portières liée à la portière du conducteur	Toutes les portières se déverrouillent automatiquement lorsque la portière du conducteur est ouverte dans les 45 secondes environ qui suivent la désactivation du contacteur d'alimentation.

Coffre

Vous pouvez ouvrir le coffre à l'aide du contacteur d'ouverture du coffre, de la fonction d'ouverture ou de la télécommande.

AVERTISSEMENT

Observez les précautions suivantes.
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Avant de conduire

- Assurez-vous que le couvercle du coffre est bien fermé. Si le couvercle du coffre était mal fermé, il pourrait s'ouvrir de manière imprévue pendant que vous conduisez et heurter des objets à proximité, ou des bagages pourraient être projetés à l'extérieur du coffre, ce qui provoquerait un accident.
- Ne laissez pas d'enfants jouer dans le coffre.
 Si un enfant se retrouvait enfermé accidentellement dans le coffre, il pourrait être victime d'épuisement dû à la chaleur, de suffocation ou subir d'autres blessures.
- Ne laissez pas un enfant ouvrir ou fermer le couvercle du coffre. Il pourrait provoquer l'ouverture imprévue du couvercle du coffre ou se coincer les mains, la tête ou le cou pendant la fermeture du couvercle du coffre.

AVERTISSEMENT

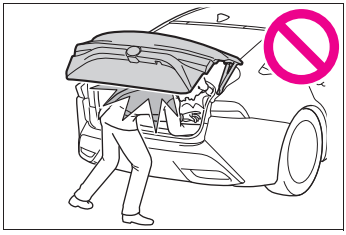
■ Points importants pendant la conduite

Ne laissez jamais une personne s'asseoir dans le coffre. En cas de freinage brusque ou de collision, elle serait susceptible de subir des blessures graves, voire mortelles.

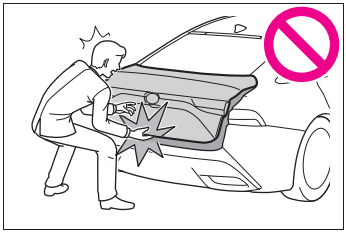
■ Utilisation du coffre

Observez les précautions suivantes.
Si vous les négligiez, une partie du corps pourrait se coincer, ce qui pourrait occasionner des blessures graves.

- Avant d'ouvrir le couvercle du coffre, enlevez toute matière lourde, comme la neige ou la glace, pouvant le recouvrir. Si vous négligiez de le faire, le couvercle du coffre pourrait se refermer brusquement une fois qu'il est ouvert.
- Lorsque vous ouvrez ou fermez le couvercle du coffre, vérifiez attentivement la zone environnante pour vous assurer d'effectuer cette manœuvre en toute sécurité.
- Si une personne se trouve à proximité, assurez-vous qu'elle est en sécurité et avisez-la que le coffre est sur le point de s'ouvrir ou de se fermer.
- Soyez prudent lorsque vous ouvrez ou fermez le couvercle du coffre par temps venteux; un vent fort pourrait provoquer un mouvement brusque de ce dernier.
- S'il n'était pas entièrement ouvert, le couvercle du coffre pourrait se refermer brusquement. Il est plus difficile d'ouvrir ou de fermer le couvercle du coffre sur un plan incliné que sur une surface plane; méfiez-vous par conséquent des mouvements imprévus (ouverture et fermeture) du couvercle du coffre lorsque le véhicule est en pente. Avant d'utiliser le coffre, assurez-vous que le couvercle du coffre est entièrement ouvert et sécuritaire.



- Soyez particulièrement prudent lorsque vous fermez le couvercle du coffre afin d'éviter de vous coincer les doigts ou une autre partie du corps.



- Lorsque vous fermez le couvercle du coffre, assurez-vous d'appliquer une légère pression sur sa surface extérieure. Si vous utilisiez la poignée du coffre pour le fermer entièrement, vous pourriez vous coincer les mains ou les bras.

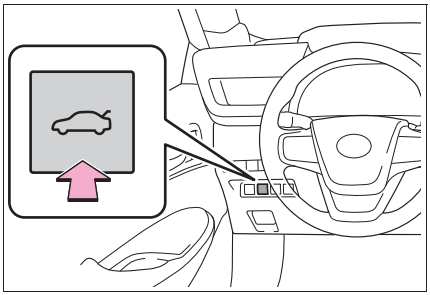
AVERTISSEMENT

- Ne fixez aucun accessoire autre que des pièces d'origine Toyota sur le couvercle du coffre. Un tel poids supplémentaire sur le couvercle du coffre pourrait entraîner la fermeture brusque du couvercle une fois qu'il est ouvert.

Ouverture/fermeture du coffre

■ Contacteur d'ouverture du coffre

Appuyez sur le contacteur d'ouverture du coffre.

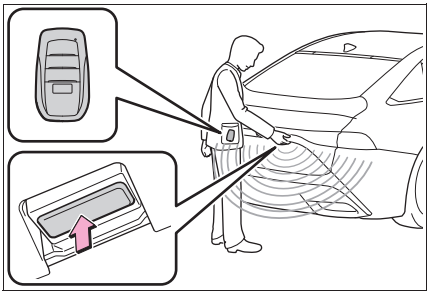


■ Système Smart key

Alors que vous portez la clé à puce sur vous, appuyez sur le bouton situé sur le couvercle du coffre.

Lorsque toutes les portières sont déverrouillées à l'aide de l'une des méthodes suivantes, vous pouvez ouvrir le coffre sans la clé à puce :

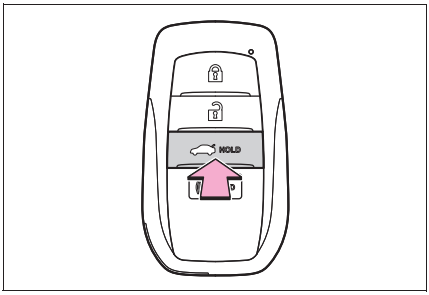
- Fonction d'ouverture
- Télécommande
- Contacteurs de verrouillage des portières
- Clé mécanique



■ Télécommande

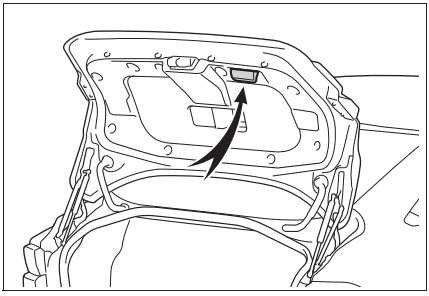
Maintenez le contacteur enfoncé.

Un avertisseur sonore retentira.



■ Poignée du couvercle du coffre

Tirez vers le bas le couvercle du coffre à l'aide de sa poignée sans forcer sur les côtés, puis de l'extérieur, poussez sur le couvercle vers le bas pour le fermer.



■ Éclairage du coffre

- Lorsque vous ouvrez le coffre, l'éclairage du coffre s'allume.
- Si l'éclairage du coffre reste allumé alors que le contacteur d'alimentation est désactivé, il s'éteindra automatiquement au bout de 20 minutes.

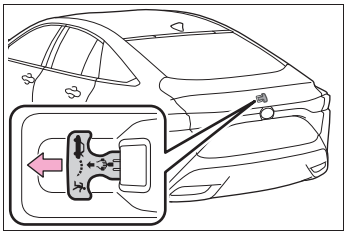
■ Fonction permettant d'empêcher le verrouillage du coffre lorsque la clé à puce est restée à l'intérieur

- Lorsque les portières sont verrouillées, une alarme retentit si le couvercle du coffre est fermé alors que la clé à puce est restée dans le coffre.
 Dans ce cas, vous pouvez ouvrir le couvercle du coffre en appuyant sur le bouton de déverrouillage du coffre situé sur le couvercle du coffre.
- Si la clé à puce de secours est placée dans le coffre alors que toutes les portières sont verrouillées, la fonction de prévention de verrouillage des portières est activée afin de pouvoir ouvrir le coffre. Pour prévenir le vol, prenez toutes les clés à puce avec vous lorsque vous quittez le véhicule.
- Si la clé à puce est placée dans le coffre alors que toutes les portières sont verrouillées, il se peut qu'elle ne soit pas détectée selon l'emplacement de la clé et les conditions des ondes radio environnantes. Dans ce cas, il est impossible d'activer la fonction de prévention de verrouillage des portières, et les portières se verrouilleront lorsque vous fermerez le coffre. Assurez-vous de savoir où se trouve la clé avant de fermer le coffre.
- Il est impossible d'activer la fonction de prévention de verrouillage des portières si l'une des portières est déverrouillée. Dans ce cas, ouvrez le coffre à l'aide du dispositif d'ouverture du coffre.

■ Levier de déverrouillage à l'intérieur du coffre

Il est possible d'ouvrir le couvercle du coffre en tirant vers le côté, sur le levier, lumineux dans le noir, situé à l'intérieur du couvercle du coffre.

Le levier continuera à luire pendant un certain temps après la fermeture du couvercle du coffre.



■ Utilisation de la clé mécanique

Vous pouvez également ouvrir le coffre à l'aide de la clé mécanique. (→P.519)

■ Si le système Smart key ou la télécommande ne fonctionne pas correctement

Utilisez la clé mécanique pour déverrouiller le coffre. (→P.519)
Si la pile de la clé est déchargée, remplacez-la par une pile neuve.

■ Avertisseur sonore de portière ouverte

→P.139

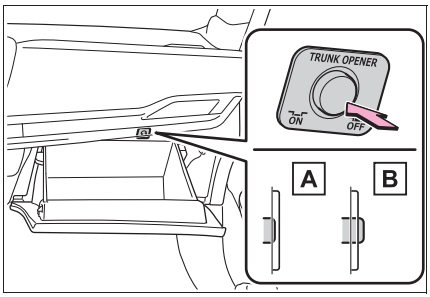
■ Personnalisation

Vous pouvez personnaliser certaines fonctions. (→P.553)

Système de sécurité des bagages

Vous pouvez désactiver provisoirement le contacteur d'ouverture du coffre pour prévenir le vol des bagages qui s'y trouvent.

Pour désactiver le dispositif d'ouverture du coffre, désactivez le contacteur principal situé dans la boîte à gants.



A Activé

B Désactivé

Vous ne pouvez plus ouvrir le couvercle du coffre, même à l'aide de la télécommande ou de la fonction d'ouverture.

Lorsque vous laissez une clé du véhicule au préposé au stationnement

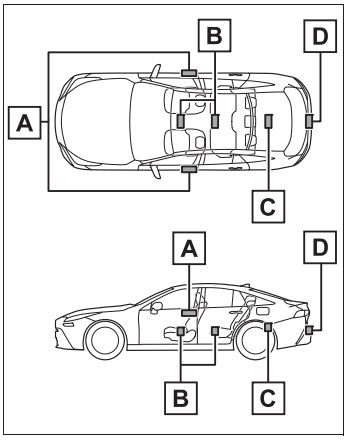
→P.133

Système Smart key

Vous pouvez effectuer les opérations suivantes simplement en portant la clé à puce sur vous, par exemple dans votre poche. Le conducteur devrait toujours garder la clé à puce sur lui.

- Verrouillage et déverrouillage des portières (→P.135)
- Ouvre le coffre (→P.142)
- Démarrage du système de pile à combustible (→P.180)

Emplacement des antennes



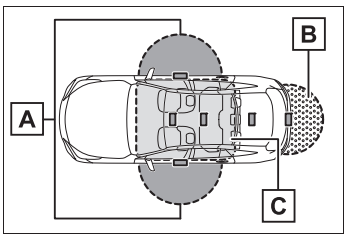
A Antennes à l'extérieur de l'habitacle

B Antennes à l'intérieur de l'habitacle

C Antenne à l'intérieur du coffre

D Antenne à l'extérieur du coffre

Portée réelle (zones à l'intérieur desquelles la clé à puce est détectée)



A Lorsqu'on verrouille ou que l'on déverrouille les portières

Il est possible de faire fonctionner le système lorsque la clé à puce est à moins de 2,3 ft. (0,7 m) environ de la poignée extérieure d'une portière avant. (Seules les portières qui détectent la clé fonctionneront.)

B Lorsqu'on ouvre le coffre

Il est possible de faire fonctionner le système lorsque la clé à puce est à moins de 2,3 ft. (0,7 m) environ du bouton de déverrouillage du coffre.

C Lorsque vous faites démarrer le système de pile à combustible ou changez le mode du contacteur d'alimentation

On peut faire fonctionner le système lorsque la clé à puce est à l'intérieur du véhicule.

Si une alarme retentit ou qu'un message d'avertissement s'affiche

Une alarme retentit et des messages d'avertissement s'affichent sur l'écran multifonction pour vous protéger contre les accidents imprévus et le vol du véhicule provoqués par une fausse manœuvre. Lorsqu'un message d'avertissement s'affiche, prenez les mesures pertinentes en fonction de celui-ci.

(→P.494)

Lorsque seule une alarme retentit, les circonstances et les mesures correctives sont les suivantes.

- Lorsqu'une alarme extérieure retentit une fois pendant 5 secondes

Situation	Mesure corrective
Tentative de verrouillage du véhicule alors qu'une portière était ouverte.	Fermez toutes les portières, puis verrouillez-les de nouveau.
Le coffre a été fermé alors que la clé à puce était encore à l'intérieur de celui-ci et que toutes les portières étaient verrouillées.	Sortez la clé à puce du coffre, puis fermez le couvercle du coffre.

● Lorsqu'une alarme intérieure retentit de manière continue

Situation	Mesure corrective
Le contacteur d'alimentation a été placé sur ACC alors que la portière du conducteur était ouverte (ou la portière du conducteur a été ouverte alors que le contacteur d'alimentation était sur ACC).	Désactivez le contacteur d'alimentation et fermez la portière du conducteur.
Le contacteur d'alimentation a été désactivé alors que la portière du conducteur était ouverte.	Fermez la portière du conducteur.

■ Si "Clé détectée dans le véhicule" s'affiche sur l'écran multifonction

Tentative de verrouillage des portières à l'aide du système Smart key alors que la clé à puce était toujours à l'intérieur du véhicule. Sortez la clé à puce du véhicule, puis verrouillez de nouveau les portières.

■ Fonction d'économie d'énergie

La fonction d'économie d'énergie sera activée pour éviter que la pile de la clé à puce et la batterie de 12 volts ne se déchargent si le véhicule n'est pas utilisé pendant une longue période.

● Dans les situations suivantes, un peu de temps pourrait s'écouler avant que le système Smart key ne déverrouille les portières. De plus, le système d'éclairage d'accueil peut ne pas fonctionner correctement.

- La clé à puce a été laissée à proximité du véhicule pendant un certain temps.
- Le système Smart key n'a pas été utilisé depuis 5 jours ou plus.

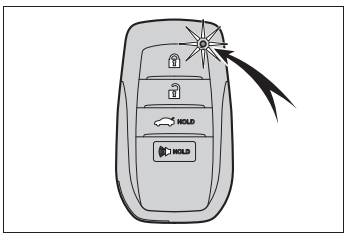
● Si le système Smart key n'a pas été utilisé depuis 14 jours ou plus, les portières ne peuvent plus être déverrouillées qu'à partir de la portière du conducteur. Dans ce cas, saisissez fermement la poignée de la portière du conducteur, ou utilisez la télécommande ou la clé mécanique pour déverrouiller les portières.

■ Activation du mode d'économie d'énergie sur la clé à puce

● Lorsque le mode d'économie d'énergie est activé, la clé à puce cesse de recevoir des ondes radio afin de réduire l'affaiblissement de la pile.

Appuyez deux fois sur tout en maintenant enfoncé. Vérifiez que le voyant de la clé à puce clignote 4 fois.

Lorsque le mode d'économie d'énergie est activé, il est impossible d'utiliser le système Smart key. Pour annuler la fonction, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé à puce.



● Les clés à puce qui ne seront pas utilisées pendant de longues périodes peuvent être réglées à l'avance sur le mode d'économie d'énergie de la batterie.

■ Lorsque la clé à puce cesse de fonctionner

Si la clé à puce n'est pas déplacée pendant un certain temps, par

exemple lorsque vous la rangez quelque part, elle cesse de fonctionner pour préserver sa pile.

Dans ce cas, vous pouvez la réactiver en la déplaçant, par exemple en la soulevant.

■ Conditions pouvant nuire au fonctionnement

Le système Smart key utilise des ondes radio faibles. Dans les situations suivantes, les communications entre la clé à puce et le véhicule peuvent être perturbées, ce qui empêchera le système Smart key, la télécommande et le système immobilisateur de fonctionner correctement.

- Lorsque la pile de la clé à puce est à plat
- À proximité d'une station émettrice de télévision, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un écran géant, d'un aéroport ou d'une autre installation générant de puissantes ondes radio ou des parasites électriques
- Lorsque la clé à puce entre en contact avec l'un des objets métalliques suivants ou est couverte par l'un d'eux
 - Des cartes auxquelles est fixée une feuille d'aluminium
 - Des boîtes à cigarettes recouvertes d'une feuille d'aluminium à l'intérieur
 - Des portefeuilles ou des sacs métalliques
 - Des pièces de monnaie
 - Des manchons comportant du métal
 - Des supports comme les CD et les DVD
- Lorsqu'on utilise d'autres télécommandes (émettrices d'ondes radio) à proximité
- Lorsqu'on transporte la clé à puce avec les appareils émetteurs d'ondes radio suivants
 - Une radio portative, un téléphone cellulaire, un téléphone sans fil ou tout autre dispositif de communication sans fil
 - Une autre clé à puce ou une télécommande émettant des ondes radio
 - Des ordinateurs personnels ou des assistants numériques personnels (ANP)
 - Des lecteurs audio numériques
 - Des systèmes de jeu portatifs
- Si un produit teintant pour glace contenant du métal est appliqué sur la lunette arrière ou si des objets métalliques y sont fixés
- Lorsque la clé à puce est placée près d'un chargeur de batterie ou d'appareils électroniques
- Lorsque le véhicule est garé sur une place de stationnement payant où des ondes radio sont émises.

Si les portières ne peuvent pas être verrouillées/déverrouillées à l'aide du système Smart key, verrouillez/déverrouillez les portières en effectuant l'une des opérations suivantes :

- Approchez la clé à puce de la poignée d'une des portières avant et actionnez la fonction d'ouverture.
- Utilisez la télécommande.

Si les portières ne peuvent pas être verrouillées/déverrouillées en exécutant ce qui précède, utilisez la clé mécanique. (→P.519)

Si vous ne pouvez pas démarrer le système de pile à combustible à l'aide du système Smart key, consultez P.520.

■ Remarque relative à la fonction d'ouverture

- Même lorsque la clé à puce est dans la zone de portée réelle (zones de détection), il se peut que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants :

- Lors du verrouillage ou du déverrouillage des portières, la clé à puce est trop près de la glace ou de la poignée extérieure de la portière, près du sol ou à un endroit élevé.
- Lors de l'ouverture du coffre, la clé à puce est près du sol, à un endroit élevé, ou trop près du centre du pare-chocs arrière.
- Lors du démarrage du système de pile à combustible ou d'un changement de mode du contacteur d'alimentation, la clé à puce est sur le tableau de bord, sur la plage arrière, sur le plancher, dans les vide-poches de portière ou dans la boîte à gants.
- Une personne se trouve entre la clé à puce et le véhicule lorsque la portière est déverrouillée.

● Ne laissez pas la clé à puce sur la partie supérieure du tableau de bord ni à proximité des vide-poches de portière lorsque vous quittez le véhicule. En fonction de la qualité de réception des ondes radio, l'antenne située à l'extérieur de l'habitacle pourrait la détecter et les portières pourraient alors devenir verrouillables de l'extérieur du véhicule, coinçant le cas échéant la clé à puce à l'intérieur du véhicule.

● Tant que la clé à puce est à portée réelle, n'importe qui peut verrouiller ou déverrouiller les portières. Cependant, seules les portières qui détectent la clé à puce peuvent être utilisées pour déverrouiller le véhicule.

● Même si la clé à puce n'était pas à l'intérieur du véhicule mais près d'une glace, il pourrait être possible de faire démarrer le système de pile à combustible.

● Lorsque la clé à puce est dans la zone de portée réelle, les portières peuvent se déverrouiller ou se verrouiller si une grande quantité d'eau éclabousse la poignée de portière, par exemple lorsqu'il pleut ou si vous êtes dans un lave-auto. (Les portières se verrouilleront automatiquement au bout d'environ 60 secondes si elles ne sont pas ouvertes et refermées.)

● Si l'on utilise la télécommande pour verrouiller les portières lorsque la clé à puce est à proximité du véhicule, il se peut que la fonction d'ouverture ne déverrouille pas les portières. (Utilisez la télécommande pour déverrouiller les portières.)

● Toucher le capteur de verrouillage de poignée de portière lorsqu'on porte des gants peut retarder ou empêcher l'opération de verrouillage. Retirez vos gants, puis touchez de nouveau le capteur de verrouillage.

● Lorsque le verrouillage est exécuté en utilisant le capteur de verrouillage, des signaux de reconnaissance sont émis jusqu'à deux fois de suite. Après cela, aucun signal de reconnaissance ne sera émis.

● Si la poignée de portière se mouille alors que la clé à puce se trouve dans la zone de portée réelle, la portière peut se verrouiller et se déverrouiller à répétition. Dans ce cas, suivez les mesures correctives suivantes pour laver le véhicule :

- Placez la clé à puce à 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule. (Faites attention à ne pas vous faire voler la clé.)
- Activez le mode d'économie d'énergie de la clé à puce afin de désactiver le système d'ouverture et de démarrage intelligent. (→P.146)

● Si la clé à puce est à l'intérieur du véhicule et que la poignée d'une portière se mouille pendant le lavage de la voiture, un message peut s'afficher sur l'écran multifonction et un avertisseur sonore retentira à l'extérieur du véhicule.

Pour désactiver l'alarme, verrouillez toutes les portières.

- Le capteur de verrouillage peut ne pas fonctionner correctement s'il entre en contact avec de la glace, de la neige, de la boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et essayez de le faire fonctionner de nouveau.
- Une arrivée soudaine dans la zone de portée réelle ou la manipulation de la poignée de portière peut empêcher le déverrouillage des portières. Dans ce cas, remettez la poignée de portière à sa position initiale et vérifiez si les portières se déverrouillent avant de tirer de nouveau sur la poignée de portière.
- Si une autre clé à puce se trouve dans la zone de détection, un peu plus de temps peut être nécessaire pour déverrouiller les portières après avoir saisi la poignée de portière.

■ Lorsqu'on n'utilise pas le véhicule pendant une longue période

- Pour prévenir le vol du véhicule, ne laissez pas la clé à puce à moins de 6 ft. (2 m) du véhicule.
- Le système Smart key peut être désactivé à l'avance.
- Le mode d'économie d'énergie de la batterie peut réduire la consommation d'énergie des clés à puce. (→P.146)

■ Pour faire fonctionner le système correctement

- Assurez-vous d'avoir la clé à puce sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. Lorsque vous faites fonctionner le système de l'extérieur du véhicule, n'approchez pas la clé à puce trop près de celui-ci.

Selon votre position et votre façon de tenir la clé à puce, il se peut que le système ne la détecte pas correctement et ne fonctionne pas correctement. (L'alarme peut se déclencher accidentellement ou la fonction de prévention de verrouillage des portières peut ne pas fonctionner.)

- Ne laissez pas la clé à puce à l'intérieur du coffre.
 La fonction de prévention de verrouillage des portières peut ne pas fonctionner selon l'emplacement de la clé (bord intérieur du coffre), les conditions (à l'intérieur d'un sac métallique, près d'objets métalliques) et des ondes radio dans la zone environnante. (→P.143)

■ Si le système Smart key ne fonctionne pas correctement

- Verrouillage et déverrouillage des portières et du coffre : →P.519
- Démarrage du système de pile à combustible : →P.520

■ Personnalisation

Vous pouvez personnaliser certaines fonctions. (→P.556)
Si le système Smart key a été désactivé lors d'un réglage personnalisé, reportez-vous aux explications pour les opérations suivantes.

- Verrouillage et déverrouillage des portières, et ouverture du coffre : Utilisez la télécommande ou la clé mécanique. (→P.135, 142, 519)
- Démarrage du système de pile à combustible ou changement de mode du contacteur d'alimentation : →P.520
- Arrêt du système de pile à combustible : →P.183

■ Homologation

→P.594

AVERTISSEMENT

■ **Précautions relatives à l'interférence avec des appareils électroniques**

- Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque implantable, un stimulateur de resynchronisation cardiaque ou un défibrillateur automatique implantable devraient se tenir à l'écart des antennes du système Smart key. (→P.144)
 Les ondes radio pourraient nuire au fonctionnement de tels appareils. Si nécessaire, la fonction d'ouverture peut être désactivée. Adressez-vous à votre concessionnaire Toyota pour plus de détails, par exemple sur la fréquence des ondes radio et sur leur séquence d'émission. Consultez ensuite votre médecin pour savoir si vous devriez désactiver la fonction d'ouverture.

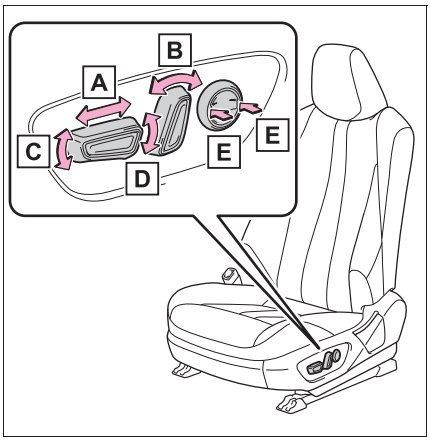
- L'utilisateur de tout appareil médical électrique autre que les stimulateurs cardiaques implantables, les stimulateurs de resynchronisation cardiaque ou les défibrillateurs automatiques implantables devrait consulter le fabricant de l'appareil à propos du fonctionnement de ce dernier lorsqu'il est exposé aux ondes radio.
 Les ondes radio pourraient avoir des effets inattendus sur de tels appareils médicaux.

Adressez-vous à votre concessionnaire Toyota pour plus de détails sur la désactivation de la fonction d'ouverture.

Sièges avant

Procédure de réglage

■ Contacteurs de réglage du siège



A Réglage de la position du siège

B Réglage de l'inclinaison du dossier

C Réglage de l'inclinaison du coussin de siège (avant) (si le véhicule en est doté)

D Réglage de la hauteur (si le véhicule en est doté)

E Réglage de soutien lombaire (côté conducteur)

■ Lorsque vous réglez le siège

- Assurez-vous qu'aucun des passagers ou objets se trouvant à proximité n'entre en contact avec le siège.
- Lorsque vous réglez le siège, veillez à ce que l'appui-tête ne touche pas au plafond.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous réglez la position du siège

- Lorsque vous réglez la position du siège, veillez à ce que le mouvement du siège ne blesse pas les autres passagers.
- Ne placez pas vos mains sous le siège ni près de pièces en mouvement afin d'éviter les blessures.
 Les doigts et les mains peuvent se coincer dans le mécanisme du siège.
- Assurez-vous de laisser suffisamment d'espace autour des pieds pour qu'ils ne se coincent pas.

■ Réglage des sièges

Afin de réduire les risques de glisser sous la ceinture abdominale lors d'une collision, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire.
Si le siège était trop incliné, la ceinture abdominale pourrait glisser sur les hanches et exercer une force exagérée directement sur l'abdomen, ou votre cou pourrait toucher la ceinture épaulière, augmentant ainsi le risque de blessures graves, voire mortelles en cas d'accident.
Vous ne devriez effectuer aucun réglage pendant que vous conduisez, car le siège pourrait se déplacer de façon inopinée et provoquer la perte de contrôle du véhicule.

Appuis-tête

Des appuis-tête sont fournis pour tous les sièges.

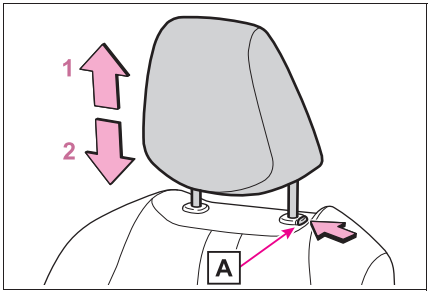
⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives aux appuis-tête

Observez les précautions suivantes en ce qui concerne les appuis-tête. Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez les appuis-tête conçus spécialement pour chaque siège.
- Réglez toujours les appuis-tête à la position adéquate.
- Après avoir réglé les appuis-tête, poussez-les vers le bas pour vous assurer qu'ils sont bien verrouillés.
- Ne conduisez pas sans appui-tête.

Réglage de l'appui-tête



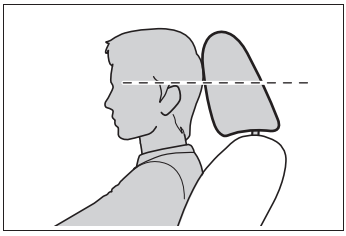
1 Vers le haut

Tirez les appuis-tête vers le haut.

2 Vers le bas

Poussez l'appui-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage A.

■ Réglage de la hauteur des appuis-tête



Assurez-vous de régler les appuis-tête afin que leur centre soit le plus près possible du haut de vos oreilles.

■ Réglage de l'appui-tête du siège central arrière

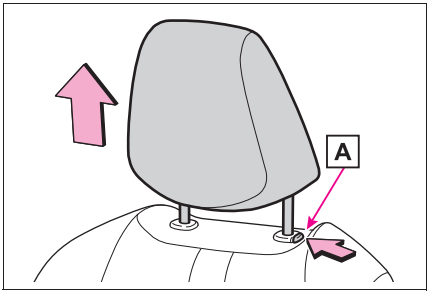
Lorsque vous utilisez l'appui-tête, soulevez-le toujours d'une position au-dessus de sa position de repos.

Retrait des appuis-tête

■ Sièges avant

Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage A.

Si l'appui-tête ne peut pas être retiré facilement parce qu'il touche au plafond, changez la hauteur du siège ou son inclinaison. (→P.151)



■ Sièges arrière

Vous ne pouvez pas retirer les appuis-tête.

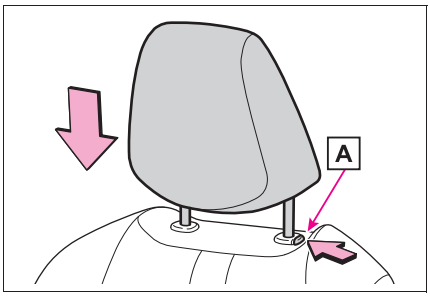
■ Retrait des appuis-tête du siège central arrière

Pour retirer et installer l'appui-tête, contactez votre concessionnaire Toyota.

Installation des appuis-tête

Alignez l'appui-tête sur les orifices d'installation, puis poussez-le vers le bas jusqu'à la position de verrouillage.

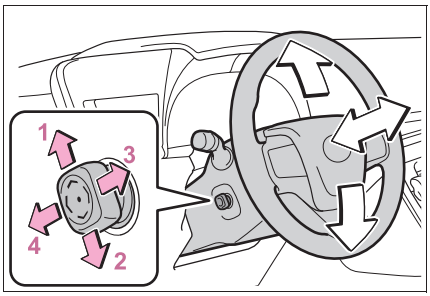
Lorsque vous abaissez l'appui-tête, maintenez le bouton de déverrouillage [A] enfoncé.



Volant

Procédure de réglage

L'activation du contacteur permet de déplacer le volant dans les directions suivantes :



1 Vers le haut
2 Vers le bas
3 Vers le conducteur
4 À l'écart du conducteur

■ Vous pouvez régler le volant lorsque

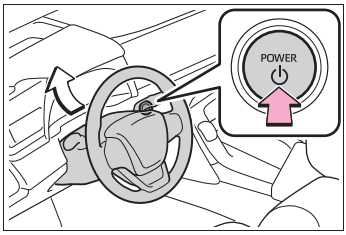
Le contacteur d'alimentation est sur ACC ou ON*.

*: Si la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée, il est possible de régler le volant, peu importe le mode du contacteur d'alimentation.

■ Fonction de désengagement/retour automatique

Lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé, le volant est réglé automatiquement à une position qui permet au conducteur d'entrer facilement dans le véhicule et d'en sortir tout aussi facilement.

Lorsque le contacteur d'alimentation a été placé sur ACC ou sur ON, le volant revient automatiquement à sa position d'origine.



■ Personnalisation

Vous pouvez personnaliser certaines fonctions. (→P.553)

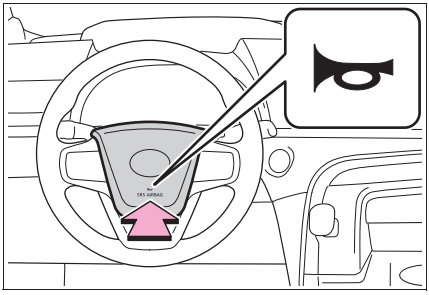
⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre pendant la conduite

Ne réglez pas le volant pendant que vous conduisez.
Le conducteur pourrait alors exécuter une mauvaise manœuvre et provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Coup de klaxon

Appuyez sur le repère ou près de celui-ci.



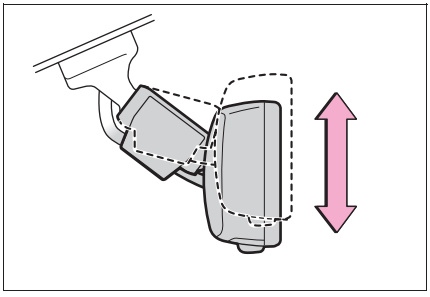
Rétroviseur intérieur

La position du rétroviseur peut être réglée afin d'offrir une vue arrière suffisante.

Réglage de la hauteur du rétroviseur

Vous pouvez régler la hauteur du rétroviseur afin qu'elle convienne à votre position de conduite.

Pour régler la hauteur du rétroviseur, déplacez-le vers le haut et vers le bas.



AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre pendant la conduite

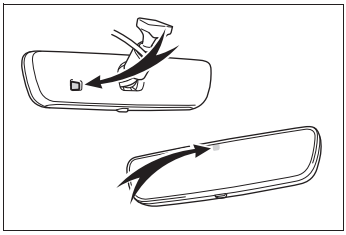
Ne réglez pas la position du rétroviseur pendant que vous conduisez.
Car vous pourriez alors exécuter une mauvaise manœuvre et provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Fonction antireflet

Le rétroviseur réagit selon l'intensité de la lumière des phares des véhicules qui vous suivent et réduit automatiquement la lumière réfléchie.

■ Pour éviter les erreurs de capteur

Pour assurer le fonctionnement adéquat des capteurs, ne les touchez pas et ne les recouvrez pas.



Rétroviseurs extérieurs

La position du rétroviseur peut être réglée afin d'offrir une vue arrière suffisante.

■ **Lors de l'utilisation des rétroviseurs extérieurs par temps froid**

→P.350

⚠ AVERTISSEMENT

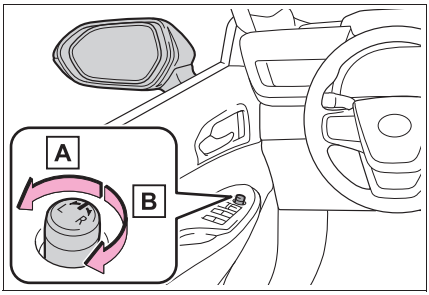
■ **Points importants pendant la conduite**

Observez les précautions suivantes lorsque vous conduisez. Les négliger pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et provoquer un accident, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne réglez pas les rétroviseurs pendant que vous conduisez.
- Ne conduisez pas avec les rétroviseurs rabattus.
- Les rétroviseurs extérieurs du conducteur et du passager doivent tous deux être déployés et correctement réglés avant que le conducteur prenne la route.

Procédure de réglage

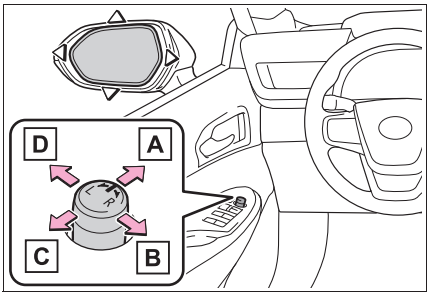
1 Pour sélectionner le rétroviseur à régler, tournez le contacteur.



A Vers la gauche

B Vers la droite

2 Pour régler le rétroviseur, actionnez le contacteur.



A Vers le haut

B Vers la droite

C Vers le bas

D Vers la gauche

■ **Vous pouvez régler l'inclinaison du rétroviseur lorsque**

Le contacteur d'alimentation est sur ACC ou ON.

■ **Désembuage des rétroviseurs**

Vous pouvez désembuer les rétrovi-

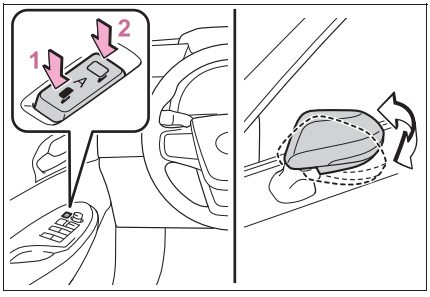
seurs extérieurs en utilisant les désembueurs des rétroviseurs extérieurs. Activez le désembueur de lunette arrière pour activer les désembueurs des rétroviseurs extérieurs. (→P.357)

AVERTISSEMENT

■ Pendant le fonctionnement des désembueurs des rétroviseurs extérieurs

Ne touchez pas à la surface des rétroviseurs, car elle pourrait être très chaude et vous brûler.

Rabattement et déploiement des rétroviseurs



1 Rabat les rétroviseurs

2 Déploie les rétroviseurs

Si l'on place le contacteur en position neutre, les rétroviseurs extérieurs passent en mode automatique. Le mode automatique permet de lier le rabattement ou le déploiement des rétroviseurs à la fonction de verrouillage/déverrouillage des portières.

■ Utilisation du mode automatique par temps froid

→P.350

■ Personnalisation

Vous pouvez personnaliser certaines fonctions. (→P.553)

AVERTISSEMENT

■ Lorsqu'un rétroviseur est en mouvement

Pour éviter des risques de blessure et de défaillance du rétroviseur, veillez à ne pas vous coincer la main dans le rétroviseur en mouvement.

Fonction de rétroviseur liée à la marche arrière

Lorsque vous activerez le contacteur de sélection des rétroviseurs "L" ou "R", les rétroviseurs extérieurs s'inclineront automatiquement vers le bas quand le véhicule fera marche arrière afin de vous procurer une meilleure vue du sol.
Pour désactiver cette fonction, ne sélectionnez ni "L" ni "R".

■ Réglage de l'inclinaison du rétroviseur lorsque le véhicule fait marche arrière

Avec le levier sélecteur de vitesses en position R, réglez l'inclinaison du rétroviseur à la position souhaitée.
L'inclinaison réglée sera mémorisée et à partir de la prochaine fois, le rétroviseur s'inclinera automatiquement à l'inclinaison mémorisée chaque fois que vous passerez en position de changement de vitesse R.

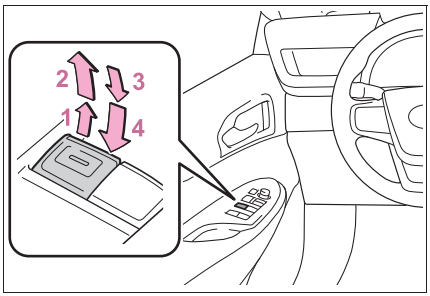
La position mémorisée d'inclinaison du rétroviseur vers le bas est liée à la position normale (inclinaison réglée avec la position de change-

ment de vitesse autre que R). Par conséquent, si la position normale est modifiée après le réglage, la position d'inclinaison changera également.
Lorsque la position normale est modifiée, réglez de nouveau l'inclinaison en marche arrière.

Glaces assistées

Ouverture et fermeture des glaces assistées

Vous pouvez ouvrir et fermer les glaces assistées à l'aide des contacteurs.
L'activation du contacteur permet de déplacer la glace comme suit :



1 Fermeture

2 Fermeture express*

3 Ouverture

4 Ouverture express*

*: Pour arrêter la glace à mi-course, actionnez le contacteur dans la direction opposée.

■ Les glaces assistées peuvent être actionnées lorsque

Le contacteur d'alimentation est sur ON

■ Fonctionnement des glaces assistées après la désactivation du système de pile à combustible

Même si le contacteur d'alimentation a été placé sur ACC ou désactivé, vous pouvez actionner les glaces assistées pendant environ 45 secondes. Cependant, une fois que l'une des deux portières avant est ouverte, elles ne peuvent plus être actionnées.

■ Fonction de protection anti-obstruction

Si un objet se coince entre la glace et son encadrement pendant la fermeture de la glace, le mouvement de la glace s'interrompt et elle s'ouvre légèrement.

■ Fonction de protection anti-coincement

Si un objet se coince entre la portière et la glace pendant l'ouverture de la glace, le mouvement de la glace s'interrompt.

■ Lorsqu'il est impossible d'ouvrir ou de fermer la glace latérale

Lorsque la fonction de protection anti-obstruction ou la fonction de protection anticoincement ne fonctionnent pas normalement, et que la glace latérale ne peut être ni ouverte ni fermée, effectuez les opérations suivantes à l'aide du contacteur de glace assistée de cette portière.

- Arrêtez le véhicule. Le contacteur d'alimentation étant sur ON, actionnez de manière continue le contacteur de glace assistée dans la position d'ouverture ou de fermeture express dans les 4 secondes qui suivent l'activation de la fonction de protection anti-obstruction ou de la fonction de protection anticoincement, de sorte que la glace latérale puisse s'ouvrir et se fermer.
- Si vous ne pouvez ni ouvrir ni fermer la glace latérale même lorsque vous effectuez les opérations ci-dessus, exécutez la procédure suivante pour l'initialisation de la fonction.

1 Placez le contacteur d'alimentation sur ON.

2 Maintenez le contacteur de glace assistée tiré dans la position de

fermeture express et fermez complètement la glace latérale.

3 Relâchez le contacteur de glace assistée pendant un instant, puis recommencez à tirer le contacteur dans la position de fermeture express et maintenez-le tiré pendant environ 6 secondes ou plus.

4 Maintenez le contacteur de glace assistée enfoncé dans la position d'ouverture express. Après l'ouverture complète de la glace latérale, continuez de maintenir le contacteur enfoncé pendant 1 seconde supplémentaire ou plus.

5 Relâchez le contacteur de glace assistée pendant un instant, puis recommencez à appuyer sur le contacteur dans la position d'ouverture express et maintenez-le enfoncé pendant environ 4 secondes ou plus.

6 Maintenez de nouveau le contacteur de glace assistée tiré dans la position de fermeture express. Après la fermeture complète de la glace latérale, continuez de maintenir le contacteur tiré pendant 1 seconde supplémentaire ou plus.

Si vous relâchez le contacteur pendant le déplacement de la glace, recommencez l'opération depuis le début.
Si le mouvement de la glace s'inverse, et si vous ne pouvez ni la fermer ni l'ouvrir complètement, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Fonctionnement des glaces lié au verrou de portière

- Vous pouvez ouvrir et fermer les glaces assistées à l'aide de la clé mécanique.* (→P.519)
- Vous pouvez également ouvrir les glaces assistées à l'aide de la télécommande.* (→P.135)
- Il est possible que l'alarme se déclenche si elle est activée et que la glace assistée est fermée à l'aide de la fonction de fonctionnement des glaces assistées lié au verrou de portière. (→P.77)

*: La personnalisation de ces réglages doit être confiée à votre concessionnaire Toyota.

■ Avertisseur sonore de glaces assistées ouvertes

Lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur OFF et que la portière du conducteur est ouverte avec la glace assistée ouverte, un message s'affiche sur l'écran multifonction.

■ Personnalisation

Vous pouvez personnaliser certaines fonctions.
(→P.559)

⚠ AVERTISSEMENT

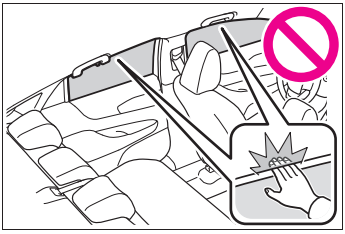
Observez les précautions suivantes.
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Fermeture des glaces

- Le conducteur est responsable de l'utilisation des glaces assistées, y compris pour les passagers. Pour éviter tout fonctionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant faire fonctionner les glaces assistées. Les enfants et les autres passagers pourraient coincer une partie de leur corps dans les glaces assistées. De plus, lorsque vous roulez avec un enfant, il est recommandé d'utiliser le contacteur de verrouillage des glaces. (→P.161)

AVERTISSEMENT

- Assurez-vous qu'aucun passager n'est dans une position où une partie de son corps pourrait se trouver coincée par une glace en mouvement.



- Lorsque vous utilisez la télécommande ou la clé mécanique, et que vous faites fonctionner les glaces assistées, ne le faites qu'après vous être assuré qu'aucun passager ne risque d'avoir une partie de son corps coincée par la glace en mouvement. De plus, ne laissez pas d'enfants faire fonctionner les glaces en utilisant la télécommande ou la clé mécanique. Les enfants et les autres passagers pourraient coincer une partie de leur corps dans les glaces assistées.
- Lorsque vous quittez le véhicule, désactivez le contacteur d'alimentation, prenez la clé et emmenez l'enfant avec vous. L'enfant pourrait notamment faire des bêtises et actionner accidentellement un mécanisme, ce qui serait susceptible de provoquer un accident.

■ Fonction de protection anti-obstruction

- N'utilisez jamais une partie quelconque de votre corps dans le but d'activer volontairement la fonction de protection anti-obstruction.
- La fonction de protection anti-obstruction peut ne pas se déclencher si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète de la glace. Veillez à ne coincer aucune partie de votre corps dans la glace.

■ Fonction de protection anti-coincement

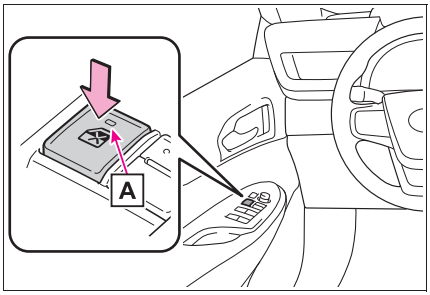
- N'utilisez jamais une partie quelconque de votre corps ou un vêtement dans le but d'activer volontairement la fonction de protection anticoincement.
- La fonction de protection anti-coincement peut ne pas se déclencher si quelque chose se coince juste avant l'ouverture complète de la glace. Veillez à ne coincer aucune partie de votre corps ni aucun vêtement dans la glace.

Prévention d'un fonctionnement accidentel (contacteur de verrouillage des glaces)

Vous pouvez utiliser cette fonction pour empêcher les enfants d'ouvrir ou de fermer accidentellement une glace de passager.

Appuyez sur le contacteur.

Le voyant A s'allumera et les glaces des passagers seront verrouillées.



Vous pouvez actionner le contacteur de verrouillage des glaces lorsque

Le contacteur d'alimentation est sur ON.

Lorsque la batterie de 12 volts est débranchée

Le contacteur de verrouillage des glaces est désactivé. Au besoin, appuyez sur le contacteur de verrouillage des glaces après avoir rebranché la batterie de 12 volts.

Mes paramètres

En reconnaissant une personne au travers de dispositifs Bluetooth, les paramètres du véhicule enregistrés pour ce conducteur peuvent être rappelés lorsque cette personne entre dans le véhicule. En attribuant préalablement un dispositif d'authentification à un conducteur, le conducteur peut entrer dans le véhicule avec ses paramètres préférés. Des paramètres pour jusqu'à 3 conducteurs peuvent être enregistrés avec "Mes réglages". Pour plus de détails sur la manière d'attribuer/supprimer des dispositifs Bluetooth, saisir des noms de conducteurs, effectuer une initialisation, changer manuellement le conducteur ou effacer un conducteur, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

Types de dispositifs d'authentification affectés

Une personne peut être identifiée à l'aide des dispositifs d'authentification suivants.

- Clé à puce

Une personne est identifiée lorsque le système Smart key détecte sa clé à puce. (→P.130, 144)

- Clé numérique*

Une personne est identifiée lorsque le système Smart key détecte sa clé numérique. (→P.133)

Pour plus de détails sur l'enregistrement et la suppression des informations de reconnaissance faciale, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE"

Une personne identifiée à l'aide de la reconnaissance faciale est prioritaire, même si une autre personne est identifiée à l'aide d'une clé à puce ou numérique.

- Reconnaissance faciale

Les personnes sont identifiées par la détection de leur visage effectuée par le système de surveillance du conducteur.

- Appareils Bluetooth®

Une personne peut être détectée si le même dispositif Bluetooth® ayant été utilisé en tant que téléphone sans fil lors de la dernière entrée dans le véhicule a été connecté au système audio.

Bluetooth® est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

*: Si le véhicule en est doté

Fonctions rappelées

Lorsqu'une personne est identifiée au moyen d'un dispositif d'authentification, les réglages des fonctions suivantes sont rappelés.

● Paramètres du véhicule pouvant être configurés à l'aide de l'écran multimédia

• Identification à l'aide de la clé à puce :

La portière est déverrouillée et ouverte à l'aide du système Smart key ou de la télécommande.

• Identification à l'aide de la clé numérique[*1] :

La portière est déverrouillée et ouverte à l'aide du système Smart key.

● Paramètres d'affichage[*2] (compteur, écran multimédia)

Lorsqu'une personne est identifiée, les paramètres d'affichage utilisés lorsque le contacteur d'alimentation a été désactivé pour la dernière fois sont rappelés.

Lorsqu'une personne est identifiée, les paramètres du véhicule utilisés lorsque le contacteur d'alimentation a été désactivé pour la dernière fois sont rappelés.

[*1]: Si le véhicule en est doté

[*2]: Certains réglages sont exclus

Conduite 5

5-1. Avant de conduire

Conduite du véhicule .. 167

Chargement et bagages 175

Limites de charge du véhicule..... 178

Traction d'une remorque 179

Remorquage avec les quatre roues au sol ... 179

5-2. Procédures liées à la conduite

Contacteur d'alimentation 180

Position de changement de vitesse 186

Levier de commande des clignotants 192

Frein de stationnement 193

Maintien des freins..... 196

Évacuation de l'eau (contacteur H_2O)..... 198

5-3. Fonctionnement des phares et des essuie-glaces

Contacteur des phares 200

AHB (fonction automatique des feux de route) 203

Essuie-glaces et lave-glace avant 206

5-4. Remplissage du réservoir

Ouverture du panneau de réservoir 213

5-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

Mise à jour du logiciel du Toyota Safety Sense 3.0 218

Toyota Safety Sense 3.0 220

Système de surveillance du conducteur..... 230

PCS (système de sécurité préventive)..... 233

LTA (aide au maintien de la trajectoire) 246

LCA (fonction d'aide au changement de voie). 251

LDA (système d'avertissement de sortie de voie) 255

PDA (assistance à la conduite proactive).... 261

FCTA (alerte de trafic transversal avant)..... 268

RSA (aide sur les panneaux routiers) 271

Régulateur de vitesse dynamique à radar 274

Régulateur de vitesse . 286

Système d'arrêt d'urgence de la conduite 290

Assistance dans les embouteillages 293
BSM (moniteur d'angle mort)..... 300
Assistance à la sortie sécuritaire 306
Système intuitif d'aide au stationnement..... 311
Fonction RCTA (alerte de trafic transversal arrière) 318
RCD (détection de la caméra arrière)..... 324
PKSB (freinage d'aide au stationnement) 329
Fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule).. 334
Fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement, à l'arrière du véhicule).. 337
Fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule)339
Contacteur de sélection du mode de conduite..... 341
Mode Snow 342
Systèmes d'assistance à la conduite..... 343

5-6. Conseils relatifs à la conduite

Conseils pour la conduite en hiver..... 349

Conduite du véhicule

Pour vous assurer d'une conduite sécuritaire, veuillez observer les procédures suivantes :

Procédures liées à la conduite

■ Démarrage du système de pile à combustible

→P.180

■ Conduite

1 Tout en appuyant sur la pédale de frein, passez en position de changement de vitesse D.

Vérifiez que D est bien affiché sur l'indicateur de position de changement de vitesse.

2 Si le frein de stationnement est engagé, relâchez-le. (→P.193)

3 Relâchez progressivement la pédale de frein et appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur pour que le véhicule accélère.

■ Arrêt

1 Enfoncez la pédale de frein.

2 Si nécessaire, engagez le frein de stationnement.

Si vous devez arrêter le véhicule pour une longue période, passez en position de changement de vitesse P. (→P.187)

■ Stationnement du véhicule

1 Enfoncez la pédale de frein pour immobiliser le véhicule.

2 Si le frein de stationnement est relâché, engagez-le. (→P.193)

3 Passez en position de changement de vitesse P. (→P.187)

Assurez-vous que l'indicateur de position de changement de vitesse affiche la position P et que le voyant de frein de stationnement est allumé.

4 Appuyez sur le contacteur d'alimentation pour arrêter le système de pile à combustible.

5 Relâchez lentement la pédale de frein.

6 Verrouillez la portière en vous assurant que la clé à puce est en votre possession.

Si vous garez le véhicule dans une côte, bloquez les roues autant que nécessaire.

■ Démarrage dans une côte à forte déclivité

1 Appuyez fermement sur la pédale de frein et passez en position de changement de vitesse D.

Le dispositif d'assistance pour démarrage en côte sera activé.

2 Engagez le frein de stationnement. (→P.193)

3 Relâchez la pédale de frein, puis appuyez doucement sur

la pédale d'accélérateur pour que le véhicule accélère.

4 Relâchez le frein de stationnement. (→P.193)

■ Pour une conduite écoénergétique

Gardez à l'esprit que les véhicules électriques à pile à combustible sont semblables aux véhicules traditionnels et qu'il est important d'éviter certaines manœuvres, comme les accélérations brusques. (→P.98)

■ Conduite sous la pluie

- Conduisez prudemment lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les glaces peuvent s'embuer et la chaussée peut être glissante.
- Conduisez prudemment lorsqu'il commence à pleuvoir, car la chaussée est encore plus glissante.
- Évitez les vitesses élevées lorsque vous conduisez sur une autoroute sous la pluie, car une couche d'eau peut se former entre les pneus et la chaussée, empêchant la direction et les freins de fonctionner correctement.

■ Guidage d'accélération ECO (→P.118)

Il est plus facile d'adopter une conduite écologique en restant dans la zone d'accélération Eco. Aussi, en restant dans la zone d'accélération Eco, il est plus facile d'obtenir un bon score Eco.

- Au démarrage :

Enfoncez progressivement la pédale d'accélérateur pour rester dans la zone d'accélération Eco et pour accélérer jusqu'à la vitesse souhaitée. En évitant les accélérations excessives, vous obtiendrez un bon score Eco initial.

- Lors de la conduite :

Après avoir accéléré jusqu'à la vitesse souhaitée, relâchez la pédale d'accélérateur et conduisez à une vitesse constante à l'intérieur de la zone d'accélération Eco. Vous obtiendrez un bon score Eco de croisière en restant dans la zone d'accélération Eco.

- Lors de l'arrêt :

Vous obtiendrez un bon score Eco d'arrêt en commençant à relâcher la pédale d'accélérateur tôt avant de décélérer.

■ Limitation de la puissance du système de pile à combustible (système de priorité des freins)

- Le fait d'enfoncer simultanément les pédales d'accélérateur et de frein peut limiter la puissance du système de pile à combustible.
- Un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction lorsque le système est en fonction.

■ Rodage de votre nouvelle Toyota

Pour prolonger la durée utile du véhicule, il est conseillé d'observer les précautions suivantes :

- Pendant les 186 premiers miles (300 km) :

Évitez les arrêts brusques.

- Pendant les 621 premiers miles (1000 km) :
 - Ne roulez pas à une vitesse trop élevée.
 - Évitez les accélérations brusques.
 - Ne roulez pas en permanence en bas rapport de vitesse.
 - Ne roulez pas à une vitesse constante pendant de longues périodes.

■ Système de frein de stationnement de type à tambour intégré dans le disque

Votre véhicule est doté d'un sys-

tème de frein de stationnement de type à tambour intégré dans le disque. Ce type de système de freinage nécessite un réglage des segments de frein de manière périodique ou à chaque remplacement des segments de frein et/ou du tambour du frein de stationnement. Confiez l'exécution de ce réglage à votre concessionnaire Toyota.

Fonctionnement de votre véhicule à l'étranger

Respectez la législation pertinente sur l'immatriculation des véhicules et vérifiez si vous pouvez vous procurer le carburant adéquat. (→P.537)

AVERTISSEMENT

Observez les précautions suivantes.
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Lors du démarrage du véhicule

Gardez toujours votre pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est arrêté et que le voyant "READY" est allumé. Cela empêche le véhicule d'avancer.

Pendant la conduite du véhicule

- Ne conduisez pas si vous n'êtes pas certain de l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur; vous éviterez ainsi d'appuyer sur la mauvaise pédale.
- Si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur plutôt que sur la pédale de frein, il se produira une accélération soudaine qui pourrait provoquer un accident.
- Lors d'une marche arrière, vous pourriez faire pivoter votre corps ce qui rendrait l'utilisation des pédales difficile. Assurez-vous d'utiliser les pédales correctement.
- Assurez-vous d'adopter une posture adaptée à la conduite, même lorsque vous conduisez sur une courte distance. Ceci vous permettra d'enfoncer la pédale de frein et la pédale d'accélérateur correctement.
- Enfoncez la pédale de frein en utilisant votre pied droit. Si vous enfoncez la pédale de frein en utilisant votre pied gauche, ceci peut allonger le temps de réaction en cas d'urgence et provoquer un accident.

- Le conducteur doit faire particulièrement attention aux piétons, car ce véhicule n'est alimenté que par un moteur électrique (moteur de traction). Comme il n'y a pas de bruit de moteur, les piétons pourraient se méprendre sur le déplacement du véhicule. Même lors de l'activation du système d'avertissement acoustique du véhicule, conduisez avec prudence, car les piétons à proximité peuvent ne pas entendre le son qu'émet le véhicule et ne pas le remarquer si la zone environnante est bruyante.

AVERTISSEMENT

- Pendant la marche normale du véhicule, ne désactivez pas le système de pile à combustible. La désactivation du système de pile à combustible pendant la marche du véhicule n'entraîne pas une perte de contrôle de la direction et des freins, mais rend inutilisable le système de direction assistée. Il sera alors plus difficile de tourner le volant sans à-coups. Vous devriez par conséquent arrêter le véhicule sur le bas-côté dès que vous pourrez le faire de façon sécuritaire.
 En cas d'urgence, notamment s'il devient impossible d'arrêter le véhicule normalement : →P.473
- Si vous utilisez les freins sans arrêt, ils peuvent surchauffer et perdre de leur efficacité lorsque vous descendez une pente abrupte.
- Ne réglez pas la position du volant, du siège ni du rétroviseur intérieur ou des rétroviseurs extérieurs pendant que vous conduisez.
 Cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Assurez-vous toujours que tous les passagers gardent à l'intérieur du véhicule leurs bras, leur tête et toute autre partie de leur corps.
- Ne dépassez pas la vitesse limite. Ne conduisez pas à plus de 85 mph (140 km/h), même si la législation relative à la vitesse limite le permet, à moins que votre véhicule ne soit équipé de pneus adaptés à la conduite à vitesse élevée. Conduire à une vitesse supérieure à 85 mph (140 km/h) peut provoquer l'éclatement d'un pneu, une perte de contrôle du véhicule et des blessures éventuelles.
 Avant de conduire à de telles vitesses, assurez-vous de consulter un vendeur de pneus afin de déterminer si vos pneus sont ou non adaptés à la conduite à grande vitesse.

■ Lorsque vous roulez sur des chaussées glissantes

- Si vous freinez, accélérez ou manœuvrez la direction de façon brusque, les pneus peuvent patiner et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Toute accélération soudaine ou rétrogradation prématurée entraînant un freinage à récupération d'énergie peut provoquer le dérapage du véhicule.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau, enfoncez légèrement la pédale de frein pour vous assurer que les freins fonctionnent correctement. Des plaquettes de frein mouillées pourraient nuire au bon fonctionnement des freins. Si les freins sont mouillés d'un seul côté du véhicule et ne fonctionnent plus correctement, cela peut nuire à la direction.

AVERTISSEMENT

■ **Lors du passage à une autre position de changement de vitesse**

- Ne laissez pas le véhicule reculer alors que la position de changement de vitesse est une position de marche avant, ni avancer en position de changement de vitesse R.
 Cela pourrait provoquer un accident ou endommager le véhicule.
- Ne passez pas en position de changement de vitesse P pendant que le véhicule est en mouvement.
 Cela pourrait endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne passez pas en position de changement de vitesse R pendant que le véhicule avance.
 Cela pourrait endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne placez pas la position de changement de vitesse en position de conduite pendant que le véhicule recule.
 Cela pourrait endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Passer en position de changement de vitesse N alors que le véhicule est en mouvement désactive le système de pile à combustible. Le freinage à récupération d'énergie n'est pas disponible lorsque le système de pile à combustible est désactivé.
- Veillez à ne pas changer la position de changement de vitesse pendant que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur. Passer en position de changement de vitesse autre que P ou N peut entraîner une accélération inattendue et rapide du véhicule, et provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.
 Une fois la position de changement de vitesse changée, assurez-vous de vérifier la position de changement de vitesse actuelle affichée sur l'indicateur de position de changement de vitesse à l'intérieur du compteur.

■ **Si vous entendez un grincement ou un grattement (indicateurs d'usure limite de plaquette de frein)**

Faites vérifier et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota le plus tôt possible.

Si les plaquettes ne sont pas remplacées à temps, le disque risque d'être endommagé.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les plaquettes de frein et/ou les disques de frein présentent une usure excessive.

■ **Lorsque le véhicule est arrêté**

- N'appuyez pas inutilement sur la pédale d'accélérateur.
 Si la position de changement de vitesse est autre que P ou N, il est possible que le véhicule accélère brutalement et de manière imprévue, et provoque un accident.

AVERTISSEMENT

- Pour éviter les accidents provoqués par un déplacement du véhicule, gardez toujours la pédale de frein enfoncée lorsque le voyant “READY” est allumé alors que le véhicule est arrêté, et engagez le frein de stationnement au besoin.
- Pour empêcher le véhicule d’avancer ou de reculer et de provoquer ainsi un accident, lorsqu’il est arrêté dans une pente, gardez toujours la pédale de frein enfoncée et engagez correctement le frein de stationnement au besoin.

Lorsque le véhicule est garé

- Ne laissez pas de lunettes, de briquets, d’atomiseurs ni de cannettes de boissons gazeuses dans le véhicule en plein soleil.
 Cela pourrait avoir les conséquences suivantes :
 - Du gaz pourrait s’échapper d’un briquet ou d’un atomiseur et déclencher un incendie.
 - La température intérieure du véhicule pourrait déformer ou fêler les lentilles de plastique ou les matières plastiques des lunettes.
 - Les cannettes de boissons gazeuses pourraient se briser et le liquide qui y est contenu se répandre à l’intérieur du véhicule et provoquer aussi un court-circuit dans les composants électriques du véhicule.
- Ne laissez pas de briquets dans le véhicule. Si un briquet se trouve dans un endroit comme la boîte à gants ou sur le plancher, il risque de s’allumer accidentellement lorsque vous rangez des bagages ou réglez le siège et provoquer un incendie.
- Ne fixez pas de disques adhésifs sur le pare-brise ou sur les glaces. Ne placez pas de contenants comme des purificateurs d’air sur le tableau de bord ou sur la planche de bord. Des disques adhésifs ou des contenants peuvent agir comme des lentilles et provoquer un incendie dans le véhicule.
- Ne laissez pas de portière ni de glace ouverte si un film métallisé, par exemple un film argenté, a été apposé sur le verre courbé. La réflexion du soleil pourrait faire réagir le verre comme une lentille et provoquer un incendie.
- Engagez toujours le frein de stationnement, passez en position de changement de vitesse P, désactivez le système de pile à combustible et verrouillez le véhicule.
 Ne laissez pas le véhicule sans surveillance pendant que le voyant “READY” est allumé.
 Si le véhicule était garé en position de changement de vitesse P, mais sans avoir engagé le frein de stationnement, il pourrait se mettre à rouler et provoquer un accident.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous faites une sieste dans le véhicule

Désactivez toujours le système de pile à combustible. Autrement, si par accident vous accrochez le levier sélecteur de vitesses ou appuyez sur la pédale d'accélérateur, vous pourriez entraîner le véhicule dans un mouvement involontaire susceptible de provoquer un accident entraînant des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous freinez

- Lorsque les freins sont mouillés, conduisez plus prudemment. La distance de freinage augmente lorsque les freins sont mouillés et, de ce fait, un côté du véhicule peut freiner différemment de l'autre. En outre, il se peut que le frein de stationnement n'immobilise pas correctement le véhicule.
- Si le système de freinage à commande électronique est inopérant, ne suivez pas les autres véhicules de près et évitez les pentes ou les virages serrés qui requièrent l'utilisation des freins. Il est alors toujours possible de freiner, mais vous devrez enfoncer plus fermement que d'habitude la pédale de frein. La distance de freinage sera aussi plus longue. Faites réparer les freins immédiatement.
- Le système de freinage est composé d'au moins 2 systèmes hydrauliques distincts; si l'un des systèmes ne répond pas, les autres fonctionneront quand même. Dans ce cas, vous devrez enfoncer plus fermement que d'habitude la pédale de frein et la distance de freinage augmentera. Faites réparer les freins immédiatement.

NOTE

■ Pendant la conduite du véhicule

- Pour éviter de réduire la puissance du système de pile à combustible, n'enfoncez pas en même temps les pédales d'accélérateur et de frein pendant la marche du véhicule.
- N'utilisez pas la pédale d'accélérateur ou n'appuyez pas simultanément sur la pédale d'accélérateur et sur la pédale de frein pour retenir le véhicule dans une côte.

■ Lorsque vous garez le véhicule

Engagez toujours le frein de stationnement et passez toujours en position de changement de vitesse P. Sinon, le véhicule pourrait se mettre en mouvement ou accélérer brusquement si vous appuyiez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

■ Prévention des dommages aux pièces du véhicule

- Ne tournez pas le volant à fond dans une direction ou dans l'autre et ne le maintenez pas dans cette position pendant une longue période.
 Cela pourrait endommager le moteur de la direction assistée.
- Lorsque vous roulez sur une route cahoteuse, conduisez le plus lentement possible pour éviter d'endommager les roues, le dessous du véhicule, etc.

■ Si vous avez une crevaison pendant que vous roulez

Une crevaison ou un pneu endommagé peut provoquer les situations suivantes. Maintenez fermement le volant et enfoncez graduellement la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

NOTE

- Vous aurez peut-être de la difficulté à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule émettra des vibrations ou des bruits inhabituels.
- Le véhicule penchera de manière inhabituelle.

Informations sur les mesures à prendre en cas de crevaison (→P.502)

■ Lorsque des routes sont inondées

Ne roulez pas sur une route qui est inondée, par exemple à la suite de fortes pluies. Cela pourrait causer les dommages graves suivants au véhicule :

- Calage du système de pile à combustible
- Court-circuit dans les composants électriques
- Dommages au système de pile à combustible causés par l'immersion dans l'eau

Si vous roulez sur une route inondée et que le véhicule vient à être inondé, assurez-vous de faire vérifier par votre concessionnaire Toyota les éléments suivants :

- Système de pile à combustible
- Fonction de freinage
- Modifications de la quantité et de la qualité du liquide de transmission, etc.
- État des lubrifiants des roulements et des rotules de suspension (si possible), et fonctionnement de toutes les rotules, de tous les roulements, etc.

Si le système de commande de changement de vitesse est endommagé à la suite d'une inondation, il se peut qu'il soit impossible de passer en position de changement de vitesse P ou de passer de P à une autre position de changement de vitesse. Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.

Commande de limitation de démarrage brusque (système de gestion du démarrage [DSC])

Lorsque la manœuvre inhabituelle suivante est exécutée avec la pédale d'accélérateur enfoncée, la puissance du système de pile à combustible peut être limitée.

- Lorsque vous passez en position de changement de vitesse R*.
- Lorsque vous passez de la position de changement de vitesse P ou R à une position de changement de vitesse de marche avant comme D*.

Lorsque le système fonctionne, un message apparaît sur l'écran multifonction. Lisez le message et suivez les instructions.

*: Selon la situation, il peut être impossible de passer à une autre position de changement de vitesse.

■ Système de gestion du démarrage (DSC)

- Lorsque TRAC est désactivé

(→P.344), la commande de limitation de démarrage brusque ne fonctionne pas non plus. Si votre véhicule a du mal à se dégager de la boue ou de la neige fraîche en raison du fonctionnement de la commande de limitation de démarrage brusque, désactivez le système TRAC (→P.344) afin que le véhicule puisse se dégager de la boue ou de la neige fraîche.

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes sur les précautions relatives au rangement, à la capacité de chargement et à la charge :

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) = (Capacité totale de charge) — (Poids total des occupants)

Étapes à suivre pour déterminer la limite de charge correcte —

(1) Repérez l'avis "Le poids combiné des occupants et du chargement ne devrait jamais dépasser XXX kg ou XXX lbs." sur la plaque de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui vont prendre place dans votre véhicule.

(3) Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lbs.

(4) Le résultat obtenu équivaut à la capacité de chargement et de charge de bagages disponible.

Par exemple, si la somme "XXX" vaut 1400 lbs. et qu'il va y avoir dans votre véhicule cinq passa-

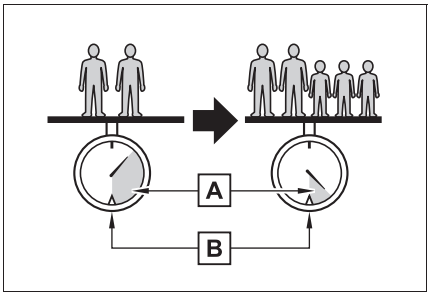
gers de 150 lbs. chacun, la capacité de chargement et de charge de bagages disponible sera de 650 lbs. (1400 − 750 (5 × 150) = 650 lbs.)

(5) Déterminez le poids combiné du chargement et des bagages placés dans le véhicule. Ce poids ne devrait pas dépasser, pour des raisons de sécurité, la capacité de chargement et de charge de bagages disponible calculée à l'étape 4.

(6) Si vous tractez une remorque, le poids de la remorque sera transféré à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer quelle sera l'ampleur de la réduction de la capacité de chargement et de charge de bagages disponible de votre véhicule. (→P.178)

Toyota vous recommande de ne pas tracter de remorque avec votre véhicule. Votre véhicule n'est pas conçu pour tracter une remorque.

Formule mathématique pour votre véhicule



A Capacité de chargement

B Capacité totale de charge (capacité de charge du véhicule) (→P.536)

Lorsque 2 personnes, dont le poids combiné est de A lb. (kg), voyagent dans votre véhicule qui a une capacité totale de charge (capacité de charge du véhicule) de B lb. (kg), la capacité de chargement et de charge de bagages disponible sera C lb. (kg) comme suit :

B[*2] lb. (kg) - A[*1] lb. (kg) = C[*3] lb. (kg)

[*1]: A = Poids des occupants

[*2]: B = Capacité de charge totale

[*3]: C = Capacité de chargement et charge de bagages

Dans ce cas, si 3 passagers supplémentaires dont le poids combiné est de D lb. (kg) prennent place dans le véhicule, la capacité de chargement et de charge de bagages disponible sera réduite à E lb. (kg) de la manière suivante :

C lb. (kg) - D[*4] lb. (kg) = E[*5] lb. (kg)

[*4]: D = Poids des occupants supplémentaires

[*5]: E = Capacité de chargement et charge de bagages

Comme le montre l'exemple ci-dessus, si le nombre d'occupants augmente, la capacité de chargement et de charge de bagages sera réduite d'un montant équivalent au poids ajouté en raison des occupants supplé-

mentaires. En d'autres termes, si une augmentation du nombre d'occupants entraîne un excédent de la capacité totale de charge (poids combiné des occupants plus la capacité de chargement et de charge de bagages), vous devrez réduire le poids du chargement et des bagages placés dans le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Objets qui ne doivent pas être transportés dans le coffre

Les objets suivants pourraient provoquer un incendie s'ils étaient rangés dans le coffre :

- Récipients contenant de l'essence
- Contenants pressurisés

■ Précautions relatives au rangement

Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait empêcher d'enfoncer correctement les pédales, obstruer la vision du conducteur ou être à l'origine d'objets heurtant le conducteur ou les passagers, et provoquer éventuellement un accident.

- Dans la mesure du possible, rangez le chargement et les bagages dans le coffre.
- Ne placez pas de chargement ni de bagages aux endroits suivants.
 - Aux pieds du conducteur
 - Sur le siège du passager avant ou sur les sièges arrière (lorsqu'on empile des objets)
 - Sur la plage arrière
 - Sur le tableau de bord
 - Sur la planche de bord
- Fixez bien tous les objets dans l'habitacle.

■ Capacité et répartition

- Ne dépassez pas la charge maximale sur les essieux ni le poids nominal total du véhicule.
- Même si la somme du poids des occupants et du poids du chargement est inférieure à la capacité totale de charge, répartissez également la charge. Un chargement incorrect pourrait entraîner une détérioration des commandes de direction ou des freins susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule comprennent la capacité totale de charge, le nombre de sièges, la capacité de remorquage et la capacité de chargement.

- Capacité totale de charge (capacité de charge du véhicule) : →P.536

La capacité totale de charge équivaut au poids combiné des occupants, du chargement et des bagages.

- Nombre de sièges : →P.536

Le nombre de sièges équivaut au nombre maximum d'occupants, dont le poids moyen est estimé à 150 lb. (68 kg) par personne.

- PNR (poids nominal de la remorque)

Toyota vous recommande de ne pas tracter de remorque avec votre véhicule.

- Capacité de chargement

La capacité de chargement peut augmenter ou diminuer en fonction du poids et du nombre d'occupants.

Capacité totale de charge et nombre de sièges

Ces renseignements se retrouvent également sur l'étiquette d'information sur la charge et les pneus. (→P.453)

AVERTISSEMENT

Surcharge du véhicule

Ne surchargez pas le véhicule. Cela peut non seulement endommager les pneus, mais aussi réduire la maniabilité de la direction et la capacité de freinage, ce qui peut provoquer un accident.

Traction d'une remorque

Toyota vous recommande de ne pas tracter de remorque avec votre véhicule. Toyota déconseille également d'installer un attelage de remorquage ou d'utiliser un support de remorquage pour fauteuil roulant, scooter, bicyclette, etc. Votre véhicule n'est pas conçu pour la traction d'une remorque, ni pour le transport sur support.



Remorquage avec les quatre roues au sol

Votre véhicule n'est pas conçu pour être remorqué (les 4 roues au sol) par une autocaravane.



NOTE

■ **Pour éviter d'endommager sérieusement votre véhicule**

Ne remorquez pas votre véhicule en laissant les quatre roues au sol.

Contacteur d'alimentation

Si vous effectuez les opérations suivantes lorsque vous transportez la clé à puce, le système de pile à combustible démarre ou les modes du contacteur d'alimentation changent.

Démarrage du système de pile à combustible

1 Tirez le contacteur de frein de stationnement pour vérifier que le frein de stationnement est engagé. (→P.193)

Le voyant de frein de stationnement s'allumera.

2 Enfoncez fermement la pédale de frein.

et un message s'afficheront sur l'écran multifonction.
Si le message ne s'affiche pas, le système de pile à combustible ne peut être démarré.

Lorsque la position de changement de vitesse est N, le système de pile à combustible ne peut démarrer. Lorsque vous faites démarrer le système de pile à combustible, passez en position de changement de vitesse P. (→P.187)

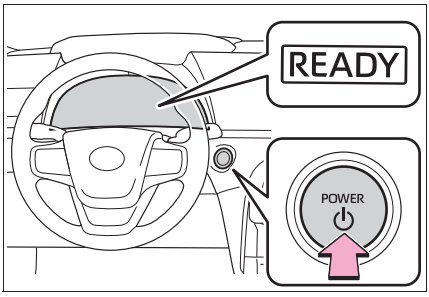
3 Appuyez brièvement et fermement sur le contacteur d'alimentation.

Pour faire fonctionner le contacteur d'alimentation, une seule pression ferme et brève est suffisante. Il n'est pas nécessaire de maintenir le contacteur enfoncé.

Si le voyant "READY" s'allume, le système de pile à combustible fonctionnera normalement.

Continuez de maintenir la pédale de frein enfoncée jusqu'à ce que le voyant "READY" soit allumé.

Le système de pile à combustible peut démarrer avec l'un ou l'autre des modes du contacteur d'alimentation.



4 Vérifiez que le voyant "READY" est allumé.

Vous ne pouvez pas conduire le véhicule si le voyant "READY" est éteint.

■ Éclairage du contacteur d'alimentation

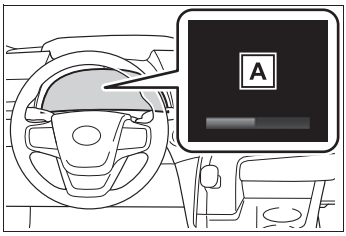
Selon la situation, l'éclairage du contacteur d'alimentation fonctionne comme suit.

- Lorsque la portière du conducteur ou celle du passager avant est ouverte, l'éclairage du contacteur d'alimentation s'allume.
- Lorsque le contacteur d'alimentation est sur OFF et que vous enfoncez la pédale de frein tout en ayant la clé à puce avec vous, l'éclairage du contacteur d'alimentation clignote.
- Lorsque le contacteur d'alimentation est sur ACC ou ON, l'éclairage du contacteur d'alimentation s'allume.
- Lorsque le mode du contacteur

d'alimentation est changé d'ACC ou ON à OFF, l'éclairage du contacteur d'alimentation s'allume pendant un certain temps. Ensuite, l'éclairage du contacteur d'alimentation s'éteint.

■ Démarrage du système de pile à combustible par temps froid

- Lorsque vous faites démarrer le système de pile à combustible par temps froid, la pile à combustible se réchauffe rapidement en utilisant l'excédent de chaleur dissipée par la production d'énergie. Les bruits de fonctionnement seront plus forts qu'à l'habitude, mais il ne s'agit pas d'une anomalie. En fonction de la situation, les bruits de fonctionnement peuvent également continuer pendant un certain temps après l'allumage du voyant "READY". (→P.83)
- Par temps froid, le voyant "READY" peut prendre plus de temps pour s'allumer. Dans ce cas, la barre de progression s'affiche sur l'écran multifonction.



A "Système FCV réchauffé En attente…"

- Lors du démarrage du système de pile à combustible par temps froid, il est possible que la mention "Arrêt FCV à cause du gel Arrêtez dans lieu sûr. Voir manuel du propriétaire" s'affiche à l'écran multifonction.

Le système de pile à combustible est gelé et ne peut démarrer. Contactez votre concessionnaire Toyota.

- La puissance de sortie est temporairement limitée, le temps que le système de pile à combustible atteigne sa température de fonctionnement normale.
- Lorsque la batterie de traction est extrêmement froide (en dessous d'environ -22 °F [-30 °C]) en raison de l'influence de la température extérieure, il se peut qu'il soit impossible de faire démarrer le système de pile à combustible. Dans ce cas, essayez de nouveau de faire démarrer le système de pile à combustible une fois que la batterie de traction se sera réchauffée en raison de l'augmentation de la température extérieure, etc.

■ Si le système de pile à combustible ne démarre pas

- Le système immobilisateur n'a peut-être pas été désactivé. (→P.76)
 Contactez votre concessionnaire Toyota.
- Si un message concernant le démarrage s'affiche sur l'écran multifonction, lisez ce message et suivez les directives.
- Assurez-vous que le panneau de réservoir est fermé. Lorsque le panneau de réservoir est ouvert, le démarrage du système de pile à combustible est impossible. Fermez le panneau de réservoir avant de démarrer le système. (→P.216)
- Si vous déverrouillez la portière avec la clé mécanique, vous ne pouvez pas faire démarrer le système de pile à combustible en utilisant le système Smart key. Consultez P.520pour démarrer le système de pile à combustible. Toutefois, si la clé à puce se trouve à l'intérieur du véhicule et que les portières sont verrouillées (→P.138), le système de pile à combustible pourra démarrer.

■ **Bruits et vibrations propres à un véhicule électrique à pile à combustible**

→P.85

■ **Si la batterie de 12 volts est déchargée**

Vous ne pouvez pas démarrer le système de pile à combustible à l'aide du système Smart key. Consultez P.521pour redémarrer le système de pile à combustible.

■ **Affaiblissement de la pile de la clé à puce**

→P.130

■ **Conditions pouvant nuire au fonctionnement**

→P.147

■ **Remarques relatives à la fonction d'ouverture**

→P.147

■ **Si "Défaillance du système d'accès avec clé électrique Consulter le manuel du propriétaire" s'affiche sur l'écran multifonction**

Le système est peut-être défaillant. Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le voyant "READY" ne s'allume pas**

Si le voyant "READY" ne s'allume pas même après avoir effectué correctement les procédures de démarrage du véhicule, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

■ **En cas de mauvais fonctionnement du système de pile à combustible**

→P.494

■ **Pile de la clé à puce**

→P.463

■ **Fonctionnement du contacteur d'alimentation**

- Si vous n'appuyez pas brièvement et fermement sur le contacteur d'alimentation, il est possible qu'il ne change pas de mode ou que le système de pile à combustible ne démarre pas.
- Dans certaines situations, si vous tentez de redémarrer le système de pile à combustible immédiatement après avoir désactivé le contacteur d'alimentation, il est possible que cela ne fonctionne pas. Après avoir désactivé le contacteur d'alimentation, veuillez attendre quelques secondes avant de redémarrer le système de pile à combustible.

■ **Personnalisation**

Si le système Smart key a été désactivé lors d'un réglage personnalisé, reportez-vous à la P.518.

AVERTISSEMENT

■ **Lors du démarrage du système de pile à combustible**

Assurez-vous de toujours vous trouver dans le siège du conducteur lors du démarrage du système de pile à combustible.
N'enfoncez sous aucun prétexte la pédale d'accélérateur pendant le démarrage du système de pile à combustible.
Cela pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ **Lors du démarrage du système de pile à combustible**

Si le système de pile à combustible démarre difficilement, faites immédiatement inspecter votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

NOTE

■ **Symptômes indiquant une défaillance du contacteur d'alimentation**

Si le contacteur d'alimentation semble fonctionner d'une manière légèrement différente qu'à l'habitude, par exemple s'il est légèrement coincé, il peut y avoir une défaillance. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

Arrêt du système de pile à combustible

1 Arrêtez le véhicule complètement.

2 Engagez le frein de stationnement. (→P.193)

3 Appuyez sur le contacteur de position P. (→P.187)

Assurez-vous que l'indicateur de position de changement de vitesse affiche la position P et que le voyant de frein de stationnement est allumé.

4 Appuyez sur le contacteur d'alimentation.

Le système de pile à combustible s'arrête et l'affichage des compteurs s'éteint (l'indicateur de position de changement de vitesse s'éteint quelques secondes après l'affichage des compteurs).

5 Relâchez la pédale de frein et vérifiez que "ACCESSOIRE", "EN MARCHE" n'est pas affiché sur le compteur.

■ **Arrêt du système de pile à combustible par temps froid**

- Lorsque vous appuyez sur le contacteur d'alimentation et que le système de pile à combustible s'arrête par temps froid, le temps nécessaire pour purger l'eau du tuyau d'échappement peut être plus long que d'habitude pour empêcher le liquide de la pile à combustible de geler.
- Si "Purge syst. FCV en cours Arrêt auto" s'affiche sur l'écran multifonction, il n'y a aucun problème à sortir du véhicule.
- La purge de l'eau peut aussi prendre du temps si le système de pile à combustible est arrêté avant que la période de réchauffement se termine.
- Il est normal d'entendre des sifflements et d'autres bruits pendant la purge. (→P.83)
- Vous pouvez sans problème faire le plein de carburant pendant la purge du système.
 Le processus de purge est effectué automatiquement après plusieurs minutes et un brouillard blanc peut être émis, mais il ne s'agit pas d'une anomalie.

■ **Stationnement du véhicule par temps froid**

- L'eau peut être purgée automatiquement du tuyau d'échappement, même lorsque le système de pile à combustible est éteint, afin d'empêcher le gel de la pile à combustible, des conduites d'hydrogène, etc. De plus, de la vapeur d'eau peut être purgée, mais il ne s'agit pas d'une anomalie.
- Il est normal d'entendre des sifflements et d'autres bruits pendant la purge. (→P.83)

■ **Fonction d'arrêt automatique du système de pile à combustible**

- Le véhicule est doté d'une fonction qui éteint automatiquement le système de pile à combustible s'il est en marche depuis un long

moment à la position de changement de vitesse P.

- Le système de pile à combustible s'éteint automatiquement après environ 1 heure s'il fonctionne à la position de changement de vitesse P.
- La minuterie de la fonction d'arrêt automatique du système de pile à combustible se réinitialise si la pédale de frein est enfoncée ou si la position de changement de vitesse autre que P.
- Une fois le véhicule garé, la fonction d'arrêt automatique du système de pile à combustible est désactivée si la portière est verrouillée de l'intérieur à l'aide du contacteur de verrouillage des portières (→P.138) ou de l'extérieur à l'aide de la clé mécanique. La minuterie de la fonction d'arrêt automatique du système de pile à combustible se réactive lors de l'ouverture de la portière du conducteur.

■ Lorsque le système de commande de changement de vitesse subit une défaillance

Si le système de commande de changement de vitesse subit une défaillance, lorsque vous tentez de désactiver le contacteur d'alimentation, il se peut qu'il soit impossible de le désactiver. Dans un tel cas, il vous serait possible de désactiver le contacteur d'alimentation en appliquant le frein de stationnement, puis en actionnant le contacteur d'alimentation.

S'il y a une défaillance du système, faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Fonction de sélection automatique de la position P

→P.189

■ Évacuation de l'eau (contacteur H_2O)

→P.198

⚠ AVERTISSEMENT

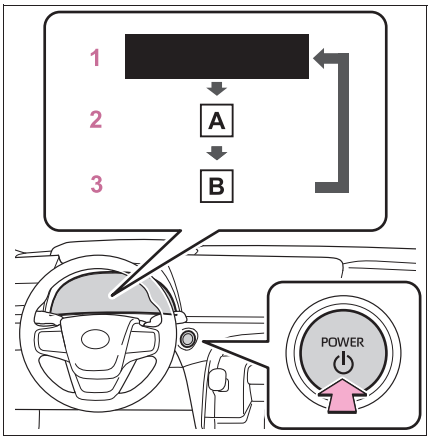
■ Arrêt d'urgence du système de pile à combustible

- Si vous avez besoin d'arrêter d'urgence le système de pile à combustible pendant la marche du véhicule, appuyez sur le contacteur d'alimentation pendant plus de 2 secondes ou au moins 3 fois de suite. (→P.473) Cependant, ne touchez pas au contacteur d'alimentation pendant que vous conduisez, sauf en cas d'urgence. Si vous coupez le système de pile à combustible pendant que vous conduisez, vous ne perdrez pas le contrôle de la direction ni des freins.
 Cependant, la direction assistée cessera peut-être de fonctionner. Selon la charge résiduelle de la batterie de 12 volts ou les conditions d'utilisation, il pourrait être difficile de manipuler le volant en douceur avant d'arrêter le véhicule. Dans ce cas-là, vous devrez arrêter le véhicule sur le bas-côté dès que vous pourrez le faire de façon sécuritaire.
- Si le contacteur d'alimentation est actionné pendant que le véhicule roule, un message d'avertissement s'affichera sur l'écran multifonction et un avertisseur sonore retentira.
- Lorsque vous faites redémarrer le système de pile à combustible après l'avoir arrêté d'urgence, passez en position de changement de vitesse N, puis appuyez sur le contacteur d'alimentation.

Changement de mode du contacteur d'alimentation

Vous pouvez changer de mode

en appuyant sur le contacteur d'alimentation avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change chaque fois que vous appuyez sur le contacteur.)



A "ACCESSOIRE"

B "EN MARCHE"

1 DÉSACTIVÉ

Vous pouvez utiliser les feux de détresse.

2 ACC*

Vous pouvez utiliser certains composants électriques, par exemple le système audio.

"ACCESSOIRE" s'affichera sur le compteur.

3 ACTIVÉ

Vous pouvez utiliser tous les composants électriques.

"EN MARCHE" s'affichera sur le compteur.

*: Le mode ACC peut être activé/désactivé dans le menu de personnalisation. (→P.558)

■ Lorsque la personnalisation du mode ACC est désactivée

- Avec le contacteur d'alimentation désactivé, le système multimédia peut encore être utilisé pendant un certain temps avant que la fonction d'économie d'énergie ne commence à fonctionner.
- Lorsque l'assistance à la sortie sécuritaire fonctionne, un avertisseur sonore retentit et une orientation vocale est donnée.

■ Fonction de désactivation automatique du contacteur d'alimentation

- Si le véhicule est laissé sur ACC ou sur ON (sans le fonctionnement du système de pile à combustible) pendant plus de 20 minutes à la position de changement de vitesse P, le contacteur d'alimentation s'éteint automatiquement. Néanmoins, cette fonction ne peut pas empêcher totalement la batterie de 12 volts de se décharger. Lorsque le système de pile à combustible ne fonctionne pas, ne laissez pas le véhicule avec le contacteur d'alimentation sur ACC ou sur ON pendant une longue période.

⚠ NOTE

■ Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

- Ne laissez pas le contacteur d'alimentation sur ACC ou sur ON pendant une longue période si le système de pile à combustible n'est pas en fonctionnement.
- Si "ACCESSOIRE", "EN MARCHE" est affiché sur le compteur, le contacteur d'alimentation n'est pas désactivé. Quittez le véhicule après avoir désactivé le contacteur d'alimentation.

Position de changement de vitesse

Sélectionnez la position de changement de vitesse en fonction de la manœuvre que vous souhaitez effectuer et de la situation.

Fonctions associées aux positions de changement de vitesse

Position de changement de vitesse	But ou fonction
P	Stationnement du véhicule et démarrage du système de pile à combustible
R	Marche arrière
N	Point mort
D	Conduite normale

Le mode Br n'est pas une position de changement de vitesse. (→P.191)

■ Si un message concernant un changement de vitesse s'affiche

Afin d'éviter de sélectionner une position de changement de vitesse erronée ou que le véhicule ne se déplace de manière inattendue, la position de changement de vitesse peut être changée automatiquement ou une manœuvre du levier sélecteur de vitesses peut être requise. Dans ce cas, changez la position de changement de vitesse en suivant les messages sur l'écran multifonction.

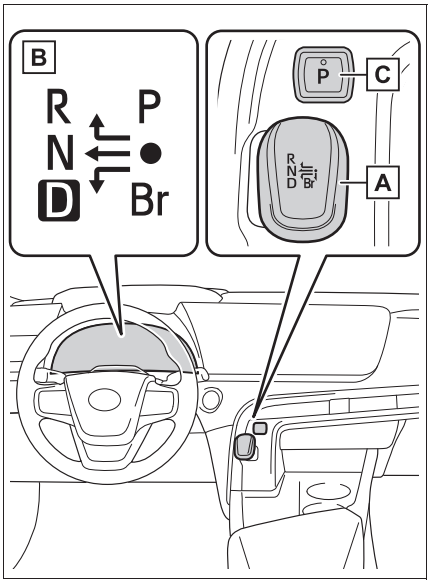
NOTE

■ Situations dans lesquelles des défaillances du système de commande de changement de vitesse sont possibles

Si l'une des situations suivantes se produit, des défaillances du système de commande de changement de vitesse sont possibles. Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire et sur une surface plane, engagez le frein de stationnement, puis contactez votre concessionnaire Toyota.

- Lorsqu'un message d'avertissement au sujet du système de commande de changement de vitesse s'affiche sur l'écran multifonction. (→P.494)
- Après quelques secondes, l'affichage n'indique toujours pas de sélection de position de changement de vitesse.

Affichage de la position de changement de vitesse et modification de la position de changement de vitesse



A Levier sélecteur de vitesses

Actionnez le levier sélecteur de vitesses en douceur, mais avec assurance, dans le sens de la flèche qui figure sur l'indicateur de position de changement de vitesse.

Pour passer en position de changement de vitesse N, faites glisser le levier sélecteur de vitesses dans le sens de la flèche et maintenez-le à cette position.

Relâchez le levier sélecteur de vitesses après chaque changement de vitesse pour lui permettre de revenir à sa position normale (●).

Il n'est possible de changer au mode Br que lorsque la position de changement de vitesse est à D.

Lorsque vous passez de P à N, à D ou à R, de N, D, R ou du mode Br à P, de D ou du mode Br à R, ou de R à D, assurez-vous que la pédale de frein est bien enfoncée et que le véhicule est immobilisé.

B Indicateur de position de changement de vitesse

Affichage des compteurs :

La position de changement de vitesse actuelle est en surbrillance.

C Contacteur de position P

Arrêtez complètement le véhicule et engagez le frein de stationnement, puis appuyez sur le contacteur de position P.

Lorsque vous changez la position de changement de vitesse pour P, le contacteur s'allume.

Vérifiez que P est affiché sur l'indicateur de position de changement de vitesse.

■ Modification de la position de changement de vitesse dans chaque mode du contacteur d'alimentation

- Vous ne pouvez pas modifier la position de changement de vitesse lorsque le contacteur d'alimentation est sur ACC ou désactivé.
- Lorsque le contacteur d'alimentation est sur ON, vous ne pouvez passer qu'en position de changement de vitesse N si le voyant READY n'est pas allumé.
- Lorsque le voyant READY est allumé, vous pouvez passer de la position de changement de vitesse P à la position D, N ou R.
- Lorsque le voyant READY clignote, il est impossible de passer

de P à une autre position de changement de vitesse, même en actionnant le levier sélecteur de vitesses. Actionnez de nouveau le levier sélecteur de vitesses une fois que le voyant READY cesse de clignoter et devient fixe.

■ Passage de la position de changement de vitesse P aux autres positions

- Tout en enfonçant fermement la pédale de frein, actionnez le levier sélecteur de vitesses. Si vous actionnez le levier sélecteur de vitesses sans enfoncer la pédale de frein, l'avertisseur sonore retentira et l'opération de changement de vitesse sera annulée.
- Lorsque vous sélectionnez la position de changement de vitesse, assurez-vous que la position de changement de vitesse a bien été changée pour celle souhaitée en vérifiant l'indicateur de position de changement de vitesse présent sur le bloc d'instrumentation.
- Il est impossible de passer directement de la position de changement de vitesse P au mode Br.

■ Situations dans lesquelles vous ne pouvez pas modifier la position de changement de vitesse

Dans les situations suivantes, un avertisseur sonore retentit pour vous informer que la position de changement de vitesse ne peut pas être modifiée. Suivez la procédure appropriée pour tenter de modifier à nouveau la position de changement de vitesse.

- Lorsque vous essayez de passer de la position de changement de vitesse P à une autre position sans appuyer sur la pédale de frein
- Lorsque vous essayez de passer de la position de changement de vitesse P à une autre position en appuyant sur la pédale d'accélérateur
- Lorsque vous essayez de passer de la position de changement de vitesse N à une autre position sans appuyer sur la pédale de frein, alors que le véhicule est arrêté ou roule très lentement
- Lorsque vous essayez de passer de la position de changement de vitesse N à une autre position en appuyant sur la pédale d'accélérateur, alors que le véhicule est arrêté ou roule très lentement
- Lorsque vous essayez de passer de la position de changement de vitesse P ou N au mode Br
- Lorsque vous appuyez sur le contacteur de position P pendant que vous conduisez

Lorsque vous conduisez à très basse vitesse, la position de changement de vitesse peut passer à P.

■ Situations dans lesquelles la position de changement de vitesse passe automatiquement à N

Dans les situations suivantes, un avertisseur sonore retentit pour vous informer que la position de changement de vitesse est passée sur N. Suivez la procédure appropriée pour tenter de modifier à nouveau la position de changement de vitesse.

- Lorsque vous essayez de passer en position de changement de vitesse R alors que le véhicule avance

Lorsque vous conduisez à basse vitesse, la position de changement de vitesse peut passer à R.

- Lorsque vous essayez de passer en position de changement de vitesse D alors que le véhicule recule

Lorsque vous conduisez à basse vitesse, la position de changement de vitesse peut passer à D.

- Lorsque vous essayez de passer

de la position de changement de vitesse R au mode Br

■ Si la position de changement de vitesse N est sélectionnée pendant que vous conduisez

Si le levier sélecteur de vitesses est placé sur N pendant que vous conduisez au-dessus d'une certaine vitesse, la position de changement de vitesse passe à N sans maintenir le levier sélecteur de vitesses en position N. Dans cette situation, un avertisseur sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonction pour vous informer que la position de changement de vitesse est passée sur N.

■ Fonction de sélection automatique de la position P

Dans les situations suivantes, le véhicule passe automatiquement en position de changement de vitesse P.

- Lorsque le véhicule est arrêté et que vous appuyez sur le contacteur d'alimentation alors que celui-ci est sur ON et que vous utilisez une position de changement de vitesse autre que P (après le changement à la position P, le contacteur d'alimentation se désactive)*
- Lorsque la portière du conducteur est ouverte et que toutes les conditions suivantes sont remplies, alors que le changement de vitesse est à une position autre que P
 - Le contacteur d'alimentation est sur ON.
 - Le conducteur ne porte pas sa ceinture de sécurité.
 - La pédale de frein n'est pas enfoncée.

Pour faire démarrer le véhicule après être passé en position de changement de vitesse P, actionnez de nouveau le levier sélecteur de vitesses.

- Lorsque le véhicule est immobile après un arrêt d'urgence du système de pile à combustible pendant que vous rouliez.
- Lorsque la tension de la batterie de 12 volts baisse alors que vous utilisez une position de changement de vitesse autre que P.

*: Lorsque vous appuyez sur le contacteur d'alimentation alors que vous roulez très lentement, par exemple juste avant d'arrêter le véhicule, le véhicule peut passer automatiquement en position de changement de vitesse P. Assurez-vous que le véhicule est complètement arrêté avant d'appuyer sur le contacteur d'alimentation.

■ S'il est impossible de passer de la position de changement de vitesse P à une autre position

Il se peut que la batterie de 12 volts soit déchargée. Dans ce cas, vérifiez la batterie de 12 volts. (→P.521)

■ Personnalisation

Vous pouvez personnaliser certaines fonctions. (→P.554)

⚠ AVERTISSEMENT

■ En ce qui a trait au levier sélecteur de vitesses

- N'enlevez pas le pommeau du levier sélecteur de vitesses et n'utilisez rien d'autre qu'un pommeau de levier sélecteur de vitesses d'origine TOYOTA. De plus, n'accrochez rien sur le levier sélecteur de vitesses. Cela pourrait empêcher le levier sélecteur de vitesses de revenir à sa position d'origine et provoquer un accident pendant que le véhicule roule.

AVERTISSEMENT

- Afin d'éviter un changement accidentel de la position de changement de vitesse, ne touchez pas au levier sélecteur de vitesses lorsque vous ne l'utilisez pas.

■ Contacteur de position P

- N'appuyez pas sur le contacteur de position P pendant que le véhicule est en mouvement. Si vous appuyiez sur le contacteur de position P lorsque vous conduisez à très basse vitesse (par exemple, juste avant d'arrêter le véhicule), le véhicule pourrait s'arrêter brusquement lors du passage en position de changement de vitesse P, ce qui risquerait de provoquer un accident.
- Afin d'éviter un changement accidentel de la position de changement de vitesse, ne touchez pas au contacteur de position P lorsque vous ne l'utilisez pas.

NOTE

■ Remarques concernant le levier sélecteur de vitesses et le fonctionnement du contacteur de position P

Évitez d'utiliser de manière répétitive et en succession rapide le levier sélecteur de vitesses et le contacteur de position P. La fonction de protection du système peut s'activer et empêcher temporairement le passage à toute position de changement de vitesse autre que P. Si cela se produit, veuillez patienter avant de tenter un nouveau changement de vitesse.

■ Lorsque vous sortez du véhicule (siège du conducteur uniquement)

Vérifiez que P est affiché sur l'indicateur de position de changement de vitesse et que le voyant de frein de stationnement est allumé avant d'ouvrir la portière et de sortir du véhicule.

Rester en position de changement de vitesse N sans activer la fonction de sélection automatique de la position P

- En effectuant l'opération suivante, la position de changement de vitesse peut être maintenue sur N jusqu'à ce que la position de changement de vitesse passe à P sans activer la fonction de sélection automatique de la position P.

1. Actionnez le levier sélecteur de vitesses et mettez la position de changement de vitesse N lorsque le système de pile à combustible est en marche.
2. Ramenez le levier sélecteur de vitesses à sa position normale (●).
3. Placez le levier sélecteur de vitesses en position N, puis maintenez-le à cette position jusqu'à ce que l'avertisseur sonore retentisse.

4 Appuyez sur le contacteur d'alimentation dans les 5 secondes suivant le déclenchement de l'avertisseur sonore.

Le système de pile à combustible s'arrête en position de changement de vitesse N.*
Assurez-vous de vérifier que l'avertisseur sonore retentit et que "Maintenu en position N Mettez en pos. P lorsque vous aurez fini" s'affiche sur l'écran multifonction.

- Pour passer à une position autre que N, commencez par appuyer sur le contacteur de position P pour faire passer la position de changement de vitesse en P.
- Assurez-vous d'actionner le levier sélecteur de vitesses alors que le système de pile à combustible est activé. Si le système de pile à combustible n'est pas activé, il pourrait être impossible de conserver la position de changement de vitesse N.

*: Pour conserver cette position, n'actionnez pas le contacteur d'alimentation. Si le contacteur d'alimentation est actionné à répétition, il sera désactivé lorsque la position de changement de vitesse passera automatiquement à P.

Sélection du mode de conduite

■ Mode de conduite

→P.341

■ Mode Snow

→P.342

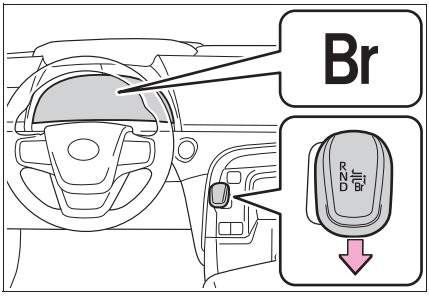
■ Mode Br

Convient à la conduite nécessitant une forte force de décélération, comme la conduite en descente, etc.

Pour sélectionner le mode Br, abaissez le levier sélecteur de vitesses.

Le voyant de mode Br s'allume sur l'affichage des compteurs.

Pour revenir en mode normal de conduite, appuyez sur la pédale d'accélérateur ou sélectionnez à nouveau la position D avec le levier sélecteur de vitesses.



■ Mode Br

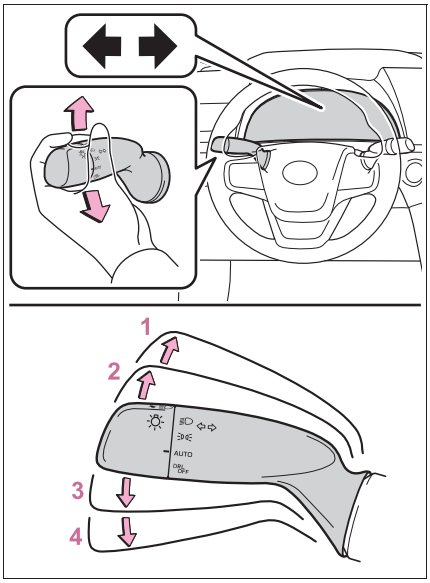
Selon l'état de la batterie de traction, il peut arriver que le mode Br soit indisponible. Dans ce cas, un message s'affiche sur l'écran multifonction.

■ Bruits en mode Br

→P.83

Levier de commande des clignotants

Directives de fonctionnement



1 Virage à droite

2 Changement de voie vers la droite (déplacez le levier à mi-course, puis relâchez-le)

Les clignotants de droite clignoteront 3 fois.

3 Changement de voie vers la gauche (déplacez le levier à mi-course, puis relâchez-le)

Les clignotants de gauche clignoteront 3 fois.

4 Virage à gauche

■ Les clignotants peuvent être actionnés lorsque

Le contacteur d'alimentation est sur ON.

■ Si le voyant clignote plus rapidement qu'à l'habitude

Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Si les clignotants cessent de clignoter avant la fin du changement de voie

Actionnez le levier de nouveau.

Frein de stationnement

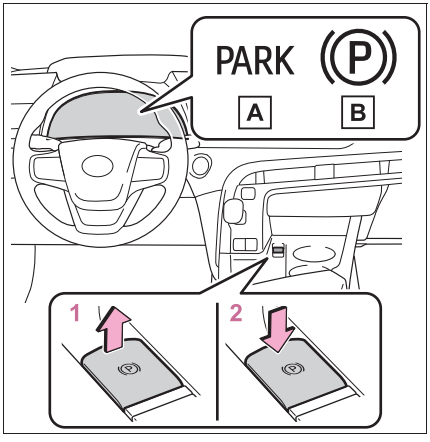
Il est possible d'engager ou de relâcher le frein de stationnement automatiquement ou manuellement.

En mode automatique, il est possible d'engager ou de relâcher le frein de stationnement automatiquement en fonction de l'utilisation du levier sélecteur de vitesses. De plus, même en mode automatique, il est possible d'engager ou de relâcher le frein de stationnement manuellement.

Directives de fonctionnement

■ Utilisation du mode manuel

Il est possible d'engager et de relâcher le frein de stationnement manuellement.



A États-Unis

B Canada

1 Tirez le contacteur pour engager le frein de stationnement

Le voyant de frein de stationnement s'allumera.

Si une urgence survient et que vous devez activer le frein de stationnement pendant que le véhicule roule, tirez le contacteur de frein de stationnement et maintenez-le ainsi.

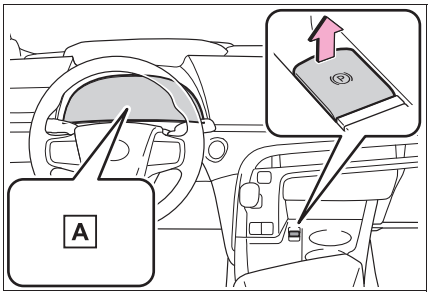
2 Appuyez sur le contacteur pour relâcher le frein de stationnement

- Actionnez le contacteur de frein de stationnement tout en appuyant sur la pédale de frein.
- Grâce à la fonction de relâchement automatique du frein de stationnement, vous pouvez relâcher le frein de stationnement en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Lorsque vous utilisez cette fonction, enfoncez lentement la pédale d'accélérateur.

Assurez-vous que le voyant de frein de stationnement s'éteint.

■ Active le mode automatique

Alors que le véhicule est arrêté, tirez sur le contacteur de frein de stationnement jusqu'à ce qu'un message s'affiche sur l'écran multifonction.



A “Fonction de verrouillage du sélecteur de l’EPB activée”

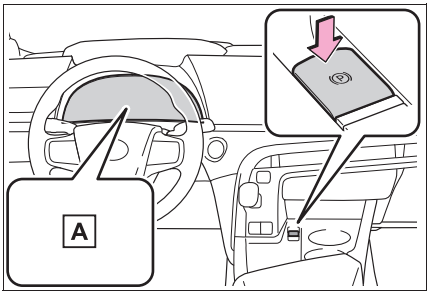
Lorsque le mode automatique est activé, le frein de stationnement fonctionne comme suit.

- Lorsque vous passez à une position de changement de vitesse autre que P, le frein de stationnement est relâché et le voyant de frein de stationnement s’éteint.
- Lorsque vous passez en position de changement de vitesse P, le frein de stationnement est engagé et le voyant de frein de stationnement s’allume.

Arrêtez le véhicule et enfoncez la pédale de frein lorsque vous déplacez le levier sélecteur de vitesses ou actionnez le contacteur de position P.

■ Désactive le mode automatique

Alors que le véhicule est arrêté, maintenez le contacteur de frein de stationnement enfoncé jusqu’à ce qu’un message s’affiche sur l’écran multifonction.



A “Fonction de verrouillage du sélecteur de l’EPB désactivée”

Arrêtez le véhicule et enfoncez la pédale de frein lorsque vous déplacez le levier sélecteur de vitesses ou actionnez le contacteur de position P.

■ Fonctionnement du frein de stationnement

- Lorsque le contacteur d’alimentation n’est pas sur ON, vous ne pouvez pas relâcher le frein de stationnement à l’aide du contacteur de frein de stationnement.
- Lorsque le contacteur d’alimentation n’est pas sur ON, le mode automatique (enclenchement et relâchement automatiques du frein) n’est pas disponible.

■ Fonction de relâchement automatique du frein de stationnement

- Lorsque vous passez à une position de changement de vitesse autre que P, le frein de stationnement est relâché en mode automatique.
- Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies en mode manuel, vous pouvez relâcher le frein de stationnement en appuyant sur la pédale d’accélé-

rateur.
- La portière du conducteur est fermée
- Le conducteur porte sa ceinture de sécurité
- La position de changement de vitesse est à D ou à R

Si “Fonctionnement fréquent de l’EPB Attendre un instant” s’affiche sur l’écran multifonction

Si le frein de stationnement était utilisé à répétition sur une courte période de temps, le système pourrait en restreindre l’utilisation pour éviter une surchauffe. Si cela se produit, évitez d’utiliser le frein de stationnement. Il reviendra à un fonctionnement normal au bout d’environ 1 minute.

Si “EPB non disponible” s’affiche sur l’écran multifonction

Actionnez le contacteur de frein de stationnement. Si le message reste affiché après avoir actionné à plusieurs reprises le contacteur, le système est peut-être défaillant. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Bruit de fonctionnement du frein de stationnement

Lorsque le frein de stationnement est utilisé, un bruit de moteur (ronronnement) peut être audible. Cela n’indique pas une défaillance.

Fonctionnement du frein de stationnement

- En fonction du mode du contacteur d’alimentation, le voyant de frein de stationnement s’allumera et restera allumé tel que décrit ci-dessous :
 ON : S’allume jusqu’à ce que le frein de stationnement soit relâché.
 Pas sur ON : Reste allumé pendant environ 15 secondes.
- Lorsque le contacteur d’alimentation est désactivé alors que le frein de stationnement est engagé, le voyant de frein de stationnement reste allumé pendant environ 15 secondes. Cela n’indique pas une défaillance.

Lorsque le contacteur de frein de stationnement subit une défaillance

Le mode automatique (engagement et relâchement automatiques du frein) sera activé automatiquement.

Stationnement du véhicule

→P.167

Avertisseur sonore de frein de stationnement engagé

Un avertisseur sonore retentira si le véhicule roule avec le frein de stationnement engagé. “EPB appliqué” s’affiche sur l’écran multifonction. (le véhicule a atteint une vitesse de 3 mph [5 km/h])

Si le voyant de frein de stationnement clignote

→P.488

Utilisation pendant l’hiver

→P.349

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous garez le véhicule

Ne laissez pas d’enfants seuls dans le véhicule. Le frein de stationnement pourrait être relâché accidentellement et le véhicule en mouvement représenterait alors un danger pouvant provoquer un accident susceptible d’occasionner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ **Lorsque vous garez le véhicule**

Avant de quitter le véhicule, engagez le frein de stationnement, passez en position de changement de vitesse P et assurez-vous que le véhicule ne roule pas.

■ **Lorsque le système ne fonctionne pas correctement**

Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire et vérifiez les messages d'avertissement.

■ **Lorsqu'il est impossible de relâcher le frein de stationnement en raison d'une défaillance**

Conduire le véhicule alors que le frein de stationnement est engagé entraînera une surchauffe des composants des freins, ce qui peut nuire au rendement des freins et les user prématurément.

Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

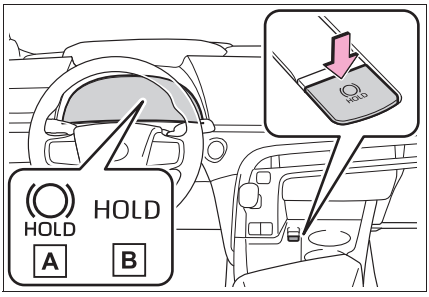
Maintien des freins

Le système de maintien des freins permet de maintenir les freins engagés lorsque la position de changement de vitesse est D ou N avec le système activé, et que la pédale de frein a été enfoncée pour arrêter le véhicule. Ce système relâche les freins lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée et que la position de changement de vitesse est D pour permettre un démarrage en douceur.

Activation du système

Active le système de maintien des freins

Le voyant d'attente du maintien des freins (vert) A s'allume. Pendant que le système maintient les freins, le voyant d'utilisation du maintien des freins (jaune) B s'allume.



Conditions de fonctionnement du système de maintien des freins

Il n'est pas possible d'activer le système de maintien des freins dans les cas suivants :

- La portière du conducteur n'est pas fermée.
- Le conducteur ne porte pas sa ceinture de sécurité.
- Le frein de stationnement est engagé.

Si l'une des situations ci-dessus est détectée lorsque le système de maintien des freins est activé, le système se désactivera et le voyant d'attente du maintien des freins s'éteindra. De plus, si l'une de ces situations est détectée pendant que le système maintient les freins, un avertisseur sonore retentira et un message s'affichera sur l'écran multifonction. Le frein de stationnement sera alors automatiquement engagé.

Fonction de maintien des freins

- Si la pédale de frein n'est pas enfoncée pendant les 3 minutes environ qui suivent le début du maintien des freins, le frein de stationnement sera automatiquement engagé. Dans ce cas, un avertisseur sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonction.
- Pour désactiver le système alors que le maintien des freins est en cours, enfoncez fermement la pédale de frein, puis appuyez de nouveau sur le bouton.
- La fonction de maintien des freins pourrait ne pas maintenir le véhicule immobilisé s'il se trouvait dans une pente abrupte. Dans ce cas, il est possible que le conducteur doive appliquer les freins. Un avertisseur sonore retentira et l'écran multifonction informera le conducteur de cette situation. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction, lisez ce message et suivez les directives.

Lorsque le frein de stationnement est automatiquement engagé pendant que le système maintient les freins

Effectuez l'une des opérations suivantes pour relâcher le frein de stationnement.

- Enfoncez la pédale d'accélérateur. (Le frein de stationnement ne sera pas relâché automatiquement si la ceinture de sécurité n'est pas bouclée.)
- Actionnez le contacteur de frein de stationnement tout en enfonçant la pédale de frein.

Assurez-vous que le voyant de frein de stationnement s'éteint. (→P.193)

À quel moment une inspection chez votre concessionnaire Toyota est nécessaire

Lorsque le voyant d'attente du maintien des freins (vert) ne s'allume pas même si vous appuyez sur le contacteur de maintien des freins alors que les conditions de fonctionnement du système de maintien des freins sont remplies, le système est peut-être défaillant. Faites vérifier le véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

Si "Anomalie du maintien des freins. App péd fr pr désact et Visitez votre concessionnaire" ou "Anomalie du maintien des freins. Visitez votre concessionnaire" s'affiche sur l'écran multifonction

Le système est peut-être défaillant. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Messages d'avertissement et avertisseurs sonores

Les messages d'avertissement et les avertisseurs sonores servent à indiquer une défaillance du système

ou à informer le conducteur de la nécessité d'être prudent. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction, lisez ce message et suivez les directives.

■ **Si le voyant d'utilisation du maintien des freins clignote**

→P.488

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque le véhicule est dans une pente abrupte**

Lorsque vous utilisez le système de maintien des freins dans une pente abrupte, faites preuve de prudence. La fonction de maintien des freins pourrait ne pas maintenir le véhicule immobilisé dans une telle situation.

■ **Lorsque le véhicule est arrêté sur une chaussée glissante**

Le système ne peut pas arrêter le véhicule lorsque l'adhérence des pneus est insuffisante. N'utilisez pas le système lorsque le véhicule est arrêté sur une chaussée glissante.

NOTE

■ **Lorsque vous garez le véhicule**

Le système de maintien des freins n'est pas conçu pour être utilisé lorsque vous garez le véhicule pendant une longue période. Si vous désactivez le contacteur d'alimentation pendant que le système maintient les freins, il est possible que les freins soient relâchés, ce qui provoquerait un déplacement du véhicule.
Lorsque vous activez le contacteur d'alimentation, enfoncez la pédale de frein, passez en position de changement de vitesse P, puis engagez le frein de stationnement.

Évacuation de l'eau (contacteur H_2O)

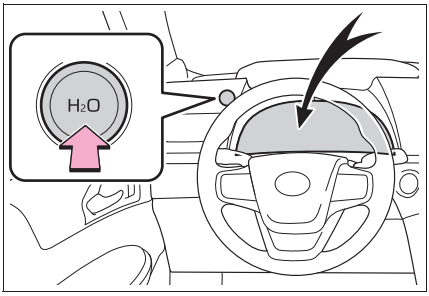
Lors de l'arrêt du système de pile à combustible, l'eau est automatiquement purgée à partir du tuyau d'échappement.

Pour réduire au minimum l'accumulation d'eau lorsque vous stationnez dans un garage, etc., vous pouvez purger l'eau manuellement avant de stationner.

Contacteur H_2O

Lorsque le contacteur H_2O est enfoncé alors que le voyant "READY" est allumé, le véhicule purge l'eau.

Lorsque le contacteur est à nouveau enfoncé, la purge s'arrête.



Les messages de purge et de purge complète du système s'affichent sur l'écran multifonction.

■ **Fonction d'évacuation de l'eau par temps froid**

Dans les cas suivants, il peut arriver

que l'évacuation automatique de l'eau du système de pile à combustible ne fonctionne pas correctement. Il peut être impossible de démarrer le système de pile à combustible en raison du gel de la pile à combustible, des conduites d'hydrogène, etc.

- Lors du transport ou du remorquage du véhicule dans des zones gelées
- Lorsque les bornes de la batterie de 12 volts sont déconnectées et restent telles quelles dans des zones gelées

Activez la fonction d'évacuation de l'eau en effectuant la procédure suivante au préalable pour empêcher l'eau de geler dans le système.

1 Mettez le contacteur d'alimentation sur ON et appuyez sur le contacteur H_2O.

Assurez-vous que le message "Mode purge active ACTIVÉE" s'affiche à l'écran multifonction.

2 Tout en enfonçant le frein, appuyez sur le contacteur d'alimentation pour démarrer le système de pile à combustible.

Assurez-vous que le voyant "READY" s'allume.

3 Appuyez sur le contacteur d'alimentation pour arrêter le système de pile à combustible.

L'évacuation de l'eau se fait automatiquement. (Plus long que lors d'une purge normale.)

■ Purge lorsque la voiture est stationnée

La fonction d'évacuation de l'eau n'empêche pas complètement la purge lorsque la voiture est stationnée. La capacité de purge lorsque la voiture est stationnée change en fonction de la température extérieure et des conditions de fonctionnement.

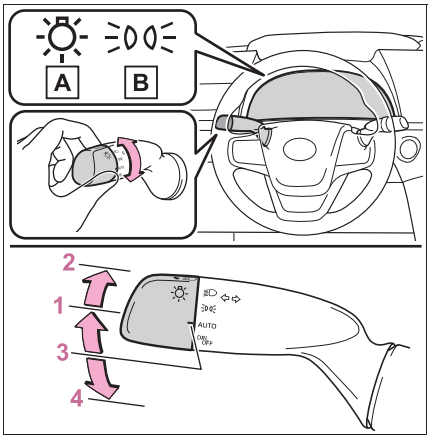
Si le voyant "READY" reste allumé après l'évacuation de l'eau, il est possible que de l'eau soit générée et purgée une fois le véhicule stationné.

Contacteur des phares

Les phares peuvent être actionnés manuellement ou automatiquement.

Directives de fonctionnement

Si vous actionnez le contacteur , les phares s'allument comme suit :



A États-Unis

B Canada

1 Les feux de gabarit, les feux de stationnement, les feux arrière, les éclairages de la plaque d'immatriculation, l'éclairage du tableau de bord et les phares de jour (→P.200) s'allument.

2 Les phares et toutes les lumières énumérées ci-dessus (sauf les phares de jour) s'allument.

3 AUTO Les phares, les phares de jour (→P.200) et toutes les lumières énumérées ci-dessus s'allument et s'éteignent automatiquement.

4 DRL OFF (si le véhicule en est doté) Les phares de jour s'éteignent.

■ Le mode AUTO peut être utilisé lorsque

Le contacteur d'alimentation est sur ON.

■ Système des phares de jour

- Les phares de jour s'allument en utilisant les mêmes ampoules que les feux de stationnement, mais ils sont plus lumineux que les feux de stationnement.
- Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, les phares de jour s'allument automatiquement afin que les autres conducteurs puissent mieux voir votre véhicule lorsque vous conduisez de jour. (Les phares de jour ne sont pas conçus pour être utilisés la nuit.)
 - Le système de pile à combustible est en fonctionnement
 - Le frein de stationnement est relâché
 - Le contacteur des phares est en position ou AUTO*

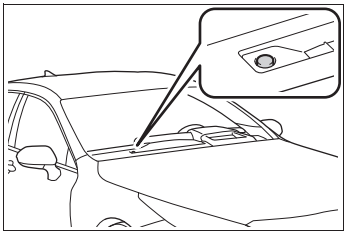
*: Lorsque l'environnement est bien éclairé

- Les phares de jour restent allumés après qu'ils se sont allumés, même si le frein de stationnement est engagé de nouveau.

- Pour les États-Unis : Vous pouvez éteindre les phares de jour en actionnant le contacteur.
- Par rapport aux phares, le système des phares de jour offre une plus grande longévité et consomme moins d'électricité, ainsi il peut contribuer à réduire la consommation de carburant.

Capteur de commande des phares

Il se peut que le capteur ne fonctionne pas correctement si l'on place un objet sur celui-ci ou si un objet fixé au pare-brise le bloque. Dans ce cas, l'interférence causée à la détection de la lumière ambiante par le capteur pourrait nuire au fonctionnement du système de phares automatique.



Système automatique d'extinction des phares

- Lorsque les phares sont allumés : Les phares et les feux arrière s'éteignent 30 secondes après l'ouverture et la fermeture de la portière du conducteur si le contacteur d'alimentation est placé sur OFF. (Une fois toutes les portières fermées, les phares s'éteignent immédiatement si l'on appuie sur sur la clé.)
- Lorsque seuls les feux arrière sont allumés : Les feux arrière s'éteignent automatiquement si le contacteur d'alimentation est placé sur ACC ou sur OFF lors de l'ouverture de la portière du conducteur.

Pour rallumer les phares, placez le contacteur d'alimentation sur ON, ou placez le contacteur des phares en position AUTO ou DRL OFF une fois, puis retournez-le en position ou .

Avertisseur sonore d'oubli des feux

Un avertisseur sonore retentit lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé et que la portière du conducteur est ouverte alors que les phares sont allumés.

Système d'ajustement automatique des phares

L'inclinaison des phares est automatiquement ajustée en fonction du nombre de passagers et du chargement du véhicule afin que les phares n'éblouissent pas les autres conducteurs sur la route.

Éclairage des phares lié à l'essuie-glace avant

Lorsque vous roulez de jour avec le contacteur des phares en position AUTO et que les essuie-glaces avant sont en marche, les phares s'allumeront automatiquement après quelques secondes pour permettre à votre véhicule d'être vu plus facilement.

Fonction d'économie d'énergie de la batterie de 12 volts

Afin d'empêcher la batterie de 12 volts du véhicule de se décharger, si les phares et/ou les feux arrière sont allumés lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé, la fonction d'économie d'énergie de la batterie de 12 volts se déclenchera et éteindra automatiquement tous les feux après environ 20 minutes. Lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur ON, la fonction d'économie d'énergie de la batterie de 12 volts est désactivée.

Lorsque l'une des opérations suivantes est effectuée, la fonction d'économie d'énergie de la batterie de 12 volts est annulée une fois, puis réactivée. Toutes les lumières s'éteignent automatiquement 20 minutes après que la fonction d'économie d'énergie de la batterie de 12 volts a été réactivée :

- Lorsque le contacteur des phares est actionné
- Lorsqu'une portière ou le coffre est ouvert ou fermé

■ Personnalisation

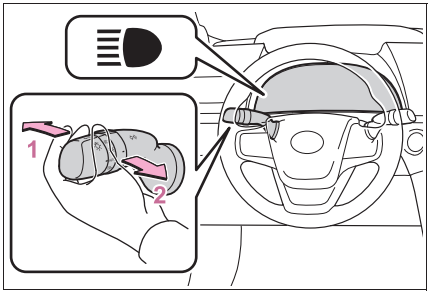
Vous pouvez personnaliser certaines fonctions. (→P.553)

NOTE

■ Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

Ne laissez pas les feux allumés plus longtemps qu'il le faut lorsque le système de pile à combustible est arrêté.

Allumage des feux de route



1 Lorsque les phares sont allumés, poussez le levier vers l'avant pour allumer les feux de route.

Ramenez le levier vers vous à la position centrale pour éteindre les feux de route.

2 Pour faire un appel de phares, tirez le levier vers vous et relâchez-le.

Vous pouvez faire un appel de phares lorsque les phares sont allumés ou éteints.

AHB (fonction automatique des feux de route)

La fonction automatique des feux de route utilise une caméra avant située sur la partie supérieure du pare-brise pour détecter l'intensité lumineuse des véhicules qui vous précèdent, des réverbères, etc., et elle fait automatiquement alterner les phares entre les feux de route et les feux de croisement.

AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

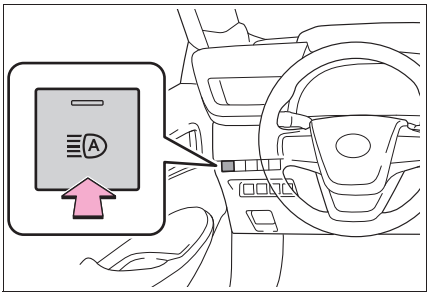
Ne vous fiez pas aveuglément à la fonction automatique des feux de route. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin d'observer votre environnement et d'allumer ou d'éteindre les feux de route manuellement au besoin.

■ Pour éviter un fonctionnement inopiné de la fonction automatique des feux de route

Lorsque vous devez désactiver le système : →P.221

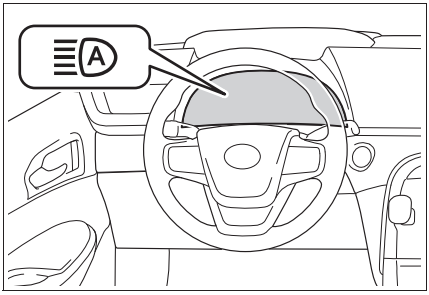
Utilisation de l'activation de la fonction automatique des feux de route

1 Appuyez sur le contacteur de la fonction automatique des feux de route.



2 Placez le contacteur des phares en position AUTO ou .

Lorsque le contacteur des phares est en position de feux de croisement, le système AHB est activé et le voyant AHB s'allume.



■ Conditions du fonctionnement automatique des feux de route

● Lorsque toutes les conditions suivantes seront remplies, les feux de route s'allumeront automatiquement :

• La vitesse du véhicule est d'environ 21 mph (34 km/h) ou plus.

- La zone à l'avant du véhicule est sombre.
- Il n'y a aucun véhicule vous précédant dont les feux sont allumés.
- Il y a peu de réverbères ou d'autres éclairages sur la route qui vous précède.

● Si l'une des conditions suivantes est remplie, les phares passeront aux feux de croisement :

- La vitesse du véhicule descend en dessous d'environ 17 mph (27 km/h).
- La zone à l'avant du véhicule n'est pas sombre.
- Il y a un véhicule vous précédant dont les feux sont allumés.
- Il y a de nombreux réverbères ou d'autres éclairages sur la route devant vous.

■ Détection de la caméra avant

● Dans les circonstances suivantes, les feux de route pourraient ne pas basculer automatiquement aux feux de croisement :

- Lorsqu'un véhicule vous coupe la route
- Lorsqu'un véhicule traverse devant votre véhicule
- Lorsque les véhicules qui vous précèdent sont masqués puis redeviennent visibles sans arrêt en raison de virages répétés, des bandes de séparation de la route ou d'arbres longeant la route
- Lorsqu'un véhicule qui vous précède se rapproche et se trouve sur une voie de circulation éloignée de la vôtre
- Lorsqu'un véhicule qui vous précède est éloigné
- Lorsqu'un véhicule qui vous précède n'a aucun feu allumé
- Lorsque les feux d'un véhicule qui vous précède sont faibles
- Lorsqu'un véhicule qui vous précède reflète une lumière intense, par exemple ses propres phares
- Situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement : →P.226

● Les phares peuvent passer aux feux de croisement si le système détecte un véhicule qui vous précède et qui utilise des phares antibrouillard sans que ses phares réguliers soient allumés

● L'éclairage résidentiel, les réverbères, les feux de circulation et les panneaux d'affichage ou les signaux lumineux peuvent causer la désactivation des feux de route, et l'activation provisoire ou permanente des feux de croisement.

● Les facteurs suivants peuvent modifier le délai après lequel les phares passent aux feux de croisement :

- L'intensité lumineuse des feux des véhicules qui vous précèdent
- Le mouvement et la direction des véhicules qui vous précèdent
- La distance entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède
- Lorsque les feux d'un véhicule qui vous précède ne fonctionnent que d'un seul côté
- Lorsqu'un véhicule qui vous précède est un véhicule à deux roues
- Les conditions de la route (côte, virage, état de la chaussée, etc.)
- Le nombre de passagers et la quantité de bagages

● Les phares peuvent alterner entre les feux de route et les feux de croisement de façon intempestive.

● Les vélos ou autres véhicules de petite taille pourraient ne pas être détectés.

● Dans les situations suivantes, le système pourrait ne pas être en mesure de détecter correctement l'intensité lumineuse aux alentours du véhicule. Les feux de croisement pourraient alors rester allumés, ou les feux de route clignoter ou éblouir les piétons et les véhicules qui vous précèdent. Si cela se produit, vous devez faire basculer manuellement les phares entre les feux de route et les feux de croisement.

- Lorsque des éclairages dans la

zone environnante ressemblent aux phares ou aux feux arrière d'un véhicule
- Lorsque les phares ou les feux arrière des véhicules qui vous précèdent sont éteints, sont sales, changent de couleur ou sont mal alignés
- Lorsque les phares basculent à répétition entre les feux de route et les feux de croisement.
- Lorsque l'utilisation des feux de route est inappropriée ou lorsque les feux de route peuvent clignoter ou éblouir les piétons ou les autres conducteurs.
- Lorsque le véhicule est utilisé sur un territoire dans lequel les véhicules roulent du côté opposé de la route du pays pour lequel le véhicule a été spécifié, par exemple en utilisant un véhicule conçu pour la circulation à droite sur un territoire de circulation à gauche, ou inversement
- Lorsque vous devez désactiver le système : →P.221
- Situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement : →P.226

■ Réduction temporaire de la sensibilité de la caméra avant (sauf pour le Canada)

Vous pouvez réduire temporairement la sensibilité de la caméra avant.

1 Désactivez le contacteur d'alimentation lorsque les conditions suivantes sont remplies.

- Le contacteur des phares est en position AUTO ou .
- Le levier du contacteur des phares est en position de feux de croisement.
- Le contacteur de la fonction automatique des feux de route est activé.

2 Placez le contacteur d'alimentation sur ON.

3 Dans les 60 secondes après avoir effectué l'étape **2**, poussez le levier du contacteur des phares en position de feux de route, puis ramenez-le à sa position d'origine. Répétez cette manœuvre rapidement à 10 reprises, puis laissez le levier à sa position d'origine.

4 Si la sensibilité est modifiée, le voyant de la fonction automatique des feux de route clignotera 3 fois.

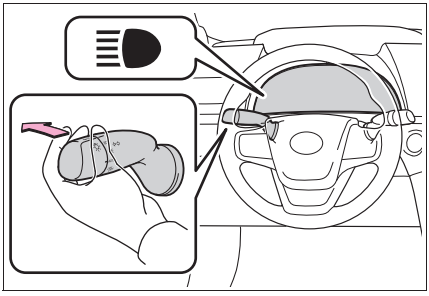
Allumer/éteindre les feux de route manuellement

■ Passage aux feux de route

Poussez le levier vers l'avant.

Le voyant AHB s'éteindra et celui des feux de route s'allumera.

Pour réactiver la fonction automatique des feux de route, tirez le levier jusqu'à sa position d'origine.

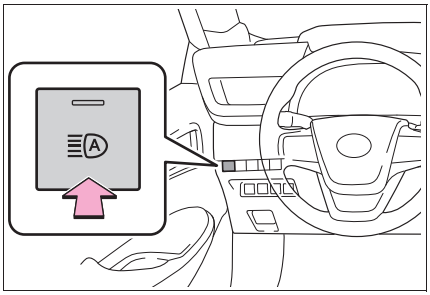


■ Passage aux feux de croisement

Appuyez sur le contacteur de la fonction automatique des feux de route.

Le voyant AHB s'éteindra.

Pour réactiver la fonction automatique des feux de route, appuyez sur le contacteur.

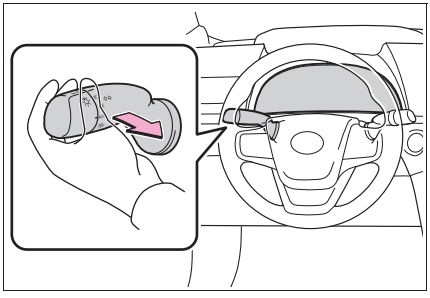


Passage temporaire aux feux de croisement

Il est recommandé de passer aux feux de croisement lorsque l'utilisation des feux de route est inappropriée ou lorsqu'ils risquent de nuire aux autres conducteurs ou aux piétons à proximité, ou de les incommoder.

Tirez le levier vers l'arrière, puis ramenez-le à sa position d'origine.

Les feux de route seront allumés lorsque le levier est tiré. Cependant, une fois que le levier est ramené à sa position d'origine, les feux de croisement restent allumés pendant un certain temps. Après cela, la fonction automatique des feux de route fonctionnera.



Essuie-glaces et lave-glace avant

Le levier vous permet de passer du mode automatique au mode manuel et inversement, ou d'utiliser le lave-glace.

NOTE

■ Lorsque le pare-brise est sec

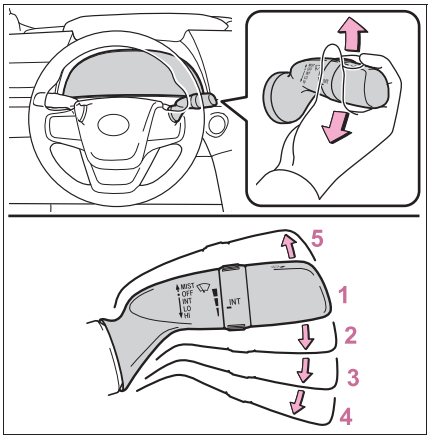
N'utilisez pas les essuie-glaces, car ils pourraient endommager le pare-brise.

Fonctionnement du levier des essuie-glaces

Le levier permet d'actionner les essuie-glaces ou le lave-glace comme suit :

- Essuie-glaces avant à balayage intermittent

Lorsque le balayage intermittent des essuie-glaces avant est sélectionné, vous pouvez également régler l'intervalle de balayage.



1 **OFF**

Désactivé

2 **INT**

Balayage intermittent

3 **LO**

Balayage lent des essuie-glaces

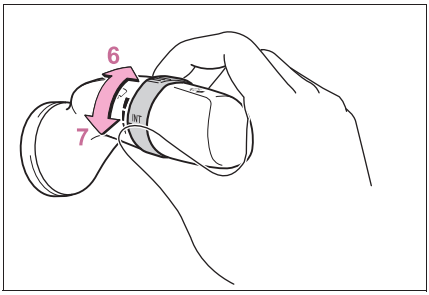
4 **HI**

Balayage rapide des essuie-glaces

5 **MIST**

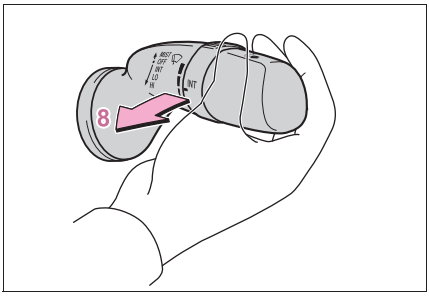
Fonctionnement temporaire

Vous pouvez régler l'intervalle de balayage des essuie-glaces lorsque le balayage intermittent est sélectionné.



6 Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces avant

7 Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces avant

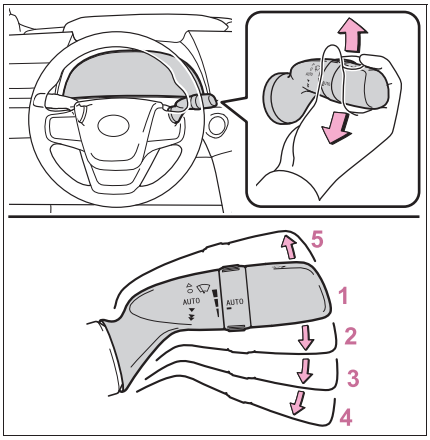


8 Fonctionnement jumelé du lave-glace et de l'essuie-glace avant

Tirer le levier vous permet d'actionner les essuie-glaces et le lave-glace.
(Après avoir balayé le pare-brise à plusieurs reprises, les essuie-glaces fonctionnent une dernière fois, après un court délai, pour enlever l'eau qui peut s'être écoulée. Le balayage de prévention d'écoulement ne sera toutefois pas effectué pendant que le véhicule est en mouvement.)

▶ Essuie-glaces avant avec détecteur de pluie

Lorsque AUTO est sélectionné, les essuie-glaces fonctionnent automatiquement quand le capteur détecte de la pluie. Le système règle automatiquement la fréquence de balayage des essuie-glaces en fonction de la quantité de pluie et de la vitesse du véhicule.



1 ○

Désactivé

2 AUTO

Fonctionnement des essuie-glaces avec détecteur de pluie

Si le capteur détecte de la pluie, les essuie-glaces fonctionnent automatiquement. Le système règle automatiquement la fréquence de balayage des essuie-glaces en fonction de la quantité de pluie et de la vitesse du véhicule.

3 ▼

Balayage lent des essuie-glaces

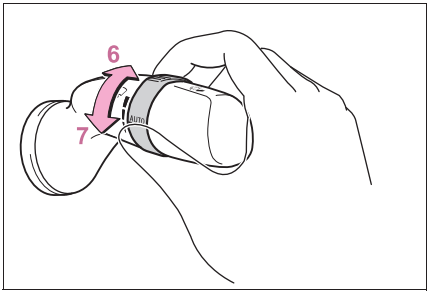
4 ▼▼

Balayage rapide des essuie-glaces

5 △

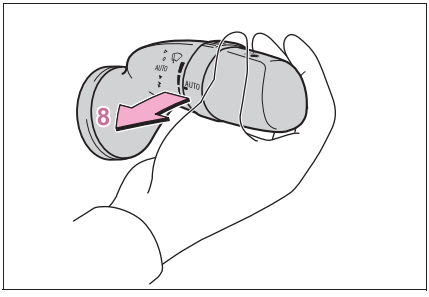
Fonctionnement temporaire

Lorsque AUTO est sélectionné, vous pouvez régler la sensibilité du capteur en tournant l'anneau du contacteur.



6 Augmente la sensibilité

7 Diminue la sensibilité



8 Fonctionnement jumelé du lave-glace et de l'essuie-glace

Tirer le levier vous permet d'actionner les essuie-glaces et le lave-glace.
(Après avoir balayé le pare-brise à plusieurs reprises, les essuie-glaces fonctionnent une dernière fois, après un court délai, pour enlever l'eau qui peut s'être écoulée. Le balayage de prévention d'écoulement ne sera toutefois pas effectué pendant que le véhicule est en mouvement.)

■ Les essuie-glaces et le lave-glace avant peuvent être actionnés lorsque

Le contacteur d'alimentation est sur ON.

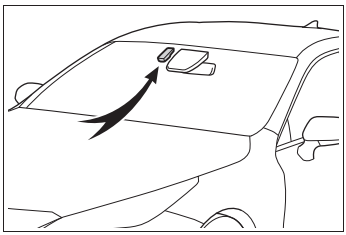
■ Effets de la vitesse du véhicule sur le fonctionnement des essuie-glaces

Même lorsque les essuie-glaces ne sont pas en mode AUTO, la vitesse du véhicule a une incidence sur le délai du balayage de prévention d'écoulement.

Si le balayage lent des essuie-glaces avant est sélectionné, les essuie-glaces passeront du balayage lent au balayage intermittent uniquement lorsque le véhicule sera immobilisé.
(Toutefois, lorsque la sensibilité du capteur est réglée à son niveau le plus élevé, il est impossible de changer de mode.)

■ Capteur d'intensité de pluie (véhicules dotés d'essuie-glaces avant avec détecteur de pluie)

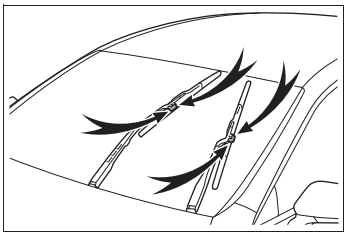
- Le capteur d'intensité de pluie évalue la quantité de pluie.
 Un capteur optique est utilisé. Il se peut qu'il ne fonctionne pas correctement lorsque la lumière du lever ou du coucher du soleil frappe de façon intermittente le pare-brise, ou s'il y a des insectes ou d'autres corps étrangers sur le pare-brise.



- Si les essuie-glaces sont placés en mode AUTO alors que le contacteur d'alimentation est sur ON, les essuie-glaces effectuent un balayage pour indiquer que le mode AUTO est activé.
- Si la température du capteur d'intensité de pluie est de 185 °F (85 °C) ou plus, ou de 5 °F (-15 °C) ou moins, il se peut qu'il n'y ait pas de fonctionnement automatique. Dans ce cas, faites fonctionner les essuie-glaces sous un mode autre que AUTO.

■ Si le liquide de lave-glace ne gicle pas

Si le réservoir du liquide de lave-glace avant n'est pas vide, vérifiez que les gicleurs de liquide lave-glace ne sont pas obstrués.



■ Fonction d'arrêt des essuie-glaces avant liée à l'ouverture des portières avant (véhicules dotés d'essuie-glaces avant avec détecteur de pluie)

Lorsque AUTO est sélectionné et que les essuie-glaces avant fonctionnent, ceux-ci arrêtent de fonctionner si une portière avant est ouverte alors que le véhicule est

immobilisé et que la position de changement de vitesse P est sélectionnée pour empêcher quiconque se trouvant à proximité du véhicule d'être éclaboussé par l'eau des essuie-glaces. Lorsque la portière avant sera fermée, le fonctionnement des essuie-glaces rependra.

■ Lors de l'arrêt d'urgence du système de pile à combustible pendant la conduite

Si les essuie-glaces avant sont en fonctionnement lors de l'arrêt du système de pile à combustible, ils effectuent un balayage à vitesse élevée. Après l'arrêt du véhicule, le balayage retourne à la normale lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur ON, ou il s'arrête lors de l'ouverture de la portière du conducteur.

■ Utilisation du système de commande vocale

Vous pouvez effectuer les opérations suivantes en utilisant le système de commande vocale :

- Utilisation des essuie-glaces avant une seule fois
- Utilisation du lave-glace avant (cette action peut être uniquement effectuée lorsque le véhicule est arrêté). Pour plus de détails sur le système de commande vocale, consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation des essuie-glaces avant en mode AUTO (véhicules dotés d'essuie-glaces avant avec détecteur de pluie)

En mode AUTO, les essuie-glaces avant peuvent s'activer de manière imprévue si l'on touche au capteur ou si le pare-brise subit des vibrations. Prenez soin de ne pas coincer vos doigts ni autre chose dans les essuie-glaces avant.

■ Précautions relatives à l'utilisation du liquide de lave-glace

Lorsqu'il fait froid, attendez que le pare-brise se réchauffe avant d'utiliser le liquide de lave-glace. Le liquide peut geler sur le pare-brise et entraîner une réduction de la visibilité. Cela pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ Lorsque le liquide de lave-glace ne sort pas du gicleur

Vous pourriez endommager la pompe du liquide de lave-glace si vous tiriez le levier vers vous et le mainteniez de manière continue.

■ Lorsqu'un gicleur est obstrué

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.
N'essayez pas de le nettoyer à l'aide d'une aiguille ou d'un autre objet. Le gicleur sera endommagé.

NOTE

■ **Capteur d'intensité de pluie (véhicules dotés d'essuie-glaces avant avec détecteur de pluie)**

Si le pare-brise est enduit d'un revêtement hydrofuge, le capteur d'intensité de pluie risque de ne pas détecter correctement les gouttes de pluie, empêchant le bon fonctionnement du mode automatique.

■ **Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge**

Ne laissez pas les essuie-glaces allumés plus longtemps qu'il le faut lorsque le système de pile à combustible est arrêté.

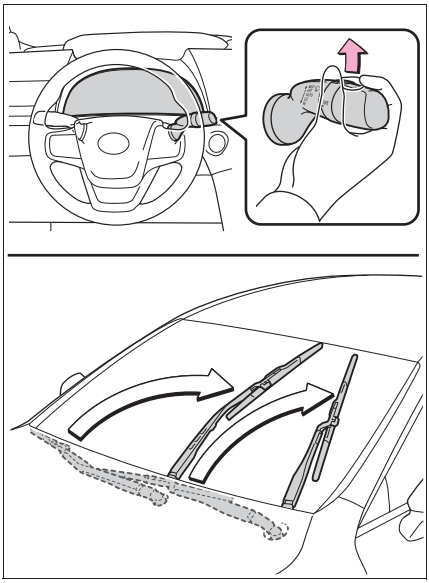
Changement de la position de repos des essuie-glaces avant/soulèvement des essuie-glaces avant

Lorsque les essuie-glaces avant ne sont pas utilisés, ils se rétractent sous le capot. Pour permettre aux essuie-glaces d'être soulevés lorsque le véhicule est garé par temps froid ou lors du remplacement de la lame des essuie-glaces avant, changez la position de repos des essuie-glaces avant pour la position d'entretien à l'aide du levier des essuie-glaces.

■ Soulèvement des essuie-glaces à la position d'entretien

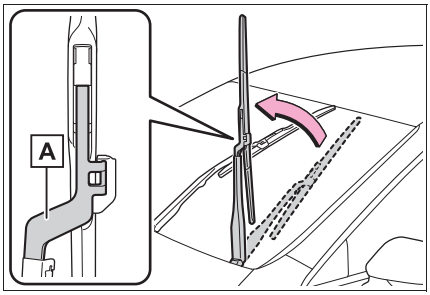
Dans les 45 secondes environ suivant la désactivation du contacteur d'alimentation, déplacez le levier des essuie-glaces à la position MIST (États-Unis) ou △ (Canada) et maintenez-le pendant environ 2 secondes ou plus.

Les essuie-glaces se déplaceront à la position d'entretien.



■ Soulèvement des essuie-glaces avant

Tout en maintenant la partie de crochet [A] du bras d'essuie-glace, soulevez l'essuie-glace avant du pare-brise.



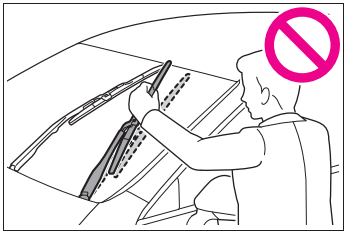
■ Abaissement des essuie-glaces avant à la position rétractée

Les essuie-glaces avant étant posés sur le pare-brise, placez le contacteur d'alimentation sur ON, puis déplacez le levier des essuie-glaces à une position de fonctionnement. Lorsque le contacteur des essuie-glaces sera désactivé, les essuie-glaces avant s'arrêteront à la position rétractée. Même si les essuie-glaces changent de position pendant que le contacteur d'alimentation est désactivé, ils retourneront à leur position normale.

⚠ NOTE

■ Lors du soulèvement des essuie-glaces avant

- Ne soulevez pas les essuie-glaces avant lorsqu'ils sont en position rétractée en dessous du capot. Sinon, ils pourraient toucher le capot, et un essuie-glace avant et/ou le capot pourraient alors être endommagés.
- Ne soulevez pas un essuie-glace avant par le balai d'essuie-glace. Sinon, le balai d'essuie-glace pourrait être déformé.



- Ne faites pas fonctionner le contacteur des essuie-glaces lorsque les essuie-glaces avant sont soulevés. Sinon, les essuie-glaces avant pourraient toucher le capot, et les essuie-glaces avant et/ou le capot pourraient alors être endommagés.

Ouverture du panneau de réservoir

- Ravitaillez en hydrogène gazeux comprimé uniquement dans les stations à hydrogène.
- Faites le ravitaillement à une station à hydrogène en respectant le protocole de ravitaillement J2601 de la Society of Automotive Engineers (SAE) ou les lois qui peuvent remplacer ces protocoles de la SAE.
- Reportez-vous à l'application Mirai Station Finder dans les services connectés, https://www.toyota.com/connected-services/ (pour les propriétaires américains) ou https://www.toyota.ca/toyota/en/about/connected-services (pour les propriétaires canadiens), ou appelez au 1-800-331-4331 (pour les propriétaires américains) ou au 1-888-869-6828 (pour les propriétaires canadiens).
- Respectez les consignes et instructions affichées aux stations à hydrogène.
- Le temps nécessaire pour faire le plein de carburant et pour obtenir la quantité voulue varie selon la température extérieure et le matériel de la station à hydrogène.
- Il est interdit d'utiliser un véhicule dont les réservoirs d'hydrogène sont périmés. Reportez-vous à la page P.90pour savoir la marche à suivre et à quel moment vérifier l'expiration. Adressez-vous à votre concessionnaire Toyota.

Avant de faire le plein

- Fermez toutes les portières et fenêtres.
- Engagez le frein de stationnement.
- Passez en position de changement de vitesse P.
- Désactivez le contacteur d'alimentation.
- Éteignez les phares.

Types de carburant

→P.537

Remarques sur le ravitaillement

- Il n'est pas possible de ravitailler si la pression interne des réservoirs d'hydrogène du véhicule est supérieure à la pression de distribution de la station à hydrogène. Si les réservoirs d'hydrogène sont encore pleins à plus de la moitié, il n'est pas possible de ravitailler le véhicule à une pompe H35. Une

station à hydrogène dotée d'une pompe H70 (pression de distribution de 10150 psi) [70 MPa, 714 kgf/cm^2, 700 bar] est nécessaire pour remplir complètement les réservoirs d'hydrogène.

- Si vous ne pouvez pas procéder au ravitaillement en raison de difficultés avec le matériel de la station, composez le numéro apparaissant sur le matériel.

AVERTISSEMENT

■ Pendant le ravitaillement

Respectez les précautions suivantes lorsque vous ravitaillez le véhicule. Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Éteignez le contacteur d'alimentation avant de ravitailler.
- Assurez-vous que le pistolet à hydrogène gazeux est bien verrouillé au goulot de remplissage de carburant avant de faire le plein. Pour ce faire, tirez sur le pistolet à hydrogène gazeux pour vérifier qu'il n'est pas possible de l'enlever. À défaut de le faire, vous vous exposez à un risque de blessure ou vous pourriez causer des dommages au pistolet à hydrogène gazeux ou au véhicule.
- Ne fumez pas pendant le ravitaillement.
- Sachant que le carburant est froid, le pistolet à hydrogène gazeux et le goulot de remplissage de carburant se refroidissent en surface, et du givre peut apparaître. Une fois le ravitaillement terminé, retirez le pistolet à hydrogène gazeux en le tirant uniquement par la poignée de plastique. Pour éviter tout risque d'engelure, ne touchez pas à mains nues d'autres parties du pistolet à hydrogène gazeux ou le goulot de remplissage de carburant tout de suite après avoir fait le plein.
- Veillez à utiliser un pistolet à hydrogène à 350 bar/700 bar destiné aux véhicules de tourisme.
 N'utilisez pas un pistolet à hydrogène conçu pour les véhicules utilitaires. Consultez les instructions fournies dans la station à hydrogène ou demandez une assistance au gérant de la station.
- Faites le plein de carburant uniquement dans des stations à hydrogène conçues pour les véhicules de tourisme. Ne faites pas le plein de carburant dans des stations à hydrogène conçues pour les chariots élévateurs, les bus ou les camions. Demandez une assistance au gérant de la station.

NOTE

■ **Pendant le ravitaillement**

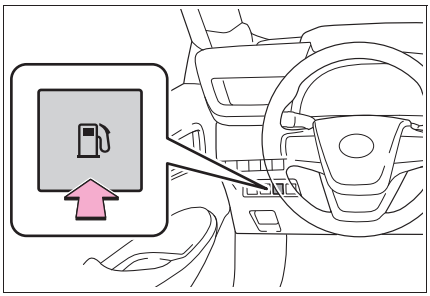
- Ravitaillez seulement avec de l'hydrogène gazeux comprimé dans des stations conformes au protocole de ravitaillement J2601 de la Society of Automotive Engineers (SAE) ou aux lois qui peuvent remplacer ces protocoles de la SAE. La pile à combustible sera endommagée si vous utilisez un carburant inadapté.
- N'agitez pas le pistolet à hydrogène gazeux, ne l'échappez pas et n'y appliquez pas une force exagérée. Ceci pourrait occasionner des dommages.
- Si vous n'arrivez pas à retirer le pistolet à hydrogène gazeux après le ravitaillement, il peut arriver qu'il gèle sur le goulot de remplissage de carburant. Attendez que le pistolet à hydrogène gazeux se réchauffe avant d'essayer de le retirer. Ne tirez pas le pistolet à hydrogène gazeux et ne le faites pas tourner sur lui-même. Le non-respect de ces mesures de précaution peut causer des dommages.
- Assurez-vous de remettre le bouchon en place après avoir fait le plein. Si un corps étranger entre dans le goulot de remplissage de carburant, il risque de causer des dommages.
- Ne mettez rien de tranchant, comme un tournevis, une lame ou tout autre objet étranger dans l'embouchure du goulot de remplissage de carburant. Si le goulot de remplissage de carburant est abîmé, il est possible qu'une fuite d'hydrogène gazeux apparaisse pendant le ravitaillement.
- Si vous remarquez quelque chose d'inhabituel à propos du goulot de remplissage de carburant, veuillez en informer votre concessionnaire Toyota.
- Si vous remarquez quoi que ce soit d'inhabituel en ce qui concerne la pompe à hydrogène ou le pistolet à hydrogène, veuillez en aviser le gérant de la station à hydrogène. Les coordonnées sont généralement indiquées sur la pompe de distribution.
- N'utilisez pas d'antigel dans l'ouverture de l'entrée de carburant. Si des corps étrangers pénètrent dans l'ouverture de l'entrée de carburant, cela risque de causer des dommages.
- Pour le ravitaillement, n'utilisez pas un pistolet d'alimentation en hydrogène auquel adhèrent des gouttes d'eau. Les gouttes d'eau gèleraient et vous risqueriez de ne pas pouvoir retirer le pistolet d'alimentation en hydrogène.

Ouverture du panneau de réservoir

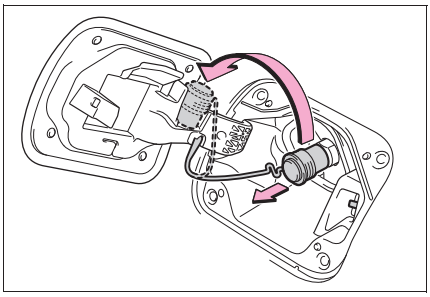
1 Appuyez sur le contacteur du dispositif d'ouverture.

Si le voyant "READY" est allumé ou si le contacteur d'alimentation est sur ON, le panneau de réservoir ne

se déverrouille pas.



2 Retirez le bouchon et posez-le sur son support.



■ **Si “Arrêtez-vous dans lieu sûr Coupez contact Ouvrez porte réservoir d’hydrogène” s’affiche sur l’écran multifonction**

Arrêtez le véhicule en lieu sûr et appuyez une nouvelle fois sur le contacteur d’ouverture du panneau de réservoir, en respectant la procédure suivante :

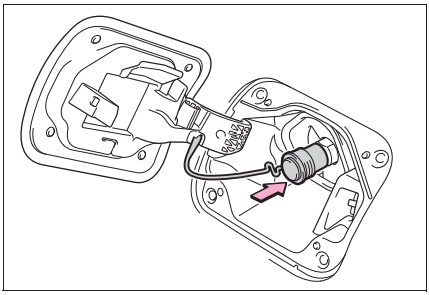
1 Passez en position de changement de vitesse P.
2 Désactivez le contacteur d’alimentation.
3 Appuyez sur le contacteur d’ouverture du panneau de réservoir.

■ **Bruits pendant le ravitaillement**

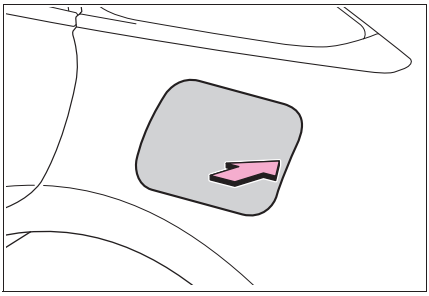
Lorsque vous ravitaillez avec de l’hydrogène gazeux comprimé, il peut arriver que vous perceviez les bruits que produit la circulation du gaz dans le pistolet à hydrogène et dans les vannes du réservoir d’hydrogène. (→P.83)

Fermeture du panneau de réservoir

1 Remettez le bouchon en place.



2 Fermez le panneau de réservoir.



■ **Erreur d’utilisation de la fonction de prévention**

Lorsque le panneau de réservoir est ouvert, le système de pile à combustible ne peut démarrer. Lorsque le voyant “READY” est allumé, le panneau de réservoir ne s’ouvre pas.

■ **Si “Ouv. porte réserv. détec Arrêtez-vous dans lieu sûr Fermez porte réservoir” s’affiche sur l’écran multifonction**

Le panneau de réservoir est ouvert. Arrêtez le véhicule en lieu sûr et fermez le panneau de réservoir.

Si “Ouv. porte réserv. détec. Fermez porte réservoir Redémarrez le véhicule” s’affiche sur l’écran multifonction

Le panneau de réservoir est ouvert et le démarrage du système de pile à combustible est impossible. Mettez la position de changement de vitesse P et éteignez le contacteur d’alimentation, puis :

1. assurez-vous que vous avez bien remis le bouchon en place.
2. Fermez le panneau de réservoir.

Si le message d’avertissement s’éteint à ce moment sur l’écran multifonction, l’anomalie a disparu. Toutefois, si elle s’affiche toujours, le capteur est peut-être endommagé. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Il peut être démarré 1 fois après avoir répété l’opération de démarrage à 5 reprises (avec la pédale de frein enfoncée, appuyez sur le contacteur d’alimentation 9 fois dans un intervalle de 2 secondes). Utilisez le véhicule après avoir vérifié que le pistolet de remplissage d’hydrogène n’est pas raccordé au véhicule.

Mise à jour du logiciel du Toyota Safety Sense 3.0

Pour pouvoir utiliser ces fonctions, vous devez souscrire à un contrat de services connectés, proposé par Toyota. Pour plus de détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

Lors d'une mise à jour du logiciel du Toyota Safety Sense 3.0, les méthodes de fonctionnement des fonctions sont susceptibles de changer. L'utilisation de ce système sans connaître les bonnes méthodes de fonctionnement pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Avant d'utiliser ce système, prenez soin de bien lire le Manuel numérique du propriétaire correspondant à la version du logiciel de votre système, disponible sur le site Web du Manuel du propriétaire.

Contenu du Manuel du propriétaire pour le système Toyota Safety Sense 3.0

Ce Manuel du propriétaire contient des informations pour la version 2. Pour connaître les informations les plus récentes au sujet des commandes, de l'utilisation, des avertissements/précautions, etc. pour chaque fonction du système Toyota Safety Sense 3.0, reportez-vous au Manuel numérique du propriétaire sur le site Web du Manuel du propriétaire.

Si le logiciel de ce système a été mis à jour après l'achat initial du véhicule, avant d'utiliser ce système, prenez soin de bien lire le Manuel du propriétaire correspondant à la version du logiciel du système.

■ Mesures de précaution lors de l'utilisation

- Veuillez noter que certaines fonctions pourraient être provisoirement désactivées en cas de problème juridique ou lié à la sécurité.
- Si vous n'avez souscrit à aucun contrat de services connectés ou que votre contrat est arrivé à expiration, les mises à jour du logiciel ne pourront pas être effectuées sans connexion filaire.

Vérification de la version du Toyota Safety Sense 3.0 de votre véhicule

Si le logiciel de ce système a été mis à jour après l'achat initial de votre véhicule, pour accéder au Manuel du propriétaire approprié, il vous faudra vérifier la version du logiciel du système, puis vous rendre sur le site Web du Manuel du propriétaire.

■ **Vérification de la version à l'aide de ToyotaAPP**

Vous pouvez vérifier la version du logiciel du système à l'aide de ToyotaAPP.

■ **Utilisation de la version du Toyota Safety Sense 3.0 de votre véhicule**

1 Accédez à l'URL suivante sur un ordinateur ou un téléphone intelligent :

Pays	Langue	URL	QR Code
États-Unis	Anglais	https://www.toyota.com/owners/resources/warranty-owners-manuals/manual?om=om62137u.mirai.2025.2411.fcev.vh	
Canada	Anglais	https://www.toyota.ca/toyota/owners/manual?om=om62137u.mirai.2025.2411.fcev.vh	
	Français	https://www.toyota.ca/toyota/owners/manual?om=om62137d.mirai.2025.2411.fcev.vh	

2 Sélectionnez le fichier où se trouve la version du système précédemment vérifiée.

Mise à jour du logiciel

Si une mise à jour du logiciel est disponible, vous verrez une notification de ToyotaAPP s'afficher. Suivez les instructions qui s'affichent à l'écran.

■ **Précautions relatives à la mise à jour du logiciel**

- Après avoir effectué la mise à jour du logiciel, vous n'aurez plus la possibilité de revenir à une version précédente.
- Selon l'environnement de communication et le contenu de la mise à jour, la mise à jour du logiciel pourra prendre plusieurs heures. Même si une mise à jour est interrompue lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé, elle reprendra aussitôt que le contacteur d'alimentation est placé de nouveau en mode ON.
- Vous pourrez quand même utiliser le système Toyota Safety Sense 3.0 pendant la mise à jour du logiciel.

■ **Ce que vous pouvez vérifier en utilisant ToyotaAPP**

Vous pouvez vérifier ou effectuer les choses suivantes.

- Version du logiciel, détails de la mise à jour, précautions, méthodes d'utilisation, etc.

● Mise à jour du logiciel

Toyota Safety Sense 3.0

L'ensemble Toyota Safety Sense 3.0 est composé des systèmes d'assistance à la conduite et il contribue à une expérience de conduite sécuritaire et confortable :

⚠ AVERTISSEMENT

■ Toyota Safety Sense 3.0

L'ensemble Toyota Safety Sense 3.0 fonctionne en partant du principe que le conducteur conduira de façon sécuritaire. Il est conçu pour réduire l'impact pour les occupants lors d'une collision et pour aider le conducteur dans des conditions de conduite normale. Comme il existe une limite au degré de précision de la reconnaissance et de la performance de contrôle que ce système peut offrir, ne vous y fiez pas aveuglément. Il est exclusivement de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone autour du véhicule et de conduire de façon sécuritaire.

AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

- Ne vous fiez pas aveuglément à ce système. Il est exclusivement de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone autour du véhicule et de conduire de façon sécuritaire. Ce système pourrait ne pas fonctionner dans toutes les situations et l'assistance qu'il procure a ses limites. Un excès de confiance dans le système pour la conduite sécuritaire du véhicule pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Ne tentez pas de mettre à l'épreuve le fonctionnement du système, car il pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui serait susceptible de provoquer un accident.
- Si votre attention est requise lors d'opérations au cours de la conduite ou si une défaillance du système se produit, un message d'avertissement ou un avertisseur sonore sera activé. Si un message d'avertissement s'affiche à l'écran, suivez les directives affichées.
- En fonction des bruits extérieurs, du volume du système audio, etc. il pourrait être difficile d'entendre l'avertisseur sonore. Aussi, selon les conditions de la route, il pourrait être difficile de reconnaître le fonctionnement du système.

■ Lorsque vous devez désactiver le système

Dans les situations suivantes, assurez-vous de désactiver le système.

Si vous ne le faites pas, le système pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Lorsque le véhicule est incliné à cause d'une surcharge ou d'un pneu crevé
- Lorsque vous roulez à vitesse extrêmement élevée
- Lorsque vous remorquez un autre véhicule
- Lorsque le véhicule est transporté sur un camion, un bateau, un train, etc.
- Lorsque le véhicule est soulevé par un pont élévateur et que les roues peuvent tourner librement
- Lors de l'inspection du véhicule à l'aide d'un testeur de tambour comme un dynamomètre pour châssis ou un testeur de l'indicateur de vitesse, ou lors de l'utilisation d'une équilibreuse de roue
- Lorsque le véhicule est conduit de manière sportive ou hors route
- Lorsque vous utilisez un lave-auto automatique
- Lorsqu'un capteur est mal aligné ou déformé en raison d'un choc violent sur le capteur ou sur une zone adjacente au capteur

AVERTISSEMENT

- Lorsque des accessoires qui entravent un capteur ou un feu sont installés de façon provisoire sur le véhicule
- Lorsqu'un pneu de secours compact ou des chaînes antidérapantes sont installés sur le véhicule, ou qu'une trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés a été utilisée
- Lorsque les pneus sont trop usés ou que la pression de gonflage des pneus est basse
- Lorsque des pneus autres que ceux aux dimensions prescrites par le constructeur sont installés
- Lorsque le véhicule ne peut pas rouler de manière stable en raison d'une collision, d'une défaillance, etc.

Systèmes d'assistance à la conduite

■ **AHB (fonction automatique des feux de route)**

→P.203

■ **PCS (système de sécurité préventive)**

→P.233

■ **LTA (aide au maintien de la trajectoire)**

→P.246

■ **LDA (système d'avertissement de sortie de voie)**

→P.255

■ **LCA (fonction d'aide au changement de voie)**

→P.251

■ **FCTA (alerte de trafic transversal avant)**

→P.268

■ **PDA (assistance à la conduite proactive)**

→P.261

■ **RSA (aide sur les panneaux routiers)**

→P.271

■ **Régulateur de vitesse dynamique à radar**

→P.274

■ **Régulateur de vitesse**

→P.286

■ **Système d'arrêt d'urgence de la conduite**

→P.290

■ **Système de surveillance du conducteur**

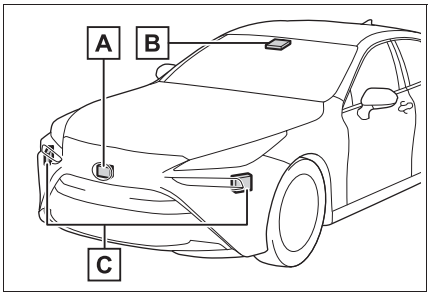
→P.230

Capteurs utilisés par le système Toyota Safety Sense 3.0

Divers capteurs sont utilisés pour obtenir les informations nécessaires au fonctionnement du système.

■ Capteurs qui détectent les conditions aux alentours du véhicule

▶ Avant

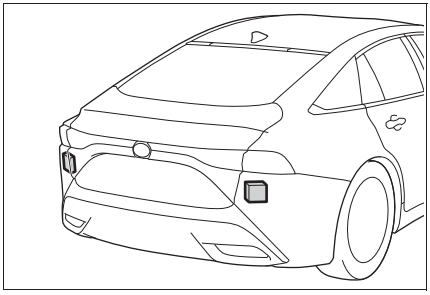


A Capteur radar avant

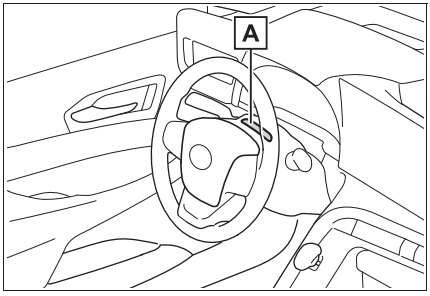
B Caméra avant

C Capteurs radar latéraux avant

▶ Arrière (capteurs radar latéraux arrière)



■ Capteurs qui détectent l'état du conducteur



A Caméra de surveillance du conducteur

AVERTISSEMENT

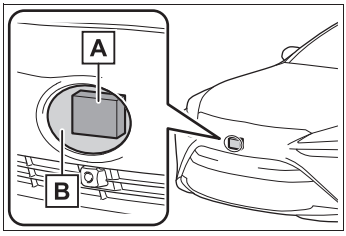
■ Pour éviter une défaillance des capteurs radar

Observez les précautions suivantes. Si vous ne le faites pas, le capteur radar pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Gardez les capteurs radar et la protection des capteurs radar propres en tout temps.

Nettoyez le devant du capteur radar, ou le devant ou l'arrière de la protection du capteur radar, s'ils sont sales ou couverts de gouttes d'eau, de neige, etc.

Lorsque vous nettoyez le capteur radar et la protection du capteur radar, utilisez un chiffon doux pour éliminer la saleté afin d'éviter de les endommager.

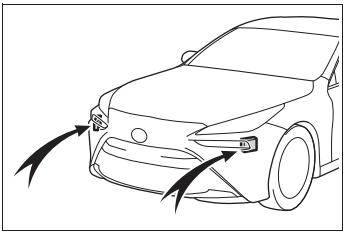


A Capteur radar

B Protection du capteur radar

AVERTISSEMENT

- Maintenez toujours bien propre la zone environnante des capteurs radar latéraux avant sur le pare-chocs avant.



- Ne fixez pas d'accessoires, d'autocollants (pas même transparents), de ruban adhésif en aluminium, etc. sur un capteur radar ou sur la protection du capteur radar et au niveau de toute la zone environnante.
- Ne soumettez pas un capteur radar ni sa zone environnante à un choc.
 Si un capteur radar, la calandre avant ou le pare-chocs avant ont été soumis à un choc, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne démontez pas les capteurs radar.
- Ne modifiez pas et ne peignez pas les capteurs radar ou la protection des capteurs radar, et ne les remplacez jamais par des pièces autres que des pièces d'origine Toyota.
- Dans les situations suivantes, il vous faudra étalonner de nouveau les capteurs radar. Pour plus de détails, contactez votre concessionnaire Toyota.
 - Lorsqu'un capteur radar est retiré, puis réinstallé ou remplacé
 - Lorsque le pare-chocs avant ou la calandre avant a été remplacé(e)

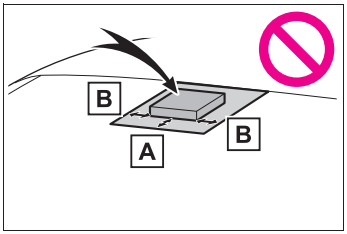
■ Pour éviter une défaillance de la caméra avant

Observez les précautions suivantes.
Si vous ne le faites pas, la caméra avant pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Assurez-vous de toujours maintenir le pare-brise propre.
 - Nettoyez le pare-brise s'il est sale ou couvert d'une pellicule huileuse, de gouttes d'eau, de neige, etc.
 - Même si un revêtement pour glace est appliqué sur le pare-brise, vous devrez tout de même utiliser les essuie-glaces avant pour éliminer les gouttes d'eau, etc., de la zone du pare-brise située devant la caméra avant.
 - Si le côté intérieur du pare-brise où est installée la caméra avant est sale, contactez votre concessionnaire Toyota

AVERTISSEMENT

- Ne fixez pas d'autocollants (pas même transparents) ni d'autres éléments sur la zone du pare-brise située devant la caméra avant (zone en grisé sur l'illustration).



A Environ 1,6 in. (4 cm)

B Environ 1,6 in. (4 cm)

- Si la partie du pare-brise située devant la caméra avant est embuée ou couverte de condensation ou de glace, utilisez le désembueur de pare-brise pour enlever la buée, la condensation ou la glace.
- Si les essuie-glaces avant ne parviennent pas à balayer les gouttes d'eau qui couvrent la zone du pare-brise devant la caméra avant, remplacez la lame ou le balai d'essuie-glace.
- N'appliquez pas de produit teintant pour glace sur le pare-brise.
- Remplacez le pare-brise s'il est endommagé ou fissuré.
 Si le pare-brise a été remplacé, il vous faudra étalonner de nouveau la caméra avant. Pour plus de détails, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne laissez pas de liquide entrer en contact avec la caméra avant.
- Ne laissez pas des lumières brillantes éblouir la caméra avant.
- N'endommagez pas l'objectif de la caméra avant et ne le laissez pas s'encrasser.
 Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, ne laissez pas le nettoyant pour vitres entrer en contact avec la lentille de la caméra avant. Ne touchez pas l'objectif de la caméra avant.
 Si l'objectif de la caméra avant est sale ou endommagé, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne soumettez pas la caméra avant à un choc violent.
- Ne changez pas la position ni l'orientation de la caméra avant et ne la retirez pas.
- Ne démontez pas la caméra avant.
- Ne modifiez aucune pièce environnante de la caméra avant, comme le rétroviseur intérieur ou le plafond.
- Ne fixez pas d'accessoires sur le capot, la calandre avant ou le pare-chocs avant, susceptibles d'obstruer la caméra avant.
 Pour plus de détails, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Si vous devez fixer un objet long sur le toit, comme une planche de surf, assurez-vous qu'il n'obstruera pas la caméra avant.
- Ne modifiez pas et ne remplacez pas les phares ni tout autre feu.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Zone d'installation de la caméra avant sur le pare-brise

Si le système détermine que le pare-brise est susceptible d'être embué, il activera automatiquement le chauffage pour désembuer la zone du pare-brise aux environs de la caméra avant. Lorsque vous faites du nettoyage, etc., prenez garde de ne pas toucher la zone aux alentours de la caméra avant jusqu'à ce que le pare-brise ait suffisamment refroidi, car tout contact risquerait de causer des brûlures.

■ Précautions relatives à la caméra de surveillance du conducteur

Observez les précautions suivantes.

Si vous ne le faites pas, la caméra de surveillance du conducteur risquerait de devenir défaillante et les systèmes pourraient ne pas fonctionner correctement, ce qui pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne soumettez pas la caméra de surveillance du conducteur ni sa zone environnante à un choc violent.

Si elle venait à subir un choc violent, la caméra de surveillance du conducteur pourrait se désaligner et le conducteur ne serait alors plus détecté correctement. Dans ce cas, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Ne démontez pas la caméra de surveillance du conducteur et ne la modifiez pas.
- Ne fixez pas d'accessoires, d'autocollants (pas même transparents), etc. sur la caméra de surveillance du conducteur ou sur sa zone environnante.
- Ne permettez pas que la caméra de surveillance du conducteur ni sa zone environnante se mouille.
- Ne couvrez pas la caméra de surveillance du conducteur et ne placez rien devant.
- Veillez à ce que l'objectif de la caméra de surveillance du conducteur ne soit pas endommagé.
- Ne touchez pas l'objectif de la caméra de surveillance du conducteur et ne le laissez pas s'encrasser.

Si vous constatez la présence de saleté ou de traces de doigts sur l'objectif de la caméra, nettoyez-le à l'aide d'un chiffon doux et sec de façon à ne pas y laisser des traces ni l'endommager.

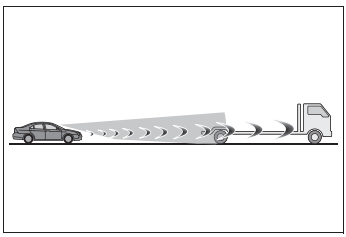
- Lorsque vous nettoyez l'objectif, n'utilisez pas de détergents ni de solvants organiques risquant d'endommager le plastique.

■ Situations dans lesquelles les capteurs et les systèmes pourraient ne pas fonctionner correctement

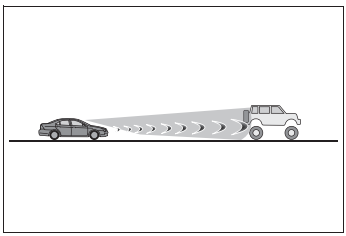
- Lorsque la hauteur ou l'inclinaison du véhicule a changé en raison de modifications
- Lorsque le pare-brise est sale, embué, fissuré ou endommagé
- Lorsque la température extérieure est élevée ou basse
- Lorsque de la boue, de l'eau, de la neige, des insectes morts, des

corps étrangers, etc., sont collés devant le capteur

- Par mauvais temps, par exemple en cas de pluie forte, de brouillard, de neige ou de tempête de sable
- Lorsque de l'eau, de la neige, de la poussière, etc. sont projetées devant le véhicule, ou lorsque le véhicule roule dans la brume ou la fumée
- Lorsque les phares ne sont pas allumés alors que le véhicule roule dans l'obscurité, par exemple la nuit ou dans un tunnel
- Lorsque la lentille d'un phare est sale et que l'éclairage est faible
- Lorsque les phares sont mal alignés
- Lorsqu'un phare est défaillant
- Lorsque les phares d'un autre véhicule, la lumière du soleil ou une lumière réfléchie brillent directement dans la caméra avant
- Lorsque l'intensité lumineuse de la zone environnante change brusquement
- Lorsque vous conduisez à proximité d'une station émettrice de télévision, d'une station émettrice de radio, d'une centrale électrique, d'un véhicule équipé d'un radar ou d'un autre endroit où des ondes radio ou un bruit électrique puissants peuvent être présents
- Lorsqu'un balai d'essuie-glace bloque la caméra avant
- Lorsqu'un lieu ou des objets situés à proximité réfléchissent fortement les ondes radio, par exemple :
 - Tunnels
 - Ponts en poutres en treillis
 - Routes de gravier
 - Chaussées plein d'ornières, couvertes de neige
 - Murs
 - Poids lourds
 - Plaques d'égout
 - Glissière de sécurité
 - Plaques métalliques
- À proximité d'une marche ou d'un relief
- Lorsqu'un véhicule détectable est étroit, par exemple s'il s'agit d'un petit véhicule à mobilité personnelle
- Lorsque l'avant ou l'arrière d'un véhicule détectable est de petite taille, par exemple s'il s'agit d'un camion déchargé
- Lorsque l'avant ou l'arrière d'un véhicule détectable est bas, par exemple s'il s'agit d'une remorque surbaissée



- Lorsqu'un véhicule détectable a une garde au sol extrêmement élevée



- Lorsqu'un véhicule détectable transporte un chargement qui dépasse de son compartiment de chargement
- Lorsqu'un véhicule détectable possède peu de métal exposé, par exemple s'il s'agit d'un véhicule partiellement recouvert de toile, etc.
- Lorsqu'un véhicule détectable a une forme irrégulière, par exemple s'il s'agit d'un tracteur, d'une nacelle latérale, etc.
- Lorsque la distance entre le véhi-

cule et un véhicule détectable s'est considérablement raccourcie

- Lorsqu'un véhicule détectable est situé à un angle
- Lorsque de la neige, de la boue, etc. sont collées sur le véhicule détectable
- Lorsque vous roulez sur les types de routes suivants :
 - Routes avec des virages serrés ou routes sinueuses
 - Routes avec des changements de déclivité, par exemple descentes ou montées brusques
 - Routes inclinées vers la gauche ou vers la droite
 - Routes avec des ornières profondes
 - Routes accidentées et non entretenues
 - Routes fréquemment ondulées ou cahoteuses
- Lorsque le volant est tourné fréquemment ou brusquement
- Lorsque le véhicule n'est pas constamment dans une voie de circulation
- Lorsque des pièces liées à ce système, aux freins, etc. sont froides ou extrêmement chaudes, mouillées, etc.
- Lorsque les roues sont mal alignées
- Lorsque vous roulez sur des chaussées glissantes, par exemple couvertes de glace, de neige, de gravier, etc.
- Lorsque la trajectoire du véhicule diffère de la forme d'un virage
- Lorsque la vitesse du véhicule est trop élevée en entrant dans une courbe
- Lorsque vous entrez/sortez d'un parc de stationnement, d'un garage, d'une cabine d'ascenseur pour voiture, etc.
- Lorsque vous roulez dans un parc de stationnement
- Lorsque vous roulez dans une zone où se trouvent des obstacles susceptibles d'entrer en contact avec votre véhicule, par exemple des herbes hautes, des branches d'arbre, un rideau, etc.
- Lorsque vous roulez par vent fort

■ Situations dans lesquelles la voie de circulation pourrait ne pas être détectée

- Lorsque la voie est extrêmement large ou étroite
- Immédiatement après avoir changé de voie ou traversé une intersection
- Lorsque vous roulez sur une voie temporaire ou une voie régulée par des travaux
- Lorsqu'il y a des structures, des formes ou des ombres qui ressemblent à des lignes de délimitation de voie de circulation aux alentours du véhicule
- Lorsque les lignes marquant la voie sont composées de plusieurs lignes blanches
- Lorsque les lignes de voie de circulation ne sont pas claires ou lorsque le véhicule roule sur des chaussées mouillées
- Lorsqu'une ligne de délimitation de voie de circulation se trouve sur un trottoir
- Lorsque vous roulez sur une chaussée claire, réfléchissante, comme le béton

■ Situations dans lesquelles certaines des fonctions du système, voire toutes, ne peuvent pas fonctionner

- Lorsqu'une défaillance est détectée dans ce système ou un système associé, comme les freins, la direction, etc.
- Lorsque les systèmes VSC, TRAC ou d'autres systèmes liés à la sécurité sont activés
- Lorsque les systèmes VSC, TRAC ou d'autres systèmes liés à la

sécurité sont désactivés

■ Changements du bruit de fonctionnement des freins et de la réponse de la pédale

- Lorsque vous actionnez les freins, vous pouvez entendre des bruits de fonctionnement des freins et la réponse de la pédale de frein peut changer, mais cela n'est pas un signe de défaillance.
- Lorsque le système fonctionne, la pédale de frein peut sembler plus dure que de coutume ou bien s'affaisser. Dans ces deux situations, la pédale de frein peut être enfoncée encore davantage. Enfoncez davantage la pédale de frein, selon le besoin.

■ Situations dans lesquelles la fonction de surveillance du conducteur pourrait ne pas fonctionner correctement

Dans certaines situations, telles que celles décrites ci-après, la caméra de surveillance du conducteur pourrait ne pas pouvoir détecter le visage du conducteur, et la fonction pourrait ne pas fonctionner correctement.

- Lorsque l'intérieur du véhicule est chaud, par exemple après que le véhicule a été garé au soleil
- Lorsqu'une lumière très vive, par exemple le soleil ou les phares du véhicule derrière vous, éclaire directement la caméra de surveillance du conducteur
- Lorsque la luminosité à l'intérieur du véhicule change fréquemment à cause des ombres jetées par les structures environnantes, etc.
- Lorsqu'une lumière très vive, par exemple le soleil ou les phares d'un véhicule venant en sens inverse, éclaire directement le visage du conducteur
- Lorsqu'une lumière, à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, est réfléchie sur les verres de lunettes de vue ou de lunettes de soleil
- Lorsqu'il y a plusieurs visages dans la portée de détection de la caméra de surveillance du conducteur, par exemple lorsqu'un passager avant ou arrière se penche vers le siège du conducteur
- Lorsque le visage du conducteur se trouve en dehors de la portée de détection de la caméra de surveillance du conducteur, par exemple lorsque le conducteur est penché en avant ou qu'il passe sa tête à travers la glace
- Lorsque la visibilité de la caméra de surveillance du conducteur est entravée par le volant, une main tenant le volant, un bras, etc.
- Lorsque le conducteur porte un chapeau
- Lorsque le conducteur porte un cache-œil
- Lorsque le conducteur porte des lunettes de vue ou des lunettes de soleil qui ne transmettent pas facilement les rayons infrarouges
- Lorsque le conducteur porte des lentilles de contact
- Lorsque le conducteur porte un masque
- Lorsque le conducteur rit ou que ses yeux ne sont que très peu ouverts
- Lorsque les yeux, le nez, la bouche ou la forme générale du visage du conducteur ne sont pas visibles
- Lorsque le conducteur porte un maquillage rendant difficile la détection de ses yeux, de son nez ou de sa bouche, ou de la forme générale du visage
- Lorsque les yeux du conducteur sont dissimulés par une monture de lunettes, des lunettes de soleil, ses cheveux, etc.
- Lorsqu'un appareil à l'intérieur du véhicule émet des rayons proches de l'infrarouge, par exemple un

système de surveillance du conducteur qui n’est pas d’origine.

■ **Homologation**

→P.600

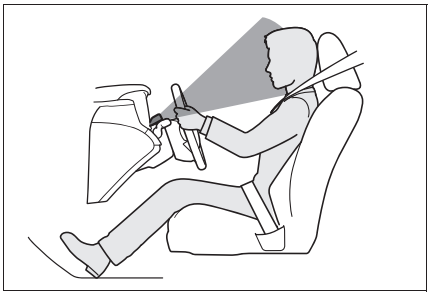
Système de surveillance du conducteur

Fonctions de base

Au cours de la conduite assistée, la caméra de surveillance du conducteur détecte la position et l’orientation du conducteur, et si ses yeux sont ouverts ou fermés. C’est ainsi que le système détermine si le conducteur surveille son environnement et si le conducteur est capable d’effectuer les tâches liées à la conduite.

Pour fonctionner correctement, la caméra de surveillance du conducteur doit avoir une vue dégagée du visage du conducteur.

Si la colonne de direction ou la position du siège est trop haute ou trop basse, ou si toute autre condition empêche la caméra de surveillance du conducteur de bien voir le visage du conducteur, certains systèmes d’aide à la conduite peuvent ne pas fonctionner correctement, ou un message d’avertissement peut s’afficher.



Fonction d'avertissement

Dans des situations comme les suivantes, un avertisseur sonore retentira et un message s'affichera pour alerter le conducteur.

- Lorsque le système estime que le conducteur ne fait pas attention à la route ou que ses yeux sont fermés.
- Lorsque le visage du conducteur ne peut pas être détecté ou que le système détermine que la posture de conduite du conducteur est mauvaise.

Lorsque la position du volant/du siège du conducteur est trop haute ou trop basse, la caméra de surveillance du conducteur peut ne pas être en mesure de reconnaître l'ensemble du visage du conducteur, ce qui peut limiter les fonctionnalités et éventuellement déclencher une alarme. Ajustez la position du volant/du siège pour obtenir une position assise appropriée où l'ensemble du compteur est visible. Vérifiez le bon guidage de la ceinture de sécurité, le positionnement de l'appui-tête et la distance appropriée par rapport au volant et au coussin gonflable frontal, comme décrit dans ce manuel. Si l'alarme se poursuit même après avoir effectué les réglages recommandés, contactez votre concessionnaire Toyota.

Reconnaissance faciale

La fonction de surveillance du conducteur est utilisée comme outil de reconnaissance faciale afin d'identifier une personne.

Pour des informations sur la façon d'utiliser la fonction de reconnaissance faciale, les ordres de priorité avec d'autres dispositifs d'identification personnelle et les paramètres du véhicule associés, reportez-vous à "My Settings". (→P.163)

⚠ AVERTISSEMENT

Pour une utilisation sécuritaire

- La fonction de surveillance du conducteur n'est pas prévue pour empêcher le conducteur de conduire de manière imprudente ni lui éviter une mauvaise posture au volant.
 Accordez une grande attention aux conditions environnantes afin de conduire de façon sécuritaire.

⚠ AVERTISSEMENT

- La fonction de surveillance du conducteur ne peut pas réduire la somnolence. Si vous sentez que vous avez du mal à vous concentrer ou une certaine somnolence, faites une pause et dormez si nécessaire, afin de garantir une conduite sécuritaire.

Fonction d'avertissement

Ces fonctions peuvent ne pas fonctionner lorsque la vitesse du véhicule est basse.

Reconnaissance faciale

L'identification du visage commence dès que la portière est ouverte, puis fermée.

Avec la fonction de reconnaissance faciale, les traits du visage sont numérisés et enregistrés dans un ordinateur intégré afin d'être utilisés pour l'identification dans "My Settings".

- L'image ou la vidéo du visage n'est pas enregistrée. La voix elle non plus n'est pas enregistrée.
- Les données faciales numérisées ne sont pas utilisées à des fins autres que l'identification dans "My Settings". En outre, les données faciales ne peuvent pas être décodées et ne seront pas divulguées ni fournies à un tiers.
- Vous pouvez effacer les données faciales vous-même.
- Pour le traitement des données faciales, veuillez consentir à ce qui suit avant de les utiliser :

• La reconnaissance faciale ne garantit pas une authentification, une collecte ou une identification complète de l'identité.
• Lorsque l'enregistrement des données faciales échoue fréquemment ou que la reconnaissance faciale échoue fréquemment, les caméras du conducteur doivent être nettoyées ou les données faciales doivent être réenregistrées.
• Les données faciales enregistrées dans l'ordinateur du véhicule ne peuvent pas être décodées ni déplacées vers un autre média. C'est pourquoi les données faciales doivent être de nouveau enregistrées lorsqu'elles ont été supprimées ou que des pièces essentielles ont été remplacées.
• Une fois les données faciales effacées, elles ne sont plus récupérables. Vous devrez de nouveau enregistrer les données faciales.

Situations dans lesquelles l'identification du visage pourrait ne pas s'effectuer correctement

Ce système est conçu pour identifier les traits du visage. Dans les situations suivantes, il se peut que les données faciales ne puissent pas être enregistrées ou identifiées correctement :

- Lorsqu'une partie du visage du conducteur (sourcils, yeux, nez ou bouche) n'est pas visible
- Lorsque le conducteur porte des lunettes de vue ou de soleil, un masque de visage, un cache-nez, etc.
- Lorsque le conducteur ne fait pas face à l'avant
- Lorsqu'une partie du visage du conducteur est couverte par des cheveux, une barbe, une main, des vêtements, des bijoux, etc.
- Lorsque le conducteur ferme les yeux
- Lorsqu'un conducteur non enregistré est le jumeau, etc. d'un conducteur enregistré et que leurs visages se ressemblent

■ **Situations dans lesquelles la fonction de surveillance du conducteur pourrait ne pas fonctionner correctement**

→P.229

Modification des paramètres de surveillance du conducteur

Vous pouvez modifier les paramètres de la fonction de surveillance du conducteur par le biais des paramètres personnalisables. (→P.553)

PCS (système de sécurité préventive)

Le système de sécurité préventive utilise des capteurs pour détecter les objets (→P.234) qui se trouvent sur la trajectoire du véhicule. Lorsque le système estime qu'il y a un risque élevé de collision frontale avec un objet détectable, un avertissement est émis pour demander instamment au conducteur d'effectuer une manœuvre d'évitement et la force de freinage potentielle est accrue afin d'aider le conducteur à éviter la collision. Si le système estime qu'il y a un risque très élevé de collision, les freins sont appliqués automatiquement afin d'aider à éviter la collision ou à réduire l'impact de la collision.

Vous pouvez désactiver/activer le système de sécurité préventive et modifier le moment de l'avertissement. (→P.245)

AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

● La conduite sécuritaire du véhicule relève de la seule responsabilité du conducteur.
Accordez une grande attention aux conditions environnantes afin de conduire de façon sécuritaire.
N'utilisez jamais le système de sécurité préventive en remplacement du fonctionnement normal des freins. Ce système ne peut pas permettre d'éviter ou de réduire l'impact d'une collision dans toutes les situations.
Un excès de confiance dans le système pour la conduite sécuritaire du véhicule pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

● Bien que le système de sécurité préventive soit conçu pour aider à éviter ou à réduire l'impact d'une collision, son efficacité peut changer en fonction de nombreux facteurs. C'est pourquoi il pourrait ne pas systématiquement être en mesure de délivrer le même niveau de performance. Lisez attentivement ce qui suit. Ne vous fiez pas aveuglément à ce système et conduisez toujours prudemment.

• Pour une utilisation sécuritaire : →P.221

■ Situations dans lesquelles le système de sécurité préventive doit être désactivé

Lorsque vous devez désactiver le système : →P.221

Objets détectables

Le système peut détecter ce qui suit en tant qu'objets détectables. (Les objets détectables diffèrent selon la fonction.)

- Véhicules
- Vélos*
- Piétons
- Motocyclettes*
- Murs

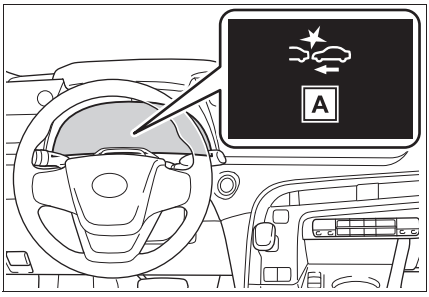
*: Détectés en tant qu'objets détectables uniquement lorsqu'une personne se trouve dessus.

Fonctions du système

■ Avertissement du système de sécurité préventive

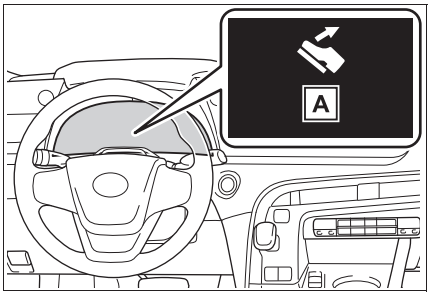
Lorsque le système estime qu'il y a un risque élevé de collision, un avertisseur sonore retentit, et une icône et un message d'avertissement s'affichent sur l'écran multifonction pour demander instamment au conducteur d'effectuer une manœuvre d'évitement.

Si l'objet détectable est un véhicule, un freinage modéré aura lieu en même temps que l'avertissement dans certains cas.



A "Système précollision"

Si le système estime que la pédale d'accélérateur est fortement enfoncée, l'icône et le message suivants s'afficheront sur l'écran multifonction.



A "La pédale d'accélérateur est enfoncée"

■ Assistance au freinage à action préventive

Si le système estime qu'il y a un risque élevé de collision et que l'action du conducteur sur les freins est insuffisante, la force de freinage sera augmentée.

■ Commande des freins à action préventive

Si le système estime qu'il y a un risque très élevé de collision, les freins sont appliqués automatiquement afin d'éviter la collision ou de réduire l'impact de la collision.

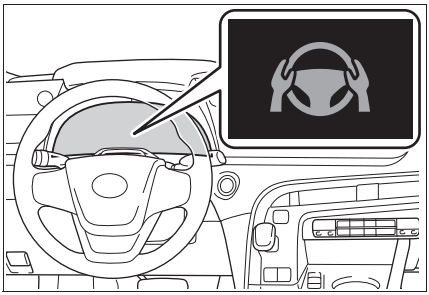
■ Assistance d'urgence à la direction

Si le système estime que les conditions suivantes sont remplies, une assistance sera fournie pour aider à améliorer la stabilité du véhicule et à éviter une sortie de voie. Au cours de l'action d'assistance, outre l'avertissement du système de sécurité préventive, les icônes suivantes s'afficheront sur l'écran multifonction.

- L'éventualité d'une collision est élevée
- Il y a suffisamment d'espace entre les voies pour effectuer une manœuvre d'évitement au volant
- Le conducteur manœuvre le volant

Les freins et la direction sont assistés afin d'aider à éviter une collision ou de réduire l'impact d'une collision, quelles que soient les manœuvres d'évitement entreprises par le conducteur.

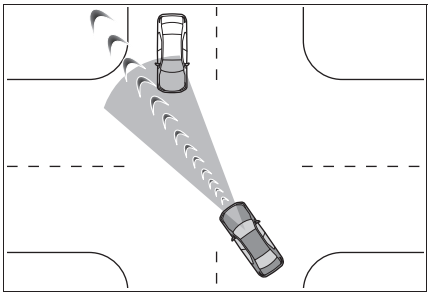
Au cours de l'action d'assistance, l'avertissement du système de sécurité préventive sera activé et un message s'affichera pour alerter le conducteur.



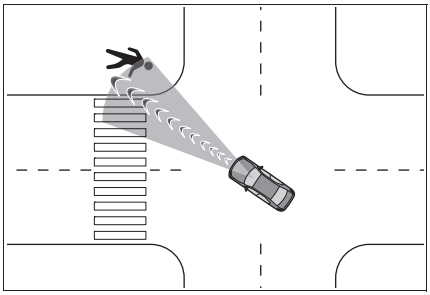
■ Assistance d'évitement de collision dans une intersection (virage à gauche/droite)

Dans les situations comme les suivantes, si le système estime que l'éventualité d'une collision est élevée, l'avertissement du système de sécurité préventive et le freinage à action préventive seront activés. Selon le type d'intersection, l'assistance pourrait ne pas fonctionner correctement.

- Lorsque vous tournez à gauche/droite à une intersection et que vous croisez un véhicule en sens inverse

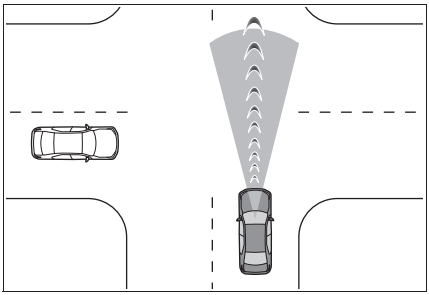


- Lorsque vous tournez à gauche/droite et qu'un piéton ou un vélo est détecté



■ Assistance d'évitement de collision dans une intersection (véhicules approchants)

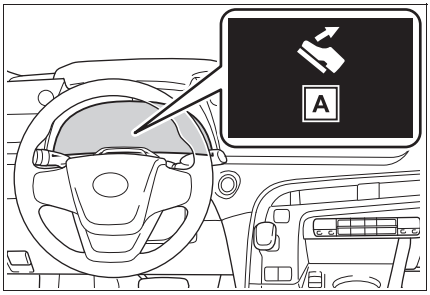
À une intersection, etc., si le système estime que l'éventualité d'une collision avec un véhicule ou une motocyclette à l'approche est élevée, l'avertissement du système de sécurité préventive et le freinage à action préventive seront activés. Selon le type d'intersection, l'assistance pourrait ne pas fonctionner correctement.



■ Suppression de l'accélération à basse vitesse

Lorsque vous conduisez à basse vitesse, si la pédale d'accélérateur est enfoncée fermement et que le système estime qu'il y a un risque de collision, la puissance du système de pile à combustible sera limitée ou les freins seront appliqués légèrement afin de limiter l'accélération. Au cours du fonctionnement, un avertisseur sonore retentira et une lampe témoin d'erreur et le message suivants s'afficheront sur l'écran

multifonction.



A "La pédale d'accélérateur est enfoncée"

AVERTISSEMENT

■ Freinage à action préventive

- Lorsque le freinage à action préventive est en fonction, une importante force de freinage est appliquée.
- La fonction de freinage à action préventive n'est pas conçue pour maintenir le véhicule arrêté. Si le véhicule est arrêté par la commande des freins à action préventive, le conducteur doit actionner les freins immédiatement, si nécessaire.
- Le freinage à action préventive peut ne pas fonctionner si certaines opérations sont exécutées par le conducteur. Si la pédale d'accélérateur est enfoncée fermement ou que le volant est tourné, le système peut estimer que le conducteur est en train d'effectuer une manœuvre d'évitement et il peut empêcher le freinage à action préventive de fonctionner.
- Si la pédale de frein est enfoncée, le système peut estimer que le conducteur est en train d'effectuer une manœuvre d'évitement et il peut retarder le déclenchement de la commande des freins à action préventive.

■ Suppression de l'accélération à basse vitesse

Si le volant est tourné, le système peut estimer que le conducteur est en train d'effectuer une manœuvre d'évitement et pourrait empêcher le fonctionnement de la fonction de suppression de l'accélération à basse vitesse ou pourrait entraîner l'annulation de son fonctionnement.

■ Assistance d'urgence à la direction

- L'assistance d'urgence à la direction s'annule lorsque le système détermine que la fonction de commande de prévention de sortie de voie est terminée.
- En fonction des opérations effectuées par le conducteur, l'assistance d'urgence à la direction pourrait ne pas fonctionner ou son fonctionnement pourrait être annulé.

• Si vous appuyez fortement sur la pédale d'accélérateur, si vous tournez brusquement le volant, si vous appuyez sur la pédale de frein ou si vous actionnez le levier de commande des clignotants, le système peut estimer que vous êtes en train d'effectuer une manœuvre d'évitement et l'assistance d'urgence à la direction pourrait ne pas fonctionner.

AVERTISSEMENT

- Pendant le fonctionnement de l'assistance d'urgence à la direction, si vous appuyez fortement sur la pédale d'accélérateur, si vous tournez brusquement le volant ou si vous appuyez sur la pédale de frein, le système peut estimer que vous êtes en train d'effectuer une manœuvre d'évitement et le fonctionnement de l'assistance d'urgence à la direction pourrait être annulé.
- Lors du fonctionnement de l'assistance d'urgence à la direction, si vous tenez le volant ou si vous le tournez dans le sens opposé à celui du système, le fonctionnement de l'assistance d'urgence à la direction sera annulé.

Conditions de fonctionnement pour chaque fonction du système de sécurité préventive

Le système de sécurité préventive est activé et le système estime qu'il y a un risque élevé de collision frontale avec un objet détecté.

Toutefois, le système ne fonctionnera pas dans les situations suivantes :

- Lorsque le véhicule n'a plus roulé pendant un certain temps après que la borne de la batterie de 12 volts a été débranchée puis rebranchée
- Lorsque la position de changement de vitesse est R
- Lorsque le voyant VSC OFF est allumé (seule la fonction d'avertissement de sécurité préventive est opérationnelle)

Ci-dessous, les vitesses de fonctionnement et les conditions d'annulation pour chaque fonction :

- Avertissement du système de sécurité préventive

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules situés devant, véhicules arrêtés	Environ de 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)	Environ de 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)
Véhicules venant en sens inverse	Environ de 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ de 50 à 130 mph (80 à 220 km/h)

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Vélos	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Piétons	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Motocyclettes situées devant, motocyclettes arrêtées	Environ de 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Motocyclettes venant en sens inverse	Environ de 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ de 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)

Pendant le fonctionnement de l'avertissement du système de sécurité préventive, si le volant est tourné brusquement ou soudainement, l'avertissement du système de sécurité préventive peut être annulé.

● Assistance au freinage à action préventive

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules situés devant, véhicules arrêtés	Environ de 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ de 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)
Vélos	Environ de 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)	Environ de 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)
Piétons	Environ de 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)	Environ de 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)
Motocyclettes situées devant, motocyclettes arrêtées	Environ de 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ de 7 à 50 mph (10 à 80 km/h)

● Freinage à action préventive

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules situés devant, véhicules arrêtés	Environ de 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)	Environ de 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)
Véhicules venant en sens inverse	Environ de 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ de 50 à 130 mph (80 à 220 km/h)
Vélos	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Piétons	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Motocyclettes situées devant, motocyclettes arrêtées	Environ de 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)	Environ de 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Motocyclettes venant en sens inverse	Environ de 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ de 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)

Si l'une des situations suivantes survient pendant le fonctionnement du freinage à action préventive, il sera annulé :

- La pédale d'accélérateur est fortement enfoncée
- Le volant est tourné brusquement ou soudainement

● Assistance d'urgence à la direction

L'assistance d'urgence à la direction ne fonctionnera pas lorsque les clignotants fonctionnent.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules situés devant, véhicules arrêtés, vélos, piétons, motocyclettes	Environ de 25 à 50 mph (40 à 80 km/h)	Environ de 25 à 50 mph (40 à 80 km/h)
Véhicules situés devant, véhicules arrêtés, vélos, piétons, motocyclettes	Fonction de direction active : * à 50 mph (* à 80 km/h)	Fonction de direction active : * à 50 mph (* à 80 km/h)

*: Vitesse minimum du véhicule : La vitesse du véhicule à laquelle la manœuvre d'évitement au moyen de la commande des freins à action préventive est difficile

Pendant le fonctionnement de l'assistance d'urgence à la direction, si l'une des actions suivantes est effectuée, l'assistance d'urgence à la direction pourrait être annulée :

- La pédale d'accélérateur est fortement enfoncée
- Le volant est tourné brusquement ou soudainement
- La pédale de frein est enfoncée

● Assistance d'évitement de collision dans une intersection (virage à gauche/droite)

L'assistance d'évitement de collision dans une intersection (pour les véhicules qui tournent à gauche/droite) ne fonctionnera pas lorsque les clignotants ne sont pas activés.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule venant en sens inverse	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules venant en sens inverse	Environ de 3 à 25 mph (5 à 40 km/h)	Environ de 3 à 45 mph (5 à 75 km/h)	Environ de 7 à 70 mph (10 à 115 km/h)
Piétons	Environ de 3 à 20 mph (5 à 30 km/h)	-	Environ de 3 à 25 mph (5 à 40 km/h)
Vélos	Environ de 3 à 20 mph (5 à 30 km/h)	-	Environ de 3 à 30 mph (5 à 50 km/h)
Motocyclettes venant en sens inverse	Environ de 3 à 25 mph (5 à 40 km/h)	Environ de 3 à 45 mph (5 à 75 km/h)	Environ de 7 à 70 mph (10 à 115 km/h)

● Assistance d'évitement de collision dans une intersection (véhicules approchants)

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule approchant	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules, motocyclettes (côté)	Environ de 3 à 38 mph (5 à 60 km/h)	Environ 31 mph ou moins (50 km/h ou moins)	Environ de 3 à 38 mph (5 à 60 km/h)

Lorsque vous roulez à environ 29 mph (40 km/h) ou plus, ce système ne fonctionne que lorsque la vitesse de l'autre véhicule est d'environ 29 mph (40 km/h) ou moins.

Le système ne fonctionne que lorsque la vitesse de l'autre véhicule est égale ou inférieure à la vitesse du véhicule.

● Suppression de l'accélération à basse vitesse

La fonction de suppression de l'accélération à basse vitesse ne fonctionnera pas lorsque les clignotants fonctionnent.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules situés devant, véhicules arrêtés, piétons, vélos, mur	Environ de 0 à 9 mph (0 à 15 km/h)	Environ de 0 à 9 mph (0 à 15 km/h)

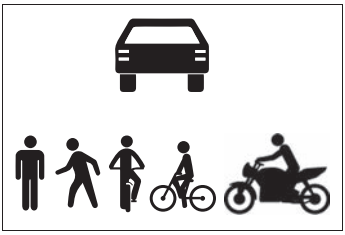
Pendant le fonctionnement de la fonction d'accélération à basse vitesse, si l'une des actions suivantes est effectuée, le fonctionnement de la fonction de suppression de l'accélération à basse vitesse sera annulé :

- La pédale d'accélérateur est relâchée
- Le volant est tourné brusquement ou soudainement

■ Détection d'objets détectables

Les objets sont détectés en fonction de leur taille, de leur forme et de leur mouvement. Selon la luminosité ambiante, le mouvement, le positionnement et la direction d'un objet détectable, il pourrait ne pas être détecté correctement, empêchant le système de fonctionner correctement.

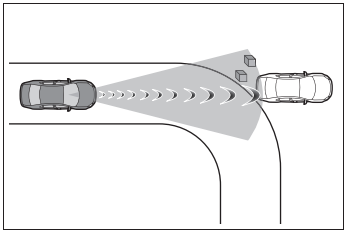
Le système détecte les formes représentées ci-dessous en tant qu'objets détectables.



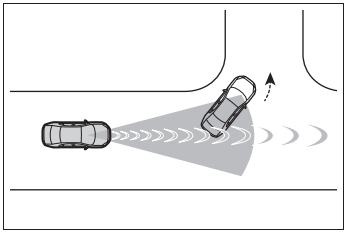
■ Situations dans lesquelles le système pourrait s'activer bien que le risque de collision ne soit pas élevé

● Dans certaines situations, notamment celles décrites ci-dessous, le système peut estimer qu'il y a un risque de collision élevé et s'activer :

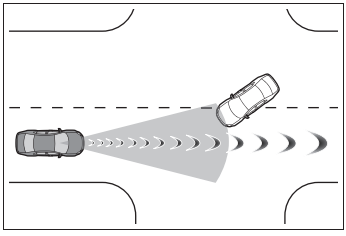
- Lorsque vous croisez un objet détectable
- Lorsque vous changez de voie lors du dépassement d'un objet détectable
- Lorsque vous vous rapprochez subitement d'un objet détectable
- Lorsque vous approchez d'un objet détectable ou d'autres objets sur le bord de la route, comme des glissières de sécurité, des poteaux électriques, des arbres, des murets, etc.
- Lorsqu'il y a un objet détectable ou un autre objet sur le bord de la route à l'entrée d'un virage



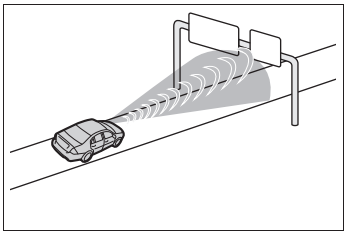
- Lorsqu'il y a des motifs ou de la peinture devant votre véhicule qui peuvent être confondus avec un objet détectable
- Lorsque vous dépassez un objet détectable qui est en train de changer de voie ou de tourner à gauche/à droite



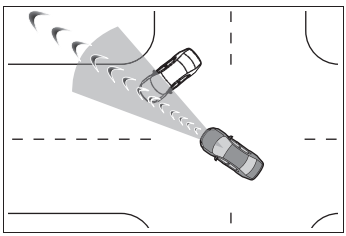
- Lorsque vous croisez un objet détectable qui est arrêté pour tourner à gauche/à droite



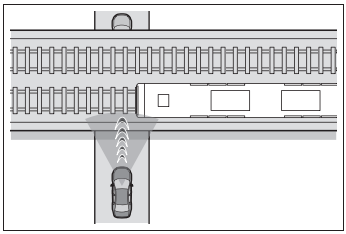
- Lorsqu'un objet détectable s'arrête immédiatement avant d'entrer sur la trajectoire du véhicule
- Lorsque vous conduisez sur une route surplombée par une structure (panneau de signalisation, panneau d'affichage, etc.)



- Lorsque vous vous approchez de la barrière électrique d'un poste de péage, de la barrière d'un parc de stationnement ou d'une autre barrière qui s'ouvre et se ferme
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et qu'un véhicule venant en sens inverse, une motocyclette venant en sens inverse, un piéton ou un vélo traverse devant votre véhicule
- Lorsque vous tentez de tourner à gauche/à droite devant un véhicule venant en sens inverse, une motocyclette venant en sens inverse, un piéton ou un vélo
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et qu'un véhicule venant en sens inverse, une motocyclette venant en sens inverse, un piéton ou un vélo s'arrête ou change de direction immédiatement avant d'entrer sur la trajectoire de votre véhicule
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et qu'un véhicule venant en sens inverse tourne à gauche/à droite devant votre véhicule



- Lorsque le volant est tourné en direction de la trajectoire d'un véhicule venant en sens inverse
- Lorsqu'un objet se déplace au-dessus ou au-dessous de la route

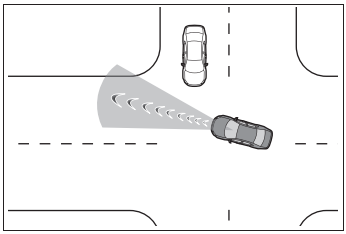


■ Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement

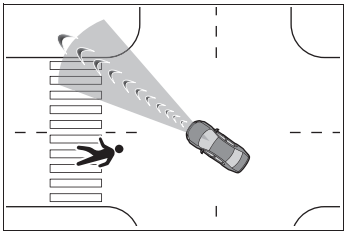
● Dans certaines circonstances, notamment celles décrites ci-dessous, un objet détectable pourrait ne pas être détecté par les capteurs avant, empêchant le système de fonctionner correctement :

- Lorsqu'un objet détectable approche de votre véhicule
- Lorsque votre véhicule ou un objet détectable louvoie
- Lorsqu'un objet détectable effectue une manœuvre brusque (par exemple, une embardée soudaine, une accélération ou un ralentissement brusques)
- Lorsque vous vous rapprochez subitement d'un objet détectable
- Lorsqu'un objet détectable est proche d'un mur, d'une clôture, d'une glissière de sécurité, d'une plaque d'égout, d'une plaque d'acier sur la chaussée, ou d'un autre véhicule
- Lorsqu'une structure surplombe un objet détectable
- Lorsqu'une partie d'un objet détectable est cachée par un autre objet (bagage volumineux, parapluie ou glissière de sécurité, etc.)
- Lorsque plusieurs objets détectables se superposent
- Lorsqu'une lumière vive, par exemple la lumière du soleil, est réfléchie sur un objet détectable
- Lorsqu'un objet détectable est blanc et semble extrêmement lumineux
- Lorsque la couleur ou l'intensité lumineuse d'un objet détectable

fait qu'il se fond dans le paysage
- Lorsqu'un objet détectable coupe la route de votre véhicule ou surgit brusquement devant lui
- Lorsque vous vous approchez d'un véhicule en position diagonale
- Si un vélo a la taille d'un vélo d'enfant, porte une grande charge, transporte un deuxième passager, est conduit par une personne penchée vers l'avant ou possède une forme inhabituelle (vélos munis d'un siège pour enfant, vélo de type tandem, etc.)
- Si un piéton ou un vélo mesure moins de 3,2 ft. (1 m) environ ou plus que 6,5 ft. (2 m) environ.
- Lorsque la silhouette d'un piéton ou d'un vélo n'est pas clairement discernable (par exemple, quand la personne porte un imperméable, une robe longue, etc.)
- Lorsqu'un piéton est penché vers l'avant ou accroupi
- Lorsqu'un piéton ou un vélo se déplace à une vitesse élevée
- Lorsqu'un piéton pousse une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou un autre véhicule
- Lorsqu'un objet détectable se fond dans le paysage, par exemple lorsque la luminosité est faible (à l'aube ou au crépuscule) ou dans l'obscurité (la nuit ou dans un tunnel)
- Lorsque votre véhicule n'a pas roulé depuis un certain temps après le démarrage du système de pile à combustible
- Pendant que vous tournez à gauche/à droite ou pendant quelques secondes après avoir tourné à gauche/à droite
- Pendant que vous négociez un virage et pendant quelques secondes après l'avoir négocié
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et qu'un véhicule venant en sens inverse roule dans une voie de circulation éloignée d'au moins 3 voies par rapport à votre véhicule
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et que la direction de votre véhicule diffère fortement de la direction du flux de circulation dans la voie venant en sens inverse



- Lorsque vous tournez à gauche/à droite, un piéton ou un vélo se trouvant derrière le véhicule passe devant celui-ci comme s'il le dépassait



- À une intersection, lorsque le véhicule qui s'approche du croisement est très long, comme un gros camion, une remorque, etc.

● En plus de ce qui précède, dans certaines situations, comme les suivantes, l'assistance d'urgence à la direction peut ne pas fonctionner correctement :
- Lorsqu'un objet détectable est trop proche de votre véhicule
- Lorsqu'il n'y a pas assez d'espace pour effectuer une manœuvre d'évitement au volant ou qu'un obstacle se trouve dans la direction d'évitement
- Lorsqu'un véhicule arrive en sens inverse

● En plus de ce qui précède, dans certaines situations, comme les suivantes, les murs peuvent ne pas être détectés comme un objet cible et la fonction de suppression de l'accélération à basse vitesse

peut ne pas fonctionner correctement :
- Lorsque le fond derrière le mur est visible, comme une porte vitrée, une grille, etc.
- Lorsque le mur est incliné ou bas
- Lorsque le mur est étroit, comme un poteau, etc.
- Lorsque le mur est constitué de végétaux, comme une haie, etc.
- Lorsque la route, etc. se reflète sur le mur
- Lorsque le véhicule s'approche du mur en diagonale

Changement du réglage de sécurité préventive

- Vous pouvez activer/désactiver le système de sécurité préventive par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.553)

Le système est activé chaque fois que le contacteur d'alimentation est placé sur ON.

- Lorsque le système est désactivé, la lampe témoin PCS s'allumera et un message s'affichera sur l'écran multifonction.
- Le réglage de sécurité préventive peut être modifié sur les paramètres personnalisables. (→P.553)
- Lorsque le moment de l'avertissement du système de sécurité préventive est modifié, le moment d'intervention de l'assistance d'urgence à la direction est également modifié.

Lorsque  est sélectionné, l'assistance d'urgence à la direction (à l'exception de la fonction de direction active) ne s'activera pas dans la plupart des cas.

- Lorsque le système estime que le conducteur ne regarde pas devant lui, l'avertissement du système de sécurité préventive et l'assistance d'urgence à la direction s'activeront au délai , quel que soit le réglage effectué par l'utilisateur.
- Lorsque le régulateur de vitesse dynamique à radar est en fonctionnement, l'avertissement du système de sécurité préventive s'activera au délai , quel que soit le réglage de l'utilisateur.
- Lorsque la fonction d'assistance dans les embouteillages est en fonctionnement, l'avertissement du système de sécurité préventive s'activera au délai , quel que soit le réglage de l'utilisateur.

LTA (aide au maintien de la trajectoire)

Fonctions LTA

- Lorsque vous conduisez sur une route dont les voies de circulation sont clairement délimitées avec le régulateur de vitesse dynamique à radar activé, les lignes de délimitation de voie de circulation et les véhicules roulant devant et autour de vous sont détectés à l'aide de la caméra et du capteur radar avant, et le volant est actionné de façon à maintenir la position de votre véhicule dans la voie.

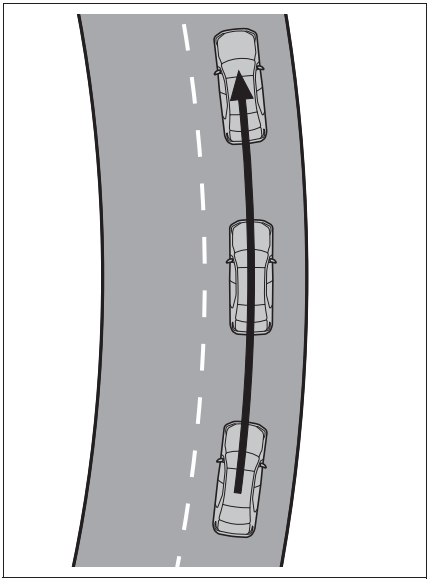
Utilisez cette fonction uniquement sur les voies de circulation rapide.

Si le régulateur de vitesse dynamique à radar n'est pas activé, la fonction ne fonctionnera pas.

Dans les situations où les lignes de délimitation de voie de circulation sont difficiles à discerner ou ne sont pas visibles, par exemple dans un embouteillage, l'assistance sera fournie en tenant compte de la trajectoire des véhicules situés devant et autour de vous.

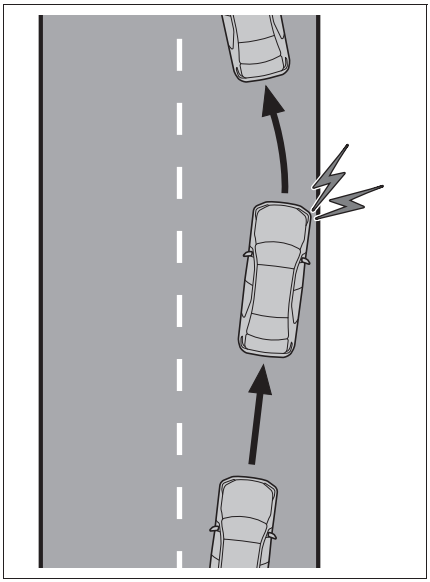
Si le système estime que le volant n'a pas été actionné pendant une certaine période de temps ou que le volant n'est pas fermement agrippé, le conducteur recevra un avertissement et la fonction sera temporairement annulée.

Si le volant est fermement agrippé, la fonction sera de nouveau activée.



- Lorsque la fonction est activée et que le véhicule est susceptible de sortir de sa voie de circulation, le conducteur sera alerté par le biais d'un affichage et d'un avertisseur sonore.

Lorsque l'avertisseur sonore retentit, vérifiez la zone autour de votre véhicule et manœuvrez prudemment le volant pour ramener le véhicule au centre de la voie.



AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le système LTA

- Ne vous fiez pas aveuglément au système LTA. Le système LTA n'est pas un système qui fournit une assistance automatisée pour la conduite et n'est pas non plus un système qui réduit le degré d'attention nécessaire à la conduite sécuritaire. Il est exclusivement de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone autour du véhicule et de manœuvrer le volant comme il se doit afin de garantir la sécurité des usagers de la route. En outre, il incombe au conducteur de prendre des pauses adéquates lorsqu'il est fatigué, par exemple après avoir conduit pendant une période prolongée.
- Négliger d'effectuer les manœuvres de conduite appropriées et d'accorder toute son attention à la route pourrait mener à un accident.
- Lorsque le système LTA n'est pas en cours d'utilisation, désactivez-le à l'aide du contacteur LTA.

■ Conditions de fonctionnement de la fonction

Cette fonction s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Le système LTA détecte les lignes de délimitation de voie de circulation ou la trajectoire des véhicules qui vous précèdent ou qui vous entourent.
- Le régulateur de vitesse dynamique à radar est activé.
- La largeur de la voie est d'environ 10 à 13 ft. (3 à 4 m).
- Le levier de commande des clignotants n'est pas actionné.
- Le véhicule n'est pas en train de négocier un virage serré.
- L'accélération ou le ralentissement du véhicule ne dépasse pas un certain niveau.
- Le volant n'est pas manœuvré brusquement.
- L'avertissement de retrait des mains du volant (→P.248) n'est pas affiché.
- Le véhicule roule au centre d'une voie.

■ Annulation temporaire des fonctions

- Lorsque les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies, une fonction peut être temporairement annulée. Cependant, lorsque les conditions de fonctionnement seront de nouveau remplies, le fonctionnement de la fonction sera automatiquement rétabli. (→P.247)
- Si les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies pendant que la fonction est utilisée,

un avertisseur sonore peut retentir pour indiquer que la fonction a été temporairement annulée.

- Le conducteur peut passer outre l'assistance à la direction de la fonction en manœuvrant lui-même le volant.

■ Fonction d'avertissement de sortie de voie lorsque le système LTA est activé

- Même si la méthode d'avertissement du système LDA a été modifiée en faveur d'une vibration au volant, si le véhicule dévie de sa voie de circulation alors que le système LTA est activé, l'avertisseur sonore retentira pour avertir le conducteur.
- Si une manœuvre au volant équivalente à celle requise pour un changement de voie est détectée, le système estime que le véhicule n'est pas en train de dévier de sa voie et l'avertisseur sonore ne sera pas activé.

■ Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant

- Lorsque le système estime que le conducteur ne tient pas le volant, un message demandant instamment au conducteur de tenir le volant ainsi que l'icône représentée sur l'illustration s'afficheront sur l'écran multifonction pour avertir le conducteur. Si le système détecte que le volant est tenu, l'avertissement sera annulé. Lorsque vous utilisez le système, assurez-vous de bien agripper le volant, que la fonction d'avertissement soit activée ou non.



- Si aucune opération n'est détectée pendant un certain temps, l'avertissement s'activera et la fonction sera temporairement annulée. Cet avertissement se déclenche aussi si le conducteur manœuvre le volant uniquement par de très petits mouvements continus.

■ Situations dans lesquelles l'avertissement de retrait des mains du volant pourrait ne pas fonctionner correctement

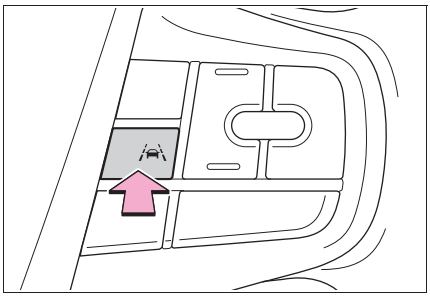
- Selon l'état du véhicule, les conditions de manœuvre et l'état de la chaussée, la fonction d'avertissement pourrait ne pas fonctionner.
- Dans les situations suivantes, le système pourrait ne pas être en mesure de détecter à quel moment les mains du conducteur ne sont plus sur le volant.
 - Lorsque le volant est recouvert d'une housse
 - Lorsque le conducteur porte des gants
 - Lorsque le volant est couvert de corps étrangers
 - Lorsque le conducteur agrippe le garnissage en bois, la couture du cuir, les branches ou d'autres parties du volant sur lesquelles aucun capteur n'est présent
- Dans les situations suivantes, l'avertissement de retrait des mains du volant pourrait ne pas fonctionner et la fonction LTA pourrait rester activée même si le conducteur n'a plus le volant en main :
 - Lorsqu'une chose autre qu'une main est en contact avec le volant
 - Lorsqu'un objet large ou des bras reposent sur le volant

Activation/désactivation du système

La LTA bascule entre activé/désactivé chaque fois

que vous appuyez sur le contacteur LTA.

Lorsque la fonction LTA est activée, le voyant LTA s'allume.

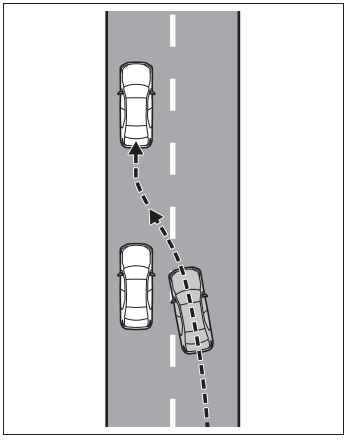


AVERTISSEMENT

■ Situations dans lesquelles les fonctions pourraient ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, il est possible que les fonctions ne réagissent pas correctement et que le véhicule dévie de sa voie. Ne vous fiez pas aveuglément à ces fonctions. Il est exclusivement de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone autour du véhicule et de manœuvrer le volant comme il se doit afin de garantir la sécurité des usagers de la route.

- Lorsqu'un véhicule qui vous précède ou se trouve à proximité du vôtre change de voie (votre véhicule se trouve derrière le véhicule qui vous précède ou le véhicule à proximité du vôtre, et change également de voie)



- Lorsqu'un véhicule qui vous précède ou se trouve à proximité du vôtre est en train de louvoyer (votre véhicule pourrait aussi louvoyer et quitter sa voie de circulation)
- Lorsqu'un véhicule qui vous précède ou se trouve à proximité du vôtre sort de sa voie de circulation (votre véhicule pourrait suivre la trajectoire du véhicule qui vous précède ou du véhicule à proximité du vôtre, et quitter également sa voie de circulation)
- Lorsqu'un véhicule qui vous précède ou se trouve à proximité du vôtre roule très près de la ligne de délimitation de voie de gauche/de droite (votre véhicule pourrait suivre la trajectoire du véhicule qui vous précède ou du véhicule à proximité du vôtre, et quitter sa voie de circulation)

AVERTISSEMENT

- Lorsque des objets ou des structures en mouvement se trouvent aux alentours de votre véhicule (selon la position de l’objet ou de la structure en mouvement par rapport à votre véhicule, ce dernier pourrait louvoyer)
- Lorsque votre véhicule subit une rafale de vent latérale ou une turbulence causée par d’autres véhicules à proximité
- Situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement : →P.226
- Situations dans lesquelles la voie de circulation pourrait ne pas être détectée : →P.228
- Lorsque vous devez désactiver le système : →P.221

Affichage du fonctionnement de l’assistance au fonctionnement du volant

L’état de fonctionnement du système LTA est indiqué.

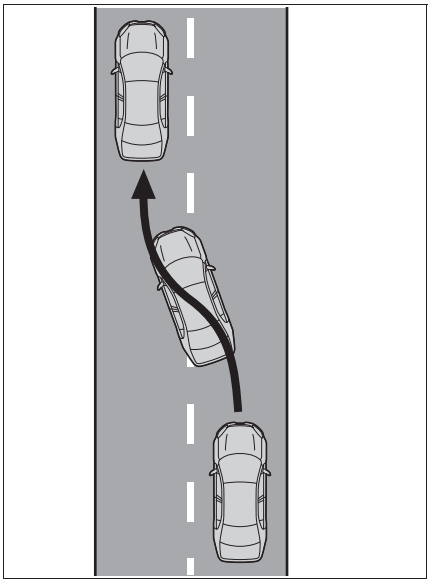
Voyant	Affichage de la voie	Icône de volant	Situation
 Blanc	 Gris/Blanc	 Gris	LTA en veille
 Vert	 Vert	 Vert	LTA est en fonction
 Jaune clignotant	 Jaune clignotant	 Vert	Le véhicule sort de sa voie du côté où l’affichage de la voie clignote

LCA (fonction d'aide au changement de voie)

Fonctions LCA

Cette fonction est liée au système LTA et offre une aide au changement de voie au travers de manœuvres au niveau du volant.

Utilisez cette fonction uniquement sur les voies de circulation rapide. Le conducteur peut passer outre l'assistance à la direction en manœuvrant lui-même le volant. La fonction d'aide au changement de voie n'est pas conçue pour fonctionner lorsque vous changez de voie à un croisement.



AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le système LCA

- Ne vous fiez pas aveuglément au système LCA.
 Le système LCA n'est pas un système qui fournit une assistance automatisée pour la conduite et n'est pas non plus un système qui réduit le besoin de vérifier la voie adjacente à la recherche de véhicules, de véhicules approchants, etc. lorsque vous changez de voie. Il est exclusivement de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone autour du véhicule et de manœuvrer le volant comme il se doit afin de garantir la sécurité des usagers de la route.
 De même, n'utilisez pas le système LCA pour un changement de voie dans un endroit où cette manœuvre ne devrait pas être effectuée (voies de circulation en sens inverse, accotements routiers, etc.).
- Négliger d'effectuer les manœuvres de conduite appropriées et d'accorder toute son attention à la route pourrait mener à un accident.

■ Conditions de fonctionnement de la fonction

Cette fonction s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Le système LTA est en fonction.
- La fonction d'aide au changement de voie est activée par le biais d'un paramètre personnalisable.
- Le véhicule roule approximativement à une vitesse allant d'environ 55 à 85 mph (90 à 140 km/h).
- Le système détecte une voie de délimitation de voie discontinue

sur le côté où le changement de voie doit être effectué.

- Aucun véhicule n'est détecté dans la voie vers laquelle le clignotant est activé.
- Le volant n'est pas manœuvré brusquement.
- L'avertissement de retrait des mains du volant (→P.248) n'est pas affiché.

Annulation des fonctions

Dans les situations suivantes, le fonctionnement du système LCA peut être annulé avec l'affichage et l'avertisseur sonore :

- Lorsque les conditions de fonctionnement (→P.247) ne sont plus remplies
- Lorsque le système ne peut plus détecter les lignes de délimitation de voie de circulation
- Lorsque le levier de commande des clignotants est actionné au deuxième cran (→P.253)
- Lorsque le levier de commande des clignotants est actionné dans la direction opposée au changement de voie
- Lorsque le système détecte une action du conducteur sur le volant, la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur

Si le système détecte qu'un véhicule s'approche rapidement de votre véhicule dans la voie vers laquelle le clignotant est activé, un avertisseur sonore retentira et un message s'affichera pour avertir le conducteur. En même temps, le volant pourrait être légèrement manœuvré pour aider à maintenir votre véhicule à distance du véhicule approchant.

Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant

Lorsque le système estime que le conducteur ne tient pas le volant, un message demandant instamment au conducteur de tenir le volant ainsi que l'icône représentée sur l'illustration s'afficheront sur l'écran multifonction pour avertir le conducteur. Si le système détecte que le volant est tenu, l'avertissement sera annulé. Lorsque vous utilisez le système, assurez-vous de bien agripper le volant, que la fonction d'avertissement soit activée ou non.



Situations dans lesquelles l'avertissement de retrait des mains du volant pourrait ne pas fonctionner correctement

- Selon l'état du véhicule, les conditions de manœuvre et l'état de la chaussée, la fonction d'avertissement pourrait ne pas fonctionner.
- Dans les situations suivantes, le système pourrait ne pas être en mesure de détecter à quel moment les mains du conducteur ne sont plus sur le volant.
 - Lorsque le volant est recouvert d'une housse
 - Lorsque le conducteur porte des gants
 - Lorsque le volant est couvert de corps étrangers
 - Lorsque le conducteur agrippe le garnissage en bois, la couture du cuir, les branches ou d'autres parties du volant sur lesquelles aucun capteur n'est présent
- Dans les situations suivantes, l'avertissement de retrait des mains du volant pourrait ne pas

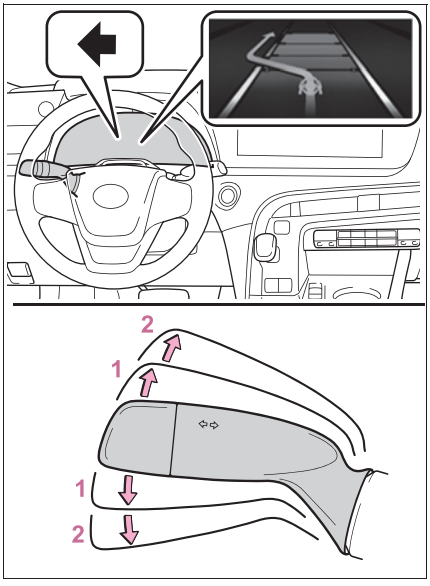
fonctionner et la fonction LCA pourrait rester activée même si le conducteur n'a plus le volant en main :

- Lorsqu'une chose autre qu'une main est en contact avec le volant
- Lorsqu'un objet large ou des bras reposent sur le volant

Fonctionnement du système LCA

Si le levier de commande des clignotants est maintenu au premier cran jusqu'à ce qu'un avertisseur sonore retentisse, la direction de changement de voie s'affichera et la fonction sera activée.

Pour changer de voie en maintenant le levier de commande des clignotants au premier cran sans utiliser le système LCA, désactivez le paramètre personnalisable du système LCA.



1 Premier cran : LCA opérationnel

2 Deuxième cran : LCA non opérationnel

AVERTISSEMENT

■ Situations dans lesquelles le système LCA ne doit pas être utilisé

- Lorsque vous roulez sur une route à une voie
- Lorsqu'il n'y a pas de ligne de délimitation de voie de circulation discontinue entre la voie où vous roulez et la voie vers laquelle vous dirigez le véhicule

Activation/désactivation du système

Vous pouvez activer/désactiver le système LCA par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.553)

Affichages et fonctionnement du système

L’état de fonctionnement du système LCA est indiqué.

Affichage du LCA	Icône de volant	Condition
 Flèche bleue et ligne blanche	Vert	Le système LCA est en fonction
	Gris	Véhicule approchant détecté alors que le système LCA est activé
Ne s’affiche pas	Gris	Ligne de délimitation de voie plus détectée alors que le système LCA est activé

LDA (système d'avertissement de sortie de voie)

Fonctions de base

Le système LDA avertit le conducteur si le véhicule est susceptible de dévier de sa voie ou de sa trajectoire* et peut aussi actionner légèrement le volant pour éviter que le véhicule ne dévie de sa voie ou de sa trajectoire*.

La caméra avant est utilisée pour détecter les lignes de délimitation de voie de circulation ou une trajectoire*.

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc., ou les structures, comme un trottoir, une glissière de sécurité, etc.

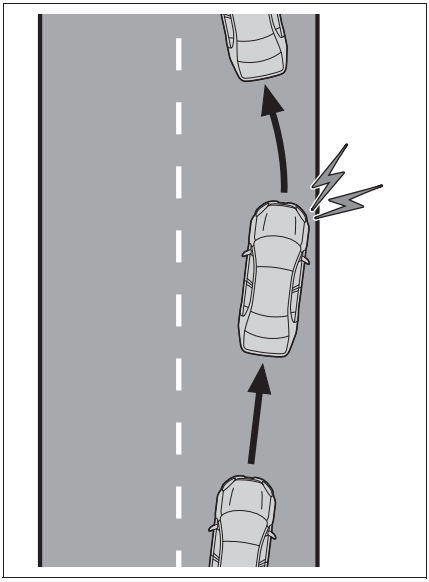
■ Fonction d'avertissement de sortie de voie

Lorsque le système estime que le véhicule pourrait dévier de sa voie ou de sa trajectoire*, un avertissement s'affiche sur un écran, et soit l'avertisseur sonore retentit soit le volant vibre pour alerter le conducteur.

Vérifiez la zone autour de votre véhicule et manœuvrez prudemment le volant pour ramener le véhicule au centre de la voie ou de la trajectoire*.

Si le système estime que le véhicule risque d'entrer en collision avec un autre véhicule sur une voie adjacente, le système d'avertissement de sortie de voie interviendra même si les clignotants sont activés.

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc., ou les structures, comme un trottoir, une glissière de sécurité, etc.



■ Fonction de prévention de sortie de voie

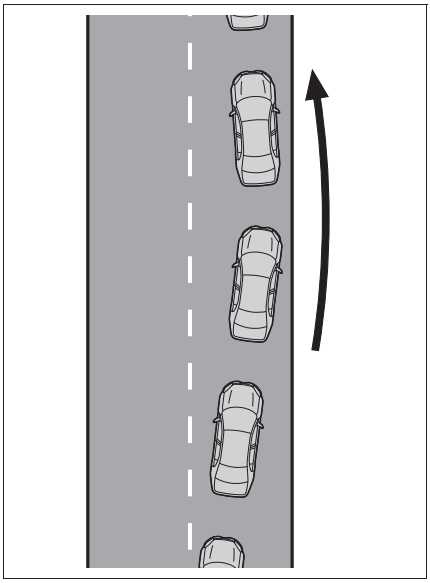
Si le système estime que votre véhicule est susceptible de sortir de sa voie de circulation ou de quitter sa trajectoire*, il offre une aide par le biais de manœuvres au volant pour vous permettre d'éviter de dévier de votre voie ou de votre trajectoire.

Si le système estime que le volant n'a pas été actionné pendant une certaine période de temps ou que le volant n'est pas fermement

agrippé, un message d'avertissement pourra s'afficher et un avertisseur sonore retentir pour alerter le conducteur.

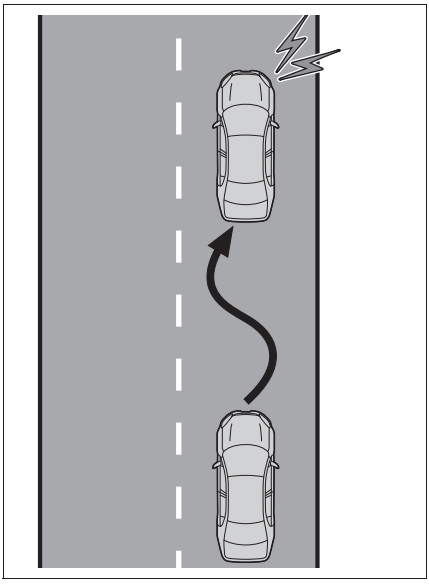
Si le système estime que le véhicule risque d'entrer en collision avec un autre véhicule sur une voie adjacente, la fonction de prévention de sortie de voie interviendra même si les clignotants sont activés.

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc., ou les structures, comme un trottoir, une glissière de sécurité, etc.



■ Fonction de recommandation d'interruption de la conduite

Si le véhicule louvoie, un message s'affichera et un avertisseur sonore retentira pour demander instamment au conducteur de faire une pause.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le système LDA

- Ne vous fiez pas aveuglément au système LDA. Le système LDA n'est pas un système d'assistance automatique à la conduite. Toutefois, ce n'est pas un système qui permet de réduire l'attention nécessaire pour une conduite sécuritaire. Il est exclusivement de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone autour du véhicule et de manœuvrer le volant comme il se doit afin de garantir la sécurité des usagers de la route. En outre, il incombe au conducteur de prendre des pauses adéquates lorsqu'il est fatigué, par exemple après avoir conduit pendant une période prolongée.
- Négliger d'effectuer les manœuvres de conduite appropriées et d'accorder toute son attention à la route pourrait mener à un accident.

■ Conditions de fonctionnement de chacune des fonctions

● Fonction d'avertissement/de prévention de sortie de voie

Cette fonction s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- La vitesse du véhicule est d'environ 30 mph (50 km/h) ou plus. Le fonctionnement est possible lorsque la vitesse du véhicule est d'environ 25 mph (40 km/h) ou plus si des véhicules, des motocyclettes, des vélos ou des piétons sont détectés près de la voie de circulation.
- Le système détecte une voie de circulation ou une trajectoire*. (Si détecté d'un seul côté, le système opère uniquement pour le côté détecté.)
- La largeur de la voie de circulation est d'environ 9,8 ft. (3 m) ou plus.
- Le levier de commande des clignotants n'est pas actionné. (Sauf lorsqu'un véhicule est détecté dans la direction vers laquelle le levier de commande des clignotants est actionné.)
- Le véhicule n'est pas en train de négocier un virage serré.
- L'accélération ou le ralentissement du véhicule ne dépasse pas un certain niveau.
- Le volant n'est pas tourné suffisamment pour effectuer un changement de voie.
- Le système VSC ou TRAC n'est pas désactivé.

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc., ou les structures, comme un trottoir, une glissière de sécurité, etc.

■ Annulation temporaire des fonctions

Lorsque les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies, une fonction peut être temporairement annulée. Cependant, lorsque les conditions de fonctionnement seront de nouveau remplies, le fonctionnement de la fonction sera automatiquement rétabli. (→P.257)

■ Fonctionnement de la fonction d'avertissement de sortie de voie/fonction de prévention de sortie de voie

● En fonction de la vitesse du véhicule, des conditions routières, de l'angle de sortie de voie, etc., le fonctionnement de la fonction de prévention de sortie de voie peut ne pas être perçu ou la fonction peut ne pas s'activer.

● Selon les circonstances, l'avertisseur sonore peut retentir même si l'option de vibration est sélectionnée dans un paramètre personnalisable.

● Si une trajectoire* n'est pas claire ou rectiligne, la fonction d'avertissement de sortie de voie ou la fonction de prévention de sortie de voie pourrait ne pas fonctionner.

● La fonction d'avertissement de sortie de voie ou la fonction de prévention de sortie de voie peut ne pas s'activer lorsque le système estime que le véhicule est dirigé de façon intentionnelle pour éviter un piéton ou un véhicule stationné.

● Il se peut qu'il soit impossible pour le système de déterminer s'il existe un risque de collision avec un véhicule dans une voie adjacente.

● En fonction de l'état du conducteur, la fonction d'avertissement de sortie de voie ou la fonction de prévention de sortie de voie change le délai d'intervention.

● Le conducteur peut passer outre l'assistance à la direction de la fonction de prévention de sortie de voie en manœuvrant lui-même le volant.

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe,

la terre, etc., ou les structures, comme un trottoir, une glissière de sécurité, etc.

Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant

Dans les situations suivantes, un message demandant expressément au conducteur de manœuvrer le volant et une icône s'afficheront, et un avertisseur sonore retentira pour avertir le conducteur. Lorsque vous utilisez le système, assurez-vous de bien agripper le volant, que la fonction d'avertissement soit activée ou non.



- Lorsque le système estime que le conducteur ne tient pas fermement le volant, ou que le volant n'est pas manœuvré lorsque l'intervention de l'assistance à la direction de la fonction de prévention de sortie de voie est en cours

La durée de retentissement de l'avertisseur sonore s'allongera à mesure que l'intensité de l'intervention de la fonction d'assistance à la direction augmente. Si le système estime que le volant a été manœuvré, l'avertisseur sonore s'arrête.

Fonction de recommandation d'interruption de la conduite

Cette fonction s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- La vitesse du véhicule est d'environ 32 mph (50 km/h) ou plus.
- La largeur de la voie de circulation est d'environ 9,8 ft. (3 m) ou plus.

Selon l'état du véhicule et de l'état de la chaussée, la fonction de recommandation d'interruption de la conduite pourrait ne pas fonctionner.



Modification des paramètres du système LDA

- Vous pouvez activer/désactiver le système LDA par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.553)
- Vous pouvez modifier les paramètres du système LDA par le biais des paramètres personnalisables. (→P.553)

AVERTISSEMENT

Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, il est possible que le système ne réagisse pas correctement et que le véhicule dévie de sa voie. Ne vous fiez pas aveuglément à ces fonctions. Il est exclusivement de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone autour du véhicule et de manœuvrer le volant comme il se doit afin de garantir la sécurité des usagers de la route.

AVERTISSEMENT

- Lorsque la limite entre l'asphalte et l'herbe, la terre, etc., ou les structures, comme un trottoir, une glissière de sécurité, etc. n'est pas claire ou rectiligne
- Lorsque votre véhicule subit une rafale de vent latérale ou une turbulence causée par d'autres véhicules à proximité
- Situations dans lesquelles la voie de circulation pourrait ne pas être détectée : →P.228
- Situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement : →P.226
- Situations dans lesquelles certaines des fonctions du système, voire toutes, ne peuvent pas fonctionner : →P.228
- Lorsque vous devez désactiver le système : →P.221

Affichages et fonctionnement du système

L'état de fonctionnement de la fonction d'avertissement de sortie de voie et l'intervention de l'assistance à la direction de la fonction de prévention de sortie de voie sont indiqués.

Voyant	Affichage de la voie	Icône de volant	Condition
Éteint	Éteint	Éteint	Système désactivé
 Blanc	 Gris	Éteint	Les lignes de délimitation de voie de circulation ne sont pas détectées par le système
 Blanc	 Blanc	Éteint	Les lignes de délimitation de voie de circulation sont détectées par le système
 Jaune clignotant	 Jaune clignotant	Éteint	La fonction d'avertissement de sortie de voie fonctionne pour le côté où l'affichage de la voie clignote
 Vert	 Vert	 Vert	La fonction de prévention de sortie de voie fonctionne pour le côté où l'affichage de la voie est allumé
 Jaune clignotant	 Jaune clignotant	 Vert	La fonction d'avertissement de sortie de voie/fonction de prévention de sortie de voie fonctionne pour le côté où l'affichage de la voie clignote

PDA (assistance à la conduite proactive)

Lorsqu'un objet détectable (→P.262) est détecté, l'assistance à la conduite proactive utilise les freins et le volant pour contribuer à empêcher le véhicule d'approcher trop près de l'objet.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

La conduite sécuritaire du véhicule relève de la seule responsabilité du conducteur.

- L'assistance à la conduite proactive est conçue pour fournir une assistance aux opérations normales de freinage et de direction, ainsi que pour aider à empêcher le véhicule de s'approcher trop près d'un objet détectable. Cependant, la portée de cette assistance est limitée. Le conducteur doit si nécessaire effectuer des opérations de freinage et de direction. Lisez attentivement ce qui suit. Ne vous fiez pas aveuglément à l'assistance à la conduite proactive et veillez à toujours conduire votre véhicule de manière sécuritaire. (→P.264)
- L'assistance à la conduite proactive n'est pas un système qui permet de réduire l'attention nécessaire pour une conduite sécuritaire. Même si le système fonctionne correctement, la situation aux alentours telle que le conducteur l'évalue peut différer par rapport à ce que détecte le système. Le conducteur doit toujours être attentif, évaluer les risques et garantir la sécurité. Un excès de confiance dans le système pour la conduite sécuritaire du véhicule pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- L'assistance à la conduite proactive n'est pas un système qui autorise une conduite inattentive et elle ne peut pas aider le conducteur dans des conditions de visibilité réduite. Il est exclusivement de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone environnante et de conduire de façon sécuritaire.

■ Désactivation de l'assistance à la conduite proactive

- Situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement : →P.226
- Lorsque vous devez désactiver le système : →P.221

Conditions de fonctionnement du système et objets détectables

En fonction des conditions de conduite, le fonctionnement de l'assistance à la conduite proactive et les objets détectables changent comme suit.

Fonction	État	Fonctionnement	Objets détectables
Assistance à l'anticipation des obstacles (OAA)	Un objet détectable est détecté lorsqu'il traverse la route	Une assistance est fournie, avec utilisation des freins dans une certaine mesure, afin de réduire la possibilité d'une collision.	• Piétons • Cyclistes
	Un objet détectable est détecté sur le côté de la route	Une assistance est fournie, avec utilisation des freins et du volant dans une certaine mesure, en fonction des conditions environnantes, pour contribuer à empêcher le véhicule de s'approcher trop près d'un objet détecté.	• Piétons • Cyclistes • Véhicules stationnés
		Une assistance est fournie avec utilisation du volant pour que le véhicule ne dévie pas de sa voie de circulation actuelle.	

Fonction	État	Fonctionnement	Objets détectables
Assistance à la décélération (DA)	Un véhicule qui vous précède ou qui se trouve à côté de vous est détecté comme se plaçant soudainement devant le véhicule	Le véhicule décélère doucement de sorte que la distance de véhicule à véhicule ne soit pas excessivement courte.	• Véhicules qui précèdent • Motocyclettes
	Un virage est détecté devant le véhicule	Le véhicule décélère doucement si la vitesse du véhicule est déterminée comme trop élevée pour prendre le virage qui se présente.	Aucun
Assistance à la direction (SA)	Une voie de circulation est détectée	Le système anticipe le mouvement du conducteur et l'aide à actionner le volant.	Aucun

■ **Vitesses du véhicule auxquelles le système peut fonctionner**

● Assistance en cas d'objet détectable qui traverse la route

Environ de 20 à 35 mph (30 à 60 km/h)

● Assistance en cas d'objet détectable sur le côté de la route

Environ de 20 à 35 mph (30 à 60 km/h)

● Assistance à la décélération pour un véhicule qui précède

Environ 15 mph (20 km/h) ou plus

● Assistance à la décélération pour un virage

Environ 15 mph (20 km/h) ou plus

● Assistance à la direction dans une voie de circulation

Environ de 5 à 80 mph (10 à 140 km/h)

■ **Cas où le fonctionnement du système est annulé**

● Dans les situations suivantes, le fonctionnement du système sera annulé :

- Lorsque le régulateur de vitesse dynamique à radar ou le régulateur de vitesse est activé
- Lorsque le système PCS est désactivé
- Situations dans lesquelles certaines des fonctions du système, voire toutes, ne peuvent pas fonctionner : →P.228
- Lorsque la position de changement de vitesse P, R ou N est

sélectionnée

● Dans les situations suivantes, l'assistance à l'utilisation du frein sera annulée :

- Environ 9 mph (15 km/h) ou moins
- Lorsqu'une certaine vitesse du véhicule a été atteinte, telle qu'évaluée par le système, en fonction des conditions environnantes

● Dans les situations suivantes, le fonctionnement du système peut être annulé :

- Lorsque la commande des freins ou la commande de limitation de puissance d'un système d'aide à la conduite est activée (Par exemple : PCS, système de gestion du démarrage)
- Lorsque le système estime qu'un objet détecté s'est éloigné du véhicule
- Lorsque les lignes de la voie de circulation ne peuvent plus être détectées
- Lorsque la pédale de frein a été enfoncée
- Lorsque la pédale d'accélérateur a été enfoncée
- Lorsque le volant a été actionné avec une force supérieure à une certaine valeur
- Lorsque le levier de commande des clignotants est actionné pour tourner à gauche/droite

⚠ AVERTISSEMENT

■ Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement

● Situations dans lesquelles la voie de circulation pourrait ne pas être détectée : →P.228

● Lorsqu'un objet détectable s'arrête immédiatement avant d'entrer sur la trajectoire du véhicule

● Lorsque le véhicule passe extrêmement près d'un objet détectable derrière une glissière de sécurité, une clôture, etc.

● Lorsque vous changez de voie lors du dépassement d'un objet détectable

● Lorsque vous dépassez un objet détectable qui est en train de changer de voie ou de tourner à gauche/à droite

● Lorsque des objets (glissières de sécurité, poteaux électriques, arbres, murs, clôtures, poteaux, cônes de signalisation, boîtes aux lettres, etc.) se trouvent dans la zone environnante

● Lorsqu'il y a des motifs ou de la peinture devant votre véhicule qui peuvent être confondus avec un objet détectable

● Lorsque vous conduisez sur une route surplombée par une structure basse (tunnel avec un plafond bas, panneau de signalisation, enseigne, etc.)

● Lorsque vous conduisez sur une route enneigée, verglacée ou pleine d'ornières

● Lorsqu'un objet détectable approche de votre véhicule

● Lorsque votre véhicule ou un objet détectable louvoie

● Lorsque le mouvement d'un objet détectable change (changement de direction, accélération ou décélération soudaine, etc.)

● Lorsque vous vous rapprochez subitement d'un objet détectable

AVERTISSEMENT

- Lorsqu'un véhicule ou une motocyclette qui vous précède n'est pas directement devant votre véhicule
- Lorsqu'une structure surplombe un objet détectable
- Lorsqu'une partie d'un objet détectable est cachée par un autre objet (bagage volumineux, parapluie ou glissière de sécurité, etc.)
- Lorsque plusieurs objets détectables se superposent
- Lorsqu'une lumière vive, par exemple la lumière du soleil ou les phares d'un autre véhicule, est réfléchie sur l'objet détectable
- Lorsque l'objet détectable est blanc et semble extrêmement lumineux
- Lorsque la couleur ou l'intensité lumineuse de l'objet détectable fait qu'il se fond dans le paysage
- Lorsqu'un objet détectable coupe la route de votre véhicule ou surgit à côté d'un véhicule
- Lorsque vous vous approchez d'un véhicule devant vous qui est perpendiculaire, en oblique ou en face de votre véhicule
- Si un véhicule stationné est perpendiculaire ou en oblique par rapport au véhicule
- Si un vélo a la taille d'un vélo d'enfant, porte une grande charge, transporte un deuxième passager ou possède une forme inhabituelle (vélos munis d'un siège pour enfant, vélo de type tandem, etc.)
- Si un piéton ou un cycliste mesure moins de 3,2 ft. (1 m) environ ou plus de 6,5 ft. (2 m) environ
- Lorsque la silhouette d'un piéton ou d'un cycliste n'est pas clairement discernable (par exemple, quand la personne porte un imperméable, une robe longue, etc.)
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste est penché vers l'avant ou accroupi
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste se déplace à une vitesse élevée
- Lorsqu'un piéton pousse une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou un autre véhicule
- Lorsqu'un objet détectable se fond dans le paysage, par exemple lorsque la luminosité est faible (à l'aube ou au crépuscule) ou dans l'obscurité (la nuit, dans un tunnel, etc.)
- Lorsque la largeur de la voie de circulation est de 13,1 ft. (4 m) ou plus
- Lorsque la largeur de la voie de circulation est de 8,2 ft. (2,5 m) ou moins
- Lorsque votre véhicule n'a pas roulé depuis un certain temps après le démarrage du système de pile à combustible
- Pendant que vous tournez à gauche ou à droite ou pendant quelques secondes après avoir tourné à gauche ou à droite
- Lorsque vous changez de voie ou pendant quelques secondes après avoir changé de voie

AVERTISSEMENT

- Pendant que vous prenez un virage, que vous roulez dans un virage et pendant quelques secondes après l'avoir négocié

Modification des paramètres de l'assistance à la conduite proactive

- Vous pouvez activer/désactiver l'assistance à la conduite proactive par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.553)
- Vous pouvez modifier les paramètres suivants de l'assistance à la conduite proactive par le biais des paramètres personnalisables. (→P.553)

Affichage du fonctionnement du système

En fonction de la situation, les icônes ou voyants suivants seront affichés.

Certaines icônes ne peuvent pas être affichées jusqu'à ce que l'affichage passe à l'écran d'informations de la fonction d'aide à la conduite sécuritaire.

Icône	Signification
	• Blanc : Surveillance pour déceler la présence d'objets détectables • Vert : Assistance en cas d'objet détectable qui traverse la route ou en cas d'objet détectable sur le côté de la route en cours de fonctionnement
	Un piéton qui traverse la route ou au bord de la route a été détecté et l'assistance au freinage ou à la direction fonctionne
	Un véhicule a été détecté au bord de la route et l'assistance à l'utilisation des freins ou de la direction fonctionne

Icône	Signification
	• L'assistance à l'utilisation de la direction est effectuée pour empêcher le véhicule de s'approcher trop près d'un objet détectable au bord de la route • Lorsque l'assistance à la direction fonctionne
	L'assistance à la décélération pour un véhicule qui précède est effectuée
	Avertissement pour maintenir une distance de véhicule à véhicule appropriée
	L'assistance à la décélération pour un virage est effectuée

■ Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant

Dans les situations suivantes, un message demandant instamment au conducteur de tenir le volant et l'icône représentée sur l'illustration s'affichent sur l'écran pour avertir le conducteur. Si le système détecte que le volant est tenu, l'avertissement sera annulé. Lorsque vous utilisez le système, assurez-vous de bien agripper le volant, que la fonction d'avertissement soit activée ou non.



● Lorsque l'assistance en cas d'objet détectable qui traverse la route ou se trouve sur le bord de la route est effectuée et que le système détermine que le conducteur ne tient pas le volant

Si aucune action n'est détectée pendant un certain temps, un avertisseur sonore retentira et l'avertissement s'activera. Cet avertissement se déclenche aussi si le conducteur manœuvre le volant uniquement par de très petits mouvements continus.

■ Opération d'avertissement après la fin de l'assistance à la décélération pour un véhicule qui précède

Après la fin de l'assistance à la décélération pour un véhicule qui précède, si le conducteur n'actionne pas la pédale de frein ou d'accélérateur et que le véhicule s'approche du véhicule qui précède, l'écran clignote et un avertisseur sonore retentit pour demander instamment au conducteur de ralentir. Si le système détermine que le conducteur utilise la pédale de frein ou d'accélérateur, l'avertissement est annulé.



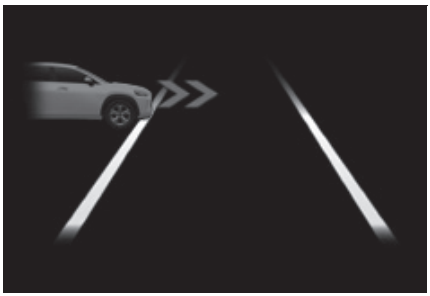
FCTA (alerte de trafic transversal avant)

Lorsque vous approchez d'une intersection, etc., à basse vitesse, les véhicules approchant par la gauche et par la droite à l'avant de votre véhicule peuvent être détectés et vous en serez informé.

Contrôle du système FCTA

- Lorsque le système détecte un véhicule approchant par la gauche ou par la droite à l'avant de votre véhicule alors que vous vous approchez d'une intersection, une notification s'affichera.
- Lorsque le système estime que votre véhicule est sur le point d'entrer dans une intersection alors même qu'un véhicule s'approche par la gauche ou par la droite à l'avant de votre véhicule, un avertisseur sonore retentira et un message s'affichera pour vous demander instamment d'appuyer sur la pédale de frein.

• Écran multifonction



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

La conduite sécuritaire du véhicule relève de la seule responsabilité du conducteur. Accordez une grande attention aux conditions environnantes afin de conduire de façon sécuritaire. Le système FCTA est un système supplémentaire qui informe le conducteur de la présence de véhicules approchant par la gauche ou par la droite à l'avant du véhicule.

Un excès de confiance dans ce système pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles. Les informations fournies dans l'affichage d'avertissement peuvent différer des conditions réelles de circulation. Bien que l'affichage d'avertissement disparaisse au bout de quelques instants, cela ne signifie pas forcément qu'il n'y a plus de véhicules ni de piétons autour de votre véhicule.

■ Conditions de fonctionnement du système FCTA

Le système fonctionnera lorsque toutes les conditions suivantes seront remplies :

- Une position de changement de vitesse autre que P ou R est sélectionnée
- La vitesse du véhicule est d'environ 10 mph (15 km/h) ou moins
- Un véhicule s'approche par la gauche ou par la droite à l'avant de votre véhicule à une vitesse allant d'environ 7 à 37 mph (10 à 60 km/h)
- Aucun véhicule ne roule devant votre véhicule
- La pédale d'accélérateur n'est pas fermement enfoncée
- La pédale de frein n'est pas fermement enfoncée

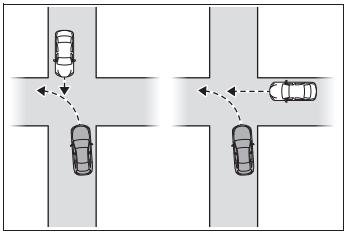
■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'y a aucun véhicule approchant

Dans certaines situations, comme les suivantes, le système peut fonctionner même s'il n'y a aucun véhicule approchant :

- Lorsque vous approchez d'objets sur le bord de la route, comme des glissières de sécurité, des panneaux de signalisation, des poteaux électriques, des réverbères, des arbres, des herbes hautes, des murets, etc.
- Lorsque vous dépassez un objet sur le bord de la route, comme un véhicule en stationnement
- Lorsqu'un véhicule ou un piéton s'approche par la gauche ou par la droite à l'avant de votre véhicule, à une certaine distance
- Lorsqu'un véhicule ou un piéton se déplace dans une place de stationnement, etc., adjacent à la voie sur laquelle roule votre véhicule
- Lorsqu'un piéton ou un vélo s'approche sur un trottoir
- Lorsqu'un véhicule ou un piéton s'éloigne de votre véhicule
- Lorsqu'un véhicule approchant ralentit ou s'arrête
- Lorsqu'un véhicule approchant

effectue un virage à gauche/à droite juste devant votre véhicule

- Lorsqu'un piéton s'approche de votre véhicule
- Lorsqu'un véhicule venant en sens inverse effectue un virage à gauche/à droite
- Lorsque votre véhicule entre dans une intersection devant un véhicule approchant par la gauche ou par la droite à l'avant de votre véhicule
- Lorsque votre véhicule est arrêté devant un feu de circulation et qu'un véhicule s'approche par la gauche ou par la droite à l'avant de votre véhicule
- Lorsque vous effectuez un virage à gauche/à droite devant un véhicule approchant

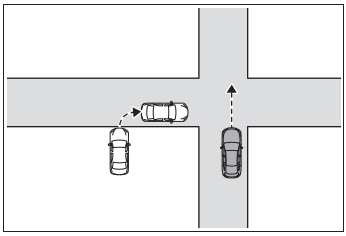


- Lorsqu'un véhicule venant en sens inverse s'approche et passe à côté de vous
- Lorsqu'un autre véhicule vous dépasse
- Lorsque vous roulez à côté d'un autre véhicule ou d'un piéton
- Lorsqu'un véhicule ou un piéton s'approche de votre véhicule par le côté

■ Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement

Dans les situations telles que celles décrites ci-dessous, un véhicule pourrait ne pas être détecté par un capteur radar latéral avant, empêchant le système de fonctionner correctement :

- Si un véhicule approchant se déplace soudainement (coup de volant, accélération, ralentissement, etc. soudains)



- Si un véhicule s'approche à la diagonale par la gauche ou par la droite à l'avant de votre véhicule
- Lorsqu'un véhicule s'approche par la gauche ou par la droite à l'avant de votre véhicule, à une certaine distance
- Lorsqu'un objet se trouve entre votre véhicule et un véhicule approchant
- Lorsque plusieurs véhicules s'approchent en roulant près les uns des autres
- Situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement : →P.226
- Situations dans lesquelles certaines des fonctions du système, voire toutes, ne peuvent pas fonctionner : →P.226

Modification des paramètres du système FCTA

- Vous pouvez activer/désactiver le système FCTA par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.553)
- Vous pouvez modifier les paramètres suivants du système FCTA par le biais des paramètres personnalisables. (→P.553)

RSA (aide sur les panneaux routiers)

Le système RSA détecte certains panneaux routiers à l'aide de la caméra avant et/ou du système de navigation (lorsque les informations de limitation de vitesse sont disponibles) et avertit le conducteur par le biais d'affichages et d'avertisseurs sonores.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

- La conduite sécuritaire du véhicule relève de la seule responsabilité du conducteur. Accordez une grande attention aux conditions environnantes afin de conduire de façon sécuritaire.
- Ne vous fiez pas uniquement au système RSA. Le système RSA aide le conducteur en lui fournissant des informations relatives aux panneaux routiers, mais il ne remplace pas les yeux ni l'attention du conducteur. La conduite sécuritaire du véhicule relève de la seule responsabilité du conducteur. Accordez une grande attention aux conditions environnantes afin de conduire de façon sécuritaire.

■ Situations dans lesquelles le système RSA ne doit pas être utilisé

Lorsque vous devez désactiver le système : →P.221

■ Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement

Situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement : →P.226

Fonction d'affichage

- Lorsque la caméra avant détecte un panneau ou que le système de navigation dispose d'informations sur un panneau, le panneau s'affichera sur l'écran.
- Plusieurs panneaux peuvent être affichés.

En fonction des spécifications du véhicule, le nombre de panneaux affichés peut être limité.

■ Conditions de fonctionnement de l'affichage des panneaux

Les panneaux s'afficheront lorsque les conditions suivantes seront remplies :

- Le système a détecté un panneau

Dans les situations suivantes, l'affichage en cours d'un panneau pourrait s'interrompre :

- Lorsqu'aucun nouveau panneau n'a été détecté sur une certaine distance
- Lorsque le système estime que la route sur laquelle véhicule roule a changé, par exemple après un virage à gauche ou à droite

■ Situations dans lesquelles la fonction d'affichage pourrait ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, le système RSA pourrait ne pas fonctionner correctement et ne pas

détecter les panneaux, ou afficher les mauvais panneaux. Toutefois, cela n'est pas le signe d'une anomalie.

- Lorsque le panneau est sale, décoloré, incliné ou plié
- Lorsque le contraste d'un panneau électronique est faible
- Lorsque tout ou partie du panneau est caché par un arbre, un poteau électrique, etc.
- Lorsque le panneau est détecté par la caméra avant pendant un court instant
- Lorsque l'environnement de conduite (virage, changement de voie, etc.) est estimé de façon incorrecte
- Lorsqu'un panneau est placé immédiatement après un embranchement d'autoroute ou dans une voie adjacente juste avant la convergence
- Lorsque des autocollants sont fixés à l'arrière du véhicule qui vous précède
- Lorsqu'un panneau semblable à un panneau compatible avec le système est détecté en tant que panneau compatible avec le système
- Lorsqu'un panneau de limite de vitesse pour une voie de desserte se trouve dans la portée de détection de la caméra avant
- Lorsque vous roulez dans un carrefour giratoire
- Lorsqu'un panneau destiné aux camions, etc. est détecté
- Lorsqu'un panneau a un signe supplémentaire (point final, jour de la semaine, heure de la journée, etc.)
- Lorsqu'il y a un panneau dans une zone de circulation restreinte, par exemple une zone de travaux
- Lorsque les données cartographiques du système de navigation sont obsolètes
- Lorsque le système de navigation ne peut pas être utilisé

Dans un tel cas, les panneaux de limite de vitesse affichés sur l'écran multifonction et l'affichage du système de navigation peuvent différer.

Fonction de notification

Dans les situations suivantes, le système RSA émettra un avertissement pour avertir le conducteur.

- Si la vitesse du véhicule dépasse le seuil d'avertissement de la vitesse indiquée sur le panneau de limite de vitesse affiché à l'écran, l'affichage du panneau sera agrandi et un avertisseur sonore retentira.
- Lorsque le système RSA détecte un panneau de sens interdit et estime que votre véhicule est entré à contresens sur une route, le panneau de sens interdit affiché à l'écran clignotera et un avertisseur sonore retentira.

■ Conditions de fonctionnement des fonctions de notification

- Fonction de notification de vitesse excessive

Cette fonction s'activera lorsque les conditions suivantes seront remplies :

- Un panneau routier de limite de vitesse est reconnu par le système.

● Fonction de notification de sens interdit

Cette fonction s'activera lorsque toutes les conditions suivantes seront remplies :

- Plus d'un panneau routier de sens interdit est reconnu simultanément par le système.
- Le véhicule passe entre les panneaux routiers de sens interdit reconnus par le système.

Types de panneaux routiers pris en charge

● Les types de panneaux routiers suivants peuvent être affichés.

Toutefois, certains panneaux de signalisation non standard ou nouveaux pourraient ne pas être affichés.

	Limite de vitesse
	Sens interdit
	Demi-tour interdit
	Ne pas tourner au rouge
	Arrêt
	Cédez le passage
	Avertissement

Modification des paramètres du système RSA

Vous pouvez modifier les paramètres suivants du système RSA par le biais des paramètres personnalisables. (→P.553)

Régulateur de vitesse dynamique à radar

Ce régulateur de vitesse dynamique à radar détecte la présence de véhicules vous précédant, évalue la distance de véhicule à véhicule actuelle et fonctionne de manière à maintenir une distance convenable entre votre véhicule et celui qui le précède. Vous pouvez sélectionner la distance de véhicule à véhicule en utilisant le contacteur de distance de véhicule à véhicule.

Utilisez le régulateur de vitesse dynamique à radar uniquement sur les voies de circulation rapide.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

- La conduite sécuritaire du véhicule relève de la seule responsabilité du conducteur. Ne vous fiez pas aveuglément à ce système et accordez toujours une grande attention aux conditions environnantes afin de conduire de façon sécuritaire.
- Le régulateur de vitesse dynamique à radar offre une assistance à la conduite afin de réduire la fatigue du conducteur. Cependant, l'assistance fournie comporte certaines limites. Lisez attentivement ce qui suit. Ne vous fiez pas aveuglément à ce système et conduisez toujours prudemment.

Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement : →P.281

- Réglez la vitesse de façon appropriée en fonction de la limite de vitesse, de la circulation, des conditions routières, des conditions météorologiques, etc. Il incombe au conducteur de surveiller la vitesse réglée.
- Même si le système fonctionne correctement, la situation d'un véhicule qui vous précède telle que vous l'évaluez peut différer par rapport à ce que détecte le système. C'est pourquoi le conducteur doit toujours être attentif, évaluer les risques et garantir la conduite sécuritaire. Un excès de confiance dans le système pour la conduite sécuritaire du véhicule pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Précautions liées aux systèmes d'assistance à la conduite

Observez les précautions suivantes, car l'assistance fournie par le système comporte certaines limites. Un excès de confiance dans ce système pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

- Détails de l'assistance apportée à la vision du conducteur
 Le régulateur de vitesse dynamique à radar n'est conçu que pour aider le conducteur à déterminer la distance entre son véhicule et un véhicule particulier qui le précède. Il ne s'agit pas d'un système qui autorise une conduite négligente ou inattentive, et il ne peut pas aider le conducteur dans les conditions de visibilité réduite. Le conducteur doit être attentif aux conditions environnantes, même lorsque le véhicule est arrêté.

- Détails de l'assistance apportée à l'évaluation du conducteur
 Le régulateur de vitesse dynamique à radar estime si la distance entre le véhicule du conducteur et un véhicule particulier qui le précède est dans une plage définie. Il n'est pas en mesure de juger d'autres éléments de conduite. Aussi est-il primordial que le conducteur reste vigilant et en mesure d'estimer s'il y a ou non un risque de danger.

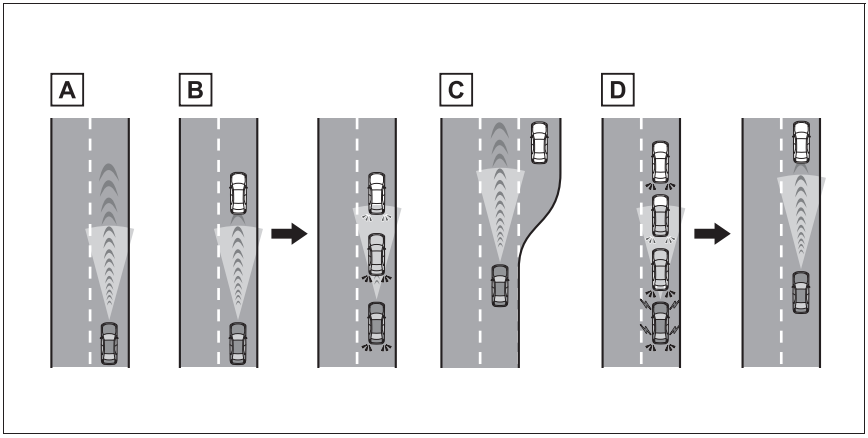
- Détails de l'assistance apportée à l'action du conducteur
 Le régulateur de vitesse dynamique à radar ne comprend pas de fonctions conçues pour prévenir ou éviter une collision avec les véhicules qui vous précèdent. Par conséquent, s'il y a le moindre risque de danger, le conducteur doit lui-même prendre immédiatement le contrôle du véhicule et agir de sorte à assurer la conduite sécuritaire.

■ Situations dans lesquelles le régulateur de vitesse dynamique à radar ne doit pas être utilisé

N'utilisez pas le régulateur de vitesse dynamique à radar dans les situations suivantes. Le système n'étant pas en mesure de fournir le contrôle approprié, son utilisation pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Routes où il y a des piétons, des cyclistes, etc.
- Lorsque vous conduisez sur une entrée ou une sortie d'autoroute ou de voie rapide
- Lorsque l'avertisseur d'approche retentit fréquemment
- Situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement : →P.226
- Lorsque vous devez désactiver le système : →P.221

Fonctions de base



A Régulation à vitesse constante :

Lorsqu'aucun véhicule ne vous précède

Le véhicule roule à la vitesse sélectionnée par le conducteur.

Si la vitesse du véhicule sélectionnée est dépassée dans une descente, l'affichage de la vitesse du véhicule sélectionnée clignotera et un avertisseur sonore retentira.

B Ralentissement de la vitesse de croisière et régulation de la vitesse en mode suivi de véhicule

Lorsqu'un véhicule qui vous précède roulant moins vite que la vitesse du véhicule sélectionnée est détecté

Lorsqu'un véhicule qui vous précède est détecté, votre véhicule ralentit automatiquement et, si la vitesse de votre véhicule doit être davantage réduite, les freins seront appliqués (les feux d'arrêt s'allument alors). Le véhicule est assisté de façon à maintenir la distance de véhicule à véhicule définie par le conducteur, en fonction des variations de la vitesse du véhicule qui vous précède. Si le ralentissement de votre véhicule est insuffisant et que votre véhicule se rapproche du véhicule qui vous précède, l'avertisseur d'approche retentira.

C Accélération

Lorsqu'il n'y a plus de véhicule vous précédant roulant à une vitesse inférieure à la vitesse du véhicule sélectionnée

Le véhicule accélère jusqu'à la vitesse du véhicule sélectionnée, puis reprend la régulation à vitesse constante.

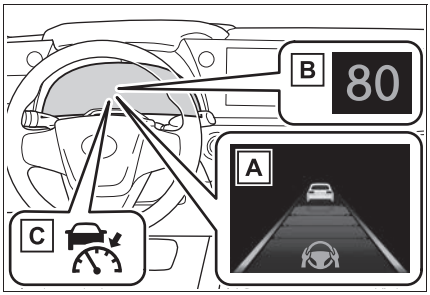
D Démarrage :

Si un véhicule qui vous précède s'arrête, votre véhicule s'arrêtera également (arrêt assisté). Après que le véhicule qui vous précède a démarré, la régulation de la vitesse en mode suivi de véhicule (manœuvre de démarrage) sera rétablie si vous appuyez sur le contacteur "RES" ou sur la pédale d'accélérateur. Si aucune manœuvre de démarrage n'est effectuée, l'arrêt assisté sera maintenu.

Lorsque vous conduisez sur une autoroute ou une voie rapide, si un véhicule qui vous précède s'arrête, votre véhicule s'arrêtera en conséquence. Sur certaines autoroutes ou voies rapides, si le système détermine que le véhicule qui vous précède démarre dans un délai d'environ 3 minutes après s'être arrêté, un avertisseur sonore retentira et un message s'affichera à l'écran multifonction pour avertir le conducteur, et votre véhicule démarrera en conséquence en suivant le véhicule qui vous précède. (Moment de la reprise prolongé)

Composants du système

■ Affichage du compteur

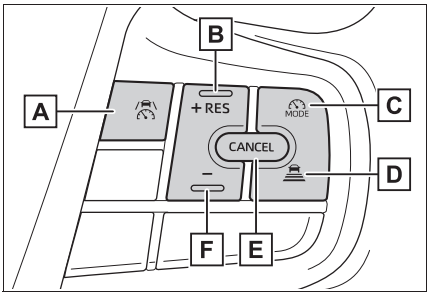


A Écran multifonction

B Vitesse du véhicule sélectionnée

C Voyants

■ Contacteurs



A Contacteur d'assistance à la conduite

B Contacteur "+" / Contacteur "RES"

C Contacteur de sélection du mode d'assistance à la conduite

D Contacteur de distance de véhicule à véhicule

E Contacteur d'annulation

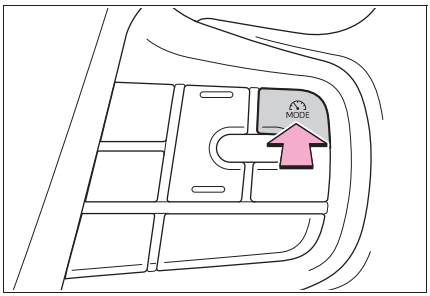
F Contacteur "-"

Utilisation du régulateur de vitesse dynamique à radar

■ Réglage de la vitesse du véhicule

1 Appuyez sur le contacteur de sélection du mode d'assistance à la conduite pour sélectionner le mode du régulateur de vitesse adaptatif.

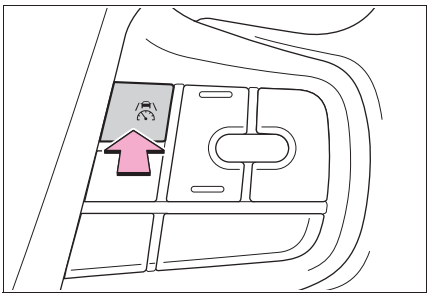
Le voyant du régulateur de vitesse dynamique à radar s'allume.



2 À l'aide de la pédale d'accélérateur, accélérez ou ralentissez à la vitesse du véhicule souhaitée (environ 20 mph [30 km/h] ou plus), et appuyez sur le contacteur d'assistance à la conduite pour définir la vitesse du véhicule sélectionnée.

La vitesse du véhicule sélectionnée s'affichera sur l'écran multifonction.

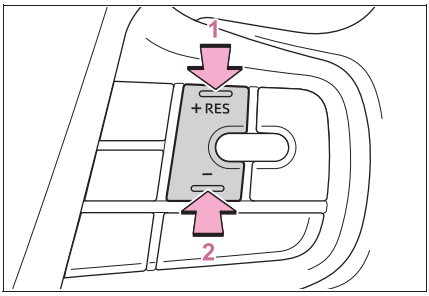
La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où le contacteur est relâché sera la vitesse du véhicule sélectionnée.



■ Réglage de la vitesse du véhicule sélectionnée

● Réglage de la vitesse du véhicule sélectionnée à l'aide des contacteurs

Pour changer la vitesse du véhicule sélectionnée, appuyez sur le contacteur "+" ou le contacteur "-" jusqu'à ce que la vitesse souhaitée s'affiche.



1 Augmenter la vitesse du véhicule sélectionnée

2 Réduire la vitesse du véhicule sélectionnée

Réglage par courte pression : Appuyez sur le contacteur

Réglage par longue pression : Maintenez enfoncé le contacteur jusqu'à parvenir à la vitesse du véhicule souhaitée.

La vitesse du véhicule sélection-

née sera augmentée ou réduite comme suit :

▶ Pour les États-Unis

Réglage par courte pression : Augmentation ou réduction par incréments de 1 mph (1,6 km/h) chaque fois que vous appuyez sur le contacteur

Réglage par longue pression : Augmentation ou réduction par incréments successifs de 1 mph (1,6 km/h) tant que vous maintenez le contacteur enfoncé

▶ Sauf pour les États-Unis

Réglage par courte pression : De 1 km/h (0,6 mph) ou de 1 mph (1,6 km/h) chaque fois que vous appuyez sur le contacteur

Réglage par longue pression : Augmentation ou réduction par incréments successifs de 5 km/h (3,1 mph) ou 5 mph (8 km/h) tant que vous maintenez le contacteur enfoncé

- Augmentation de la vitesse du véhicule sélectionnée à l'aide de la pédale d'accélérateur

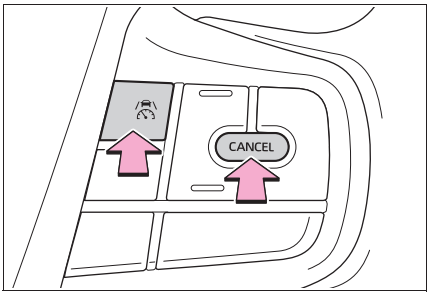
1 Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer à la vitesse du véhicule souhaitée.

2 Appuyez sur le contacteur "+".

■ Contrôle d'annulation/de restauration

1 Appuyez sur le contacteur d'annulation ou sur le contacteur d'assistance à la conduite pour annuler le contrôle.

Le contrôle sera également annulé si vous appuyez sur la pédale de frein.
(Si le véhicule a été arrêté par le contrôle du système, le contrôle ne sera pas annulé si vous appuyez sur la pédale de frein.)

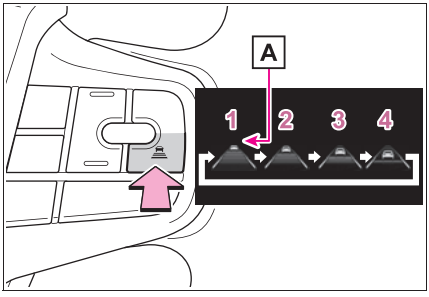


2 Appuyez sur le contacteur "RES" pour restaurer le contrôle.

■ Changement de la distance de véhicule à véhicule

Chaque fois que vous appuyez sur le contacteur, le réglage de la distance de véhicule à véhicule change comme suit :

Si un véhicule qui vous précède est détecté, le repère du véhicule qui vous précède [A] sera affiché.



Numéro d'illustration	Distance de véhicule à véhicule	Distance approximative (Vitesse du véhicule : 60 mph [100 km/h])
1	Extra-longue	Environ 200 ft. (60 m)
2	Longue	Environ 145 ft. (45 m)
3	Moyenne	Environ 100 ft. (30 m)
4	Courte	Environ 85 ft. (25 m)

La distance de véhicule à véhicule réelle varie en fonction de la vitesse du véhicule. Aussi, lorsque le véhicule est arrêté par le contrôle du système, il sera arrêté à une certaine distance du véhicule qui vous précède, en fonction des circonstances, quel que soit le réglage.

■ Conditions de fonctionnement

- La position de changement de vitesse D est sélectionnée.
- Vous pouvez régler la vitesse souhaitée lorsque la vitesse du véhicule est d'environ 20 mph (30 km/h) ou plus.
 - Si la vitesse du véhicule est réglée alors qu'il roule en dessous d'environ 20 mph (30 km/h), la vitesse du véhicule sélectionnée sera d'environ 20 mph (30 km/h).
 - Si la vitesse du véhicule est réglée alors que vous roulez à une vitesse supérieure à la limite supérieure du système, la vitesse du véhicule sélectionnée sera la limite supérieure du système.

■ Accélération après le réglage de la vitesse du véhicule

Comme pendant la conduite normale, vous pouvez accélérer en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Une fois l'accélération terminée, le véhicule reviendra à la vitesse du véhicule sélectionnée. Cependant, lorsque vous êtes en mode de commande de la distance de véhicule à véhicule, la vitesse du véhicule peut diminuer en deçà de la vitesse du véhicule sélectionnée pour maintenir la distance entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède.

■ Lorsque le véhicule est arrêté par le contrôle du système pendant la régulation de la vitesse en mode suivi de véhicule

- Lorsque vous appuyez sur le contacteur "RES" alors que le véhicule est arrêté par le contrôle du système, si le véhicule qui vous précède démarre dans un délai de 3 secondes environ, la régulation de la vitesse en mode suivi de véhicule sera restaurée.
- Si le véhicule qui vous précède démarre dans un délai de 3 secondes environ après l'arrêt du véhicule par le contrôle du système, la régulation de la vitesse en mode suivi de véhicule sera restaurée.

■ Annulation automatique du mode de commande de la distance de véhicule à véhicule

Dans les situations suivantes, le mode de commande de la distance de véhicule à véhicule sera automatiquement annulé :

- Lorsque la commande des freins ou la commande de limitation de puissance d'un système d'aide à la conduite est activée
 (Par exemple : Système de sécurité préventive, système de gestion du démarrage)
- Lorsque la position de changement de vitesse est en mode Br
- Lorsque le frein de stationnement est activé
- Lorsque le véhicule est arrêté par

le contrôle du système dans une pente abrupte

- Lorsque les conditions suivantes sont détectées alors que le véhicule est arrêté par le contrôle du système :
 - La ceinture de sécurité du conducteur est détachée
 - La portière du conducteur est ouverte
 - Il s'est écoulé environ 3 minutes depuis l'arrêt du véhicule

L'activation du frein de stationnement peut s'effectuer automatiquement.

- Situations dans lesquelles certaines des fonctions du système, voire toutes, ne peuvent pas fonctionner : →P.228

■ Messages d'avertissement et avertisseurs sonores du système de régulateur de vitesse dynamique à radar

Pour une utilisation sécuritaire : →P.221

■ Véhicules qui vous précèdent que le capteur pourrait ne pas détecter correctement

Dans les situations suivantes, selon les circonstances, si le système n'est pas en mesure de fournir la force de décélération ou d'accélération suffisante requise, vous devrez actionner la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Comme le capteur pourrait ne pas être en mesure de détecter correctement ces types de véhicules, il se peut que l'avertisseur d'approche (→P.282) ne fonctionne pas.

- Lorsqu'un véhicule vous coupe la route ou change de voie en s'éloignant de votre véhicule extrêmement lentement ou rapidement
- Lorsque vous changez de voie
- Lorsque le véhicule qui vous précède roule à basse vitesse
- Lorsqu'un véhicule est arrêté dans la voie où se trouve votre véhicule
- Lorsqu'une motocyclette circule dans la voie où se trouve votre véhicule

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, actionnez la pédale de frein (ou la pédale d'accélérateur, selon la situation) si nécessaire.

Comme le capteur pourrait ne pas détecter correctement un véhicule, il se peut que le système ne fonctionne pas correctement.

- Lorsqu'un véhicule qui vous précède freine de façon soudaine
- Lorsque vous changez de voie à basse vitesse, par exemple dans un embouteillage

■ Conditions du moment de la reprise prolongé

Le moment de la reprise prolongé est activé lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Vous avez souscrit le service connecté proposé par Toyota. Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.
- Votre véhicule roule sur une route réservée aux véhicules, comme une voie rapide.
- Un véhicule vous précède et le système est en mesure de le détecter.
- La circulation est fluide.
- Le véhicule qui vous précède n'a pas changé.
- Le sonar de dégagement et le système FCTA ne détectent aucun objet devant votre véhicule.
- La fonction de surveillance du conducteur estime que le conducteur regarde devant lui.
- Vous n'avez pas manœuvré le volant.
- Vous n'avez pas actionné la

pédale de frein.

Avertisseur d'approche

Dans les situations où votre véhicule s'approche d'un véhicule qui vous précède et où le système ne peut pas fournir une force de décélération suffisante, par exemple quand un véhicule vous coupe la route, un affichage d'avertissement clignotera et un avertisseur retentira pour avertir le conducteur. Enfoncez la pédale de frein pour assurer une distance de véhicule à véhicule appropriée.

Circonstances dans lesquelles des avertissements pourraient ne pas être émis

Dans les situations suivantes, il est possible que l'avertissement ne fonctionne pas, bien que la distance de véhicule à véhicule soit réduite.

- Lorsque le véhicule qui vous précède roule à la même vitesse que votre véhicule, ou plus vite
- Lorsque le véhicule qui vous précède roule à une vitesse extrêmement basse
- Immédiatement après avoir défini la vitesse du véhicule
- Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur

Fonction de réduction de vitesse dans une courbe

Lorsqu'un virage est détecté, le véhicule commencera à ralentir. En sortie du virage, le ralentissement de la vitesse du véhicule s'arrête.

En fonction de la situation, la vitesse du véhicule revient alors à la vitesse du véhicule réglée.

Dans les situations où la commande de distance de véhicule à véhicule doit fonctionner, notamment lorsqu'un véhicule situé à l'avant coupe votre véhicule, la fonction de réduction de vitesse dans une courbe s'annule.



Situations dans lesquelles la fonction de réduction de vitesse dans une courbe peut ne pas fonctionner

Dans des situations comme les suivantes, la fonction de réduction de vitesse dans une courbe peut ne pas fonctionner :

- Lorsque le véhicule roule dans une courbe peu prononcée
- Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée
- Lorsque le véhicule roule dans une courbe très courte

Fonction d'aide à la conduite de surveillance du conducteur

Lorsqu'un avertissement de la fonction de surveillance du conducteur est affiché, l'accélération du véhicule est limitée.

Lorsque l'avertissement de la fonction de surveillance du conducteur disparaît, le contrôle de limitation de l'accélération s'arrête.

Aide au changement de voie

Si vous conduisez votre véhicule à environ 50 mph (80 km/h) ou plus et que vous changez de voie pour passer dans la voie de dépassement, lorsque le levier de commande des clignotants est actionné et que le changement de voie est effectué, le véhicule accélèrera jusqu'à la vitesse réglée afin d'aider au dépassement.

La voie que le système identifiera comme étant la voie de dépassement pourra dépendre uniquement de l'emplacement du volant dans le véhicule (conduite à gauche/conduite à droite). Si vous conduisez le véhicule dans un endroit où la voie de dépassement se trouve du côté opposé à celui de la région où le véhicule a été vendu initialement, il se pourrait que le véhicule accélère lorsque vous actionnez le levier de commande des clignotants dans le sens opposé à la voie de dépassement. (par exemple, le véhicule a été fabriqué pour une région à conduite à droite, mais il est conduit dans une région à conduite à gauche. Le véhicule pourrait accélérer lorsque vous actionnez le levier de commande des clignotants vers la droite.)

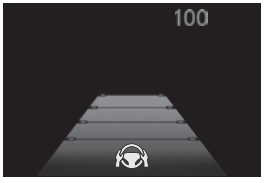
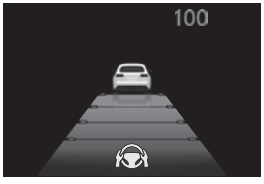
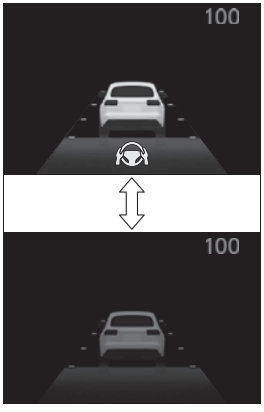
Si vous conduisez votre véhicule à environ 50 mph (80 km/h) ou plus et que vous passez dans une voie où un véhicule roule moins vite que le vôtre, lorsque vous actionnez le levier de commande des clignotants, votre véhicule ralentira progressivement pour vous aider lors du changement de voie.

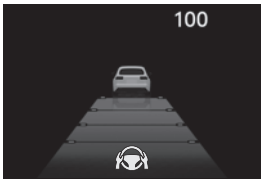
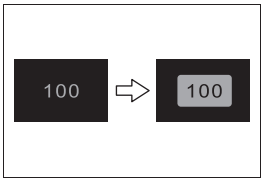
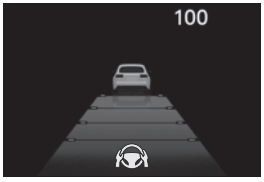
Modification des paramètres du régulateur de vitesse dynamique à radar

Vous pouvez modifier les paramètres du régulateur de vitesse dynamique à radar par le biais des paramètres personnalisables. (→P.553)

Affichage et état de fonctionnement du système

L’état de fonctionnement du régulateur de vitesse dynamique à radar est indiqué.

Voyant	Écran multifonction		Situation
 Blanc		Réglage de la distance de véhicule à véhicule : Gris	Le régulateur de vitesse dynamique à radar étant désactivé
 Vert		Réglage de la distance de véhicule à véhicule : Bleu Vitesse du véhicule sélectionnée : Vert	Régulation à vitesse constante
 Vert		Réglage de la distance de véhicule à véhicule : Bleu Vitesse du véhicule sélectionnée : Vert Véhicule qui vous précède : Blanc	Régulation de la vitesse en mode suivi de véhicule
 Vert		Réglage de la distance de véhicule à véhicule : Orange clignotant Vitesse du véhicule sélectionnée : Vert Véhicule qui vous précède : Orange clignotant	Avertisseur d’approche

Voyant	Écran multifonction		Situation
 Vert		Réglage de la distance de véhicule à véhicule : Gris Vitesse du véhicule sélectionnée : Blanc Véhicule qui vous précède : Gris	Accélération au moyen de la pédale d'accélérateur
 Vert		Vitesse du véhicule sélectionnée : Vert dans l'affichage inversé	La vitesse du véhicule sélectionnée est dépassée
 Vert		Réglage de la distance de véhicule à véhicule : Gris Vitesse du véhicule sélectionnée : Blanc Véhicule qui vous précède : Gris	Véhicule en mode d'arrêt assisté

Régulateur de vitesse

Vous pouvez conduire le véhicule à une vitesse réglée même si vous n'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur.

Utilisez le régulateur de vitesse uniquement sur les voies de circulation rapide.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

- La conduite sécuritaire du véhicule relève de la seule responsabilité du conducteur. Ne vous fiez donc pas aveuglément à ce système. Il est exclusivement de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone autour du véhicule et de conduire de façon sécuritaire.
- Réglez la vitesse de façon appropriée en fonction de la limite de vitesse, de la circulation, des conditions routières, des conditions météorologiques, etc. Il incombe au conducteur de surveiller la vitesse réglée.

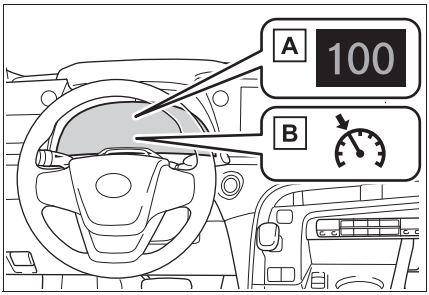
■ Situations dans lesquelles le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé

N'utilisez pas le régulateur de vitesse dans les situations suivantes. Le système n'étant pas en mesure de fournir le contrôle approprié, son utilisation pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Sur les routes comportant des virages serrés
- Sur les routes sinueuses
- Sur les routes glissantes, comme celles qui sont couvertes d'eau, de glace ou de neige
- Dans les pentes abruptes ou lorsqu'il y a des variations subites dans l'inclinaison des côtes
 Lorsque vous descendez une pente abrupte, la vitesse du véhicule pourrait excéder celle sélectionnée.
- Lorsque vous devez désactiver le système : →P.221

Composants du système

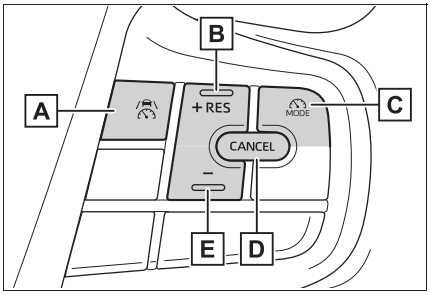
■ Affichage du compteur



A Vitesse du véhicule sélectionnée

B Voyant du régulateur de vitesse

■ Contacteurs



A Contacteur d'assistance à la conduite

B Contacteur "+" / Contacteur "RES"

C Contacteur de sélection du mode d'assistance à la conduite

D Contacteur d'annulation

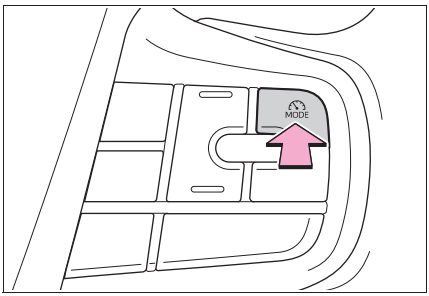
E Contacteur "-"

Utilisation du régulateur de vitesse

■ Réglage de la vitesse du véhicule

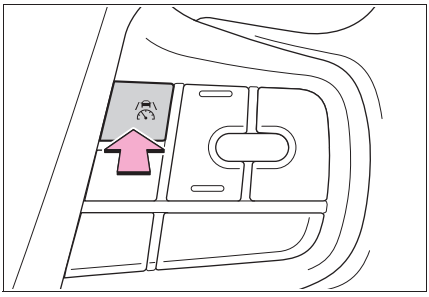
1 Appuyez sur le contacteur de sélection du mode d'assistance à la conduite pour sélectionner le régulateur de vitesse.

Le voyant du régulateur de vitesse s'allume.



2 À l'aide de la pédale d'accélérateur, accélérez à la vitesse du véhicule souhaitée (environ 20 mph [30 km/h] ou plus), et appuyez sur le contacteur d'assistance à la conduite pour définir la vitesse du véhicule sélectionnée.

La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où le contacteur est relâché sera la vitesse du véhicule sélectionnée.

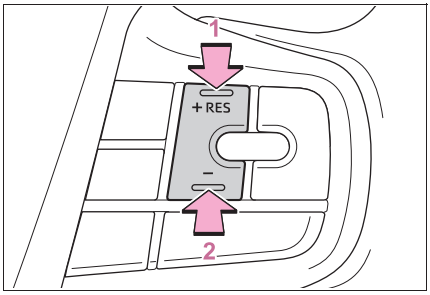


■ Réglage de la vitesse du véhicule sélectionnée

- Réglage de la vitesse du véhicule sélectionnée à l'aide des contacteurs

Pour changer la vitesse du véhicule sélectionnée, appuyez sur le contacteur "+" ou "-" jusqu'à ce que la vitesse souhaitée

s'affiche.



1 Augmenter la vitesse du véhicule sélectionnée

2 Réduire la vitesse du véhicule sélectionnée

La vitesse du véhicule sélectionnée sera augmentée ou réduite comme suit :

Réglage précis : De 1 mph (1,6 km/h) ou de 1 km/h (0,6 mph) chaque fois que vous appuyez sur le contacteur

Réglage large : Augmente continuellement tant que vous maintenez le contacteur enfoncé

- Augmentation de la vitesse du véhicule sélectionnée à l'aide de la pédale d'accélérateur

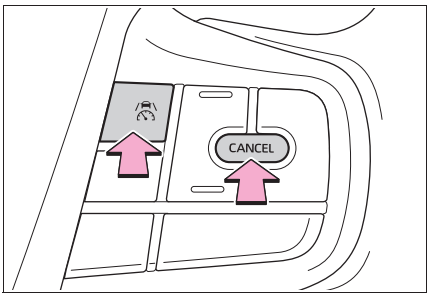
1 Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer à la vitesse du véhicule souhaitée.

2 Appuyez sur le contacteur "+".

■ Contrôle d'annulation/de restauration

1 Appuyez sur le contacteur d'annulation ou sur le contacteur d'assistance à la conduite pour annuler le contrôle.

Le contrôle sera également annulé si vous appuyez sur la pédale de frein.



2 Appuyez sur le contacteur "RES" pour restaurer le contrôle.

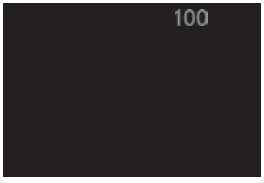
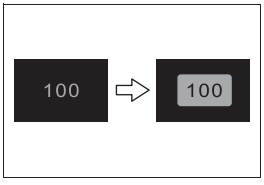
■ Annulation automatique du régulateur de vitesse

Dans les situations suivantes, le régulateur de vitesse sera automatiquement annulé :

- Lorsque la vitesse du véhicule descend environ 10 mph (16 km/h) ou plus en dessous de la vitesse du véhicule sélectionnée
- Lorsque la vitesse du véhicule descend en dessous d'environ 20 mph (30 km/h)
- Lorsque la commande des freins ou la commande de limitation de puissance d'un système d'aide à la conduite est activée (par exemple : PCS, système de gestion du démarrage)
- Lorsque la position de changement de vitesse est en mode Br
- Lorsque le frein de stationnement est activé
- Situations dans lesquelles certaines des fonctions du système, voire toutes, ne peuvent pas fonctionner : →P.228

Affichage et état de fonctionnement du système

L'état de fonctionnement du régulateur de vitesse est indiqué.

Voyant	Écran multifonction		Situation
 Blanc		Vide	Le régulateur de vitesse étant désactivé
 Vert		Vitesse du véhicule sélectionnée : Vert	Régulation à vitesse constante
 Vert		Vitesse du véhicule sélectionnée : Vert dans l'affichage inversé	La vitesse du véhicule sélectionnée est dépassée

Système d'arrêt d'urgence de la conduite

Le système d'arrêt d'urgence de la conduite est un système qui ralentit et arrête automatiquement le véhicule dans sa voie de circulation lorsque le conducteur n'est plus capable de poursuivre la conduite du véhicule, par exemple s'il est victime d'une urgence médicale, etc.

Pendant le contrôle LTA (aide au maintien de la trajectoire), si le système ne détecte aucune manœuvre de conduite (comme si, par exemple, le conducteur ne tenait plus le volant) et estime que le conducteur ne réagit plus, le véhicule est ralenti et arrêté dans sa voie de circulation afin d'éviter une éventuelle collision ou de réduire la gravité d'une collision.

Le véhicule va également ralentir/s'arrêter pendant les contrôles de l'assistance dans les embouteillages, lorsque le système estime que le conducteur ne réagit pas aux avertissements lui demandant de tenir le volant.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation sécuritaire

- La conduite sécuritaire du véhicule relève de la seule responsabilité du conducteur. Accordez une grande attention aux conditions environnantes afin de conduire de façon sécuritaire. Le système d'arrêt d'urgence de la conduite est conçu pour fournir une assistance en cas d'urgence, lorsque le conducteur a des difficultés à poursuivre la conduite, par exemple s'il est victime d'une urgence médicale. Il n'est pas fait pour assister la conduite lorsque le conducteur est somnolent ou en mauvaise santé, ou est inattentif au volant.

- Bien que le système d'arrêt d'urgence de la conduite soit conçu pour ralentir le véhicule dans sa voie de circulation afin d'éviter une collision ou de réduire la gravité lorsque le système estime que le conducteur a des difficultés à poursuivre la conduite, son efficacité peut varier en fonction de divers facteurs. C'est pourquoi il pourrait ne pas systématiquement être en mesure de délivrer le même niveau de performance. Aussi, si les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies, cette fonction sera inopérante.

AVERTISSEMENT

- Après l'activation du système d'arrêt d'urgence de la conduite, si vous vous sentez de nouveau capable de conduire, prenez immédiatement la route, au besoin, garez le véhicule sur l'accotement de la route et placez un réflecteur d'urgence et une fusée éclairante pour avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule à l'arrêt.
- Après l'activation de ce système, les passagers doivent immédiatement porter assistance au conducteur, si nécessaire, et prendre les mesures appropriées de prévention des risques, par exemple déplacer le véhicule à un endroit sécurisé, comme l'accotement de la route ou derrière une glissière de sécurité.
- Ce système détecte l'état du conducteur au travers de l'action au volant. Ce système peut s'activer si le conducteur est conscient, mais n'agit pas sur le véhicule de manière intentionnelle et prolongée. Aussi, le système pourrait ne pas fonctionner s'il ne parvenait pas à déterminer que le conducteur ne réagit pas, par exemple s'il est appuyé sur le volant.
- Situations dans lesquelles la fonction de surveillance du conducteur pourrait ne pas fonctionner correctement →P.229

Aperçu du système

Le fonctionnement de ce système est réparti en 4 états de commande. Au travers de l'état de commande "warning phase 1" et "warning phase 2", le système détermine si le conducteur est conscient et réactif tout en émettant un avertissement et en régulant la vitesse du véhicule. Si le système estime que le conducteur ne réagit pas, il fonctionne à l'état de commande "deceleration stop phase" et "stop hold phase", puis ralentit et arrête le véhicule. Il restera alors à l'état de commande "stop hold phase".

Conditions de fonctionnement

Ce système s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Lorsque le système LTA est activé

Ou pendant les contrôles de l'assistance dans les embouteillages

- Lorsque la vitesse du véhicule est d'environ 30 mph (50 km/h) ou plus

Pendant les contrôles de l'assistance dans les embouteillages, le système peut fonctionner à moins de 30 mph (50 km/h).

Conditions d'annulation du fonctionnement

Dans les situations suivantes, le fonctionnement du système sera annulé :

- Lorsque la commande LTA a été annulée (le contacteur LTA a été enfoncé, etc.)
- Lorsque le régulateur de vitesse dynamique à radar a été annulé
- Lorsque des manœuvres du conducteur ont été détectées (le volant est tenu, la pédale de frein, la pédale d'accélérateur, le frein de stationnement, le contacteur des feux de détresse ou le levier

de commande des clignotants est actionné)

- Lorsque le contacteur d'assistance à la conduite est enfoncé pendant la phase d'arrêt et maintien
- Lorsque le contacteur d'alimentation est passé de ON à OFF
- Situations dans lesquelles certaines des fonctions du système, voire toutes, ne peuvent pas fonctionner : →P.228

■ Commande LTA lorsque le fonctionnement est annulé

Lorsque le fonctionnement du système d'arrêt d'urgence de la conduite est annulé, la commande LTA peut également être annulée.

Phase d'avertissement 1

Si aucune manœuvre de conduite n'est détectée après l'activation de l'avertissement de retrait des mains du volant, un avertisseur sonore retentira de manière intermittente et un message s'affichera afin d'alerter le conducteur, puis le système estimera si le conducteur réagit ou pas. Si les manœuvres de conduite, par exemple le maintien du volant, ne sont pas effectuées dans un certain délai, le système passera à la phase d'avertissement 2.

Selon le type de détection du manque de réactivité du conducteur, le système pourra sauter la phase d'avertissement 1 et lancer la commande de la phase d'avertissement 2.

Phase d'avertissement 2

Une fois en phase d'avertissement 2, un avertisseur sonore retentira à intervalles courts et un message s'affichera pour avertir le conducteur, puis le véhicule ralentira progressivement. Si les manœuvres de conduite, par exemple le maintien du volant, ne sont pas effectuées dans un certain délai, le système déterminera que le conducteur ne réagit pas et passera à la phase de ralentissement et arrêt.

Lorsque le véhicule ralentit, les feux de freinage peuvent s'allumer, selon les conditions routières, etc.

Phase de ralentissement et arrêt

Une fois en phase de ralentissement et arrêt, un avertisseur sonore retentira de manière continue et un message s'affichera pour avertir le conducteur, puis le véhicule ralentira progressivement jusqu'à l'arrêt. Une fois le véhicule arrêté, le système passera en phase d'arrêt et maintien.

Phase d'arrêt et maintien

Une fois le véhicule arrêté, le frein de stationnement sera appliqué automatiquement. Après être entré en phase

d'arrêt et maintien, l'avertisseur sonore continue de retentir sans interruption et les feux de détresse clignotent pour avertir les autres usagers de la route d'une situation d'urgence.

■ **Fonctions limitées après l'annulation du fonctionnement**

Après le passage en phase de ralentissement et arrêt, les fonctions suivantes ne seront plus disponibles jusqu'au redémarrage du système de pile à combustible, même si le système d'arrêt d'urgence de la conduite est annulé :

- LTA
- LCA
- Assistance dans les embouteillages

Assistance dans les embouteillages

Grandes lignes des fonctions

Le système d'assistance dans les embouteillages est un système qui, après confirmation des conditions par le conducteur, offre une assistance pour le maintien dans la voie, l'accélération/le ralentissement, l'arrêt et le démarrage du véhicule sur certaines voies de circulation rapide. Aussi, en situation d'urgence, le système peut ralentir et arrêter le véhicule afin d'aider à éviter une collision ou à réduire l'impact d'une collision.

Capteurs qui prennent en charge l'assistance dans les embouteillages

- Capteurs qui détectent les conditions aux alentours du véhicule (→P.223)
- Capteurs qui détectent l'état du conducteur (→P.223)

■ **Situations dans lesquelles certaines des fonctions du système, voire toutes, ne peuvent pas fonctionner**

→P.223

■ **Changements du bruit de fonctionnement des freins et de la réponse de la pédale**

→P.229

■ **Situations dans lesquelles la fonction de surveillance du conducteur pourrait ne pas fonctionner correctement**

→P.229

Système d'arrêt d'urgence de la conduite

→P.290

Moment de la reprise prolongé du régulateur de vitesse dynamique à radar

→P.281

Fonction d'assistance dans les embouteillages

La fonction d'assistance dans les embouteillages, après confirmation des conditions par le conducteur, offre une aide au suivi de la voie, une assistance à l'accélération/au ralentissement et à l'arrêt du véhicule sur certaines voies de circulation rapide.

Cette fonction s'active lorsque toutes les conditions de fonctionnement sont remplies.

Lorsque cette fonction est activée, vous pouvez retirer les mains du volant. (→P.297)

Avant d'utiliser la fonction d'assistance dans les embouteillages, apprenez à connaître les fonctions du régulateur de vitesse dynamique à radar et du système LTA (aide au maintien de la trajectoire).

Assurez-vous de prendre la commande de la direction du véhicule à l'entrée d'une aire de service/aire de stationnement ou à l'approche d'un poste de péage, ou lorsque vous changez de voie.

Enregistrement de la caméra de surveillance du conducteur

Lorsque le fonctionnement de l'assistance dans les embouteillages commence, le message suivant s'affiche :

- "Autoriser l'enregistrement par caméra de surveillance du conducteur?"

Si l'enregistrement est autorisé, le système enregistre des images de la zone autour du conducteur dans certaines situations d'accident ou d'accident évité, comme en cas de déploiement d'un coussin gonflable SRS ou lorsque le véhicule a heurté un objet sur la chaussée. (→P.8)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour une utilisation sécuritaire**

- La conduite sécuritaire du véhicule relève de la seule responsabilité du conducteur. Ne vous fiez pas aveuglément à ce système et accordez toujours une grande attention aux conditions environnantes afin de conduire de façon sécuritaire.

AVERTISSEMENT

- La fonction d'assistance dans les embouteillages n'est pas un système de conduite autonome. Cette fonction fournit au conducteur des informations et une assistance à la conduite en fonction de l'état de la route et des conditions routières, des conditions de circulation et de l'état du conducteur lui-même. Assurez-vous de toujours accorder toute votre attention aux conditions aux alentours du véhicule, l'utilisation du système relevant de la responsabilité du conducteur.
- En fonction des conditions de la zone aux alentours du véhicule, de la route ou de l'état du conducteur, la fonction d'assistance dans les embouteillages pourrait ne pas fonctionner ou son fonctionnement pourrait être interrompu. Aussi, elle pourrait ne pas systématiquement être en mesure de délivrer le même niveau de performance. Lisez attentivement les conditions de fonctionnement applicables à la fonction. Ne vous fiez pas aveuglément à cette fonction et veillez à toujours conduire votre véhicule de manière sécuritaire.
- Les performances de reconnaissance et les performances de contrôle de la fonction d'assistance dans les embouteillages étant limitées, l'intervention du conducteur est nécessaire pour veiller à la sécurité lorsque le système est en cours d'utilisation. Aussi, l'assistance à la direction de ce système est conçue pour fonctionner uniquement pour des manœuvres au volant à très basse vitesse lors d'un embouteillage. Lorsque cette fonction est activée, la fonction de commande de maintien dans la voie du système LDA ne fonctionnera pas. Si, pour une raison quelconque, le véhicule était sur le point de dévier de sa voie, il incombe au conducteur de le conduire correctement.
- Même si l'assistance dans les embouteillages fonctionne correctement, les conditions aux alentours du véhicule telles que vous les évaluez peuvent différer par rapport à ce que détecte le système. C'est pourquoi le conducteur doit toujours être attentif, évaluer les risques et garantir la conduite sécuritaire. Un excès de confiance dans le système pour la conduite sécuritaire du véhicule pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Pendant que la fonction d'assistance dans les embouteillages est activée, une intervention du conducteur pourrait s'avérer nécessaire, il doit donc s'assurer d'avoir une bonne visibilité de la zone aux alentours du véhicule.

AVERTISSEMENT

- Dans certaines situations, un message demandant instamment au conducteur de tenir le volant peut être affiché par la fonction d'assistance dans les embouteillages. Dans un tel cas, tenez le volant et conduisez le véhicule manuellement pour assurer la sécurité.
- La fonction d'assistance dans les embouteillages ne peut pas détecter les objets suivants. Manœuvrez le volant, la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein afin d'éviter une collision. La fonction n'étant pas en mesure de fournir le contrôle approprié, son utilisation pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.
 - Objets sur la chaussée
 - Véhicules en dehors d'une voie de circulation (sur l'accotement de la route, par exemple)
 - Nid-de-poules, fissures, ornières ou autres endommagements de la route
 - Zones de construction routière
 - Véhicules qui roulent parallèlement au vôtre ou murets rapprochés
 - Animaux

■ Situations dans lesquelles la fonction d'assistance dans les embouteillages ne doit pas être utilisée

N'utilisez pas la fonction d'assistance dans les embouteillages dans des situations comme les suivantes. Le système n'étant pas en mesure de fournir le contrôle approprié, son utilisation pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Lorsque vous devez désactiver le système

→P.221

- Situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement

→P.226

- Situations dans lesquelles la voie de circulation pourrait ne pas être détectée

→P.228

■ Situations dans lesquelles la fonction pourrait ne pas fonctionner correctement

Dans des situations comme les suivantes, la fonction d'assistance dans les embouteillages peut ne pas fonctionner correctement. Manœuvrez le véhicule manuellement si nécessaire.

- Lorsqu'un capteur est éclaboussé par de l'eau
- Lorsque la température extérieure est élevée ou basse
- Lorsqu'un véhicule vous coupe la route
- Lorsqu'une autre voie converge avec votre voie dans le même sens de circulation que votre véhicule

AVERTISSEMENT

- Lorsque vous conduisez dans des conditions de faible visibilité
- Lorsque la stabilité du véhicule change
- Lorsque l'adhérence sur la chaussée diffère fortement entre les pneus du côté gauche et ceux du côté droit
- Lorsque vous conduisez sur une voie rapide sans terre-plein central ou sur une voie rapide aménagée de manière temporaire, au moyen de cônes, par exemple.
- Lorsqu'il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et l'autre véhicule
- Les données cartographiques n'ont pas été mises à jour correctement.

■ **Pour éviter une défaillance des capteurs radar**

→P.223

■ **Pour éviter une défaillance de la caméra avant**

→P.224

■ **Zone d'installation de la caméra avant sur le pare-brise**

→P.226

■ Conditions de fonctionnement de la fonction

Cette fonction s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Le système détecte les lignes de délimitation de voie de circulation et la trajectoire des véhicules qui vous précèdent ou qui vous entourent.
- Le régulateur de vitesse dynamique à radar et l'aide au maintien de la trajectoire sont activés.
- Le levier de commande des clignotants n'est pas actionné.
- Le véhicule n'est pas en train de négocier un virage serré.
- Le véhicule roule au centre d'une voie.
- La caméra de surveillance du conducteur détecte que le conducteur est tourné vers l'avant du véhicule.
- Le véhicule roule dans un embouteillage sur une autoroute ou une voie rapide à environ 25 mph (40 km/h) ou moins. (Dans certaines situations, par exemple lorsque l'embouteillage commence, cette fonction peut être opérationnelle à environ 20 mph [30 km/h] ou moins.)
- Vous avez souscrit un abonnement Safety Connect.
- La portière du conducteur est fermée.
- La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- L'assistance dans les embouteillages n'est désactivée dans les réglages personnalisés.
- Les fonctions et les composants constituant le système sont en bon état.
- Le système PCS (système de sécurité préventive) n'est pas désactivé dans les réglages personnalisés.
- Le régulateur de vitesse dynamique à radar (extension du délai de redémarrage) n'est pas désactivé dans les réglages personnalisés.

■ Annulation temporaire de la fonction

- Lorsque les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies, une fonction peut être temporairement annulée. Cependant,

lorsque les conditions de fonctionnement seront de nouveau remplies, le fonctionnement de la fonction sera automatiquement rétabli.

- Si les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies pendant que la fonction est utilisée, un avertisseur sonore peut retentir accompagné d'un affichage pour indiquer que la fonction a été temporairement annulée. Si aucune réaction du conducteur aux avertissements n'est détectée, la fonction d'assistance d'arrêt d'urgence de la conduite peut s'activer. Pour les types d'affichage et les opérations à effectuer, reportez-vous à la page indiquée ci-dessous. (→P.299)

■ Manœuvres de conduite pendant la conduite assistée :

- Pédale d'accélérateur

Comme pendant la conduite normale, vous pouvez accélérer en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur à environ 10 km/h (6 mph) ou plus, cette fonction sera annulée.

- Pédale de frein

Comme pendant la conduite normale, vous pouvez ralentir en appuyant sur la pédale de frein. Toutefois, la conduite assistée sera annulée.

- Volant

Comme pendant la conduite normale, le volant peut être manœuvré. Si le volant est manœuvré plus qu'une certaine quantité, la conduite assistée sera annulée.

■ Lorsqu'un message d'avertissement s'affiche

- "Mauvais fonctionnement du système AssistEmboutlg Visitez votre concessionnaire"

La fonction d'assistance dans les embouteillages pourrait ne pas fonctionner correctement.

- "AssistEmboutlg non disponible Aide à l'arrêt activée"

Le système ne peut pas être utilisé temporairement, car la fonction d'assistance d'arrêt d'urgence de la conduite s'est activée.

Modification des paramètres de l'assistance dans les embouteillages

- Vous pouvez activer/désactiver le réglage de l'assistance dans les embouteillages par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.553)
- Vous pouvez activer/désactiver le réglage de l'enregistrement de la caméra de surveillance du conducteur par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.553)

Affichages et fonctionnement du système

Les affichages suivants indiquent l'état de fonctionnement de la fonction d'assistance dans les embouteillages :

Affichage	État	Opération à effectuer
	La fonction d'assistance dans les embouteillages est activée	—
 Gris	La fonction d'assistance dans les embouteillages est sur le point de terminer	Tenez le volant.
 Orange	La fonction d'assistance dans les embouteillages est terminée	Tenez le volant.
 Rouge	Le fonctionnement du régulateur de vitesse dynamique à radar et/ou du système LTA (aide au maintien de la trajectoire) est terminé	Manœuvrez immédiatement le volant manuellement.
 Jaune	Indique que des opérations de conduite sont requises pour gérer un véhicule qui vous coupe la route ou tout autre comportement des véhicules environnants	Le conducteur doit manœuvrer le volant, la pédale d'accélérateur et la pédale de frein en fonction de la situation environnante.
	Indique que la fonction d'enregistrement de la caméra de surveillance du conducteur est opérationnelle (le clignotement de cette icône indique qu'un enregistrement est en cours, et son éclairage constant indique que la fonction est prête pour l'enregistrement.)	—

BSM (moniteur d'angle mort)

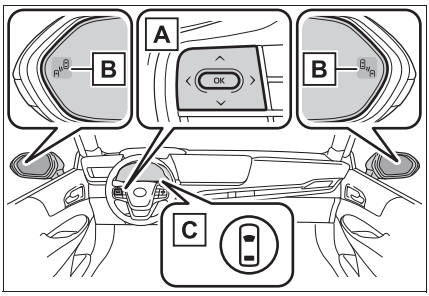
Le moniteur d'angle mort est un système qui utilise les capteurs radar latéraux arrière installés sur le côté intérieur du pare-chocs arrière sur les côtés gauche et droit, pour aider le conducteur à confirmer qu'un changement de voie peut se faire en toute sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

- Le conducteur est l'unique responsable d'une conduite sécuritaire. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin d'observer votre environnement.
- Le moniteur d'angle mort est une fonction complémentaire qui avertit le conducteur qu'un véhicule se trouve dans un angle mort des rétroviseurs extérieurs ou qu'il approche rapidement par l'arrière dans un angle mort. Ne vous fiez pas aveuglément au moniteur d'angle mort. Comme la fonction ne peut pas juger s'il est sécuritaire de changer de voie, un excès de confiance pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles. Comme il se peut que le système ne fonctionne pas correctement dans certaines conditions, le conducteur doit confirmer la sécurité de ses propres yeux.

Composants du système



A Contacteurs de commande du compteur

Activation/désactivation du moniteur d'angle mort.

B Voyants sur les rétroviseurs extérieurs

Lorsqu'un véhicule est détecté dans un angle mort des rétroviseurs extérieurs ou que depuis l'arrière, il approche rapidement dans un angle mort, le voyant du rétroviseur extérieur (→P.106) du côté détecté s'allume. Si le levier de commande des clignotants est actionné vers le côté détecté, le voyant du rétroviseur extérieur clignotera et un avertisseur sonore retentira.

C Voyant d'information du système d'assistance à la conduite

S'allume lorsque le moniteur d'angle mort est désactivé. À ce moment-là, un message s'affichera sur l'écran multifonction.

■ Visibilité du voyant sur les rétroviseurs extérieurs

En plein soleil, il peut être difficile de voir le voyant sur les rétroviseurs

extérieurs.

■ **Avertisseur sonore**

Si le réglage du volume du système audio est élevé ou que l'environnement du véhicule est bruyant, il pourrait être difficile d'entendre l'avertisseur sonore.

■ **Personnalisation**

Vous pouvez personnaliser certaines fonctions. (→P.562)

■ **Homologation**

→P.601

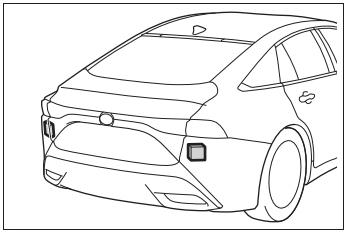
AVERTISSEMENT

■ **Pour garantir le bon fonctionnement du système**

Les capteurs du moniteur d'angle mort sont installés derrière les côtés gauche et droit du pare-chocs arrière, respectivement. Observez les précautions suivantes pour vous assurer que le moniteur d'angle mort peut fonctionner correctement.

- En tout temps, gardez propres les capteurs et les zones environnantes sur le pare-chocs arrière.

Si un capteur ou sa zone environnante sur le pare-chocs arrière sont sales ou couverts de neige, le moniteur d'angle mort ne pourra peut-être pas fonctionner et un message d'avertissement s'affichera. Dans ce cas, enlevez la saleté ou la neige, et conduisez le véhicule en ayant les conditions de fonctionnement de la fonction BSM (→P.304) remplies pendant environ 10 minutes. Si le message d'avertissement reste affiché, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.



- Ne fixez pas d'accessoires, d'autocollants (y compris les autocollants transparents), de ruban adhésif en aluminium, etc. sur un capteur ou autour d'un capteur sur le pare-chocs arrière.
- Ne peignez pas la zone autour d'un capteur sur le pare-chocs arrière.

AVERTISSEMENT

- N'exposez pas un capteur ni sa zone environnante sur le pare-chocs arrière à un choc violent. Si un capteur se déplaçait même légèrement de sa position, le système pourrait ne pas fonctionner correctement et ne pas détecter les véhicules correctement.
 Dans les situations suivantes, faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.
 - Un capteur ou sa zone environnante subit un choc violent.
 - Si la zone environnante d'un capteur est rayée ou cabossée, ou si un de leurs éléments a été débranché.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne modifiez pas le capteur ni la zone environnante sur le pare-chocs arrière.
- S'il est nécessaire de retirer/d'installer ou de remplacer un capteur ou le pare-chocs arrière, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Les capteurs sont susceptibles d'être affectés par de la peinture sur le pare-chocs arrière. Si le pare-chocs arrière n'est pas réparé correctement, le moniteur d'angle mort peut ne pas fonctionner et un message d'avertissement s'affiche. Si la peinture doit être retouchée, contactez votre concessionnaire Toyota.

Activation/désactivation du moniteur d'angle mort

Vous pouvez activer/désactiver le moniteur d'angle mort par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.562)

Lorsque le moniteur d'angle mort est désactivé, le voyant d'information du système d'assistance à la conduite (→P.106) s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonction.

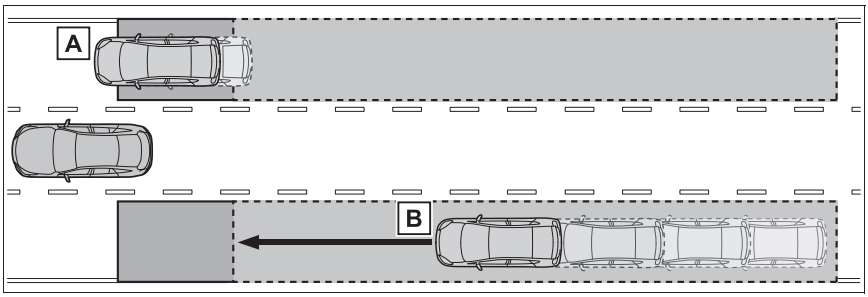
Chaque fois que le contacteur d'alimentation est placé sur ON, le moniteur d'angle mort est activé.

Fonctionnement du moniteur d'angle mort

Objets qui peuvent être détectés pendant la conduite

Le moniteur d'angle mort utilise des capteurs radar latéraux arrière pour détecter les véhicules suivants qui circulent dans des voies

adjacentes et il avertit le conducteur de la présence de tels véhicules à l'aide des voyants sur les rétroviseurs extérieurs.

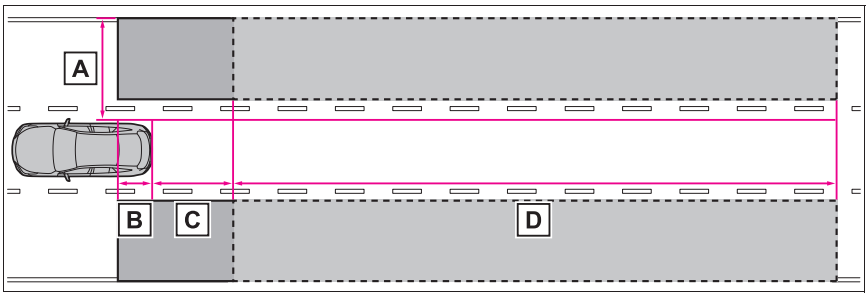


A Véhicules qui circulent dans des zones qui ne sont pas visibles au moyen des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)

B Véhicules qui approchent rapidement de l'arrière dans des zones qui ne sont pas visibles au moyen des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)

■ Portée de détection pendant la conduite

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont exposées ci-dessous dans les grandes lignes.



La portée de chaque zone de détection est :

A Environ 1,6 ft. (0,5 m) à 11,5 ft. (3,5 m) à partir de chaque côté du véhicule*1

B Environ 3,3 ft. (1 m) devant le pare-chocs arrière*2

C Environ 9,8 ft. (3 m) à partir du pare-chocs arrière

D Environ 9,8 ft. (3 m) à 230 ft. (70 m) à partir du pare-chocs arrière*3

*1: La zone située entre le côté du véhicule et 1,6 ft. (0,5 m) à partir du côté

du véhicule ne peut pas être détectée.

*2: Lorsque le véhicule est en train d'être dépassé, une distance allant jusqu'à environ 9,8 ft. (3 m) en avant du pare-chocs arrière sera détectée.

*3: Plus grande est la différence de vitesse entre votre véhicule et le véhicule détecté, plus loin le véhicule sera détecté, provoquant l'éclairage ou le clignotement du voyant sur les rétroviseurs extérieurs.

■ Fonction liée au moniteur d'angle mort

Le système LDA (système d'avertissement de sortie de voie) a une fonction qui utilise les informations des véhicules détectés qui roulent dans une voie adjacente. Pour plus de détails sur la fonction et ses conditions de fonctionnement, P.255.

■ Le moniteur d'angle mort est opérationnel lorsque

Le moniteur d'angle mort est opérationnel lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Le contacteur d'alimentation est sur ON.
- Le moniteur d'angle mort est activé.
- La position de changement de vitesse est autre que R.
- La vitesse du véhicule est d'environ 7 mph (10 km/h) ou plus.

■ Le moniteur d'angle mort détectera un véhicule lorsque

Le moniteur d'angle mort détectera un véhicule présent dans la zone de détection dans les situations suivantes :

- Un véhicule d'une voie adjacente dépasse votre véhicule.
- Vous dépassez un véhicule lentement dans une voie adjacente.
- Un autre véhicule pénètre dans la zone de détection en changeant de voie.

■ Situations dans lesquelles le moniteur d'angle mort ne peut pas détecter les véhicules.

Le moniteur d'angle mort ne peut pas détecter les véhicules et autres objets suivants :

- Les petites motocyclettes, les vélos, les piétons, etc.*
- Les véhicules circulant dans la direction opposée
- Les glissières de sécurité, murs, panneaux de signalisation, véhicules garés et autres objets fixes semblables*
- Les véhicules qui suivent le vôtre dans la même voie*
- Les véhicules qui circulent à 2 voies de votre véhicule*
- Véhicules dépassés rapidement par votre véhicule*

*: Selon les circonstances, il se peut que le système détecte un véhicule et/ou un objet.

■ Conditions dans lesquelles un avertisseur sonore peut ne pas retentir

Dans les situations suivantes, lorsque le levier de commande des clignotants est actionné, le voyant clignote, mais aucun avertisseur sonore ne retentit.

- Lorsqu'un second véhicule est détecté pendant que le levier de commande des clignotants est maintenu

- Lorsque vous dépassez un véhicule sur la voie adjacente à une vitesse beaucoup plus élevée que celui-ci*

*: Selon la situation, un avertisseur sonore peut retentir.

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

● Il se peut que le moniteur d'angle mort ne détecte pas les véhicules correctement dans les situations suivantes :

- Lorsque le capteur est mal aligné en raison d'un choc violent sur le capteur ou sur sa zone environnante
- Lorsque de la boue, de la neige, de la glace, un autocollant ou autre chose recouvrent le capteur ou la zone environnante sur le pare-chocs arrière
- Lorsque vous conduisez sur une chaussée mouillée, comme dans une flaque, par mauvais temps (forte pluie, neige, brouillard, etc.)
- Lorsque de nombreux véhicules s'approchent avec seulement une courte distance entre chaque véhicule
- Lorsque la distance entre votre véhicule et un véhicule qui le suit est courte
- Lorsqu'il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
- Lorsque l'écart de vitesse entre votre véhicule et un autre véhicule est en train de changer
- Lorsqu'un véhicule roulant à peu près à la même vitesse que votre véhicule pénètre dans une zone de détection
- Tandis que votre véhicule démarre d'un arrêt, un véhicule demeure dans la zone de détection
- Lorsque vous montez et descendez des pentes abruptes consécutives comme des collines, une route vallonneuse, etc.
- Lorsque vous conduisez sur des routes comportant des virages serrés, des virages successifs, ou ayant une chaussée inégale
- Lorsque les voies réservées aux véhicules sont larges, ou lorsque vous roulez sur le bord d'une voie, et que le véhicule dans la voie adjacente est loin de votre véhicule
- Lorsqu'un accessoire (tel qu'un support à vélo) est installé à l'arrière du véhicule
- Lorsqu'il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
- Immédiatement après l'activation du moniteur d'angle mort
- Lorsque vous tractez une remorque

● Les cas où le moniteur d'angle mort détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les situations suivantes :

- Lorsque le capteur est mal aligné en raison d'un choc violent sur le capteur ou sur sa zone environnante
- Lorsque la distance entre votre véhicule et une glissière de sécurité, un mur, etc. de la zone de détection est courte
- Lorsque vous montez et descendez des pentes abruptes consécutives comme des collines, une route vallonneuse, etc.
- Lorsque les voies réservées aux véhicules sont étroites, ou lorsque vous roulez sur le bord d'une voie, et qu'un véhicule circulant dans une voie autre que les voies adjacentes entre dans la zone de détection
- Lorsque vous conduisez sur des routes comportant des virages serrés, des virages successifs, ou ayant une chaussée inégale
- Lorsque les pneus dérapent ou patinent
- Lorsque la distance entre votre véhicule et un véhicule qui le suit est courte
- Lorsqu'un accessoire (tel qu'un

support à vélo) est installé à l’arrière du véhicule
- Lorsque vous tractez une remorque

Assistance à la sortie sécuritaire

L’assistance à la sortie sécuritaire est un système qui utilise les capteurs radar latéraux arrière installés à l’intérieur du pare-chocs arrière afin de permettre aux occupants d’estimer si un véhicule ou un vélo approchant risque de heurter une portière à la sortie du véhicule, et réduire ainsi le risque d’une collision.

⚠ AVERTISSEMENT

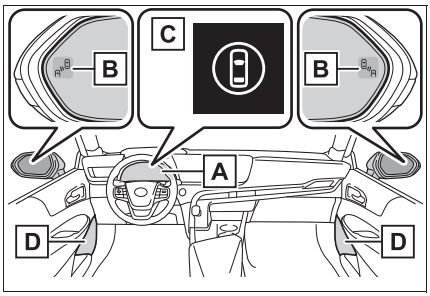
■ Précautions relatives à l’utilisation du système

● Le conducteur est l’unique responsable d’une conduite sécuritaire. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin d’observer votre environnement.

AVERTISSEMENT

- L'assistance à la sortie sécuritaire est un système supplémentaire qui, lorsque le véhicule est arrêté, informe les occupants de la présence de véhicules ou de vélos approchant du véhicule. Le seul recours à ce système ne permettant pas de juger la sécurité, un excès de confiance dans ce système pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.
 Dans certaines situations, ce système peut ne pas fonctionner au maximum de ses capacités. Il incombe donc aux occupants de juger visuellement la sécurité par eux-mêmes et à l'aide des rétroviseurs extérieurs.

Composants du système



A Écran multifonction

Activation/désactivation de la fonction d'assistance à la sortie sécuritaire.
Si une collision avec une portière est probable lorsqu'elle est ouverte, la portière s'affichera sur l'écran multifonction. Aussi, si une portière est ouverte alors qu'un voyant de rétroviseur extérieur est allumé, un avertisseur sonore retentira en guise d'avertissement.

B Voyants sur les rétroviseurs extérieurs

Lorsqu'un véhicule ou un vélo risquant de heurter une portière à son ouverture est détecté, le voyant de rétroviseur extérieur (→P.106) du côté détecté s'allumera. Si la portière du côté détecté est ouverte, le voyant de rétroviseur extérieur clignotera.

C Voyant d'information du système d'assistance à la conduite

S'allume lorsque l'assistance à la sortie sécuritaire est désactivée. À ce moment-là, un message s'affichera sur l'écran multifonction.

D Haut-parleurs

Lorsque le voyant du rétroviseur extérieur clignote, le conducteur est informé par l'orientation vocale que le système a fonctionné. Une fois la notification par l'orientation vocale effectuée, aucune autre notification ne sera effectuée jusqu'à ce que la portière soit complètement fermée.

Visibilité du voyant sur les rétroviseurs extérieurs

En plein soleil, il peut être difficile de voir le voyant sur les rétroviseurs extérieurs.

Avertisseur sonore

Si le réglage du volume du système audio est élevé ou que l'environnement du véhicule est bruyant, il pourrait être difficile d'entendre l'avertisseur sonore.

Notifications vocales

Dans les situations suivantes, les notifications vocales ne seront pas

émises :

- Lorsque le système estime qu'il n'y a pas d'occupants à bord*
- Après l'ouverture d'une portière et l'entrée dans le véhicule, jusqu'au démarrage du système de pile à combustible
- Lorsque 3 minutes ou plus se sont écoulées depuis l'arrêt du système de pile à combustible
- Lorsque le paramètre de langue de l'écran multimédia a été réglé sur une langue qui ne prend pas en charge les notifications vocales
- Lorsque toutes les portières ont été verrouillées de l'extérieur du véhicule
- Lorsqu'une porte reste ouverte pendant 1 minute ou plus après l'arrêt du système de pile à combustible
- Lorsque le mode ACC (→P.558) a été activé par un réglage personnalisé sur l'écran multimédia et que le système de pile à combustible a été arrêté
- Lorsque le réglage du volume de l'aide au stationnement sur l'écran multimédia est désactivé

*: Pour chaque place assise, le jugement est fait sur la base de l'ouverture et de la fermeture d'une portière, avant d'avoir conduit pour l'entrée et après avoir conduit pour la sortie.

■ Personnalisation

Vous pouvez personnaliser certaines fonctions. (→P.563)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

→P.301

Activation/désactivation du système d'assistance à la sortie sécuritaire

Vous pouvez activer/désactiver le système d'assistance à la sortie sécuritaire par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.563)

Lorsque l'assistance à la sortie sécuritaire est désactivée, le voyant d'information du système d'assistance à la conduite s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonction.

Chaque fois que le contacteur d'alimentation est placé sur ON, l'assistance à la sortie sécuritaire est activée*.

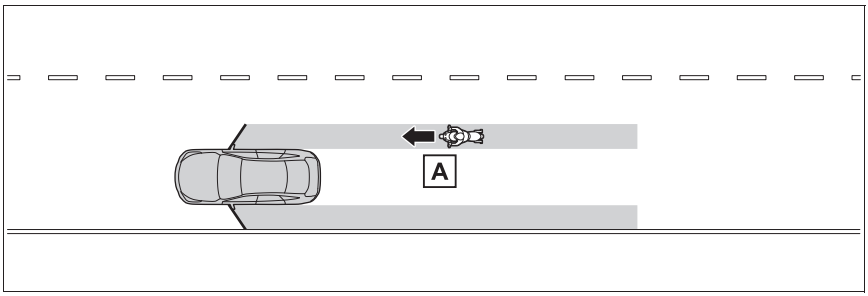
*: Lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé, puis placé sur ON immédiatement, l'assistance à la sortie sécuritaire pourrait ne pas être activée.

Fonctionnement de l'assistance à la sortie sécuritaire

■ Objets qui ne peuvent pas être détectés par l'assistance à la sortie sécuritaire

Lorsque l'assistance à la sortie sécuritaire détecte les véhicules ou les vélos suivants derrière votre véhicule au moyen d'un capteur

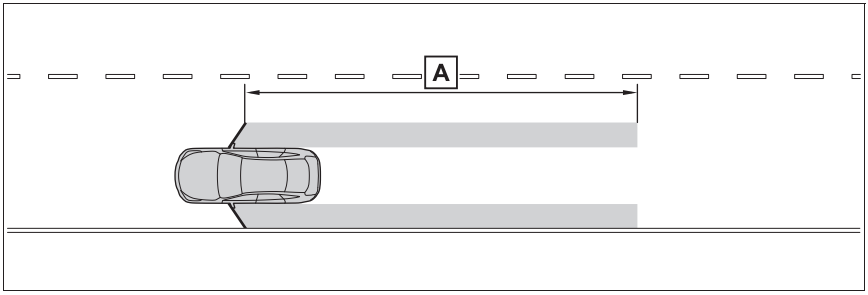
radar latéral arrière, les occupants du véhicule sont informés par le biais d'un voyant de rétroviseur extérieur, d'un avertisseur sonore, de l'écran multifonction et d'une notification vocale.



A Un véhicule ou un vélo risquant fortement de heurter une portière à son ouverture

■ Zones de détection de l'assistance à la sortie sécuritaire

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont exposées ci-dessous dans les grandes lignes.



A Environ 145 ft. (45 m) en arrière de la portière avant*

*: Plus l'approche d'un véhicule ou d'un vélo est rapide, plus la distance à laquelle le voyant de rétroviseur extérieur s'allume ou clignote sera grande.

■ Situations dans lesquelles l'assistance à la sortie sécuritaire est opérationnelle

L'assistance à la sortie sécuritaire est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Lorsque le contacteur d'alimentation est activé, moins de 3 minutes se sont écoulées depuis la désactivation du système de pile à combustible, ou moins de 3 minutes se sont écoulées depuis l'ouverture d'une portière et l'entrée d'une personne dans le véhicule (le délai pendant lequel le fonctionnement est possible peut être prolongé si une portière est ouverte et fermée)
- L'assistance à la sortie sécuritaire est activée
- Le véhicule est arrêté.

● La position de changement de vitesse est autre que R.

■ Situations dans lesquelles l'assistance à la sortie sécuritaire détectera un véhicule

L'assistance à la sortie sécuritaire détectera un véhicule présent dans la zone de détection dans les situations suivantes :
Lorsque votre véhicule est arrêté et qu'un véhicule ou un vélo, qui se déplace parallèlement à votre véhicule, s'approche de la zone où la portière doit s'ouvrir

■ Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas de véhicule

● L'assistance à la sortie sécuritaire ne détecte pas les objets, véhicules et vélos suivants :
- Véhicules ou vélos qui se rapprochent à très basse vitesse*
- Véhicules ou vélos évalués comme étant peu susceptibles de heurter une portière à son ouverture*
- Véhicules ou vélos qui se rapprochent immédiatement derrière*
- Véhicules ou vélos qui se rapprochent par l'avant*
- Glissières de sécurité, murets, panneaux de signalisation, véhicules garés et autres objets fixes*
- Piétons, animaux, etc.*

*: Selon les circonstances, il se peut que le système détecte un véhicule et/ou un objet.

● Dans des situations comme les suivantes, l'assistance à la sortie sécuritaire ne pourra pas être utilisée :
- Lorsque 3 minutes ou plus se sont écoulées depuis la désactivation du système de pile à combustible (le délai pendant lequel le fonctionnement est possible peut être prolongé si une portière est ouverte et fermée)
- Lorsque votre véhicule n'est pas complètement arrêté

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

● Il se peut que l'assistance à la sortie sécuritaire ne détecte pas les véhicules correctement dans les situations suivantes :
- Lorsque le capteur est mal aligné en raison d'un choc violent sur le capteur ou sur sa zone environnante
- Lorsque de la boue, de la neige, de la glace, un autocollant ou autre chose recouvrent le capteur ou la zone environnante sur le pare-chocs arrière
- Lorsque le véhicule est arrêté sur une chaussée mouillée, comme dans une flaque, par mauvais temps (forte pluie, neige, brouillard, etc.)
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo se rapproche de derrière un véhicule garé à proximité
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo approchant change subitement de direction
- Immédiatement après qu'un véhicule ou un vélo commence à se déplacer
- Lorsque le coffre est ouvert
- Lorsqu'un support à vélo, une rampe ou un autre accessoire est installé à l'arrière du véhicule
- Lorsqu'un véhicule garé, un muret, un panneau, une personne ou d'autres objets fixes se trouvent derrière votre véhicule
- Lorsque votre véhicule est arrêté à un angle par rapport à la route
- Lorsqu'un véhicule roule près d'un véhicule ou d'un vélo approchant
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo approchant se déplace le long d'un objet fixe, comme un muret ou un panneau
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo approche à une vitesse élevée
- Lorsque vous tractez une remorque
- Lorsque votre véhicule est arrêté dans une pente abrupte

- Lorsque votre véhicule est arrêté dans un virage ou en sortie d'un virage

● Les cas où l'assistance à la sortie sécuritaire détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les situations suivantes :

- Lorsque le capteur est mal aligné en raison d'un choc violent sur le capteur ou sur sa zone environnante
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo s'approche de votre véhicule par l'arrière en position décalée
- Lorsque votre véhicule est arrêté à un angle par rapport à la route
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo se rapproche de derrière un véhicule garé à un angle
- Lorsqu'un véhicule garé, un muret, un panneau, une personne ou d'autres objets fixes se trouvent derrière votre véhicule
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo approchant change subitement de direction
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo approchant se déplace le long d'un objet fixe, comme un muret ou un panneau
- Lorsque le coffre est ouvert
- Lorsqu'un support à vélo, une rampe ou un autre accessoire est installé à l'arrière du véhicule
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo approche à une vitesse élevée
- Lorsque vous tractez une remorque
- Lorsque votre véhicule est arrêté dans une pente abrupte
- Lorsque votre véhicule est arrêté dans un virage ou en sortie d'un virage
- Lorsqu'un véhicule ou un vélo s'approche de derrière un véhicule arrêté sur une voie adjacente

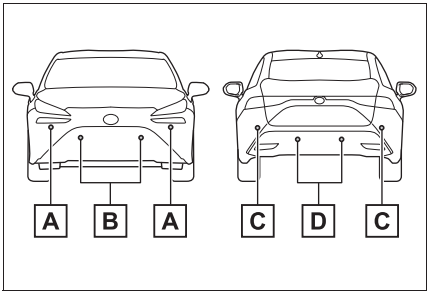
Système intuitif d'aide au stationnement*

*: Si le véhicule en est doté

Le système intuitif d'aide au stationnement détecte la distance approximative entre le véhicule et un objet tel qu'un mur à l'aide de capteurs à ultrasons et en informe le conducteur au moyen de l'affichage de la distance sur l'écran multimédia et d'un avertisseur sonore.

Composants du système

■ Type de capteurs



A Capteurs d'angle avant

B Capteurs centraux avant

C Capteurs d'angle arrière

D Capteurs centraux arrière

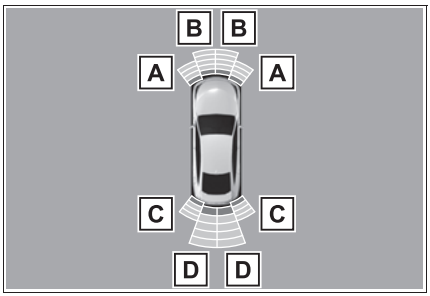
■ Affichage

Lorsque les capteurs détectent un objet, comme un mur, un graphique s'affiche sur l'écran multifonction selon la position et la

distance de l'objet.

Véhicules non dotés d'un écran multimédia ou d'une caméra arrière : Lorsqu'il détecte un objet immobile, le voyant de détection du système intuitif d'aide au stationnement s'allume. (→P.106)

▶ Écran multimédia



A Détection par le capteur d'angle avant

B Détection par le capteur central avant

C Détection par le capteur d'angle arrière

D Détection par le capteur central arrière

Activation/désactivation du système intuitif d'aide au stationnement

Vous pouvez activer/désactiver le système intuitif d'aide au stationnement par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.563)

Lorsque la fonction du système intuitif d'aide au stationnement est désactivée, le voyant OFF du système intuitif d'aide au stationnement (→P.106) s'allume sur l'écran multifonction.

Si le système passe sur OFF (désactivé) et que le système intuitif d'aide au stationnement est arrêté, il ne sera pas réactivé jusqu'à ce que ON (activé) soit à nouveau sélectionné à partir du réglage personnalisé (→P.563).

(Il reste désactivé même si le contacteur d'alimentation est placé à nouveau sur ON après avoir été désactivé.)

Véhicules non dotés de l'écran multimédia ou d'une caméra arrière : Cependant, le système se met automatiquement en marche (activé) et le voyant OFF du système intuitif d'aide au stationnement s'éteint si la position de changement de vitesse passe sur R.

Lorsque la position de changement de vitesse est sur R, le système intuitif d'aide au stationnement ne peut pas être activé ou désactivé.

Le réglage du système intuitif d'aide au stationnement ne change pas.

AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Il existe une limite au degré de précision de la reconnaissance et de la performance de contrôle que ce système peut offrir; ne vous y fiez pas aveuglément. Il est toujours de la responsabilité du conducteur de prêter attention à la zone autour du véhicule et de conduire de façon sécuritaire.

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Assurez-vous d'observer les précautions suivantes. Il se peut que le système ne fonctionne pas correctement, pouvant entraîner un accident. Lorsque ces précautions ne peuvent pas être respectées, désactivez le système.

- N'endommagez pas les capteurs et gardez-les toujours propres.
- N'apposez pas un autocollant ou n'installez pas un dispositif électronique, comme une plaque d'immatriculation rétroéclairée (en particulier de type fluorescent), des phares antibrouillard, une antenne d'aile ou une antenne sans fil à proximité d'un capteur radar.
- N'exposez pas la zone environnante du capteur à un choc violent. En cas d'exposition à un choc, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota. S'il est nécessaire de retirer/d'installer ou de remplacer le pare-chocs avant ou arrière, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne modifiez pas les capteurs, ne les démontez pas et ne les peignez pas.
- N'installez pas un couvercle de plaque d'immatriculation.
- Maintenez vos pneus gonflés correctement.
- N'installez pas une suspension autre qu'une suspension d'origine.

■ Remarques relatives au lavage du véhicule

- Lorsque vous lavez le véhicule à l'aide d'un nettoyeur à haute pression, ne dirigez pas le jet d'eau directement sur les capteurs, car cela pourrait provoquer la défaillance d'un capteur.
- Lorsque vous lavez le véhicule à l'aide de vapeur, ne dirigez pas la vapeur trop près des capteurs, car cela pourrait provoquer la défaillance d'un capteur.

■ Le système peut être utilisé lorsque

- Le contacteur d'alimentation est sur ON.
- Le système intuitif d'aide au stationnement est activé.
- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 6 mph (10 km/h).
- Lorsqu'une position de changement de vitesse autre que P est sélectionnée.

Véhicules non dotés de l'écran multimédia ou d'une caméra arrière : Le système se met automatiquement en marche (activé) et le voyant OFF du système intuitif d'aide au stationnement s'éteint si la position de changement de vitesse passe sur R.

Le réglage du système intuitif d'aide au stationnement ne change pas.

■ Informations sur la détection des capteurs

- Les zones de détection des cap-

teurs sont limitées aux zones situées autour des pare-chocs avant et arrière du véhicule.

- Certaines conditions présentées par le véhicule et l'environnement extérieur peuvent avoir une incidence sur la capacité d'un capteur à détecter correctement un objet.
- Il se peut que les objets ne soient pas détectés s'ils sont trop près du capteur.
- Il y aura un court délai entre la détection d'un objet et son affichage.
 Même à basse vitesse, il est possible que l'objet entre dans la zone de détection des capteurs avant qu'il soit affiché ou que le signal sonore retentisse.
- Il pourrait être difficile d'entendre l'avertisseur sonore en raison du volume du système audio ou des bruits de ventilation du climatiseur.
- Il pourrait être difficile d'entendre l'avertisseur sonore de ce système en raison des avertisseurs sonores des autres systèmes.
- Si le compteur est défaillant, l'avertisseur sonore pourrait ne pas retentir.

■ Objets pouvant ne pas être détectés correctement par le système

Il est possible que la forme de l'objet empêche le capteur de le détecter. Portez une attention particulière aux objets suivants :

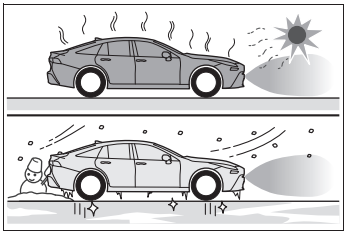
- Câbles, clôtures, cordages, etc.
- Coton, neige et autres matériaux qui absorbent les ondes sonores
- Objets à arêtes aiguës
- Objets bas
- Objets hauts dont les parties supérieures se présentent en saillie vers votre véhicule

Il se peut que des personnes ne soient pas détectées si elles portent certains types de vêtement.

■ Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement

Certaines conditions présentées par le véhicule et l'environnement extérieur peuvent avoir une incidence sur la capacité d'un capteur à détecter correctement les objets. Les circonstances particulières dans lesquelles cela peut se produire sont énumérées ci-dessous.

- Il y a de la saleté, de la neige, des gouttes d'eau ou de la glace sur un capteur. (On résoudra ce problème en nettoyant les capteurs.)
- Un capteur est gelé. (On résoudra ce problème en déglaçant la zone.)
 S'il fait particulièrement froid et qu'un capteur est gelé, l'affichage du capteur peut paraître anormal ou des objets, par exemple un mur, peuvent ne pas être détectés.
- Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids.



- Sur une chaussée extrêmement cahoteuse ou inclinée, sur le gravier ou sur l'herbe.
- Lorsque des klaxons de véhicules, des détecteurs de véhicules, des moteurs de motocyclettes, des freins à air comprimé de gros véhicules, le sonar de dégagement d'autres véhicules, ou encore d'autres dispositifs produisant des ultrasons se trouvent à proximité du véhicule
- Un capteur est obstrué par une pellicule de bruine ou par une

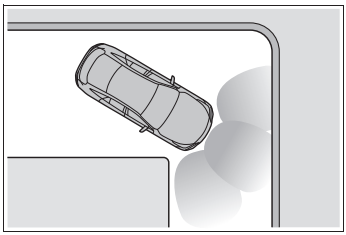
forte pluie.

- Si des objets s'approchent trop près du capteur.
- Lorsqu'un piéton porte des vêtements ne réfléchissant pas les ondes ultrasonores (p. ex. jupes à fronces ou à volants).
- Lorsque des objets qui ne sont pas perpendiculaires au sol ou à la trajectoire du véhicule, ou encore qui sont inégaux ou ondulants, se trouvent à portée de détection.
- Lorsque soufflent des vents forts
- Lorsque vous conduisez par mauvais temps, par exemple en cas de brouillard, de neige ou de tempête de sable
- Lorsqu'un objet qui ne peut pas être détecté se trouve entre le véhicule et un objet détecté
- Si un objet, comme un véhicule, une motocyclette, une bicyclette ou un piéton, vous coupe la route ou surgit d'un côté du véhicule
- Si l'orientation d'un capteur a été modifiée en raison d'une collision ou d'un autre choc
- Lorsque des équipements tels qu'un œillet de remorquage d'urgence, un crochet de transport, une protection de pare-chocs, une garniture de pare-chocs, un porte-vélo ou un dispositif de déneigement (lame de déneigement) sont installés à proximité du capteur
- Si l'avant du véhicule est élevé ou abaissé en raison de la charge transportée
- S'il est impossible de conduire le véhicule de manière stable, par exemple lorsqu'il a été impliqué dans un accident ou s'il subit une défaillance
- Lors de l'utilisation de chaînes antidérapantes, d'un pneu de secours compact ou d'une trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés
- Lorsque vous tractez une remorque

■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'y a aucun risque de collision

Dans certaines situations, comme les suivantes, le système peut fonctionner même s'il n'y a aucun risque de collision.

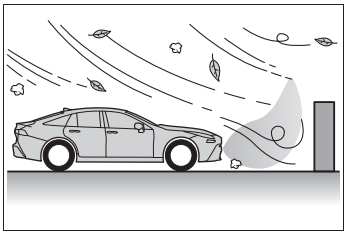
- Lorsque vous roulez sur une route étroite



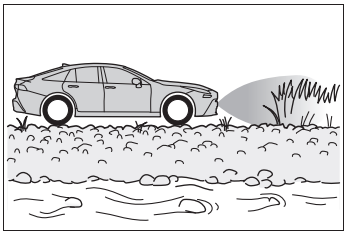
- Lorsque vous roulez vers une bannière, un drapeau, une branche basse ou une barrière levante (comme celles utilisées aux passages à niveau, aux postes de péage et dans les stationnements)
- Lorsqu'il y a une ornière ou un trou dans la chaussée
- Lorsque vous roulez sur une plaque en métal (grille) comme celles utilisées pour les fossés de drainage
- Lorsque vous montez ou descendez une pente abrupte
- Si une grande quantité d'eau atteint un capteur, par exemple lorsque vous roulez sur une route inondée
- Il y a de la saleté, de la neige, des gouttes d'eau ou de la glace sur un capteur. (On résoudra ce problème en nettoyant les capteurs.)
- Un capteur est obstrué par de la bruine ou par une forte pluie
- Lorsque vous conduisez par mauvais temps, par exemple en cas

de brouillard, de neige ou de tempête de sable

- Lorsque soufflent des vents forts



- Lorsque des klaxons de véhicules, des détecteurs de véhicules, des moteurs de motocyclettes, des freins à air comprimé de gros véhicules, le sonar de dégagement d'autres véhicules, ou encore d'autres dispositifs produisant des ultrasons se trouvent à proximité du véhicule
- Si l'avant du véhicule est élevé ou abaissé en raison de la charge transportée
- Si l'orientation d'un capteur a été modifiée en raison d'une collision ou d'un autre choc
- Le véhicule s'approche d'une bordure de trottoir élevée ou incurvée
- Lors de la conduite à proximité de colonnes (poutres en acier en H, etc.) dans des stationnements à plusieurs étages, des chantiers de construction, etc.
- S'il est impossible de conduire le véhicule de manière stable, par exemple lorsqu'il a été impliqué dans un accident ou s'il subit une défaillance
- Sur une chaussée extrêmement cahoteuse ou inclinée, sur le gravier ou sur l'herbe



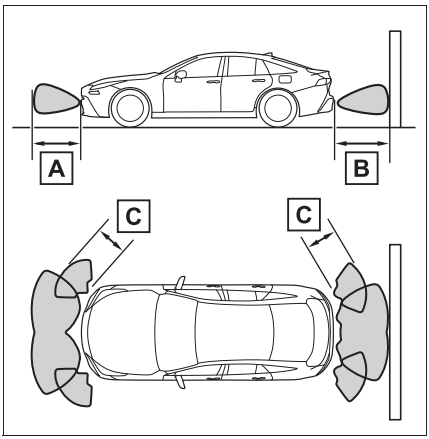
- Lors de l'utilisation de chaînes antidérapantes, d'un pneu de secours compact ou d'une trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés
- Lorsque vous tractez une remorque

■ **Homologation**

→P.603

Affichage de la détection par le capteur, distance des objets

■ Portée de détection des capteurs



A Environ 3,3 ft. (100 cm)

B Environ 4,9 ft. (150 cm)

C Environ 2,0 ft. (60 cm)

Le diagramme illustre la portée de détection des capteurs. Prenez

note que les capteurs ne peuvent pas détecter les objets qui sont extrêmement près du véhicule.

La portée des capteurs peut varier en fonction de la forme de l'objet, etc.

■ **Distance et avertisseur sonore**

Distance approximative de l'obstacle	Avertisseur sonore
Capteur central avant : Environ de 3,3 ft. (100 cm) à 2,0 ft. (60 cm)* Capteur central arrière : Environ de 4,9 ft. (150 cm) à 2,0 ft. (60 cm)*	Lent
Environ de 2,0 ft. (60 cm) à 1,5 ft. (45 cm)*	Moyen
Environ de 1,5 ft. (45 cm) à 1,0 ft. (30 cm)*	Rapide
Environ moins de 1,0 ft. (30 cm)	En permanence

*: La fonction de mise en sourdine automatique de l'avertisseur sonore est activée. (→P.318)

Avertisseur sonore du système intuitif d'aide au stationnement

Un avertisseur sonore retentit lorsque les capteurs sont en fonction.

- À l'approche d'un objet statique, l'avertisseur sonore retentit plus rapidement. Lorsque le véhicule approche de l'objet à une distance inférieure à environ 1,0 ft. (30 cm), l'avertisseur sonore retentira en continu.
- Lorsque 2 capteurs ou plus détectent simultanément un objet statique, l'avertisseur sonore retentit pour l'objet le plus proche.
- Lorsqu'un avertisseur sonore commence à retentir, si la distance entre le véhicule et l'objet statique détecté ne diminue pas, l'avertisseur sonore sera mis en sourdine automatiquement. (fonction de mise en sourdine automatique de l'avertisseur sonore)

■ **Ajustement du volume de l'avertisseur sonore**

Vous pouvez changer simultanément le volume de l'avertisseur sonore du système intuitif d'aide au stationnement, de la fonction RCTA

et de la fonction RCD dans les réglages personnalisés. (→P.563)

■ Mettre un avertisseur sonore en sourdine

Lorsque le contacteur de mise en sourdine temporaire est affiché sur l'écran multimédia, il est possible d'appuyer sur ce contacteur pour couper temporairement le son de l'avertisseur sonore.

Sélectionnez le contacteur pour mettre en sourdine simultanément un avertisseur sonore du système intuitif d'aide au stationnement, de la fonction RCTA et de la fonction RCD.

● La mise en sourdine sera automatiquement annulée dans les situations suivantes :
- Lorsque vous changez de position de changement de vitesse.
- Lorsque le véhicule dépasse une certaine vitesse.
- Lorsqu'un capteur subit une défaillance ou que le système est provisoirement indisponible.
- Lorsque la fonction en cours d'utilisation est désactivée manuellement.
- Lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé.

Fonction RCTA (alerte de trafic transversal arrière)

La fonction RCTA utilise les capteurs radar latéraux arrière du BSM installés dans les côtés gauche et droit du pare-chocs arrière. Cette fonction est conçue pour aider le conducteur à vérifier des zones qu'il ne voit pas facilement lors de la marche arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

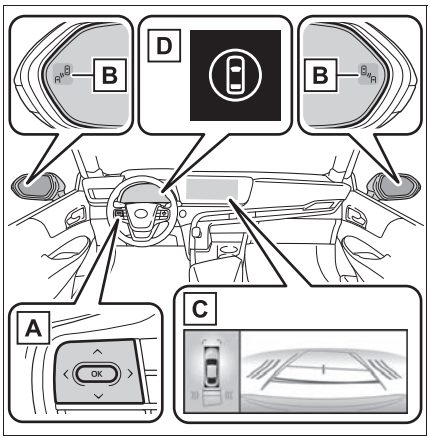
■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Le conducteur est l'unique responsable d'une conduite sécuritaire. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin d'observer votre environnement.
La fonction RCTA est uniquement une fonction complémentaire qui alerte le conducteur de l'approche d'un véhicule par la droite ou par la gauche à l'arrière du véhicule.
Comme il se peut que la fonction RCTA ne fonctionne pas correctement dans certaines conditions, le conducteur doit confirmer la sécurité de ses propres yeux.
Un excès de confiance dans cette fonction pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

→P.301

Composants du système



A Contacteurs de commande du compteur

Actionnez les contacteurs de commande du compteur sur l'écran multifonction pour activer/désactiver la fonction RCTA.

B Voyants sur les rétroviseurs extérieurs

Lorsque le système détecte un véhicule approchant de la droite ou de la gauche à l'arrière du véhicule, les voyants des deux rétroviseurs extérieurs (→P.106) clignotent et un avertisseur sonore retentit.

C Écran multimédia

Si le système détecte un véhicule approchant de la droite ou de la gauche à l'arrière du véhicule, l'icône RCTA (→P.320) s'affiche du côté de la détection sur l'écran multimédia. Cette illustration* montre l'exemple d'un véhicule approchant des deux côtés du véhicule.

*: Selon le modèle du véhicule et les options qui y sont installées, l'écran réel peut différer de celui représenté sur l'illustration.

D Voyant d'information du système d'assistance à la conduite

S'allume lorsque la fonction RCTA est désactivée. À ce moment-là, un message s'affichera sur l'écran multifonction.

Activation/désactivation de la fonction RCTA

Vous pouvez activer/désactiver le système RCTA par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.564)

Lorsque la fonction RCTA est désactivée, le voyant d'information du système d'assistance à la conduite (→P.106) s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonction. Chaque fois que le contacteur d'alimentation est placé sur ON, la fonction RCTA est activée.

■ Visibilité du voyant sur les rétroviseurs extérieurs

En plein soleil, il peut être difficile de voir le voyant sur les rétroviseurs extérieurs.

■ Perception du son de l'avertisseur sonore RCTA

Il peut être difficile d'entendre l'avertisseur sonore RCTA si le bruit ambiant, par exemple le volume du système audio, est élevé.

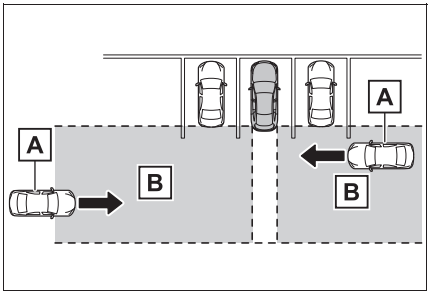
■ Capteurs radar latéraux arrière

→P.301

Fonction RCTA

■ Fonctionnement de la fonction RCTA

La fonction RCTA utilise des capteurs radar latéraux arrière pour détecter les véhicules approchant de la droite ou de la gauche à l’arrière du véhicule. Elle alerte le conducteur de la présence de tels véhicules en faisant clignoter les voyants sur les rétroviseurs extérieurs et retentir un avertisseur sonore.



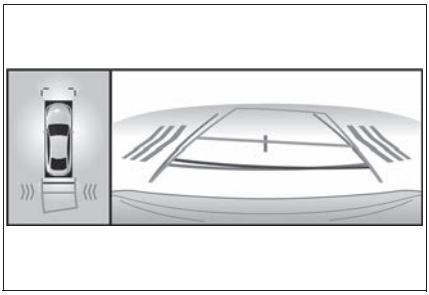
A Véhicules approchant

B Zones de détection des véhicules approchant

■ Affichage de l’icône RCTA

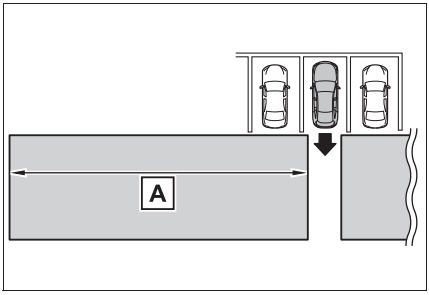
Lorsque le système détecte un véhicule approchant de la droite ou de la gauche à l’arrière du véhicule, les éléments suivants s’affichent sur l’écran multimédia.

Exemple : Des véhicules s’approchent du vôtre des deux côtés.



■ Zones de détection de la fonction RCTA

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont exposées ci-dessous dans les grandes lignes.



L’avertisseur sonore peut alerter le conducteur de l’approche de véhicules plus rapides de beaucoup plus loin.

Exemple :

Vitesse du véhicule qui approche	A Distance approximative d’alerte
34 mph (56 km/h) (rapide)	98 ft. (30 m)
5 mph (8 km/h) (lent)	13 ft. (4 m)

■ La fonction RCTA est opérationnelle lorsque

La fonction RCTA s'active lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Le contacteur d'alimentation est sur ON.
- La fonction RCTA est activée.
- La position de changement de vitesse est R.
- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 9 mph (15 km/h).
- La vitesse du véhicule qui approche se situe entre environ 5 mph (8 km/h) et 34 mph (56 km/h).

■ Réglage du volume de l'avertisseur sonore

Vous pouvez régler simultanément le volume de l'avertisseur sonore de la fonction RCTA, du système intuitif d'aide au stationnement (si le véhicule en est doté) et de la fonction RCD (si le véhicule en est doté) par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.564)

■ Mise en sourdine temporaire d'un avertisseur sonore

Lorsque des objets sont détectés, le contacteur de mise en sourdine temporaire s'affiche sur l'écran multimédia.

Sélectionnez le contacteur pour mettre en sourdine simultanément l'avertisseur sonore du système intuitif d'aide au stationnement (si le véhicule en est doté), de la fonction RCTA et de la fonction RCD (si le véhicule en est doté).

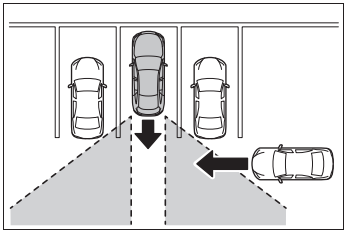
La mise en sourdine sera automatiquement annulée dans les situations suivantes :

- Lorsque vous changez la position du levier sélecteur de vitesses.
- Lorsque le véhicule dépasse une certaine vitesse.
- Lorsqu'un capteur subit une défaillance ou que le système est provisoirement indisponible.
- Lorsque la fonction en cours d'utilisation est désactivée manuellement.
- Lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé

■ Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas de véhicule

La fonction RCTA n'est pas conçue pour détecter les types de véhicules et/ou d'objets suivants :

- Les véhicules qui approchent directement à l'arrière
- Les véhicules qui font marche arrière dans une place de stationnement situé à côté de votre véhicule
- Les véhicules que les capteurs ne peuvent pas détecter en raison d'obstructions



- Les glissières de sécurité, murs, panneaux de signalisation, véhicules garés et autres objets fixes semblables*
- Les petites motocyclettes, les vélos, les piétons, etc.*
- Les véhicules qui s'éloignent du vôtre
- Les véhicules qui se dirigent des places de stationnement avoisinants vers votre véhicule*
- La distance entre le capteur et le véhicule s'approchant devient trop courte

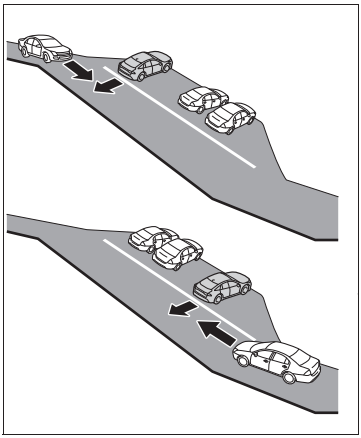
*: Selon les circonstances, il se peut que le système détecte un véhi-

cule et/ou un objet.

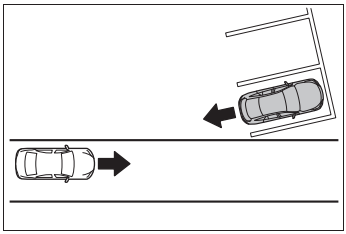
■ Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement

Il se peut que la fonction RCTA ne détecte pas les véhicules correctement dans les situations suivantes :

- Lorsque le capteur est mal aligné en raison d'un choc violent sur le capteur ou sur sa zone environnante
- Lorsque de la boue, de la neige, de la glace, un autocollant ou autre chose recouvrent le capteur ou la zone environnante au-dessus du pare-chocs arrière
- Lorsque vous conduisez sur une chaussée mouillée, comme dans une flaque, par mauvais temps (forte pluie, neige, brouillard, etc.)
- Lorsque de nombreux véhicules s'approchent avec seulement une courte distance entre chaque véhicule
- Lorsqu'un véhicule approche à une vitesse élevée
- Lorsqu'un équipement susceptible d'obstruer un capteur est installé, par exemple un œillet de remorquage d'urgence, un protecteur de pare-chocs (une bande de garniture supplémentaire, etc.), un support à vélo, ou une lame de déneigement
- Lors d'une marche arrière dans une pente comportant un changement brusque de déclivité



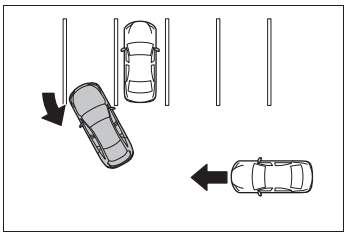
- Lors d'une sortie en marche arrière d'une place de stationnement à angle aigu



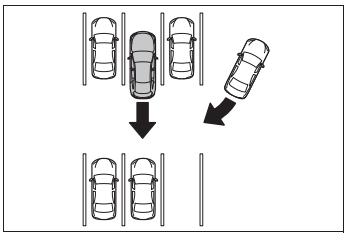
- Immédiatement après l'activation de la fonction RCTA
- Immédiatement après avoir activé le système de pile à combustible alors que la fonction RCTA est activée
- Lorsque les capteurs ne peuvent pas détecter un véhicule en raison d'obstructions
- Lorsque vous tractez une remorque
- Lorsqu'il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
- Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids
- Si la suspension a été modifiée ou si des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont installés
- Si l'avant du véhicule est élevé ou

abaissé en raison de la charge transportée

- Lorsque vous tournez en faisant une marche arrière



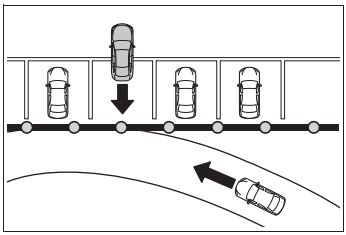
- Lorsqu'un véhicule pénètre dans la zone de détection



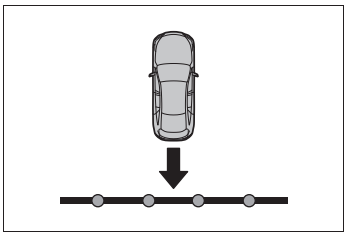
■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'y a aucun risque de collision

Les cas où la fonction RCTA détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les situations suivantes :

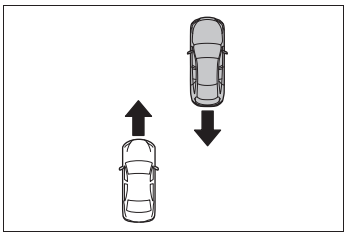
- Lorsque la place de stationnement fait face à une rue et que des véhicules circulent sur la rue



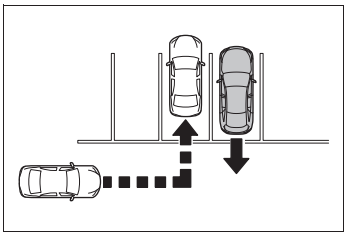
- Lorsque la distance entre votre véhicule et des objets métalliques, comme une glissière de sécurité, un mur, un panneau de signalisation ou un véhicule garé, qui peuvent réfléchir les ondes électriques vers l'arrière du véhicule, est courte



- Lorsqu'un équipement susceptible d'obstruer un capteur est installé, par exemple un œillet de remorquage d'urgence, un protecteur de pare-chocs (une bande de garniture supplémentaire, etc.), un support à vélo, ou une lame de déneigement
- Lorsqu'un véhicule dépasse votre véhicule par le côté



- Lorsqu'un véhicule détecté tourne tout en approchant du véhicule



- Lorsqu'il y a des objets en rotation à proximité de votre véhicule, comme le ventilateur d'un climatiseur
- Lorsque de l'eau éclabousse le pare-chocs arrière ou est pulvérisée dans sa direction, par exemple à partir d'un gicleur
- Objets en mouvement (drapeaux, gaz d'échappement, grosses gouttes de pluie ou flocons de

neige, eau de pluie à la surface de la route, etc.)

- Lorsque la distance entre votre véhicule et une glissière de sécurité, un mur, etc. de la zone de détection est courte
- Grilles et gouttières
- Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids
- Si la suspension a été modifiée ou si des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont installés
- Si l'avant du véhicule est élevé ou abaissé en raison de la charge transportée
- Lorsque vous tractez une remorque.

RCD (détection de la caméra arrière)*

*: Si le véhicule en est doté

Lorsque le véhicule recule, la fonction de détection de la caméra arrière peut détecter les piétons dans la zone de détection derrière le véhicule. Si un piéton est détecté, un avertisseur sonore retentit et une icône s'affiche sur l'écran multimédia pour avertir le conducteur de la présence du piéton.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Les capacités de reconnaissance et de contrôle de ce système sont limitées.

Le conducteur doit toujours conduire en toute sécurité et de façon responsable, sans trop compter sur le système, et avoir une compréhension des situations environnantes.

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Tenez compte de ce qui suit pour éviter tout risque pouvant conduire à un accident.

- Nettoyez toujours la caméra sans l'endommager.
- N'installez pas de composants électroniques en vente libre (comme une plaque d'immatriculation éclairée, des phares antibrouillard, etc.) à proximité de la caméra.

AVERTISSEMENT

- Ne soumettez pas la zone entourant la caméra à un choc violent. Si cette zone est soumise à un choc violent, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne démontez pas, ne modifiez pas et ne peignez pas la caméra.
- Ne collez pas d'accessoires ou d'autocollants sur la caméra.
- N'installez pas de pièces de protection en vente libre (garniture de pare-chocs, etc.) sur le pare-chocs arrière.
- Maintenez une pression d'air appropriée pour les pneus.
- Assurez-vous que le coffre est complètement fermé.

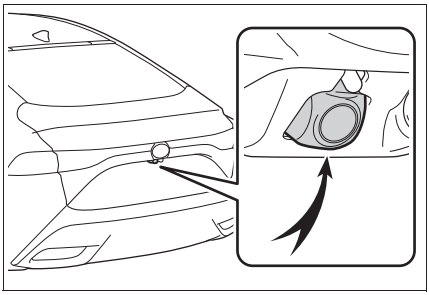
■ La fonction RCD est désactivée

Dans les situations suivantes, le système s'éteint. La fonction RCD peut ne pas fonctionner correctement et il existe donc un risque d'accident.

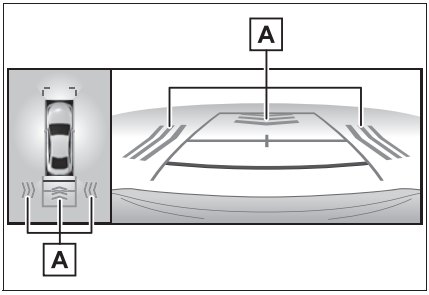
- Les situations mentionnées ci-dessus ne sont pas respectées.
- Des pièces de suspension autres que d'origine Toyota sont installées.

Composant du système

Emplacement de la caméra arrière



Affichage RCD



A Icône de détection de piéton

S'affiche automatiquement lorsqu'un piéton est détecté derrière le véhicule.

Activation/désactivation de la fonction RCD

Vous pouvez activer/désactiver la fonction RCD par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.564)

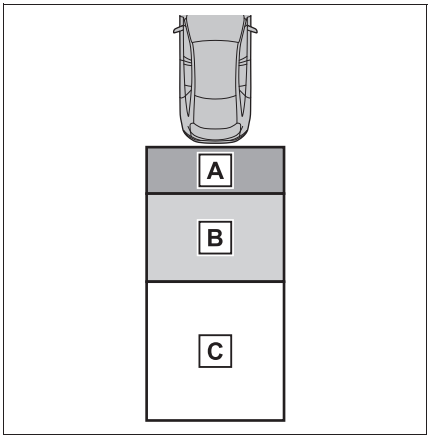
Lorsque la fonction RCD est désactivée, le voyant d'information du système d'assistance à la conduite (→P.106) s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonction.

Chaque fois que le contacteur d'alimentation est désactivé,

puis changé pour ON, la fonction RCD est automatiquement activée.

Lorsqu'un piéton est détecté

Si un piéton se trouve dans la zone située derrière le véhicule ou si la caméra arrière a détecté qu'un piéton s'approche du véhicule par l'arrière, le système invite le conducteur à la prudence en faisant retentir l'avertisseur sonore et en affichant la détection d'un piéton sur l'écran multimédia comme suit :



A Si un piéton est détecté dans la zone A

Avertisseur sonore : Retentit à plusieurs reprises

Icône de détection de piéton : Clignote

B Si un piéton est détecté dans la zone B

Avertisseur sonore (lorsque le véhicule est immobilisé) : Retentit 3 fois

Avertisseur sonore (lorsque le véhicule recule, lorsqu'un piéton s'approche de l'arrière du véhicule) : Retentit à plusieurs reprises

Icône de détection de piéton : Clignote

C Si le système estime que votre véhicule est susceptible de heurter un piéton dans la zone C

Avertisseur sonore : Retentit à plusieurs reprises

Icône de détection de piéton : Clignote

■ La fonction de détection de la caméra arrière est opérationnelle lorsque

- Le contacteur d'alimentation est sur ON.
- La fonction RCD est activée.
- La position de changement de vitesse est R.

■ Réglage du volume de l'avertisseur sonore

Vous pouvez changer simultanément le volume de l'avertisseur sonore du système intuitif d'aide au stationnement, de la fonction RCTA et de la fonction RCD dans les réglages personnalisés. (→P.564)

■ Mise en sourdine temporaire d'un avertisseur sonore

Lorsque des objets sont détectés, le contacteur de mise en sourdine temporaire s'affiche sur l'écran multimédia. Sélectionnez le contacteur

pour mettre en sourdine simultanément un avertisseur sonore du système intuitif d'aide au stationnement, de la fonction RCTA et de la fonction RCD.

La mise en sourdine sera automatiquement annulée dans les situations suivantes :

- Lorsque vous changez de position de changement de vitesse.
- Lorsque le véhicule dépasse une certaine vitesse.
- Lorsqu'un capteur subit une défaillance ou que le système est provisoirement indisponible.
- Lorsque la fonction en cours d'utilisation est désactivée manuellement.
- Lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé.

Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement

- Il se peut que certains piétons, notamment ceux décrits ci-dessous, ne soient pas détectés par la fonction de détection de la caméra arrière, empêchant le système de fonctionner correctement :
 - Piétons qui se penchent vers l'avant ou qui s'accroupissent
 - Piétons qui sont couchés
 - Piétons qui courent
 - Piétons qui surgissent soudainement de l'ombre du véhicule ou d'un bâtiment
 - Piétons qui utilisent des objets mobiles tels qu'un vélo ou une planche à roulettes
 - Piétons portant des vêtements surdimensionnés (par exemple un manteau de pluie, une jupe longue, etc.), rendant leur silhouette sombre
 - Piétons dont le corps est caché en partie par un objet, tel qu'un panier d'épicerie ou un parapluie
 - Piétons qui sont assombris par l'obscurité, comme la nuit
- Dans certaines situations, il se peut que les piétons, notamment ceux décrits ci-dessous, ne soient pas détectés par la fonction de détection de la caméra arrière, empêchant la fonction de fonctionner correctement :
 - Lorsque vous reculez par mauvais temps (pluie, neige, brouillard, etc.)
 - L'objectif est sale (saleté ou agent de dégivrage, etc.) ou griffé
 - Lorsqu'une lumière très vive, par exemple le soleil ou les phares d'un autre véhicule, éclaire directement la caméra arrière
 - Lorsque vous reculez dans un endroit où la lumière ambiante change rapidement, comme l'entrée ou la sortie d'un garage ou d'un stationnement souterrain
 - Lorsque vous reculez dans un environnement sombre, par exemple au crépuscule ou dans un stationnement souterrain
 - Lorsque la position et la direction de la caméra sont déviées
 - Lorsqu'un crochet de remorquage d'urgence est fixé
 - Lorsque des gouttelettes d'eau coulent sur l'objectif de la caméra
 - Lorsque la hauteur du véhicule a été considérablement modifiée (cabré, piqué, etc.)
 - Lorsque des chaînes antidérapantes ou une trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés sont utilisées
 - Lorsque la suspension a été abaissée ou que le véhicule est doté de pneus de dimensions autres que ceux d'origine
 - Lorsqu'une pièce électronique du marché de l'après-vente (plaque d'immatriculation rétroéclairée, phare antibrouillard, etc.) est installée près de la caméra arrière
 - Si un protecteur de pare-chocs, par exemple une bande de garniture supplémentaire, est installé sur le pare-chocs arrière
 - Lorsque vous tractez une remorque

■ **Situations dans lesquelles le système peut fonctionner de manière inattendue**

● Même s'il n'y a aucun piéton dans la zone de détection, certains objets, notamment ceux décrits ci-dessous, peuvent être détectés, ce qui est susceptible de déclencher la fonction de détection de la caméra arrière.

- Objets tridimensionnels, par exemple un poteau, un cône de signalisation, une clôture ou un véhicule garé
- Objets en mouvement, par exemple une voiture ou une moto
- Objets se déplaçant vers votre véhicule alors qu'il recule, par exemple des drapeaux ou des flaques (ou des matières en suspension, comme de la fumée, de la vapeur, de la pluie ou de la neige)
- Routes pavées ou recouvertes de gravier, rails de tramways, travaux routiers, lignes blanches, passages pour piétons ou feuilles mortes sur la route
- Couvertures métalliques (grilles), comme celles utilisées pour les fossés de drainage
- Objets se réfléchissant dans une flaque ou sur une chaussée mouillée
- Ombres sur la route

● Dans certaines situations, notamment celles décrites ci-dessous, la fonction de détection de la caméra arrière peut fonctionner même s'il n'y a aucun piéton dans la zone de détection.

- Lorsque vous reculez vers le bord de la route ou vers une bosse sur la route
- Lorsque vous reculez vers un plan incliné/une pente
- Lorsque la hauteur du véhicule a été considérablement modifiée (cabré, piqué, etc.)
- Lorsqu'une pièce électronique du marché de l'après-vente (plaque d'immatriculation rétroéclairée, phare antibrouillard, etc.) est installée près de la caméra arrière
- Si un protecteur de pare-chocs, par exemple une bande de garniture supplémentaire, est installé sur le pare-chocs arrière
- Si l'orientation de la caméra arrière a été modifiée en raison d'une collision ou d'un autre choc, ou lors d'un retrait et d'une installation
- Si un œillet de remorquage d'urgence est installé à l'arrière du véhicule
- Lorsque de l'eau coule sur la lentille de la caméra arrière
- L'objectif est sale (saleté ou agent de dégivrage, etc.)
- S'il y a une lumière clignotante dans la zone de détection, par exemple les feux de détresse d'un autre véhicule
- Lorsque des chaînes antidérapantes ou une trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés sont utilisées
- Lorsque vous tractez une remorque

● Situations dans lesquelles il peut être difficile d'utiliser la fonction de détection de la caméra arrière

- Il pourrait être difficile d'entendre l'avertisseur sonore si le réglage du volume du système audio est élevé ou que l'environnement du véhicule est bruyant.
- Si la température de l'habitacle est extrêmement élevée ou extrêmement basse, il se peut que l'écran multimédia ne fonctionne pas correctement.

PKSB (freinage d'aide au stationnement)*

*: Si le véhicule en est doté

Le PKSB (freinage d'aide au stationnement) est un système qui émet des avertissements et effectue automatiquement un freinage pour aider à réduire les dommages dus à une collision avec des cibles qui ont été détectées lors d'un déplacement à faible vitesse, comme lors d'un stationnement.

Système PKSB (freinage d'aide au stationnement)

Le système a détecté ce qui suit en tant qu'objets détectables. (Les objets détectables varient selon la fonction.)

- Fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule) : →P.334
- Fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement, à l'arrière du véhicule) : →P.337
- Fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule) : →P.339

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Ne vous fiez pas aveuglément au système, car cela pourrait entraîner un accident.

Conduisez toujours en vérifiant que la zone autour du véhicule ne présente aucun danger.

Selon le véhicule et les conditions routières, les conditions météorologiques, etc., le système pourrait ne pas fonctionner.

Les capacités de détection des capteurs et des radars sont limitées. Conduisez toujours en vérifiant que la zone autour du véhicule ne présente aucun danger.

- Le conducteur est l'unique responsable d'une conduite sécuritaire. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin d'observer votre environnement. Le système de freinage d'aide au stationnement est conçu pour fournir une assistance afin de réduire la gravité des collisions. Cependant, il pourrait ne pas fonctionner dans certaines situations.
- Le système de freinage d'aide au stationnement n'est pas conçu pour arrêter complètement le véhicule. De plus, même si le système a arrêté le véhicule, il est nécessaire d'enfoncer immédiatement la pédale de frein, car la commande des freins sera annulée au bout d'environ 2 secondes.
- Il est extrêmement dangereux de vérifier le fonctionnement du système en faisant intentionnellement rouler le véhicule en direction d'un mur, etc. Ne tentez jamais de telles manœuvres.

AVERTISSEMENT

■ Situations dans lesquelles le freinage d'aide au stationnement doit être désactivé

Dans les situations suivantes, désactivez le freinage d'aide au stationnement, car le système peut fonctionner même s'il n'y a aucun risque de collision.

- Lorsque vous inspectez le véhicule à l'aide d'un dispositif d'inclinaison de châssis, d'un dynamomètre de châssis ou d'un rouleau libre
- Lors du chargement du véhicule sur un bateau, un camion ou tout autre moyen de transport
- Si la suspension a été modifiée ou si des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont installés
- Si l'avant du véhicule est élevé ou abaissé en raison de la charge transportée
- Lorsque des équipements tels qu'un crochet de remorquage d'urgence, un crochet de transport, une protection de pare-chocs, une garniture de pare-chocs, un porte-vélo ou un dispositif de déneigement (lame de déneigement) sont installés à proximité du capteur
- Lors de l'utilisation d'un lave-auto automatique
- S'il est impossible de conduire le véhicule de manière stable, par exemple lorsqu'il a été impliqué dans un accident ou s'il subit une défaillance
- Lorsque le véhicule est conduit de manière sportive ou hors route
- Lorsque les pneus ne sont pas gonflés correctement
- Lorsque les pneus sont très usés
- Lors de l'utilisation de chaînes antidérapantes, d'un pneu de secours compact ou d'une trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés.
- Lorsque vous tractez une remorque

■ Précautions relatives à la suspension

Ne modifiez pas la suspension du véhicule. Si vous modifiez la hauteur ou l'inclinaison du véhicule, les capteurs pourraient ne plus pouvoir détecter les objets détectables et le système pourrait ne pas fonctionner correctement, ce qui serait susceptible de provoquer un accident.

Activation/désactivation du freinage d'aide au stationnement

Vous pouvez activer/désactiver la fonction de freinage d'aide au stationnement par le biais d'un paramètre personnalisable. (→P.564)

Lorsque le système PKSB (freinage d'aide au stationnement) est désactivé, le voyant d'information du système d'assistance à la conduite (→P.106) s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonction.

Si le système passe sur OFF (désactivé) et que le système PKSB (freinage d'aide au stationnement) est arrêté, ce der-

nier ne sera pas réactivé tant que ON (activé) n'aura pas été sélectionné à nouveau dans le paramètre personnalisable (→P.564).

(Il reste désactivé même si le contacteur d'alimentation est placé à nouveau sur ON après avoir été désactivé.)

Affichage et avertisseur sonore de la commande de limitation de puissance du système de pile à combustible et de la commande des freins

Si la commande de limitation de puissance du système de pile à combustible ou la commande des freins fonctionne, un avertisseur sonore retentira et un message s'affichera sur l'écran multimédia et sur l'écran multifonction, pour alerter le conducteur.

Selon la situation, la commande de limitation de puissance fonctionne pour restreindre l'accélération ou la puissance le plus possible.

- La commande de limitation de puissance du système de pile à combustible est en fonctionnement (limitation d'accélération)

Une accélération supérieure à un certain niveau est limitée par le système.

Écran multimédia : Aucun avertissement affiché

Écran multifonction : "Objet détecté Accélération réduite"

Voyant d'information du système d'assistance à la conduite : Éteint

Avertisseur sonore : Ne retentit pas

- La commande de limitation de puissance du système de pile à combustible est en fonctionnement (puissance limitée autant que possible)

Le système a estimé qu'un freinage plus fort que la normale était nécessaire.

Écran multimédia (véhicules dotés d'un moniteur à vue panoramique) : "FREINEZ!"

Écran multifonction : "Freinez!"

Voyant d'information du système d'assistance à la conduite : Éteint

Avertisseur sonore : Signal sonore court

- La commande des freins est en fonction

Le système a estimé qu'un freinage d'urgence était nécessaire.

Écran multimédia (véhicules dotés d'un moniteur à vue panoramique) : "FREINEZ!"

Écran multifonction : "Freinez!"

Voyant d'information du système d'assistance à la conduite : Éteint

Avertisseur sonore : Signal sonore court

- Véhicule arrêté par le fonctionnement du système

Le véhicule a été arrêté par le fonctionnement de la commande des freins.

Écran multimédia (véhicules dotés

d'un moniteur à vue panoramique) : "Passez à freinage"

Écran multifonction : "Pédale accélérateur enfoncée Appuyez sur la pédale de frein"

Si vous n'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur, "Enfoncez la pédale de frein" s'affichera.

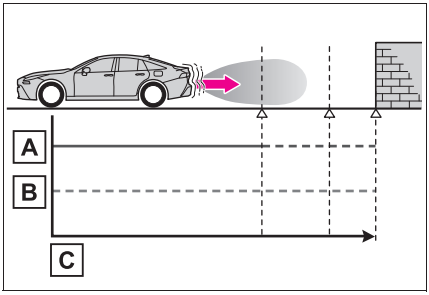
Voyant d'information du système d'assistance à la conduite : Allumé

Avertisseur sonore : Retentit à plusieurs reprises

Vue d'ensemble du système

Si la fonction de freinage d'aide au stationnement détermine qu'une collision avec un objet ou un piéton détecté est possible, la puissance du système de pile à combustible est limitée afin de restreindre toute augmentation de la vitesse du véhicule. (Commande de limitation de puissance du système de pile à combustible : Voir illustration 2 ci-dessous.)
De plus, si la pédale d'accélérateur continue d'être enfoncée, les freins seront appliqués automatiquement pour réduire la vitesse du véhicule. (Commande des freins : Voir illustration 3.)

- Illustration 1 : Lorsque le système PKSB (freinage d'aide au stationnement) n'est pas en fonction

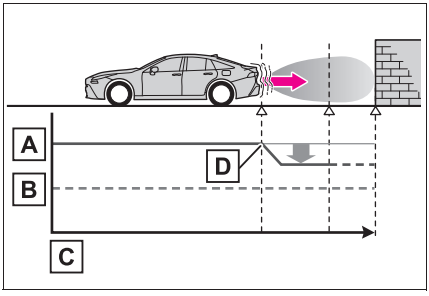


A Puissance du système de pile à combustible

B Force de freinage

C Durée

- Illustration 2 : Lorsque la commande de limitation de puissance du système de pile à combustible est en fonctionnement



A Puissance du système de pile à combustible

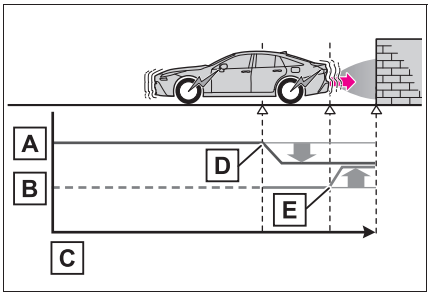
B Force de freinage

C Durée

D La commande de limitation de puissance du système de

pile à combustible commence à fonctionner (le système estime qu'il y a un risque élevé de collision avec un objet détecté)

- Illustration 3 : Lorsque la commande de limitation de puissance du système de pile à combustible et la commande des freins sont en fonctionnement



A Puissance du système de pile à combustible

B Force de freinage

C Durée

D La commande de limitation de puissance du système de pile à combustible commence à fonctionner (le système estime qu'il y a un risque élevé de collision avec un objet détecté)

E La commande des freins commence à fonctionner (le système estime qu'il y a un risque extrêmement élevé de collision avec un objet détecté)

■ Si le freinage d'aide au stationnement a été actionné

Si le véhicule est arrêté par le fonctionnement du freinage d'aide au stationnement, le freinage d'aide au stationnement sera désactivé et le voyant d'information du système d'assistance à la conduite s'allumera.

De plus, même lorsque le système PKSB (freinage d'aide au stationnement) fonctionne, la commande des freins est annulée après environ 2 secondes pour démarrer.

En outre, la commande des freins peut également être annulée en appuyant sur la pédale de frein. Une nouvelle pression sur la pédale d'accélérateur permet ensuite au véhicule de démarrer.

■ Réactivation du freinage d'aide au stationnement

Pour réactiver le freinage d'aide au stationnement lorsqu'il est désactivé en raison du fonctionnement de la fonction PKSB (freinage d'aide au stationnement), soit activez de nouveau le système, soit désactivez le contacteur d'alimentation, puis remettez-le sur ON.

De plus, si l'une des conditions suivantes est remplie, le système sera automatiquement réactivé et le voyant d'information du système d'assistance à la conduite s'éteindra (→P.106) :

- La position de changement de vitesse P est sélectionnée
- Roulez lorsqu'aucun objet n'est détecté dans la trajectoire du véhicule
- Modifiez la trajectoire du véhicule

■ Avertisseur sonore

Peu importe que le capteur du système intuitif d'aide au stationnement soit activé ou non (→P.312), si le

système PKSB (freinage d'aide au stationnement) est activé (→P.330), l'avertisseur sonore retentit pour informer le conducteur de la distance approximative de l'objet lorsque la commande des freins et la commande de limitation de puissance du système de pile à combustible sont actionnées.

Fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule)*

*: Si le véhicule en est doté

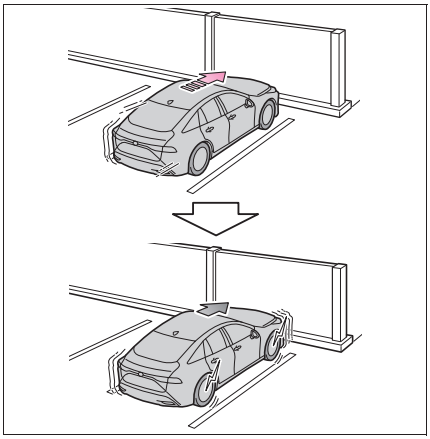
Si les capteurs détectent un objet statique (par exemple un mur), dans la trajectoire du véhicule et que le système estime qu'une collision est susceptible de survenir en raison du déplacement soudain du véhicule vers l'avant découlant d'une manœuvre accidentelle de la pédale d'accélérateur, du déplacement du véhicule dans une direction non souhaitée en raison d'une erreur de sélection de la position de changement de vitesse, ou lors du stationnement ou d'un déplacement à basse vitesse, le système fonctionnera pour diminuer l'impact avec l'objet statique détecté et réduire les dommages en résultant.

Exemples de fonctionnement de la fonction (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule)

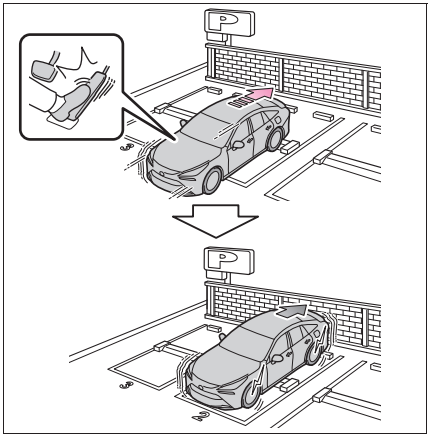
Cette fonction s'activera dans des situations comme celles qui

suivent si un objet est détecté dans la trajectoire du véhicule.

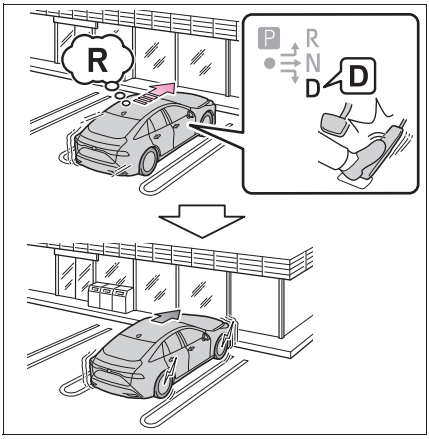
■ **Lorsque vous roulez à basse vitesse et que la pédale de frein n'est pas enfoncée ou est enfoncée tardivement**



■ **Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée de façon excessive**



■ **Lorsque votre véhicule avance parce qu'une mauvaise position de changement de vitesse est sélectionnée**



Types de capteurs

→P.311

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour garantir le bon fonctionnement du système**

→P.313

■ **Si la fonction de freinage d'aide au stationnement fonctionne inutilement, par exemple à un passage à niveau**

→P.333

■ **Remarques relatives au lavage du véhicule**

→P.313

■ **La fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule) s'activera lorsque**

La fonction s'activera lorsque le

voyant d'information du système d'assistance à la conduite n'est pas allumé (→P.104, 106) et que toutes les conditions suivantes sont remplies :

● Commande de limitation de puissance du système de pile à combustible
- Le freinage d'aide au stationnement est activé.
- La vitesse du véhicule est d'environ 9 mph (15 km/h) ou moins.
- Il y a un objet statique dans la trajectoire du véhicule et distant du véhicule de 6 à 13 ft. (de 2 à 4 m) environ.
- Le freinage d'aide au stationnement estime qu'un freinage plus fort que la normale est nécessaire pour éviter une collision.

● Commande des freins
- La commande de limitation de puissance du système de pile à combustible est en fonctionnement.
- Le freinage d'aide au stationnement estime qu'un freinage immédiat est nécessaire pour éviter une collision.

■ La fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule) cessera de fonctionner lorsque

La fonction cessera de fonctionner si l'une des conditions suivantes est remplie :

● Commande de limitation de puissance du système de pile à combustible
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- Le système estime que la collision a pu être évitée avec un freinage normal.
- L'objet statique n'est plus distant de 6 à 13 ft. (2 à 4 m) environ du véhicule ou n'est plus dans la trajectoire du véhicule.

● Commande des freins
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- Il s'est écoulé environ 2 secondes depuis l'arrêt du véhicule au moyen de la commande des freins.
- La pédale de frein est enfoncée après l'arrêt du véhicule au moyen de la commande des freins.
- L'objet statique n'est plus distant de 6 à 13 ft. (2 à 4 m) environ du véhicule ou n'est plus dans la trajectoire du véhicule.

■ Portée de détection de la fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule)

La portée de détection de la fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule) diffère de celle du système intuitif d'aide au stationnement (→P.313). Par conséquent, même si le système intuitif d'aide au stationnement détectait un objet et émettait un avertissement, la fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule) pourrait ne pas s'activer.

■ Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement

→P.314

■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'y a aucun risque de collision

→P.315

Fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement, à l'arrière du véhicule)*

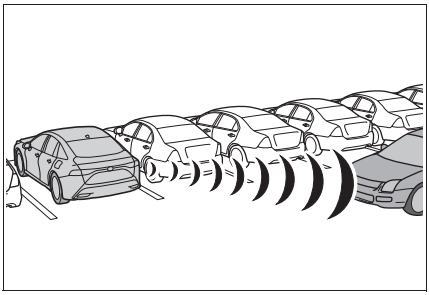
*: Si le véhicule en est doté

Si un capteur radar arrière détecte un véhicule approchant de la droite ou de la gauche à l'arrière du véhicule et que le système estime qu'il y a un risque élevé de collision, cette fonction activera la commande des freins pour réduire la possibilité d'un choc avec le véhicule qui approche.

Exemples de fonctionnement de la fonction

Cette fonction s'activera dans des situations comme celles qui suivent si un véhicule est détecté dans la trajectoire du véhicule.

■ **Lorsque vous faites marche arrière, un véhicule approche et la pédale de frein n'est pas enfoncée ou est enfoncée tardivement**



Types de capteurs

→P.301

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour garantir le bon fonctionnement du système**

→P.301

■ **La fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement, à l'arrière du véhicule) s'activera lorsque**

La fonction s'activera lorsque le voyant d'information du système d'assistance à la conduite n'est pas allumé (→P.104, 106) et que toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Commande de limitation de puissance du système de pile à combustible
- Le freinage d'aide au stationnement est activé.
- La vitesse du véhicule est d'environ 9 mph (15 km/h) ou moins.
- Des véhicules approchent par la droite ou par la gauche à l'arrière du véhicule à une vitesse de déplacement d'environ 5 mph (8 km/h) ou plus.

- La position de changement de vitesse est R.
- Le freinage d'aide au stationnement estime qu'un freinage plus fort que le freinage normal est nécessaire pour éviter une collision avec un véhicule approchant.

●Commande des freins
- La commande de limitation de puissance du système de pile à combustible est en fonctionnement.
- Le freinage d'aide au stationnement estime qu'un freinage d'urgence est nécessaire pour éviter une collision avec un véhicule approchant depuis l'arrière.

■La fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement, à l'arrière du véhicule) cessera de fonctionner lorsque

La fonction cessera de fonctionner si l'une des conditions suivantes est remplie :

●Commande de limitation de puissance du système de pile à combustible
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- La collision peut être évitée avec un freinage normal.
- Un véhicule ne s'approche plus du vôtre du côté arrière droit ou du côté arrière gauche.

●Commande des freins
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- Il s'est écoulé environ 2 secondes depuis l'arrêt du véhicule au moyen de la commande des freins.
- La pédale de frein est enfoncée après l'arrêt du véhicule au moyen de la commande des freins.

■Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement

→P.322

■Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'y a aucun risque de collision

→P.323

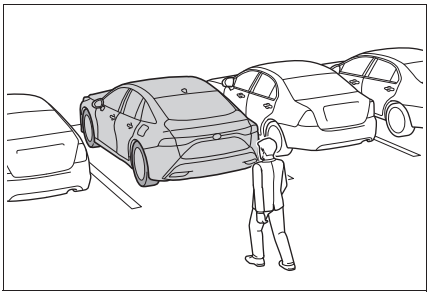
Fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule)*

*: Si le véhicule en est doté

Si le capteur de la caméra arrière détecte un piéton derrière le véhicule alors que vous faites une marche arrière et que le système estime qu'il y a un risque élevé de collision avec le piéton détecté, un avertisseur sonore retentira. Si le système estime qu'il y a un risque très élevé de collision avec le piéton détecté, les freins sont appliqués automatiquement afin d'aider à réduire l'impact de la collision.

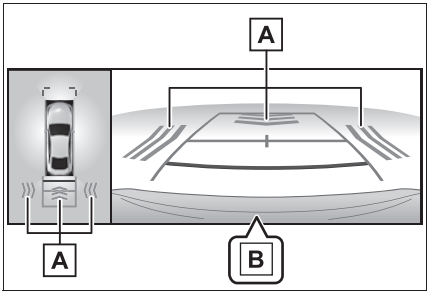
Exemples de fonctionnement du système

Le système fonctionne lorsqu'un piéton est détecté derrière le véhicule alors que vous faites une marche arrière et que la pédale de frein n'est pas enfoncée ou est enfoncée tardivement.



Affichage à l'écran des piétons se trouvant à l'arrière du véhicule

Affiche un message pour demander instamment au conducteur d'effectuer une manœuvre d'évitement lorsqu'un piéton est détecté dans la zone de détection derrière le véhicule.



A Icône de détection de piéton

B "FREINEZ!"

AVERTISSEMENT

■ Si la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule) fonctionne inutilement

Enfoncez la pédale de frein immédiatement après l'activation de la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule). (Le fonctionnement de la fonction est annulé en enfonçant la pédale de frein.)

■ Utilisation correcte de la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule)

→P.324

■ La fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule) s'activera lorsque

La fonction s'activera lorsque le voyant d'information du système d'assistance à la conduite n'est pas allumé (→P.104, 106) et que toutes les conditions suivantes sont remplies :

● Commande de limitation de puissance du système de pile à combustible
- Le freinage d'aide au stationnement est activé.
- La vitesse du véhicule est de 9 mph (15 km/h) ou moins.
- La position de changement de vitesse est R.
- Lorsqu'un piéton est derrière le véhicule
- La fonction PKSB (freinage d'aide au stationnement) estime qu'un freinage plus fort que la normale est nécessaire pour éviter une collision.

● Commande des freins
- La commande de limitation de puissance du système de pile à combustible est en fonctionnement.
- La fonction de freinage d'aide au stationnement estime qu'un freinage d'urgence est nécessaire pour éviter une collision avec un piéton.

■ La fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule) cessera de fonctionner lorsque

La fonction cessera de fonctionner si l'une des conditions suivantes est remplie :

● Commande de limitation de puissance du système de pile à combustible
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- La collision peut être évitée avec un freinage normal.
- Le piéton n'est plus détecté derrière votre véhicule.

● Commande des freins
- Le freinage d'aide au stationnement est désactivé.
- Il s'est écoulé environ 2 secondes depuis l'arrêt du véhicule au moyen de la commande des freins.
- La pédale de frein est enfoncée après l'arrêt du véhicule au moyen de la commande des freins.

■ Réactivation de la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule)

→P.333

■ Zone de détection de la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule)

La zone de détection de la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule) diffère de celle de la fonction RCD (→P.326). Par conséquent, même si la fonction RCD détectait un piéton et émettait une alerte, la fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule) pourrait ne pas s'activer.

■ **Circonstances dans lesquelles le système pourrait ne pas fonctionner correctement**

→P.327

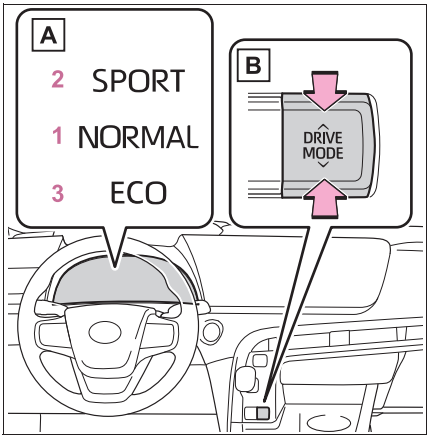
■ **Situations dans lesquelles le système peut fonctionner de manière inattendue**

→P.328

Contacteur de sélection du mode de conduite

Vous pouvez sélectionner les modes de conduite pour adapter le véhicule aux conditions de conduite.

Sélection d'un mode de conduite



A Écran multifonction

B Contacteur de sélection du mode de conduite

Le mode de conduite change si le contacteur est enfoncé.

1 Mode Normal

Offre un équilibre optimal entre économies de carburant, tranquillité et performance dynamique. Convient à la conduite normale.

2 Mode Sport

Contrôle la transmission et le système de pile à combustible afin de fournir une accélération rapide et

puissante. Ce mode convient lorsqu'une réponse de conduite agile est souhaitée, par exemple lorsque vous conduisez sur des routes avec de nombreux virages.

Lorsque le mode Sport est sélectionné, le voyant du mode Sport s'allume.

3 Mode de conduite Eco

Aide le conducteur à accélérer de manière écologique et à améliorer l'économie de carburant en accélérant de façon modérée et en contrôlant le fonctionnement du climatiseur (chauffage/refroidissement).

Lorsque le mode de conduite Eco est sélectionné, le voyant du mode de conduite Eco s'allume.

■ **Fonctionnement du climatiseur en mode de conduite Eco**

Afin d'améliorer l'efficacité énergétique, le mode de conduite Eco commande les opérations de chauffage et refroidissement, ainsi que la vitesse du ventilateur du climatiseur. Afin d'améliorer le rendement du climatiseur, effectuez les opérations suivantes :

- Désactivez le mode Eco du climatiseur (→P.357)
- Réglez la vitesse du ventilateur (→P.356)
- Désactivez le mode de conduite Eco

■ **Désactivation automatique du mode Sport**

Si le contacteur d'alimentation est désactivé après avoir conduit en mode Sport, le mode de conduite changera pour le mode Normal.

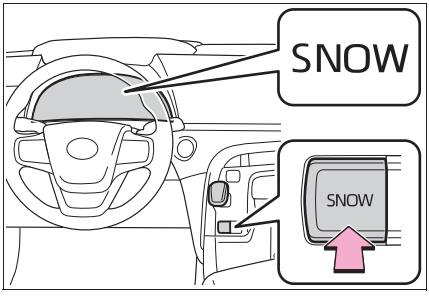
Mode Snow

Vous pouvez sélectionner le mode Snow pour répondre aux conditions lorsque vous conduisez sur des chaussées glissantes, par exemple sur la neige.

Fonctionnement du système

Appuyez sur le contacteur du mode Snow

Lorsque vous appuyez sur le contacteur, le mode Snow s'active et le voyant de ce mode s'allume sur l'écran multifonction. Lorsque vous appuyez de nouveau sur le contacteur, le voyant du mode Snow s'éteint.



■ **Désactivation automatique du mode Snow**

Le mode Snow est automatiquement désactivé si le contacteur d'alimentation est désactivé après avoir roulé en mode Snow.

Systèmes d'assistance à la conduite

Pour assurer la sécurité de la conduite et les performances du véhicule, les systèmes suivants s'activent automatiquement en réponse aux différentes situations de conduite. Soyez cependant conscient qu'il s'agit de systèmes complémentaires et qu'il ne faut pas s'y fier aveuglément lorsqu'on conduit le véhicule.

Récapitulatif des systèmes d'assistance à la conduite

■ **ECB (système de freinage à commande électronique)**

Le système de freinage à commande électronique génère une puissance de freinage correspondant au fonctionnement des freins

■ **ABS (freins antiblocage)**

Aide à prévenir le blocage des roues lors d'un freinage brusque ou d'un freinage sur une chaussée glissante

■ **Assistance au freinage**

Génère une plus grande force de freinage sur pression de la pédale de frein lorsque le système détecte une situation de freinage d'urgence

■ **VSC (dispositif de contrôle de la stabilité du véhicule)**

Aide le conducteur à contrôler le dérapage lors d'un coup de volant soudain ou lors d'un virage sur une chaussée glissante.

■ **TRAC (régulateur de traction)**

Aide à maintenir la force motrice et évite le patinage des roues motrices lorsque le véhicule démarre ou accélère sur une chaussée glissante

■ **Assistance active en virage (ACA)**

Aide à empêcher le véhicule de dévier vers l'extérieur en exécutant une commande des freins des roues intérieures lors d'une tentative d'accélération dans un virage

■ **Dispositif d'assistance pour démarrage en côte**

Aide à réduire le mouvement de recul du véhicule lorsqu'il démarre en côte

■ **EPS (direction assistée électrique)**

Utilise un moteur électrique pour réduire l'effort demandé pour tourner le volant.

■ VDIM (système de gestion intégrée de la dynamique du véhicule)

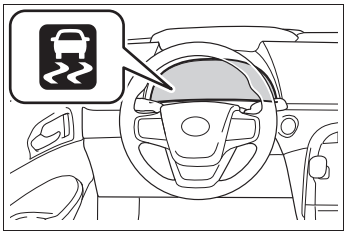
Offre un contrôle intégré des systèmes ABS, d'assistance au freinage, TRAC, VSC, du dispositif d'assistance pour démarrage en côte et du système EPS Aide à assurer la stabilité du véhicule lors d'embardées sur une route glissante en contrôlant les freins, la puissance du système de pile à combustible et le système de direction assistée.

■ Le freinage multicollision

Lorsque le capteur du coussin gonflable SRS détecte une collision et que le système fonctionne, les freins et les feux de freinage sont automatiquement actionnés afin de réduire la vitesse du véhicule et, par conséquent, la possibilité de dommages supplémentaires en raison d'une collision secondaire.

■ Lorsque les systèmes TRAC/VSC/ABS sont en fonction

Le voyant de dérapage clignotera lorsque les systèmes TRAC/VSC/ABS seront en fonction.

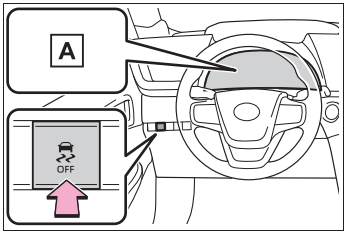


■ Désactivation du système TRAC

Si le véhicule est enlisé dans de la boue, de la terre ou de la neige, le système TRAC peut réduire la puissance transmise du système de pile à combustible aux roues. En appuyant sur OFF pour désactiver le système, il est possible que vous puissiez dégager le véhicule plus facilement en le faisant bouger d'avant en arrière.

Pour désactiver le système TRAC, appuyez brièvement sur OFF, puis relâchez.
"Régulateur de traction désactivé" s'affichera sur l'écran multifonction.

Appuyez de nouveau sur OFF pour réactiver le système.



A "Régulateur de traction désactivé"

■ Désactivation des systèmes TRAC et VSC

Pour désactiver les systèmes TRAC et VSC, maintenez OFF enfoncé

pendant plus de 3 secondes alors que le véhicule est arrêté.
Le voyant VSC OFF s'allumera et le message "Régulateur de traction désactivé" s'affichera sur l'écran multifonction.*

Appuyez de nouveau sur pour réactiver le système.

*: Le système PCS sera également désactivé (seule la lampe témoin de sécurité préventive sera disponible). La lampe témoin PCS s'allumera et un message s'affichera sur l'écran multifonction. (→P.238, 485)

Lorsque le message indiquant que le système TRAC a été désactivé s'affiche sur l'écran multifonction même si vous n'avez pas appuyé sur

Le système TRAC est temporairement désactivé. Si les informations continuent de s'afficher, contactez votre concessionnaire Toyota.

Conditions de fonctionnement du dispositif d'assistance pour démarrage en côte

Lorsque les cinq conditions suivantes seront remplies, le dispositif d'assistance pour démarrage en côte se mettra en marche :

- La position de changement de vitesse est autre que P ou N (lors du démarrage en côte, vers l'avant/vers l'arrière)
- Le véhicule est arrêté
- La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée
- Le frein de stationnement n'est pas engagé
- Le contacteur d'alimentation est placé sur ON

Annulation automatique du dispositif d'assistance pour démarrage en côte

Le dispositif d'assistance pour démarrage en côte se désactivera dans chacune des situations suivantes :

- Passez en position de changement de vitesse P ou N
- La pédale d'accélérateur est enfoncée
- Le frein de stationnement est engagé
- 2 secondes tout au plus depuis le relâchement de la pédale de frein
- Le contacteur d'alimentation est désactivé

Sons et vibrations engendrés par les systèmes ABS, d'assistance au freinage, VSC et TRAC, et le dispositif d'assistance pour démarrage en côte

- Il est possible d'entendre un bruit provenant du compartiment de l'unité à pile à combustible lorsque la pédale de frein est enfoncée à répétition, lors du démarrage du système de pile à combustible ou juste après la mise en mouvement du véhicule. Ce bruit n'indique pas une défaillance de l'un de ces systèmes.
- L'une ou l'autre des situations suivantes peut se produire lorsque les systèmes ci-dessus sont en fonction. Aucune d'entre elles n'indique une défaillance.
 - Vous pouvez ressentir les vibrations de la carrosserie du véhicule et du volant.
 - Vous pouvez entendre également un bruit de moteur une fois le véhicule arrêté.
 - Une fois l'ABS activé, la pédale de frein peut générer de légères impulsions.
 - Une fois l'ABS activé, il se peut que la pédale de frein s'abaisse un peu.

■ **Bruit de fonctionnement de l'ECB**

Vous pouvez entendre le bruit de fonctionnement de l'ECB dans les cas suivants, mais il n'indique pas une défaillance du système.

- Bruits de fonctionnement provenant du compartiment de l'unité à pile à combustible lorsque vous appuyez sur la pédale de frein.
- Vous pouvez entendre le bruit du moteur du système de freinage à l'avant du véhicule lorsque la portière du conducteur est ouverte.
- Bruits de fonctionnement provenant du compartiment de l'unité à pile à combustible lorsqu'une ou deux minutes se sont écoulées depuis l'arrêt du système de pile à combustible.

■ **Sons et vibrations du fonctionnement de l'assistance active en virage**

Lorsque l'assistance active en virage est activée, il est possible que des sons et vibrations de fonctionnement soient générés par le système de freinage, mais il ne s'agit pas d'une anomalie.

■ **Réactivation automatique des systèmes TRAC et VSC**

Après avoir été désactivés, les systèmes TRAC et VSC se réactiveront automatiquement dans les circonstances suivantes :

- Lorsque le contacteur d'alimentation est désactivé
- Si seul le système TRAC est désactivé, il se réactivera lorsque la vitesse du véhicule augmentera Si les systèmes TRAC et VSC sont tous les deux désactivés, ils ne se réactiveront pas automatiquement lorsque la vitesse du véhicule augmentera.

■ **Conditions de fonctionnement de l'assistance active en virage**

Le système fonctionne dans les situations suivantes.

- Les systèmes TRAC/VSC peuvent fonctionner
- Le conducteur tente d'accélérer dans un virage
- Le système détecte que le véhicule dévie vers l'extérieur
- La pédale de frein est relâchée

■ **Efficacité réduite du système EPS**

Lorsque vous tournez fréquemment le volant sur une longue période de temps, l'efficacité du système EPS est réduite pour en éviter une surchauffe. Le volant peut alors sembler plus lourd qu'à l'habitude. Dans pareil cas, évitez de braquer excessivement le volant ou garez le véhicule et éteignez le système de pile à combustible. Le système EPS devrait revenir à la normale en 10 minutes.

■ **Conditions de fonctionnement du freinage multicollision**

Le système fonctionne lorsque le capteur de coussin gonflable SRS détecte une collision pendant que le véhicule est en mouvement. Cependant, le système ne fonctionne pas dans les situations suivantes.

- Lorsque vous conduisez à basse vitesse
- Des composants sont endommagés

■ **Annulation automatique du freinage multicollision**

Le système est automatiquement annulé dans les situations suivantes.

- La vitesse du véhicule a diminué à une certaine vitesse
- Un certain laps de temps s'est écoulé depuis son fonctionnement
- La pédale d'accélérateur est enfoncée de façon importante

AVERTISSEMENT

■ L'ABS ne fonctionne pas correctement lorsque

- Les limites d'adhérence des pneus ont été dépassées (tels des pneus excessivement usés sur une chaussée enneigée).
- Le véhicule fait de l'aquaplanage alors qu'il roule à vitesse élevée sur une route mouillée ou glissante.

■ La distance d'arrêt peut être plus élevée qu'à l'habitude lorsque l'ABS est activé

L'ABS n'est pas conçu pour réduire la distance d'arrêt du véhicule. Conservez toujours une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui vous précède, surtout dans les situations suivantes :

- Lorsque vous conduisez sur une chaussée recouverte de terre, de gravier ou de neige
- Lorsque vous conduisez avec des chaînes antidérapantes
- Lorsque vous roulez sur des routes cahoteuses
- Lorsque vous conduisez sur des routes où il y a des nids-de-poule ou à surface inégale

■ Les systèmes TRAC/VSC peuvent ne pas fonctionner efficacement lorsque

Même si les systèmes TRAC/VSC sont en fonction, vous ne pourrez peut-être pas parvenir à garder le contrôle de la direction et de la puissance si vous conduisez sur une chaussée glissante. Conduisez prudemment dans des conditions où vous risquez de déraper et de perdre de la puissance.

■ L'assistance active en virage ne fonctionne pas efficacement lorsque

- Ne vous fiez pas aveuglément à l'assistance active en virage. L'assistance active en virage peut ne pas fonctionner efficacement lorsque vous accélérez en descendant des pentes ou lorsque vous roulez sur des chaussées glissantes.
- L'assistance active en virage pourrait être temporairement suspendue si elle fonctionnait fréquemment, afin d'assurer le bon fonctionnement des freins ainsi que celui des systèmes TRAC et VSC.

■ Le dispositif d'assistance pour démarrage en côte ne fonctionne pas correctement lorsque

- Ne vous fiez pas aveuglément au dispositif d'assistance pour démarrage en côte. Le dispositif d'assistance pour démarrage en côte pourrait ne pas fonctionner correctement dans des pentes abruptes et sur des routes glacées.
- Contrairement au frein de stationnement, le dispositif d'assistance pour démarrage en côte n'est pas conçu pour garder le véhicule à l'arrêt pendant une longue période. N'essayez pas d'utiliser le dispositif d'assistance pour démarrage en côte pour garder le véhicule à l'arrêt sur un plan incliné, car cela risquerait de provoquer un accident.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque les systèmes TRAC/ABS/VSC sont activés

Le voyant de dérapage clignote. Conduisez toujours prudemment. Une conduite irréfléchie pourrait provoquer un accident. Soyez particulièrement prudent lorsque le voyant clignote.

■ Lorsque les systèmes TRAC/VSC sont désactivés

Soyez particulièrement prudent et conduisez à une vitesse adaptée aux conditions routières. Comme les systèmes TRAC/VSC aident à assurer la stabilité du véhicule et la puissance de conduite, ne les désactivez pas sans motif sérieux.

■ Freinage multicollision

Ne vous fiez pas uniquement au freinage multicollision. Ce système est conçu pour aider à réduire la possibilité de dommages supplémentaires en raison d'une collision secondaire, mais son efficacité peut varier selon certaines conditions. Se fier aveuglément au système pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Remplacement des pneus

Assurez-vous que tous les pneus ont les dimensions, la marque, la sculpture de bande de roulement et la capacité totale de charge prescrites. De plus, assurez-vous que les pneus sont gonflés au niveau de pression de gonflage des pneus recommandé.

Les systèmes ABS, TRAC et VSC ne fonctionneront pas correctement si différents types de pneus sont installés sur le véhicule. Pour plus de détails sur le remplacement des pneus ou des roues, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Gestion des pneus et de la suspension

L'utilisation de pneus avec un quelconque problème ou la modification de la suspension aura une incidence sur les systèmes d'assistance à la conduite et pourra même causer la défaillance de l'un d'eux.

Conseils pour la conduite en hiver

Préparez le véhicule et procédez aux inspections nécessaires avant de le conduire en hiver. Conduisez toujours le véhicule en fonction des conditions atmosphériques qui prévalent.

Préparation pour l'hiver

- Utilisez un liquide de lave-glace adapté aux températures extérieures.
- Faites vérifier l'état de la batterie de 12 volts par un technicien agréé.
- Faites installer quatre pneus neige sur le véhicule ou achetez un ensemble de chaînes antidérapantes pour les pneus arrière.

Assurez-vous que vos pneus sont tous de la dimension et de la marque prescrites, et que les chaînes correspondent à la dimension des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Conduite avec des pneus neige

Observez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.
Les négliger pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez des pneus de la dimension prescrite.
- Gardez la pression d'air au niveau recommandé.
- Ne dépassez pas 75 mph (120 km/h), peu importe le type de pneus neige utilisé.
- Les pneus neige doivent être installés impérativement sur les quatre roues.

■ Conduite avec des chaînes antidérapantes

Observez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.
Les négliger pourrait nuire à une conduite sécuritaire du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne dépassez pas la limite de vitesse permise avec les chaînes antidérapantes utilisées, ou 30 mph (50 km/h), soit la plus basse des deux vitesses.
- Évitez de conduire sur des chaussées cahoteuses ou dans des nids-de-poule.
- Évitez les accélérations soudaines, les braquages brusques, les freinages brusques et les décélérations soudaines en mode Br.
- Pour vous assurer de garder le contrôle du véhicule, ralentissez suffisamment à l'approche d'un virage.
- N'utilisez pas le système LTA (aide au maintien de la trajectoire).

NOTE

■ Réparation ou remplacement des pneus neige

Faites réparer ou remplacer vos pneus neige par un concessionnaire Toyota ou un marchand de pneus officiel.
Le retrait ou l'installation de pneus neige a en effet une incidence sur le fonctionnement des capteurs et émetteurs de pression des pneus.

Avant de conduire le véhicule

Procédez comme suit, selon les conditions de conduite :

- N'essayez pas de forcer pour ouvrir une glace ou pour déplacer un essuie-glace qui a gelé. Pour faire fondre la glace, faites couler de l'eau chaude sur la surface gelée. Essuyez immédiatement l'eau qui a coulé pour l'empêcher de geler.
- Pour que le ventilateur du système de commande de la température fonctionne correctement, retirez la neige accumulée dans les évents de l'entrée d'air situés devant le pare-brise.
- Vérifiez si de la glace ou de la neige s'est accumulée sur les feux et les rétroviseurs extérieurs, sur les glaces, sur le toit du véhicule, sur le châssis, autour des pneus ou sur les freins, et retirez-la.
- Retirez la neige ou la boue de dessous vos chaussures avant d'entrer dans le véhicule.

■ Lorsque vous utilisez les rétroviseurs extérieurs en mode automatique par temps froid

Lorsque vous utilisez le mode automatique par temps froid, le rétroviseur de portière pourrait geler, et le rabattement/relèvement automatiques pourraient ne pas fonctionner. Dans ce cas, retirez la glace et la neige du rétroviseur de portière, puis actionnez le rétroviseur à l'aide du mode manuel ou déplacez-le à la main.

Pendant la conduite du véhicule

Accélérez doucement, conservez une distance de sécurité entre votre véhicule et celui qui vous précède, et conduisez plus lentement, à une vitesse adaptée aux conditions routières.

Lorsque vous garez le véhicule

- Désactivez le mode automatique du frein de stationnement. Sinon, le frein de stationnement pourrait geler et il serait alors impossible de le relâcher automatiquement. Aussi, évitez d'utiliser ce qui suit car le frein de stationnement pourrait fonctionner automatiquement, même si le mode automatique est désac-

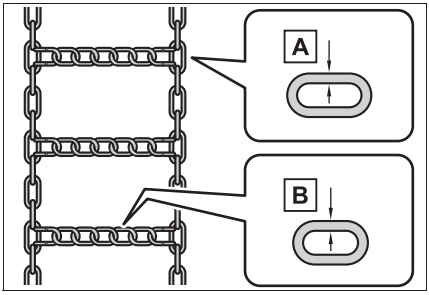
tivé.

• Système de maintien des freins

- Garez le véhicule, puis passez en position de changement de vitesse P sans engager le frein de stationnement. Le frein de stationnement pourrait geler et il serait alors impossible de le relâcher. Si vous garez le véhicule sans engager le frein de stationnement, assurez-vous de caler les roues.
 Si vous négligiez de le faire, cela pourrait être dangereux, car le véhicule risquerait de se déplacer de façon inopinée et de provoquer un accident.
- Lorsque le frein de stationnement est en mode automatique, relâchez le frein de stationnement après avoir amené la position de changement de vitesse sur P. (→P.194)
- Si vous garez le véhicule sans engager le frein de stationnement, assurez-vous que la position de changement de vitesse ne peut pas être retirée du mode P.
- Si vous laissez le véhicule garé à basse température avec les freins humides, il est possible que les freins gèlent.

Choix des chaînes antidérapantes

Lorsque vous installez des chaînes antidérapantes, utilisez la bonne dimension.
La dimension des chaînes est réglementée pour chaque dimension de pneu.



A Chaînes latérales (0,12 in. [3 mm] de diamètre)

B Chaînes transversales (0,16 in. [4 mm] de diamètre)

Réglementation relative à l'utilisation des chaînes antidérapantes

La réglementation relative à l'utilisation des chaînes antidérapantes varie en fonction de la région et du type de route. Renseignez-vous toujours sur la réglementation locale avant d'installer les chaînes.

Installation de chaînes antidérapantes

Observez les précautions suivantes lorsque vous installez ou retirez les chaînes :

- Installez et retirez les chaînes antidérapantes dans un endroit sécuritaire.
- Installez les chaînes antidérapantes sur les pneus arrière. N'installez pas de chaînes antidérapantes sur les pneus avant.
- Installez les chaînes antidérapantes sur les pneus arrière en les serrant le plus possible. Retendez les chaînes après avoir parcouru 1/4 — 1/2 mile (0,5 — 1,0 km).
- Installez les chaînes antidérapantes selon les directives fournies lors de leur achat.

⚠ NOTE

■ Installation de chaînes antidérapantes

Il se peut que les capteurs et émetteurs de pression des pneus ne fonctionnent pas correctement lorsqu'on installe des chaînes antidérapantes.

Essuie-glaces avant

Pour permettre le soulèvement des essuie-glaces avant lorsque de la neige intense ou des conditions glacées sont attendues, changez la position de repos des essuie-glaces avant de la position rétractée sous le capot à la position d'entretien à l'aide du levier des essuie-glaces. (→P.211)

Caractéristiques intérieures

6

6-1. Utilisation du climatiseur et du désembueur

Commande ALL AUTO 354

Climatiseur automatique 355

Volant chauffant/sièges chauffants..... 365

6-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Liste des éclairages intérieurs 367

6-3. Utilisation des dispositifs de rangement

Liste des dispositifs de rangement 371

Caractéristiques du coffre 374

6-4. Utilisation des autres caractéristiques intérieures

Autres caractéristiques intérieures 376

Ouvre-porte de garage 398

Commande ALL AUTO

Les sièges chauffants et le volant chauffant (si le véhicule en est doté) sont contrôlés automatiquement selon la température réglée du climatiseur, la température extérieure, la température de l'habitacle, etc. La commande ALL AUTO permet de maintenir une température confortable sans régler chaque système.

Activation de la commande ALL AUTO

Touchez "Todo auto" sur l'écran de commande du climatiseur. (→P.361)

Le voyant sur l'écran de commande "Todo auto" s'allume et le climatiseur automatique, les sièges chauffants ainsi que le volant chauffant fonctionnent en mode automatique.

Si vous actionnez manuellement l'un de ces systèmes, le voyant s'éteint. Cependant, toutes les autres fonctions demeurent activées en mode automatique.

Fonctionnement de chaque système

■ **Climatiseur automatique (→P.355)**

Vous pouvez régler la température de chaque siège de façon indépendante.

■ **Sièges chauffants (→P.365)**

Le système sélectionne automatiquement le chauffage en fonction de la température réglée du climatiseur, de la température extérieure, etc.

■ **Volant chauffant (si le véhicule en est doté) (→P.365)**

Le volant chauffant fonctionne automatiquement en fonction de la température réglée du climatiseur, de la température extérieure, etc.

■ **Fonctions de détection des passagers**

Lorsqu'un passager est détecté sur le siège du passager avant, le chauffage fonctionne automatiquement.

■ **Fonctionnement des sièges chauffants (si le véhicule en est doté)**

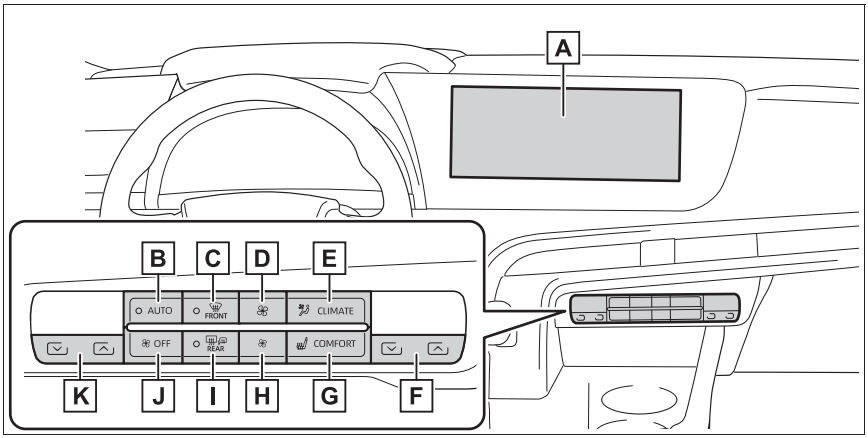
Lorsque le mode automatique est sélectionné en utilisant le contacteur des sièges chauffants, aucune détection des passagers n'est effectuée.

Climatiseur automatique

Les sorties d'air et la vitesse du ventilateur sont réglées automatiquement en fonction du réglage de la température.

Le climatiseur peut être utilisé à l'aide du panneau de commande du climatiseur et de l'écran de commande du climatiseur.

Commandes du climatiseur



A Écran multimédia

B Contacteur "AUTO"

C Contacteur du désembueur de pare-brise

D Contacteur d'augmentation de la vitesse du ventilateur

E Contacteur "CLIMATE"

F Contacteurs de commande de température côté droit

G Contacteur "COMFORT"

H Contacteur de diminution de la vitesse du ventilateur

I Contacteur des désembueurs de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

J Contacteur "OFF"

K Contacteurs de commande de température côté gauche

■ **Réglage de la température**

Appuyez sur ∧ parmi les contacteurs de commande de la température sur le panneau de commande du climatiseur pour augmenter la température.

Appuyez sur ∨ parmi les contacteurs de commande de la température sur le panneau de commande du climatiseur pour diminuer la température.

Si vous appuyez sur le contacteur ou si vous le sélectionnez, puis que vous le maintenez enfoncé, la température change sans arrêt.

Si le voyant “A/C” est éteint, le système soufflera de l’air à la température ambiante ou de l’air chauffé. (→P.362)

■ **Réglage de la vitesse du ventilateur**

Appuyez sur le contacteur d’augmentation de la vitesse du ventilateur sur l’écran de commande du climatiseur pour augmenter la vitesse du ventilateur.

Appuyez sur le contacteur de diminution de la vitesse du ventilateur sur l’écran de commande du climatiseur pour diminuer la vitesse du ventilateur.

Appuyez sur le contacteur “OFF” sur le panneau de commande du climatiseur pour arrêter le ventilateur.

■ **Changez le mode de débit d’air**

Sélectionnez le contacteur de commande du débit d’air sur l’écran de commande du climatiseur.

Le mode du débit d’air change chaque fois que vous sélectionnez le contacteur.

: L’air est dirigé vers le haut du corps

: L’air est dirigé vers le haut du corps et vers les pieds

: L’air est dirigé vers les pieds

: L’air est dirigé vers les pieds et le désembueur de pare-brise est activé

■ **Passage du mode Air extérieur au mode Recirculation d’air et inversement**

Sélectionnez le contacteur du mode Air extérieur/Recirculation d’air sur l’écran de commande du climatiseur.

Chaque fois que vous sélectionnez le contacteur, le système bascule entre le mode Air extérieur et le mode Recirculation d’air.

Lorsque le mode Recirculation d’air est sélectionné, le voyant s’allume sur le contacteur du mode Air exté-

rieur/Recirculation d'air.

■ Activez la fonction de refroidissement et de déshumidification

Sélectionnez le contacteur "A/C" sur l'écran de commande du climatiseur.

Lorsque la fonction est activée, le voyant s'allume sur le contacteur "A/C".

■ Mode Eco du climatiseur

Le climatiseur est commandé afin d'optimiser la consommation de carburant, par exemple en diminuant la vitesse du ventilateur, etc.

Sélectionnez le contacteur du mode Eco du climatiseur sur l'écran de commande du climatiseur.

Lorsque le mode Eco du climatiseur est sélectionné, le voyant s'allume sur le contacteur du mode Eco du climatiseur.

■ Désembuage du pare-brise

Les désembueurs permettent de désembuer le pare-brise et les glaces latérales avant.

Appuyez sur le contacteur du désembueur de pare-brise sur le panneau de commande du climatiseur.

Si le mode Recirculation d'air est utilisé, réglez le contacteur de mode Air extérieur/Recirculation d'air sur Air extérieur. (Le mode pourrait changer automatiquement.)

Pour désembuer le pare-brise et les glaces latérales rapidement, augmentez le débit d'air et la température.

Pour revenir au mode précédent, appuyez de nouveau sur le contacteur du désembueur de pare-brise lorsque le pare-brise est désembué.

Lorsque le contacteur du désembueur de pare-brise est activé, le voyant s'allume sur le contacteur du désembueur de pare-brise.

■ Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

Les désembueurs permettent de désembuer la lunette arrière et d'éliminer les gouttes de pluie, la rosée et le givre des rétroviseurs extérieurs.

Appuyez sur le contacteur des désembueurs de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs sur le panneau de commande du climatiseur.

Les désembueurs se désactiveront automatiquement au bout de 15 minutes.

Lorsque le contacteur des désembueurs de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs est activé, le voyant s'allume sur le contacteur des désembueurs de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs.

■ Lorsque la température extérieure est supérieure à 75 °F (24 °C) et que le climatiseur est activé

- Pour réduire sa consommation d'énergie, le climatiseur peut passer automatiquement au mode Recirculation d'air.
 Cette mesure peut également réduire la consommation de carburant.
- Le mode Recirculation d'air est sélectionné par défaut lorsque le contacteur d'alimentation est placé sur ON.
- Il est possible en tout temps de passer au mode Air extérieur en sélectionnant le contacteur du mode Air extérieur/Recirculation d'air.

■ Formation de buée sur les glaces

- De la buée se forme facilement sur les glaces lorsque le taux d'humidité est élevé à l'intérieur du véhicule. Activer la fonction de refroidissement et de déshumidification permettra de déshumidifier l'air provenant des sorties d'air et de désembuer le pare-brise efficacement.
- Si vous désactivez la fonction de refroidissement et de déshumidification, les glaces risquent de s'embuer plus facilement.
- Les glaces risquent de s'embuer si vous utilisez le mode Recirculation d'air.

■ Lorsque vous roulez sur des routes poussiéreuses

Fermez toutes les glaces. Si, malgré cela, de la poussière pénètre encore dans le véhicule, réglez le mode d'admission d'air sur Air extérieur et le sélecteur de vitesse du ventilateur sur une position autre que désactivé.

■ Mode Air extérieur/Recirculation d'air

- Il est recommandé d'utiliser temporairement le mode Recirculation d'air afin d'empêcher la poussière de pénétrer dans l'habitacle tout en facilitant le refroidissement du véhicule lorsque la température extérieure est élevée.
- Le mode Air extérieur/Recirculation d'air peut changer automatiquement selon le réglage de la température ou selon la température intérieure.

■ Lorsque la température extérieure approche de 32 °F (0 °C)

Il se peut que la fonction de déshumidification ne s'active pas, même si vous sélectionnez le contacteur "A/C".

■ Fonctionnement du climatiseur en mode de conduite Eco

- En mode de conduite Eco, le climatiseur sera commandé comme suit afin d'optimiser la consommation de carburant :
 - Fonctionnement du système de pile à combustible et du compresseur afin de limiter le chauffage ou le refroidissement
 - Limitation de la vitesse du ventilateur lorsque le mode automatique est sélectionné
- Afin d'améliorer le rendement du climatiseur, effectuez les opérations suivantes :
 - Réglez la vitesse du ventilateur
 - Désactivez le mode de conduite Eco (→P.341)
 - Désactivez le mode Eco du climatiseur
- Lorsque le mode de conduite est réglé sur le mode de conduite Eco, le mode Eco du climatiseur sera activé automatiquement. Même dans ce cas, vous pouvez désactiver le mode Eco du climatiseur en sélectionnant le contacteur du mode Eco du climatiseur.

■ Lorsque vous nettoyez le panneau de commande du climatiseur

Les contacteurs tactiles peuvent réagir lors du nettoyage. Placez le contacteur d'alimentation sur OFF avant d'effectuer le nettoyage.

■ Odeurs du ventilateur et du climatiseur

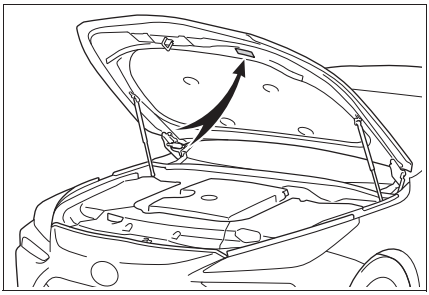
- Pour permettre à l'air extérieur d'entrer, réglez le climatiseur en mode Air extérieur.
- Durant l'utilisation, diverses odeurs provenant de l'intérieur et de l'extérieur du véhicule peuvent pénétrer dans le climatiseur et s'y accumuler. Des odeurs peuvent alors émaner des évents.
- Afin de supprimer les odeurs qui se font sentir lorsque le climatiseur démarre, il se peut que le mode de débit d'air soit modifié pour diriger l'air vers les pieds, ou que la circulation d'air cesse un court moment immédiatement après le démarrage du climatiseur en mode automatique.
- Lorsque vous garez le véhicule, le système passe automatiquement en mode Air extérieur pour permettre une meilleure circulation de l'air dans le véhicule et aider ainsi à réduire les odeurs qui se manifestent au moment du démarrage du véhicule.

■ Filtre du climatiseur

→P.457

■ Réfrigérant du climatiseur

- Une étiquette concernant le réfrigérant du climatiseur est fixée sur le capot, à l'endroit indiqué sur l'illustration suivante.



- Les différents symboles qui figurent sur l'étiquette ont la signification suivante :

	Attention
	Climatiseur
	Type de lubrifiant du climatiseur
	Le climatiseur ne peut être réparé que par un technicien certifié
	Réfrigérant inflammable

■ Personnalisation

Vous pouvez personnaliser certaines fonctions.
(Fonctions personnalisables : →P.564)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter que le pare-brise ne s'embue

N'utilisez pas le contacteur du désembueur de pare-brise pendant la climatisation en période d'extrême humidité.
La différence entre la température de l'air extérieur et celle du pare-brise risque d'embuer la surface extérieure du pare-brise et de diminuer ainsi votre visibilité.

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque les désembueurs des rétroviseurs extérieurs sont en fonction**

Ne touchez pas à la surface des rétroviseurs lorsque les désembueurs des rétroviseurs extérieurs sont activés.

NOTE

■ **Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge**

Ne laissez pas le climatiseur allumé plus longtemps qu'il ne faut lorsque le système de pile à combustible est désactivé.

Utilisation du mode automatique

1. Appuyez sur le contacteur "AUTO" sur le panneau de commande du climatiseur.
2. Réglez la température.
3. Pour arrêter le fonctionnement, appuyez sur le contacteur "OFF" sur le panneau de commande du climatiseur.

Si le réglage de la vitesse du ventilateur ou le mode de débit d'air sont actionnés, le voyant du mode automatique s'éteint. Cependant, le mode automatique est conservé pour toutes les fonctions autres que celles qui ont été actionnées.

■ **Utilisation du mode automatique**

La vitesse du ventilateur est réglée automatiquement en fonction du réglage de la température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, immédiatement après avoir appuyé sur le contacteur du mode automatique, le ventilateur peut s'arrêter quelques instants pendant que l'air est réchauffé ou refroidi.

Réglage simultané de la température des sièges du conducteur et du passager (mode "SYNC")

Pour activer le mode "SYNC", sélectionnez le contacteur "SYNC" sur l'écran de commande du climatiseur.

Les contacteurs de commande de la température côté conducteur peuvent être utilisés pour régler la température côté conducteur et côté passager. Pour enclencher le mode individuel, actionnez les contacteurs de commande de la température côté passager ou sélectionnez de nouveau le contacteur "SYNC".

Lorsque le mode "SYNC" est activé, le voyant s'allume sur le contacteur "SYNC".

Mode de débit d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW)

Cette fonction commande automatiquement le débit d'air du climatiseur de façon à donner la priorité aux sièges avant.

Toute utilisation superflue du climatiseur est arrêtée, ce qui

contribue à une meilleure consommation de carburant.

Le mode de débit d'air concentré sur les sièges avant s'active dans les situations suivantes.

- Aucun passager n'est détecté dans les sièges arrière
- Le désembueur de pare-brise ne fonctionne pas

Pendant que cette fonction est active,  est allumé.

■ Activation/désactivation manuelle du mode de débit d'air concentré sur les sièges avant

Dans le mode de débit d'air concentré sur les sièges avant, vous pouvez diriger le débit d'air vers les sièges avant uniquement ou vers tous les sièges à l'aide du contacteur. Lorsque le mode a été changé manuellement, la commande de débit d'air automatique cesse de fonctionner.

Sur l'écran multimédia, touchez  sur l'écran de commande du débit d'air du climatiseur.

- Voyant allumé : Débit d'air vers les sièges avant uniquement
- Voyant éteint : Débit d'air vers tous les sièges

■ Fonctionnement de la commande de débit d'air automatique

- Afin de conserver un habitacle confortable, il se peut que le débit d'air soit dirigé vers des sièges non occupés immédiatement après le démarrage du système de pile à combustible et à d'autres occasions, selon la température extérieure.
- Si, après le démarrage du système de pile à combustible, des passagers se déplacent dans le véhicule ou y entrent/en sortent, le système est incapable de détecter précisément la présence de passagers et la commande de débit d'air automatique ne fonctionnera pas.

■ Fonctionnement de la commande de débit d'air manuelle

Lorsqu'un siège arrière est occupé, il se peut que la fonction dirige automatiquement le débit d'air vers tous les sièges, même si elle est commandée manuellement pour diriger le débit d'air vers les sièges avant uniquement.

■ Pour revenir à la commande de débit d'air automatique

1. Avec le voyant éteint, placez le contacteur d'alimentation sur OFF.
2. Après 60 minutes ou plus, placez le contacteur d'alimentation sur ON.

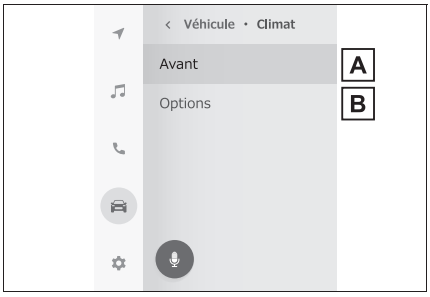
Écran de commande du climatiseur

■ Procédure d'affichage

1. Touchez  dans le menu principal de l'écran multimédia.

2 Touchez “Climatizador” dans le sous-menu.

3 Sélectionnez n’importe quel écran.

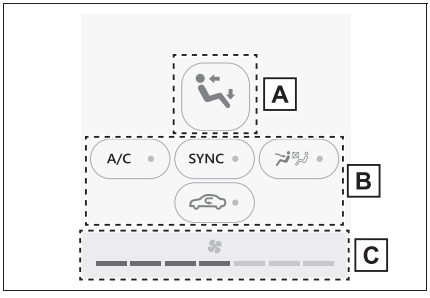


A Affiche l’écran de commande du climatiseur avant.

B Affiche l’écran de commande des options.

■ Écran de commande du climatiseur

Lorsque vous appuyez sur le contacteur “CLIMATE” sur le panneau de commande du climatiseur, l’écran change comme illustré ci-dessous.



A Sélectionnez le mode de débit d’air

Chaque fois que vous touchez le contacteur, le mode de débit d’air change.

: L’air est dirigé vers le haut du corps

: L’air est dirigé vers le haut du corps et vers les pieds

: L’air est dirigé vers les pieds

: L’air est dirigé vers les pieds et le désembueur de pare-brise est activé

B Active/désactive chaque fonction

Chaque fois que vous touchez le contacteur, la fonction bascule entre activée et désactivée.

Lorsque la fonction est activée, le voyant sur le contacteur s’allume.

“A/C” : Fonction de refroidissement et de déshumidification (→P.357)

“SYNC” : Mode “SYNC” (→P.360)

: Mode de débit d’air concentré sur les sièges avant (S-FLOW) (→P.360)

: Mode Recirculation d’air/Air extérieur (→P.354)

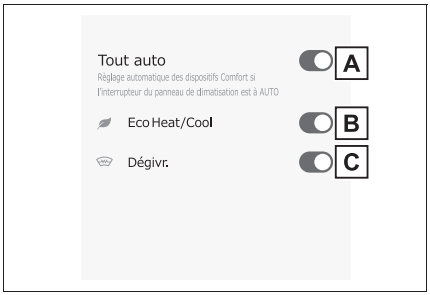
C Affichage de la vitesse du ventilateur

Le réglage de la vitesse du ventilateur est affiché.

■ Écran de commande des options

Vous pouvez activer et

désactiver les fonctions.



A Mode ALL AUTO* (→P.354)

B Mode Eco du climatiseur (→P.358)

C Dégivreur d'essuie-glace avant* (→P.363)

*: Si le véhicule en est doté

Dégivreur d'essuie-glace avant (si le véhicule en est doté)

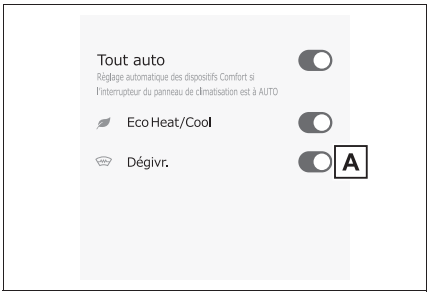
Cette fonction permet d'empêcher la formation de glace sur le pare-brise et les balais d'essuie-glaces.

Vous pouvez activer et désactiver les fonctions.

Touchez Dégivreur d'essuie-glace avant sur l'écran multimédia.

Le voyant s'allume lorsque le système est activé.

Le dégivreur d'essuie-glace avant se désactivera automatiquement au bout d'environ 15 minutes.



A Dégivreur d'essuie-glace avant

AVERTISSEMENT

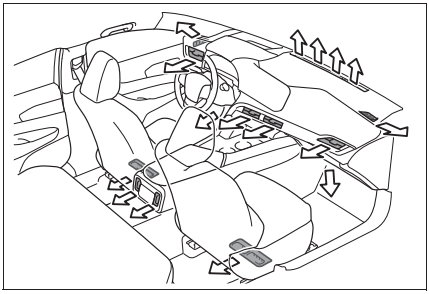
■ Pour éviter des brûlures

Ne touchez pas à la vitre de la partie inférieure du pare-brise ni aux côtés des montants avant lorsque le dégivreur d'essuie-glace avant est activé.

Disposition et utilisation des sorties d'air

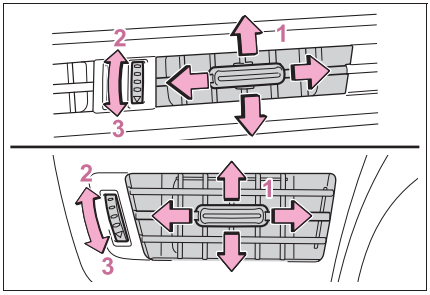
■ Emplacement des sorties d'air

Les sorties d'air et le débit d'air changent en fonction du mode de débit d'air sélectionné.



■ Réglage de la direction du débit d'air, et de l'ouverture/la fermeture des sorties d'air

▶ Avant

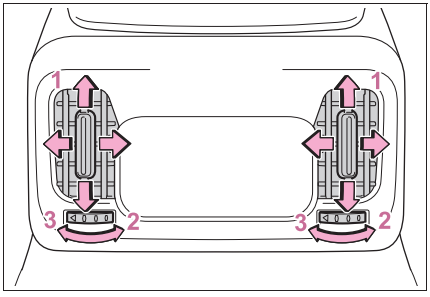


1 Dirigez l'air vers la gauche ou vers la droite, vers le haut ou vers le bas

2 Ouvrez l'évent

3 Fermez l'évent

▶ Arrière



1 Dirigez l'air vers la gauche ou vers la droite, vers le haut ou vers le bas

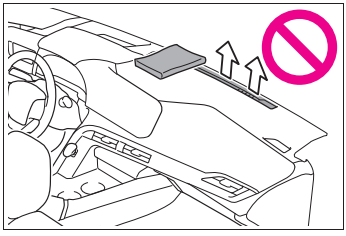
2 Ouvrez l'évent

3 Fermez l'évent

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour ne pas interrompre le fonctionnement du désembueur de pare-brise

Ne placez aucun objet sur le tableau de bord qui pourrait recouvrir les sorties d'air. Sinon, cela pourrait bloquer le débit d'air, et empêcher les désembueurs de pare-brise de fonctionner correctement.



Volant chauffant*/sièges chauffants

*: Si le véhicule en est doté

● Volant chauffant

Chauffe la poignée du volant

● Sièges chauffants avant

Chauffe le capitonnage des sièges

AVERTISSEMENT

■ Pour éviter des brûlures mineures

Soyez prudent si les personnes suivantes entrent en contact avec le volant ou les sièges lorsque leur dispositif de chauffage est activé :

- Bébés, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou personnes aux prises avec des difficultés physiques
- Personnes à la peau sensible
- Personnes très fatiguées
- Personnes ayant absorbé de l'alcool ou pris des médicaments qui provoquent une somnolence (somnifères, médicaments contre le rhume, etc.)

NOTE

■ Pour éviter d'endommager les sièges chauffants

Ne placez pas sur le siège des objets lourds dont la surface est irrégulière et ne plantez pas d'objets pointus dans le siège tels que des aiguilles, des clous, etc.

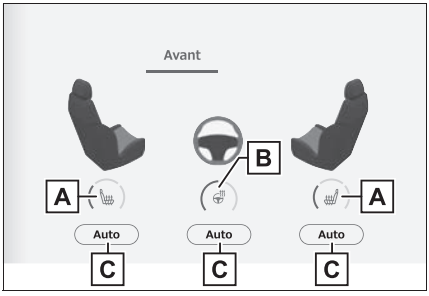
■ Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

N'utilisez pas les fonctions lorsque le système de pile à combustible est désactivé.

Directives de fonctionnement

■ Commandes du climatiseur avant

Appuyez sur le contacteur "COMFORT" sur le panneau de commande du climatiseur.



A Réglez le niveau de température des sièges chauffants

Les sièges chauffants peuvent être réglés (3 niveaux). (Faible, moyen ou élevé)

B Réglez le niveau de température du volant chauffant

Le volant chauffant peut être réglé (2 niveaux). (Faible ou élevé)

C Contacteur de commande AUTO

Lorsque la commande AUTO est activée, le voyant s'allume sur l'écran. (→P.354)

■ **Vous pouvez utiliser le volant chauffant et les sièges chauffants lorsque**

Le contacteur d'alimentation est sur ON.

■ **Lorsque le climatiseur fonctionne en mode S-FLOW**

Si aucun passager n'est détecté sur le siège du passager avant, le chauffage du siège du passager avant sera désactivé s'il est activé. (→P.360)

■ **Personnalisation**

Vous pouvez personnaliser certaines fonctions. (→P.565)

⚠ AVERTISSEMENT

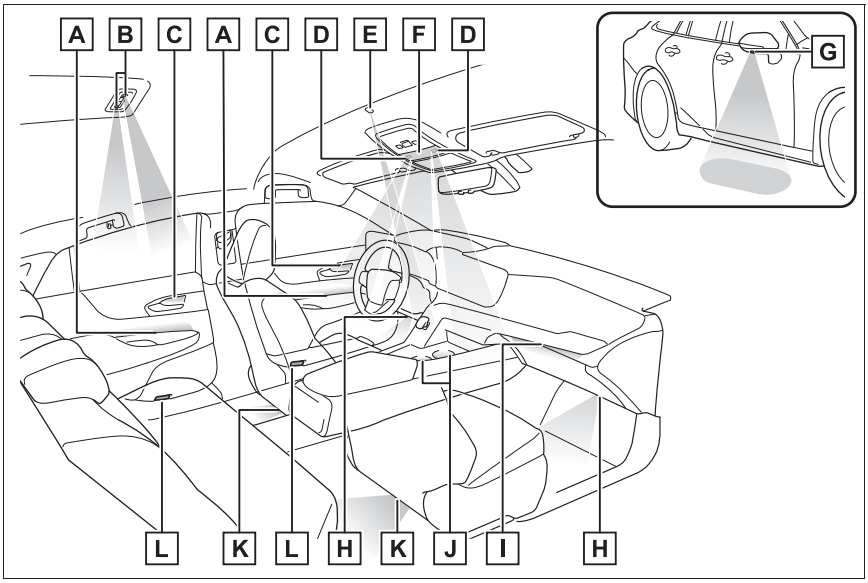
■ **Pour éviter une surchauffe et des blessures mineures par brûlure**

Observez les précautions suivantes lorsque vous utilisez les sièges chauffants.

- Ne recouvrez pas les sièges chauffants d'une couverture ou d'un coussin.
- N'utilisez pas les sièges chauffants plus que nécessaire.

Liste des éclairages intérieurs

Emplacement des éclairages intérieurs



A Éclairages décoratifs des garnitures de portières (→P.368)

B Éclairages personnels arrière (→P.368)

C Éclairages de poignée intérieure de portière (→P.368)

D Éclairages personnels avant (→P.368)

E Éclairages du levier sélecteur de vitesses

F Éclairage intérieur (→P.368)

G Éclairage de seuil extérieur

H Éclairages de plancher avant

I Éclairage décoratif du tableau de bord (→P.368)

J Éclairages du porte-gobelets (→P.368)

K Éclairages de plancher arrière (si le véhicule en est doté)

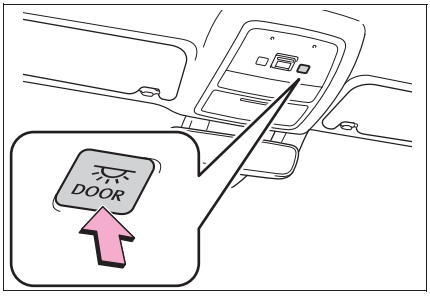
L Éclairages d'accueil aux portières

Fonctionnement de l’éclairage intérieur

■ Activation de la position de portière

Appuyez sur le contacteur de l’éclairage intérieur lié aux portières

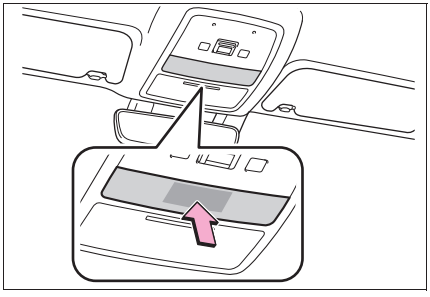
L’éclairage s’allume et s’éteint lorsque les portières sont ouvertes/fermées.



■ Activation/désactivation de l’éclairage

Touchez l’éclairage

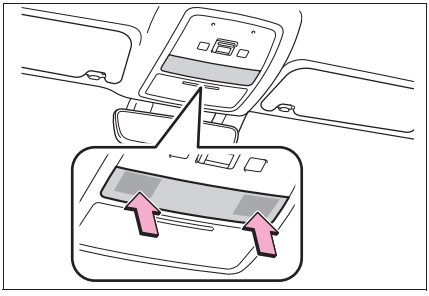
Les éclairages personnels arrière s’allument/s’éteignent avec les éclairages intérieurs.



Fonctionnement des éclairages personnels avant

■ Activation/désactivation de l’éclairage

Touchez l’éclairage

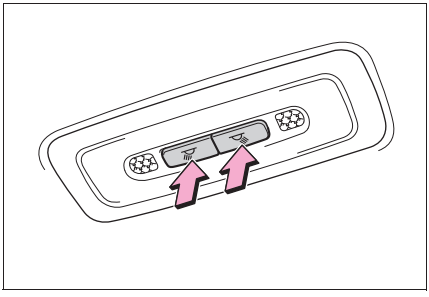


Fonctionnement des éclairages personnels arrière

■ Activation/désactivation de l’éclairage

Appuyez sur le contacteur

Les éclairages personnels arrière s’allument/s’éteignent avec les éclairages intérieurs.



Modification de la couleur d’éclairage

L’écran multimédia permet de

modifier la couleur et la luminosité des éclairages intérieurs du véhicule.

- Éclairages de poignée intérieure de portière
- Éclairages décoratifs des garnitures de portières
- Éclairages des porte-gobelets
- Éclairages décoratifs du tableau de bord

1 Sélectionnez .

2 Sélectionnez “Éclairage”.

3 Sélectionnez la couleur souhaitée.

Système d’éclairage d’accueil

Les éclairages s’allument/s’éteignent automatiquement lorsque la clé à puce est détectée, lorsque les portières sont verrouillées/déverrouillées, lorsque les portières sont ouvertes/fermées et selon le mode du contacteur d’alimentation.

Fonction d’économie d’énergie

Dans les situations suivantes, un peu de temps pourrait s’écouler avant que le système Smart key ne déverrouille le véhicule. De plus, les éclairages peuvent ne pas s’allumer.

- La clé à puce a été laissée à environ 11,5 ft. (3,5 m) à l’extérieur du véhicule pendant plus de 20 secondes.

Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

Si l’éclairage intérieur reste allumé alors que le contacteur d’alimentation est désactivé, il s’éteindra automatiquement au bout de 20 minutes.

Lorsque les éclairages intérieurs ou les éclairages personnels avant ne répondent pas normalement

- Lorsque la surface des lentilles est mouillée, encrassée, etc.
- Lorsque vous l’utilisez avec les mains humides
- Lorsque vous portez des gants, etc.

Allumage automatique des éclairages intérieurs

Si l’un des coussins gonflables SRS se déploie (se gonfle) ou en cas de choc violent à l’arrière, l’éclairage intérieur s’allume automatiquement. Les éclairages intérieurs s’éteindront automatiquement au bout d’environ 20 minutes.

L’éclairage intérieur peut être éteint manuellement. Cependant, afin de prévenir d’autres collisions, il est recommandé de le laisser allumé jusqu’à ce que la situation soit parfaitement sécuritaire. (L’éclairage intérieur peut ne pas s’allumer automatiquement selon la force de l’impact et les conditions dans lesquelles la collision s’est produite.)

Utilisation du système de commande vocale

L’éclairage intérieur peut fonctionner à l’aide du système de commande vocale. Pour plus de détails sur le système de commande vocale, reportez-vous au “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”.

Personnalisation

Vous pouvez personnaliser certaines fonctions. (Fonctions personnalisables : →P.553)

NOTE

■ **Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge**

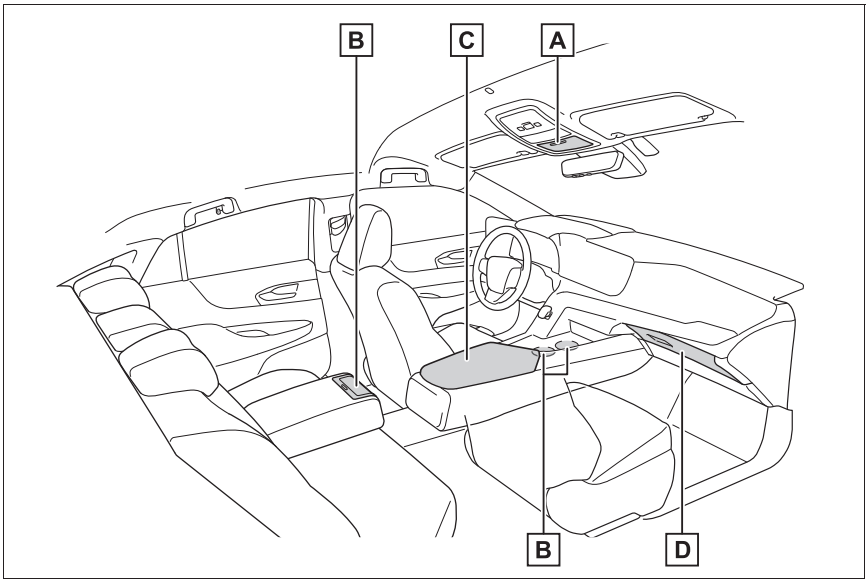
Ne laissez pas les feux allumés plus longtemps qu'il le faut lorsque le système de pile à combustible est arrêté.

■ **Retrait des lentilles des éclairages**

Ne retirez jamais les lentilles des éclairages intérieurs ou des éclairages personnels avant. Sinon, les éclairages pourraient être endommagés. S'il est nécessaire de retirer une lentille, contactez votre concessionnaire Toyota.

Liste des dispositifs de rangement

Emplacement des dispositifs de rangement



A Compartiment auxiliaire (→P.373)

B Porte-gobelets (→P.372)

C Bloc central (→P.373)

D Boîte à gants (→P.371)

⚠ AVERTISSEMENT

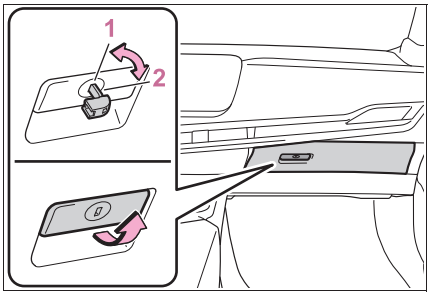
■ **Objets qui ne doivent pas être laissés dans les espaces de rangement**

Ne laissez pas de lunettes, de briquets ni d'atomiseurs dans les espaces de rangement, car les problèmes suivants risqueraient de se produire en cas de température élevée dans l'habitacle :

- Les lunettes pourraient être déformées par la chaleur ou se fissurer si elles entraient en contact avec d'autres articles rangés.
- Les briquets ou les atomiseurs pourraient exploser. S'ils entraient en contact avec d'autres articles rangés, le briquet pourrait s'enflammer et l'atomiseur pourrait laisser du gaz s'échapper et provoquer un incendie.

Boîte à gants

Tirez le levier vers le haut pour l'ouvrir.



1 Déverrouillez avec la clé mécanique

2 Verrouillez avec la clé mécanique

■ Éclairage de la boîte à gants

L'éclairage de la boîte à gants s'allume lorsque les feux arrière sont allumés.

■ Contacteur principal d'ouverture du coffre

Le contacteur principal d'ouverture du coffre se trouve dans la boîte à gants. (→P.143)

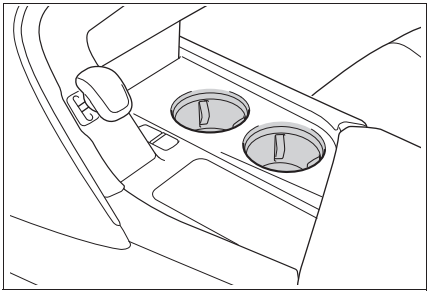
⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions à prendre pendant la conduite

Laissez la boîte à gants fermée. En cas de freinage ou de dérapage brusques, un occupant qui heurterait la boîte à gants ouverte ou se ferait frapper par les objets qui y sont rangés risquerait de provoquer un accident.

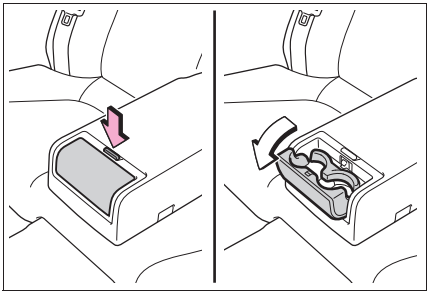
Porte-gobelets

▶ Avant



▶ Arrière

Appuyez sur le bouton, puis relâchez-le.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Objets à ne pas déposer dans le porte-gobelet

Ne placez aucun objet autre que des gobelets ou des cannettes de boisson dans les porte-gobelets. Les articles inappropriés ne doivent pas être déposés dans les porte-gobelets, même si le couvercle est fermé.
En cas d'accident ou de freinage brusque, les autres objets pourraient être projetés hors des porte-gobelets et occasionner des blessures. Si possible, placez un couvercle sur les boissons chaudes pour éviter les brûlures.

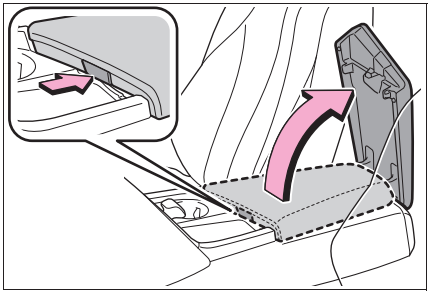
AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous ne les utilisez pas**

Laissez les porte-gobelets fermés.
Des blessures pourraient survenir en cas d'accident ou de freinage brusque.

Bloc central

Appuyez sur un bouton pour ouvrir le bloc central.



AVERTISSEMENT

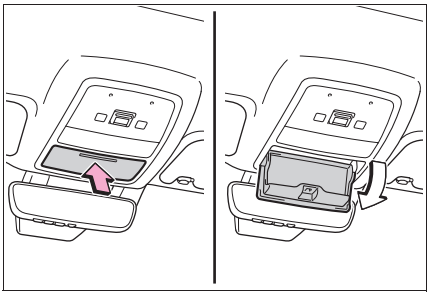
■ **Précautions à prendre pendant la conduite**

Laissez le bloc central fermé.
Des blessures pourraient survenir en cas d'accident ou de freinage brusque.

Compartiment auxiliaire

Appuyez sur le compartiment auxiliaire, puis relâchez-le.

Ce compartiment est utile pour ranger temporairement des objets de petite taille.



AVERTISSEMENT

■ **Précautions à prendre pendant la conduite**

Ne laissez pas le compartiment auxiliaire ouvert lorsque vous roulez.
Des objets pourraient s'en échapper et causer des blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

■ **Objets à ne pas ranger**

Ne rangez pas d'objets d'un poids supérieur à 0,4 lb. (0,2 kg).
Cela pourrait entraîner l'ouverture du compartiment auxiliaire et la chute des objets qui s'y trouvent, et provoquer un accident.

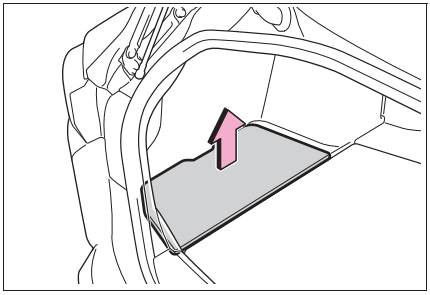
Caractéristiques du coffre

Tapis de compartiment de charge

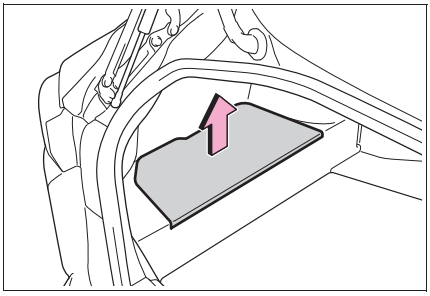
● Couvercles latéraux

Soulevez les couvercles latéraux et retirez-les.

▶ Type A

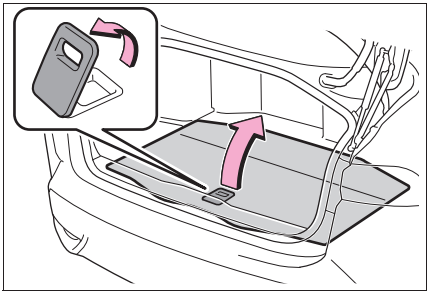


▶ Type B

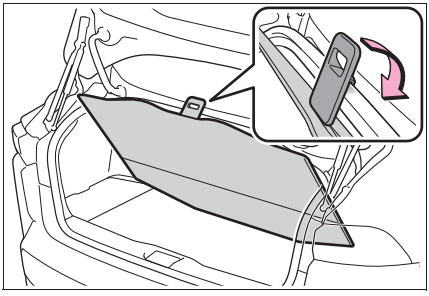


● Tapis de compartiment de charge

1 Tirez la courroie vers le haut pour soulever le tapis de compartiment de charge.



2 Soulevez le tapis de compartiment de charge jusqu'à ce qu'il s'engage dans le crochet.



⚠ NOTE

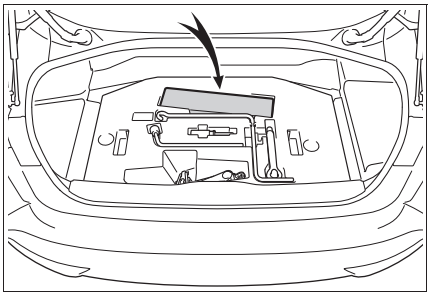
■ **Pour éviter d'endommager le crochet du tapis de compartiment de charge**

Ne suspendez pas un sac d'épicerie ou tout autre objet au crochet.

Réflecteur d’urgence

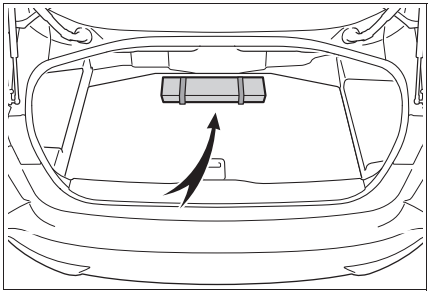
▶ Type A

Le réflecteur d’urgence peut se ranger sous le tapis de compartiment de charge.



▶ Type B

Vous pouvez utiliser une sangle pour maintenir un réflecteur d’urgence sur le tapis de compartiment de charge.



Autres caractéristiques intérieures

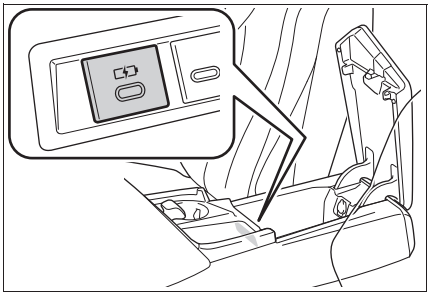
Ports de charge USB Type-C

Les ports de charge USB Type-C sont utilisés pour fournir du courant de 3 A à 5 V aux appareils externes.
Les ports de charge USB Type-C sont uniquement pour la charge. Ils ne sont pas conçus pour le transfert de données ni à d'autres fins.
Selon l'appareil externe, il est possible qu'il ne se charge pas correctement. Reportez-vous au manuel fourni avec l'appareil avant d'utiliser un port de charge USB.

■ Utilisation des ports de charge USB Type-C

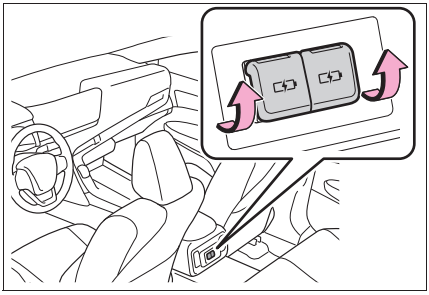
▶ Dans le bloc central

Ouvrez le bloc central.



▶ Arrière du bloc central

Ouvrez le couvercle.



■ Vous pouvez utiliser les ports de charge USB Type-C lorsque

Le contacteur d'alimentation est sur ACC ou ON, ou le système multimédia est activé.

■ Situations dans lesquelles il est possible que les ports de charge USB Type-C ne fonctionnent pas correctement

- Si un appareil consommant plus de 3 A à 5 V est branché
- Si un appareil conçu pour communiquer avec un ordinateur personnel, par exemple un périphérique de stockage USB, est connecté
- Si l'appareil externe connecté est désactivé (en fonction de l'appareil)
- Si la température à l'intérieur du véhicule est élevée, par exemple après que le véhicule a été garé au soleil

■ À propos des appareils externes connectés

En fonction de l'appareil externe connecté, il est possible que la charge soit parfois suspendue, et qu'ensuite elle reprenne. Il ne s'agit pas d'une défaillance.

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager les ports de charge USB Type-C**

- N'insérez pas de corps étrangers dans les ports.
- Ne renversez pas d'eau ni d'autres liquides dans les ports.
- Lorsque les ports de charge USB Type-C ne sont pas utilisés, fermez les couvercles. Si un corps étranger ou du liquide pénètre dans un port, cela peut provoquer un court-circuit.
- N'appliquez pas de force excessive aux ports de charge USB Type-C et ne les soumettez pas à un choc.
- Ne démontez pas les ports de charge USB Type-C et ne les modifiez pas.

■ **Pour éviter d'endommager les appareils externes**

- Ne laissez pas d'appareils externes dans le véhicule. La température pourrait augmenter dans l'habitacle et endommager un appareil externe.
- N'appuyez pas sur un appareil externe ni sur le câble d'un appareil externe lorsqu'il est connecté et n'y appliquez pas de force indue.

■ **Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge**

N'utilisez pas les ports de charge USB Type C pendant une longue période lorsque le système de pile à combustible est arrêté.

Chargeur sans fil

Un appareil portatif peut être chargé simplement en plaçant des appareils portatifs compatibles avec la norme de charge sans fil Qi selon le Wireless Power Consortium, tels que des téléphones intelligents et des batteries mobiles, etc. sur la zone de charge.

Vous pouvez consulter les appareils portatifs compatibles sur le site Web suivant du Wireless Power Consortium.

https://www.wirelesspowerconsortium.com/

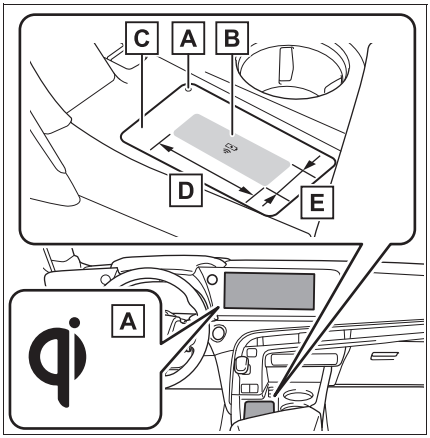
Cette fonction ne peut pas être utilisée avec des appareils portatifs ne pouvant pas être placés sur le chargeur sans fil. De plus, selon l'appareil portatif, il est possible que cela ne fonctionne pas normalement. Veuillez lire le manuel d'utilisation des appareils portatifs avant de les utiliser.

■ **Le logo "Qi"**

Le logo "Qi" est une marque de commerce du Wireless Power Consortium.



■ Noms de toutes les pièces



A Voyant de fonctionnement

B Zone de charge*

C Plateau de charge

D Environ 3,9 in. (10 cm)

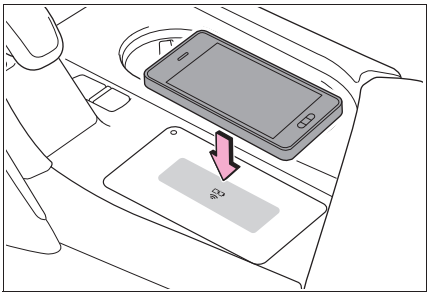
E Environ 1,0 in. (2,5 cm)

*: Les appareils portatifs et les chargeurs sans fil contiennent des bobines de charge. La bobine de charge du chargeur sans fil peut être déplacée dans la zone de charge jusqu'à la position de la bobine de charge à l'intérieur d'un appareil portatif. La charge est possible si le centre de la bobine de l'appareil portatif est placé dans la zone de charge. Si 2 appareils portatifs ou plus sont placés sur le chargeur sans fil, leurs bobines de charge peuvent ne pas être correctement détectées et ils risquent de ne pas être chargés.

■ Utilisation du chargeur sans fil

Placez l'appareil portatif sur le chargeur sans fil.

Placez la surface de charge de l'appareil portatif au contact du chargeur sans fil, avec la partie centrale de l'appareil au centre du chargeur sans fil. Lors de la charge, le voyant de fonctionnement (orange) du chargeur sans fil s'allume. Si la charge ne démarre pas, consultez la section "Situations dans lesquelles la fonction pourrait ne pas fonctionner normalement" (→P.383). Lorsque la charge est terminée, le voyant de fonctionnement (vert) du chargeur sans fil s'allume.



■ Fonction de recharge

- Lorsque la charge est terminée et après un temps déterminé dans l'état de suspension de charge, la charge redémarre.
- Lorsqu'un appareil portatif est déplacé de manière significative dans la zone de charge, la bobine de charge est déconnectée et la recharge est momentanément arrêtée. Cependant, si une bobine de charge se trouve dans la zone de charge, la bobine de charge à l'intérieur du char-

geur sans fil se déplacera vers elle et la recharge commencera.
Si l'appareil portatif est déplacé n'importe où en dehors de la zone de charge, la charge s'interrompt. Placez l'appareil portatif près du centre de la zone de charge.

■ Fonction de charge rapide

● Les appareils portatifs suivants prennent en charge la charge rapide.

• Appareils portatifs conformes Ver. 1.3.2 la norme WPC et compatibles avec la charge rapide

• iPhones équipés d'une version d'iOS qui prend en charge la charge à 7,5 W (iPhone 8 et modèles ultérieurs)

• Appareils portatifs compatibles avec la norme de charge rapide originale de Galaxy

● Lorsqu'un appareil portatif est compatible avec la charge rapide, le chargeur passe automatiquement à la fonction de charge rapide.

■ Conditions d'éclairage du voyant de fonctionnement

Voyant de fonctionnement		État
Côté chargeur sans fil	Côté écran multimédia	
Vert (s'allume)	Gris	En attente (état de charge possible)*1
		Lorsque la charge est terminée*2
Orange (s'allume)	Bleu	Charge

*1: Aucune charge n'aura lieu pendant la veille. Un objet métallique ne sera pas chauffé s'il est placé sur le chargeur sans fil dans cet état.

*2: Selon l'appareil portatif et dans certains cas, le voyant de fonctionnement restera allumé en orange même après la fin de la charge.

■ Lorsque le chargeur sans fil ne fonctionne pas correctement

Lorsque le chargeur sans fil ne fonctionne pas correctement, gérez la cause probable en fonction des tableaux suivants.

Voyant de fonctionnement		Causes probables/Résolution
Côté chargeur sans fil	Côté écran multimédia	
Orange (Clignotement à répétition une fois par seconde)	Gris	Échec de communication entre le véhicule et le chargeur sans fil → **Si le système de pile à combustible est en marche, arrêtez-le, puis faites-le redémarrer.** Si le contacteur d'alimentation est sur ACC, faites démarrer le système de pile à combustible. (→P.180)
Vert (Clignotement à répétition une fois par seconde)	Ne s'affiche pas	Échec de communication avec le chargeur sans fil et le système multimédia → **Si le système de pile à combustible est en marche, arrêtez-le, puis faites-le redémarrer.** Si le contacteur d'alimentation est sur ACC, faites démarrer le système de pile à combustible. (→P.180)
Vert (s'allume)	Bleu	Les stations de radio AM sont automatiquement sélectionnées → **Attendez que le système ait terminé la sélection automatique des stations de radio AM. Dans le cas où la sélection automatique ne peut pas être effectuée, arrêtez la sélection automatique.**
		Le système Smart key détecte une clé à puce. → **Attendez que la détection de la clé à puce soit terminée.**

Voyant de fonctionnement		Causes probables/Résolution
Côté chargeur sans fil	Côté écran multimédia	
Vert (s'allume)	Gris	Détection de corps étrangers : La fonction de prévention de chauffage anormal en cas de corps étrangers est activée du fait de la présence d'un corps étranger métallique dans la zone de charge → **Retirez le corps étranger de la zone de charge.**
		Appareil portatif mal aligné/éloigné de la surface de charge : Le centre de la bobine de charge à l'intérieur de l'appareil portatif s'est déplacée en dehors de la zone de charge, ou la lentille est convexe, ou le boîtier est épais, de sorte que la fonction de prévention de chauffage anormal est activée → **Retirez l'appareil portatif du chargeur sans fil, après 5 secondes, placez l'appareil portatif de manière à ce qu'il soit proche du centre du chargeur sans fil. Si un étui ou un cache est fixé à l'appareil portatif, retirez-le.**
		Fonction de protection de la batterie de l'appareil portatif : Avant la charge complète, la fonction de protection de la batterie de l'appareil portatif fonctionne → **Confirmez le réglage de l'appareil portatif.**
		Détection continue d'une clé à puce : Lorsqu'une fonction multimédia est utilisée dans le cadre de la personnalisation du véhicule, la clé à puce est détectée en permanence sans être confirmée → **Dans ce cas, tournez le contacteur d'alimentation sur ACC ou ON pour confirmer la clé.**

Voyant de fonctionnement		Causes probables/Résolution
Côté chargeur sans fil	Côté écran multimédia	
Orange (Clignote à répétition 4 fois de manière continue)	Gris	Arrêt de sécurité résultant du dépassement de la valeur de consigne par la température à l'intérieur du chargeur sans fil → **Arrêtez la charge, retirez l'appareil portatif du chargeur sans fil, attendez que la température baisse, puis recommencez la charge.**

■ Vous pouvez utiliser le chargeur sans fil lorsque

Le contacteur d'alimentation est sur ACC ou ON, ou le système multimédia est activé.

■ Appareils portatifs utilisables

- La norme de charge sans fil Qi peut être utilisée sur des appareils compatibles. Toutefois, la compatibilité avec les appareils portatifs conformes aux normes Qi Ver. 1.0, 1.3.2 et versions ultérieures n'est pas garantie.
- À commencer par les téléphones mobiles et les téléphones intelligents, elle est prévue pour des appareils portatifs ayant une alimentation électrique de faible puissance de 5 W maximum.
- Toutefois, la charge dépassant 5 W est pris en charge par les appareils portatifs suivants.

• La charge à 10 W ou moins est possible sur les appareils Galaxy compatibles avec la charge à 10 W de la norme d'origine.
• La charge à 7,5 W ou moins est possible avec les iPhones avec prise en charge de la charge à 7,5 W.
• Une puissance de charge de 15 W ou moins est utilisée par les appareils portatifs compatibles avec la sortie EPP telle que définie par la norme WPC Ver. 1.3.2.

■ Utilisation du système Smart key

La charge sera suspendue afin de permettre au système Smart key de détecter la clé à puce au cours de la charge, par exemple lorsque la clé à puce a été sortie du véhicule. Une fois la clé à puce détectée, la charge reprend automatiquement.

■ Lorsque des pochettes et des accessoires sont fixés aux appareils portatifs

N'effectuez pas de charge dans des situations où un étui et des accessoires ne permettant pas de gérer Qi sont fixés à l'appareil portatif. Selon le type d'étui (y compris certaines pièces d'origine du fabricant) et d'accessoire, il peut s'avérer impossible d'effectuer une charge. Lorsque la charge ne s'effectue pas même en ayant l'appareil portatif placé dans la zone de charge, retirez l'étui et les accessoires.

■ Fonctionnement lorsque la radio AM est captée

- Au cours de la charge, si du bruit est produit pendant que vous écoutez la radio AM, la fréquence de charge change automatiquement afin de limiter le bruit.
- La charge rapide ne peut pas avoir lieu lorsque la radio AM est captée, car la réception de la radio AM a priorité sur la charge rapide.

- Lors de la recherche automatique des stations de radio AM, la charge sera suspendue afin d'éviter que les bruits de charge ne soient détectés comme étant des stations de radio. La charge reprendra automatiquement une fois la syntonisation automatique terminée.

Points importants du chargeur sans fil

- S'il est impossible de détecter la clé à puce dans l'habitacle, il sera impossible d'effectuer la charge. Lorsque la portière est ouverte et fermée, il se peut que la charge soit suspendue temporairement.
- Lors de la charge, le chargeur sans fil et l'appareil portatif deviendront plus chauds, il ne s'agit toutefois pas d'une anomalie.
 Lorsqu'un appareil portatif devient chaud pendant sa charge, il se peut que la charge soit interrompue en raison de la fonction de protection sur le côté de l'appareil portatif. Dans ce cas, lorsque la température de l'appareil portatif baisse considérablement, rechargez à nouveau.

Le ventilateur peut se mettre à fonctionner pour faire baisser la température à l'intérieur du chargeur sans fil, mais il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

Bruits de fonctionnement

Un bourdonnement peut survenir lorsque vous appuyez sur le contacteur d'alimentation pour passer sur ACC ou ON, ou lors de la détection d'un appareil portatif. Toutefois, il ne s'agit pas d'une anomalie.

Nettoyage du chargeur sans fil

→P.411

Situations dans lesquelles la fonction pourrait ne pas fonctionner normalement

Les appareils risquent de ne pas être chargés normalement dans les situations suivantes.

- L'appareil portatif est complètement chargé
- L'appareil portatif est chargé avec un câble connecté
- Il y a un corps étranger entre la zone de charge et l'appareil portatif
- La charge a provoqué le réchauffement de l'appareil portable
- La température autour du chargeur sans fil est de 95 °F (35 °C) ou plus, par exemple en cas de chaleur extrême
- L'appareil portatif est placé avec sa surface de charge orientée à l'opposé du chargeur sans fil (vers le haut)
- Lorsqu'un petit appareil portatif, tel qu'un appareil pliable, est placé dans une zone mal alignée par rapport à la zone de charge
- L'appareil portatif est plus grand que le plateau de charge
- Le véhicule se trouve dans une zone où de fortes ondes électriques ou du bruit sont émis, comme près d'une station émettrice de télévision, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radiodiffusion, d'un grand écran, d'un aéroport, etc.
- La clé à puce n'est pas dans le véhicule
- L'un des objets suivants se trouve coincé ou inséré entre la surface de charge de l'appareil portatif et la zone de charge.
 - Pochettes et étuis épais
 - Un étui ou une pochette avec une surface irrégulière ou inclinée qui empêche la surface de charge d'être plate
 - Ornements épais
 - Accessoires pour téléphones tels que des anneaux, des sangles, etc.
- En cas d'écart entre le côté

charge de l'appareil portatif et la zone de charge, causé par un élément en relief, par exemple une caméra sur le côté charge de l'appareil portable.

- Lorsque l'appareil portatif entre en contact avec l'un des objets métalliques suivants ou est couvert par l'un d'eux :
 - Une carte contenant du métal, comme du papier d'aluminium, etc.
 - Un paquet de cigarettes avec une feuille d'aluminium
 - Un portefeuille ou un sac en métal
 - Des pièces de monnaie
 - Une chaufferette
 - Des CD, des DVD ou d'autres supports
 - Un accessoire en métal
 - Un étui ou une pochette en métal
 - Un étui de type à rabat muni d'un aimant sur le côté charge de l'appareil portable
- Des télécommandes de type ondes électriques sont utilisées à proximité
- 2 appareils portatifs ou plus sont placés en même temps sur le chargeur sans fil
- Si vous utilisez un appareil doté d'un stylo S-Pen intégré (série Galaxy Note, etc.) et que l'appareil dans lequel le stylo S-Pen est inséré se trouve sur le plateau.

Si la charge est anormale ou si le voyant de fonctionnement continue de clignoter pour toute autre raison, le chargeur sans fil peut-être défaillant.

Contactez votre concessionnaire Toyota.

Si le système d'exploitation du téléphone intelligent a été mis à jour

Si le système d'exploitation du téléphone intelligent a été mis à jour avec une version plus récente, ses spécifications de charge peuvent avoir changé considérablement. Pour plus de détails, consultez les informations sur le site Web du fabricant.

Informations relatives aux marques de commerce

iPhone est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays.

Galaxy est une marque de commerce ou une marque déposée de Samsung Electronics Co.,Ltd.

Homologation

→P.603

⚠ AVERTISSEMENT

Précautions à prendre pendant la conduite

Pour des raisons de sécurité, lors de la charge d'un appareil portatif, le conducteur ne devrait pas utiliser la partie principale de l'appareil portatif pendant la conduite.

Précautions à prendre pendant la conduite

Ne chargez pas de petits appareils portatifs légers, tels que des écouteurs sans fil, pendant la conduite. Les appareils légers peuvent se détacher du plateau de charge et provoquer un accident.

Précautions relatives à l'interférence avec des appareils électroniques

Les personnes porteuses d'un stimulateur cardiaque implantable, d'un stimulateur de resynchronisation cardiaque ou d'un défibrillateur automatique implantable, ainsi que de tout autre appareil médical électrique, doivent consulter leur médecin à propos de l'utilisation du chargeur sans fil.

AVERTISSEMENT

■ Pour éviter les dysfonctionnements ou les brûlures

Observez les précautions suivantes.
Si vous ne le faites pas, l'équipement risque de présenter un dysfonctionnement, d'être endommagé, de prendre feu et de provoquer des brûlures en raison d'une surchauffe ou d'une décharge électrique.

- N'insérez pas d'objets métalliques entre la zone de charge et l'appareil portatif pendant la charge
- Ne stockez pas d'objets sur le chargeur sans fil, stockez-les plutôt dans un compartiment auxiliaire
- Ne chargez pas d'appareils si la zone de charge est sale
- Ne fixez pas d'autocollant à base d'aluminium ou d'autres objets métalliques sur la zone de charge
- Ne fixez pas d'autocollant à base d'aluminium ou d'autres objets métalliques sur la face latérale de l'appareil portatif (ou à son étui ou sa pochette) en contact avec la zone de charge
- Ne le soumettez pas à un choc violent ou à une force importante
- Ne le démontez, ne le modifiez pas et ne le retirez pas
- Ne rechargez pas les appareils autres que les appareils portatifs spécifiés
- Restez à distance des objets magnétiques
- Ne le couvrez pas d'un chiffon ou de matériaux similaires

NOTE

■ Pour éviter les dysfonctionnements et la corruption de données

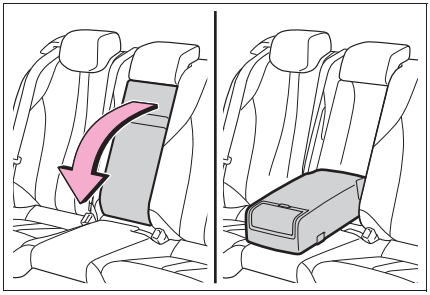
- Lors de la charge, le fait d'apporter une carte de crédit, une autre carte magnétique ou un support de stockage magnétique à proximité de la zone de charge peut effacer les données stockées en raison de l'influence magnétique. De plus, n'approchez pas de montre-bracelet ou d'autre instrument de précision à proximité de la zone de charge, car cela pourrait provoquer une défaillance.
- Ne chargez pas avec une carte à puce sans contact, par exemple une carte à puce de système de transport, insérée entre le côté de charge d'un appareil portatif et la zone de charge. La carte à puce peut devenir extrêmement chaude ce qui peut l'endommager et endommager l'appareil portatif ou la carte à puce. Faites particulièrement attention à ne pas charger un appareil portatif qui est inséré dans un étui ou une pochette comportant une carte à puce sans contact.
- Ne laissez pas d'appareil portatif dans le véhicule. La température peut grimper à l'intérieur du véhicule en cas de chaleur extrême, ce qui pourrait provoquer une défaillance.

■ Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

N'utilisez pas le chargeur sans fil pendant une longue période lorsque le système de pile à combustible est arrêté.

Accoudoir

Abaissez l'accoudoir pour l'utiliser.



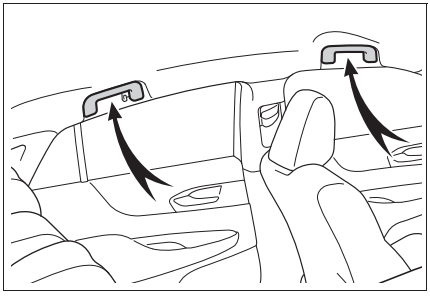
NOTE

■ Pour éviter d'endommager l'accoudoir

N'exercez pas une trop grosse pression sur l'accoudoir.

Poignées de maintien

Une poignée de maintien installée au plafond peut être utilisée pour vous soutenir lorsque vous êtes assis sur le siège.



AVERTISSEMENT

■ Poignée de maintien

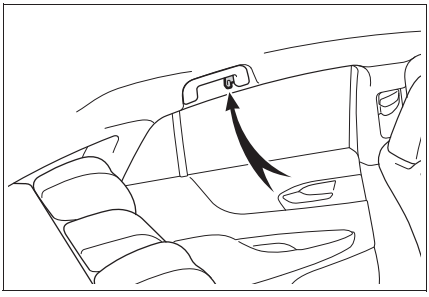
N'utilisez pas la poignée de maintien lorsque vous entrez ou sortez du véhicule ni pour vous lever de votre siège.
Cela pourrait endommager la poignée de maintien, ou vous pourriez tomber et vous blesser.

NOTE

■ Pour éviter d'endommager la poignée de maintien

N'accrochez aucun objet lourd sur la poignée de maintien et n'y placez pas de charge lourde.

Crochets porte-vêtements



AVERTISSEMENT

■ Articles ne pouvant pas être accrochés sur le crochet

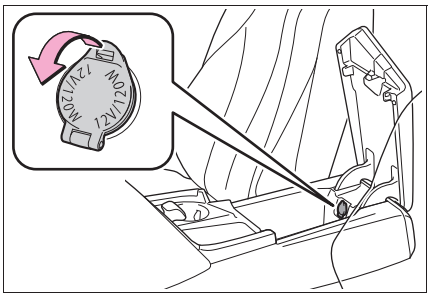
N'accrochez pas de cintres ni d'autres objets rigides ou pointus sur les crochets porte-vêtements. Si les coussins gonflables SRS en rideau se déployaient, ces objets pourraient se transformer en projectiles et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Prise de courant (12 V CC)

La prise de courant peut être uti-

lisée pour les accessoires de 12 V qui fonctionnent à moins de 10 A.

Ouvrez le bloc central et ouvrez le couvercle.



■ La prise de courant peut être utilisée lorsque

Le contacteur d'alimentation est sur ACC ou ON, ou le système multimédia est activé.

■ Lors de l'arrêt du système de pile à combustible

Débranchez les dispositifs électriques qui se rechargent, comme les batteries portables. Si ces dispositifs ne sont pas débranchés, le système de pile à combustible peut ne pas s'arrêter normalement.

NOTE

■ Pour éviter d'endommager la prise de courant

Fermez le couvercle de la prise de courant lorsque celle-ci n'est pas utilisée.
Les corps étrangers ou les liquides qui pénètrent dans la prise de courant risquent de provoquer un court-circuit.

■ Pour éviter de faire griller le fusible

N'utilisez pas d'accessoires fonctionnant à plus de 12 V et 10 A.

■ Pour éviter un fonctionnement incorrect du véhicule

Lorsque vous désactivez le contacteur d'alimentation, assurez-vous de débrancher les accessoires conçus pour la charge, tels que les chargeurs portatifs, les blocs d'alimentation, etc., de la prise de courant.

Si ce type d'accessoires n'était pas débranché, les situations suivantes pourraient se produire :

- Il est impossible de verrouiller les portières à l'aide du système Smart key ou de la télécommande.
- L'écran d'ouverture s'affichera sur l'écran multifonction.
- Les éclairages intérieurs, les éclairages du tableau de bord, etc., s'allumeront.

■ Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

N'utilisez pas la prise de courant plus longtemps qu'il ne faut lorsque le système de pile à combustible est désactivé.

Prises de courant (120 V CA/1500 W) (si le véhicule en est doté)

Ce système permet l'utilisation d'appareils électriques avec une consommation électrique totale de 1 500 W à 120 V CA dans le véhicule. L'alimentation d'appareils électriques situés en dehors du véhicule n'est pas recommandée, car cette opération peut enfreindre les lois et les réglementations du pays ou de la région concerné(e). Pour

alimenter des appareils électriques situés en dehors du véhicule, veuillez d'abord consulter les lois et les réglementations auprès du gouvernement local pour chaque pays ou région. Faites également attention à ne pas traîner de cordons ou d'appareils électriques lorsque vous déplacez le véhicule.

Précautions d'utilisation de la prise de courant lorsque le véhicule est garé

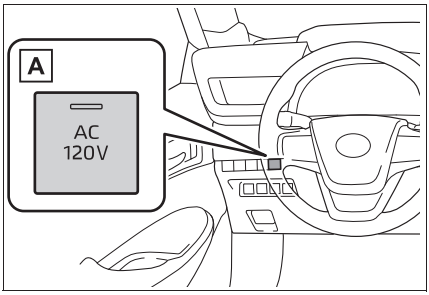
Observez les précautions suivantes avant de démarrer l'alimentation électrique :

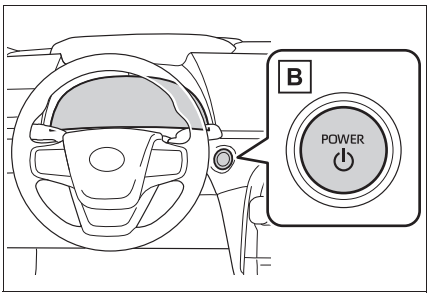
- Garez le véhicule dans un endroit bien aéré, évitant les endroits mal ventilés tels que les garages, car le système de pile à combustible pourrait démarrer alors que le système est en fonction.
- Garez le véhicule à un endroit solide et plat.

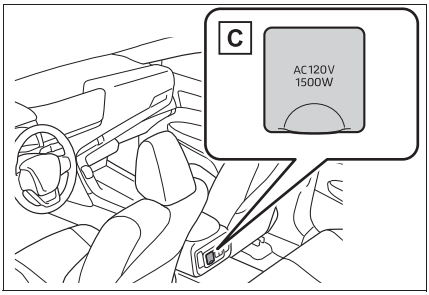
Bloquez les roues si nécessaire.

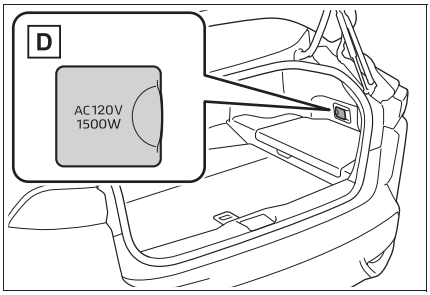
- Vérifiez que le capot est fermé.
- Assurez-vous que le panneau de réservoir est fermé.
- Vérifiez que le frein de stationnement est engagé.
- Vérifiez que la position de changement de vitesse est P.
- Vérifiez que le contacteur d'alimentation est sur OFF.
- Notez que le système d'alarme ne peut pas être activé pendant l'alimentation électrique. Pour éviter les vols, ne laissez pas d'objets de valeur, etc. dans l'habitacle ou le compartiment de charge.

Nom des pièces









A Contacteur 120 V CA

B Contacteur d'alimentation (→P.180)

C Prise de courant (console arrière)

D Prise de courant (compartiment de charge)

Utilisation de la prise de courant (1500 W)

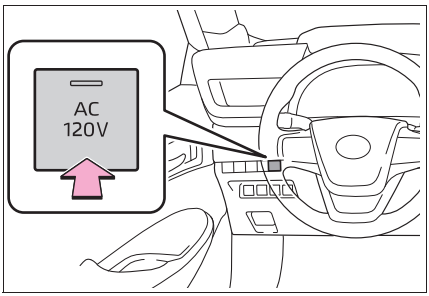
■ Lors de la mise sous tension de la prise de courant

1 Vérifiez que le frein de stationnement est engagé, appuyez fermement sur la pédale de frein, puis appuyez sur le contacteur d'alimentation (→P.180).

2 Vérifiez que le voyant READY est allumé, puis appuyez sur le contacteur 120 V CA.

Vous pouvez utiliser la prise de courant lorsque le voyant du contacteur 120 V CA est allumé.

La prise de courant est activée/désactivée chaque fois que vous appuyez sur le contacteur 120 V CA.



3 Ouvrez le couvercle, insérez complètement et fermement la fiche de l'appareil dans la prise de courant. (→P.389)

■ Arrêt de l'utilisation des prises de courant (1500 W)

Suivez la procédure décrite ci-dessous :

1 Éteignez les appareils branchés.

2 Appuyez sur le contacteur 120 V CA pour désactiver la prise de courant.

3 Débranchez chaque fiche des prises de courant.

4 Fermez le couvercle de la prise de courant.

Branchement d'un appareil

■ Lors du branchement d'un appareil

Assurez-vous de lire le manuel d'instructions fourni avec un appareil et de respecter les avertissements qui figurent sur l'appareil.

Avant de brancher un appareil sur la prise de courant, assurez-vous que l'appareil est éteint.

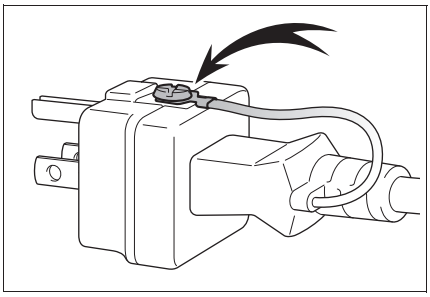
1 Ouvrez le couvercle, insérez complètement et fermement la fiche de l'appareil dans la prise de courant.

Ne laissez pas la fiche à moitié insérée.

Dans les situations suivantes, utilisez une rallonge, etc. et branchez correctement la fiche dans la prise de courant :

- Lorsque la fiche d'un appareil est trop grande pour permettre son insertion complète et sûre dans la prise de courant.
- Lorsque la fiche d'un appareil est lourde et susceptible de se détacher de la prise de courant.

Si l'appareil que vous utilisez a un fil de garde, utilisez un adaptateur disponible sur le marché et branchez le fil de garde à la borne de terre de l'adaptateur.



■ Prise de courant

- Avec cette prise de courant, utilisez des appareils qui fonctionnent sur 120 V CA et qui ont une consommation électrique maximale combinée de 1500 W ou moins. Si un appareil est branché et que la consommation électrique est dépassée, un circuit de protection peut être activé et la fonction d'alimentation électrique peut être arrêtée.
- Certains appareils avec une consommation électrique élevée, comme une calandre électrique, peuvent nécessiter l'utilisation exclusive de cette prise de courant. Lorsqu'un tel appareil est branché, ne branchez aucun autre appareil à la prise de courant.
- Lorsque plusieurs appareils sont branchés, un appareil branché (selon son type) peut ne pas fonctionner correctement. Pour un tel appareil, utilisez les prises de courant de manière exclusive.
- Lorsqu'une prise de courant est utilisée, selon l'appareil à utiliser, le flux de courant peut être élevé et la puissance de crête initiale peut dépasser 1500 W.
- Lorsqu'une prise de courant est utilisée, selon l'appareil à utiliser, cela peut provoquer des interférences avec les émissions de télévision et de radio.
- Lorsqu'une prise de courant est utilisée, un bruit de ventilateur de refroidissement peut être entendu à proximité d'un siège arrière. Cela n'indique pas une défaillance.

■ Appareils qui peuvent ne pas fonctionner correctement

Les appareils suivants peuvent ne pas fonctionner correctement, même si la consommation électrique combinée est égale ou inférieure à 1500 W :

- Appareils ayant une puissance de pointe initiale élevée (en watts)
- Appareils nécessitant une alimentation électrique plus importante que la consommation spécifiée

dans le manuel d'utilisation

- Appareils de mesure calculant des données précises
- Appareils demandant une alimentation électrique extrêmement stable
- Appareils demandant une alimentation électrique constante de la prise de courant, comme un appareil avec une minuterie.

■ Lorsque la prise de courant est utilisée alors que le véhicule est garé ou arrêté

- Les portières ne peuvent être ni verrouillées ni déverrouillées à l'aide du système d'ouverture et de démarrage intelligent.
- Les portières ne peuvent être ni verrouillées ni déverrouillées à l'aide d'une clé à puce. Les portières ne peuvent être verrouillées et déverrouillées qu'à l'aide d'une clé mécanique.
- Lorsqu'une portière est ouverte/fermée, un avertisseur sonore peut retentir ou "Clé non détectée Vérifiez l'emplacement de la clé" peut s'afficher sur l'écran multifonction. Veillez à emporter une clé à puce avec vous.
- Lorsque l'environnement du véhicule s'assombrit pendant l'alimentation électrique, les phares, etc. s'allument automatiquement. Reportez-vous à la P.365pour savoir comment éteindre l'éclairage.

⚠ AVERTISSEMENT

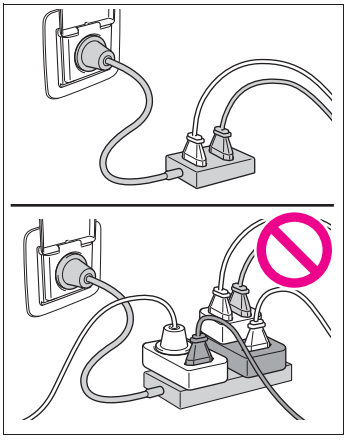
■ Pour une utilisation sécuritaire

Observez les précautions suivantes. Négliger de le faire pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne laissez pas d'enfants ou d'autres personnes non habituées au fonctionnement utiliser l'alimentation électrique par eux-mêmes.
- Ne débranchez pas la fiche d'un appareil lorsque vos mains sont mouillées et n'insérez pas une broche ou un autre objet dans la prise de courant. De plus, si un liquide ou de la neige se trouve sur la prise de courant, séchez-la avant de l'utiliser.
- Ne tentez pas de modifier, de démonter ou de réparer une prise de courant. Pour plus d'informations sur les réparations, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Gardez les prises de courant exemptes de poussière et de corps étrangers. Assurez-vous également de nettoyer régulièrement les prises de courant.
- Tenez le corps de la fiche pour la brancher ou la débrancher d'une prise de courant. Ne touchez pas aux broches de la fiche. Ne tirez pas sur un cordon pour le débrancher, car vous risqueriez d'endommager la fiche ou le cordon.
- Arrêtez immédiatement l'utilisation en cas de chaleur anormale sur un cordon ou une prise de courant. Pour éviter que le cordon ou la prise de courant ne deviennent chauds, respectez les précautions suivantes :

AVERTISSEMENT

- Ne connectez pas 2 adaptateurs de prises multiples ou plus, tels que des adaptateurs doubles.



- Lorsqu'un enrouleur de rallonge est utilisé, veillez à tirer tout le cordon de l'enrouleur.

● Si l'appareil que vous utilisez a un fil de garde, utilisez un adaptateur disponible sur le marché et branchez le fil de garde à la borne de terre de l'adaptateur.

● Si la fiche d'un appareil s'insère avec du jeu dans une prise de courant, remplacez la prise de courant même si la fiche est complètement insérée. Pour plus d'informations sur le remplacement, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Dispositifs à connecter

● Assurez-vous de lire tout manuel d'instructions fourni avec un appareil et de respecter les avertissements qui figurent sur l'appareil.

● Ne connectez pas un appareil à une prise de courant si l'appareil ne fonctionne pas correctement ou si sa fiche est endommagée.

● Dans le cas contraire, l'appareil risque de présenter d'autres dysfonctionnements, notamment lorsque la température extérieure est élevée ou basse.

● Les appareils qui doivent être installés sur un endroit plat risquent de ne pas fonctionner correctement.

● N'utilisez pas les appareils, autres que les appareils étanches, dans un endroit où de l'eau (par ex. de la pluie) est projetée ou dans un endroit humide.

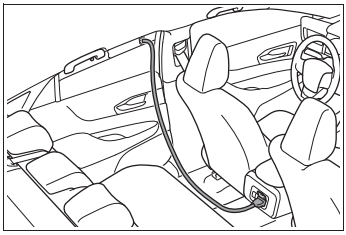
● N'utilisez pas un appareil qui a été ou est susceptible d'avoir été plongé dans l'eau ou d'avoir absorbé de l'eau.

● Ne branchez pas un appareil médical, car selon l'état du véhicule, la fonction d'alimentation peut être temporairement interrompue.

AVERTISSEMENT

■ **Lorsque les prises de courant sont utilisées alors que le véhicule est garé ou arrêté**

- Les prises sont conçues pour être branchées à des appareils électriques, tels que des appareils d'éclairage. Ne les utilisez pas comme un générateur qui alimente une maison en électricité, etc. De même, lorsqu'elles doivent être utilisées sur un système d'alimentation électrique de secours pour une maison, comme un appareil exclusif branché à une source d'alimentation externe, ou un appareil dont le circuit d'alimentation de la source d'alimentation externe est séparé du câblage électrique des fournisseurs d'électricité, consultez le fabricant de l'appareil ou un détaillant.
- Lorsque vous utilisez une prise de courant, assurez-vous d'engager correctement le frein de stationnement et de passer la position de changement de vitesse sur P. Sinon, le véhicule risquerait de se déplacer et provoquer un accident.
- Lorsque vous utilisez une prise de courant, ne vous éloignez pas du véhicule.
- N'effectuez pas de recharge en cas d'orage. Arrêtez l'alimentation électrique en cas d'orage.
- N'utilisez pas les prises de courant si une bâche recouvre le véhicule.
- N'utilisez pas une prise de courant lorsque le véhicule est garé sur un endroit incliné ou sur une pente. Lorsqu'une prise de courant est utilisée, ne déplacez pas le véhicule et ne le faites pas pencher.
- Respectez les précautions suivantes lorsqu'un cordon branché doit être amené à l'extérieur du véhicule :
 - Protégez-le de la pluie. Si la prise de courant est mouillée à cause de la pluie, séchez-la avant de l'utiliser.
 - Empêchez le fil câblé de se coincer dans la portière ou le hayon
 - Donnez du mou au cordon branché. Veillez à ce qu'il ne soit pas très tendu.



 - Ne démarrez pas le véhicule par erreur.
- Ne faites pas le plein et ne lavez pas le véhicule lorsque vous utilisez une prise de courant.
- Assurez-vous que le capot est fermé.

Ne vous approchez pas du tuyau d'échappement et ne placez pas de bagages près de celui-ci.

En outre, ne placez pas votre tête ni vos mains à l'intérieur du compartiment de l'unité à pile à combustible, car le ventilateur de refroidissement peut se mettre en marche soudainement. Gardez les mains et les vêtements (en particulier une cravate, un foulard, etc.) à l'écart du ventilateur, car ils pourraient se prendre dedans.

AVERTISSEMENT

- N'arrêtez pas le véhicule à proximité d'objets inflammables.
- Ne l'utilisez pas dans des endroits où des gaz ou des fluides corrosifs sont générés.
- Ne l'utilisez pas dans des endroits où la ventilation est médiocre, comme dans les garages où il n'y a pas de dispositifs d'alimentation en air ni de ventilation, et dans les endroits où le véhicule est entouré (endroits où la neige s'accumule, etc.).

■ Utilisation d'une prise de courant pendant la conduite

- Dans les situations suivantes, n'utilisez pas d'appareil électrique pendant la conduite. De plus, n'utilisez pas un appareil s'il ne peut pas être fixé de façon sécuritaire dans le véhicule.

• Lorsqu'un appareil est susceptible de distraire le conducteur et de nuire à la sécurité, comme un téléviseur, un lecteur vidéo/DVD, etc.

• Lorsqu'un appareil insuffisamment sécurisé risque de se renverser en cas de freinage brusque ou d'accident

• Lorsqu'un appareil est susceptible de provoquer un incendie s'il tombe ou génère de la chaleur

• Lorsqu'un appareil est susceptible de provoquer des brûlures, par exemple, un grille-pain, un four à micro-ondes, un radiateur électrique, une bouilloire électrique, une cafetière, etc.

• Lorsqu'un appareil peut glisser sous les pédales et empêcher la pédale de frein d'être enfoncée, comme un sèche-cheveux, un adaptateur d'alimentation, une souris, etc.

- N'utilisez pas d'appareils produisant de la vapeur lorsque les glaces sont fermées. Cela pourrait embuer les glaces, réduire la visibilité et rendre la conduite difficile en toute sécurité. De plus, la vapeur peut endommager ou nuire au fonctionnement d'autres appareils. Si l'appareil doit être utilisé, arrêtez le véhicule et ouvrez les glaces avant de l'utiliser.

NOTE

■ Pour éviter un court-circuit ou un dysfonctionnement

Observez les précautions suivantes. Les négliger peut entraîner un dysfonctionnement des prises de courant, ou endommager le véhicule ou un appareil branché.

- Ne placez pas un grille-pain ou un autre appareil qui génère de la chaleur à proximité des composants intérieurs ou sur un siège. Ces pièces peuvent fondre ou brûler à cause de la chaleur.
- N'utilisez aucun appareil sensible aux vibrations ou à la chaleur à l'intérieur du véhicule. Ces appareils peuvent mal fonctionner en raison des vibrations ressenties pendant que le véhicule roule, ou à cause de la chaleur lorsque le véhicule est garé au soleil.

NOTE

- Lorsque vous n'utilisez pas de prise de courant, assurez-vous de fermer le couvercle. Si des corps étrangers ou un liquide pénètre dans la prise de courant, cela peut provoquer un dysfonctionnement ou un court-circuit.

■ Utilisation de la prise de courant lorsque le véhicule est garé ou arrêté

- Il se peut que de l'eau fuit du tuyau d'échappement pendant la charge. Toutefois, il ne s'agit pas d'une anomalie.

Lorsque la prise de courant (1500 W) ne peut pas être utilisée correctement

Si l'alimentation électrique ne fonctionne pas, même après avoir suivi la procédure normale, vérifiez chacun des éléments suivants.

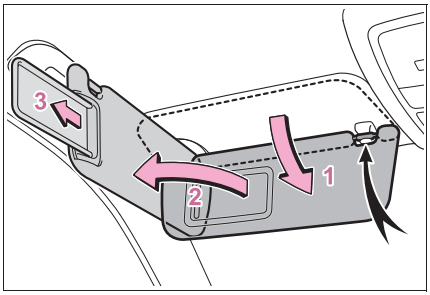
Cause probable	Mesure corrective
La quantité de carburant résiduelle est basse et la charge résiduelle de la batterie de traction est insuffisante	Après avoir fait le plein, conduisez pendant un moment pour récupérer la charge résiduelle de la batterie de traction. Ensuite, appuyez de nouveau sur le contacteur 120 V CA.
La batterie de traction devient chaude lorsque la température extérieure est particulièrement élevée	Déplacez le véhicule à l'ombre ou dans un autre endroit plus frais, ou utilisez le climatiseur pour faire baisser la température à l'intérieur du véhicule. Ensuite, après avoir attendu un moment, appuyez de nouveau sur le contacteur 120 V CA.

Cause probable	Mesure corrective
La batterie de traction devient froide lorsque la température extérieure est particulièrement basse	Conduisez pendant un moment ou utilisez le climatiseur pour augmenter la température à l'intérieur du véhicule. Ensuite, après avoir attendu un moment, appuyez de nouveau sur le contacteur 120 V CA.
L'appareil électrique ne fonctionne pas	Débranchez la fiche de la source d'alimentation électrique de l'appareil électrique et vérifiez que l'appareil ne présente pas d'anomalie. Ensuite, appuyez de nouveau sur le contacteur 120 V CA. Vérifiez le manuel d'instructions de l'appareil électrique.

Cause probable	Mesure corrective
La consommation d'énergie totale excède 1500 W	Débranchez la fiche de la source d'alimentation électrique de l'appareil électrique et vérifiez que la consommation d'énergie totale n'excède pas 1500 W. Ensuite, appuyez de nouveau sur le contacteur 120 V CA.
Court-circuit dans la prise de courant	Débranchez la fiche de la source d'alimentation électrique de l'appareil électrique et vérifiez les éléments suivants. Ensuite, appuyez de nouveau sur le contacteur 120 V CA. • Aucun corps étranger tel qu'une broche n'a été inséré • Aucune trace de substances telles que de l'eau de boisson, de la pluie ou de la neige • Aucune trace de poussière ni saleté

Si la prise de courant est toujours inutilisable, même après avoir suivi les procédures indiquées ci-dessus, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Pare-soleil



1 Pour régler le pare-soleil en position avant, abaissez-le.

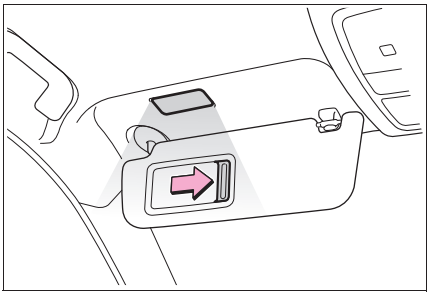
2 Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez-le, décrochez-le, puis faites-le pivoter sur le côté.

3 Pour utiliser la rallonge latérale, placez le pare-soleil en position latérale, puis faites-le coulisser vers l'arrière.

Miroirs de pare-soleil

Faites coulisser le cache pour l'ouvrir.

L'éclairage de courtoisie s'allume.



Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

Si les éclairages de courtoisie restent allumés alors que le contacteur d'alimentation est désactivé, ils s'éteindront automatiquement au bout de 20 minutes.

NOTE

Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

Ne laissez pas les éclairages de courtoisie allumés trop longtemps lorsque le système de pile à combustible est désactivé.

Ouvre-porte de garage

L'ouvre-porte de garage peut être programmé à l'aide du HomeLink® pour actionner, entre autres, des portes de garage, des grilles, des portes d'entrée, des verrous de portière, des systèmes d'éclairage, des systèmes de sécurité et d'autres dispositifs.

Procédure de programmation du HomeLink®

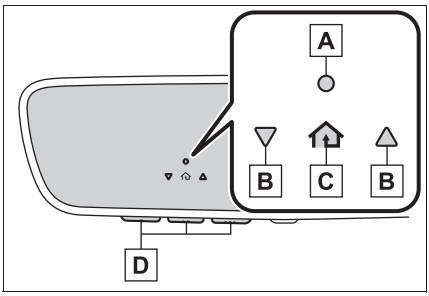
Les procédures de programmation peuvent aussi être consultées à l'adresse suivante.
Site Web : www.homelink.com/toyota

Pour obtenir une assistance, contactez le service d'assistance client au numéro suivant.

Assistance téléphonique : 1-800-355-3515

Composants du système

La télécommande HomeLink® de votre véhicule comporte 3 boutons qui peuvent être programmés pour actionner 3 dispositifs différents. Reportez-vous aux méthodes de programmation des pages suivantes pour déterminer la méthode qui est appropriée pour le dispositif.



A Voyant du HomeLink®

B Voyants de fonctionnement de la porte de garage

C Icône du HomeLink®

S'allume lorsque le HomeLink® est en fonction.

D Boutons

Codes enregistrés dans la mémoire du HomeLink®

- Les codes enregistrés ne sont pas effacés même si le câble de la batterie de 12 volts est débranché.
- Si la reprogrammation d'un bouton du HomeLink® échoue, le code déjà enregistré sur le bouton ne sera pas effacé.

Homologation

→P.604

AVERTISSEMENT

■ Programmation d'une porte de garage ou d'une autre télécommande

Pour éviter toute blessure ou tout dégât potentiel, assurez-vous qu'il n'y a personne ni aucun objet à proximité de la porte de garage ou des autres dispositifs en fonction.

■ Conformité aux normes fédérales en matière de sécurité

N'utilisez pas l'émetteur-récepteur compatible HomeLink® avec un ouvre-porte de garage ou un dispositif dépourvus de la fonction d'arrêt et de retour d'urgence prévue par les normes de sécurité fédérales (Federal Safety Standards).

Cela inclut toute porte de garage incapable de détecter un objet l'obstruant. Une porte ou un dispositif dépourvus de ces fonctionnalités augmentent le risque de blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous utilisez ou programmez le HomeLink®

Ne laissez jamais un enfant utiliser les boutons du HomeLink® ni jouer avec.

Programmation du HomeLink®

■ Avant de programmer le HomeLink®

- Pendant la programmation, il est possible que les portes de garage, les grilles ou d'autres dispositifs soient actionnés. Par conséquent, pour éviter toute blessure ou tout dégât potentiel, assurez-vous qu'il n'y a pas de personnes ni d'objets à proximité de la porte de garage ou des autres dispositifs.
- Pour une programmation plus précise, il est recommandé d'utiliser une pile neuve dans la télécommande.
- Les moteurs des ouvre-portes de garage fabriqués après 1995 peuvent être dotés d'une protection à code rotatif. Si tel est le cas, vous aurez peut-être besoin d'un escabeau ou d'un autre dispositif sécuritaire et robuste pour atteindre le bouton "Learn" ou "Smart" sur le moteur de l'ouvre-porte de garage.

■ Programmation du HomeLink®

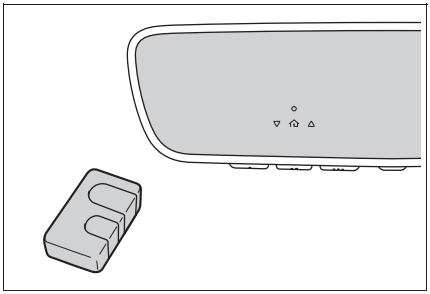
Effectuez les étapes **1** à **3** dans les 60 secondes. Sinon, le voyant cessera de clignoter et vous ne pourrez pas effectuer la programmation.

1 Appuyez sur le bouton du HomeLink® que vous voulez programmer, puis relâchez-le, et vérifiez que le voyant du HomeLink® clignote (orange).

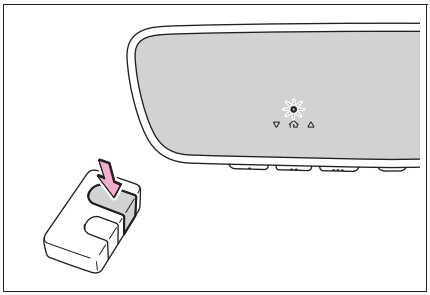
2 Pointez la télécommande du dispositif vers le rétroviseur intérieur, à une distance de 1

à 3 in. (25 à 75 mm) des boutons du HomeLink®.

Observez le voyant du HomeLink® pendant la programmation.



3 Programmez un dispositif.



▶ Programmation d'un dispositif autre qu'une grille d'entrée (pour les propriétaires aux États-Unis)

Maintenez le bouton de la télécommande enfoncé jusqu'à ce que le voyant du HomeLink® passe d'un clignotement orange lent à un clignotement vert rapide (code rotatif) ou à une lumière verte fixe (code prédéfini), puis relâchez le bouton.

▶ Programmation d'une grille d'entrée (pour les propriétaires aux États-Unis)/Programmation d'un dispositif en vente sur le marché canadien

Appuyez sur le bouton de la télécommande et relâchez-le à des intervalles de 2 secondes, puis recommencez jusqu'à ce que le voyant du HomeLink® passe d'un clignotement orange lent à un clignotement vert rapide (code rotatif) ou à une lumière verte fixe (code prédéfini).

4 Vérifiez le fonctionnement du HomeLink® en appuyant sur le bouton que vous venez de programmer et en observant le voyant :

- Le voyant du HomeLink® s'allume : La programmation d'un dispositif à code fixe a été effectuée. La porte de garage ou tout autre dispositif devrait s'activer lorsque le bouton du HomeLink® est enfoncé, puis relâché.
- Le voyant du HomeLink® clignote rapidement : Le moteur de l'ouvre-porte de garage ou l'autre dispositif sont dotés d'un code rotatif. Pour achever la procédure de programmation, maintenez le bouton du HomeLink® fermement enfoncé pendant 2 secondes, puis relâchez-le.
- Si la porte de garage (ou un

autre dispositif) ne fonctionne pas, passez à la section “Programmation d’un système à code aléatoire”.

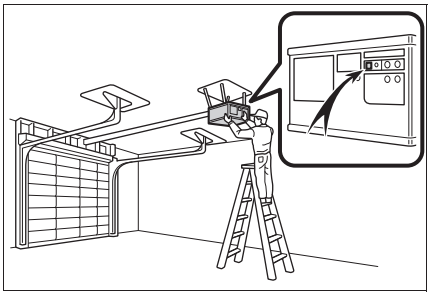
5 Recommencez les étapes précédentes avec les autres boutons du HomeLink® pour programmer un autre dispositif.

■ Programmation d’un système à code rotatif

La programmation du code rotatif peut nécessiter la participation de deux personnes ou plus.

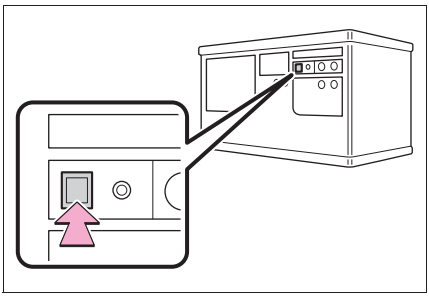
1 Repérez le bouton “Learn” ou “Smart” sur le moteur de l’ouvre-porte de garage dans le garage.

Ce bouton se trouve généralement à l’endroit où le fil d’antenne suspendu est raccordé à l’unité. Le nom et la couleur du bouton peuvent varier en fonction du fabricant. Pour plus de détails, reportez-vous au manuel du propriétaire fourni avec le moteur de l’ouvre-porte de garage.

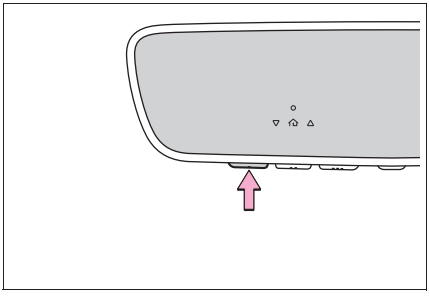


2 Appuyez sur le bouton “Learn” ou “Smart”, puis relâchez-le.

Effectuez l’étape **3** moins de 30 secondes après avoir effectué l’étape **2**.



3 Maintenez le bouton du HomeLink® que vous souhaitez programmer (à l’intérieur du véhicule) enfoncé pendant 2 secondes, puis relâchez-le. Répétez cette séquence (maintenez enfoncé/relâchez) jusqu’à 3 reprises pour terminer la programmation.
Si le moteur de l’ouvre-porte de garage fonctionne lorsque le bouton du HomeLink® est enfoncé, cela signifie que le moteur de l’ouvre-porte de garage reconnaît le signal du HomeLink®.



■ Activation d'une communication bidirectionnelle avec une porte de garage (disponible uniquement pour les dispositifs compatibles)

Une fois activée, la communication bidirectionnelle vous permet de vérifier l'état de l'ouverture et de la fermeture d'une porte de garage au moyen des voyants présents dans votre véhicule.

La communication bidirectionnelle n'est disponible que si le moteur de l'ouvre-porte de garage utilisé est un dispositif compatible. (Pour vérifier la compatibilité du dispositif, reportez-vous au site www.homelink.com.)

1 Dans les 5 secondes qui suivent la programmation de l'ouvre-porte de garage, si le moteur de l'ouvre-porte de garage est programmé pour utiliser HomeLink®, les deux voyants de fonctionnement de la porte de garage clignoteront rapidement (vert) et le voyant situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage clignotera deux fois pour indiquer que la communication bidirectionnelle est activée.

Si les voyants ne clignotent pas, effectuez les étapes **2** et**3** lors des 10 premières utilisations du bouton du HomeLink®, une fois la programmation terminée.

2 Appuyez sur un bouton programmé du HomeLink® pour faire fonctionner une porte de garage.

3 Moins de 1 minute après avoir appuyé sur le bouton du HomeLink®, une fois que la porte de garage s'est arrêtée, appuyez sur le bouton "Learn" ou "Smart" sur le moteur de l'ouvre-porte de garage. Dans les 5 secondes suivant l'établissement de la communication bidirectionnelle avec l'ouvre-porte de garage, les deux voyants de fonctionnement de la porte de garage situés dans le véhicule clignoteront rapidement (vert) et le voyant situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage clignotera deux fois pour indiquer que la communication bidirectionnelle est activée.

■ Reprogrammation d'un seul bouton du HomeLink®

Lorsque la procédure suivante est exécutée, les boutons sur lesquels des dispositifs ont déjà été programmés peuvent être reprogrammés :

1 Maintenez enfoncé le bouton du HomeLink® souhaité.

2 Lorsque le voyant du HomeLink® commence à clignoter (orange), maintenez toujours

le bouton du HomeLink® enfoncé, puis suivez la procédure “Programmation de l’émetteur HomeLink®” **1** (le voyant du HomeLink® commence à clignoter après 20 secondes).

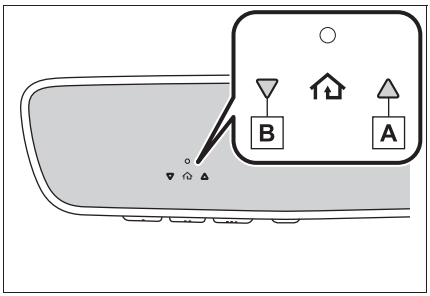
■ **Avant de programmer**

- Installez une nouvelle pile dans l’émetteur.
- Le côté pile de l’émetteur doit être orienté du côté opposé aux boutons du HomeLink®.

Fonctionnement du HomeLink®

Appuyez sur le bouton approprié du HomeLink®. Le voyant du HomeLink® devrait s’allumer.

L’état de l’ouverture et de la fermeture d’une porte de garage est indiqué par les voyants.



A Ouverture

B Fermeture

Cette fonction n’est disponible que si le moteur de l’ouvre-porte de garage utilisé est un dispositif compatible. (Pour vérifier la compatibilité du dispositif, reportez-vous au site www.homelink.com.)

Couleur	État
Orange (clignotant)	Ouverture/fermeture en cours
Vert	Ouverture/fermeture terminée
Rouge (clignotant)	Il est impossible de recevoir les signaux de confirmation

Vous pouvez faire fonctionner les voyants à une distance d’environ 820 ft. (250 m) de la porte de garage. Cependant, s’il y a des obstacles entre la porte de garage et le véhicule, par exemple des maisons et des arbres, il sera peut-être impossible de recevoir les signaux de confirmation provenant de la porte de garage.

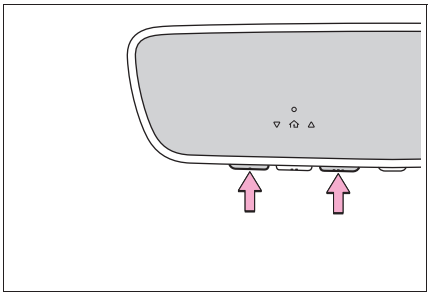
Pour rappeler l’état de fonctionnement précédent de la porte, appuyez simultanément sur les boutons et , ou et du HomeLink®, puis relâchez-les. Le dernier état enregistré s’affichera pendant 3 secondes.

Effacement de la mémoire générale du HomeLink® (les trois codes)

Maintenez les 2 boutons externes enfoncés pendant 10 secondes jusqu’à ce que le

voyant du HomeLink® passe d'une lumière fixe (orange) à un clignotement rapide (vert).

Si vous vendez votre véhicule, assurez-vous d'effacer les programmes enregistrés dans la mémoire du HomeLink®.



Entretien et nettoyage 7

7-1. Entretien et nettoyage

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 406

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 410

7-2. Entretien

Procédures d'entretien 414

Entretien général..... 415

7-3. Opérations d'entretien à réaliser soi-même

Précautions à prendre lorsque vous réalisez l'entretien vous-même419

Capot..... 421

Positionnement d'un cric rouleur 422

Compartiment de l'unité à pile à combustible..... 424

Batterie de 12 volts 430

Pneus 433

Remplacement du pneu 449

Pression de gonflage des pneus..... 453

Roues..... 455

Filtre du climatiseur 457

Nettoyage des évents d'admission d'air de la batterie de traction..... 459

Pile de la clé à puce 463

Vérification et remplacement des fusibles 465

Portée des phares..... 469

Ampoules 470

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Nettoyez chaque composant et chaque type de surface comme il convient de le faire.

Directives de nettoyage

- Pour enlever la saleté ou la poussière accumulée, aspergez généreusement d'eau la carrosserie du véhicule, en allant de haut en bas, les passages de roue et le dessous du véhicule.
- Lavez la carrosserie du véhicule à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux, par exemple une peau de chamois.
- Pour les taches coriaces, utilisez un savon pour voiture et rincez abondamment à l'eau.
- Essuyez toute l'eau.
- Cirez le véhicule lorsque l'efficacité du revêtement hydrofuge diminue.

Si l'eau ne forme plus de gouttelettes sur une surface propre, appliquez de la cire lorsque la carrosserie du véhicule est froide.

■ Revêtement à capacité d'autorestauration

La carrosserie du véhicule comporte un revêtement à capacité d'autorestauration qui résiste aux petites rayures de surface causées par les lave-autos, etc.

- Le revêtement dure de 5 à 8 ans à compter du moment où le véhicule est livré au départ de l'usine.
- Le temps nécessaire pour la restauration varie selon la profondeur de la rayure et la température extérieure.
 Le temps nécessaire pour la restauration peut être raccourci lorsque le revêtement est chauffé en y appliquant de l'eau tiède.
- Les rayures profondes causées par des clés, des pièces de monnaie, etc., ne peuvent pas être restaurées.
- N'utilisez pas de cire contenant des abrasifs.

■ Lave-autos automatiques

- Avant de laver le véhicule :
 • Rabattez les rétroviseurs

Commencez le lavage du véhicule à partir de l'avant. Déployez les rétroviseurs avant de conduire.

- Les brosses utilisées dans les lave-autos automatiques peuvent rayer la carrosserie et les pièces (roues, etc.) du véhicule, et en endommager la peinture.
- Lorsque la position de changement de vitesse doit être maintenue en position N, reportez-vous à la P.190.
- Si vous devez relâcher le frein de stationnement, désactivez le système de maintien des freins, relâchez le frein de stationnement et placez le contacteur d'alimentation sur ACC tout en maintenant la position N. (→P.190)

■ Nettoyeurs à haute pression

- Ne placez pas l'embout du pistolet à proximité des espaces situés autour des portières ou du périmètre des fenêtres, et ne pulvérisez pas d'eau à ces endroits de

façon continue, car l'eau pourrait pénétrer dans l'habitacle.

- Désactivez le contacteur d'alimentation.

Lorsque vous utilisez un lave-auto

Si la poignée de portière se mouille alors que la clé à puce se trouve dans la zone de portée réelle, la portière peut se verrouiller et se déverrouiller à répétition. Dans ce cas, suivez les mesures correctives suivantes pour laver le véhicule :

- Placez la clé à une distance de 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule lorsque vous le faites laver. (Faites attention à ne pas vous faire voler la clé.)
- Activez le mode d'économie d'énergie de la clé à puce afin de désactiver le système Smart key. (→P.146)

Roues et enjoliveurs de roue

- Enlevez immédiatement toute saleté à l'aide d'un détersif neutre.
- Éliminez le détersif avec de l'eau immédiatement après en avoir utilisé.
- Pour éviter d'endommager la peinture, assurez-vous d'observer les précautions suivantes.
 - N'utilisez pas de détersif acide, alcalin ou abrasif
 - N'utilisez pas de brosses à poils durs
 - N'utilisez pas de détersif sur les roues lorsqu'elles sont chaudes, par exemple après avoir roulé ou avoir laissé le véhicule garé par temps chaud

Plaquettes et étriers de frein

Si vous laissez le véhicule garé avec des plaquettes de frein ou des disques mouillés, ceux-ci peuvent rouiller et se gripper. Avant de garer un véhicule qui vient d'être lavé, roulez lentement et engagez les freins à plusieurs reprises pour sécher les pièces.

Pare-chocs

Ne les frottez pas avec des nettoyants abrasifs.

Revêtement hydrofuge des glaces latérales avant

- Les précautions suivantes peuvent prolonger l'efficacité du revêtement hydrofuge.
 - Enlevez régulièrement toute poussière et autres substances des glaces latérales avant.
 - Ne laissez pas la saleté et la poussière s'accumuler sur les glaces pendant une longue période.
 Dès que possible, nettoyez les glaces avec un tissu doux et humide.
 - Lorsque vous nettoyez les glaces, n'utilisez pas de cire ni de nettoyant pour vitres contenant des abrasifs.
 - N'utilisez pas d'objets métalliques pour enlever la condensation accumulée.

Parties plaquées

Si vous ne pouvez pas retirer la saleté, nettoyez les pièces de la manière suivante :

- Utilisez un chiffon doux imbibé d'une solution contenant environ 5 % de détersif neutre et de l'eau pour enlever la saleté.
- Essuyez la surface avec un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité.
- Pour éliminer des dépôts gras, utilisez des lingettes humides à l'alcool ou un produit similaire.

AVERTISSEMENT

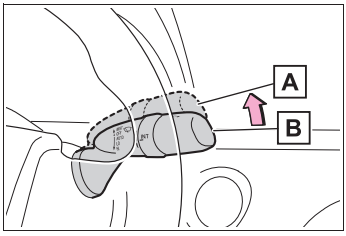
Lorsque vous lavez le véhicule

Ne répandez pas d'eau à l'intérieur du compartiment de l'unité à pile à combustible. Les composants électriques, notamment, risqueraient de s'enflammer.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous lavez le pare-brise (véhicules dotés d'essuie-glaces avant avec détecteur de pluie)

Placez le contacteur d'essuie-glace en position "OFF".
Si le contacteur d'essuie-glace était en position "AUTO", les essuie-glaces pourraient s'activer de façon inattendue dans les circonstances suivantes; ils pourraient alors coincer des mains ou occasionner d'autres blessures graves, et endommager les balais d'essuie-glaces.



A ○ Désactivé

B AUTO

- Lorsqu'on touche avec la main la partie supérieure du pare-brise, là où est situé le capteur d'intensité de pluie
- Lorsqu'un chiffon mouillé ou un objet similaire est tenu à proximité du capteur d'intensité de pluie
- Si quelque chose heurte le pare-brise
- Si vous touchez directement le capteur d'intensité de pluie ou si quelque chose le heurte

■ Précautions relatives au pare-chocs avant

Si la peinture du pare-chocs avant est écaillée ou rayée, il est possible que le système Toyota Safety Sense ne fonctionne pas correctement. Si cela se produit, adressez-vous à votre concessionnaire Toyota.

■ Précautions relatives aux pare-chocs avant et arrière

Si la peinture du pare-chocs avant ou arrière est écaillée ou rayée, il est possible que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement. Si cela se produit, adressez-vous à votre concessionnaire Toyota.

- BSM
- RCTA
- SEA
- PKSB (si le véhicule en est doté)
- Système intuitif d'aide au stationnement (si le véhicule en est doté)
- Toyota Safety Sense

NOTE

■ Pour éviter les dommages à la peinture et la corrosion sur la carrosserie et les composants (jantes en aluminium, etc.)

- Lavez immédiatement le véhicule dans les cas suivants :
 - Après avoir roulé au bord de la mer
 - Après avoir roulé sur des routes salées

NOTE

- Si vous voyez du goudron ou de la sève d'arbre sur la carrosserie
- Si des insectes morts, ou des excréments d'insectes ou d'oiseaux se trouvent sur la carrosserie
- Après avoir conduit dans une région contaminée par de la suie, de la poussière huileuse, de la poussière minière ou métallique, ou des substances chimiques
- Si le véhicule se retrouve couvert de beaucoup de poussière ou de boue
- Si des liquides comme du benzène ou de l'essence se sont répandus sur la carrosserie

● Si la peinture est écaillée ou rayée, faites-la réparer immédiatement.

● Afin d'empêcher que les roues ne soient corrodées, éliminez toute saleté et rangez les roues que vous avez retirées dans un endroit peu humide.

■ Nettoyage des feux extérieurs

● Nettoyez-les soigneusement. N'utilisez pas de substances organiques et ne les frottez pas avec une brosse dure. Cela pourrait endommager la surface des feux.

● N'appliquez pas de cire sur les surfaces des feux. La cire risque d'endommager les lentilles.

■ Lorsque vous lavez le véhicule

Ne retirez pas le bouchon du goulot de remplissage de carburant et ne versez pas directement de l'eau sur le goulot de remplissage de carburant. Si de l'eau entre par le goulot de remplissage de carburant, des dommages risquent de s'ensuivre.

■ Lorsque vous utilisez un lave-auto automatique

Placez le contacteur d'essuie-glace en position désactivée. Si le contacteur d'essuie-glace était en position "AUTO", les essuie-glaces pourraient s'activer et les balais d'essuie-glaces être endommagés.

■ Lorsque vous utilisez un nettoyeur à haute pression

● Lors du lavage du véhicule, ne vaporisez pas la caméra et la zone autour de la caméra directement avec un nettoyeur à haute pression. L'impact de l'eau à haute pression peut empêcher l'appareil de fonctionner normalement.

● Ne vaporisez pas d'eau directement sur le capteur radar situé derrière l'emblème. Cela pourrait endommager l'appareil.

● Ne placez pas l'embout du pistolet près des capuchons (couvercles fabriqués en caoutchouc ou en résine), des connecteurs ou des pièces suivantes. Les pièces peuvent être endommagées si elles entrent en contact avec de l'eau projetée à haute pression.

- Pile à combustible
- Pièces liées à la traction
- Pièces de la direction
- Pièces de la suspension

NOTE

• Pièces des freins

● Maintenez la buse de nettoyage à une distance minimale de 11,9 in. (30 cm) de la carrosserie du véhicule. Sinon, les pièces en résine, comme les moulures et les pare-chocs, peuvent être déformées et endommagées.

De plus, ne dirigez pas la buse en permanence au même endroit.

● Ne dirigez pas continuellement l'eau vers le bas du pare-brise.

Si de l'eau pénétrait dans l'admission d'air du climatiseur située près de la partie inférieure du pare-brise, le climatiseur pourrait ne pas fonctionner correctement.

● Ne lavez pas le dessous du véhicule en utilisant un nettoyeur à haute pression.

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Nettoyez chaque composant et chaque type de surface comme il convient de le faire.

Protection de l'intérieur du véhicule

- Utilisez un aspirateur pour éliminer la saleté et la poussière. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon humecté d'eau tiède.
- Si vous ne pouvez pas retirer la saleté, essuyez-la avec un chiffon doux imbibé d'un détersif neutre dilué à environ 1 %.
 Tordez le chiffon pour en enlever l'excès d'eau et faites disparaître toute trace résiduelle de détersif et d'eau.

■ Nettoyage des tapis

Plusieurs types de nettoyants moussants sont vendus dans le commerce. Utilisez une éponge ou une brosse pour appliquer la mousse. Frottez en cercles concentriques. N'utilisez pas d'eau. Essuyez les surfaces sales et laissez-les sécher. Vous obtiendrez d'excellents résultats en gardant les tapis le plus sec possible.

■ Manipulation des ceintures de sécurité

Avec un chiffon ou une éponge, nettoyez à l'aide d'un savon doux et de

l'eau tiède. Vérifiez aussi les ceintures régulièrement pour vous assurer qu'elles ne présentent pas d'usure excessive, d'effilochage ou de coupures.

■ Lorsque vous nettoyez les parties tapissées de la boîte à gants, du bloc central, etc.

Si vous utilisez un ruban adhésif fort, il est possible que la surface du tapis soit endommagée.

■ Glaces latérales avant avec revêtement anti-infrarouge (véhicules dotés d'un revêtement anti-infrarouge)

Les glaces latérales avant sont dotées d'un revêtement anti-infrarouge. Pour éviter d'endommager le revêtement anti-infrarouge, observez ce qui suit :

- Si les glaces sont sales, essuyez-les délicatement avec un chiffon imbibé d'eau ou d'eau tiède dès que possible.
- Si les glaces sont très sales, ne les ouvrez pas et ne les fermez pas à répétition.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Présence d'eau dans le véhicule

- N'éclaboussez pas le véhicule et n'y renversez pas de liquide, par exemple sur le plancher, les évent d'admission d'air de la batterie de traction, ou dans le coffre. (→P.97)
 La batterie de traction, les composants électriques, etc. risqueraient d'être endommagés ou de s'enflammer.
- Ne mouillez pas les composants SRS ni le câblage à l'intérieur du véhicule. (→P.38)
 Une défaillance du système électrique peut entraîner le déploiement ou un mauvais fonctionnement des coussins gonflables, ce qui est susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Nettoyage de l'intérieur du véhicule (particulièrement du tableau de bord)

N'utilisez pas de cire ni de nettoyant de polissage. En se réfléchissant sur le pare-brise, le tableau de bord pourrait fausser la vision du conducteur et provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

■ Détersifs

- N'utilisez pas les types de détersifs suivants; ces substances pourraient décolorer l'intérieur du véhicule ou laisser des traces sur la peinture ou l'endommager :

 • Les zones autres que les sièges et le volant : Substances organiques, notamment du benzène, de l'essence, des solutions alcalines ou acides, de la teinture ou de l'eau de Javel

 • Sièges : Solutions alcalines ou acides, notamment du solvant, du benzène ou de l'alcool

 • Volant : Substances organiques, notamment du solvant et des produits nettoyants contenant de l'alcool

NOTE

- N'utilisez pas de cire ni de nettoyant de polissage. Ces produits pourraient endommager la surface peinte du tableau de bord ou d'autres éléments à l'intérieur du véhicule.

■ Protection des surfaces en cuir contre les dommages

Observez les précautions suivantes pour éviter d'endommager ou de détériorer les surfaces en cuir :

- Enlevez immédiatement toute saleté ou poussière des surfaces en cuir.
- N'exposez pas le véhicule à la lumière directe du soleil sur de longues périodes. Garez le véhicule à l'ombre, surtout pendant l'été.
- Ne placez pas d'objets en vinyle, en plastique ou qui contiennent de la cire sur le capitonnage, car ils pourraient coller à la surface en cuir si la température à l'intérieur du véhicule augmentait beaucoup.

■ Eau sur le plancher

Ne lavez pas le plancher du véhicule avec de l'eau.
Si de l'eau entrait en contact avec les composants électriques situés au-dessus ou en dessous du plancher du véhicule, les systèmes du véhicule, notamment le système audio, pourraient être endommagés. L'eau pourrait aussi faire rouiller la carrosserie.

■ Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise

Ne laissez pas le nettoyant pour vitres entrer en contact avec la lentille. De plus, ne touchez pas à la lentille. (→P.222)

■ Nettoyage de l'intérieur de la lunette arrière

- N'utilisez pas de nettoyant pour vitres sur la lunette arrière; cela pourrait endommager les fils chauffants du désembueur de lunette arrière ou l'antenne. Utilisez un chiffon humecté d'eau tiède pour essuyer doucement la lunette. Essuyez la lunette en un mouvement parallèle aux fils chauffants ou à l'antenne.
- Veillez à ne pas rayer ni endommager les fils chauffants ou l'antenne.

■ Nettoyage des glaces latérales avant

Pour nettoyer les glaces, n'utilisez pas de mélange ni de produit abrasif (par ex., nettoyant pour vitres, détersif, cire). Cela pourrait endommager le revêtement.

Nettoyage des zones comportant des accents métalliques au fini satiné

- Enlevez la saleté à l'aide d'un chiffon doux imbibé d'eau ou d'une peau de chamois synthétique.
- Essuyez la surface avec un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité.

■ Nettoyage des zones comportant des accents métalliques au fini satiné

Les zones métalliques utilisent une couche de métal authentique pour la surface. Il est nécessaire de les nettoyer régulièrement. Si les zones sales ne sont pas nettoyées rapidement, il peut être difficile de les nettoyer.

Nettoyage des surfaces en cuir

- Utilisez un aspirateur pour éliminer la saleté et la poussière.
- Enlevez le reste de saleté et de poussière avec un tissu doux humecté d'un détersif dilué.

Utilisez une solution aqueuse diluée avec environ 5 % de détersif neutre pour lainages.

- Tordez le chiffon pour en enlever l'excès d'eau et faites disparaître toute trace résiduelle de détersif.
- Essuyez la surface avec un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez le cuir sécher dans un endroit à l'abri du soleil et aéré.

Entretien des surfaces en cuir

Toyota recommande de nettoyer l'intérieur du véhicule au moins deux fois par année pour en conserver la qualité de finition.

Nettoyage des surfaces en cuir synthétique

- Utilisez un aspirateur pour éliminer la saleté et la poussière.
- Essuyez-la avec un chiffon doux imbibé d'un détersif neutre dilué à environ 1 %.
- Tordez le chiffon pour en enlever l'excès d'eau et faites disparaître toute trace résiduelle de détersif et d'eau.

Procédures d'entretien

Afin d'assurer une conduite sûre et économique, les entretiens périodiques et les soins quotidiens sont essentiels. Il incombe au propriétaire d'effectuer des vérifications régulières. Toyota recommande l'entretien ci-dessous.

■ Réparation ou remplacement

Nous vous recommandons de n'utiliser que des pièces Toyota d'origine pour les réparations afin d'assurer le rendement optimal de chaque système. Si vous utilisez des pièces d'une marque autre que Toyota ou si les réparations ne sont pas assurées par un concessionnaire Toyota, veuillez vérifier les termes de la garantie.

■ Laissez un concessionnaire Toyota effectuer les inspections et les réparations

- Les mécaniciens de Toyota sont des spécialistes qui ont suivi une formation adaptée. Ils sont tenus au courant des dernières nouveautés en matière d'entretien. Ils connaissent parfaitement le fonctionnement de tous les systèmes de votre véhicule.
- Conservez une copie du bon de réparation. Il atteste que l'entretien effectué est couvert par la garantie. Si un quelconque problème survient pendant que le véhicule est sous garantie, votre concessionnaire Toyota y remédiera rapidement.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si votre véhicule n'est pas correctement entretenu

Un mauvais entretien pourrait endommager sérieusement le véhicule, et provoquer éventuellement des blessures graves, voire mortelles.

■ Manipulation de la batterie de 12 volts

- Les huiles, les carburants et les liquides utilisés dans les véhicules ainsi que les déchets provenant de l'usure des composants contiennent ou émettent des substances chimiques considérées par l'État de Californie comme étant à l'origine de cancers, de malformations à la naissance et d'autres problèmes liés à la reproduction. Évitez toute exposition à ces matières et lavez immédiatement toute zone contaminée.
- Les bornes de la batterie de 12 volts et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb connus pour causer des dommages cérébraux. Lavez-vous les mains après leur manipulation. (→P.430)

Entretien général

L'entretien général devrait être effectué chaque jour. Vous pouvez vous en charger ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d'entretien

Le programme d'entretien devrait être effectué conformé-

ment au calendrier d'entretien prévu.

Pour plus de détails sur les entretiens prescrits et leur périodicité, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".

Opérations d'entretien à réaliser soi-même

Vous pouvez effectuer vous-même certaines procédures d'entretien.
Gardez toutefois à l'esprit que les opérations d'entretien à réaliser soi-même peuvent avoir une incidence sur les termes de la garantie.

Il est conseillé d'utiliser les manuels de réparation Toyota.

Pour plus de détails sur la garantie, reportez-vous aux manuels suivants : "Carnet de garantie du propriétaire" ou "Supplément du manuel du propriétaire".

Entretien général

Vous trouverez ci-dessous les entretiens devant être réalisés aux intervalles prescrits dans le "Carnet de garantie du propriétaire" ou dans le "Supplément du manuel du propriétaire/Guide du programme d'entretien". Lorsque vous rencontrez un problème, nous vous recommandons de demander l'avis de votre concessionnaire Toyota ou d'un garagiste compétent.

AVERTISSEMENT

■ Si le système de pile à combustible est en fonctionnement

Désactivez le système de pile à combustible et assurez-vous d'être dans un endroit aéré avant d'entreprendre les vérifications d'entretien.

Compartiment de l'unité à pile à combustible

Éléments	Points de vérification
Liquide de frein	Le niveau du liquide de frein est-il correct? (→P.428)
Liquide de refroidissement	Le niveau du liquide de refroidissement est-il correct? (→P.426)

Éléments	Points de vérification
Radiateur/condenseur	Il ne devrait pas y avoir de corps étrangers dans le radiateur ni dans le condenseur. (→P.428)
Liquide de lave-glace	Le niveau du liquide de lave-glace est-il adéquat? (→P.429)

Coffre

Éléments	Points de vérification
Batterie de 12 volts	Vérifiez les branchements. (→P.430)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de vérification
Pédale d'accélérateur	• La pédale d'accélérateur devrait s'enfoncer librement (sans effort irrégulier de la pédale ni accrochage).
Mécanisme "Parking" de la transmission	• Lorsqu'il est garé dans une pente et qu'il est en position de changement de vitesse P, le véhicule est-il arrêté de manière sécuritaire?
Pédale de frein	• La pédale de frein s'enfonce-t-elle librement? • La garde entre la pédale de frein et le plancher est-elle correcte? • Le jeu de la pédale de frein est-il correct?

Éléments	Points de vérification
Freins	• Le véhicule ne devrait pas tirer d'un côté lorsque vous freinez. • Les freins devraient être efficaces. • La pédale de frein ne devrait pas être molle. • La pédale de frein ne devrait pas descendre trop près du plancher lorsque vous freinez.
Appuis-tête	• Les appuis-tête se déplacent-ils librement et se verrouillent-ils de manière sécuritaire?
Voyants/avertisseurs sonores	• Les voyants et les avertisseurs sonores fonctionnent-ils correctement?
Feux/éclairages	• Tous les feux s'allument-ils correctement?

Éléments	Points de vérification
Frein de stationnement	• La pédale de frein de stationnement fonctionne-t-elle normalement? • Lorsqu'il est garé dans une pente et que le frein de stationnement est engagé, le véhicule est-il immobilisé de manière sécuritaire?
Ceintures de sécurité	• Les ceintures de sécurité fonctionnent-elles librement? • Les ceintures de sécurité ne devraient pas être endommagées.
Sièges	• Les dispositifs de réglage des sièges fonctionnent-ils correctement?
Volant	• Le volant tourne-t-il librement? • Le jeu du volant est-il correct? • Aucun bruit inhabituel ne devrait provenir du volant.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de vérification
Portières/coffre	• Les portières/le coffre fonctionnent-ils librement?
Capot	• Le système de verrouillage du capot fonctionne-t-il correctement?
Fuites de liquide	• Il ne devrait y avoir aucune trace de fuite de liquide là où le véhicule a été garé.
Pneus	• La pression de gonflage des pneus est-elle correcte? • Les pneus ne devraient pas être endommagés ni trop usés. • Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? • Les écrous de roue ne devraient pas être lâches.
Essuie-glaces avant	• Les balais d'essuie-glaces ne devraient pas montrer de signes de craquelure, de séparation, d'usure, de contamination ou de déformation. • Les balais d'essuie-glaces devraient nettoyer le pare-brise complètement, sans faire de stries ni de manques.

Précautions à prendre lorsque vous réalisez l’entretien vous-même

Si vous procédez vous-même à l’entretien, assurez-vous de suivre correctement la procédure indiquée dans ces sections.

Entretien

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie de 12 volts (→P.430)	• Graisse • Clé standard (pour boulons du collier de borne)
Niveau de liquide de frein (→P.428)	• Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 4 ou SAE J1704 • Chiffon ou serviette en papier • Entonnoir (utilisé pour faire l’appoint de liquide de frein uniquement)
Niveau de liquide de refroidissement de l’inverseur (→P.426)	• Le liquide de refroidissement “Toyota Super Long Life Coolant” (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) ou un liquide de refroidissement longue durée de haute qualité équivalent à base d’éthylène glycol, fabriqué selon la technologie hybride des acides organiques et exempt de silicate, d’amine, de nitrite et de borate Pour les États-Unis : Le liquide de refroidissement “Toyota Super Long Life Coolant” (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) est composé de 50 % de liquide de refroidissement et de 50 % d’eau déionisée. Pour le Canada : Le liquide de refroidissement “Toyota Super Long Life Coolant” (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) est composé de 55 % de liquide de refroidissement et de 45 % d’eau déionisée.

Éléments	Pièces et outils
Niveau de liquide de refroidissement de l'inverseur (→P.426)	• Entonnoir (utilisé pour faire l'appoint de liquide de refroidissement uniquement)
Fusibles (→P.465)	• Fusible d'intensité identique à celle du fusible d'origine • Tournevis à tête plate
Portée des phares (→P.469)	• Tournevis cruciforme
Radiateur et condenseur (→P.428)	—
Pression de gonflage des pneus (→P.453)	• Manomètre pour pneus • Source d'air comprimé
Liquide de lave-glace (→P.429)	• Eau ou liquide de lave-glace contenant de l'antigel (à utiliser en hiver) • Entonnoir (utilisé pour faire l'appoint d'eau ou de liquide de lave-glace uniquement)

AVERTISSEMENT

Le compartiment de l'unité à pile à combustible contient plusieurs mécanismes et liquides pouvant se déplacer soudainement, devenir chauds ou se charger électriquement. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, observez les précautions suivantes.

■ Lorsque vous travaillez dans le compartiment de l'unité à pile à combustible

- Prenez garde à ne pas toucher les composants haute tension ni ceux du circuit d'hydrogène.
- Assurez-vous que le voyant "READY" est éteint.
- Gardez les mains, les vêtements et les outils à l'écart du ventilateur en marche.
- Prenez garde à ne pas toucher le moteur, l'inverseur, le radiateur, etc., immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. Le liquide de refroidissement et les autres liquides peuvent aussi être chauds.
- Ne laissez aucun matériau facilement inflammable, comme du papier et des chiffons, dans le compartiment de l'unité à pile à combustible.
- Ne fumez pas, ne provoquez pas d'étincelles et évitez toute flamme nue à proximité de la batterie de 12 volts. Les vapeurs de la batterie de 12 volts sont inflammables.
- Soyez extrêmement prudent lorsque vous travaillez sur la batterie de 12 volts. Elle contient de l'acide sulfurique, un produit toxique et corrosif.

AVERTISSEMENT

- Vous ne devez jamais toucher, désassembler, enlever ou remplacer les pièces et les câbles à haute tension, ni leurs connecteurs. Ceci pourrait causer de graves brûlures ou une décharge électrique pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous travaillez près du ventilateur de refroidissement électrique ou de la calandre

Assurez-vous que le contacteur d'alimentation est désactivé. Lorsque le contacteur d'alimentation est sur ON, le ventilateur de refroidissement électrique risque de démarrer automatiquement si le climatiseur fonctionne et/ou si la température du liquide de refroidissement du moteur est élevée. (→P.428)

■ Lunettes de protection

Portez des lunettes de protection pour éviter que des projections ou des chutes de matériaux, de liquides ou autre n'atteignent vos yeux.

NOTE

■ Si vous retirez le filtre à air

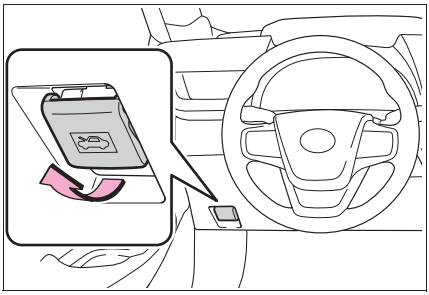
Si vous conduisez sans le filtre à air, la poussière de l'air peut provoquer une usure excessive du moteur.

Capot

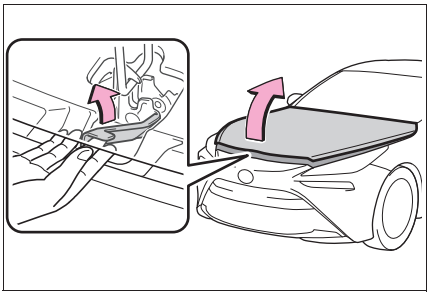
Ouverture du capot

1 Tirez le levier de déverrouillage du capot.

Le capot se soulèvera légèrement.



2 Levez le levier du crochet auxiliaire et soulevez le capot.



AVERTISSEMENT

■ Vérification avant de conduire

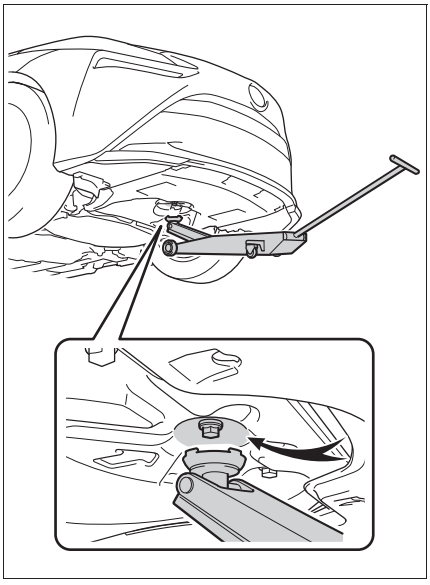
Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.
Si le capot n'était pas bien verrouillé, il pourrait s'ouvrir pendant que le véhicule est en mouvement et provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Positionnement d’un cric rouleur

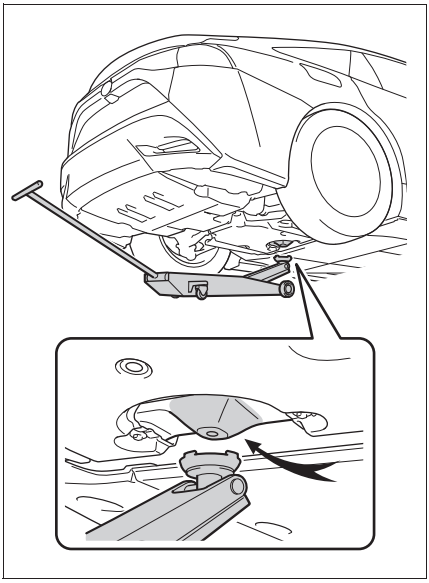
Lorsque vous utilisez un cric rouleur, suivez les directives du manuel fourni avec le cric et effectuez l’opération de façon sécuritaire.
Lorsque vous soulevez votre véhicule avec un cric rouleur, placez ce dernier correctement. Une position incorrecte du cric pourrait endommager votre véhicule ou causer des blessures.

Emplacement du point de levage

Avant



Arrière



AVERTISSEMENT

Lorsque vous soulevez votre véhicule

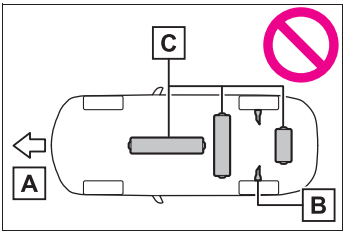
Assurez-vous d’observer les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures graves, voire mortelles :

- Veillez à placer correctement le cric rouleur au point de levage.

Si vous soulevez le véhicule avec un cric rouleur mal placé, le véhicule risque d’être endommagé ou de tomber.

AVERTISSEMENT

- Ne mettez pas le véhicule en appui sur le cric par les réservoirs d’hydrogène ou la suspension arrière.



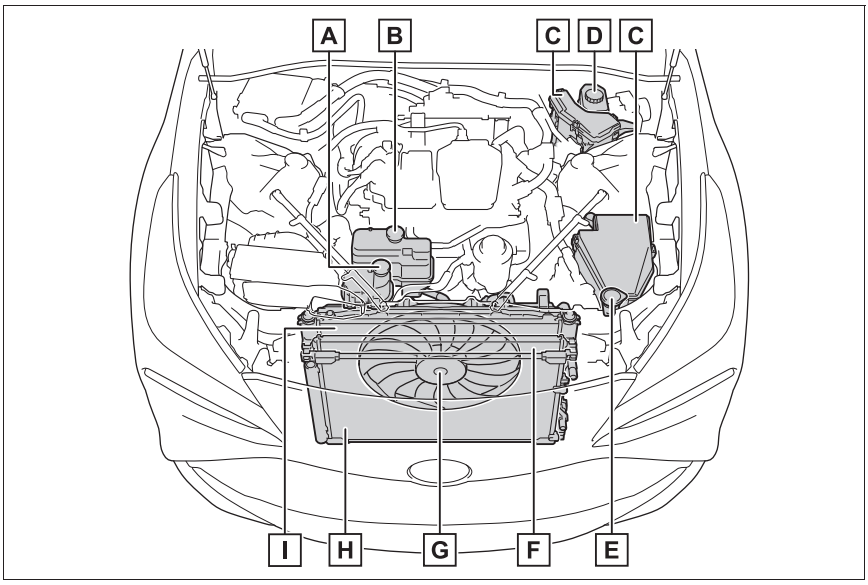
A Avant

B Suspension

C Réservoirs d’hydrogène

Compartiment de l'unité à pile à combustible

Composants



A Réservoir de liquide de refroidissement de l'inverseur (→P.428)

B Réservoir de liquide de refroidissement de la pile à combustible (→P.428)

C Boîtes à fusibles (→P.465)

D Réservoir de liquide de frein (→P.428)

E Réservoir du liquide de lave-glace (→P.429)

F Radiateur de liquide de refroidissement de l'inverseur (→P.428)

G Ventilateur de refroidissement électrique

H Condenseur (→P.428)

I Radiateur de liquide de refroidissement de la pile à combustible (→P.428)

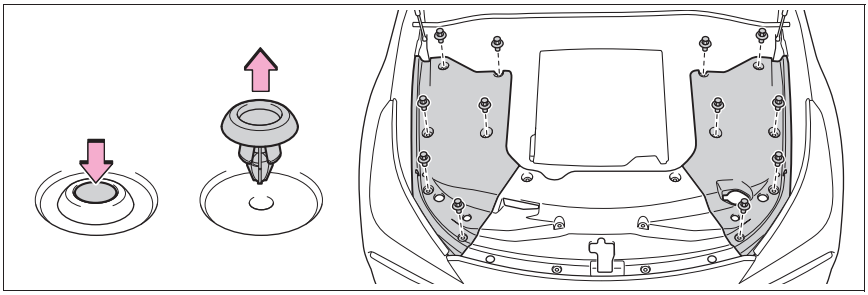
■ **Batterie de 12 volts**

→P.430

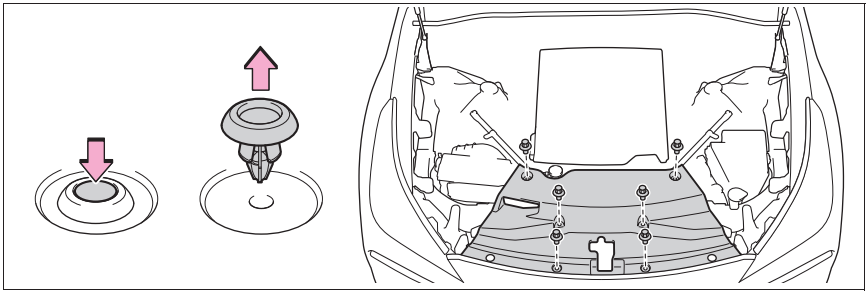
Couvercle du compartiment de l'unité à pile à combustible

■ Retrait du couvercle du compartiment de l'unité à pile à combustible

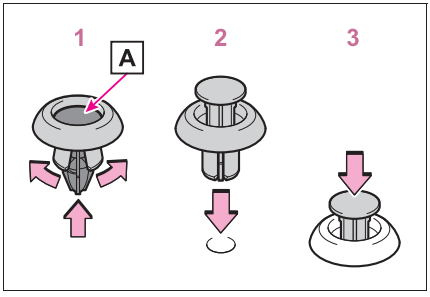
▶ Extérieur



▶ Avant



■ Installation des attaches



1 Poussez la partie centrale vers le haut [A]

2 Insérez

3 Appuyez

NOTE

■ Vérification de l'installation du couvercle du compartiment de l'unité à pile à combustible

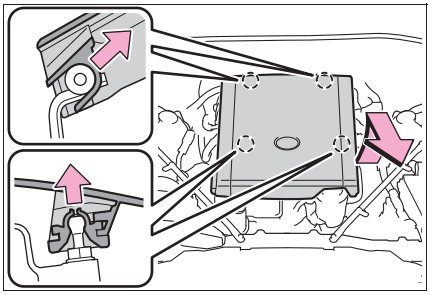
Assurez-vous que le couvercle est solidement fixé dans sa position d'origine.

Couvercle de la pile à combustible

■ Retrait du couvercle de la pile à combustible

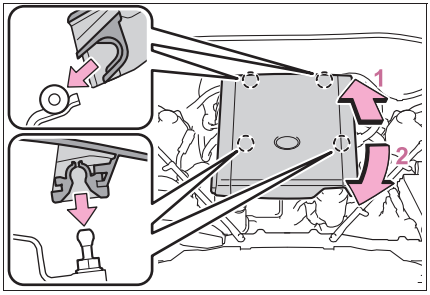
Retirez le couvercle de la pile à

combustible.



■ Installation du couvercle de la pile à combustible

Installation du couvercle de la pile à combustible.



1 Fixez les crochets à l'arrière du couvercle de la pile à combustible.

2 Insérez l'avant du couvercle de la pile à combustible sur les broches.

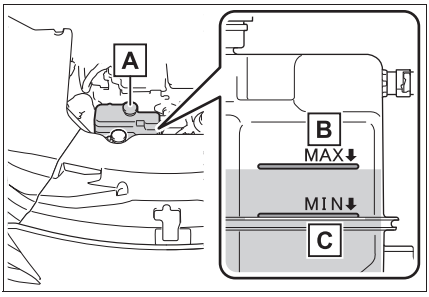
NOTE

■ Vérification de l'installation du couvercle de la pile à combustible

Assurez-vous que le couvercle est solidement fixé dans sa position d'origine.

Vérification du liquide de refroidissement de la pile à combustible

Le niveau de liquide de refroidissement est suffisant s'il se situe entre les repères "MAX" et "MIN" du réservoir lorsque le système de pile à combustible est froid.



A Bouchon du réservoir du liquide de refroidissement de la pile à combustible

B Repère "MAX"

C Repère "MIN"

Si le niveau se situe sur le repère "MIN" ou sous celui-ci, ajoutez du liquide de refroidissement jusqu'au repère "MAX". (→P.527)

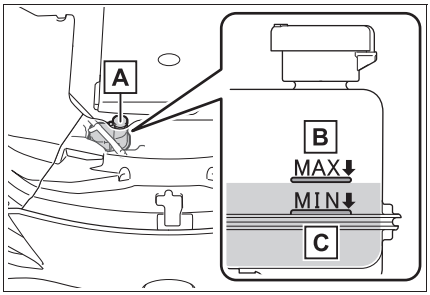
NOTE

■ Liquide de refroidissement de la pile à combustible

Le réservoir de liquide de refroidissement de la pile à combustible contient un produit exclusif au système de pile à combustible. N'utilisez aucun substitut quel qu'il soit. Cela pourrait endommager votre véhicule.

Vérification du liquide de refroidissement de l’inverseur

Le niveau de liquide de refroidissement est suffisant s’il se situe entre les repères “MAX” et “MIN” du réservoir lorsque le système de pile à combustible est froid.



A Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement de l’inverseur

B Repère “MAX”

C Repère “MIN”

Si le niveau se situe sur le repère “MIN” ou sous celui-ci, ajoutez du liquide de refroidissement jusqu’au repère “MAX”. (→P.527)

■ Choix du liquide de refroidissement de l’inverseur

N’utilisez que du liquide de refroidissement “Toyota Super Long Life Coolant” (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) ou un liquide de refroidissement longue durée de haute qualité équivalent à base d’éthylène glycol, fabriqué selon la technologie hybride des acides organiques et exempt de silicate, d’amine, de nitrite et de borate.

États-Unis :

Le liquide de refroidissement “Toyota Super Long Life Coolant” (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) contient 50 % de liquide de refroidissement et 50 % d’eau déionisée. (Température minimale : -31 °F [-35 °C])

Canada :

Le liquide de refroidissement “Toyota Super Long Life Coolant” (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) contient 55 % de liquide de refroidissement et 45 % d’eau déionisée. (Température minimale : -44 °F [-42 °C])

Pour plus de détails sur le liquide de refroidissement, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Si le niveau du liquide de refroidissement de l’inverseur redescend peu après avoir rempli le réservoir

Vérifiez visuellement les radiateurs, les durites, le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement de l’inverseur, le robinet de vidange et la pompe à eau.
Si vous ne détectez aucune fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota de vérifier le bouchon et l’étanchéité du système de refroidissement.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque le système de pile à combustible est chaud

Ne retirez pas les bouchons des réservoirs des liquides de refroidissement. (→P.531)

Le système de refroidissement pourrait être sous pression et projeter du liquide chaud si vous enleviez le bouchon, ce qui serait susceptible d’occasionner des blessures graves, comme des brûlures.

NOTE

Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement

Le liquide de refroidissement n’est constitué ni entièrement d’eau, ni entièrement d’antigel. On doit utiliser un mélange adéquat d’eau et d’antigel pour assurer une lubrification adéquate, une protection contre la corrosion et le refroidissement du moteur. Assurez-vous de lire attentivement l’étiquette du contenant de l’antigel ou du liquide de refroidissement.

Si vous renversez du liquide de refroidissement

Assurez-vous de le nettoyer à l’eau pour éviter toute détérioration des pièces ou de la peinture.

Vérification du radiateur et du condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur, et enlevez tout corps étranger. Si l’une des pièces ci-dessus est très sale ou si vous avez des doutes sur son état, demandez à votre concessionnaire Toyota de vérifier votre véhicule.

AVERTISSEMENT

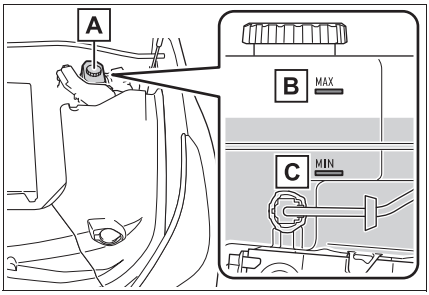
Lorsque le système de pile à combustible est chaud

Ne touchez ni au radiateur ni au condenseur; ces pièces pourraient être chaudes et vous causer des blessures graves, comme des brûlures.

Vérification et ajout de liquide de frein

Vérification du niveau de liquide

Le niveau de liquide de frein doit se situer entre les repères “MAX” et “MIN” du réservoir.



A Bouchon du réservoir de liquide de frein

B Repère “MAX”

C Repère “MIN”

Ajout de liquide

Assurez-vous de vérifier le type de liquide et de préparer le matériel nécessaire.

- Type de liquide

Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703

Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 4 ou SAE J1704

- Élément

Entonnoir propre

Le liquide de frein peut absorber l’humidité de l’air

Trop d’humidité dans le liquide de frein peut entraîner une perte dangereuse de l’efficacité des freins.

N'utilisez que du liquide de frein neuf.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplissez le réservoir

Soyez prudent, car le liquide de frein peut vous blesser aux mains et aux yeux, en plus d'endommager les surfaces peintes.
Si du liquide se répand sur vos mains ou entre en contact avec vos yeux, rincez-les immédiatement à l'eau claire.

Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

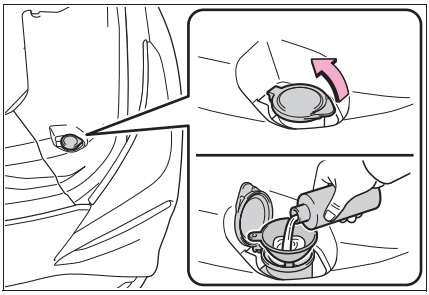
NOTE

■ Si le niveau de liquide est bas ou élevé

Il est normal que le niveau du liquide de frein baisse légèrement lorsque les plaquettes de frein sont usées ou que le niveau de liquide dans l'accumulateur est élevé.
Si vous devez remplir souvent le réservoir, cela peut être le signe d'un problème grave.

Ajout de liquide de lave-glace

Si le lave-glace ne fonctionne pas ou si un message d'avertissement apparaît sur l'écran multifonction, il se peut que le réservoir du lave-glace soit vide. Ajoutez du liquide de lave-glace.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace

N'ajoutez pas de liquide de lave-glace lorsque le système de pile à combustible est chaud ou en marche, car le liquide de lave-glace contient de l'alcool et peut prendre feu s'il est renversé sur le système de pile à combustible, etc.

NOTE

■ N'utilisez pas de liquide autre que du liquide de lave-glace

N'utilisez pas de l'eau savonneuse ni de l'antigel à la place du liquide de lave-glace. Cela peut faire des stries sur la peinture du véhicule en plus d'endommager la pompe et l'empêcher de pulvériser le liquide de lave-glace.

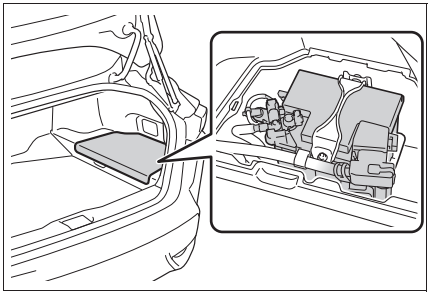
■ Dilution du liquide de lave-glace

Au besoin, diluez le liquide de lave-glace avec de l'eau. Reportez-vous aux températures de gel affichées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-glace.

Batterie de 12 volts

Emplacement

La batterie de 12 volts est située dans le côté droit du coffre.



Retirez le tapis du compartiment de charge : →P.374

■ Avant de recharger la batterie

Pendant la recharge, la batterie de 12 volts produit de l'hydrogène gazeux, un gaz inflammable et explosif. Par conséquent, observez les précautions suivantes avant de recharger la batterie :

- Si vous effectuez la recharge sans retirer la batterie de 12 volts du véhicule, assurez-vous de débrancher le câble de masse.
- Assurez-vous que le contacteur d'alimentation du chargeur est désactivé avant de brancher et de débrancher les câbles du chargeur sur la batterie de 12 volts.

■ Après avoir rechargé/rebranché la batterie de 12 volts

- Il pourrait être impossible de déverrouiller les portières à l'aide du système Smart key immédiatement après avoir rebranché la batterie de 12 volts. Si cela vous arrive, utilisez la télécommande ou la clé mécanique pour verrouiller/déverrouiller les portières.
- Faites démarrer le système de pile à combustible avec le contacteur d'alimentation sur ACC*. Il se peut que le système de pile à combustible ne démarre pas si le contacteur d'alimentation est désactivé. Cependant, le système de pile à combustible fonctionnera normalement à partir de la deuxième tentative.
- Le mode du contacteur d'alimentation est mémorisé par le véhicule. Si la batterie de 12 volts est rebranchée, le véhicule replacera le mode du contacteur d'alimentation dans l'état où il était avant qu'elle soit débranchée. Assurez-vous de désactiver le contacteur d'alimentation avant de débrancher la batterie de 12 volts. Soyez extrêmement prudent lorsque vous rebrancherez la batterie de 12 volts si vous ignorez quel était le mode du contacteur d'alimentation avant son débranchement.
- Lorsque la batterie de 12 volts est rebranchée, faites démarrer le système de pile à combustible, appuyez sur la pédale de frein, et vérifiez qu'il est possible de passer toutes les positions de changement de vitesse.

Si le système ne démarre toujours pas même après avoir essayé à plusieurs reprises, contactez votre concessionnaire Toyota.

*: Le mode ACC peut être activé/désactivé dans le menu de personnalisation. (→P.553)

AVERTISSEMENT

■ Éléments chimiques contenus dans la batterie de 12 volts

La batterie de 12 volts contient de l'acide sulfurique, un produit toxique et corrosif, et elle peut dégager de l'hydrogène gazeux, un gaz inflammable et explosif. Lorsque vous travaillez à proximité d'une batterie de 12 volts ou sur celle-ci, observez les précautions suivantes pour réduire les risques de blessures graves, voire mortelles :

- Ne provoquez pas d'étincelles en touchant les bornes de la batterie de 12 volts avec des outils.
- Ne fumez pas et ne craquez pas d'allumette à proximité de la batterie de 12 volts.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- Ne jamais inhaler ni ingérer de l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie de 12 volts.
- Éloignez les enfants de la batterie de 12 volts.

■ Endroit où recharger la batterie de 12 volts en toute sécurité

Rechargez toujours la batterie de 12 volts dans un endroit dégagé. Ne rechargez pas la batterie de 12 volts dans un garage ni dans un endroit fermé insuffisamment ventilé.

■ Mesures d'urgence relatives à l'électrolyte

- Si de l'électrolyte pénètre dans vos yeux
 Rincez-les immédiatement à l'eau claire pendant au moins 15 minutes et consultez au plus vite un médecin. Si possible, continuez à humecter la zone atteinte avec une éponge ou un chiffon pendant le transfert au centre médical le plus proche.
- Si de l'électrolyte entre en contact avec votre peau
 Lavez à fond la zone touchée. Si vous ressentez une douleur ou une brûlure, consultez un médecin immédiatement.
- Si de l'électrolyte souille vos vêtements
 Il peut s'infiltrer sous vos vêtements et entrer en contact avec votre peau. Enlevez immédiatement vos vêtements et suivez la procédure ci-dessus au besoin.

AVERTISSEMENT

- Si, par mégarde, vous avalez de l’électrolyte
 Buvez une grande quantité d’eau ou de lait. Consultez un médecin immédiatement en urgence.

■ Lors du remplacement de la batterie de 12 volts

Utilisez une batterie de 12 volts prévue pour ce véhicule. Négliger de le faire pourrait entraîner l’infiltration de gaz (hydrogène) dans l’habitacle et provoquer un incendie ou une explosion.

Pour le remplacement de la batterie de 12 volts, contactez votre concessionnaire Toyota.

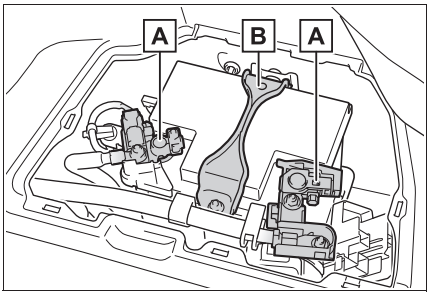
NOTE

■ Lorsque vous rechargez la batterie de 12 volts

Ne rechargez jamais la batterie de 12 volts lorsque le système de pile à combustible est en marche. Veillez aussi à couper l’alimentation électrique de tous les accessoires.

Extérieur

Assurez-vous que les bornes de la batterie de 12 volts ne sont ni corrodées ni desserrées, que le boîtier de la batterie n’est pas fissuré et que les brides de maintien ne sont pas desserrées.

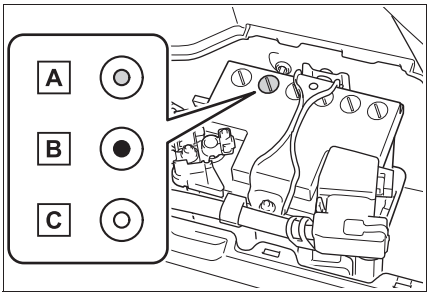


A Bornes

B Bride de maintien

Vérification de l’état de la batterie de 12 volts

Vérifiez l’état de la batterie de 12 volts en fonction de la couleur de l’indicateur.



A Bleu : Bon état

B Rouge : Recharge nécessaire.
Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

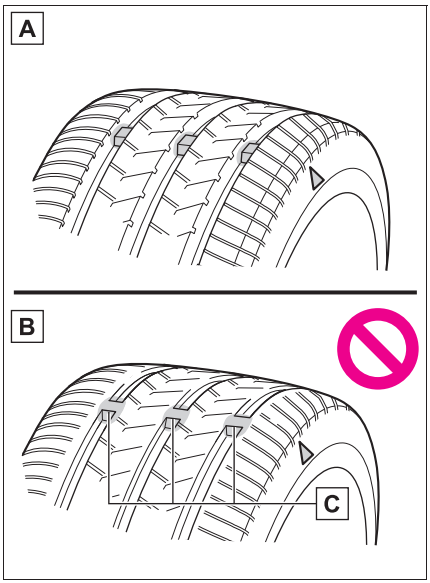
C Transparent : Remplacement nécessaire.
Faites vérifier la batterie de 12 volts par votre concessionnaire Toyota.

Pneus

Remplacez les pneus ou effectuez leur permutation en suivant le calendrier d’entretien et les indicateurs d’usure moulés.

Vérification des pneus

Vérifiez si des indicateurs d’usure moulés apparaissent sur les pneus. Vérifiez également les pneus pour une usure inégale, comme l’usure excessive d’un côté de la bande de roulement.



A Bande de roulement neuve

B Bande de roulement usée

C Indicateur d’usure moulé

L’emplacement des indicateurs d’usure moulés est indiqué par un repère “TWI” ou “ △ ” (ou autre) moulé sur le flanc de chaque pneu. Remplacez les pneus si les indicateurs d’usure moulés apparaissent sur un pneu.

Quand remplacer les pneus de votre véhicule

Les pneus devraient être remplacés :

- Les indicateurs d’usure moulés apparaissent sur un pneu.
- Si le pneu est endommagé, par exemple s’il présente des coupures, des entailles, des fissures suffisamment profondes pour exposer la trame, ou si des renflements trahissent la présence de dommages internes
- Si un pneu se dégonfle souvent, ou si la dimension ou l’emplacement d’une entaille ou d’autres dommages empêchent de le réparer correctement

En cas de doute, contactez votre concessionnaire Toyota.

Longévité des pneus

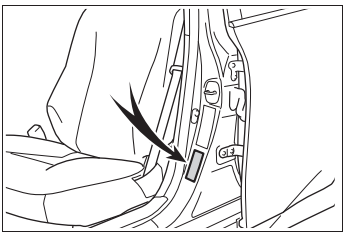
Tout pneu de plus de 6 ans doit être vérifié par un technicien compétent, même s’il n’a jamais ou très peu été utilisé ou s’il ne présente aucun dommage apparent.

Charge maximale du pneu

Vérifiez que la charge maximale du pneu de remplacement est supérieure à la moitié du poids technique maximal sous essieu (PTME) de l’essieu avant ou de l’essieu arrière, en prenant la plus grande charge des deux.

Pour le PTME, reportez-vous à l’étiquette d’homologation.
Pour connaître la charge maximale du pneu, reportez-vous à la limite de charge à la pression de gonflage maximale des pneus à froid inscrite

sur le flanc du pneu. (→P.542)



■ Types de pneus

● Pneus d'été

Les pneus d'été sont conçus pour la conduite à grande vitesse et sont dès lors les mieux adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Les pneus d'été n'ont pas la même capacité de traction que les pneus neige. Ils ne conviennent donc pas pour la conduite sur route enneigée ou verglacée. Nous vous recommandons d'utiliser des pneus neige si vous roulez sur des routes enneigées ou verglacées. Lorsque vous installez des pneus neige, assurez-vous de remplacer les quatre pneus.

● Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons fournissent une meilleure traction sur la neige, s'adaptent à la plupart des conditions hivernales tout en pouvant être utilisés le reste de l'année. Toutefois, en cas de neige épaisse ou poudreuse, la capacité de traction des pneus toutes saisons est inadéquate par rapport à celle des pneus neige. De plus, sur autoroute, les performances d'accélération et de tenue de route des pneus toutes saisons sont inférieures à celles des pneus d'été.

● Pneus neige

Nous vous recommandons d'utiliser des pneus neige si vous roulez sur des routes enneigées ou verglacées. Si vous devez installer des pneus neige, choisissez-les de même dimension, structure et capacité de charge que les pneus d'origine de votre véhicule. Votre véhicule est équipé d'origine de pneus radiaux. Veillez à ce que les pneus neige utilisés aient aussi une carcasse radiale. Ne montez pas de pneus cloutés sans vous être au préalable renseigné sur la réglementation locale en vigueur et sur les éventuelles interdictions. Les pneus neige doivent être installés aux quatre roues. (→P.349)

■ Si la bande de roulement des pneus neige est inférieure à 0,16 in. (4 mm)

Les pneus neige ne sont plus efficaces.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous vérifiez ou remplacez des pneus

Observez les précautions suivantes pour éviter tout accident. Les négliger pourrait endommager certaines parties du groupe motopropulseur et avoir des conséquences dangereuses sur la tenue de route, ce qui pourrait entraîner un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne mélangez pas des pneus de marques, de modèles ou de sculptures de bande de roulement différents.
 Ne mélangez également pas des pneus dont les indicateurs d'usure moulés sont visiblement différents.
- N'utilisez pas des pneus de dimensions autres que celles recommandées par Toyota.

AVERTISSEMENT

- Ne mélangez pas des pneus de conception différente (radiaux, ceinturés ou à nappes croisées).
- Ne mélangez pas des pneus d'été, toutes saisons et neige.
- N'utilisez pas de pneus usagés provenant d'un autre véhicule. N'utilisez pas de pneus si vous ne connaissez pas leur historique d'utilisation.

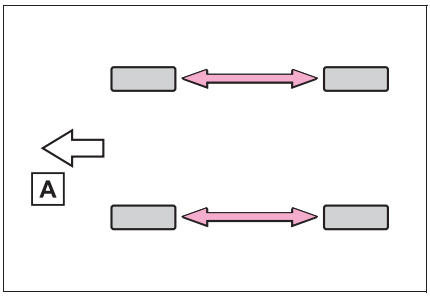
NOTE

■ Conduite sur des routes accidentées

Soyez particulièrement vigilant lorsque vous conduisez sur une route où il y a des nids-de-poule ou à surface inégale.
Ces conditions pourraient provoquer une baisse de la pression de gonflage des pneus, réduisant ainsi leurs propriétés d'amortissement. De plus, conduire sur des routes accidentées peut endommager les pneus ainsi que les roues et la carrosserie du véhicule.

Permutation des pneus

Permutez les pneus dans l'ordre indiqué.



A Avant

Pour obtenir une usure uniforme des pneus et prolonger leur longévité, Toyota vous recommande de permuter vos pneus chaque fois qu'ils sont vérifiés.

Système témoin de basse pression des pneus

Votre véhicule est doté d'un système témoin de basse pression des pneus qui utilise des capteurs et émetteurs de pression des pneus pour détecter une basse pression de gonflage des pneus avant qu'un problème grave ne survienne.

Le système témoin de basse pression des pneus est doté de 2 types d'avertissements.

- Lorsque "Ajuster la pression" est affiché (avertissement normal)

La lampe témoin de pression des pneus s'allume et un avertisseur sonore retentit lorsque la pression de gonflage des pneus baisse en raison d'une fuite d'air naturelle ou de la température extérieure. (Mesures alternatives : →P.489)

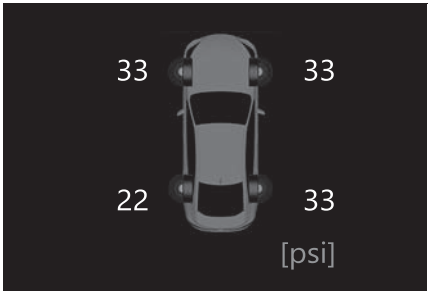
- Lorsque "Vérifier imméd. le pneu en lieu sûr" est affiché (avertissement d'urgence)

La lampe témoin de pression des pneus s'allume et un avertisseur sonore retentit lorsque la pression de gonflage des pneus baisse soudainement en raison de l'éclatement d'un pneu. (Mesures alternatives : →P.541)

Cependant, il se peut que le système ne soit pas en mesure de détecter une crevaison soudaine (éclatement, etc.).

- La pression détectée par le système témoin de basse pression des pneus peut être affichée sur l'écran multifonction. (→P.114)

L'illustration utilisée ne sert qu'à des fins d'exemple et peut différer de l'image réellement affichée sur l'écran multifonction.



■ Vérification de routine de la pression de gonflage des pneus

Le système témoin de basse pression des pneus ne remplace pas une vérification de routine de la pression de gonflage des pneus. Assurez-vous d'inclure la vérification de la pression de gonflage des pneus dans votre routine quotidienne de vérification du véhicule.

■ Pression de gonflage des pneus

- Après avoir placé le contacteur d'alimentation sur ON, il pourrait s'écouler quelques minutes avant que la pression de gonflage des pneus ne s'affiche. Après le réglage de la pression de gonflage, il pourrait également s'écouler quelques minutes avant que la pression de gonflage des pneus ne s'affiche.
- La pression de gonflage des pneus change en fonction de la température.
 Les valeurs affichées peuvent également être différentes de celles mesurées à l'aide d'un manomètre pour pneus.

■ Circonstances dans lesquelles le système témoin de basse pression des pneus pourrait ne pas fonctionner correctement

- Dans les cas suivants, le système témoin de basse pression des pneus pourrait ne pas fonctionner correctement.
 - Si des roues autres que celles d'origine Toyota sont utilisées.
 - Un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas d'origine.
 - Un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas de la dimension prescrite.
 - Des chaînes antidérapantes, etc., sont installées sur les pneus.
 - Si l'on applique un produit teintant pour glace qui nuit aux signaux des ondes radio.
 - S'il y a beaucoup de neige ou de glace sur le véhicule, particulièrement autour des roues ou des passages de roue.
 - Si la pression de gonflage des pneus est beaucoup plus élevée que le niveau recommandé.
 - Si des roues qui ne sont pas dotées d'un capteur et émetteur de pression des pneus sont utilisées.
 - Si le code d'identification des capteurs de pression de pneu et des émetteurs n'est pas enregistré dans l'ordinateur du système témoin de basse pression des pneus.
- Le rendement du système pourrait être amoindri dans les situations suivantes.
 - À proximité d'une station émettrice de télévision, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un écran géant, d'un aéroport ou d'une autre installation générant de

puissantes ondes radio ou des parasites électriques
- Lorsqu'on transporte une radio portative, un téléphone cellulaire, un téléphone sans fil ou un autre dispositif de communication sans fil

Si les données sur la position des pneus n'étaient pas correctement affichées en raison des ondes radio, l'affichage pourrait être corrigé en déplaçant le véhicule, en fonction des ondes radio.

- Lorsque le véhicule est garé, le temps nécessaire pour démarrer ou terminer l'avertissement pourrait être plus long.
- Lorsque la pression de gonflage d'un pneu décroît rapidement, par exemple en cas d'éclatement du pneu, il se peut que l'avertissement ne soit pas émis.

■ Efficacité de l'avertissement du système témoin de basse pression des pneus

L'avertissement du système témoin de basse pression des pneus changera en fonction des conditions de conduite.

Par conséquent, le système peut émettre un avertissement même si la pression des pneus n'atteint pas un seuil minimal critique, ou si elle est supérieure à celle qui a été réglée lors de l'initialisation du système.

Installation des capteurs et émetteurs de pression des pneus

Lorsque vous remplacez les pneus ou les roues, assurez-vous également d'installer les capteurs de pression de pneu et les émetteurs.

Lorsque vous installez de nouveaux capteurs et émetteurs de pression des pneus, de nouveaux codes d'identification doivent être enregistrés dans l'ordinateur du système témoin de basse pression des pneus. (→P.443)

■ Lors du remplacement des pneus et des roues

Si le code d'identification du capteur et de l'émetteur de pression des pneus n'est pas enregistré, le système témoin de basse pression des pneus ne fonctionnera pas correctement. Dans ce cas, au bout d'environ 20 minutes de conduite, la lampe témoin de pression des pneus clignotera pendant 1 minute, puis restera allumée pour signaler une défaillance du système.

NOTE

■ Réparation ou remplacement des pneus, des roues, des capteurs de pression de pneu, des émetteurs et des capuchons de valves de pneu

- Lorsque vous retirez ou installez les roues, les pneus ou les capteurs et émetteurs de pression des pneus, contactez votre concessionnaire Toyota, car les capteurs de pression et les émetteurs pourraient être endommagés s'ils n'étaient pas manipulés correctement.
- Assurez-vous d'installer les capuchons de valves de pneu. Si vous n'installiez pas les capuchons de valves de pneu, de l'eau pourrait pénétrer dans les capteurs de pression des pneus et les corroder, et ceux-ci pourraient rester collés entraînant une fuite d'air.

NOTE

- Lorsque vous remplacez les capuchons de valves de pneu, n'utilisez que les capuchons indiqués. Sinon, ceux-ci pourraient se coincer.

■ **Pour éviter d'endommager les capteurs et émetteurs de pression des pneus**

Lorsqu'un pneu est réparé avec un produit d'étanchéité liquide, il se peut que le capteur et émetteur de pression des pneus ne fonctionnent pas correctement. Si un produit d'étanchéité liquide est utilisé, contactez au plus vite votre concessionnaire Toyota. Après l'utilisation d'un produit d'étanchéité liquide, assurez-vous de remplacer le capteur et émetteur de pression des pneus lorsque vous réparez ou remplacez le pneu. (→P.437)

Enregistrement de la position de chaque roue après une permutation des pneus

Vous devez enregistrer la position de chaque roue après avoir procédé à une permutation des pneus.

Vous pouvez effectuer l'enregistrement de la position des roues vous-même. Pour procéder à l'enregistrement de la position des roues, vous devez rouler en marche avant en prenant des virages modérés à gauche et à droite. Toutefois, en fonction des conditions et de l'environnement de conduite, l'enregistrement peut prendre un certain temps.

1. Garez le véhicule dans un endroit sécuritaire, désactivez le contacteur d'alimentation, puis patientez 15 minutes ou plus.
2. Faites démarrer le système de pile à combustible.

Vous ne pouvez pas effectuer la procédure d'enregistrement de la position des roues lorsque le véhicule est en mouvement.

3. Appuyez sur OK et maintenez-le enfoncé pour afficher le curseur sur la zone d'affichage du contenu (centrale) de l'écran multifonction.
4. Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur ∧/∨ pour sélectionner ⚙, puis appuyez sur OK.
5. Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur 〈/〉, sélectionnez "Param.véhic.", puis maintenez OK enfoncé.
6. Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur 〈/〉, sélectionnez "Paramètre TPWS", puis appuyez sur OK.

7 Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur ❮ / ❯ pour sélectionner "Rotation des pneus", puis appuyez sur OK.

8 Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur ❮ / ❯ et sélectionnez "Oui", puis appuyez sur OK.

Un message indiquant que l'enregistrement de la position des roues est en cours s'affichera sur l'écran multifonction. "---" s'affichera pour la pression de gonflage des pneus de chaque pneu et l'enregistrement de la position des roues commencera.

9 Roulez sur une route droite (avec le moins de virages possible) à une vitesse d'environ 40 km/h ou plus pendant environ 10 à 30 minutes.

Une fois l'enregistrement de la position des roues terminé, un message indiquant que l'enregistrement a été effectué ainsi que la pression de gonflage de chaque pneu s'afficheront sur l'écran multifonction.

Même si vous n'avez pas la possibilité de conduire le véhicule de façon continue à environ 40 km/h ou plus, l'enregistrement peut être effectué en roulant pendant un long moment. Cependant, si l'enregistrement ne s'effectue pas après avoir roulé pendant 1 heure ou plus, garez le véhicule dans un endroit sécuritaire et laissez-le avec le contacteur d'alimentation en mode ON pendant environ 15 minutes ou plus, puis recommencez la procédure liée à la conduite.

■ Lorsque vous effectuez l'enregistrement de la position des roues

- En général, l'enregistrement de la position des roues s'effectue dans un délai de 30 minutes environ.
- L'enregistrement de la position des roues est effectué pendant que le véhicule roule à une vitesse d'environ 40 km/h ou plus.

■ Procédure d'enregistrement de la position des roues

- Si le contacteur d'alimentation est désactivé pendant l'enregistrement de la position des roues, l'enregistrement reprendra la prochaine fois que vous placerez le contacteur d'alimentation en mode ON et vous n'aurez pas à relancer la procédure.
- Lorsque la position de chaque roue n'a pas encore été déterminée et que la pression de gonflage des pneus n'est pas encore affichée, la lampe témoin de pression des pneus s'allume si la pression d'un pneu venait à chuter.

■ Si vous avez des difficultés à enregistrer la position des roues

- Dans les situations suivantes, l'enregistrement de la position des roues peut mettre plus de temps que d'habitude pour s'effectuer ou il peut échouer.
 - Vous ne roulez pas à environ 40 km/h ou plus
 - Vous roulez sur des routes non pavées
- Si l'enregistrement de la position des roues n'est pas terminé après avoir roulé pendant 1 heure ou plus, garez le véhicule dans un endroit sécuritaire pendant environ 15 minutes, puis reprenez la route.
- Si le véhicule roule en marche

arrière pendant l'enregistrement de la position des roues, toutes les données recueillies jusqu'à ce point seront effacées. Reprenez la conduite.

Réglage de la pression des pneus

Dans les situations suivantes, vous devrez effectuer la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus du système témoin de basse pression des pneus.

- Lorsque la pression de gonflage des pneus prescrite a été modifiée, par exemple en raison de la charge transportée, etc.
- Lorsque la pression de gonflage des pneus est modifiée, par exemple en raison d'un changement de la dimension des pneus.

Si la pression de gonflage des pneus a été réglée au niveau prescrit, effectuez la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus en sélectionnant la pression de gonflage des pneus prescrite sur l'écran multifonction.

Lorsque la pression de gonflage des pneus doit être différente de la pression de gonflage des pneus prescrite, par exemple quand le véhicule est doté de pneus aux dimensions autres que celles prescrites, etc., paramétrez la pression de gonflage des pneus en utilisant la pression actuelle des pneus. Assurez-vous de régler la pression de gonflage des pneus de chaque pneu au niveau approprié avant de commencer la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus. Le système témoin de basse pression des pneus fonctionnera en fonction de cette pression de gonflage des pneus.

■ Paramétrer en sélectionnant une pression de gonflage des pneus prescrite

1 Faites démarrer le système de pile à combustible.

La pression de gonflage des pneus ne peut pas être paramétrée lorsque le véhicule est en mouvement.

2 Appuyez sur OK et maintenez-le enfoncé pour afficher le curseur sur la zone d'affichage du contenu (centrale) de l'écran multifonction.

3 Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur ∧/∨ pour sélectionner ⚙, puis appuyez sur OK.

4 Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur 〈/〉, sélectionnez

"Param.véhic.", puis maintenez OK enfoncé.

5 Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur ❮ / ❯, sélectionnez "Paramètre TPWS", puis appuyez sur OK.

6 Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur ❮ / ❯ pour sélectionner "Rég pression pneus", puis appuyez sur OK.

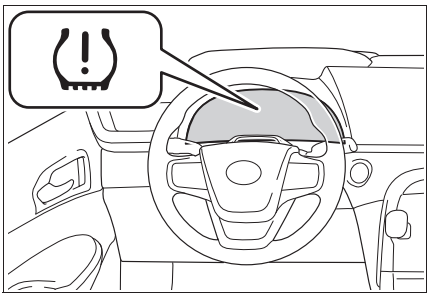
7 Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur ❮ / ❯ et sélectionnez "Utiliser press. précisée comme réglage", puis appuyez sur OK.

Sélectionnez la pression souhaitée pour les pneus avant et arrière.

8 Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur ❮ / ❯ et sélectionnez "Oui", puis appuyez sur OK.

La lampe témoin de pression des pneus clignote lentement à 3 reprises.

Une fois le paramétrage de la pression de gonflage des pneus effectué, un message indiquant que le paramétrage est terminé s'affichera sur l'écran multifonction.



■ Si vous avez des difficultés à paramétrer la pression de gonflage des pneus

- Si la lampe témoin de pression des pneus ne clignote pas à 3 reprises lorsque vous commencez la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus, il se peut que la procédure n'ait pas démarré.
 Répétez la procédure depuis le début.
- Si la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus ne peut pas être terminée après avoir effectué la procédure ci-dessus, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Paramétrage en utilisant la pression de gonflage des pneus actuelle du véhicule

1 Réglez la pression de gonflage des pneus de chaque pneu au niveau de pression approprié.

Assurez-vous de régler la pression de gonflage des pneus alors que les pneus sont refroidis.

2 Faites démarrer le système de pile à combustible.

La pression de gonflage des pneus ne peut pas être paramétrée lorsque le véhicule est en mouvement.

3 Appuyez sur OK et maintenez-le enfoncé pour afficher le curseur sur la zone d'affichage du contenu (centrale) de l'écran multifonction.

4 Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur ∧/∨ pour sélectionner ⚙, puis appuyez sur OK.

5 Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur 〈/〉, sélectionnez "Param.véhic.", puis maintenez OK enfoncé.

6 Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur 〈/〉, sélectionnez "Paramètre TPWS", puis appuyez sur OK.

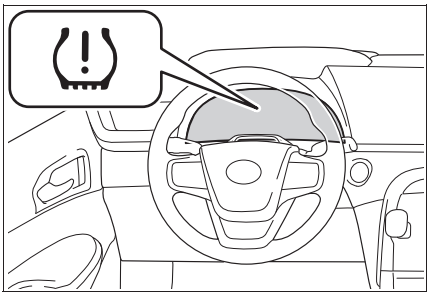
7 Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur 〈/〉 pour sélectionner "Rég pression pneus", puis appuyez sur OK.

8 Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur 〈/〉 pour sélectionner "Utiliser press. actuelle comme réglage", puis appuyez sur OK.

9 Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur 〈/〉 et sélectionnez "Oui", puis appuyez sur OK.

La lampe témoin de pression des pneus clignotera lentement à 3 reprises et un message indiquant que le paramétrage de la pression de gonflage des pneus est en cours s'affichera sur l'écran multifonction.

Une fois le paramétrage de la pression de gonflage des pneus effectué, un message indiquant que le paramétrage est terminé s'affichera sur l'écran multifonction.



■ Efficacité de l'avertissement du système témoin de basse pression des pneus

- Lorsque vous effectuez la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus en utilisant la pression de gonflage des pneus actuelle du véhicule, le délai d'avertissement du système témoin de basse pression des pneus variera en fonction des conditions dans lesquelles le paramétrage de la pression de gonflage des pneus a lieu. Un avertissement peut donc être émis même si la pression de gonflage des pneus chute légèrement ou si

la pression de gonflage des pneus monte au-delà de celle qui a été paramétrée.

- Assurez-vous d'effectuer la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus après avoir réglé la pression de gonflage des pneus. De même, veillez à ce que les pneus soient refroidis avant de commencer la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus ou d'effectuer le réglage de la pression de gonflage des pneus.

■ Procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus

- Si le contacteur d'alimentation est désactivé pendant le paramétrage de la pression de gonflage des pneus, la procédure de paramétrage reprendra la prochaine fois que vous placerez le contacteur d'alimentation sur ON et vous n'aurez pas à relancer la procédure.
- Si vous lancez sans le vouloir la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus, réglez la pression de gonflage des pneus au niveau prescrit alors que les pneus sont refroidis, puis effectuez le paramétrage en sélectionnant une pression de gonflage des pneus prescrite, ou effectuez la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus avec la pression de gonflage actuelle des pneus.

■ Si vous avez des difficultés à paramétrer la pression de gonflage des pneus

- En général, la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus s'effectue en 2 ou 3 minutes.
- Si la lampe témoin de pression des pneus ne clignote pas à 3 reprises lorsque vous commencez la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus, il se peut que la procédure n'ait pas démarré. Répétez la procédure depuis le début.
- Si la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus ne peut pas être terminée après avoir effectué la procédure ci-dessus, contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Avant de commencer le paramétrage de la pression de gonflage des pneus

Assurez-vous de régler la pression de gonflage des pneus de chaque pneu au niveau de pression approprié. Sinon, la lampe témoin de pression des pneus risque de ne pas s'allumer même si la pression de gonflage des pneus chute ou de s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus est normale.

Enregistrement des codes d'identification

Le capteur et émetteur de pression des pneus sont dotés d'un code d'identification unique.

Lorsque vous installez de nouveaux capteurs et émetteurs de pression des pneus, de nouveaux codes d'identification doivent être enregistrés dans l'ordinateur du système témoin de basse pression des pneus.

- Vous pouvez vous-même enregistrer les codes d'identification, mais en fonction des conditions et de l'environnement de conduite, l'enregistrement peut prendre un certain temps.

- Si vous utilisez un jeu de roues pour lequel tous les codes d'identification ont déjà été enregistrés, le jeu de roues peut être changé en quelques instants.

Avant de procéder à l'enregistrement du code d'identification, assurez-vous qu'il n'y a aucune roue dotée de capteur et émetteur de pression des pneus à proximité du véhicule.

1 Garez le véhicule dans un endroit sécuritaire, désactivez le contacteur d'alimentation, puis patientez 15 minutes ou plus.

2 Faites démarrer le système de pile à combustible.

Vous ne pouvez pas effectuer la procédure d'enregistrement du code d'identification lorsque le véhicule est en mouvement.

3 Appuyez sur OK et maintenez-le enfoncé pour afficher le curseur sur la zone d'affichage du contenu (centrale) de l'écran multifonction.

4 Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur ∧/∨ pour sélectionner ⚙, puis appuyez sur OK.

5 Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur 〈/〉, sélectionnez "Param.véhic.", puis maintenez OK enfoncé.

6 Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur 〈/〉, sélectionnez "Paramètre TPWS", puis appuyez sur OK.

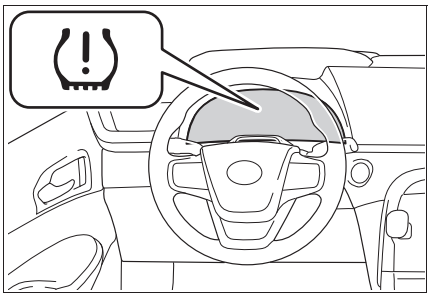
7 Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur 〈/〉 pour sélectionner "Changer ens pneus", puis appuyez sur OK.

8 Appuyez sur le contacteur de commande du compteur 〈/〉, et sélectionnez "Enreg nouv valv/ID", puis appuyez sur OK.

9 Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur 〈/〉 pour sélectionner "Ensemble pneus 1" ou "Ensemble pneus 2", puis appuyez sur OK.

Si les codes d'identification ont déjà été enregistrés pour ce jeu de roues, la lampe témoin de pression des pneus clignotera lentement à 3 reprises et un message indiquant que le changement est en cours

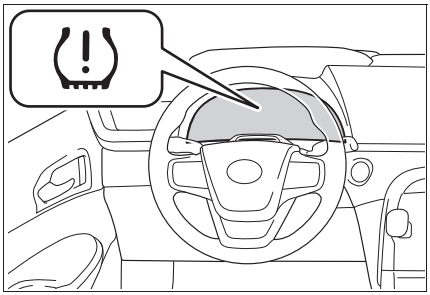
s'affichera sur l'écran multifonction.



10 Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur ❮ / ❯ et sélectionnez "Oui", puis appuyez sur OK.

La lampe témoin de pression des pneus clignotera lentement à 3 reprises et un message indiquant que l'enregistrement du code d'identification est en cours s'affichera sur l'écran multifonction. Le changement de jeu de roues sera annulé et l'enregistrement commencera.

Pendant l'enregistrement, la lampe témoin de pression des pneus clignotera pendant environ 1 minute, puis elle restera allumée, et "---" s'affichera pour indiquer la pression de gonflage de chaque pneu sur l'écran multifonction.



11 Roulez sur une route droite (avec le moins de virages possible) à une vitesse d'environ 40 km/h (25 mph) ou plus pendant environ 10 à 30 minutes.

Une fois l'enregistrement terminé, la lampe témoin de pression des pneus s'éteindra et un message indiquant que l'enregistrement est terminé s'affichera sur l'écran multifonction.

L'enregistrement peut prendre plus de temps que d'habitude s'il n'est pas possible de maintenir la vitesse du véhicule à environ 40 km/h (25 mph) ou plus. Si l'enregistrement ne peut pas être terminé après avoir roulé pendant 1 heure ou plus, recommencez la procédure d'enregistrement depuis le début.

12 Si la pression de gonflage des pneus du jeu de roues installé sur le véhicule diffère de celle du jeu de roues précédent, vous devrez effectuer la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus du système témoin de basse pression des pneus.

Si la pression de gonflage des pneus prescrite est la même, vous n'aurez pas à effectuer la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus.

■ Lors de l'enregistrement des codes d'identification

- En général, l'enregistrement des codes d'identification s'effectue dans un délai de 30 minutes environ.
- L'enregistrement du code d'identification est effectué pendant que le véhicule roule à une vitesse d'environ 40 km/h (25 mph) ou plus.

■ **Si vous avez des difficultés à enregistrer les codes d'identification**

- Dans les situations suivantes, l'enregistrement du code d'identification peut prendre plus de temps que d'habitude à se terminer ou elle peut échouer.
 - Vous n'avez pas laissé le véhicule garé pendant environ 15 minutes ou plus avant de rouler
 - Vous ne roulez pas à environ 40 km/h (25 mph) ou plus
 - Vous roulez sur des routes non pavées
 - Vous roulez près d'autres véhicules et le système ne parvient pas à reconnaître les capteurs et émetteurs de pression des pneus de votre véhicule
 - Une roue dotée de capteurs et d'émetteurs de pression des pneus se trouve dans le véhicule ou à proximité de celui-ci
- Si le véhicule roule en marche arrière pendant l'enregistrement, toutes les données recueillies jusqu'à ce point seront effacées. Reprenez la conduite.
- Si l'enregistrement n'est pas terminé après avoir roulé pendant 1 heure ou plus, effectuez de nouveau la procédure d'enregistrement du code d'identification depuis le début.
- Si la lampe témoin de pression des pneus ne clignote pas à 3 reprises lorsque vous effectuez la procédure d'enregistrement du code d'identification, il se peut que la procédure n'ait pas démarré. Répétez la procédure depuis le début.
- S'il est impossible d'enregistrer les codes d'identification même après avoir effectué la procédure ci-dessus, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Annulation de l'enregistrement du code d'identification**

Pour annuler l'enregistrement du code d'identification après l'avoir lancé, sélectionnez de nouveau "Enreg nouv valv/ID" sur l'écran multifonction.

Si l'enregistrement du code d'identification a été annulé, la lampe témoin de pression des pneus s'éteindra.

Si la lampe témoin ne s'éteint pas, il se peut que l'enregistrement du code d'identification n'ait pas été annulé correctement. Pour annuler l'enregistrement, sélectionnez "Enreg nouv valv/ID" sur l'écran multifonction.

Sélection des roues

Votre véhicule est doté d'un système témoin de basse pression des pneus ayant une fonction pour l'enregistrement de deux séries de codes d'identification. Ceci vous permet d'enregistrer un second jeu de roues, par exemple un jeu de roues d'hiver.

- Vous pouvez changer le jeu de roues uniquement si un second jeu de roues a été enregistré dans le système. Si vous n'avez pas enregistré de second jeu de roues, un message s'affichera et vous ne pourrez pas passer au jeu de

roues sélectionné.
Vous pouvez enregistrer les codes d'identification vous-même.

- Seul un changement complet entre les deux jeux de roues enregistrés est possible, il n'est pas possible de mélanger les roues des différents jeux.
- Lors de l'enregistrement des codes d'identification, vous ne pourrez peut-être pas basculer normalement entre les jeux de roues. Annulez l'enregistrement avant de passer d'un jeu de roues à un autre.

1 Installez le jeu de roues souhaité.

2 Faites démarrer le système de pile à combustible.

3 Appuyez sur OK et maintenez-le enfoncé pour afficher le curseur sur la zone d'affichage du contenu (centrale) de l'écran multifonction.

4 Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur ∧/∨ pour sélectionner ⚙, puis appuyez sur OK.

5 Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur 〈/〉, sélectionnez "Param.véhic.", puis maintenez OK enfoncé.

6 Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur 〈/〉, sélectionnez "Paramètre TPWS", puis appuyez sur OK.

7 Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur 〈/〉 pour sélectionner "Changer ens pneus", puis appuyez sur OK.

8 Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur 〈/〉 pour sélectionner "Enreg valve ou ID", puis appuyez sur OK.

9 Appuyez sur 〈/〉 sur le contacteur de commande du compteur et du jeu de roues ("Ensemble pneus 1" ou "Ensemble pneus 2") affichés pour le réglage de la sélection du jeu, appuyez sur OK.

10 Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur 〈/〉 et sélectionnez "Oui", puis appuyez sur OK.

La lampe témoin de pression des

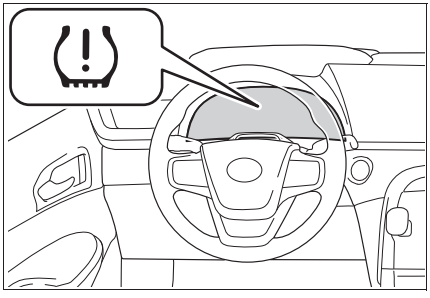
pneus clignotera lentement à 3 reprises, un message indiquant que le changement est en cours s'affichera et le changement de jeu de roues commencera.

Le changement de jeu de roues sera lancé et la lampe témoin de pression des pneus clignotera pendant 1 minute, puis restera allumée. De même, au cours de la procédure de changement, "---" s'affichera pour indiquer la pression de gonflage des pneus de chaque pneu sur l'écran multifonction.

Au bout de 2 minutes environ, le changement de jeu de roues sera terminé, la lampe témoin de pression des pneus s'éteindra et un message indiquant la fin de la procédure s'affichera sur l'écran multifonction.

Si le changement n'est pas terminé au bout de 4 minutes environ, un message indiquant que le changement n'a pas pu être effectué s'affichera.

Vérifiez quel jeu de roues est installé sur le véhicule et recommencez la procédure de changement depuis le début.



11 Si la pression de gonflage des pneus prescrite pour le jeu de roues installé sur le véhicule diffère de celle du jeu de roues précédent, vous devrez effectuer la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus du système témoin de basse pression des pneus. (→P.440)

Si la pression de gonflage des pneus prescrite est la même, vous n'aurez pas à effectuer la procédure de paramétrage de la pression de gonflage des pneus.

12 Enregistrez la position de chaque roue.

■ Homologations du système témoin de basse pression des pneus

→P.605

Remplacement du pneu

Lorsque vous remplacez vous-même les pneus, préparez les outils nécessaires et un cric.
Si un remplacement de pneu est nécessaire, mais difficile à effectuer, contactez votre concessionnaire Toyota.

Avant de lever le véhicule à l'aide du cric

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire, sur une surface plane et ferme.
- Engagez le frein de stationnement.
- Passez en position de changement de vitesse P.
- Arrêtez le système de pile à combustible.

■ Cric et outils

Comme votre véhicule n'est pas doté d'un pneu de secours, les outils suivants permettant de changer un pneu ne sont pas inclus avec votre véhicule. Vous pouvez les acheter chez votre concessionnaire Toyota.

- Clé pour écrous de roue
- Cric
- Poignée de cric

⚠ AVERTISSEMENT

■ Utilisation du cric

Observez les précautions suivantes.
Une utilisation inadéquate du cric pourrait provoquer la chute soudaine du véhicule hors du cric et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

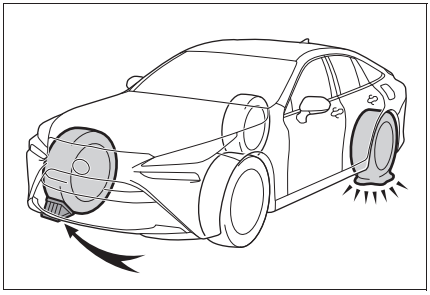
- N'utilisez le cric que pour remplacer des pneus ou installer/retirer des chaînes antidérapantes.
- N'utilisez pas de cric provenant d'un autre véhicule pour remplacer des pneus sur ce véhicule.
- Placez le cric correctement sur son point de levage.
- Ne placez aucune partie de votre corps sous le véhicule pendant qu'il est supporté par le cric.
- Ne faites pas démarrer le système de pile à combustible et ne conduisez pas le véhicule lorsqu'il est supporté par le cric.
- Ne levez pas le véhicule lorsqu'un passager est à l'intérieur.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne placez aucun objet sur ou sous le cric.
- Ne soulevez le véhicule qu'à la hauteur nécessaire pour remplacer le pneu.

AVERTISSEMENT

- Si vous devez aller sous le véhicule, utilisez un système de levage spécial pour automobile.
- Lorsque vous abaissez le véhicule, assurez-vous qu’il n’y a personne à proximité. S’il y a des gens à proximité, avertissez-les à voix haute avant d’abaisser le véhicule.

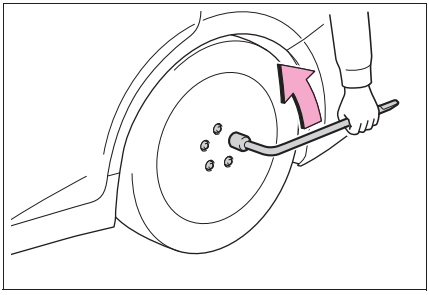
Désinstallation d’un pneu

1 Calez les pneus.



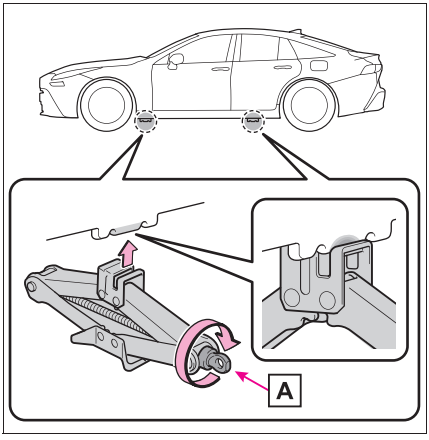
Pneu	Emplacements des cales de roue
Côté avant gauche	Derrière le pneu arrière droit
Côté avant droit	Derrière le pneu arrière gauche
Côté arrière gauche	Devant le pneu avant droit
Côté arrière droit	Devant le pneu avant gauche

2 Desserrez légèrement les écrous de roue (un tour de clé).

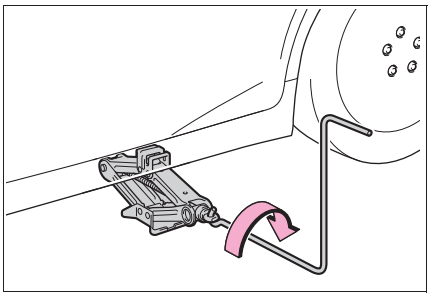


3 Tournez à la main la partie [A] du cric jusqu’à ce que l’encoche du cric atteigne le point de levage.

Les guides des points de levage sont situés sous le bas de caisse. Ils indiquent la position des points de levage.

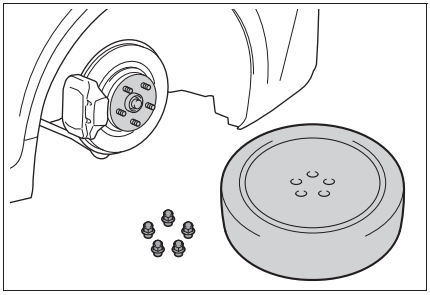


4 Soulevez le véhicule jusqu'à ce que le pneu soit légèrement décollé du sol.



5 Retirez tous les écrous de roue, puis le pneu.

Lorsque vous déposez le pneu au sol placez le pneu de façon à ce que la jante soit tournée vers le haut, afin d'éviter de rayer sa surface.



AVERTISSEMENT

■ Remplacement d'un pneu

- Ne touchez pas aux jantes ni à la zone autour des freins lorsque le véhicule vient juste de rouler. Lorsque le véhicule a roulé, les jantes et la zone autour des freins sont brûlantes. Si vous les touchez avec vos mains, vos pieds ou une autre partie de votre corps pendant que vous changez un pneu ou autre, vous risquez de vous brûler.
- Si vous négligiez ces précautions, les écrous de roue pourraient se desserrer et le pneu pourrait tomber, ce qui pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- N'utilisez jamais d'huile ni de graisse sur les boulons ou les écrous de roue.
 L'huile ou la graisse peuvent entraîner un serrement excessif des écrous de roue, ce qui risque d'endommager le boulon ou la jante. Retirez toute huile ou graisse qui a adhéré lors de l'installation des écrous de roue.
- Après avoir remplacé un pneu, vérifiez le couple de serrage dès que possible. Si vous ne pouvez pas confirmer vous-même le couple de serrage, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne posez pas un enjoliveur de roue très endommagé, car il pourrait se détacher de la roue pendant que le véhicule est en mouvement.
- Lorsque vous installez un pneu, n'utilisez que des écrous de roue conçus spécialement pour cette roue.

AVERTISSEMENT

- S'il y a une fissure ou une déformation sur les boulons, les filets d'écrou ou les trous des boulons des roues, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

NOTE

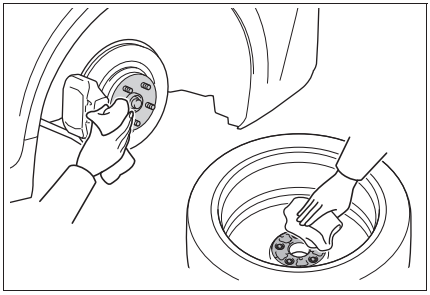
■ **Réparation ou remplacement des pneus, des roues, des capteurs de pression de pneu, des émetteurs et des capuchons de valves de pneu**

→P.437

Installation du pneu

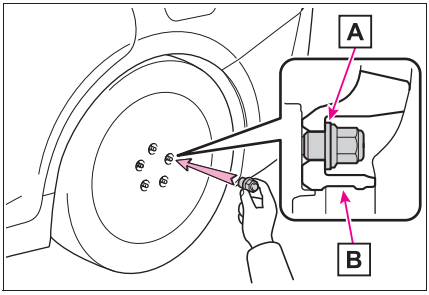
1 Retirez toute souillure ou tout corps étranger de la surface de contact de la roue.

Si un corps étranger se retrouvait sur la surface de contact de la roue, les écrous de roue pourraient se desserrer pendant que le véhicule est en mouvement, provoquant le détachement du pneu.



2 Installez le pneu et serrez légèrement chaque écrou de roue à la main de façon à peu près égale.

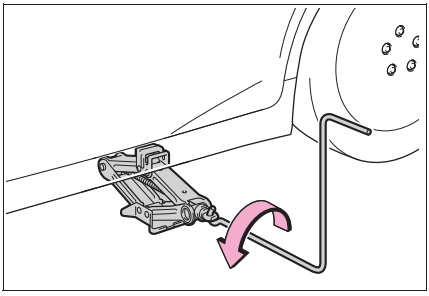
Serrez les écrous de roue jusqu'à ce que les rondelles entrent en contact avec la jante.



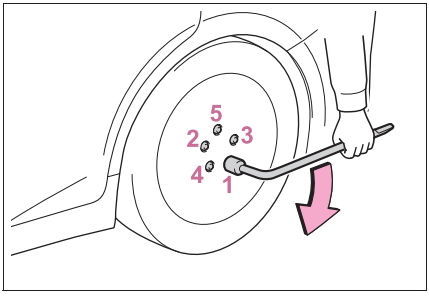
A Rondelle

B Jante

3 Abaissez le véhicule.



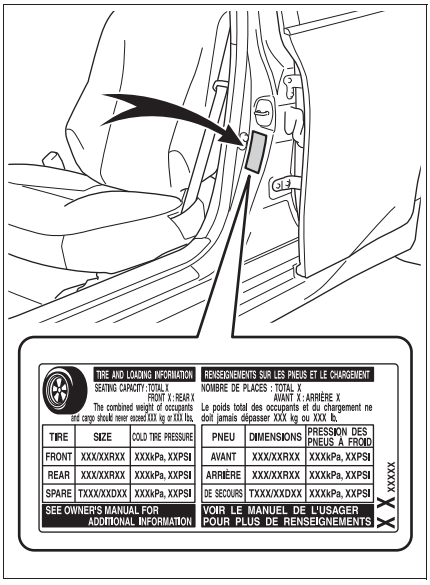
4 Serrez fermement les écrous de roue deux ou trois fois dans l'ordre indiqué sur l'illustration à l'aide d'une clé pour écrous de roue.
Couple de serrage :
103 ft•lbf (140 N•m, 14,3 kgf•m)



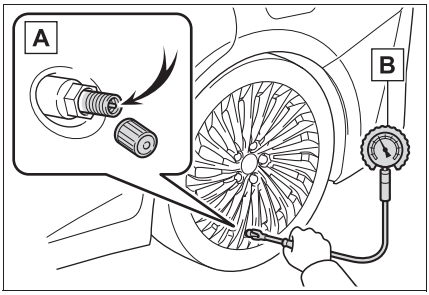
Pression de gonflage des pneus

Vérification de la pression de gonflage des pneus prescrite

La pression de gonflage des pneus à froid recommandée et la dimension des pneus sont inscrites sur l’étiquette d’information sur la charge et les pneus. (→P.541)



Procédure de vérification et de réglage



A Valve du pneu

B Manomètre pour pneus

1 Retirez le capuchon de valve de pneu.

2 Appuyez la pointe du manomètre pour pneus sur la valve du pneu.

3 Consultez la pression indiquée par les graduations du manomètre.

4 Si la pression de gonflage du pneu n’est pas conforme au niveau recommandé, ajustez-la.
Si vous ajoutez trop d’air, appuyez sur le centre de la valve pour en laisser sortir.

5 Après avoir terminé la mesure et le réglage de la pression de gonflage du pneu, mettez de l’eau savonneuse sur la valve pour vérifier la présence éventuelle de fuites.

6 Remettez en place le capuchon de valve de pneu.

Intervalle de vérification de la pression de gonflage des pneus

Vous devriez vérifier la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines ou au moins une fois par mois. N'oubliez pas de vérifier également le pneu de secours.

Effets d'une pression de gonflage des pneus incorrecte

Rouler avec des pneus dont la pression de gonflage est incorrecte pourrait entraîner les conséquences suivantes :

- Augmentation de la consommation de carburant
- Conduite moins confortable et mauvaise tenue de route
- Réduction de la longévité des pneus en raison de l'usure
- Diminution de la sécurité
- Dommages au groupe motopropulseur

Si un pneu se dégonfle fréquemment, faites-le vérifier par votre concessionnaire Toyota.

Directives de vérification de la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, respectez les directives suivantes :

- Ne procédez à la vérification que lorsque les pneus sont froids. Vous obtiendrez une lecture précise de la pression de gonflage des pneus à froid si le véhicule est resté immobilisé pendant au moins 3 heures ou s'il n'a pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km).
- Utilisez toujours un manomètre pour pneus. Il est difficile d'évaluer si un pneu est gonflé correctement en se fiant seulement à son apparence.
- Il est normal que la pression de gonflage des pneus soit plus élevée juste après avoir roulé, car de la chaleur est générée dans le pneu. Ne réduisez pas la pression de gonflage des pneus après avoir roulé.
- Ne dépassez jamais la capacité de charge du véhicule. Le poids des occupants et des bagages devrait être réparti de manière à ne pas déséquilibrer le véhicule.

AVERTISSEMENT

Une pression de gonflage adéquate est essentielle pour préserver la performance des pneus

Maintenez vos pneus gonflés correctement.
Si les pneus n'étaient pas gonflés correctement, les situations suivantes pourraient se produire ce qui risquerait de provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles :

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité d'éclatement due à la surchauffe des pneus
- Fuite d'air entre le pneu et la roue
- Jante voilée et/ou pneu endommagé
- Risque plus élevé d'endommager les pneus pendant la conduite (à cause des dangers de la route, des joints de dilatation, des bordures marquées de la route, etc.)

NOTE

■ Lorsque vous vérifiez et réglez la pression de gonflage des pneus

Assurez-vous de remettre les capuchons de valve de pneu.
Si un capuchon de valve n'est pas installé, de la poussière ou de l'humidité peut pénétrer dans la valve et causer une fuite d'air, provoquant ainsi une baisse de la pression de gonflage des pneus.

Roues

Si une roue est voilée, fissurée ou très corrodée, vous devez la remplacer. Sinon, le pneu pourrait s'en détacher ou provoquer une perte de contrôle.

Choix des roues

Lors du remplacement des roues, veillez à ce que les nouvelles roues aient une capacité de charge, un diamètre, une largeur et un déport interne* de jante identiques aux anciennes.

Des roues de remplacement sont disponibles chez votre concessionnaire Toyota.

*: Habituellement appelé déport.

Toyota ne recommande pas l'utilisation :

- De roues de dimensions ou de types différents
- De roues usagées
- De roues voilées qui ont été réparées

■ Lorsque vous remplacez les roues

Les roues de votre véhicule sont dotées d'un système témoin de basse pression des pneus qui utilise des capteurs et émetteurs de pression des pneus pour détecter une basse pression de gonflage des pneus avant qu'un problème grave ne survienne. Lorsque vous remplacez les roues, assurez-vous égale-

ment d'installer les capteurs et émetteurs de pression des pneus. (→P.437)

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplacez les roues

- N'utilisez pas de roues de dimensions autres que celles recommandées dans le Manuel du propriétaire, car cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- N'utilisez jamais de chambre à air pour réparer une fuite à une roue prévue pour des pneus sans chambre à air.
 Cela pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous installez les écrous de roue

N'utilisez jamais d'huile ni de graisse sur les boulons ou les écrous de roue. L'huile ou la graisse peuvent entraîner un serrement excessif des écrous de roue, ce qui risque d'endommager le boulon ou la jante. De plus, l'huile ou la graisse peuvent entraîner un desserrement des écrous de roue et la roue risque alors de se détacher, provoquant ainsi un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles. Essuyez toute trace d'huile ou de graisse présente sur les boulons ou les écrous de roue.

■ L'utilisation de roues défectueuses est interdite

N'utilisez pas de roues fissurées ou déformées. Cela pourrait entraîner une fuite d'air du pneu pendant la conduite et provoquer éventuellement un accident.

NOTE

■ Remplacement des capteurs et émetteurs de pression des pneus

- La réparation ou le remplacement d'un pneu ayant une incidence sur les capteurs et émetteurs de pression des pneus, demandez à votre concessionnaire Toyota ou à un garagiste compétent de s'en charger. De plus, assurez-vous d'acheter vos capteurs et émetteurs de pression des pneus chez votre concessionnaire Toyota.
- Assurez-vous de n'utiliser que des roues d'origine Toyota sur votre véhicule.
 Les capteurs et émetteurs de pression des pneus pourraient ne pas fonctionner correctement avec des roues qui ne sont pas d'origine.

Précautions à prendre avec les jantes en aluminium

- Utilisez exclusivement les écrous de roue et les clés pour écrous de roue Toyota prévus pour les jantes en aluminium de votre véhicule.
- Si vos pneus ont été permutés, réparés ou remplacés, vérifiez que les écrous de roue sont bien serrés après avoir parcouru 1000 miles (1600 km).
- Si vous utilisez des chaînes antidérapantes, veillez à ne pas endommager les jantes en aluminium.

- Pour l’équilibrage des roues, utilisez uniquement des contrepoids Toyota ou équivalents et un maillet en plastique ou en caoutchouc.

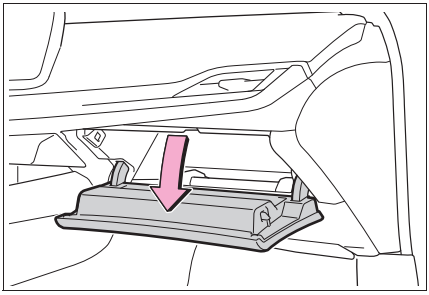
Filtre du climatiseur

Le filtre du climatiseur doit être remplacé régulièrement pour assurer l’efficacité du climatiseur.

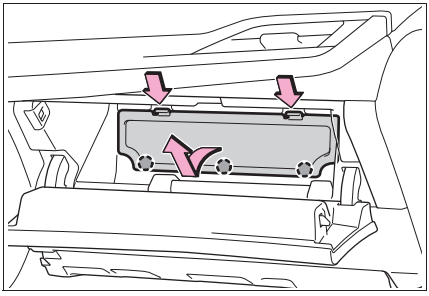
Retrait du filtre du climatiseur

1 Désactivez le contacteur d’alimentation.

2 Ouvrez la boîte à gants.

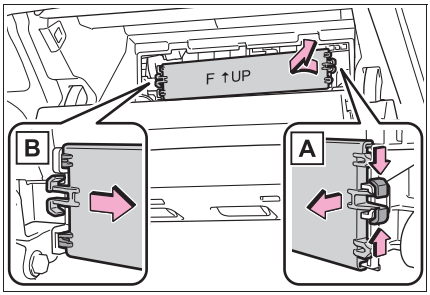


3 Retirez le panneau.

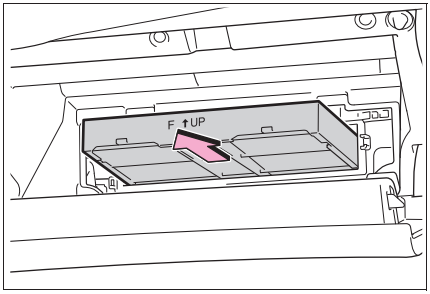


4 Déverrouillez le couvercle du filtre (A), sortez le couvercle

du filtre des griffes (B), puis retirez le couvercle du filtre.

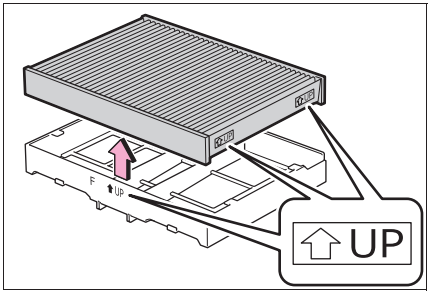


5 Retirez le boîtier du filtre.



6 Retirez le filtre du climatiseur du boîtier et remplacez-le par un filtre neuf.

Les repères " ⇧ UP" indiqués sur le filtre et sur le boîtier du filtre doivent pointer vers le haut.



■ Intervalle de vérification

Vérifiez et remplacez le filtre du climatiseur conformément au programme d'entretien prévu. Dans des zones poussiéreuses ou des zones où la circulation est dense, il est possible que le remplacement doive être devancé. (Pour plus d'informations sur les entretiens prescrits, reportez-vous aux manuels suivants : "Guide du programme d'entretien" ou "Supplément du manuel du propriétaire".)

■ Si le débit d'air des évents diminue de façon considérable

Le filtre est peut-être encrassé. Vérifiez le filtre et procédez à son remplacement si nécessaire.

■ Filtre du climatiseur avec fonction désodorisante

Lorsque des parfums sont présents dans votre véhicule, l'effet désodorisant peut devenir moins efficace en peu de temps.
Lorsqu'une odeur émane sans arrêt du climatiseur, remplacez le filtre du climatiseur.

⚠ NOTE

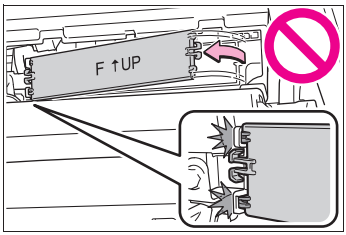
■ Lors de l'utilisation du climatiseur

Assurez-vous qu'un filtre est toujours installé.
Le climatiseur pourrait être endommagé si vous l'utilisiez sans un filtre.

NOTE

■ Pour éviter d’endommager le couvercle du filtre

Lorsque vous déplacez le couvercle du filtre dans la direction de la flèche pour le déverrouiller, veillez à ne pas appliquer une force excessive sur les griffes. Sinon, les griffes pourraient être endommagées.



Nettoyage des évents d’admission d’air de la batterie de traction

Pour éviter une augmentation de la consommation de carburant, inspectez visuellement et périodiquement les évents d’admission d’air de la batterie de traction pour déceler la présence d’obstructions. S’il est poussiéreux ou obstrué, ou si “Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire” s’affiche sur l’écran multifonction, nettoyez les évents d’admission d’air en procédant comme suit :

■ Conditions d’entretien requis des évents d’admission d’air

Dans certaines situations, par exemple lorsque le véhicule est utilisé fréquemment, notamment si la circulation est dense ou si l’air est poussiéreux, les évents d’admission d’air doivent être nettoyés plus souvent.
Pour plus de détails, reportez-vous au “Carnet de garantie du propriétaire” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.

■ Nettoyage des évents d’admission d’air

Les couvercles des évents d’admission d’air et les filtres pourraient être endommagés en cas de mauvaise manipulation. Si vous avez des préoccupations au sujet du nettoyage du filtre, contactez votre conces-

sionnaire Toyota.

NOTE

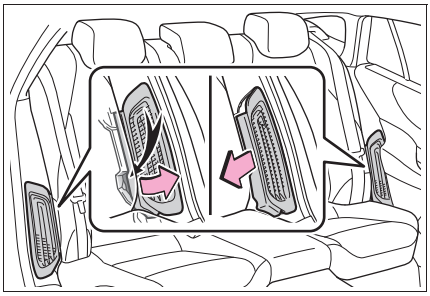
■ **Si “Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire” s’affiche sur l’écran multifonction**

Nettoyez immédiatement les évents d’admission d’air.
Si vous continuez à rouler alors que le message d’avertissement est affiché, une défaillance ou une limitation de puissance de la batterie de traction pourrait se produire.

Procédure de nettoyage

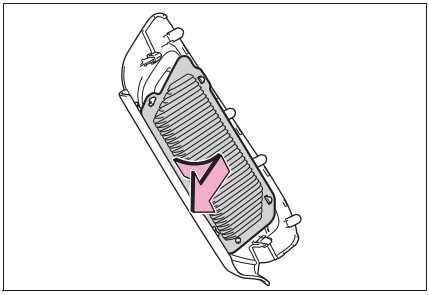
1 Désactivez le contacteur d’alimentation.

2 Retirez la grille.



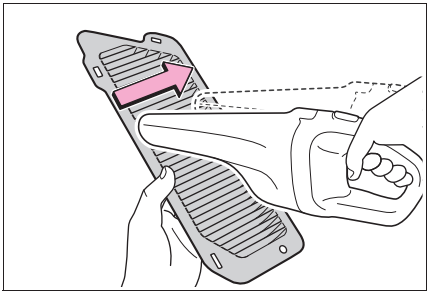
3 Retirez le filtre de la grille de l’évent d’admission d’air.

Si de la poussière s’est accumulée sur la grille de l’évent d’admission d’air, enlevez-la à l’aide d’un aspirateur, etc.



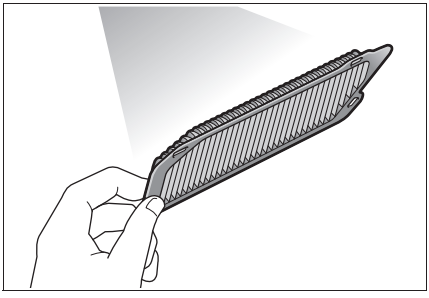
4 Enlevez la poussière et le sable du filtre.

À l’aide d’un aspirateur, etc., enlevez la poussière et le sable se trouvant sur le filtre en orientant légèrement l’embout le long des rainures.

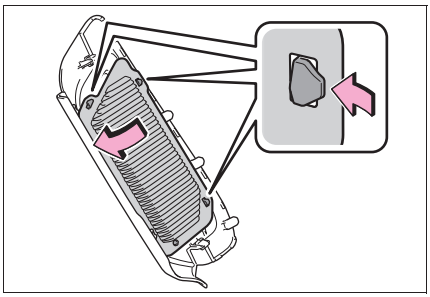


5 Tenez le filtre devant une source de lumière et vérifiez qu’il n’est pas obstrué.

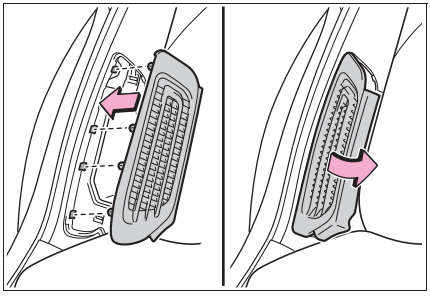
Contactez votre concessionnaire Toyota si vous ne pouvez pas enlever complètement la poussière et le sable.



6 Remettez le filtre sur la calandre.



7 Installez la calandre.



▶ Si "Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire" s'affiche sur l'écran multifonction

8 Faites démarrer le système de pile à combustible et vérifiez que le message d'avertissement n'est plus affiché.

Il peut être nécessaire de conduire le véhicule pendant environ 20 minutes avant que le message d'avertissement ne s'affiche de nouveau et qu'il ne disparaisse ensuite.

Si le message d'avertissement ne disparaît pas après un certain temps, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Si vous ne parvenez pas à enlever la poussière ou le sable

Il est recommandé d'utiliser un aspirateur avec des brosses en plastique.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lors du nettoyage des évents d'admission d'air

- N'utilisez pas d'eau ni d'autres liquides pour nettoyer les évents d'admission d'air. Si de l'eau giclait sur la batterie de traction ou sur d'autres composants, cela pourrait entraîner une défaillance ou un incendie.
- Avant de nettoyer les évents d'admission d'air, assurez-vous de désactiver le contacteur d'alimentation pour arrêter le système de pile à combustible.
- N'introduisez pas votre main ou votre jambe dans l'évent d'admission d'air. Si vous restez coincé dans le ventilateur de refroidissement ou si vous touchez un composant haute tension entraînant une décharge électrique, vous risqueriez alors de subir des blessures graves, voire mortelles.

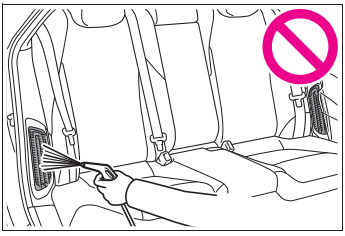
■ Lors du retrait des couvercles des évents d'admission d'air

Ne touchez pas la prise de service située à proximité des évents d'admission d'air. (→P.87)

NOTE

■ **Lors du nettoyage des évents d'admission d'air**

N'utilisez pas un pistolet à air comprimé, etc.
La poussière pourrait s'infiltrer, entraînant une probable défaillance ou limitation de puissance de la batterie de traction.



■ **Pour éviter d'endommager le véhicule**

Observez les précautions suivantes :

- Ne laissez pas de l'eau ni des corps étrangers pénétrer dans l'évent d'admission d'air.
- Après le nettoyage, assurez-vous de remettre le filtre et le couvercle dans leur position d'origine.
- N'installez rien d'autre dans l'évent d'admission d'air que le filtre conçu spécialement pour ce véhicule, et n'utilisez pas le véhicule sans avoir installé de filtre.

■ **Pour éviter d'endommager le filtre**

Observez les précautions suivantes.
Si le filtre est endommagé, faites-le remplacer par votre concessionnaire Toyota.

- N'utilisez pas un pistolet à air comprimé, etc.
- N'appuyez pas fortement avec un aspirateur, etc. contre le filtre.
- N'utilisez pas une brosse dure, comme une brosse métallique.
- Ne cassez pas les rainures du filtre.

Pile de la clé à puce

Si la pile est déchargée, remplacez-la par une pile neuve.
Comme la clé peut être endommagée si la procédure suivante n'est pas exécutée correctement, il est recommandé que le remplacement de la pile de la clé soit effectué par votre concessionnaire Toyota.

Si la pile de la clé à puce est à plat

Vous pourriez remarquer les problèmes suivants :

- Le système Smart key et la télécommande ne fonctionneront pas correctement.
- La portée de fonctionnement sera réduite.

Matériel à préparer

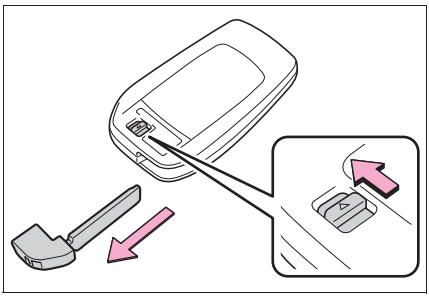
- Tournevis à tête plate
- Petit tournevis à tête plate
- Pile au lithium CR2450

Utilisez une pile au lithium de type CR2450

- Vous pouvez acheter des piles chez votre concessionnaire Toyota, dans un magasin d'appareils électriques ou dans un magasin d'appareils photographiques.
- Ne remplacez la pile que par une pile identique ou équivalente recommandée par le fabricant.
- Mettez les piles usagées au rebut en respectant la législation locale en vigueur.

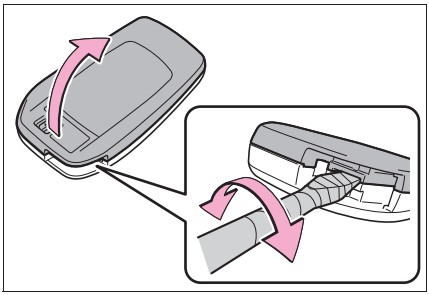
Remplacement de la pile

1 Déverrouillez le mécanisme et retirez la clé mécanique.



2 Retirez le couvercle de la clé.

Pour éviter d'endommager la clé, recouvrez la pointe du tournevis d'un ruban adhésif.



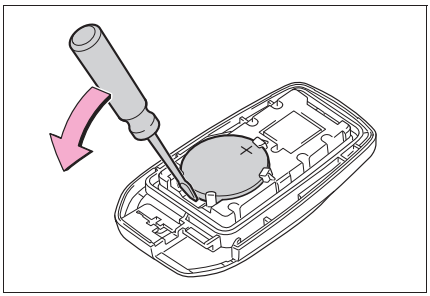
3 Retirez la pile vide à l'aide d'un petit tournevis à tête plate.

Lors du retrait du couvercle, le module de la clé à puce pourrait coller au couvercle et la pile pourrait ne pas être visible. Dans ce cas, retirez le module de la clé à puce afin de retirer la pile.

Utilisez un tournevis de taille adéquate pour retirer la pile.

Insérez une pile neuve avec la

borne "+" vers le haut.



4 Pour l'installation, suivez les étapes précédentes dans l'ordre inverse.

AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à la batterie

Observez les précautions suivantes.
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- N'avalez pas la pile. Cela pourrait occasionner des brûlures chimiques.
- Une pile en forme de pièce ou pile-bouton est utilisée pour la clé à puce. Si la pile était avalée, cela pourrait provoquer des brûlures chimiques graves en 2 heures seulement et occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Tenez à l'écart des enfants les piles neuves et celles qui ont été retirées.
- S'il est impossible de bien fermer le couvercle, cessez d'utiliser la clé à puce et rangez-la dans un endroit hors de portée des enfants, puis contactez votre concessionnaire Toyota.
- Si, par accident, vous avaliez une pile ou mettiez une pile dans une quelconque partie de votre corps, contactez immédiatement un service médical d'urgence.

■ Pour éviter une explosion de la pile ou une fuite de liquide ou de gaz inflammable

- Remplacez la pile par une pile neuve du même type. Si une pile de type différent était utilisée, elle risquerait d'exploser.
- N'exposez pas de piles à une pression extrêmement basse due à une haute altitude, ni à des températures extrêmement élevées.
- Ne brûlez pas, ne cassez pas et ne coupez pas une pile.

NOTE

■ Lorsque vous remplacez la batterie

Utilisez un tournevis à tête plate de taille adéquate. Si vous forciez, vous pourriez déformer ou endommager le couvercle.

■ Pour permettre un fonctionnement normal après le remplacement de la pile

Observez les précautions suivantes pour éviter tout accident :

- Travaillez toujours avec les mains sèches.
 L'humidité pourrait faire rouiller la pile.

NOTE

- Ne touchez ni ne déplacez aucun autre composant à l’intérieur de la télécommande.
- Ne pliez pas les bornes de la pile.

Vérification et remplacement des fusibles

Si certains composants électriques ne fonctionnent pas, il se peut qu’un fusible ait grillé. Si cela se produit, vérifiez et remplacez les fusibles en question.

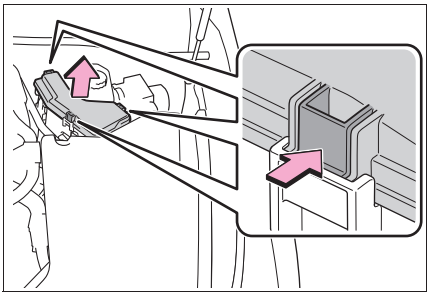
Vérification et remplacement des fusibles

1 Désactivez le contacteur d’alimentation.

2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

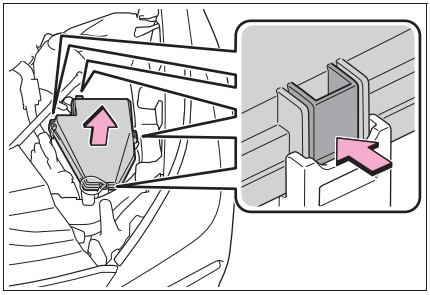
▶ Compartiment de l’unité à pile à combustible : boîte à fusibles de type A

Poussez les languettes et soulevez le couvercle.



▶ Compartiment de l'unité à pile à combustible : boîte à fusibles de type B

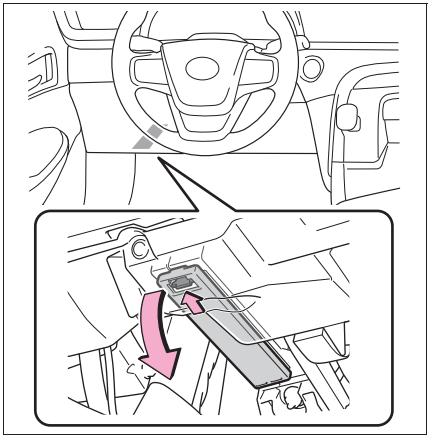
Retirez le couvercle du compartiment de l'unité à pile à combustible (→P.425), puis poussez les languettes et soulevez le couvercle.



▶ Tableau de bord côté conducteur

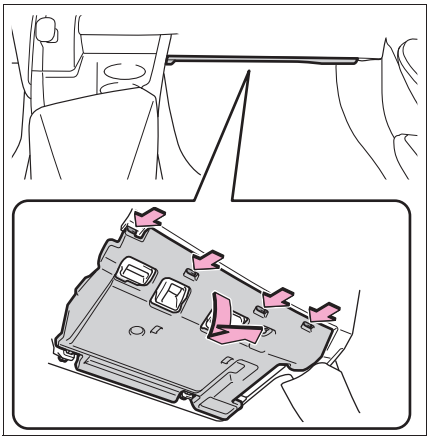
Poussez la languette et retirez le couvercle.

Assurez-vous de pousser la languette lors du retrait ou de l'installation.

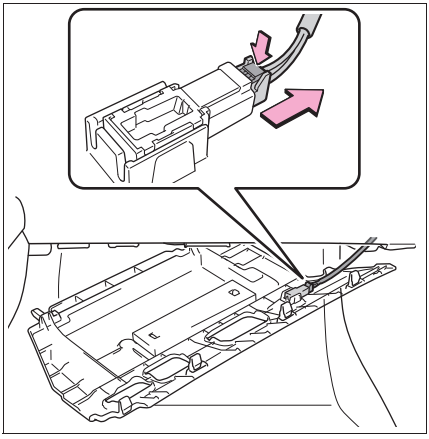


▶ Tableau de bord côté passager

Retirez le couvercle.

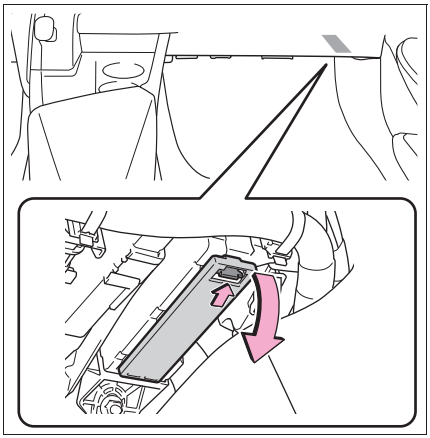


Retirez le connecteur de l'éclairage de plancher.



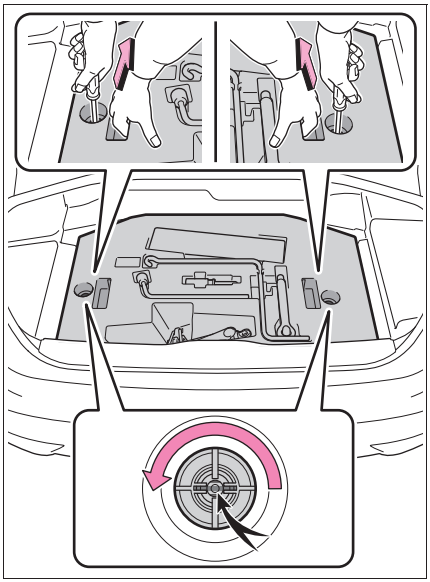
Retirez le couvercle.

Assurez-vous de pousser la griffe lors du retrait/de l'installation du couvercle.

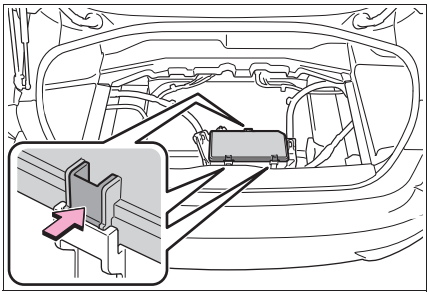


▶ Coffre

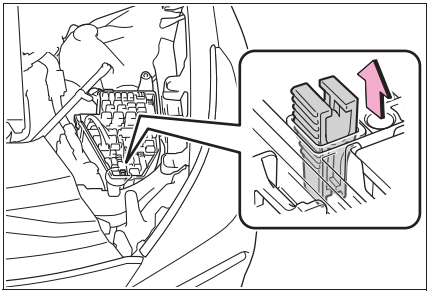
Retirez le tapis de compartiment de charge (→P.374), et tout en soulevant le plateau inférieur de compartiment de charge, utilisez un tournevis à tête plate et retirez l'attache.



Poussez la languette et soulevez le couvercle.



3 Retirez le fusible à l'aide de l'extracteur.
Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés à l'aide de l'extracteur.

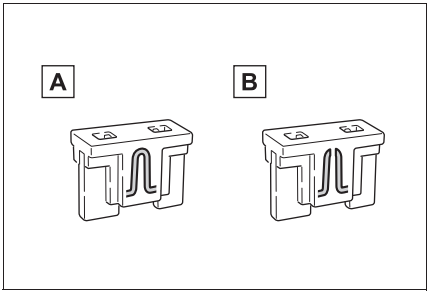


4 Vérifiez si le fusible a grillé.

Types A et B :
Remplacez le fusible grillé par un fusible neuf d'une intensité adéquate. L'intensité est indiquée sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Types C et D :
Contactez votre concessionnaire Toyota.

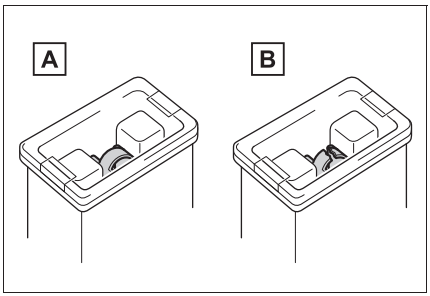
▶ Type A



A Fusible normal

B Fusible grillé

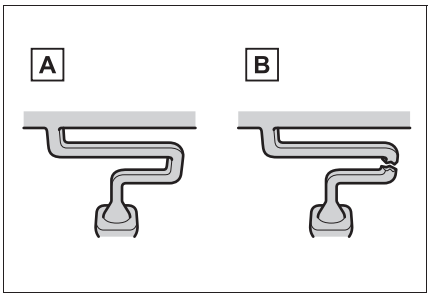
▶ Type B



A Fusible normal

B Fusible grillé

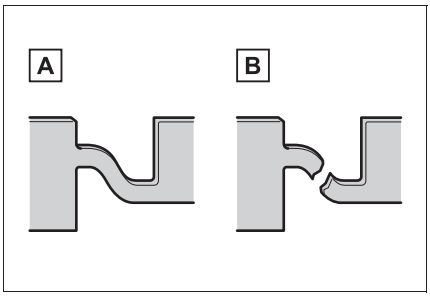
▶ Type C



A Fusible normal

B Fusible grillé

▶ Type D



A Fusible normal

B Fusible grillé

■ Après avoir remplacé un fusible

- Lorsque vous installez le couvercle, assurez-vous que la languette est correctement installée.
- Si les éclairages ne s'allument toujours pas après le remplacement du fusible, il faudra peut-être remplacer une ampoule.
- Si le fusible que vous avez remplacé grille de nouveau, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ En cas de surcharge dans l'un des circuits

Les fusibles sont conçus pour griller afin de protéger le faisceau de câblage contre tout dommage.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout risque de panne du système et d'incendie du véhicule

Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait endommager le véhicule et, éventuellement, provoquer un incendie ou occasionner des blessures.

- N'utilisez jamais de fusible d'une intensité supérieure à celle prescrite ni d'autre objet qui ne soit pas un fusible.
- Utilisez toujours un fusible Toyota d'origine ou un fusible équivalent.
 Ne remplacez jamais un fusible par un simple câble, même provisoirement.
- Ne modifiez pas les fusibles ni les boîtes à fusibles.

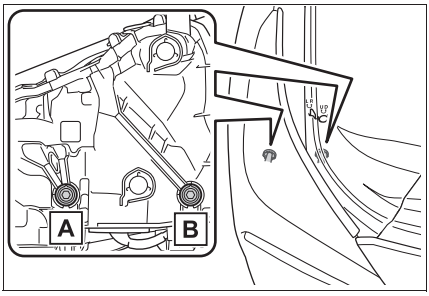
NOTE

■ Avant de remplacer un fusible

Demandez à votre concessionnaire Toyota de trouver l’origine de la surcharge électrique et de faire la réparation dès que possible.

Portée des phares

Boulons de réglage vertical



A Boulon de réglage A

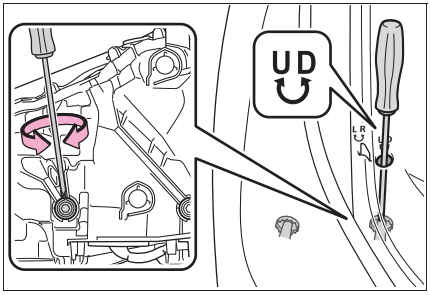
B Boulon de réglage B

Avant de vérifier la portée des phares

- Assurez-vous que le réservoir de carburant du véhicule est plein et que la partie de carrosserie située autour des phares n’est pas déformée.
- Garez le véhicule sur un sol parfaitement horizontal.
- Assurez-vous que la pression de gonflage des pneus est au niveau prescrit.
- Demandez à quelqu’un de s’asseoir sur le siège du conducteur.
- Faites rebondir le véhicule à plusieurs reprises.

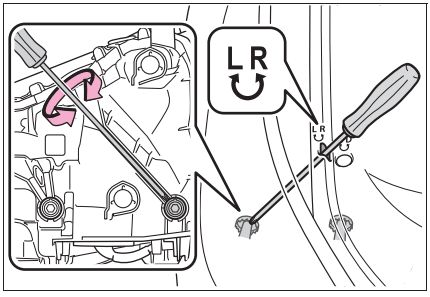
Réglage de la portée des phares

1 Tournez le boulon A vers la droite ou vers la gauche à l'aide d'un tournevis cruciforme.
Retenez le sens de rotation et le nombre de tours.



2 Tournez le boulon B du même nombre de tours et dans le même sens qu'à l'étape 1.

Si vous n'arrivez pas à régler vos phares en suivant cette procédure, apportez le véhicule chez votre concessionnaire Toyota afin qu'il règle la portée des phares.



Ampoules

Si l'une des lampes a brûlé, faites-la remplacer par votre concessionnaire Toyota.

Ampoules DEL

Les lampes suivantes sont composées de plusieurs DEL. Si une DEL grille, apportez votre véhicule chez votre concessionnaire Toyota pour faire remplacer la lampe.

Accumulation de condensation du côté intérieur de la lentille

L'accumulation temporaire de condensation du côté intérieur de la lentille de phare n'est pas le signe d'une anomalie. Dans les cas suivants, contactez votre concessionnaire Toyota pour plus d'informations :

- De grosses gouttes d'eau s'accumulent du côté intérieur de la lentille.
- De l'eau s'est accumulée à l'intérieur du phare.

En cas de problème

8

8-1. Informations essentielles

Feux de détresse 472

Si votre véhicule doit être arrêté d'urgence 473

Si le véhicule est submergé ou si le niveau de l'eau sur la route augmente 474

8-2. Procédures en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être remorqué 476

Si vous croyez qu'il y a un problème 481

Si une lampe témoin s'allume ou si un avertisseur sonore retentit ... 482

Si un message d'avertissement s'affiche 494

En cas de crevaison 502

Si le système de pile à combustible ne démarre pas 515

Si vous perdez vos clés 517

S'il est impossible d'ouvrir le panneau de réservoir 518

Si la clé à puce ne fonctionne pas correctement 518

Si la batterie de 12 volts est déchargée 521

Si votre véhicule surchauffe 527

Si le véhicule s'est enlisé 532

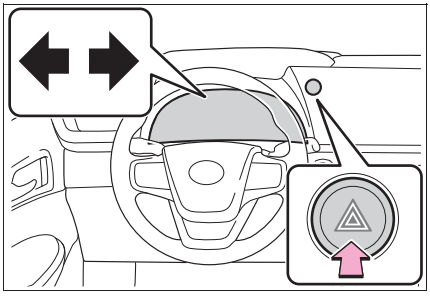
Feux de détresse

Les feux de détresse servent à avertir les autres conducteurs lorsque vous devez arrêter le véhicule sur la route, par exemple à cause d'une panne.

Directives de fonctionnement

Appuyez sur le contacteur pour activer tous les clignotants.

Pour les éteindre, appuyez de nouveau sur le contacteur.



Feux de détresse

- Si les feux de détresse sont utilisés pendant une longue période de temps alors que le système de pile à combustible ne fonctionne pas (quand le voyant "READY" est éteint), il se peut que la batterie de 12 volts se décharge.
- Si l'un des coussins gonflables SRS se déploie (se gonfle) ou en cas de choc violent à l'arrière, les feux de détresse s'allument automatiquement.
 Les feux de détresse s'éteindront automatiquement au bout d'environ 20 minutes. Pour allumer manuellement les feux de détresse, appuyez deux fois sur le contacteur.
 (Les feux de détresse peuvent ne pas s'allumer automatiquement selon la force de l'impact et les conditions dans lesquelles la collision s'est produite.)

Si votre véhicule doit être arrêté d'urgence

Uniquement en cas d'urgence, notamment s'il devient impossible d'arrêter le véhicule normalement, procédez comme suit pour arrêter le véhicule :

Arrêt du véhicule

1 Enfoncez fermement et sans interruption la pédale de frein avec vos deux pieds.

Ne pompez pas la pédale de frein à répétition, car cela augmentera l'effort nécessaire pour ralentir le véhicule.

2 Passez en position de changement de vitesse N.

▶ Si vous passez en position de changement de vitesse N

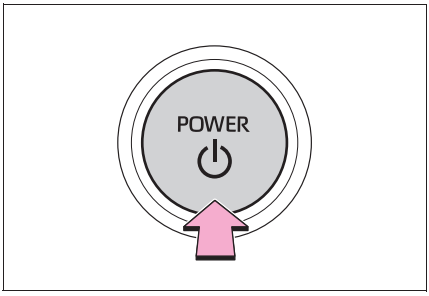
3 Ralentissez, puis arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire sur le bord de la route.

4 Arrêtez le système de pile à combustible.

▶ S'il est impossible de passer en position de changement de vitesse N

3 Continuez d'enfoncer la pédale de frein avec vos deux pieds pour réduire le plus possible la vitesse du véhicule.

4 Pour arrêter le système de pile à combustible, maintenez le contacteur d'alimentation enfoncé pendant 2 secondes ou plus, ou appuyez brièvement sur celui-ci 3 fois de suite ou plus.



5 Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire sur le bord de la route.

■ Lors d'un arrêt d'urgence

Les fonctions du climatiseur, etc. peuvent être partiellement limitées afin de réduire la consommation d'énergie de la batterie de 12 volts.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si le système de pile à combustible doit être coupé pendant la conduite

Si vous coupez le système de pile à combustible pendant que vous conduisez, vous ne perdrez pas le contrôle de la direction ni des freins. Cependant, la direction assistée cessera peut-être de fonctionner. Selon la charge résiduelle de la batterie de 12 volts ou les conditions d'utilisation, il pourrait être difficile de manipuler le volant en douceur avant d'arrêter le véhicule.
Ralentissez le plus possible avant de désactiver le système de pile à combustible.

Si le véhicule est submergé ou si le niveau de l'eau sur la route augmente

Ce véhicule n'est pas conçu pour pouvoir rouler sur des routes fortement inondées. N'empruntez pas des routes où le niveau d'eau risque de monter ou qui risquent d'être submergées. Il est dangereux de rester dans le véhicule s'il apparaît que celui-ci peut être inondé ou être emporté. Restez calme et procédez comme suit.

- Si la portière peut être ouverte, ouvrez-la et sortez du véhicule.
- Si la portière ne peut pas être ouverte, ouvrez la glace à l'aide du contacteur de glace assistée et évacuez le véhicule.
- Si la glace peut être ouverte, sortez du véhicule par la glace.
- Si la portière et la glace ne peuvent pas être ouvertes parce que le niveau de l'eau augmente, restez calme, attendez que le niveau de l'eau à l'intérieur du véhicule augmente jusqu'à ce que la pression de l'eau à l'intérieur du véhicule soit égale à celle à l'extérieur du véhicule, puis

ouvrez la portière après avoir attendu que l'eau ait pénétré dans le véhicule, et sortez du véhicule.

Lorsque le niveau de l'eau extérieur dépasse la moitié de la hauteur de la portière, il est impossible d'ouvrir la portière de l'intérieur en raison de la pression de l'eau.

Le niveau de l'eau dépasse le plancher

Lorsque le niveau de l'eau dépasse le plancher et que du temps s'est écoulé, les équipements électriques subissent des dommages, les glaces assistées ne fonctionnent plus, le moteur s'arrête et il se peut que le véhicule ne puisse plus bouger.

Utilisation d'un marteau pour évacuation d'urgence*

Du verre feuilleté est utilisé pour le pare-brise de ce véhicule.

Le verre feuilleté ne peut pas être brisé à l'aide d'un marteau d'urgence*.

Du verre trempé est utilisé pour les glaces de ce véhicule.

*: Pour plus d'informations sur les marteaux d'urgence, contactez votre concessionnaire Toyota ou un fabricant d'accessoires du marché de l'après-vente.

AVERTISSEMENT

Précautions à prendre pendant la conduite

N'empruntez pas des routes où le niveau d'eau risque de monter ou qui risquent d'être submergées. Dans le cas contraire, le véhicule pourrait être endommagé et immobilisé, ainsi qu'être inondé et emporté, ce qui peut avoir des conséquences mortelles.

Si votre véhicule doit être remorqué

Si votre véhicule doit être remorqué, nous vous recommandons de faire appel à votre concessionnaire Toyota ou à un dépanneur professionnel avec une dépanneuse à paniers ou une dépanneuse à plateau.

Utilisez un système de chaîne de sécurité valable pour tous les types de remorquage et respectez toutes les lois provinciales et locales.

Situations dans lesquelles votre véhicule ne peut pas être remorqué par un autre véhicule

Dans les situations suivantes, votre véhicule ne peut pas être remorqué par un autre véhicule à l'aide de câbles ou de chaînes, car les roues arrière pourraient être bloquées par le verrouillage de stationnement. Contactez votre concessionnaire Toyota ou un dépanneur professionnel.

- Le système de commande de changement de vitesse subit une défaillance. (→P.494)
- Le système immobilisateur subit une défaillance. (→P.76)
- Le système Smart key subit une défaillance. (→P.518)
- La batterie de 12 volts est déchargée. (→P.521)

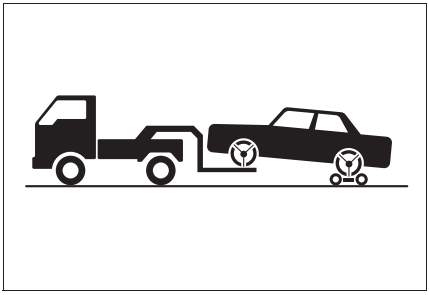
Situations dans lesquelles vous devez contacter le concessionnaire avant de procéder au remorquage

Les éléments suivants pourraient indiquer un problème de transmission. Contactez votre concessionnaire Toyota ou un dépanneur professionnel avant de procéder au remorquage.

- Le message d'avertissement du système de pile à combustible s'affiche sur l'écran multifonction et le véhicule ne bouge pas.
- Le véhicule émet un bruit inhabituel.

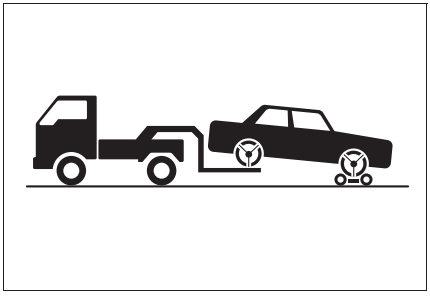
Remorquage avec une dépanneuse à paniers

▶ Par l'avant



Placez un panier remorque sous les roues arrière.

▶ Par l'arrière



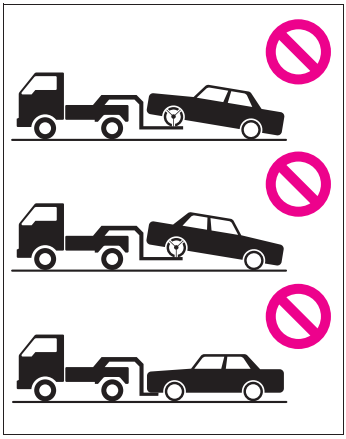
Placez un panier remorque sous les roues avant.

⚠ AVERTISSEMENT

Observez les précautions suivantes.
Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous faites remorquer le véhicule

Assurez-vous de transporter le véhicule en soulevant les quatre roues du sol. Si le véhicule était remorqué en laissant les pneus en contact avec le sol, cela pourrait endommager le groupe motopropulseur et les pièces connexes, il pourrait arriver un accident en raison d'un changement de direction du véhicule, ou le moteur pourrait générer de l'électricité et provoquer un incendie selon la nature des dommages ou de la défaillance.



NOTE

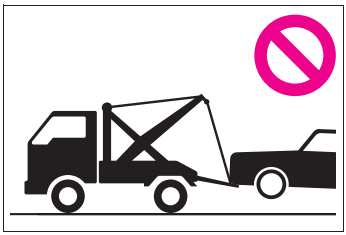
■ Pour éviter d'endommager le véhicule lors d'un remorquage à l'aide d'une dépanneuse à paniers

Lors du levage du véhicule, assurez-vous que la garde au sol du côté opposé à la partie levée du véhicule est suffisante. Si la garde au sol était insuffisante, le véhicule pourrait être endommagé pendant le remorquage.

NOTE

■ Remorquage avec une dépanneuse à palan

Pour éviter d'endommager la carrosserie du véhicule, ne remorquez pas votre véhicule avec une dépanneuse à palan.



Utilisation d'une dépanneuse à plateau

Lorsque vous utilisez une dépanneuse à plateau pour transporter le véhicule, utilisez des sangles de cerclage. Reportez-vous au manuel du propriétaire de la dépanneuse à plateau pour connaître la méthode de cerclage des pneus.

Pour empêcher le véhicule de bouger pendant le transport, engagez le frein de stationnement et désactivez le contacteur d'alimentation.

Remorquage d'urgence

Si aucune dépanneuse n'est disponible en cas d'urgence, vous pouvez temporairement remorquer votre véhicule à l'aide de câbles ou de chaînes, fixés aux œillets de remorquage d'urgence. Cela ne devrait être tenté que sur des routes à revêtement dur, sur de courtes distances et à moins de 18 mph (30 km/h).

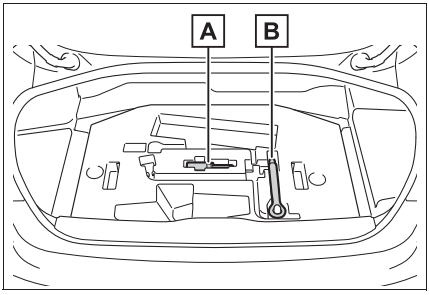
Un conducteur doit se trouver dans le véhicule pour diriger les roues et actionner les freins. Les roues, le groupe motopropulseur, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en bon état.

Procédure de remorquage d'urgence

Pour faire remorquer votre véhicule par un autre véhicule, l'œillet de remorquage d'urgence doit être installé sur votre véhicule. Installez l'œillet de remorquage d'urgence en suivant la procédure suivante.

1 Sortez le tournevis et l'œillet de remorquage d'urgence.

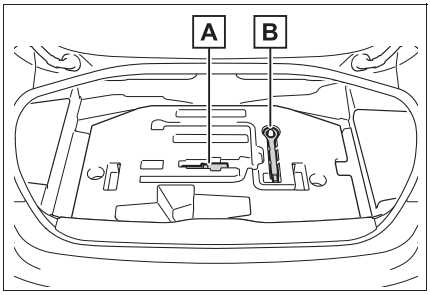
▶ Type A



A Tournevis

B Œillet de remorquage d'urgence

▶ Type B



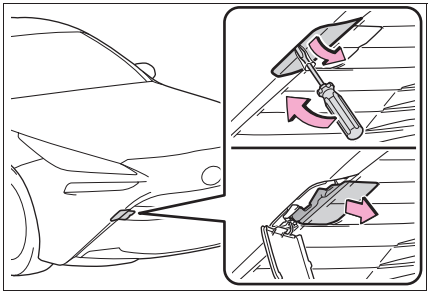
A Tournevis cruciforme

B Œillet de remorquage d'urgence

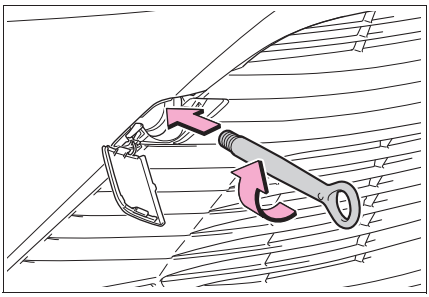
2 Retirez le couvercle de l'œillet à l'aide d'un tournevis à tête plate.

Si vous avez un tournevis cruciforme, utilisez plutôt un tournevis à tête plate.

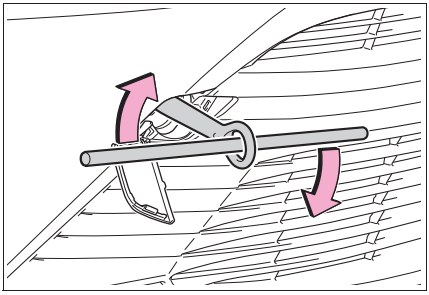
Pour protéger la carrosserie du véhicule, placez un chiffon entre celle-ci et le tournevis, comme indiqué sur le schéma.



3 Insérez l'œillet de remorquage d'urgence dans l'orifice et serrez-le partiellement à la main.



4 Serrez correctement l'œillet de remorquage d'urgence à l'aide d'un tournevis ou d'une barre robuste en métal.



5 Fixez correctement des câbles ou des chaînes à l'œillet de remorquage d'urgence.

Veillez à ne pas endommager la carrosserie du véhicule.

6 Montez dans le véhicule qui doit être remorqué, puis faites démarrer le système de pile à combustible.

Si le système de pile à combustible ne démarre pas, placez le contacteur d'alimentation sur ON.

7 Passez en position de changement de vitesse N, puis relâchez le frein de stationnement.

Désactivez le mode automatique. (→P.194)

■ Pendant le remorquage

Si le système de pile à combustible est désactivé, le système d'assistance au freinage et la direction assistée ne fonctionneront pas. Le maniement de la direction et le freinage seront alors plus difficiles.

■ Clé pour écrous de roue

Vous pouvez acheter une clé pour écrous de roue chez votre concessionnaire Toyota.

■ Avant le transport ou le remorquage dans des zones gelées

Actionnez la fonction d'évacuation de l'eau. Autrement, il est possible que vous ne puissiez pas faire démarrer le véhicule en raison du gel du système de pile à combustible. (→P.198)

⚠ AVERTISSEMENT

Observez les précautions suivantes. Négliger de le faire pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Pendant le remorquage

- Lorsque vous utilisez des câbles ou des chaînes pour le remorquage, évitez notamment les démarrages brusques susceptibles de soumettre les œillets de remorquage d'urgence, les câbles ou les chaînes à des contraintes excessives. Cela pourrait endommager les œillets de remorquage d'urgence, les câbles ou les chaînes. Des débris pourraient alors heurter des personnes et occasionner de graves dommages.
- N'effectuez aucune des opérations suivantes, car cela pourrait entraîner l'enclenchement du mécanisme de verrouillage de stationnement, bloquer les roues arrière et éventuellement provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles :
 - Détachez la ceinture de sécurité du conducteur et ouvrez la portière du conducteur.
 - Désactivez le contacteur d'alimentation.

■ Installation des œillets de remorquage d'urgence sur le véhicule

Assurez-vous que les œillets de remorquage d'urgence sont installés correctement.
S'ils n'étaient pas installés correctement, les œillets de remorquage d'urgence pourraient se desserrer pendant le remorquage.

⚠ NOTE

■ Pour éviter d'endommager le véhicule lors d'un remorquage d'urgence

Ne fixez pas de câbles ni de chaînes aux éléments de la suspension.

Si vous croyez qu'il y a un problème

Si vous remarquez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a probablement besoin d'un réglage ou d'une réparation. Contactez au plus vite votre concessionnaire Toyota.

Symptômes visibles

- Fuites sous le véhicule. (Il est normal que de l'eau s'écoule du climatiseur après usage.)
- Pneus dégonflés ou avec une usure inégale
- L'aiguille de la jauge de haute température du liquide de refroidissement indique constamment une température supérieure à la normale.

Symptômes sonores

- Le bruit d'une fuite d'hydrogène gazeux peut être audible. (→P.93)
- Crissement excessif des pneus dans les virages
- Bruits anormaux du système de suspension
- Autres bruits provenant du système de pile à combustible

Symptômes en cours de fonctionnement

- À-coups ou fonctionnement irrégulier
- Perte de puissance notable
- Déviation latérale importante du véhicule lorsque vous freinez
- Déviation latérale importante du véhicule lorsque vous roulez sur une route plane
- Perte d'efficacité des freins, pédale de frein molle, pédale touchant presque le plancher

Si une lampe témoin s'allume ou si un avertisseur sonore retentit

Si une lampe témoin s'allume ou clignote, effectuez avec calme les opérations suivantes. Si une lampe s'allume ou clignote, mais s'éteint ensuite, cela n'est pas forcément le signe d'une défaillance du système. Cependant, si cela se reproduit, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Opérations à effectuer en fonction des lampes témoins ou des avertisseurs sonores

■ Lampe témoin de fuite d'hydrogène (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
H_2	Lorsqu'une fuite d'hydrogène gazeux est détectée, un avertisseur sonore retentit, un voyant s'allume, et un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonction. → **P.97**

■ Lampe témoin du système de freinage (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
BRAKE (États-Unis) ou (Rouge) (Canada)	Indique que : ● le niveau de liquide de frein est bas, ou ● le système de freinage subit une défaillance → **Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire et contactez votre concessionnaire Toyota. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.**

■ Lampe témoin du système de freinage (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (Jaune)	Indique une défaillance de l'un des systèmes suivants : ● système de freinage à récupération d'énergie, ● système de freinage à commande électronique, ou ● système de frein de stationnement → **Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Lampe témoin de haute température du liquide de refroidissement

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (Rouge)	Indique que la température du liquide de refroidissement est trop élevée → **Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire.** **Procédure à suivre (→P.527)**

■ Lampe témoin de surchauffe du système de pile à combustible* (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Indique que le système de pile à combustible a surchauffé → **Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire.** **Procédure à suivre (→P.527)**

*: Cette lampe s'allume sur l'écran multifonction avec un message.

■ Lampe témoin du système de charge* (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Indique une défaillance au niveau du système de charge du véhicule → **Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire et contactez votre concessionnaire Toyota.**

*: Cette lampe s'allume sur l'écran multifonction avec un message.

■ Lampe témoin SRS

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Indique une défaillance de l'un des systèmes suivants : ● système de coussins gonflables SRS, ● système de classification de l'occupant du siège du passager avant, ou ● dispositif de tension des ceintures de sécurité → **Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Lampe témoin de capot surélevable

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Indique que le système de capot surélevable a été actionné → **Le système de capot surélevable ne peut pas être réutilisé une fois qu'il a été actionné. Faites-le remplacer par votre concessionnaire Toyota.** Indique une défaillance du système de capot surélevable → **Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Lampe témoin ABS

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (États-Unis) ou  (Canada)	Indique une défaillance de l'un des systèmes suivants : ● système ABS, ou ● système d'assistance au freinage → **Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Lampe témoin de la direction assistée électrique (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (Rouge) ou  (Jaune)	Indique une défaillance du système EPS (direction assistée électrique) → **Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Lampe témoin PCS (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Indique une défaillance du PCS (système de sécurité préventive). → **Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction.** Si les systèmes PCS (système de sécurité préventive) ou VSC (dispositif de contrôle de la stabilité du véhicule) sont désactivés, la lampe témoin PCS s'allumera.

■ Voyant LDA (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (Jaune)	Indique une défaillance du système LDA (système d'avertissement de sortie de voie). → **Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction.**

■ Voyant LTA (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (Jaune)	Indique une défaillance du système LTA (aide au maintien de la trajectoire) → **Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction.**

■ Voyant PDA (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (Jaune)	Indique une défaillance du système PDA (assistance à la conduite proactive). → **Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction.**

■ Voyant d'information du système d'assistance à la conduite

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Indique si l'un des systèmes suivants peut présenter une défaillance. ● PCS (système de sécurité préventive) ● LDA (système d'avertissement de sortie de voie) → **Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction.** Indique que l'un des systèmes suivants est défaillant ou désactivé. ● PKSB (freinage d'aide au stationnement) (si le véhicule en est doté) ● RCD (détection de la caméra arrière) (si le véhicule en est doté) ● BSM (moniteur d'angle mort) ● RCTA (alerte de trafic transversal arrière) ● Assistance à la sortie sécuritaire → **Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction.**

■ Voyant du régulateur de vitesse dynamique à radar (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (Jaune)	Indique une défaillance du régulateur de vitesse dynamique à radar. → **Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction.**

■ Voyant du régulateur de vitesse (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (Jaune)	Indique une défaillance du régulateur de vitesse. →**Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction.**

■ Voyant OFF du système intuitif d'aide au stationnement (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (Si le véhicule en est doté)	Lorsqu'un avertisseur sonore retentit : Indique une défaillance de la fonction du système intuitif d'aide au stationnement →**Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.** Lorsqu'un avertisseur sonore ne retentit pas : Indique que le système est provisoirement indisponible, probablement en raison d'un capteur sale ou couvert de glace, etc. →**Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction. (→P.495)**

■ Voyant de dérapage

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Indique une défaillance de l'un des systèmes suivants : ● système VSC, ● système TRAC, ou ● dispositif d'assistance pour démarrage en côte →**Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Lampe témoin d'utilisation incorrecte des pédales* (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Lorsqu'un avertisseur sonore retentit : ● le système de priorité des freins subit une défaillance ● le système de gestion du démarrage subit une défaillance ● le système de gestion du démarrage est en fonction → **Suivez les directives affichées sur l'écran multifonction.** Lorsqu'un avertisseur sonore ne retentit pas : le système de priorité des freins est en fonction. → **Relâchez la pédale d'accélérateur, puis appuyez sur la pédale de frein.**

*: Cette lampe s'allume sur l'écran multifonction avec un message.

■ Voyant d'utilisation du maintien des freins (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (Clignote)	Indique une défaillance du système de maintien des freins → **Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

■ Voyant de frein de stationnement (avertisseur sonore)

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
 (Clignote) (États-Unis) ou  (Clignote) (Canada)	Il est possible que le frein de stationnement ne soit pas complètement engagé ni entièrement relâché. → **Actionnez de nouveau le contacteur de frein de stationnement.** Cette lampe s'allume lorsque le frein de stationnement n'est pas relâché. Si la lampe s'éteint après avoir relâché complètement le frein de stationnement, cela signifie que le système fonctionne correctement.

■ Lampe témoin de pression des pneus

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Si la lampe s'allume après avoir clignoté pendant environ 1 minute : Défaillance du système témoin de basse pression des pneus →**Faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.** Lorsque la lampe s'allume : Faible pression de gonflage des pneus, par exemple en raison de ● Causes naturelles ● Crevaison →**Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire.** **Procédure à suivre (→P.491)**

■ Lampe témoin de basse réserve de carburant

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Indique que la quantité de carburant résiduelle est d'environ 12% ou moins →**Faites le plein du véhicule.**

■ Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant (avertisseur sonore)*

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Rappelle au conducteur et/ou au passager avant de boucler leur ceinture de sécurité →**Bouclez la ceinture de sécurité.** **Si le siège du passager avant est occupé, la ceinture de sécurité du passager avant doit aussi être bouclée pour que la lampe témoin s'éteigne et que l'avertisseur sonore s'arrête.**

*: Avertisseur sonore de ceinture de sécurité du conducteur :
L'avertisseur sonore de ceinture de sécurité du conducteur retentit pour avertir le conducteur que sa ceinture de sécurité n'est pas bouclée. Une fois que le contacteur d'alimentation a été placé sur ON, l'avertisseur sonore retentit. Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas bouclée, l'avertisseur sonore retentit de manière intermittente pendant un certain

temps une fois que le véhicule a atteint une certaine vitesse.
Avertisseur sonore de ceinture de sécurité du passager avant :
L'avertisseur sonore de ceinture de sécurité du passager avant retentit pour avertir le passager avant que sa ceinture de sécurité n'est pas bouclée. Si la ceinture de sécurité n'est pas bouclée, l'avertisseur sonore retentit de manière intermittente pendant un certain temps une fois que le véhicule a atteint une certaine vitesse.

■ Lampes témoins de rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière (avertisseur sonore)*

Lampe témoin	Détails/Opérations à effectuer
	Rappelle aux passagers arrière de boucler leur ceinture de sécurité → **Bouclez la ceinture de sécurité.**

*: Avertisseur sonore de ceinture de sécurité des passagers arrière :
L'avertisseur sonore de ceinture de sécurité des passagers arrière retentit pour avertir le passager arrière que sa ceinture de sécurité n'est pas bouclée. Si la ceinture de sécurité est détachée, l'avertisseur sonore retentit de manière intermittente pendant un certain temps après que la ceinture de sécurité a été bouclée puis détachée et une fois que le véhicule a atteint une certaine vitesse.

■ Avertisseur sonore

Dans certains cas, l'avertisseur sonore peut être inaudible en raison d'un environnement bruyant ou de musique.

■ Capteur de détection du passager avant, rappel de ceinture de sécurité et avertisseur sonore

- Si des bagages sont posés sur le siège du passager avant, le capteur de détection du passager avant peut provoquer le clignotement de la lampe témoin et le déclenchement de l'avertisseur sonore, même si aucun passager n'est assis sur le siège.
- Si un coussin était placé sur le siège, le capteur pourrait ne pas détecter la présence du passager et la lampe témoin pourrait ne pas fonctionner correctement.

■ Lampe témoin SRS

Cette lampe témoin indique des problèmes au niveau de l'un des éléments suivants :

- Module de capteur de coussin gonflable
- Capteurs d'impact avant
- Capteurs d'impact latéral (portière avant)
- Capteurs d'impact latéral (arrière)
- Capteur de position du siège du conducteur
- Contacteur de boucle de ceinture de sécurité du conducteur
- Contacteur de boucle de ceinture de sécurité du passager avant
- Lampe témoin SRS
- Voyant "AIR BAG ON"
- Voyant "AIR BAG OFF"
- Coussins gonflables SRS
- Faisceaux de câblage et sources

d'alimentation électrique liés au système de retenue supplémentaire SRS (→P.38)

■ Lampe témoin de la direction assistée électrique (avertisseur sonore)

Lorsque la charge de la batterie de 12 volts devient insuffisante ou que la tension baisse temporairement, la lampe témoin de la direction assistée électrique peut s'allumer et l'avertisseur sonore peut retentir.

■ Lorsque la lampe témoin de pression des pneus s'allume

Vérifiez si un pneu est crevé.

Si un pneu est crevé : →P.502

Si aucun pneu n'est crevé : Désactivez le contacteur d'alimentation, puis placez-le sur ON. Vérifiez si la lampe témoin de pression des pneus s'allume ou clignote.

▶ Si la lampe témoin de pression des pneus clignote pendant environ 1 minute, puis reste allumée

Il peut s'agir d'une défaillance du système témoin de basse pression des pneus. Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

▶ Si la lampe témoin de pression des pneus s'allume

1. Lorsque les pneus ont suffisamment refroidi, vérifiez la pression de gonflage de chacun d'eux et réglez-la au niveau prescrit.
2. Si la lampe témoin ne s'éteint pas, même après plusieurs minutes, vérifiez que la pression de gonflage de chaque pneu est au niveau prescrit et initialisez le système. (→P.440)

■ La lampe témoin de pression des pneus peut s'allumer pour des causes naturelles

La lampe témoin de pression des pneus peut s'allumer pour des causes naturelles comme des fuites d'air ou des changements de pression de gonflage des pneus dus à une variation de température. Dans ce cas, si vous réglez la pression de gonflage des pneus, la lampe témoin s'éteindra (au bout de quelques minutes).

■ Circonstances pouvant entraîner un fonctionnement incorrect du système témoin de basse pression des pneus

→P.436

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si les lampes témoins du système ABS et du système de freinage restent toutes les deux allumées

Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire et contactez votre concessionnaire Toyota.
Le véhicule deviendra très instable pendant le freinage et le système ABS pourrait ne pas fonctionner; cela pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque la lampe témoin de la direction assistée électrique s'allume

Lorsque la lampe s'allume en jaune, l'assistance à la direction assistée est limitée. Lorsque la lampe s'allume en rouge, l'assistance à la direction assistée est perdue et les opérations pour manœuvrer le volant présentent une très grande résistance. Lorsque les opérations pour manœuvrer le volant présentent une plus grande résistance qu'à l'habitude, agrippez le volant fermement et manœuvrez-le en utilisant plus de force qu'à l'habitude.

AVERTISSEMENT

■ Si la lampe témoin de pression des pneus s'allume

Assurez-vous d'observer les précautions suivantes.
Les négliger pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez-les immédiatement à la pression prescrite.
- Si la lampe témoin de pression des pneus s'allume même après le réglage de la pression de gonflage des pneus, vous avez sans doute une crevaison. Faites remplacer le pneu crevé par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez les manœuvres et les freinages brusques.
 Une détérioration des pneus du véhicule pourrait vous faire perdre la maîtrise de la direction ou des freins.

■ En cas d'éclatement de pneu ou de fuite d'air subite

Le système témoin de basse pression des pneus pourrait ne pas s'activer immédiatement.

■ Entretien des pneus

Chaque pneu, y compris le pneu de secours (si le véhicule en est doté), devrait être vérifié à froid mensuellement et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le fabricant du véhicule et indiquée sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus (étiquette d'information sur la charge et les pneus). (Si votre véhicule est équipé de pneus dont les dimensions sont différentes de celles indiquées sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus [étiquette d'information sur la charge et les pneus], vous devrez déterminer la pression de gonflage adéquate pour ces pneus.)

Comme mesure de sécurité supplémentaire, votre véhicule a été doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS-système témoin de basse pression des pneus) qui active un témoin de basse pression des pneus (lampe témoin de pression des pneus) lorsqu'au moins un de vos pneus est sous-gonflé de manière significative. En conséquence, lorsque le témoin de basse pression des pneus (lampe témoin de pression des pneus) s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier vos pneus le plus rapidement possible, puis les gonfler à la pression adéquate. Conduire avec un pneu sous-gonflé de manière significative entraîne sa surchauffe et peut provoquer une défaillance du pneu. Le sous-gonflage augmente aussi la consommation de carburant, réduit la durée de vie de la bande de roulement du pneu et peut avoir une incidence sur la tenue de route et sur la capacité de freinage du véhicule.

AVERTISSEMENT

Prenez note que le système TPMS (système témoin de basse pression des pneus) ne remplace pas un entretien adéquat des pneus; le conducteur est responsable de maintenir une pression de pneus adéquate, même si le sous-gonflage n'a pas atteint un niveau suffisant pour déclencher le témoin TPMS de basse pression des pneus (lampe témoin de pression des pneus).

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de mauvais fonctionnement du système TPMS (système témoin de basse pression des pneus) servant à indiquer que le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin de mauvais fonctionnement du système TPMS (système témoin de basse pression des pneus) est combiné au témoin de basse pression des pneus (lampe témoin de pression des pneus). Lorsque le système détecte une défaillance, le témoin clignote pendant environ une minute, puis reste continuellement allumé. Cette séquence se poursuivra aux prochains démarrages du véhicule, tant que la défaillance persistera. Lorsque le témoin de mauvais fonctionnement est allumé, il se peut que le système ne soit pas en mesure de détecter ou de signaler une basse pression des pneus tel que prévu.

Plusieurs raisons peuvent expliquer la survenance d'une défaillance du système TPMS (système témoin de basse pression des pneus), notamment l'installation sur le véhicule de pneus ou de roues de remplacement qui empêcheraient le fonctionnement adéquat du TPMS (système témoin de basse pression des pneus). Après avoir remplacé un ou plusieurs pneus, ou une ou plusieurs roues, vérifiez toujours le témoin de mauvais fonctionnement du système TPMS (système témoin de basse pression des pneus) afin de vous assurer que ce remplacement ou cette substitution des pneus ou des roues permet au TPMS (système témoin de basse pression des pneus) de continuer à fonctionner correctement.

NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système témoin de basse pression des pneus

N'installez pas de pneus d'une spécification différente ou d'un autre fabricant, car le système témoin de basse pression des pneus risque de ne pas fonctionner correctement.

Si un message d'avertissement s'affiche

L'écran multifonction affiche des avertissements concernant des défaillances du système ou des opérations incorrectement exécutées, et des messages indiquant des entretiens requis. Lorsqu'un message s'affiche, effectuez les mesures correctives appropriées au message.

Si un message d'avertissement s'affiche encore après avoir pris les mesures appropriées, contactez votre concessionnaire Toyota.

De plus, si une lampe témoin s'allume ou clignote en même temps qu'un message d'avertissement s'affiche, appliquez la mesure corrective en fonction de la lampe témoin. (→P.482)

■ Messages d'avertissement

Il est possible que les messages d'avertissement expliqués ci-dessous diffèrent des messages réels en fonction des conditions de fonctionnement et des caractéristiques du véhicule.

■ Avertisseur sonore

Un avertisseur sonore peut retentir lorsqu'un message est affiché.

Dans certains cas, l'avertisseur sonore peut être inaudible en raison d'un environnement bruyant ou de musique.

■ Si "Système FCV arrêté Puissance de direction faible" s'affiche

Ce message s'affiche si le système de pile à combustible est arrêté pendant la conduite.

Lorsque les opérations pour manœuvrer le volant présentent une plus grande résistance qu'à l'habitude, agrippez le volant fermement et manœuvrez-le en utilisant plus de force qu'à l'habitude.

■ Si "Temp. élevée système FCV Puissance FCV réduite" ou "Puissance FCV réduite pour accélération excessive" s'affiche

1. Réduisez la vitesse tout en vérifiant que tout est sécuritaire, et faites fonctionner le véhicule de cette manière pendant plusieurs minutes.
2. Lorsque le message ne s'affiche plus, le véhicule peut être utilisé normalement, car la surchauffe a été temporaire.

Ce message pourrait s'afficher lors de conditions de conduite difficiles. (Par exemple, lorsque vous gravissez une côte longue et abrupte.)

■ Si "Puissance FCV grandement réduite" s'affiche

La puissance du système de pile à combustible est grandement limitée. Si ce message s'affiche régulièrement, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Si "Arrêt FCV à cause du gel Arrêtez dans lieu sûr. Voir manuel du propriétaire" s'affiche

Le système de pile à combustible est gelé et ne peut démarrer. Contactez votre concessionnaire Toyota.

Si "Arrêtez-vous dans un lieu sûr Mettez en pos. P" s'affiche

Il se peut que le système de pile à combustible subisse une défaillance ou que la position de changement de vitesse soit en N depuis longtemps. Arrêtez immédiatement le véhicule et contactez votre concessionnaire Toyota.

Si "Sélecteur de rapports à N. Relâchez péd acc avant de déplacer le sélecteur" s'affiche

La pédale d'accélérateur a été enfoncée alors que la position de changement de vitesse était en N.

Relâchez la pédale d'accélérateur et passez en position de changement de vitesse D ou R.

Si "Appuyez sur le frein lorsque véhicule arrêté Le système FCV pourrait surchauffer" s'affiche

Il se peut que le message s'affiche lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée pour maintenir le véhicule alors que ce dernier est arrêté dans une pente, etc. Il se peut que le système de pile à combustible surchauffe. Relâchez la pédale d'accélérateur, puis appuyez sur la pédale de frein.

Si "Arrêt automatique pour économiser la batterie" s'affiche

L'alimentation a été coupée par la fonction de désactivation automatique du contacteur d'alimentation. Au prochain démarrage du système de pile à combustible, faites-le fonctionner pendant environ 5 minutes afin de recharger la batterie de 12 volts.

Si "Dysfonctionnement du système de phares Rendez visite à votre concessionnaire" s'affiche

Les systèmes suivants subissent peut-être une défaillance. Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Système de phares à DEL
- Le système d'ajustement automatique des phares
- AHB (fonction automatique des feux de route)

Si "Assistance au stationnement non disponible Capteur bloqué" s'affiche

Un capteur est peut-être recouvert de gouttes d'eau, de glace, de neige, de saleté, etc. Retirez les gouttes d'eau, la glace, la neige, la saleté, etc. du capteur pour que le système fonctionne à nouveau normalement.

En outre, en raison de la glace se formant sur un capteur à basse température, un message d'avertissement peut s'afficher ou le capteur peut ne pas être en mesure de détecter un objet. Le système reviendra à la normale une fois la glace fondue.

Si un capteur est sale, la position du capteur sale est indiquée sur l'affichage.

Si une anomalie est affichée bien qu'il n'y ait pas de gouttes d'eau, de glace ni de saleté, il se peut que le capteur présente une défaillance. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Si "Assistance station non disponible Faible visibilité Voir manuel du propriétaire" s'affiche

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

-  RCD (détection de la caméra arrière) (si le véhicule en est doté)
-  PKSB (freinage d'aide au stationnement) (si le véhicule en est doté)

Retirez toute souillure ou tout corps étranger de la caméra arrière.

■ **Si "Dysfonctionnement du système Visitez votre concessionnaire" s'affiche**

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité préventive)
- LDA (système d'avertissement de sortie de voie)
- LTA (aide au maintien de la trajectoire)
- LCA (fonction d'aide au changement de voie)
- AHB (fonction automatique des feux de route)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar
- RSA (aide sur les panneaux routiers)
- PDA (assistance à la conduite proactive)
- BSM (moniteur d'angle mort)
- RCTA (alerte de trafic transversal arrière)
- Assistance à la sortie sécuritaire
- Système intuitif d'aide au stationnement (si le véhicule en est doté)
- PKSB (freinage d'aide au stationnement) (si le véhicule en est doté)
- RCD (détection de la caméra arrière) (si le véhicule en est doté)

Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si "Système arrêté Voir manuel du propriétaire" s'affiche**

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

Vérifiez l'icône affichée à l'écran et suivez les méthodes de correction suivantes.

- PCS (système de sécurité préventive)
- LDA (système d'avertissement de sortie de voie)
- LTA (aide au maintien de la trajectoire)
- LCA (fonction d'aide au changement de voie)
- AHB (fonction automatique des feux de route)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar
- RSA (aide sur les panneaux routiers)
- PDA (assistance à la conduite proactive)
- BSM (moniteur d'angle mort)
- RCTA (alerte de trafic transversal arrière)
- Assistance à la sortie sécuritaire
- Système intuitif d'aide au stationnement (si le véhicule en est doté)
- PKSB (freinage d'aide au stationnement) (si le véhicule en est doté)
- RCD (détection de la caméra arrière) (si le véhicule en est doté)

Suivez les méthodes correctives suivantes.

- Vérifiez la tension de la batterie de 12 volts.
- Vérifiez si des corps étrangers recouvrent les capteurs utilisés par le système de sécurité Toyota Safety Sense 3.0. Éliminez-les si tel est le cas. (→P.222)
- Vérifiez les situations dans lesquelles les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement et mettez en œuvre des améliorations au besoin. (→P.314, 322, 327)
- Véhicule doté de la détection de la caméra arrière (RCD) : Vérifiez si le coffre est ouvert.

Indique que les capteurs pourraient ne pas fonctionner correctement.(→P.226, 305, 314, 322, 327, 336, 338, 341)

- Vérifiez si des corps étrangers adhèrent au pare-chocs arrière près du capteur radar, et retirez-les le cas échéant. (→P.311)
- Vérifiez si des corps étrangers recouvrent les capteurs y compris ceux de la caméra utilisés par le système intuitif d'aide au stationnement (si le véhicule en est doté) et le PKSB (si le véhicule en est doté). Éliminez-les si tel est le cas.

Lorsque les problèmes sont résolus et que les capteurs sont opérationnels, cette indication peut disparaître d'elle-même.

Si "Système arrêté Faible visibilité caméra avant Voir manuel du propriétaire" s'affiche

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité préventive)
- LDA (système d'avertissement de sortie de voie)
- LTA (aide au maintien de la trajectoire)
- LCA (fonction d'aide au changement de voie)
- AHB (fonction automatique des feux de route)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar
- RSA (aide sur les panneaux routiers)
- PDA (assistance à la conduite proactive)

Suivez les méthodes correctives suivantes.

- Utilisez les essuie-glaces avant pour retirer la saleté et tout corps étranger présents sur le pare-brise.
- Utilisez le climatiseur pour désembuer le pare-brise.
- Fermez le capot, retirez tous les autocollants, etc. de façon à éliminer toute entrave à la visibilité de la caméra avant.

Si "Système arrêté Caméra avant hors plage température Attendre retour à temp normale" s'affiche

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité préventive)
- LDA (système d'avertissement de sortie de voie)
- LTA (aide au maintien de la trajectoire)
- LCA (fonction d'aide au changement de voie)
- AHB (fonction automatique des feux de route)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar
- RSA (aide sur les panneaux routiers)

● PDA (assistance à la conduite proactive)

Suivez les méthodes correctives suivantes.

- Si la caméra avant est chaude, par exemple après avoir garé le véhicule au soleil, utilisez le climatiseur pour diminuer la température autour de la caméra avant
- Si un pare-soleil était utilisé lorsque le véhicule était garé, selon son type, la lumière du soleil réfléchie par la surface du pare-soleil pourrait provoquer une hausse excessive de la température de la caméra avant
- Si la caméra avant est froide, par exemple après avoir garé le véhicule dans un environnement extrêmement froid, utilisez le climatiseur pour augmenter la température autour de la caméra avant

■ Si "Système arrêté Capteur radar avant sale Nettoyer le capteur du radar" s'affiche

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité préventive)
- LTA (aide au maintien de la trajectoire)
- LCA (fonction d'aide au changement de voie)
- AHB (fonction automatique des feux de route)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar
- PDA (assistance à la conduite proactive)

Suivez les méthodes correctives suivantes.

- Vérifiez si des corps étrangers adhèrent au capteur radar ou à la protection du capteur radar, et nettoyez-les si nécessaire (→P.223)
- Ce message pourrait s'afficher lorsque vous conduisez dans une zone dégagée avec peu de véhicules ou de structures à proximité, par exemple dans une zone désertique, des pâturages ou en périphérie d'une ville, etc.

Vous pouvez effacer le message en conduisant le véhicule dans une zone avec des structures, des véhicules, etc. à proximité.

■ Si "Système arrêté Capteur radar avnt hors plage temp Attendre retour à temp normale" s'affiche

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité préventive)
- LTA (aide au maintien de la trajectoire)
- LCA (fonction d'aide au changement de voie)
- AHB (fonction automatique des feux de route)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar
- PDA (assistance à la conduite proactive)

La température du capteur radar est en dehors de la plage de fonctionnement. Attendez que la température revienne dans une plage acceptable.

■ Si "Système arrêté Radar avant en autocalibration Voir manuel du propriétaire" s'affiche

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité préventive)
- LTA (aide au maintien de la trajec-

toire)

- LCA (fonction d'aide au changement de voie)
- AHB (fonction automatique des feux de route)
- Régulateur de vitesse dynamique à radar
- PDA (assistance à la conduite proactive)

Suivez les méthodes correctives suivantes.

- Vérifiez si des corps étrangers adhèrent au capteur radar ou à la protection du capteur radar, et nettoyez-les si nécessaire (→P.223)
- Le capteur radar pourrait être mal aligné et sera ajusté automatiquement pendant que le véhicule roule. Continuez à rouler pendant un petit moment.

Si "Indisponible Condition d'activation non satisfaite Consulter le manuel" s'affiche

La fonction LCA ne peut pas être utilisée, car les conditions de fonctionnement ne sont pas respectées. (→P.251)

Actionnez de nouveau le levier de commande des clignotants lorsque toutes les conditions de fonctionnement sont remplies.

Si "Régulateur de vitesse non disponible Voir manuel du propriétaire" s'affiche

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- Régulateur de vitesse dynamique à radar
- Régulateur de vitesse

Un message s'affiche lorsque le contacteur du système d'assistance à la conduite est enfoncé de façon répétée.

Appuyez sur le contacteur du système d'assistance à la conduite rapidement et fermement.

Si "Vigilance conduct hors plage de températures Attendre le retour de température normale" s'affiche

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- Système de surveillance du conducteur
- Assistance dans les embouteillages

La température de la caméra de surveillance du conducteur est en dehors de la plage de fonctionnement. Attendez que la température revienne dans une plage acceptable.

Si "Vigilance conducteur indisponible Voir manuel utilisateur" s'affiche

L'objectif de la caméra de surveillance du conducteur est peut-être sale.

Si vous constatez la présence de saleté sur l'objectif de la caméra, nettoyez-le à l'aide d'un chiffon doux et sec de façon à ne pas l'endommager.

Si un message concernant une manœuvre s'affiche

- Si un message concernant une manœuvre de la pédale d'accélérateur ou de la pédale de frein s'affiche

Un message concernant une manœuvre de la pédale de frein peut s'afficher pendant que les systèmes d'assistance à la conduite tels que le PCS (système de sécurité préventive) ou le régulateur de vitesse dynamique à radar sont en fonction. Si un message d'avertissement s'affiche, assurez-vous de ralentir le véhicule ou de suivre la directive affichée sur l'écran multi-

fonction.

- Un message d'avertissement s'affiche lorsque le système de priorité des freins fonctionne. (→P.168)
- Un message d'avertissement s'affiche lorsque le système de gestion du démarrage est en fonction (→P.174). Suivez les directives sur l'écran multifonction.

■ Si "Anomalie du syst. chang. de vitesse Impossible de mod. la vitesse Arrêtez-vous dans un lieu sûr" ou "Anomalie du syst. chang. de vitesse Impossible de conduire" s'affiche

Le système de commande de changement de vitesse subit une défaillance. Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Si un message indiquant qu'il faut utiliser le levier sélecteur de vitesses s'affiche

Afin d'éviter que le levier sélecteur de vitesses ne soit utilisé de manière incorrecte ou que le véhicule ne se déplace de façon inattendue, un message demandant que le levier sélecteur de vitesses soit déplacé peut s'afficher sur l'écran multifonction. Dans ce cas, suivez les directives du message et déplacez le levier sélecteur de vitesses.

■ Si un message indiquant qu'il faut vous rendre chez votre concessionnaire Toyota s'affiche

Le système ou la partie affichée sur l'écran multifonction subit une défaillance. Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Si un message indiquant qu'il faut vous reporter au Manuel du propriétaire s'affiche

- Si l'un des messages suivants s'affiche sur l'écran multifonction, cela pourrait indiquer une défaillance. Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
 - "Défaillance du système d'accès avec clé électrique Consulter le manuel du propriétaire"
 - "Anomalie en position P Appl. frein à main pour stationner Consultez manuel de l'utilisateur"
 - "Anomalie du syst. chang. de vitesse Appl. frein à main pour stationner Consultez manuel de l'utilisateur"
 - "Syst. changement vitesse non dispo Appl. frein à main pour stationner Consultez manuel de l'utilisateur"
 - "Anomalie du syst. de changement de vitesse Consultez manuel de l'utilisateur"
 - "Anomalie du syst. de changement de vitesse Arrêtez-vous dans un lieu sûr Cf. manuel utilis."
 - "Niveau de batterie bas Impossible de mod. la vitesse Consultez manuel de l'utilisateur"
 - "Anomalie du système FCV"
 - "Dysfonctionnement du système de batterie de traction"
 - "Anomalie d'accélérateur."
- Si l'un des messages suivants s'affiche sur l'écran multifonction, cela pourrait indiquer une défaillance. Arrêtez immédiatement le véhicule et contactez votre concessionnaire Toyota.
 - "Puissance de freinage faible Arrêtez-vous dans un lieu sûr. Voir manuel du propriétaire"
 - "Arrêt syst. FCV, fuite hydro. Arrêtez dans lieu sûr Voir manuel du propriétaire"
- Si "Système FCV arrêté" s'affiche sur l'écran multifonction, il se peut que le véhicule soit à court de carburant. Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire et faites le plein si le niveau de carburant est bas. (→P.89)
- Si "Batterie auxiliaire faible Consulter le manuel du propriétaire" s'affiche
 - Lorsque le message s'éteint au

bout de plusieurs secondes (s'affiche pendant environ 6 secondes) : Maintenez le système de pile à combustible en fonction pendant plus de 15 minutes et rechargez la batterie de 12 volts.
- Lorsque le message ne s'éteint pas : Faites démarrer le système de pile à combustible en suivant les procédures : →P.521

● Si "Entretien requis pour les pièces de refroidissement de la batterie de traction Consulter le manuel du propriétaire" s'affiche, il se peut que les filtres soient encrassés, que les évents d'admission d'air soient obstrués ou que le conduit ne soit pas hermétique. Par conséquent, effectuez la procédure corrective suivante.
- Nettoyage des évents d'admission d'air de la batterie de traction (→P.459)
 Si le message d'avertissement s'affiche même lorsque les évents d'admission d'air sont nettoyés, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Si "Entretien du filtre d'ions requis Visitez votre concession." s'affiche

Le filtre ionique doit être remplacé. Contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ NOTE

■ Si "Batterie auxiliaire faible Consulter le manuel du propriétaire" s'affiche fréquemment

La batterie de 12 volts s'est peut-être détériorée. Comme la batterie peut alors se décharger si elle n'est pas utilisée, faites-la vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ Si "Entretien de la batterie de traction requis par le concessionnaire" s'affiche

Ce message indique que la batterie de traction a peut-être besoin d'une inspection ou d'un remplacement. Faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
Ne continuez pas de conduire le véhicule, car il pourrait s'avérer impossible de faire redémarrer le système de pile à combustible.

En cas de crevaison

Votre véhicule n'est pas doté d'un pneu de secours, mais d'une trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés.

Vous pouvez réparer temporairement une crevaison provoquée par un clou ou une vis ayant percé la bande de roulement, à l'aide de la trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés. (Cette trousse contient une bouteille de produit d'étanchéité. Vous pouvez utiliser le produit d'étanchéité une seule fois pour réparer temporairement un pneu sans avoir à en retirer le clou ou la vis.) En fonction des dommages, cette trousse ne peut pas être utilisée pour réparer le pneu. (→P.502)

Une fois le pneu réparé temporairement à l'aide de la trousse, faites-le réparer ou remplacer par votre concessionnaire Toyota. Les réparations effectuées à l'aide de la trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés ne sont qu'une solution temporaire. Faites réparer et remplacer le pneu dès que possible.

⚠ AVERTISSEMENT

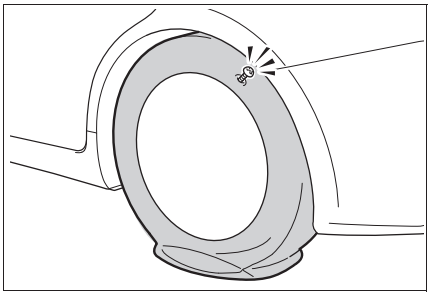
■ En cas de crevaison

Ne continuez pas à rouler avec un pneu crevé.
Le fait de rouler avec un pneu crevé, même sur une courte distance, peut endommager irrémédiablement le pneu et la roue ce qui pourrait provoquer un accident.

Avant de réparer le pneu

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire, sur une surface plane et ferme.
- Engagez le frein de stationnement.
- Passez en position de changement de vitesse P.
- Arrêtez le système de pile à combustible.
- Allumez les feux de détresse. (→P.472)
- Vérifiez la gravité des dommages au pneu.

Ne retirez pas le clou ni la vis du pneu. Le retrait de l'objet pourrait élargir l'ouverture et rendre impossible la réparation d'urgence à l'aide de la trousse de réparation.



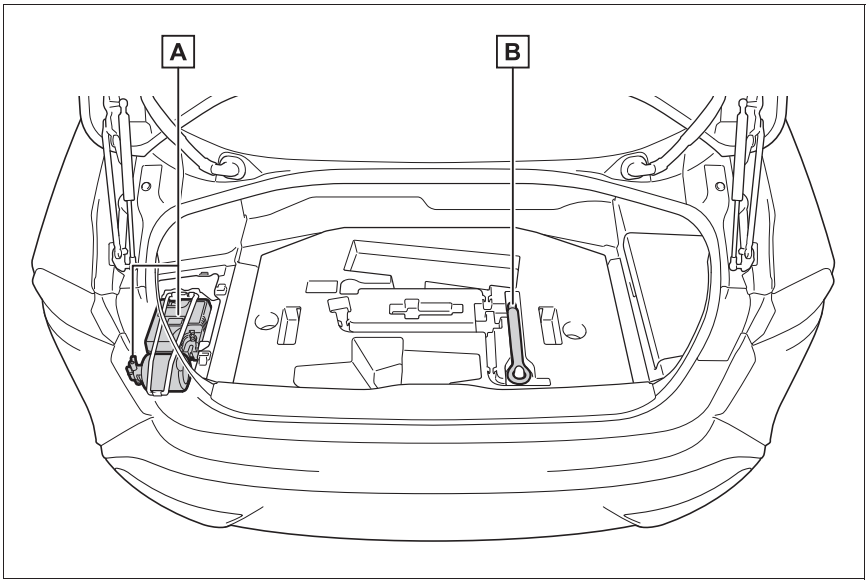
Vous ne pouvez pas réparer le pneu crevé à l'aide de la trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés

Dans les cas suivants, vous ne pouvez pas réparer le pneu à l'aide de la trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés. Contactez votre concessionnaire Toyota.

- Lorsque le pneu est endommagé parce que vous avez roulé alors que le pneu n'était pas suffisamment gonflé
- Lorsque des fissures ou des dommages sont présents n'importe où sur le pneu, par exemple sur le flanc, sauf sur la bande de roulement
- Lorsqu'il est visible que le pneu est séparé de la roue
- Lorsque la bande de roulement présente une entaille ou d'autres dommages d'au moins 0,16 in. (4 mm) de long
- Lorsque la roue est endommagée
- Lorsque deux pneus ou plus ont crevé
- Lorsque plus de 2 objets pointus, comme des clous ou des vis, ont percé la bande de roulement d'un seul pneu
- Lorsque la date de péremption du produit d'étanchéité est dépassée

Emplacement de la trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés et des outils

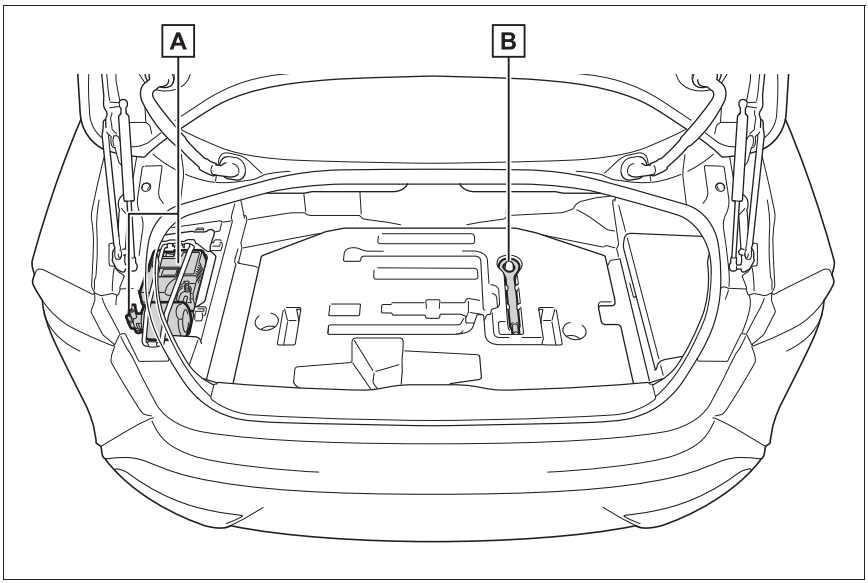
▶ Type A



A Trousse de réparation d’urgence pour pneus crevés

B Œillet de remorquage d’urgence

▶ Type B

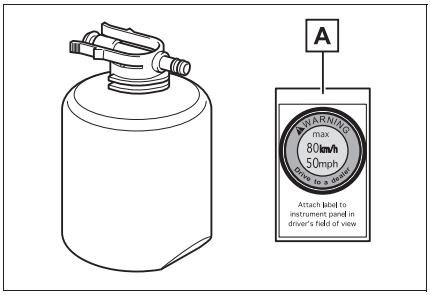


A Trousse de réparation d’urgence pour pneus crevés

B Œillet de remorquage d’urgence

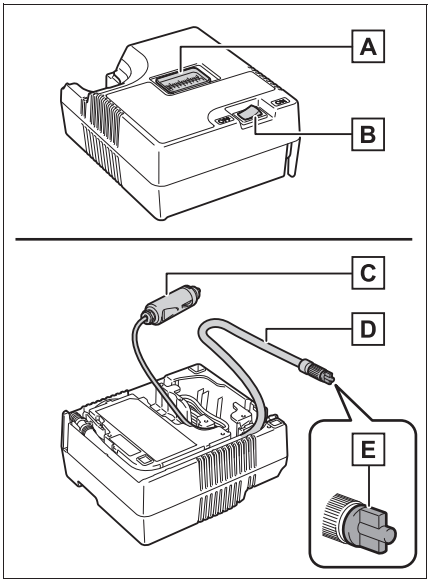
Contenu de la trousse de réparation d’urgence pour pneus crevés

▶ Bouteille



A Autocollant

▶ Compresseur d'air



A Manomètre à air

B Contacteur du compresseur

C Fiche

D Tuyau

E Bouchon du purgeur d'air

■ Remarque relative à la vérification de la trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés

Vérifiez occasionnellement la date d'expiration du produit d'étanchéité. La date de péremption figure sur la bouteille. N'utilisez pas de produit d'étanchéité dont la date de péremption est déjà dépassée. Sinon, les réparations effectuées à l'aide de la trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés pourraient ne pas être effectuées correctement.

■ Trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés

- La trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés est faite pour remplir d'air le pneu de la voiture.
- La durée de vie du produit d'étanchéité est limitée. La date de péremption est inscrite sur la bouteille. Le produit d'étanchéité devrait être remplacé avant la date de péremption. Contactez votre concessionnaire Toyota pour le remplacement.
- Le produit d'étanchéité de la trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés ne peut être utilisé qu'une seule fois pour réparer temporairement un seul pneu. Si vous avez utilisé le produit d'étanchéité et devez le remplacer, achetez-en un nouveau flacon chez votre concessionnaire Toyota. Le compresseur est réutilisable.
- Vous pouvez utiliser le produit d'étanchéité lorsque la température extérieure est comprise entre -40 °F (-40 °C) et 140 °F (60 °C).
- La trousse est conçue exclusivement pour la taille et le type de pneus installés sur votre véhicule à l'origine. Ne l'utilisez pas avec des pneus d'une taille différente de ceux d'origine, ni à toute autre fin.
- Si le produit d'étanchéité tombe sur vos vêtements, il pourrait les tacher.
- Si le produit d'étanchéité adhère à une roue ou à la carrosserie du véhicule, il pourrait être impossible d'enlever la tache si elle n'est pas nettoyée immédiatement. Essuyez tout de suite le produit d'étanchéité à l'aide d'un chiffon humide.
- La trousse de réparation produit un fort bruit de fonctionnement pendant son utilisation. Cela n'indique pas une défaillance.
- Ne l'utilisez pas pour vérifier la pression des pneus ni pour l'ajuster.

AVERTISSEMENT

■ **Précautions à prendre pendant la conduite**

- Rangez la trousse de réparation dans le compartiment de charge.
 Des blessures pourraient survenir en cas d'accident ou de freinage brusque.
- La trousse de réparation ne doit servir exclusivement qu'à votre véhicule.
 N'utilisez pas la trousse de réparation sur d'autres véhicules, car cela pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- N'utilisez pas la trousse de réparation avec des pneus d'une taille différente de ceux d'origine, ni à toute autre fin. Si les pneus n'ont pas été complètement réparés, cela pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

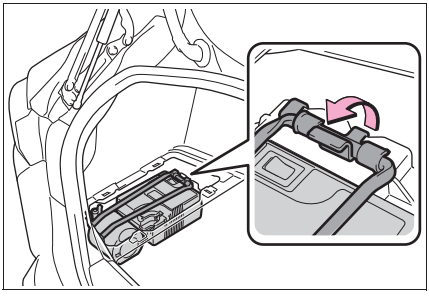
■ **Précautions relatives à l'utilisation du produit d'étanchéité**

- L'ingestion du produit d'étanchéité représente un danger pour votre santé. Si vous ingérez du produit d'étanchéité, buvez le plus d'eau possible et consultez immédiatement un médecin.
- Si le produit d'étanchéité pénètre dans vos yeux ou adhère à votre peau, nettoyez-le immédiatement avec de l'eau. Si une gêne persiste, consultez un médecin.

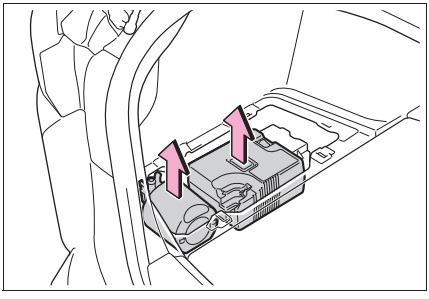
Sortie de la trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés

1 Retirez le tapis du compartiment de charge. (→P.374)

2 Retirez la sangle.

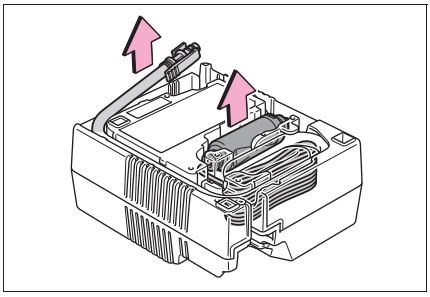


3 Sortez la trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés. (→P.503)



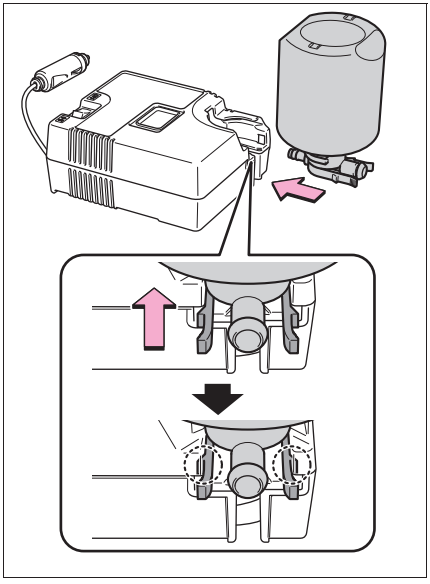
Méthode de réparation d'urgence

1 Retirez le tuyau et sortez la fiche du compresseur.



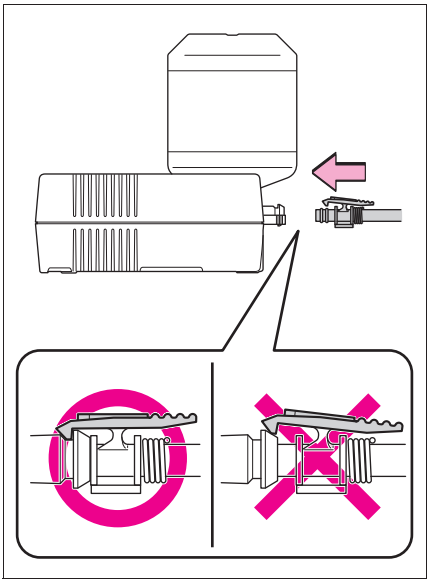
2 Raccordez la bouteille au compresseur.

Insérez et raccordez la bouteille dans le compresseur comme indiqué sur l'illustration et vérifiez que les griffes de la bouteille sont cachées dans les trous.

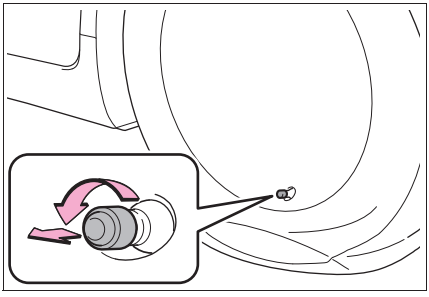


3 Raccordez le tuyau à la bouteille.

Comme indiqué sur l'illustration, vérifiez que le tuyau est bien raccordé à la bouteille.



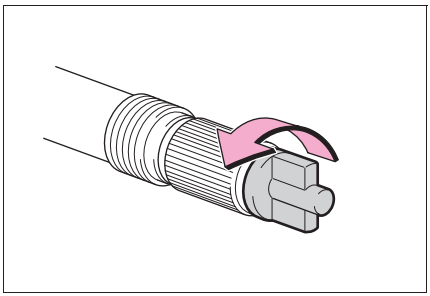
4 Retirez le capuchon de la valve du pneu crevé.



5 Déroulez le tuyau. Retirez le bouchon du purgeur d'air du tuyau.

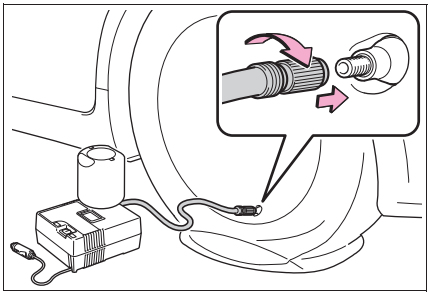
Vous réutiliserez le bouchon du purgeur d'air. Par conséquent,

conservez-le en lieu sûr.

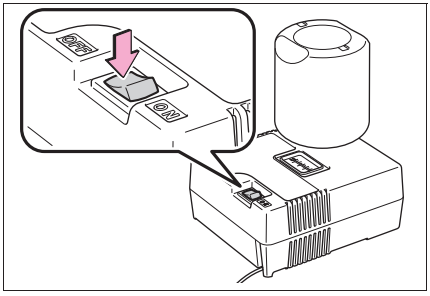


6 Raccordez le tuyau à la valve.

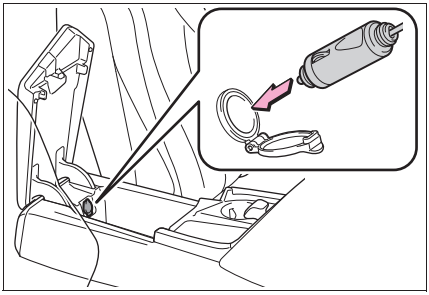
Vissez l'extrémité du tuyau le plus loin possible dans le sens des aiguilles d'une montre.



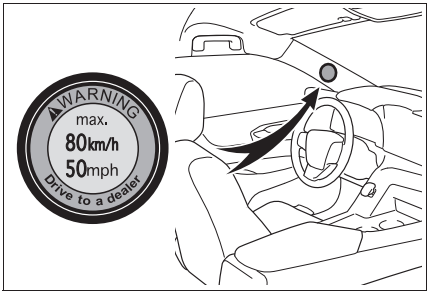
7 Assurez-vous que le contacteur du compresseur est désactivé.



8 Branchez la fiche dans la prise de courant. (→P.386)

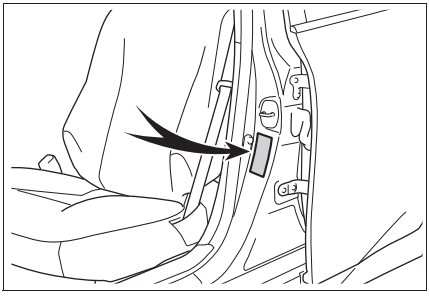


9 Fixez l'autocollant fourni avec la trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés à une position facilement visible du siège du conducteur.



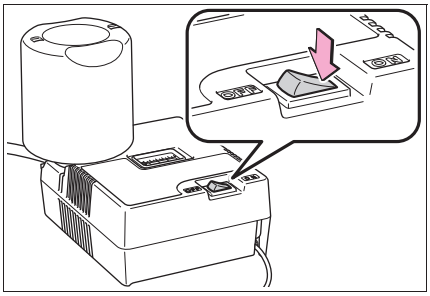
10 Vérifiez la pression de gonflage du pneu prescrite.

La pression de gonflage des pneus est spécifiée sur l'étiquette apposée sur le cadre de la portière côté conducteur, comme indiqué sur l'illustration. (→P.541)

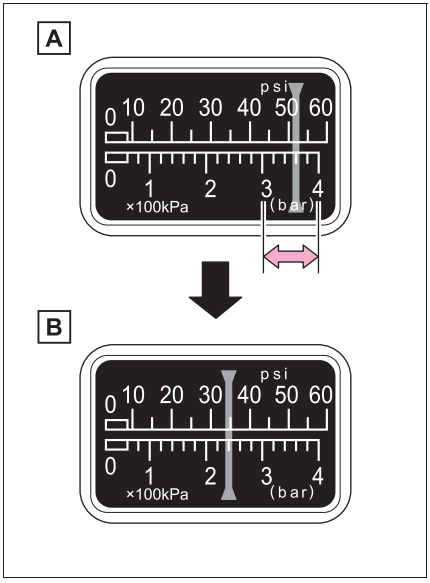


11 Faites démarrer le système de pile à combustible. (→P.180)

12 Pour injecter le produit d'étanchéité et gonfler le pneu, activez le contacteur du compresseur.



13 Gonflez le pneu jusqu'à ce que la pression d'air prescrite soit atteinte.



A Le produit d'étanchéité sera injecté et la pression montera à 300 kPa (3,0 kgf/cm^2 ou bar, 44 psi) ou 400 kPa (4,0 kgf/cm^2 ou bar, 58 psi), avant de redescendre progressivement.

B Le manomètre à air affichera la pression réelle de gonflage du pneu environ 1 à 5 minutes après avoir activé le contacteur.

- Désactivez le contacteur du compresseur, puis vérifiez la pression de gonflage du pneu. Prenez soin de ne pas trop gonfler le pneu; procédez à une vérification, puis répétez la procédure de gonflage jusqu'à ce que la pression de gonflage du pneu prescrite soit atteinte.
- Vous pouvez gonfler le pneu pendant environ 5 à 20 minutes (selon la température extérieure). Si la pression de gonflage du pneu est toujours plus basse que celle prescrite après avoir gonflé le pneu pendant 25 minutes, le pneu est trop endommagé pour être réparé. Désactivez le contacteur du compresseur, puis communiquez avec votre concessionnaire Toyota.
- Si la pression de gonflage du pneu dépasse la pression d'air prescrite, laissez sortir un peu d'air pour la régler. (→P.511, 541)

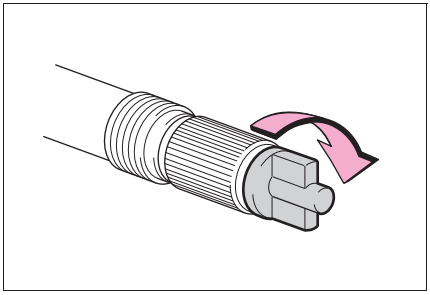
14 Le contacteur du compresseur étant désactivé, débranchez la fiche de la prise de courant, puis débranchez le tuyau de la valve du pneu.

Un peu de produit d'étanchéité peut fuir lorsque vous retirez le tuyau.

15 Installez le capuchon de valve sur la valve du pneu réparé d'urgence.

16 Remettez le bouchon du purgeur d'air sur l'extrémité du tuyau.

Si le bouchon du purgeur d'air n'était pas fixé, le produit d'étanchéité pourrait couler et salir le véhicule.

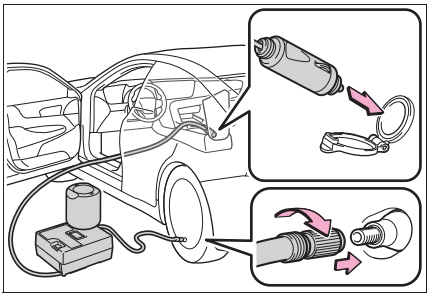


17 Rangez provisoirement la bouteille dans le compartiment de charge pendant qu'elle est raccordée au compresseur.

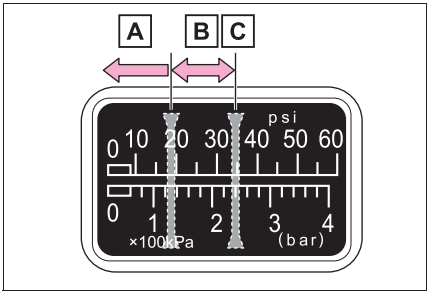
18 Pour équilibrer la répartition du produit d'étanchéité liquide dans le pneu, conduisez immédiatement le véhicule de manière sécuritaire sur une distance approximative de 5 km (3 miles) à une vitesse inférieure à 80 km/h (50 mph).

19 Après avoir roulé, arrêtez votre véhicule dans un endroit sécuritaire, sur une surface plane et ferme, puis raccordez de nouveau la trousse de réparation.

Retirez le bouchon du purgeur d'air du tuyau avant de raccorder de nouveau le tuyau.



20 Activez le contacteur du compresseur et attendez quelques secondes, puis désactivez-le. Vérifiez la pression de gonflage du pneu.



A Si la pression de gonflage du pneu est inférieure à 130 kPa (1,3 kgf/cm^2 ou bar, 19 psi) : La crevaison ne peut pas être réparée. Contactez votre concessionnaire Toyota.

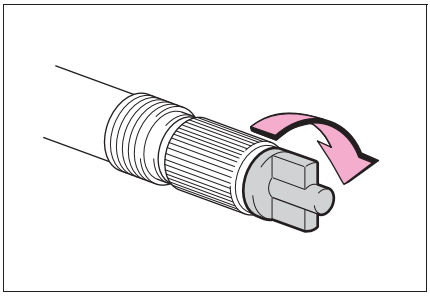
B Si la pression de gonflage du pneu est de 130 kPa (1,3 kgf/cm^2 ou bar, 19 psi) ou plus, mais inférieure à la pression d'air prescrite : Passez à l'étape **21**.

C Si la pression de gonflage du pneu correspond à la pression d'air prescrite (→P.541) : Passez à l'étape **22**.

21 Activez le contacteur du compresseur pour gonfler le pneu jusqu'à ce que la pression d'air prescrite soit atteinte. Roulez sur une distance d'environ 5 km (3 miles), puis passez à l'étape **19**.

22 Remettez le bouchon du purgeur d'air sur l'extrémité du tuyau.

Si le bouchon du purgeur d'air n'était pas fixé, le produit d'étanchéité pourrait couler et salir le véhicule.



23 Rangez la bouteille dans le compartiment de charge pendant qu'elle est raccordée au compresseur d'air.

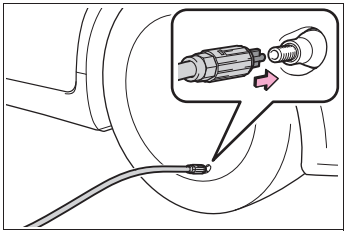
24 En prenant soin d'éviter les freinages brusques, les accélérations soudaines et les virages serrés, conduisez prudemment à une vitesse inférieure à 80 km/h (50 mph) jusqu'au concessionnaire Toyota le plus proche, c'est-à-dire distant de moins de 100 km (62 miles), pour faire réparer ou remplacer le pneu.

Lorsque vous faites réparer ou remplacer le pneu, assurez-vous de dire à votre concessionnaire Toyota qu'un produit d'étanchéité a été injecté.

■ Si le pneu est gonflé à une pression d'air supérieure à celle prescrite

1 Débranchez le tuyau de la valve.

2 Installez le bouchon du purgeur d'air à l'extrémité du tuyau, puis poussez la saillie du bouchon du purgeur d'air dans la valve du pneu pour faire évacuer un peu d'air.



3 Débranchez le tuyau de la valve, retirez le bouchon du purgeur d'air du tuyau, puis raccordez de nouveau le tuyau.

4 Activez le contacteur du compresseur et attendez quelques secondes, puis désactivez-le. Vérifiez si l'indicateur de pression d'air indique la pression d'air prescrite. (→P.541)

Si la pression d'air est inférieure à celle prescrite, activez de nouveau le contacteur du compresseur, puis répétez la procédure de gonflage jusqu'à ce que la pression d'air prescrite soit atteinte.

■ La valve d'un pneu qui a été réparé

Une fois qu'un pneu a été réparé à l'aide de la trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés, la valve devrait être remplacée.

■ Une fois qu'un pneu a été réparé à l'aide de la trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés

- Le capteur et émetteur de pression des pneus devraient être remplacés.
- Il se peut que la lampe témoin de pression des pneus s'allume/clignote même si la pression de gonflage des pneus est au niveau recommandé.

■ Remarque relative à la vérification de la trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés

Vérifiez occasionnellement la date d'expiration du produit d'étanchéité.

La date de péremption figure sur la bouteille. N'utilisez pas de produit d'étanchéité dont la date de péremption est déjà dépassée. Sinon, les réparations effectuées à l'aide de la trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés pourraient ne pas être effectuées correctement.

■ Trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés

- La trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés est faite pour remplir d'air le pneu de la voiture.
- La durée de vie du produit d'étanchéité est limitée. La date de péremption est inscrite sur la bouteille. Le produit d'étanchéité devrait être remplacé avant la date de péremption. Contactez votre concessionnaire Toyota pour le remplacement.
- Le produit d'étanchéité de la trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés ne peut être utilisé qu'une seule fois pour réparer temporairement un seul pneu. Si le produit d'étanchéité dans la bouteille et d'autres pièces de la trousse ont été utilisés et doivent être remplacés, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Vous pouvez utiliser le compresseur à plusieurs reprises.
- Vous pouvez utiliser le produit d'étanchéité lorsque la température extérieure est comprise entre -40 °F (-40 °C) et 140 °F (60 °C).
- La trousse est conçue exclusivement pour la taille et le type de pneus installés sur votre véhicule à l'origine. Ne l'utilisez pas avec des pneus d'une taille différente de ceux d'origine, ni à toute autre fin.
- Si le produit d'étanchéité tombe sur vos vêtements, il pourrait les tacher.
- Si le produit d'étanchéité adhère à une roue ou à la carrosserie du véhicule, il pourrait être impossible d'enlever la tache si elle n'est pas nettoyée immédiatement. Essuyez tout de suite le produit d'étanchéité à l'aide d'un chiffon humide.
- La trousse de réparation produit un fort bruit de fonctionnement pendant son utilisation. Cela n'indique pas une défaillance.
- Ne l'utilisez pas pour vérifier la pression des pneus ni pour l'ajuster.

AVERTISSEMENT

■ Ne roulez pas avec un pneu crevé

Ne continuez pas à rouler avec un pneu crevé.

Le fait de rouler avec un pneu crevé, même sur une courte distance, peut endommager irrémédiablement le pneu et la roue.

Conduire avec un pneu crevé peut provoquer une rainure circulaire sur le flanc du pneu. Le pneu peut alors éclater si vous utilisez la trousse de réparation.

■ Lorsque vous réparez un pneu crevé

- Arrêtez votre véhicule dans un endroit sécuritaire et sur une surface plane.
- Ne touchez pas aux roues ni à la zone autour des freins lorsque le véhicule vient juste de rouler.
 Lorsque le véhicule vient de rouler, les roues et la zone autour des freins peuvent être brûlantes. Si vous touchez ces zones avec vos mains, vos pieds ou une autre partie de votre corps, vous risquez de vous brûler.
- Le pneu étant toujours installé sur le véhicule, raccordez la valve et le tuyau de manière sécuritaire. Si le tuyau était mal raccordé à la valve, une fuite d'air pourrait se produire et faire gicler le produit d'étanchéité.
- Si le tuyau se sépare de la valve pendant le gonflage du pneu, il existe un risque que le tuyau se déplace brusquement en raison de la pression d'air.
- Une fois le pneu gonflé, le produit d'étanchéité peut gicler lors du débranchement du tuyau, ou de l'air peut s'échapper du pneu.
- Suivez la procédure d'utilisation pour réparer le pneu. Si vous ne suivez pas les procédures, le produit d'étanchéité pourrait gicler.
- Restez à l'écart du pneu pendant que vous le réparez, car il y a un risque qu'il éclate en cours de réparation. Si vous remarquez que le pneu se fendille ou se déforme, désactivez le contacteur du compresseur et interrompez immédiatement la réparation.
- La trousse de réparation peut surchauffer si elle est utilisée longtemps. N'utilisez pas la trousse de réparation sans interruption pendant plus de 40 minutes.
- Certaines parties de la trousse de réparation deviennent chaudes pendant son utilisation. Soyez prudent lorsque vous manipulez la trousse de réparation pendant et après son utilisation. Ne touchez pas à la partie métallique qui relie la bouteille au compresseur d'air. Elle sera brûlante.
- N'apposez pas l'autocollant de limitation de vitesse à un endroit autre que celui indiqué. Si l'autocollant était apposé à un endroit où est situé un coussin gonflable SRS, par exemple sur le rembourrage du volant, il pourrait empêcher le coussin gonflable SRS de fonctionner correctement.

AVERTISSEMENT

■ Conduite visant à équilibrer la répartition du produit d'étanchéité liquide

Observez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.

Les négliger pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Conduisez le véhicule prudemment à basse vitesse. Soyez particulièrement prudent dans les courbes et les virages.
- Si le véhicule ne roule pas en ligne droite ou si vous sentez le volant tirer d'un côté, arrêtez le véhicule et vérifiez les éléments suivants.

• État du pneu. Il est possible que le pneu se soit séparé de la roue.

• Pression de gonflage des pneus. Si la pression de gonflage du pneu est de 19 psi (130 kPa, 1,3 kgf/cm^2 ou bar) ou moins, le pneu est peut-être gravement endommagé.

NOTE

■ Lorsque vous procédez à une réparation d'urgence

- Un pneu ne devrait être réparé à l'aide de la trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés que si le dommage est causé par un objet pointu comme un clou ou une vis qui a percé sa bande de roulement. Ne retirez pas l'objet pointu du pneu. Le retrait de l'objet pourrait élargir l'ouverture et empêcher la réparation d'urgence à l'aide de la trousse de réparation.
- La trousse de réparation n'est pas imperméable à l'eau. Assurez-vous de ne pas exposer la trousse de réparation à l'eau, par exemple lorsque vous l'utilisez sous la pluie.
- Ne posez pas la trousse de réparation directement sur un sol poussiéreux, par exemple sur le sable de l'accotement de la route. Si les conduits de la trousse de réparation s'empoussièrent, etc., une défaillance peut survenir.

■ Précautions relatives à la trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés

- La tension de la source d'alimentation de la trousse de réparation doit être de 12 V CC, convenant à une utilisation avec un véhicule. Ne branchez pas la trousse de réparation sur une autre source d'alimentation.
- La trousse de réparation peut s'abîmer si du carburant l'éclabousse. Veillez à ne pas laisser du carburant entrer en contact avec elle.
- Placez la trousse de réparation dans un espace de rangement pour éviter de l'exposer à la saleté ou à l'eau.
- Rangez la trousse de réparation dans le compartiment de charge, hors de portée des enfants.
- Ne démontez pas la trousse de réparation et ne la modifiez pas. N'exposez pas des pièces comme l'indicateur de pression d'air à des chocs. Cela pourrait provoquer une défaillance.

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager les capteurs et émetteurs de pression des pneus**

Lorsqu'un pneu est réparé avec un produit d'étanchéité liquide, il se peut que le capteur et émetteur de pression des pneus ne fonctionnent pas correctement. Si un produit d'étanchéité liquide est utilisé, contactez au plus vite votre concessionnaire Toyota ou un garagiste compétent. Après l'utilisation d'un produit d'étanchéité liquide, assurez-vous de remplacer le capteur et émetteur de pression des pneus lorsque vous réparez ou remplacez le pneu. (→P.437)

Si le système de pile à combustible ne démarre pas

Les motifs pour lesquels le système de pile à combustible ne démarre pas peuvent varier selon les circonstances. Vérifiez les éléments suivants et appliquez la procédure pertinente :

Le système de pile à combustible ne démarre pas, alors même que vous appliquez strictement la procédure correcte de mise en route. (→P.180)

Ce problème pourrait être causé par l'un des éléments suivants :

- La clé à puce ne fonctionne peut-être pas correctement. (→P.518)
- Le niveau de carburant dans le réservoir du véhicule est peut-être insuffisant. Faites le plein du véhicule.
- Le panneau de réservoir est peut-être ouvert. (→P.216)
- Il peut s'agir d'une défaillance du système immobilisateur. (→P.76)
- Il peut s'agir d'une défaillance du système de commande de changement de vitesse.* (→P.184, 500)

- La défaillance du système de pile à combustible est peut-être due à un problème électrique, comme un affaiblissement de la pile de la clé à puce ou un fusible grillé. Cependant, selon le type de défaillance, vous pouvez utiliser une mesure transitoire pour faire démarrer le système de pile à combustible. (→P.516)
- Il est possible que la température de la batterie de traction soit extrêmement basse (en dessous d'environ -22 °F [-30 °C]). (→P.91, 181)
- Il est possible que le système de pile à combustible soit gelé. (→P.181)

*: Il sera peut-être impossible de passer à une position de changement de vitesse autre que P.

L'éclairage intérieur et les phares sont faibles, ou le klaxon n'émet aucun bruit ou émet un bruit faible.

Ce problème pourrait être causé par l'un des éléments suivants :

- La batterie de 12 volts est peut-être déchargée. (→P.521)
- Les branchements des bornes de la batterie de 12 volts sont peut-être desserrés ou corrodés. (→P.430)

L'éclairage intérieur et les phares ne s'allument pas, ou le klaxon n'émet aucun bruit.

Ce problème pourrait être causé par l'un des éléments suivants :

- Au moins une des deux bornes de la batterie de 12 volts est peut-être débranchée. (→P.430)
- La batterie de 12 volts est peut-être déchargée. (→P.521)

Contactez votre concessionnaire Toyota si le problème ne peut pas être réparé, ou si la procédure de réparation n'est pas connue.

Démarrage d'urgence du système de pile à combustible

Lorsque le système de pile à combustible ne démarre pas et que le contacteur d'alimentation fonctionne normalement, vous pouvez utiliser la procédure suivante comme mesure transitoire pour le faire démarrer.
Sauf en cas d'urgence, n'utilisez pas cette procédure de démarrage.

1 Tirez le contacteur de frein de stationnement pour vérifier que le frein de stationnement est engagé. (→P.193)

Le voyant de frein de stationnement s'allumera.

2 Passez en position de changement de vitesse P.

3 Placez le contacteur d'alimentation sur ACC.*1, 2

4 Maintenez le contacteur d'alimentation enfoncé pendant environ 15 secondes tout en appuyant fermement sur la pédale de frein.

Même si les étapes ci-dessus permettent de faire démarrer le système de pile à combustible, celui-ci est peut-être défectueux. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*1: Le mode ACC peut être activé/désactivé dans le menu de personnalisation. (→P.558)

*2: Lorsque le mode ACC est désactivé, placez le contacteur d'alimentation sur ON puis sur OFF, et effectuez l'étape suivante dans les 5 secondes suivantes.

Si vous perdez vos clés

Votre concessionnaire Toyota peut vous fabriquer de nouvelles clés mécaniques d'origine en utilisant une autre clé mécanique ainsi que le numéro inscrit sur votre plaquette portant le numéro de clé.

Conservez cette plaquette en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille; ne la laissez pas à l'intérieur du véhicule.

⚠ NOTE

■ Si vous perdez une clé à puce

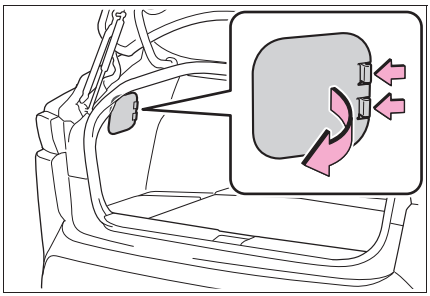
Si la clé à puce reste introuvable, les risques de vol du véhicule augmenteront considérablement. Rendez-vous immédiatement chez votre concessionnaire Toyota avec toutes les autres clés à puce qui vous ont été fournies avec votre véhicule.

S'il est impossible d'ouvrir le panneau de réservoir

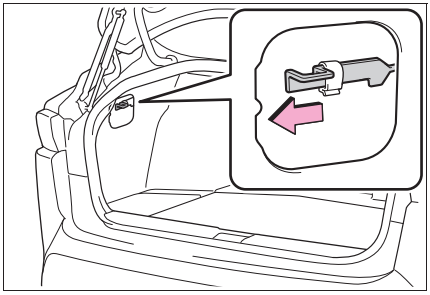
Si vous n'arrivez pas à faire fonctionner le contacteur d'ouverture du panneau de réservoir, la procédure suivante vous permettra d'ouvrir le panneau de réservoir.

Ouverture du panneau de réservoir

1 Retirez le couvercle à l'intérieur du coffre.



2 Après avoir retiré le couvercle, tirez le levier pour déverrouiller le panneau du réservoir et il sera prêt à s'ouvrir comme d'habitude.



Si la clé à puce ne fonctionne pas correctement

Si la communication entre la clé à puce et le véhicule est rompue (→P.147) ou s'il est impossible d'utiliser la clé à puce parce que sa pile est à plat, vous ne pouvez pas utiliser le système Smart key ni la télécommande. Dans ces circonstances, vous pouvez ouvrir les portières et le coffre, et faire démarrer le système de pile à combustible, en suivant la procédure ci-dessous.

■ Lorsque la clé à puce ne fonctionne pas correctement

- Assurez-vous que le système Smart key n'a pas été désactivé dans les réglages personnalisés. S'il est désactivé, activez-le. (Fonctions personnalisables : →P.553)
- Vérifiez si le mode d'économie d'énergie est activé. S'il est activé, annulez la fonction. (→P.146)
- La clé à puce a peut-être cessé de fonctionner. (→P.146)

NOTE

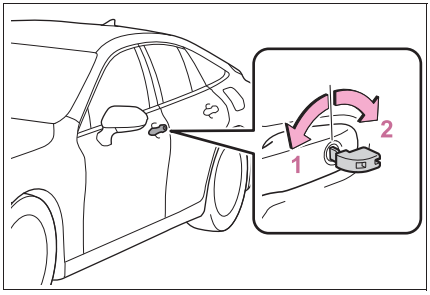
■ En cas de défaillance du système Smart key ou d'autres problèmes liés à la clé

Apportez votre véhicule ainsi que toutes les clés à puce qui vous ont été fournies avec votre véhicule à votre concessionnaire Toyota.

Verrouillage et déverrouillage des portières, déverrouillage du coffre

Utilisez la clé mécanique (→P.132) pour effectuer les opérations suivantes :

■ Verrouillage et déverrouillage de la portière

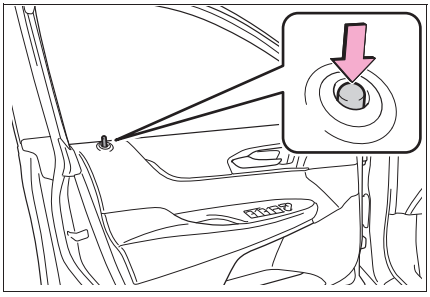


1 Verrouille toutes les portières

2 Déverrouille toutes les portières

■ Verrouillage de la portière

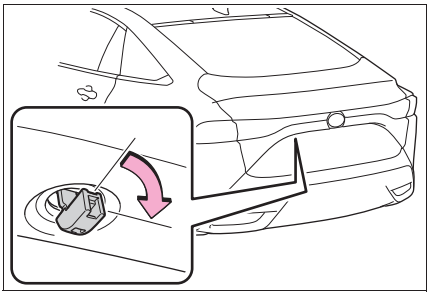
1 La portière étant ouverte, poussez le bouton intérieur de verrouillage.



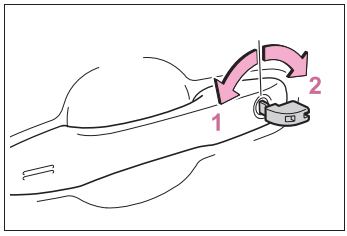
2 Fermez la portière.

■ Coffre

Pour ouvrir, tournez la clé mécanique dans le sens des aiguilles d'une montre. (→P.78)



■ Fonctions liées à la clé



1 Ferme les glaces (tournez et maintenez)*

2 Ouvre les glaces (tournez et maintenez)*

*: La personnalisation de ces réglages doit être confiée à votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous utilisez la clé mécanique et que vous faites fonctionner les glaces assistées

Ne faites fonctionner les glaces assistées qu'après vous être assuré qu'aucun passager ne risque d'avoir une partie de son corps coincée par la glace en mouvement.
De plus, ne laissez pas d'enfants utiliser la clé mécanique. Les enfants et les autres passagers pourraient coincer une partie de leur corps dans les glaces assistées.

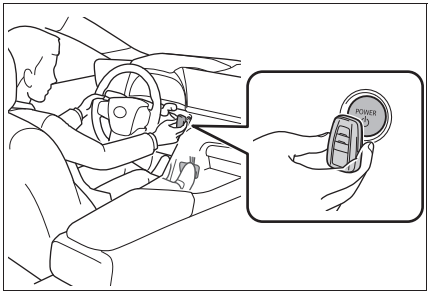
Démarrage du système de pile à combustible

1 Avec le levier sélecteur de vitesses en position P, enfoncez fermement la pédale de frein.

2 Touchez le contacteur d'alimentation avec l'arrière de la clé à puce.

Lorsque la clé à puce est détectée, un avertisseur sonore retentit et le contacteur d'alimentation passe sur ON.

Lorsque le système Smart key est désactivé dans les réglages personnalisés et que la personnalisation du mode ACC est activée, le contacteur d'alimentation passe sur ACC.



3 Enfoncez fermement la pédale de frein et vérifiez que s'affiche sur l'écran multifonction.

4 Appuyez brièvement et fermement sur le contacteur d'alimentation.

Si vous n'arrivez toujours pas à faire démarrer le système de pile à combustible, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Arrêt du système de pile à combustible

Engagez le frein de stationnement, passez en position de changement de vitesse P, puis appuyez sur le contacteur d'alimentation comme vous le faites habituellement pour arrêter le système de pile à combustible.

■ Pile de la clé à puce

Comme cette procédure constitue une mesure provisoire, nous vous conseillons de remplacer immédiatement la pile de la clé à puce lorsqu'elle est à plat. (→P.463)

■ Alarme

L'utilisation de la clé mécanique pour verrouiller les portières n'entraînera pas l'activation du système d'alarme. Si vous déverrouillez une portière à l'aide de la clé mécanique alors que le système d'alarme est activé, celui-ci se déclenchera peut-être. (→P.77)

■ Changement de mode du contacteur d'alimentation

Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le contacteur d'alimentation à l'étape **3** ci-dessus. Le système de pile à combustible ne démarre pas et les modes changent chaque fois que vous appuyez sur le contacteur. (→P.184)

Si la batterie de 12 volts est déchargée

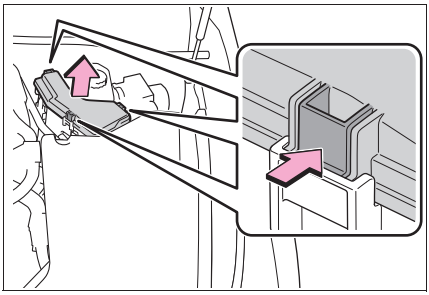
La procédure suivante vous permettra de faire démarrer le système de pile à combustible si la batterie de 12 volts est déchargée.
Vous pouvez également vous adresser à votre concessionnaire Toyota ou à un garage compétent.

Redémarrage du système de pile à combustible

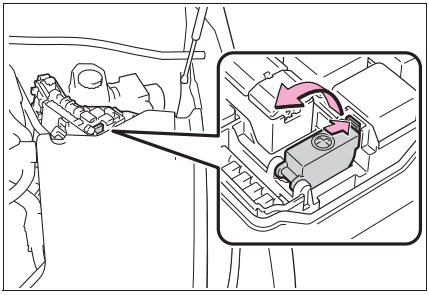
Si vous avez des câbles de démarrage et accès à un second véhicule muni d'une batterie de 12 volts, vous pouvez faire démarrer le moteur en suivant les étapes ci-dessous.

1 Ouvrez le capot. Retirez le couvercle de la boîte à fusibles. (→P.421)

Poussez les languettes et soulevez le couvercle.



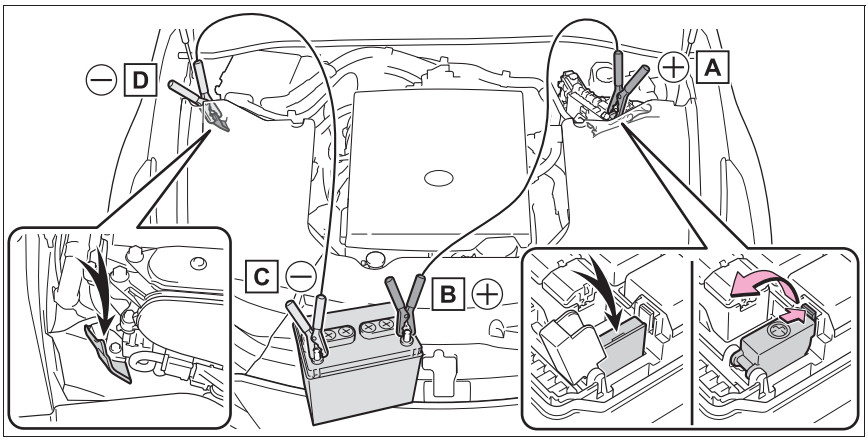
2 Ouvrez le couvercle de la borne unique de démarrage-secours.



3 Branchez une pince du câble positif de démarrage sur [A] sur votre véhicule, puis branchez la pince située à l'autre extrémité du câble positif sur [B] sur l'autre véhicule. Ensuite, branchez une pince du câble négatif sur [C] sur l'autre véhicule, puis branchez la pince située à l'autre extrémité du câble négatif sur [D].

Lorsque le branchement est effectué à un point métallique non peint [D], effectuez le branchement après avoir vérifié la zone environnante. De plus, n'effectuez aucun branchement si une pièce à proximité risque d'interférer. Utilisez des câbles de démarrage qui peuvent atteindre les bornes et point

de connexion prescris.



A Borne unique de démarrage-secours (votre véhicule)

B Borne positive (+) de la batterie (l'autre véhicule)

C Borne négative (-) de la batterie (l'autre véhicule)

D Point métallique indiqué sur l'illustration

4 Faites démarrer le moteur de l'autre véhicule. Pour recharger la batterie de 12 volts de votre véhicule, augmentez légèrement le régime moteur et maintenez-le ainsi pendant environ 5 minutes.

5 Désactivez le contacteur d'alimentation, puis ouvrez et refermez une des portières de votre véhicule.

6 Maintenez le régime moteur de l'autre véhicule et faites démarrer le système de pile à combustible de votre véhicule en plaçant le contacteur d'alimentation sur ON.

7 Assurez-vous que le voyant "READY" s'allume. Si le voyant ne s'allume pas, contactez votre concessionnaire Toyota.

8 Une fois que le système de pile à combustible a démarré, retirez les câbles de démarrage en suivant l'ordre exact inverse de celui dans lequel ils ont été branchés.

9 Fermez le couvercle de la borne unique de démarrage-secours, puis installez le couvercle de la boîte à fusibles.

Une fois que le système de pile à combustible a démarré, faites vérifier le véhicule dès que possible par votre concessionnaire Toyota.

■ Démarrage du système de pile à combustible lorsque la batterie de 12 volts est à plat

Vous ne pouvez pas faire démarrer le système de pile à combustible en poussant le véhicule.

■ Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge

- Éteignez les phares et le système audio lorsque le système de pile à combustible est désactivé.
- Éteignez tous les composants électriques superflus lorsque le véhicule roule à basse vitesse pendant une période prolongée, par exemple lorsque la circulation est dense.
- Lorsque la personnalisation du mode ACC est désactivée, le système multimédia est toujours sous tension même si le contacteur d'alimentation est désactivé. Pour désactiver le système multimédia, utilisez le contacteur d'alimentation du système multimédia. Pour plus de détails, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Lorsque la batterie de 12 volts est retirée ou déchargée

- Les informations stockées dans l'ECU sont effacées. Lorsque la batterie de 12 volts est à plat, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Certains systèmes peuvent exiger une initialisation. (→P.568)

■ Lors du retrait des bornes de la batterie de 12 volts

Lorsque les bornes de la batterie de 12 volts sont retirées, les informations stockées dans l'ECU sont effacées. Avant de retirer les bornes de la batterie de 12 volts, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Charge de la batterie de 12 volts

De façon naturelle et à cause de la consommation excessive de certains appareils électriques, l'électricité contenue dans la batterie de 12 volts se déchargera progressivement même lorsque le véhicule ne sera pas utilisé. Si le véhicule est immobilisé pendant une longue période de temps, il est possible que la batterie de 12 volts se décharge et que le système de pile à combustible ne soit pas en mesure de démarrer. (La batterie de 12 volts se recharge automatiquement lorsque le système de pile à combustible est en marche.)

■ Lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie de 12 volts

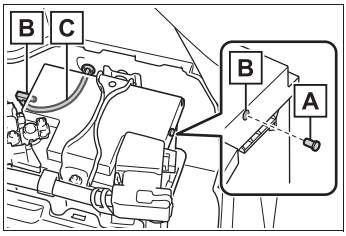
- Dans certains cas, il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portières à l'aide du système Smart key lorsque la batterie de 12 volts est déchargée. Utilisez la télécommande ou la clé mécanique pour verrouiller/déverrouiller les portières.
- Après avoir rechargé la batterie de 12 volts, il est possible que le système de pile à combustible ne démarre pas du premier coup; il devrait démarrer normalement si vous essayez de nouveau. Il ne s'agit pas d'une défaillance.
- Le mode du contacteur d'alimentation est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie de 12 volts est rebranchée, le système revient au mode dans lequel il se trouvait avant que la batterie de 12 volts ne se décharge. Avant de débrancher la batterie de 12 volts, désactivez le contacteur d'alimentation.
 Si vous ne savez pas avec certitude dans quel mode était le contacteur d'alimentation avant que la batterie de 12 volts ne se décharge, soyez particulièrement prudent lorsque vous rebranchez la batterie de 12 volts.
- Lorsque la batterie de 12 volts est rebranchée, faites démarrer le système de pile à combustible, appuyez sur la pédale de frein, et

vérifiez qu'il est possible de passer toutes les positions de changement de vitesse.

- Si la batterie est retirée ou les bornes déconnectées sans actionner la fonction d'évacuation de l'eau par temps froid, le véhicule peut ne pas démarrer en raison du gel du système de pile à combustible. Pour éviter cela, utilisez la fonction d'évacuation de l'eau avant de retirer la batterie ou de déconnecter les bornes. (→P.198)
- Si la batterie de 12 volts se décharge, il se peut qu'il soit impossible de passer à une autre position de changement de vitesse.
 Dans ce cas, le véhicule ne peut pas être remorqué sans soulever les deux roues arrière, car elles sont verrouillées.

Lors du remplacement de la batterie de 12 volts

- Utilisez une batterie de 12 volts à dégazage central (réglementation européenne).
- Utilisez une batterie ayant la même taille de boîtier que l'ancienne (LN2), une capacité de débit équivalente (55 Ah) de 20 heures (20HR) ou supérieure, et un indice de performance (ADF) équivalent (345 A) ou supérieur.
 - Si la taille diffère, il sera impossible de fixer correctement la batterie de 12 volts.
 - Si la capacité de débit de 20 heures est faible, même si la période de temps où le véhicule n'est pas utilisé est un court laps de temps, il se peut que la batterie de 12 volts se décharge et que le système de pile à combustible ne soit pas en mesure de démarrer.
- Utilisez une batterie de 12 volts dotée d'une poignée. Si la batterie de 12 volts n'était pas dotée d'une poignée, il pourrait être plus difficile de la retirer.
- Une fois le remplacement effectué, fixez solidement les éléments suivants à l'orifice de dégazage de la batterie de 12 volts.
 - Utilisez le flexible de dégazage qui était fixé à l'ancienne batterie de 12 volts et vérifiez qu'il est solidement branché à la section d'orifice du véhicule.
 - Utilisez le bouchon d'orifice de dégazage inclus avec l'ancienne batterie de 12 volts ou celui installé sur la nouvelle batterie de 12 volts. (Selon la batterie de 12 volts que vous remplacez, l'orifice de dégazage pourrait être bouché.)



A Bouchon de l'orifice de dégazage

B Orifice de dégazage

C Flexible de dégazage

Pour plus de détails, adressez-vous à votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

Lors du retrait des bornes de la batterie de 12 volts

Retirez toujours la borne négative (-) en premier. Si la borne positive (+) entre en contact avec un quelconque élément métallique dans la zone environnante lorsque la borne positive (+) est retirée, il peut se produire une étincelle, susceptible de provoquer un incendie en plus de décharges électriques et de blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

■ Pour éviter un incendie ou une explosion de la batterie de 12 volts

Observez les précautions suivantes pour éviter d'enflammer accidentellement le gaz inflammable qui peut s'échapper de la batterie de 12 volts :

- Assurez-vous que chaque câble de démarrage est branché à la borne adéquate et qu'il ne touche pas accidentellement d'autres pièces que la borne voulue.
- Ne laissez pas l'autre pince du câble de démarrage branchée sur la borne positive "+" entrer en contact avec toute autre pièce ou surface métallique à proximité, comme des brides ou du métal non peint.
- Ne laissez pas les pinces + et - des câbles de démarrage entrer en contact les unes avec les autres.
- Ne fumez pas, n'utilisez pas d'allumettes ni de briquets, et ne laissez pas de flamme nue, à proximité de la batterie de 12 volts.

■ Précautions relatives à la batterie de 12 volts

La batterie de 12 volts contient de l'électrolyte, un élément toxique, acide et corrosif. Les pièces connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Observez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie de 12 volts :

- Lorsque vous effectuez une intervention au niveau de la batterie de 12 volts, portez toujours des lunettes de protection et veillez à ne pas laisser l'électrolyte (acide) de la batterie entrer en contact avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne vous penchez pas par-dessus la batterie de 12 volts.
- Si votre peau ou vos yeux sont en contact avec l'électrolyte de la batterie, rincez immédiatement à l'eau la zone touchée et consultez un médecin. Posez une éponge ou un chiffon humides sur la zone touchée jusqu'à l'arrivée des secours.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et les autres pièces de la batterie de 12 volts.
- Ne laissez pas d'enfants s'approcher de la batterie de 12 volts.

■ Après avoir rechargé la batterie de 12 volts

Faites vérifier la batterie de 12 volts dès que possible par le concessionnaire Toyota.
Si la batterie de 12 volts se détériore et que vous continuez à l'utiliser régulièrement, elle peut émettre un gaz malodorant susceptible de nuire à la santé des passagers.

■ Lors du remplacement de la batterie de 12 volts

- Lorsque le bouchon de la batterie et l'indicateur sont à proximité de la bride de maintien, l'électrolyte de la batterie (acide sulfurique) peut fuir.

AVERTISSEMENT

- Pour plus d'informations sur le remplacement de la batterie de 12 volts, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Une fois le remplacement effectué, fixez le flexible de dégazage et le bouchon d'orifice de dégazage à l'orifice de dégazage de la batterie de 12 volts que vous avez remplacée. S'ils n'étaient pas correctement installés, des gaz (hydrogène) pourraient pénétrer dans l'habitacle du véhicule, et ils pourraient s'enflammer et provoquer une explosion.

NOTE

■ Manipulation des câbles de démarrage

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, assurez-vous qu'ils ne s'emmêlent pas dans le ventilateur de refroidissement.

■ Connexion des câbles de démarrage

Assurez-vous de brancher des câbles de démarrage aux bornes et point de connexion prescris. Négliger de le faire pourrait nuire aux appareils électroniques ou les endommager.

■ Pour éviter d'endommager le véhicule

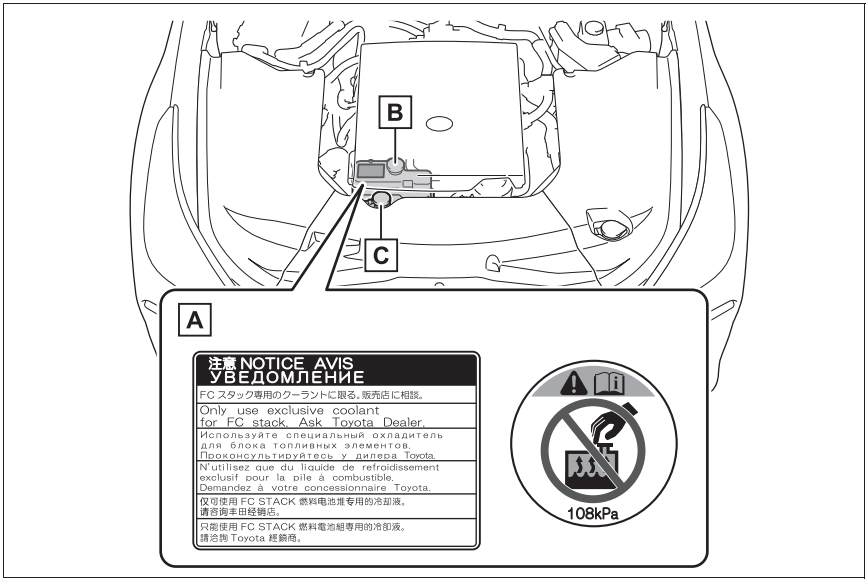
Vous devez utiliser la borne unique de démarrage-secours lorsque vous chargez la batterie de 12 volts à partir d'un autre véhicule en cas d'urgence. Vous ne pouvez pas l'utiliser pour le démarrage-secours d'un autre véhicule.

Si votre véhicule surchauffe

Les éléments suivants pourraient indiquer un problème de surchauffe de votre véhicule.

- La lampe témoin de haute température du liquide de refroidissement (→P.483) s'allume ou clignote, ou vous subissez une perte de puissance du système de pile à combustible. (Par exemple, la vitesse du véhicule n'augmente pas.)
- La lampe témoin de surchauffe du système de pile à combustible (→P.483) s'allume
- De la vapeur s'échappe du dessous du capot.

Nom des pièces des composants de refroidissement



A Étiquette

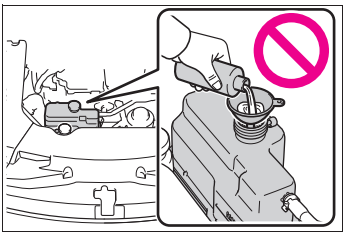
B Réservoir de liquide de refroidissement de la pile à combustible

C Réservoir de liquide de refroidissement de l'inverseur

NOTE

■ Liquide de refroidissement de la pile à combustible

Le liquide de refroidissement de la pile à combustible utilisé pour la pile à combustible lui est exclusif. L'utilisation d'eau ou de tout autre type de liquide de refroidissement risquant de causer de dommages, ne jamais utiliser un autre liquide quel qu'il soit. Si le niveau du liquide de refroidissement de la pile à combustible est bas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.



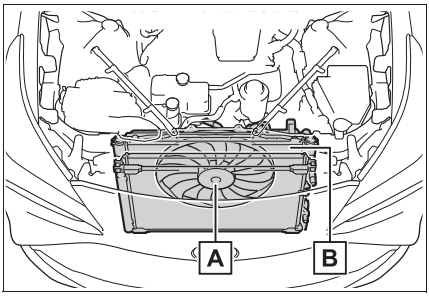
Mesures correctives

▶ Si la lampe témoin de haute température du liquide de refroidissement s'allume ou clignote

1 Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire et coupez le climatiseur, puis arrêtez le système de pile à combustible.

2 Si vous voyez de la vapeur :
Une fois que la quantité de vapeur aura diminué, soulevez le capot avec précaution.
Si vous ne voyez pas de vapeur :
Soulevez le capot avec précaution.

3 Une fois le système de pile à combustible refroidi suffisamment, vérifiez la présence de fuites éventuelles dans les durites et dans le faisceau du radiateur (radiateur).

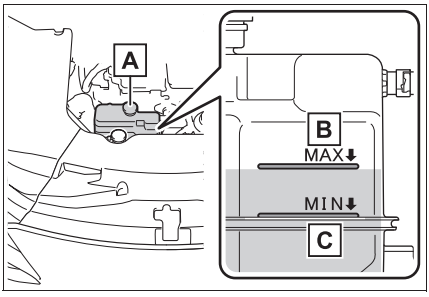


A Ventilateur de refroidissement électrique

B Radiateur de liquide de refroidissement de la pile à combustible

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

4 Le niveau du liquide de refroidissement de la pile à combustible est suffisant s'il se situe entre les repères "MAX" et "MIN" du réservoir.



A Réservoir de liquide de refroi-

dissement de la pile à combustible

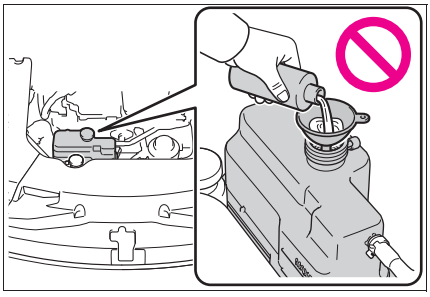
B Repère "MAX"

C Repère "MIN"

Si le niveau du liquide de refroidissement de la pile à combustible est bas :
Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

Si le niveau du liquide de refroidissement de la pile à combustible n'est pas bas :
Faites vérifier le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

Même si le niveau du liquide de refroidissement de la pile à combustible est bas, ne faites pas l'appoint.

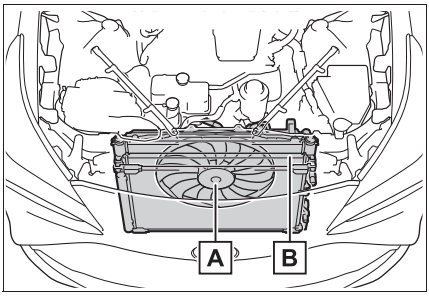


▶ Si la lampe témoin de surchauffe du système de pile à combustible s'allume

1 Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire et coupez le climatiseur, puis arrêtez le système de pile à combustible.

2 Si vous voyez de la vapeur ou une fuite de liquide de refroidissement :
Une fois que la quantité de vapeur aura diminué, soulevez le capot avec précaution.
Si vous ne voyez pas de vapeur ni de fuite de liquide de refroidissement :
Soulevez le capot avec précaution.

3 Une fois le système de pile à combustible refroidi, vérifiez la présence de fuites éventuelles dans les durites et dans le faisceau du radiateur (radiateur).



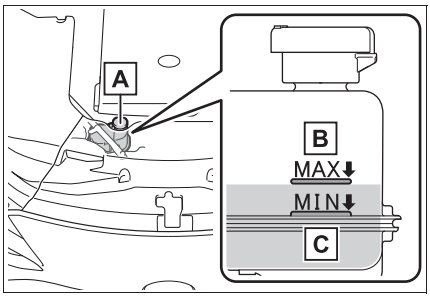
A Ventilateur de refroidissement électrique

B Radiateur de liquide de refroidissement de l'inverseur

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

4 Le niveau du liquide de refroidissement de l'inverseur est suffisant s'il se situe entre

les repères "MAX" et "MIN" du réservoir.



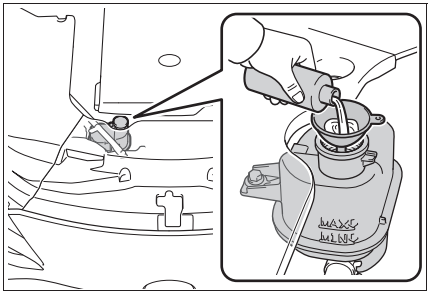
A Réservoir de liquide de refroidissement de l'inverseur

B Repère "MAX"

C Repère "MIN"

5 Ajoutez du liquide de refroidissement de l'inverseur au besoin.

En cas d'urgence, vous pouvez utiliser de l'eau si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement de l'inverseur.



6 Faites démarrer le système de pile à combustible et activez le climatiseur pour vérifier que le ventilateur de refroidissement du radiateur fonctionne et pour vérifier la présence de fuites de liquide de refroidissement dans le radiateur ou les durites.

Le ventilateur fonctionne lorsque le climatiseur est activé immédiatement après un démarrage à froid. Assurez-vous que le ventilateur fonctionne en vérifiant le bruit du ventilateur et le débit d'air. S'il est difficile d'effectuer ces vérifications, activez et désactivez le climatiseur à répétition.

(Le ventilateur peut ne pas fonctionner si la température est sous le point de congélation.)

7 Si le ventilateur ne fonctionne pas :
Arrêtez immédiatement le système de pile à combustible et contactez votre concessionnaire Toyota.
Si le ventilateur fonctionne :
Faites vérifier le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous vérifiez le dessous du capot de votre véhicule

Observez les précautions suivantes.
Les négliger pourrait occasionner des blessures graves, comme des brûlures.

- Si de la vapeur s'échappe du dessous du capot, n'ouvrez le capot que lorsque la vapeur s'est entièrement dissipée. Il est possible que le compartiment de l'unité à pile à combustible soit très chaud.

AVERTISSEMENT

- Même si le système de pile à combustible est arrêté, le ventilateur de refroidissement peut s'activer soudainement.
 Ne touchez pas aux pièces en rotation des ventilateurs et ne vous en approchez pas. Vos doigts, vos vêtements ou des outils pourraient s'y accrocher et provoquer des blessures.
- Ne desserrez pas les bouchons des réservoirs des liquides de refroidissement ni le bouchon de radiateur lorsque le système hybride et le radiateur sont chauds.
 De la vapeur ou du liquide de refroidissement très chauds pourraient gicler.

NOTE

■ Si vous faites l'appoint du liquide de refroidissement de l'inverseur

Ajoutez le liquide de refroidissement lentement, après que le système de pile à combustible a refroidi suffisamment. En ajoutant trop rapidement du liquide de refroidissement de l'inverseur froid dans un système de pile à combustible chaud, vous pouvez endommager le système de pile à combustible.

■ Pour éviter d'endommager le système de refroidissement

Observez les précautions suivantes :

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (comme du sable, de la poussière, etc.).
- N'utilisez aucun additif de liquide de refroidissement dans le liquide de refroidissement de l'inverseur.
- Pour le remplacement du liquide de refroidissement de la pile à combustible, contactez votre concessionnaire Toyota.
- N'utilisez pas d'eau ni aucun liquide d'aucune sorte pour compléter le niveau du liquide de refroidissement de la pile à combustible. De même, n'ajoutez aucun additif quel qu'il soit au liquide de refroidissement.

Si le véhicule s'est enlisé

Procédez comme suit si les pneus patinent ou si le véhicule s'est enlisé dans de la boue, de la terre ou de la neige :

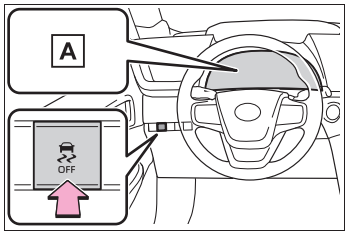
Procédure corrective

1. Engagez le frein de stationnement et arrêtez le système de pile à combustible.
2. Retirez la boue, la neige ou le sable accumulés autour des roues arrière.
3. Placez un bout de bois, des pierres ou tout autre élément susceptible de pouvoir permettre une traction en dessous des roues arrière.
4. Redémarrez le système de pile à combustible.
5. Passez en position de changement de vitesse D ou R, puis relâchez le frein de stationnement. Appuyez ensuite sur la pédale d'accélérateur en faisant preuve de prudence.

■ Lorsqu'il est difficile de dégager le véhicule

Appuyez sur l'interrupteur 

pour désactiver la fonction TRAC.



A "Régulateur de traction désactivé"

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous tentez de dégager un véhicule enlisé

Si vous choisissez de pousser le véhicule vers l'avant et vers l'arrière pour le dégager, assurez-vous que la zone environnante est libre afin d'éviter de heurter d'autres véhicules, des objets ou des personnes. En se dégageant, le véhicule pourrait également se déplacer vers l'avant ou vers l'arrière dans un mouvement brusque et soudain. Soyez très prudent.

■ Lors du passage à une autre position de changement de vitesse

Veillez à ne pas changer la position de changement de vitesse pendant que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.
Cela risque d'entraîner une accélération inattendue et rapide du véhicule et de provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager la transmission et d'autres composants**

- Évitez de faire patiner les roues arrière et d'appuyer sur la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si les tentatives pour dégager le véhicule demeurent malgré tout infructueuses, envisagez d'autres solutions comme, par exemple, le remorquage.

Caractéristiques du véhicule

9

9-1. Caractéristiques

Données sur l'entretien (carburant, niveau des liquides, etc.) 536

Informations sur les pneus 542

9-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 553

9-3. Initialisation

Éléments à initialiser ... 568

Données sur l'entretien (carburant, niveau des liquides, etc.)

Dimensions et poids

Longueur totale		195,9 in. (4975 mm)
Largeur totale		74,2 in. (1885 mm)
Hauteur totale*		57,9 in. (1470 mm)
Empattement		115,0 in. (2920 mm)
Bande de roulement*1	Avant	63,4 in. (1610 mm)
	Arrière	63,2 in. (1605 mm)
Capacité de charge du véhicule (occupants + bagages)		835 lb. (380 kg)

*: Tare du véhicule

Nombre de sièges

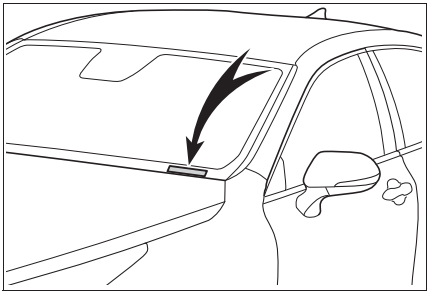
Nombre de sièges	5 (avant 2, arrière 3)

Identification du véhicule

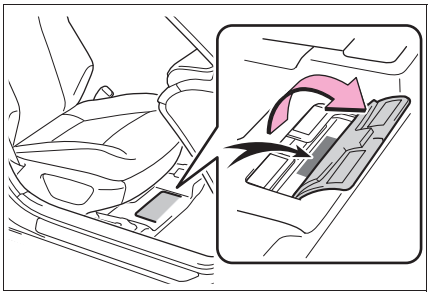
■ Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (VIN) constitue l'identification légale de votre véhicule. Il s'agit du principal numéro d'identification de votre Toyota. Il sert à immatriculer votre véhicule.

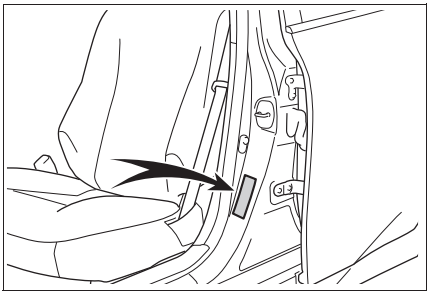
Ce numéro est estampillé sur le côté supérieur gauche du tableau de bord.



Ce numéro est également estampillé sous le siège avant droit.



Ce numéro se trouve aussi sur l'étiquette d'homologation.



Carburant

Type de carburant	Hydrogène gazeux comprimé[*1]
Pression nominale de service	10150 psi (70 MPa, 714 kgf/cm^2, 700 bar)
Contenance des réservoirs d'hydrogène (référence)	37,5 gal. (142,2 L, 31,2 Imp.gal.) (Environ 12,6 lb. [5,7 kg.][*2])

[*1]: Norme de qualité de H2 :
EN 17124 (norme européenne pour les pays UE27)
ISO 14687 Catégorie D (norme européenne)
SAE J2719 (norme pour les États-Unis)

[*2]: C'est la quantité maximum qu'il est possible de remplir. Il peut arriver que la quantité réelle de carburant distribuée dans les stations à hydrogène soit différente, pour des raisons de capacité ou de configuration de la station.

Moteur électrique (moteur de traction)

Type	Moteur synchrone à aimant permanent
Puissance maximale	134 kW
Couple maximal	221,3 ft•lbf (300 N•m, 30,6 kgf•m)

Batterie de traction

Type	Batterie au lithium-ion
Tension	3,7 V/cellule

Capacité	4,0 Ah
Quantité	84 cellules
Tension nominale	310,8 V

Système de refroidissement

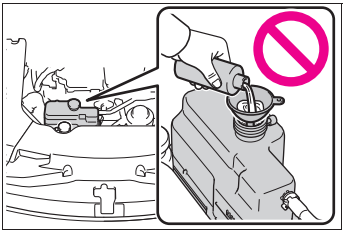
Capacité*	Pile à combustible	17,3 qt. (16,4 L, 14,4 Imp. qt.)
	Inverseur	4,2 qt. (4,0 L, 3,5 Imp. qt.)
Type de liquide de refroidissement	Pile à combustible	“Toyota Genuine FC Stack Coolant” (liquide de refroidissement pour pile à combustible d’origine Toyota) • Afin de refroidir en toute sécurité la pile à combustible, qui fonctionne sous haute tension, le liquide de refroidissement de la pile à combustible utilisé pour elle est un produit exclusif hautement isolant. • N’utilisez jamais d’eau ni aucun liquide de refroidissement d’aucune sorte, sous peine de causer des dommages. • Les vidanges de liquide de refroidissement sont inutiles. • Ne réutilisez pas le liquide de refroidissement vidangé du radiateur. • Le liquide de refroidissement est incolore. • Consultez votre concessionnaire Toyota pour le remplissage ou le remplacement du liquide de refroidissement de la pile à combustible.
	Inverseur	Utilisez l’un des types suivants : • “Toyota Super Long Life Coolant” (liquide de refroidissement super longue durée Toyota) • Un liquide de refroidissement longue durée de haute qualité équivalent, à base d’éthylène glycol, fabriqué selon la technologie hybride des acides organiques et exempt de silicate, d’amine, de nitrite et de borate N’utilisez pas d’eau pure seule.

*: La quantité de liquide est indiquée comme référence.
Si un liquide doit être remplacé, contactez votre concessionnaire Toyota.

NOTE

■ **Liquide de refroidissement de la pile à combustible**

Le liquide de refroidissement de la pile à combustible utilisé pour la pile à combustible lui est exclusif. L'utilisation d'eau ou de tout autre type de liquide de refroidissement risquant de causer de dommages, ne jamais utiliser un autre liquide quel qu'il soit.
Si le niveau du liquide de refroidissement de la pile à combustible est bas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.



Système électrique (batterie de 12 volts)

Tension à vide à 68 °F (20 °C) :	12,0 V ou plus (Désactivez le contacteur d'alimentation, puis allumez les feux de route pendant 30 secondes.)
Intensité de charge	5 A max.

Transmission

Quantité de liquide*	5,9 qt. (5,6 L, 4,9 Imp. qt.)
Type de liquide	"Toyota Genuine ATF WS" (liquide de transmission automatique WS d'origine Toyota)

*: La quantité de liquide est indiquée comme référence.
Si un liquide doit être remplacé, contactez votre concessionnaire Toyota.

NOTE

■ **Type de liquide de transmission**

L'utilisation d'un liquide de transmission d'un type différent de celui indiqué ci-dessus peut provoquer un bruit ou des vibrations anormales, ou endommager la transmission de votre véhicule.

Freins

Garde à la pédale*1	4,0 in. (102 mm) min.
Jeu de la pédale	0,04 — 0,24 in. (1 — 6 mm)
Limite d'usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1 mm)
Limite d'usure de la garniture de frein de stationnement	0,04 in. (1 mm)
Voyant de frein de stationnement*2	Lorsque vous tirez le contacteur de frein de stationnement pendant 1 à 2 secondes : le voyant s'allume Lorsque vous poussez le contacteur de frein de stationnement pendant 1 à 2 secondes : le voyant s'éteint
Type de liquide	FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 FMVSS No.116 DOT 4 ou SAE J1704

*1: Garde minimale à la pédale lorsque la pédale est enfoncée avec une force de 112 lbf (500 N, 51 kgf) alors que le système de pile à combustible est en marche.
Lorsque vous effectuez une vérification de la pédale de frein, assurez-vous de vérifier également que la lampe témoin du système de freinage n'est pas allumée lorsque le système de pile à combustible est en marche. (Si la lampe témoin du système de freinage est allumée, reportez-vous à la P.482.)

*2: Assurez-vous que la lampe témoin du système de freinage (jaune) ne s'allume pas. (Si la lampe témoin du système de freinage s'allume, reportez-vous à la P.483.)

Direction

Jeu	Moins de 1,2 in. (30 mm)

Pneus et roues

▶ Pneus de 19 pouces

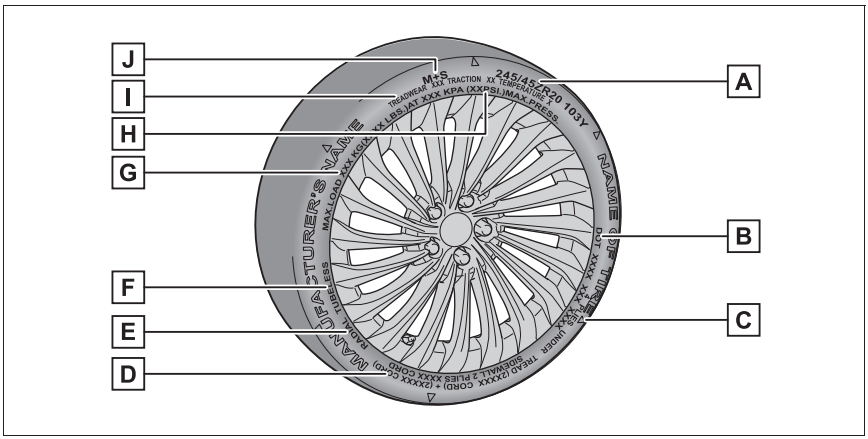
Dimensions des pneus	235/55R19 101V
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus à froid recommandée)	Avant : 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar) Arrière : 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar)
Dimensions de la roue	19 × 8J
Couple de serrage des écrous de roue	103 ft•lbf (140 N•m, 14,3 kgf•m)

▶ Pneus de 20 pouces

Dimensions des pneus	245/45ZR20 103Y
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus à froid recommandée)	Avant : 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar) Arrière : 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar)
Dimensions de la roue	20 × 8 1/2J
Couple de serrage des écrous de roue	103 ft•lbf (140 N•m, 14,3 kgf•m)

Informations sur les pneus

Symboles caractéristiques des pneus



A Dimensions des pneus (→P.543)

B DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P.543)

C Emplacement des indicateurs d'usure moulés (→P.433)

D Composition des plis de pneu et matériaux utilisés

Les plis sont des couches de fils câblés disposées parallèlement dans une gaine de caoutchouc. Les fils câblés sont les brins qui forment les plis du pneu.

E Pneus radiaux ou pneus à nappes croisées

Un pneu radial porte la mention "RADIAL" sur le flanc. Un pneu ne portant pas la mention "RADIAL" est un pneu à nappes croisées.

F PNEU SANS CHAMBRE À AIR ou PNEU AVEC CHAMBRE À AIR

Dans un pneu sans chambre à air, l'air est directement insufflé dans le pneu. Dans un pneu avec chambre à air, celle-ci maintient la pression d'air.

G Limite de charge à la pression de gonflage maximale des pneus à froid (→P.433)

H Pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P.541)

Il s'agit de la pression à laquelle un pneu peut être gonflé.

I Classification relative à la qualité des pneus

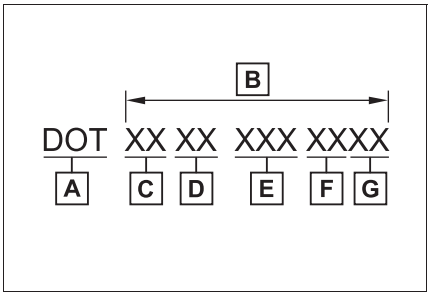
Pour plus de détails, reportez-vous à la section “Indice de qualité normalisé des pneus” ci-après.

J Pneus d’été ou pneus toutes saisons (→P.434)

Un pneu toutes saisons porte la mention “M+S” sur le flanc. Un pneu ne portant pas la mention “M+S” est un pneu d’été.

DOT et numéro d’identification du pneu (TIN) types

▶ Type A



A Symbole DOT*

B Numéro d’identification du pneu (TIN)

C Symbole d’identification du fabricant du pneu

D Code de dimension du pneu

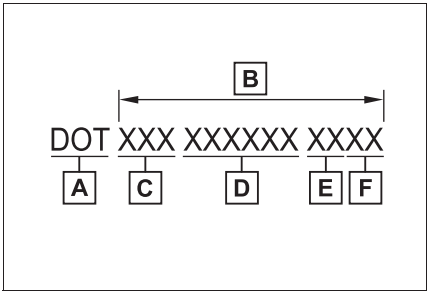
E Code optionnel du fabricant relatif au type de pneu (3 ou 4 lettres)

F Semaine de fabrication

G Année de fabrication

*: Le symbole DOT (Department of Transport – ministère des Transports) certifie que le pneu est conforme aux normes fédérales applicables en matière de sécurité des véhicules.

▶ Type B



A Symbole DOT*

B Numéro d’identification du pneu (TIN)

C Symbole d’identification du fabricant du pneu

D Code du fabricant

E Semaine de fabrication

F Année de fabrication

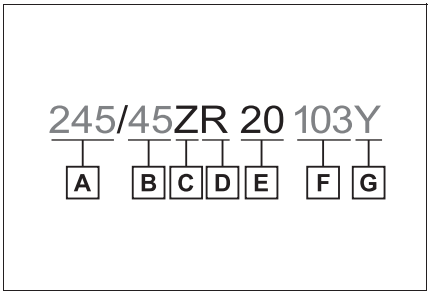
*: Le symbole DOT (Department of Transport – ministère des Transports) certifie que le pneu est conforme aux normes fédérales applicables en matière de sécurité des véhicules.

Dimensions des pneus

■ Informations relatives aux dimensions types des pneus

L’illustration indique les dimen-

sions types des pneus.



A Grosseur de boudin (millimètres)

B Rapport d'aspect (rapport entre la hauteur du pneu et la grosseur de boudin)

C Catégorie de vitesse (une lettre)

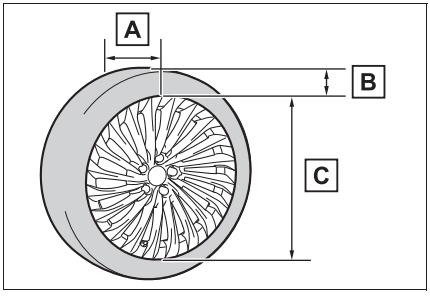
D Code de construction du pneu (R = Pneu radial, D = Pneu diagonal)

E Diamètre de roue (pouces)

F Indice de charge (2 ou 3 chiffres)

G Code de vitesse (une lettre)

■ **Dimensions du pneu**

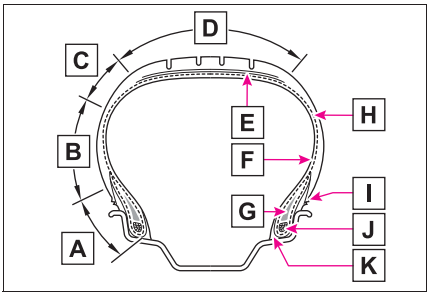


A Grosseur de boudin

B Hauteur du pneu

C Diamètre de roue

Noms des parties du pneu



A Talon

B Flanc

C Épaulement

D Bande de roulement

E Ceinture

F Calandrage intérieur

G Renfort en caoutchouc

H Carcasse

I Garniture de jante

J Tringle

K Bandelette talon

Classification relative à la qualité des pneus

Les informations réunies dans ce chapitre ont été préparées conformément aux réglementations publiées par la National Highway Traffic Safety Administration du ministère des Transports des États-Unis.

On y retrouve une classification relative à la qualité des pneus pour les acheteurs ou acheteurs éventuels de véhicules Toyota.

Votre concessionnaire Toyota répondra à toutes les questions que vous pourriez vous poser à la lecture de ces informations.

■ Catégories de qualité DOT

Tous les pneus des voitures de tourisme doivent être conformes aux prescriptions de sécurité fédérales (Federal Safety Requirements) ainsi qu'à ces catégories. Les catégories de qualité se trouvent, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement de la bande de roulement et la grosseur de boudin maximale.

Par exemple : Treadwear (usure de la bande de roulement) 200 Traction AA Temperature (température) A

■ Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est établi selon un classement comparatif relatif au taux d'usure du pneu lorsqu'il est testé sous contrôle lors d'un programme de tests spécifiques du gouvernement.

Par exemple, un pneu d'indice 150 s'use une fois et demie (1 - 1/2) plus vite qu'un pneu d'indice 100 lors du programme de tests du gouvernement.
Les performances relatives des pneus dépendent cependant des conditions d'utilisation réelles. Les performances peuvent varier de manière significative par rapport à la norme, en fonction des habitudes de conduite, des méthodes de réparation, ainsi que des différences de conditions routières et de conditions atmosphériques.

■ Traction AA, A, B, C

Les catégories d'adhérence sont, par ordre décroissant, AA, A, B et C, et elles représentent la capacité du pneu à s'arrêter sur un revêtement humide, telle que mesurée dans des conditions contrôlées, sur les surfaces en asphalte et en béton des tests spécifiques du gouvernement.

Un pneu de catégorie C a probablement des performances de traction médiocres.

Avertissement : La catégorie d'adhérence est attribuée à ce pneu sur la base des tests de traction lors du freinage (en ligne droite) et ne comprend pas la traction dans les virages.

■ Température A, B, C

Les catégories de température sont A (la plus élevée), B et C, et représentent la résistance du pneu à la production de chaleur et sa capacité à dissiper la chaleur, lors de tests réalisés dans des conditions contrôlées sur une roue d'essai spécifique d'un laboratoire intérieur.

Une haute température soutenue peut altérer le matériau du pneu et

écourter sa durée de vie; une température excessive peut mener à une défaillance soudaine du pneu.

La catégorie C correspond à un niveau de performances que tous les pneus de voitures de tourisme doivent atteindre, conformément à la norme fédérale n° 109 sur la sécurité des véhicules à moteur.

Les catégories B et A représentent des niveaux de performances plus élevés que la norme minimale exigée par la loi, obtenus sur une roue d'essai en laboratoire.

Avertissement : Les catégories de température sont établies pour un pneu correctement gonflé et qui ne supporte pas une charge excessive.

Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une charge excessive peuvent, ensemble ou séparément, occasionner une hausse de température et une possible défaillance du pneu.

Glossaire de termes relatifs aux pneus

Terminologie relative aux pneus	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression de gonflage des pneus lorsque le véhicule a été garé pendant trois heures ou plus, ou qu'il n'a pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km) dans ces conditions
Pression de gonflage maximale	Pression de gonflage à froid maximale à laquelle un pneu peut être gonflé. Elle est indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage recommandée	Pression de gonflage des pneus à froid recommandée par le fabricant
Poids des accessoires	Poids combiné (en plus des éléments standard pouvant être remplacés) de la transmission, de la direction assistée, des freins assistés, des glaces assistées, des sièges à réglage assisté, de la radio et du chauffage, dans la mesure où ces éléments font partie de l'équipement de série (qu'ils soient installés ou non)

Terminologie relative aux pneus	Signification
Poids à vide	Poids d'un véhicule à moteur avec équipement de série et réservoirs de carburant, d'huile et de liquide de refroidissement pleins. Ce poids comprend aussi, le cas échéant, le climatiseur et le poids d'un moteur optionnel dépassant le poids du moteur de série
Poids du véhicule en pleine charge	La somme des éléments suivants : (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Capacité de charge du véhicule (d) Poids des options prévues par le constructeur
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) multiplié par le nombre d'occupants mentionné dans la deuxième colonne du tableau 1* ci-après
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule telle que stipulée dans la troisième colonne du tableau 1* ci-dessous
Poids des options prévues par le constructeur	Le poids combiné des options normales prévues par le constructeur, dont le poids excède de 5 lb. (2,3 kg) les éléments standard qu'elles remplacent et qui n'ont pas été prises en compte dans le poids à vide ou le poids des accessoires. Elles comprennent les freins renforcés, les stabilisateurs ("ride-levelers"), le porte-bagages de toit, la batterie de 12 volts à grande capacité et les garnitures spéciales
Jante	Support métallique d'un pneu ou d'un ensemble pneu/chambre à air où vient se loger le talon du pneu
Diamètre de jante (diamètre de roue)	Diamètre nominal de la portée du talon
Désignation de la jante	Diamètre et largeur de la jante

Terminologie relative aux pneus	Signification
Type de jante	Désignation utilisée par les constructeurs automobiles pour une jante en fonction du style ou du code
Largeur de jante	Distance nominale entre les rebords de la jante
Capacité de charge du véhicule (capacité totale de charge)	Charge nominale du chargement et des bagages, plus 150 lb. (68 kg), multiplié par le nombre de sièges du véhicule
Charge maximale du véhicule sur le pneu	Charge sur un seul pneu, déterminée en répartissant le poids du véhicule en pleine charge sur chaque essieu et en divisant par deux
Charge normale du véhicule sur le pneu	Charge sur un seul pneu, déterminée en répartissant le poids à vide, le poids des accessoires et le poids normal des occupants sur chaque essieu (en fonction du tableau 1* ci-dessous) et en divisant par deux
Côté au vent	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneu constituée de tringles en acier enveloppées ou renforcées de plis de fils câblés, et dont la forme s'ajuste à la jante
Séparation du talon	Rupture du lien entre les composants du talon
Pneu à nappes croisées	Pneu gonflable dans lequel les plis de fils câblés s'étendant aux talons sont couchés selon des angles alternes nettement inférieurs à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, à l'exception de la bande de roulement et la gomme de flanc qui, lorsqu'elle est gonflée, porte la charge
Arrachement	Décrochage de morceaux de la bande de roulement ou du flanc

Terminologie relative aux pneus	Signification
Fil câblé	Brins qui forment les plis du pneu
Séparation de fil câblé	Séparation des fils câblés des composés de caoutchouc adjacents
Craquelure	Toute séparation à l'intérieur de la bande de roulement, du flanc ou du calandrage intérieur du pneu s'étendant au matériau du fil câblé
CT	Système comportant un pneu gonflable avec un pneu à rebord inversé et une jante, dans lequel la jante est conçue avec des rebords pointant vers l'intérieur en coupe radiale et le pneu est conçu pour s'ajuster à la surface intérieure de la jante, de façon à recouvrir ses rebords à l'intérieur de l'espace vide du pneu
Pneu à charge lourde	Pneu conçu pour supporter des charges plus importantes que les pneus standard et à des pressions de gonflage supérieures
Rainure	Espace compris entre deux nervures de bande de roulement
Calandrage intérieur	Couche(s) formant la surface intérieure d'un pneu sans chambre à air et dans lequel est incorporé le support de gonflage
Séparation du calandrage intérieur	Séparation du calandrage intérieur du matériau du fil câblé à l'intérieur de la carcasse
Flanc extérieur	(a) Flanc blanc ou flanc portant des inscriptions en blanc ou des renseignements sur le fabricant, la marque et/ou le modèle et dont les lettres sont plus en relief que sur l'autre flanc du pneu, ou (b) Flanc spécial d'un pneu asymétrique qui doit toujours se trouver du côté extérieur lorsqu'on installe le pneu sur un véhicule

Terminologie relative aux pneus	Signification
Pneu de camion léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant pour être utilisé principalement sur des camions légers ou des véhicules de tourisme à usage multiple
Limite de charge	Charge maximale qu'un pneu est censé accepter à une pression de gonflage donnée
Limite de charge maximale	Limite de charge d'un pneu à sa pression de gonflage maximale autorisée
Pression de gonflage maximale autorisée	Pression de gonflage à froid maximale à laquelle un pneu peut être gonflé
Jante de mesure	Jante sur laquelle un pneu est monté selon des exigences de dimension physique
Soudure ouverte	Toute séparation à n'importe quelle jonction de la bande de roulement, du flanc ou du calandrage intérieur s'étendant au matériau du fil câblé
Diamètre extérieur	Diamètre global d'un pneu neuf gonflé
Largeur totale	Distance en ligne droite entre les extrémités extérieures des flancs d'un pneu gonflé, incluant les dénivellations causées par l'étiquetage, les ornements, ou les bandes ou nervures protectrices
Pneu de voiture de tourisme	Pneu conçu pour être utilisé sur les voitures de tourisme, les véhicules de tourisme à usage multiple et les camions dont le poids nominal brut du véhicule (PNBV) est de 10.000 lb. ou moins.
Pli	Couche de fils câblés disposés parallèlement dans une gaine de caoutchouc
Décollement entre nappes	Séparation du composé en caoutchouc entre des plis adjacents

Terminologie relative aux pneus	Signification
Pneu gonflable	Dispositif mécanique composé de caoutchouc, de produits chimiques, de tissu et d'acier ou d'autres matériaux qui, une fois installé sur une roue automobile, fournit de la traction et contient le gaz ou le liquide supportant la charge
Pneu à carcasse radiale	Pneu gonflable dans lequel les fils câblés des plis s'étendant aux talons sont couchés selon un angle sensiblement égal à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Pneu renforcé	Pneu conçu pour supporter des charges plus importantes que les pneus standard et à des pressions de gonflage supérieures
Grosseur de boudin	Distance en ligne droite entre les extrémités extérieures des flancs d'un pneu gonflé, excluant les dénivellations causées par l'étiquetage, les ornements ou les bandes protectrices
Flanc	Partie du pneu située entre la bande de roulement et le talon
Séparation du flanc	Séparation du composé en caoutchouc du matériau du fil câblé dans le flanc
Pneu neige	Pneu pouvant atteindre un indice de traction de 110 ou plus, en comparant son rendement au pneu d'essai de référence de la norme ASTM E-1136 lors du test de traction dans la neige, tel que décrit dans la norme "ASTM F-1805-00, Standard Test Method for Single Wheel Driving Traction in a Straight Line on Snow-and Ice-Covered Surfaces", et qui est marqué du symbole Alpine () sur au moins l'un de ses flancs

Terminologie relative aux pneus	Signification
Jante d'essai	Jante sur laquelle un pneu est posé en vue de le tester; il peut s'agir de n'importe quelle jante répertoriée comme convenant à ce pneu
Bande de roulement	Partie du pneu venant en contact avec la surface de la route
Nervure de bande de roulement	Section de la bande de roulement qui fait le tour du pneu
Décollement de la bande de roulement	Écartement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateurs d'usure moulés (TWI)	Saillies des rainures principales conçues pour identifier visuellement le niveau d'usure de la bande de roulement
Dispositif de retenue des roues	Dispositif servant à retenir correctement la roue et le pneu pendant les tests

*: Tableau 1 : Charge et répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé, en fonction du nombre de sièges disponibles

Nombre de sièges disponibles, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
De 2 à 4	2	2 à l'avant
De 5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur la deuxième rangée de sièges
De 11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur la deuxième rangée de sièges, 1 sur la troisième rangée de sièges, 1 sur la quatrième rangée de sièges
De 16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur la deuxième rangée de sièges, 2 sur la troisième rangée de sièges, 1 sur la quatrième rangée de sièges

Fonctions personnalisables

Votre véhicule comporte différentes fonctions électroniques personnalisables à votre convenance. Ces fonctions peuvent être configurées à l'aide de l'écran multifonction, de l'écran du système multimédia, ou encore chez votre concessionnaire Toyota.

Personnalisation des fonctions du véhicule

■ Changement à l'aide de l'écran multifonction

1 Appuyez sur OK et maintenez-le enfoncé pour afficher le curseur sur la zone d'affichage du contenu (centrale) de l'écran multifonction.

2 Appuyez sur les contacteurs de commande du compteur ∧/∨ pour sélectionner ⚙, puis appuyez sur OK.

3 Appuyez sur le contacteur de commande du compteur ∧/∨, puis sélectionnez l'élément.

4 Pour activer et désactiver la fonction, appuyez sur OK pour passer au réglage souhaité.

5 Si des fonctions offrent des réglages détaillés, vous pouvez les régler en maintenant enfoncé OK et en affichant l'écran des paramètres.

La méthode de réglage détaillé varie pour chaque écran.

Veuillez vous reporter au conseil affiché sur l'écran.

■ Changement à l'aide du système multimédia

1 Sélectionnez ⚙ sur l'écran du menu principal.

2 Sélectionnez "Personnaliser le véhicule".

3 Sélectionnez dans la liste l'élément dont vous souhaitez modifier les réglages.

Vous pouvez modifier différents paramètres. Pour plus de détails, reportez-vous à la liste des paramètres modifiables.

⚠ NOTE

■ Pendant la personnalisation

Pour éviter que la batterie de 12 volts ne se décharge, assurez-vous que le système de pile à combustible est en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

Fonctions personnalisables

La personnalisation de certaines fonctions entraîne automatiquement la modification d'autres fonctions. Pour plus de détails, contactez votre concessionnaire Toyota.

A Paramètres modifiables à l'aide du système multimédia

B Paramètres modifiables à l'aide de l'écran multifonction

C Paramètres modifiables par votre concessionnaire Toyota

Définition des symboles : O = Disponible, — = Non disponible

■ Jauges, compteurs et écran multifonction (→P.108, 114)

Fonction*1	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Langue*2	Anglais	Sauf anglais*3	O	O	–
Unités*2	miles (MPGe)	km (kg/100 km)	O	O	–
Type de compteur		 *4  *4	–	O	–
Style de compteur	"Smart"	"Décontracté" "Solide" "Sport"	–	O	–
Type de cadran*5	Indicateur du système de pile à combustible	Indicateur de vitesse	–	O	–
Consommation de carburant	Consommation moyenne de carburant après le démarrage	Consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro de la fonction	–	O	–
Guidage d'accélération ECO	Activé	Désactivé	–	O	–

Fonction*1	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Éléments des informations de conduite et de croisière (premier élément)	Distance	Vitesse moyenne du véhicule	–	O	–
		Temps écoulé			
Éléments des informations de conduite et de croisière (deuxième élément)	Vitesse moyenne du véhicule	Distance	–	O	–
		Temps écoulé			
Affichage contextuel	Activé	Désactivé	–	O	–
Fonction de suggestions	Activé	Activé (lorsque le véhicule est arrêté)	O	–	O
		Désactivé			

*1: Pour plus de détails sur chacune des fonctions : →P.121

*2: Le réglage par défaut varie selon les pays.

*3: Les langues disponibles peuvent varier selon la zone de vente.

*4: L'activation/la désactivation du gadget logiciel peut être modifiée.

*5: Le réglage ne peut pas être changé en fonction du type de compteur.

■ Verrou de portière (→P.135, 142, 518)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Déverrouillage à l'aide d'une clé mécanique	Une fois pour déverrouiller la portière du conducteur, deux fois pour déverrouiller toutes les portières	Une fois pour déverrouiller toutes les portières	—	—	O
Fonction de verrouillage automatique des portières	Fonctionnement du verrouillage des portières lié à la position de changement de vitesse	Désactivé	O	—	O
		Fonctionnement du verrouillage des portières lié à la vitesse du véhicule			

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction de déverrouillage automatique des portières	Fonctionnement du déverrouillage des portières lié à la position de changement de vitesse	Désactivé	O	—	O
		Fonctionnement du déverrouillage des portières lié à la portière du conducteur			
Verrouillage/déverrouillage du coffre lorsque toutes les portières sont verrouillées/déverrouillées	Activé	Désactivé	—	—	O

■ Système Smart key et télécommande (→P.135, 142, 144)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Signal de fonctionnement (avertisseurs sonores)	5	Désactivé	O	—	O
		1 à 7			
Signal de fonctionnement (feux de détresse)	Activé	Désactivé	O	—	O
Temps écoulé avant l'activation de la fonction de verrouillage automatique des portières si une portière n'est pas ouverte après avoir été déverrouillée	60 secondes	Désactivé	O	—	O
		30 secondes			
		120 secondes			
Avertisseur sonore de portière ouverte	Activé	Désactivé	—	—	O

■ Système Smart key (→P.135, 142, 144)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Système Smart key	Activé	Désactivé	O	—	O
Déverrouillage intelligent des portières	Portière du conducteur	Toutes les portières	O	—	O

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Temps écoulé avant le déverrouillage de toutes les portières lorsque la poignée de la portière du conducteur est saisie et tenue	2 secondes	Désactivé	—	—	O
		1,5 secondes			
		2,5 secondes			
Nombre de verrouillages consécutifs des portières	2 fois	À volonté	—	—	O
Éclairage du contacteur d'alimentation	Activé	Désactivé	—	—	O

■ **Télécommande (→P.132, 135, 142)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Télécommande	Activé	Désactivé	—	—	O
Fonctionnement du déverrouillage	Une fois pour déverrouiller la portière du conducteur, deux fois pour déverrouiller toutes les portières	Une fois pour déverrouiller toutes les portières	O	—	O
Fonctionnement du déverrouillage du coffre	Maintenez enfoncé (brièvement)	Une brève pression	—	—	O
		Appuyez deux fois			
		Maintenez enfoncé (longuement)			
		Désactivé			
Mode panique du système de dissuasion de vol	Activé	Désactivé	—	—	O
Verrouillage lorsque la portière est ouverte	Activé	Désactivé	O	—	O

■ Rappel des sièges arrière (→P.137)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Indication pour éviter un mauvais positionnement sur le siège arrière	Activé	Désactivé	—	O	—

■ Fonction de désengagement/retour automatique (→P.154)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Déplacement du volant	Inclinaison uniquement	Désactivé	O	—	O
		Télescopique uniquement			
		Inclinaison et télescopique			

■ Rétroviseurs extérieurs (→P.156)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Rabattement et déploiement automatiques des rétroviseurs	Lié au verrouillage/au déverrouillage des portières	Désactivé	—	—	O
		Lié au fonctionnement du contacteur d'alimentation			

■ Contacteur d'alimentation (→P.184)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Personnalisation ACC Activation/désactivation du mode ACC	Activé/Désactivé	O	—	O

■ Glaces assistées (→P.159)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonctionnement lié à la clé mécanique	Désactivé	Activé	—	—	O
Fonctionnement lié à la télécommande	Désactivé	Activé (ouverture uniquement)	—	—	O
Signal de fonctionnement lié à la télécommande (avertisseur sonore)	Activé	Désactivé	—	—	O

■ Avertisseur sonore de marche arrière (→P.186)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Signal (avertisseur sonore) lorsque vous êtes en position de changement de vitesse R	Une fois	Intermittent	—	—	O

■ Système de commande automatique des phares (→P.200)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Sensibilité du capteur de lumière*	Normal	Plus lumineux	O	—	O
		Lumineux			
		Sombre			
		Plus sombre			
Temps écoulé avant que les phares ne s'éteignent automatiquement une fois les portières fermées*	30 secondes	Désactivé	O	—	O
		60 secondes			
		90 secondes			
Éclairage des phares lié à l'essuie-glace avant	Activé	Désactivé	—	—	O

*: Le réglage par défaut est changé en même temps que celui de "My Settings".

■ **Feux/éclairages (→P.200)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Phares de jour*	Activé	Désactivé	O	—	O

*: Sauf pour le Canada

■ **Système de surveillance du conducteur (→P.230)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction d'avertissement*	Activé/désactivé	—	O	—

*: Ce réglage change en fonction de Mes réglages.

■ **PCS (système de sécurité préventive) (→P.233)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Système de sécurité préventive	Activé/désactivé	—	O	—
Moment de l'avertissement*	Retardé/Par défaut/Avancé	—	O	—

*: Ce réglage change en fonction de Mes réglages.

■ **LCA (fonction d'aide au changement de voie) (→P.251)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction d'aide au changement de voie*	Activé/désactivé	—	O	—

*: Ce réglage change en fonction de Mes réglages.

■ **LDA (système d'avertissement de sortie de voie) (→P.255)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Système d'avertissement de sortie de voie (LDA)*	Activé/désactivé	—	O	—
Moment de l'alerte*	Par défaut/Avancé	—	O	—
Options d'alerte*	Vibration/Sonore	—	O	—

*: Ce réglage change en fonction de Mes réglages.

■ **Fonction de recommandation d'interruption de la conduite (→P.255)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction de recommandation d'interruption de la conduite	Activé/désactivé	—	O	—

■ **PDA (assistance à la conduite proactive) (→P.261)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Assistance à la conduite proactive (PDA)*	Activé/désactivé	—	O	—
Sensibilité de l'aide*	Faible/moyenne/forte	—	O	—
Assistance à la direction (SA)*	Activé/désactivé	—	O	—
Assistance à la décélération (DA)*	Activé/désactivé	—	O	—
Assistance à l'anticipation des obstacles (OAA)*	Activé/désactivé	—	O	—

*: Ce réglage change en fonction de Mes réglages.

■ **FCTA (alerte de trafic transversal avant) (→P.268)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Alerte de trafic transversal avant	Activé/désactivé	—	O	—
Moment de l'alerte*	Retardé/Par défaut/Avancé	—	O	—

*: Ce réglage change en fonction de Mes réglages.

■ **RSA (aide sur les panneaux routiers) (→P.271)**

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Aide sur les panneaux routiers*	Activé/désactivé	—	O	—
Méthode de notification de vitesse excessive*	Aucune/Visuelle/Visuelle et sonore	—	O	—

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Autres méthodes de notification*	Aucune/Visuelle/Visuelle et sonore	—	O	—
Niveau de notification de vitesse excessive*	5 mph (10 km/h) / 3 mph (5 km/h) / 1 mph (2 km/h)	—	O	—

*: Ce réglage change en fonction de Mes réglages.

■ Régulateur de vitesse dynamique à radar (DRCC) (→P.274)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Moment de la reprise prolongé*	Activé/désactivé	—	O	—
Réglage d'accélération*	Faible/moyenne/forte	—	O	—
Message de guidage*	Activé/désactivé	—	O	—
Réduction de vitesse dans une courbe*	Désactivée/faible/moyenne/forte	—	O	—

*: Ce réglage change en fonction de Mes réglages.

■ Assistance dans les embouteillages (→P.293)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Assistance dans les embouteillages*	Activé/désactivé	—	O	—
Enregistrement de la caméra de surveillance du conducteur*	Activé/désactivé	—	O	—

*: Ce réglage change en fonction de Mes réglages.

■ BSM (moniteur d'angle mort) (→P.300)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
BSM (moniteur d'angle mort)	Activé/Désactivé	—	O	—
Luminosité du voyant sur les rétroviseurs extérieurs*	Sombre/Lumineux	—	O	—

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Moment de l'alerte d'approche d'un véhicule (sensibilité)*	Retardé/Par défaut/Avancé	—	O	—
Avertissement sonore*	Activé/Désactivé	—	O	—

*: Ce réglage change en fonction de Mes réglages

■ Assistance à la sortie sécuritaire (→P.306)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Assistance à la sortie sécuritaire	Activé/Désactivé	–	O	–
Affichage dans les rétroviseurs extérieurs*	Activé/Désactivé	–	O	–
Sensibilité de détection*	Faible/moyenne/forte	–	O	–

*: Ce réglage change en fonction de Mes réglages

■ Système intuitif d'aide au stationnement*1 (→P.311)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Système intuitif d'aide au stationnement*2	Activé/Désactivé	—	O	—
Volume de l'avertisseur sonore du système intuitif d'aide au stationnement lors de l'utilisation*2, 3	Niveau 1/Niveau 2/Niveau 3	—	O	—

*1: Si le véhicule en est doté

*2: Ce réglage change en fonction de Mes réglages

*3: Le volume sonore est lié au système intuitif d'aide au stationnement, au RCTA et au RCD.

■ Fonction RCTA (alerte de trafic transversal arrière) (→P.318)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
RCTA (alerte de trafic transversal arrière)	Activé/Désactivé	—	O	—
Volume de l'avertisseur sonore de la fonction RCTA lors de l'utilisation*1, 2	Niveau 1/Niveau 2/Niveau 3	—	O	—

*1: Ce réglage change en fonction de Mes réglages

*2: Le volume sonore est lié au système intuitif d'aide au stationnement, au RCTA et au RCD (si le véhicule en est doté).

■ RCD (détection de la caméra arrière)* (→P.324)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
RCD (détection de la caméra arrière)	Activé/Désactivé	—	O	—

*: Si le véhicule en est doté

■ PKSB (freinage d'aide au stationnement)*1 (→P.329)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
PKSB (freinage d'aide au stationnement)*2	Activé/Désactivé	—	O	—

*1: Si le véhicule en est doté

*2: Ce réglage change en fonction de Mes réglages

■ Climatiseur automatique (→P.355)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Passage du mode Air extérieur au mode Recirculation d'air et inversement lié au fonctionnement du contacteur "AUTO"*	Activé	Désactivé	O	—	O
Fonctionnement du changement de mode automatique A/C*	Activé	Désactivé	O	—	O

*: Ce réglage change en fonction de Mes réglages

■ Sièges chauffants (→P.365)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Préférence de température du siège du conducteur en mode automatique*	Standard	-2 (plus froid) à 2 (plus chaud)	O	—	O
Préférence de température du siège du passager en mode automatique*	Standard	-2 (plus froid) à 2 (plus chaud)	O	—	O

*: Ce réglage change en fonction de Mes réglages

■ Volant chauffant*1 (→P.365)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Préférences du volant chauffant en mode automatique*2	Standard	-2 (bas) à 2 (élevé)	O	—	O

*1: Si le véhicule en est doté

*2: Ce réglage change en fonction de Mes réglages

■ Éclairage (→P.367)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Temps écoulé avant que l'éclairage intérieur ne s'éteigne*1	15 secondes	Désactivé	O	—	O
		7,5 secondes			
		30 secondes			
Fonctionnement des éclairages intérieurs après la désactivation du contacteur d'alimentation	Activé	Désactivé	—	—	O
Fonctionnement des éclairages intérieurs lorsque les portières sont déverrouillées	Activé	Désactivé	—	—	O

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonctionnement des éclairages intérieurs lorsque vous portez la clé à puce sur vous et approchez du véhicule	Activé	Désactivé	—	—	O
Éclairages décoratifs des garnitures de portières, éclairage de poignée intérieure de portière, éclairage de plancher avant, éclairages décoratifs du tableau de bord, éclairage du porte-gobelet et éclairage de plancher arrière[*2]	Activé	Désactivé	—	—	O
Temps écoulé avant que l'éclairage de seuil extérieur ne s'éteigne	15 secondes	Désactivé	O	—	O
		7,5 secondes			
		30 secondes			
Fonctionnement de l'éclairage de seuil extérieur lorsque vous portez la clé à puce sur vous et approchez du véhicule	Activé	Désactivé	—	—	O
Fonctionnement de l'éclairage de seuil extérieur lorsque les portières sont déverrouillées	Activé	Désactivé	—	—	O
Fonctionnement de l'éclairage de seuil extérieur lorsqu'une portière est ouverte	Activé	Désactivé	—	—	O
Notification d'éclairage[*2, 3]	Activé	Désactivé	O	—	—
La couleur de l'éclairage change lorsque la température réglée change et diffère de la température intérieure d'environ 41 °F (5 °C) ou plus.[*2, 4]	Désactivé	Activé	O	—	—

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Mode de conduite*2	Activé	Désactivé	O	—	—
L'éclairage change de couleur chaque heure. L'écran multifonction change en conséquence.*2	Désactivé	Activé	O	—	—
Affichage de l'éclairage à l'entrée ou à la sortie du véhicule. De plus, l'éclairage change lorsque le véhicule est à l'état "READY".*2	Activé	Désactivé	O	—	—
Sélection de la couleur*1, 2	Beige	Personnalisation	O	—	O
Contrôle de la luminosité*1, 2	9	9 à 1 Désactivé	O	—	O

*1: Ce réglage change en fonction de Mes réglages

*2: Si le véhicule en est doté

*3: Si l'éclairage d'ambiance est désactivé, ce paramètre sera également désactivé.

*4: La couleur de l'éclairage changera également lorsque les contacteurs de commande de la température seront actionnés.

■ **Personnalisation du véhicule**

- Lorsque le système Smart key est désactivé, vous ne pouvez pas personnaliser la fonction de déverrouillage.
- Lorsque les portières restent fermées après leur déverrouillage et que la fonction de verrouillage automatique des portières s'active après le temps imparti, les signaux sont générés conformément aux réglages du volume de l'avertisseur sonore de fonctionnement et du signal de fonctionnement (feux de détresse).
- Vous pouvez modifier certains paramètres à l'aide d'un contacteur ou du système multimédia. Si vous modifiez un paramètre à l'aide d'un contacteur, cette modification ne sera pas visible sur le système multimédia tant que le contacteur d'alimentation n'aura pas été désactivé, puis replacé sur ON.

Éléments à initialiser

Les éléments suivants doivent être initialisés afin que le système fonctionne normalement, par exemple après que la batterie de 12 volts a été rebranchée ou une fois les travaux d'entretien effectués sur le véhicule :

Liste des éléments à initialiser

Élément	Moment de l'initialisation	Référence
Glaces assistées	• En cas de fonctionnement anormal	P.159
Système témoin de basse pression des pneus	• Lorsque la pression de gonflage des pneus est modifiée, par exemple en raison d'un changement de la vitesse de conduite ou du poids de la charge. • Lorsque la pression de gonflage des pneus est modifiée, par exemple en raison d'un changement de la dimension des pneus. • Lors de la permutation des pneus. • Après avoir effectué la procédure d'enregistrement du code d'identification de l'émetteur.	P.437

Pour les propriétaires

10

10-1.Pour les propriétaires

Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada. 570

Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada

Les clients canadiens désireux de rendre compte d'un défaut lié à la sécurité auprès de Transport Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels, peuvent appeler gratuitement l'assistance téléphonique au 1-800-333-0510, écrire un courriel à Transports Canada - ASFAD, 330 Sparks Street, Ottawa, ON, K1A 0N5, ou remplir la déclaration en ligne à l'adresse *https://www.tc.gc.ca/rappels*.

Index

Que faire si... (Dépannage) 572
Index alphabétique..... 575

Que faire si... (Dépannage)

En cas de problème, vérifiez les éléments suivants avant de contacter votre concessionnaire Toyota.

Il est impossible de verrouiller, de déverrouiller, d'ouvrir ou de fermer les portières



Vous perdez vos clés

- Si vous perdez vos clés mécaniques, votre concessionnaire Toyota peut vous fabriquer de nouvelles clés mécaniques d'origine. (→P.517)
- Si vous perdez vos clés à puce, les risques de vol du véhicule augmenteront considérablement. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota. (→P.517)



Il est impossible de verrouiller ou de déverrouiller les portières

- Le contacteur d'alimentation est-il sur ON?

Lorsque vous verrouillez les portières, désactivez le contacteur d'alimentation. (→P.184)

- La pile de la clé à puce est-elle faible ou à plat? (→P.463)
- Avez-vous laissé la clé à puce à l'intérieur du véhicule?

Lorsque vous verrouillez les portières, assurez-vous que la clé à puce est en votre possession.

- Il se peut que la fonction ne réponde pas adéquatement en raison de la qualité des ondes radio. (→P.147)



Il est impossible d'ouvrir la portière arrière

- Le verrou de protection pour enfants est-il enclenché?

Lorsque le verrou est enclenché, il est impossible d'ouvrir la portière arrière de l'intérieur du véhicule. Ouvrez la portière arrière de l'extérieur, puis déverrouillez le verrou de protection pour enfants. (→P.139)



Le couvercle du coffre est fermé alors que la clé à puce est restée à l'intérieur

- La fonction visant à empêcher la clé à puce d'être laissée à l'intérieur du coffre s'activera; vous pourrez donc ouvrir le coffre de la manière habituelle. Retirez la clé du coffre. (→P.143)

Si vous croyez qu'il y a un problème



Le système de pile à combustible ne démarre pas

- Avez-vous appuyé sur le contacteur d'alimentation tout en enfonçant fermement la pédale de frein? (→P.180)
- La clé à puce est-elle à un endroit où le système peut la détecter à l'intérieur du véhicule? (→P.145)
- La pile de la clé à puce est-elle faible ou à plat?

Dans ce cas, vous pouvez faire démarrer le système de pile à combustible de manière provisoire. (→P.520)

- La batterie de 12 volts est-elle déchargée? (→P.521)



Vous n'arrivez pas à ouvrir ni à fermer les glaces à l'aide des contacteurs de glaces assistées

- Le contacteur de verrouillage des glaces est-il enfoncé?

Si le contacteur de verrouillage des glaces est enfoncé, il est impossible d'actionner les glaces assistées, sauf celle du conducteur. (→P.161)



Le contacteur d'alimentation est automatiquement désactivé

- La fonction de désactivation automatique du contacteur d'alimentation s'activera si le véhicule est laissé sur ACC pendant un certain temps. (→P.185)



Un avertisseur sonore retentit pendant que vous conduisez

- La lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote

Le conducteur et le passager avant ont-ils bouclé leur ceinture de sécurité? (→P.489)

- Le voyant de frein de stationnement est allumé

Le frein de stationnement est-il relâché? (→P.193)

Selon les circonstances, d'autres types d'avertisseurs sonores peuvent aussi retentir. (→P.482, 494)



Une alarme est activée et le klaxon retentit

- Une personne à l'intérieur du véhicule a-t-elle ouvert une portière pendant l'activation de l'alarme?

Le capteur détecte cette manœuvre et l'alarme retentit. (→P.77)

Utilisez l'une des méthodes sui-

vantes pour désactiver ou arrêter les alarmes :

- Déverrouillez les portières ou le coffre à l'aide de la fonction d'ouverture ou de la télécommande.
- Placez le contacteur d'alimentation sur ACC ou ON, ou faites démarrer le système de pile à combustible. (L'alarme sera désactivée ou s'arrêtera après quelques secondes.)



Un avertisseur sonore retentit lorsque vous quittez le véhicule

- Le message est-il affiché sur l'écran multifonction?

Vérifiez le message affiché sur l'écran multifonction. (→P.494)



Une lampe témoin s'allume ou un message d'avertissement s'affiche

- Lorsqu'une lampe témoin s'allume ou qu'un message d'avertissement s'affiche, reportez-vous aux P.482, 494.

Lorsqu'un problème est survenu



En cas de crevaison

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire, puis réparez temporairement la crevaison à l'aide de la trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés. (→P.502)



Le véhicule s'est enlisé

- Essayez la procédure utilisée lorsque le véhicule s'est enlisé dans de la boue, de la terre ou de la neige. (→P.532)

Index alphabétique

A

A/C355
Climatiseur automatique355
Filtre du climatiseur457
Mode de débit d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW)360
Mode Eco du climatiseur357
ABS (freins antiblocage).....343
Lampe témoin484
ACA (assistance active en virage)343
ACC184
Accoudoir386
Affichage
Détection de la caméra arrière (RCD).....325
Écran multifonction..... 114
Fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule).....339
Message d'avertissement494
RCD (détection de la caméra arrière).....325
Régulateur de vitesse286
Régulateur de vitesse dynamique à radar.....277
Système intuitif d'aide au stationnement 311
Affichage de l'odomètre et du compteur journalier
Bouton de changement d'affichage 113
Éléments de l'affichage 113
Affichage de pression des pneus435
Affichage des informations relatives aux systèmes d'aide à la conduite120
Affichage des informations sur le véhicule.....120
Affichage lié au système audio120
Affichage lié au système de navigation.....120
AHB (fonction automatique des feux de route).....203
Aide au maintien de la trajectoire (LTA).....246
Fonctionnement.....246
Lampes témoins485
Aide sur les panneaux routiers (RSA).....271
Alarme77
Avertisseur sonore.....482
Alerte de trafic transversal arrière (RCTA)318
Activation/désactivation du système319
Ampoules
Remplacement470
Ancrages LATCH66
Antennes (système Smart key)144
Appuis-tête.....152
Assistance à la conduite proactive (PDA)261
Assistance à la sortie sécuritaire (SEA)
Activation/désactivation du système308
Assistance active en virage (ACA)343
Assistance au freinage343
Assistance dans les embouteillages293
Autonomie.....108, 118
Avertisseur d'approche282
Avertisseurs sonores
Assistance à la sortie sécuritaire486
Avertissement de retrait des mains du volant (LCA).....252

Avertissement de retrait des mains du volant (LDA).....258
Avertissement de retrait des mains du volant (LTA).....248
Avertissement du système de sécurité préventive.....234
Avertisseur d'approche282
BSM (moniteur d'angle mort)486
Ceinture de sécurité489, 490
Coussin gonflable SRS484
Direction assistée électrique 485
Fonction de recommandation d'interruption de la conduite258
Fuite d'hydrogène482
Glace ouverte.....160
Haute température du liquide de refroidissement.....483
LCA (fonction d'aide au changement de voie)251
LDA (système d'avertissement de sortie de voie)255, 485, 486
LTA (aide au maintien de la trajectoire)246, 485
Maintien des freins488
PCS (système de sécurité préventive).....485
PKSB (freinage d'aide au stationnement)486
Portière ouverte.....137, 139
Rappel des sièges arrière137
RCD (détection de la caméra arrière).....486
RCTA (alerte de trafic transversal arrière).....320, 486
Suppression de l'accélération à basse vitesse236
Surchauffe du système de pile à combustible483
Système de freinage482
Système de gestion du démarrage.....488
Système de priorité des freins488
Système intuitif d'aide au stationnement317, 487

B

Batterie (batterie de 12 volts) 430
Lampe témoin.....483
Préparatifs et vérifications avant l'hiver349
Si la batterie de 12 volts est déchargée521
Vérification de la batterie.....430
Batterie (batterie de traction) ..87
Batterie de traction.....87
Caractéristiques537
Charge.....84
Emplacement87
Évents d'admission d'air de la batterie de traction.....97
Bloc central.....373
Boîte à gants.....371
Bouton de changement d'affichage113
BSM (moniteur d'angle mort) 300
Activation/désactivation du système302

C

Caméra
Caméra arrière325
Caméra avant.....222
Système de surveillance du conducteur.....230
Capacité de chargement.....178
Capacité totale de charge.....536
Capot421
Capot surélevable47
Message d'avertissement.....139
Ouverture421
Capot surélevable.....47
Capteur

BSM (moniteur d'angle mort)301
Capteur radar222
Essuie-glaces avant avec détecteur de pluie209
Fonction automatique des feux de route (AHB)203
Fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule)311
Fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicules en mouvement, à l'arrière du véhicule)301
LDA (système d'avertissement de sortie de voie).....255
LTA (aide au maintien de la trajectoire)246
PCS (système de sécurité préventive).....222
RCTA (alerte de trafic transversal arrière).....301, 318
Régulateur de vitesse dynamique à radar222
Rétroviseur intérieur.....155
SEA (assistance à la sortie sécuritaire).....301
Système de phares automatique201
Système intuitif d'aide au stationnement311
Toyota Teammate Advanced Park.....311
Capteurs du système d'aide au stationnement (système intuitif d'aide au stationnement).....311
Caractéristiques536
Carburant213
Capacité537
Jauge de niveau de carburant108
Lampe témoin489
Remplissage du réservoir.....213
Type.....537
Ceintures de sécurité33
Dispositifs de tension des ceintures de sécurité.....37
Femmes enceintes, utilisation adéquate de la ceinture de sécurité.....33
Installation du dispositif de retenue pour enfants58, 61
Lampe témoin de rappel et avertisseur sonore.....489, 490
Lampe témoin SRS484
Nettoyage et entretien de la ceinture de sécurité.....410
Port de la ceinture de sécurité34
Port de la ceinture de sécurité par les enfants.....34
Rallonge de ceinture de sécurité35
Réglage de la hauteur de l'ancrage de la ceinture épaulière.....36
Rétracteur à blocage automatique (ALR)36
Rétracteur à blocage d'urgence (ELR).....36
Chaînes.....351
Chargement et bagages.....175
Chargeur sans fil377
Chauffage
Climatiseur automatique.....355
Rétroviseurs extérieurs357
Sièges chauffants.....365
Volant chauffant.....365
Clé à puce.....130
Fonction d'économie d'énergie146
Remplacement de la pile.....463
Si la clé à puce ne fonctionne pas correctement.....518
Clé numérique.....133

Clés 130
Avertisseur sonore 145
Clé à puce 130
Clé mécanique 130, 132
Clé numérique 133
Contacteur d'alimentation 180
Fonction d'économie d'énergie 146
Plaquette portant le numéro de clé 130
Remplacement de la pile 463
Si la clé à puce ne fonctionne pas correctement 518
Si vous perdez vos clés 517
Système d'accueil sans clé 132, 135, 144
Télécommande 132
Clignotants 192
Levier de commande des clignotants 192
Remplacement des ampoules 470
Clignotants arrière 192
Levier de commande des clignotants 192
Remplacement des ampoules 470
Clignotants avant 192
Levier de commande des clignotants 192
Remplacement des ampoules 470
Clignotants latéraux 192
Levier de commande des clignotants 192
Remplacement des ampoules 470
Climatiseur 355
Climatiseur automatique 355
Filtre du climatiseur 457
Mode de débit d'air concentré sur les sièges avant (S-FLOW) 360
Mode Eco du climatiseur 357
Mode SYNC 360
Climatiseur automatique 355
Mode Eco du climatiseur 357
Coffre 140
Caractéristiques du coffre 374
Contacteur d'ouverture du coffre 142
Contacteur principal d'ouverture du coffre 143
Éclairage du coffre 143
Levier de déverrouillage à l'intérieur du coffre 143
Poignée du couvercle du coffre 142
Système Smart key 142
Télécommande 142
Commande ALL AUTO 354
Commande d'éclairage du tableau de bord 113
Compartiments auxiliaires 373
Composants sous haute tension 87
Compteur
Autonomie 108
Commande d'éclairage du tableau de bord 113
Compteurs 108
Contacteurs de commande du compteur 116
Écran multifonction 114
Lampes témoins 104, 482
Message d'avertissement 494
Montre de bord 108
Paramètres 121
Voyants 106
Compteurs journaliers 113
Condenseur 428
Conduite 167

Conseils de conduite d'un véhicule électrique à pile à combustible....98
Conseils pour la conduite en hiver....349
Conseils relatifs à la période de rodage....168
Contacteur de sélection du mode de conduite....341
Posture adaptée à la conduite31
Procédures....167
Conseils de conduite d'un véhicule électrique à pile à combustible....98
Conseils pour la conduite en hiver....349
Conseils relatifs à la période de rodage....168
Consommation actuelle de carburant....118
Consommation de carburant 118
Consommation actuelle de carburant....118
Consommation moyenne de carburant....118
Consommation moyenne de carburant....118
Contacteur d'alimentation....180
Changement de mode du contacteur d'alimentation....184
Démarrage du système de pile à combustible....180
Fonction de désactivation automatique du contacteur d'alimentation....185
Si votre véhicule doit être arrêté d'urgence....473
Contacteur de verrouillage des glaces....161
Contacteurs
Activation de la fonction automatique des feux de route....203
Bouton de changement d'affichage....113
Bouton "SOS"....71
Contacteur d'alimentation....180
Contacteur de commande de la direction inclinable et télescopique....154
Contacteur de distance de véhicule à véhicule....277
Contacteur de frein de stationnement....193
Contacteur de maintien des freins....196
Contacteur de mode Snow...342
Contacteur de sélection du mode de conduite....341
Contacteur de verrouillage des glaces....161
Contacteur de verrouillage des portières....138
Contacteur de volant chauffant....365
Contacteur des désembueurs de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs....357
Contacteur des feux de détresse....472
Contacteur d'essuie-glaces et de lave-glace avant....206
Contacteur d'ouverture du coffre....142
Contacteur du dégivreur d'essuie-glace avant....363
Contacteur du désembueur de pare-brise....357
Contacteur H_2O....198
Contacteur LCA (fonction d'aide au changement de voie)....253
Contacteur LTA (aide au maintien de la trajectoire)....248
Contacteur principal d'ouverture du coffre....143

Contacteur VSC OFF344
Contacteurs de commande du compteur 116
Contacteurs de glaces assistées159
Contacteurs de verrouillage des portières138
Contacteurs des phares200
Contacteurs des rétroviseurs extérieurs156
Contacteurs des sièges chauffants365
Contacteurs des ventilateurs de siège.....365
Contacteurs d'ouvre-porte de garage398
Fonction automatique des feux de route (AHB)203
Régulateur de vitesse287
Régulateur de vitesse dynamique à radar277
Contacteurs de commande du compteur 116
Contrôle de la luminosité
Commande d'éclairage du tableau de bord 113
Courroie supérieure 68
Coussins gonflables 38
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables40
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables en rideau40
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables latéraux40
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables latéraux et en rideau40
Coussins gonflables SRS.....38
Emplacement des coussins gonflables.....38
Lampe témoin SRS484
Modification et mise au rebut des coussins gonflables46
Posture adaptée à la conduite31
Précautions générales relatives aux coussins gonflables42
Précautions relatives aux coussins gonflables en rideau.....42
Précautions relatives aux coussins gonflables latéraux.....42
Précautions relatives aux coussins gonflables latéraux et en rideau42
Précautions relatives aux coussins gonflables pour vos enfants.....42
Système de classification de l'occupant du siège du passager avant50
Coussins gonflables de protection des genoux38
Coussins gonflables en rideau38
Coussins gonflables latéraux..38
Couvercle de la pile à combustible425
Couvercle du compartiment de l'unité à pile à combustible..425
Crevaison502
Système témoin de basse pression des pneus435
Cric
Positionnement d'un cric rouleur422
Crochets
Crochets de blocage (tapis protecteur)30
Crochets porte-vêtements386
Crochets porte-vêtements386

D

Désembueur
Lunette arrière357

Pare-brise.....357
Rétroviseurs extérieurs357
Désembueur de lunette arrière357
Désembueur de pare-brise....357
Détecteurs d'hydrogène91
Détection de la caméra arrière (RCD)324
Activation/désactivation du système325
Dimension536
Direction assistée (direction assistée électrique).....343
Lampe témoin485
Direction assistée électrique (EPS).....343
Lampe témoin485
Dispositif d'assistance pour démarrage en côte343
Dispositif de contrôle de la stabilité du véhicule (VSC)343
Dispositif de retenue pour enfants56
Éléments à retenir.....56
Fixé avec un système LATCH 66
Fixé avec une ceinture de sécurité61
Méthodes d'installation des dispositifs de retenue pour enfants58
Rouler avec des enfants55
Système de classification de l'occupant du siège du passager avant50
Utilisation d'un support d'ancrage68
Dispositif d'ouverture
Capot.....421
Coffre142
Panneau de réservoir.....213
Dispositifs de rangement371
Distance parcourue.....120

E

ECB (système de freinage à commande électronique)343
Lampe témoin.....483
Éclairage de la boîte à gants .372
Éclairage de plancher367
Éclairage du coffre143
Éclairage du levier sélecteur de vitesses367
Éclairages d'accueil aux portières367
Éclairages de courtoisie397
Éclairages de la plaque d'immatriculation
Contacteur des phares200
Remplacement des ampoules470
Éclairages de poignée intérieure de portière367
Éclairages de seuil extérieur .367
Éclairages décoratifs des garnitures de portières367
Éclairages décoratifs du tableau de bord367
Éclairages des porte-gobelets367
Éclairages intérieurs367
Éclairages personnels arrière367
Éclairages personnels avant .367
Écran de consommation.....123
Écran de contrôle d'énergie ..123
Écran de purification de l'air .123
Écran multifonction.....114
Affichage de la carte.....120
Affichage des informations relatives aux systèmes d'aide à la conduite.....120
Affichage des informations sur le véhicule120
Affichage lié au système audio120

Affichage lié au système de navigation120
Changement d'affichage 116
Consommation de carburant 118
Contacteurs de commande du compteur 116
Écran de consommation123
Écran de contrôle d'énergie .123
Écran de purification de l'air .123
Fonction de suggestions122
Guidage d'accélération ECO 118
LCA (fonction d'aide au changement de voie)254
LDA (système d'avertissement de sortie de voie).....260
LTA (aide au maintien de la trajectoire)250
Message d'avertissement494
Paramètres.....121
Pression de gonflage des pneus121
Pression des pneus.....435
Régulateur de vitesse286
Régulateur de vitesse dynamique à radar.....277
Score Eco..... 118
EDR (enregistreur de données d'événement)12
Enlisement
Si le véhicule s'est enlisé532
Enregistrements des données du véhicule.....8
Enregistreur de données d'événement (EDR)12
Entretien.....406, 410
Ceintures de sécurité410
Données sur l'entretien536
Enjoliveurs de jantes en aluminium407
Entretien général.....415
Évents d'admission d'air de la batterie de traction459
Extérieur406
Intérieur410
Jantes en aluminium407
Opérations d'entretien à réaliser soi-même.....419
Procédures d'entretien414
EPS (direction assistée électrique)343
Lampe témoin.....485
Essuie-glaces avant206
Essuie-glaces avant avec détecteur de pluie.....206
Position de repos.....211
Étiquette d'avertissement.....87
Évents d'admission d'air de la batterie de traction97, 459

F

Feu d'arrêt surélevé
Remplacement des ampoules470
Feu de gabarit avant
Contacteur des phares200
Remplacement des ampoules470
Feux arrière
Contacteur des phares200
Remplacement des ampoules470
Feux d'arrêt
Remplacement des ampoules470
Feux de détresse472
Feux de gabarit
Contacteur des phares200
Remplacement des ampoules470
Feux de gabarit arrière
Contacteur des phares200
Remplacement des ampoules470
Feux de recul

Remplacement des ampoules470
Feux de stationnement
Contacteur des phares.....200
Remplacement des ampoules470
Feux/éclairages
Contacteur des feux de détresse472
Contacteur des phares.....200
Éclairage du coffre143
Éclairages de courtoisie397
Éclairages intérieurs.....367, 368
Éclairages personnels arrière368
Éclairages personnels avant 368
Fonction automatique des feux de route (AHB)203
Levier de commande des clignotants192
Liste des éclairages intérieurs367
Remplacement des ampoules470
Filtre du climatiseur457
Filtre ionique.....90
Fonction automatique des feux de route (AHB).....203
Fonction d'aide au changement de voie (LCA)251
Fonctionnement251
Fonction de protection anti-obstruction
Glaces assistées159
Fonction de protection anticoincement
Glaces assistées159
Fonction de suggestions.....122
Fonctions personnalisables..553
Frein
Frein de stationnement193
Lampe témoin482, 483
Liquide.....428, 540
Maintien des freins196
Frein de stationnement.....193
Avertisseur sonore de frein de stationnement engagé.....195
Fonctionnement.....193
Lampe témoin.....488
Lampe témoin du système de freinage483
Message d'avertissement.....195
Freinage à récupération d'énergie84
Lampes témoins483
Freinage d'aide au stationnement (PKSB).....329
Activation/désactivation du système330
Fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule).....334
Fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques autour du véhicule).....334
Fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule)339
Fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicule en mouvement, à l'arrière du véhicule).....337
Freins antiblocage (ABS).....343
Lampe témoin.....484
Fusibles465

G

Glaces
Désembueur de lunette arrière357
Glaces assistées159
Lave-glace.....206
Glaces assistées

Contacteur de verrouillage des glaces 161
Fonction de protection anti-obstruction 159
Fonction de protection anticoincement 159
Fonctionnement 159
Fonctionnement des glaces lié au verrou de portière 160
Glaces latérales 159
Guidage d'accélération ECO . 118

H

Hauteur de l'ancrage de la ceinture épaulière
Réglage 36

I

Identification
Véhicule 536
Indicateur de vitesse 108
Indicateur du système de pile à combustible 111
Informations d'assistance à la conduite
Lampes témoins 486
Informations de conduite 120
Informations sur les pneus ... 542
Classification relative à la qualité des pneus 544
Dimensions 543
Glossaire 546
Numéro d'identification du pneu 543
Initialisation
Éléments à initialiser 568
Glaces assistées 159
Système témoin de basse pression des pneus 438

J

Jauge de niveau de carburant 108
Jauges 108

K

Klaxon 154

L

Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité 489, 490
Lampes témoins 104, 482
ABS 484
Basse réserve de carburant . 489
Capot surélevable 484
Coussin gonflable SRS 484
Direction assistée électrique 485
Fuite d'hydrogène 482
Haute température du liquide de refroidissement 483
Lampe témoin de rappel de ceinture de sécurité 489, 490
PCS (système de sécurité préventive) 486
PDA (assistance à la conduite proactive) 486
Pression des pneus 489
Régulateur de vitesse 487
Régulateur de vitesse dynamique à radar 486
Surchauffe du système de pile à combustible 483
Système de charge 483
Système de freinage 482, 483
Système de gestion du démarrage 488
Système de priorité des freins 488
Système de sécurité préventive 485

Voyant de dérapage487
Voyant de frein de stationnement488
Voyant d'utilisation du maintien des freins.....488
Voyant LDA485
Voyant LTA485
Voyant OFF du système intuitif d'aide au stationnement.....487
Langue (écran multifonction) 121
Lavage et cirage406
Lave-glace.....206
Ajout429
Contacteur.....206
Préparatifs et vérifications avant l'hiver.....349
LCA (fonction d'aide au changement de voie)251
Fonctionnement251
LDA (système d'avertissement de sortie de voie).....255
Fonctionnement255
Lampes témoins.....485
Le freinage multicollision.....344
Levier
Levier de commande des clignotants192
Levier de déverrouillage à l'intérieur du coffre143
Levier de déverrouillage du capot421
Levier des essuie-glaces.....206
Levier du crochet auxiliaire ..421
Levier sélecteur de vitesses.186
Levier sélecteur de vitesses
Position de changement de vitesse186
Liquide
Frein540
Lave-glace.....429
Transmission539
Liquide de refroidissement .426, 427
Capacité538
Préparatifs et vérifications avant l'hiver349
Vérification.....426, 427
Liquide de refroidissement de la pile à combustible426
Préparatifs et vérifications avant l'hiver349
Vérification.....426
Liquide de refroidissement de l'inverseur427
Vérification.....427
Liquide de refroidissement de l'unité de commande électrique
Préparatifs et vérifications avant l'hiver349
LTA (aide au maintien de la trajectoire).....246
Fonctionnement.....246
Lampes témoins485

M

Messages d'avertissement....494
Miroirs de pare-soleil397
Éclairages de courtoisie397
Mise à jour du logiciel du Toyota Safety Sense 3.0218
Mode panique132
Mode Snow.....342
Moniteur d'angle mort (BSM) 300
Activation/désactivation du système302
Montre de bord108
Moteur de traction (moteur électrique)82
Moteur électrique (moteur de traction)82, 87
Caractéristiques537
Emplacement87

N

Nettoyage406, 410
Capteur radar223
Ceintures de sécurité410
Enjoliveurs de jantes en aluminium407
Extérieur406
Intérieur410
Jantes en aluminium407
Nombre de sièges178, 536
Numéro d'identification du véhicule536

O

Odomètre113
Opérations d'entretien à réaliser soi-même415
Outils503
Ouvre-porte de garage.....398

P

Panne de carburant.....89
Panneau de réservoir.....213
Lorsqu'il est impossible d'ouvrir le panneau de réservoir518
Remplissage du réservoir213
Pare-soleil397
PCS (système de sécurité préventive).....233
Activation/désactivation du système245
Fonction233
Lampe témoin485
PDA (assistance à la conduite proactive)261
Lampes témoins.....486
Phares
Contacteur des phares.....200
Fonction automatique des feux de route (AHB)203
Remplacement des ampoules470
Pièces en contact avec l'hydrogène87
Pile à combustible82, 87
Couvercle de la pile à combustible.....425
PKSB (freinage d'aide au stationnement).....329
Activation/désactivation du système330
Fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques à l'avant et à l'arrière du véhicule).....334
Fonction de freinage d'aide au stationnement (objets statiques autour du véhicule).....334
Fonction de freinage d'aide au stationnement (piétons à l'arrière du véhicule)339
Fonction de freinage d'aide au stationnement (véhicule en mouvement, à l'arrière du véhicule).....337
Pneus.....433
Chaînes351
Dimensions.....541
En cas de crevaison502
Fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus435
Informations.....542
Lampe témoin.....489
Permutation des pneus435
Pneus neige349
Pression de gonflage.....453
Remplacement449
Système témoin de basse pression des pneus435
Trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés.....502
Vérification.....433

Pneus neige349
Poids
Capacité de chargement178
Limites de charge178
Poids536
Poignées de maintien386
Port de charge USB Type-C...376
Porte-gobelets372
Portières.....135
Avertisseur sonore de portière ouverte137, 139
Boutons de verrouillage des portières138
Glaces de portière.....159
Rétroviseurs extérieurs156
Système de verrouillage et de déverrouillage automatiques des portières139
Verrou de portière135
Verrous de protection pour enfants aux portières arrière139
Position de changement de vitesse186
Contacteur de sélection du mode de conduite.....341
Précautions relatives au rangement.....371
Précautions relatives aux accidents de la route94
Pression de gonflage des pneus453
Données sur l'entretien541
Fonction d'affichage de la pression de gonflage des pneus435
Lampe témoin489
Prise de courant386, 387
Prise de service.....87

R

Radiateur.....428
RCD (détection de la caméra arrière)324
Activation/désactivation du système325
RCTA (alerte de trafic transversal arrière)318
Activation/désactivation du système319
Réflecteur d'urgence.....375
Régulateur de traction (TRAC)343
Régulateur de vitesse
Lampes témoins487
Régulateur de vitesse dynamique à radar274, 286
Régulateur de vitesse à radar286
Régulateur de vitesse à radar (régulateur de vitesse dynamique à radar).....274
Régulateur de vitesse dynamique à radar274, 286
Avertisseur d'approche.....282
Fonction de réduction de vitesse dans une courbe.....282
Lampes témoins486
Remorquage avec les quatre roues au sol179
Remorquage/traction
Remorquage avec les quatre roues au sol.....179
Remorquage d'urgence.....476
Traction d'une remorque179
Œillet de remorquage d'urgence478
Remplacement
Ampoules470
Fusibles465
Pile de la clé à puce463
Pneus449
Remplissage du réservoir.....213
Capacité537

Lorsqu'il est impossible d'ouvrir le panneau de réservoir518
Types de carburant537
Réservoirs d'hydrogène ...82, 87, 90
Capacité537
Emplacement82, 87
Rétroviseur
Rétroviseur intérieur155
Rétroviseurs extérieurs156
Rétroviseur intérieur155
Rétroviseurs
Désembueurs des rétroviseurs extérieurs357
Miroirs de pare-soleil397
Rétroviseur intérieur155
Rétroviseurs extérieurs156
Rétroviseurs extérieurs
BSM (moniteur d'angle mort)300
Chauffage357
Désembueurs des rétroviseurs extérieurs357
Rabattement157
RCTA (alerte de trafic transversal arrière)318
Réglage156
SEA (assistance à la sortie sécuritaire)306
Revêtement à capacité d'autorestauration406
Roues455
Dimensions541
Remplacement des roues449
RSA (aide sur les panneaux routiers)271

S

Safety Connect71
Score Eco118
SEA (assistance à la sortie sécuritaire)306
Activation/désactivation du système308
Sécurité des enfants55
Contacteur de verrouillage des glaces assistées161
Dispositif de retenue pour enfants58
Port de la ceinture de sécurité par les enfants34
Précautions relatives à la batterie de 12 volts431, 525
Précautions relatives à la rallonge de ceinture de sécurité35
Précautions relatives au coffre140
Précautions relatives au volant chauffant et aux sièges chauffants365
Précautions relatives aux ceintures de sécurité33
Précautions relatives aux coussins gonflables42
Précautions relatives aux glaces assistées160
Rouler avec des enfants55
Verrous de protection pour enfants aux portières arrière139
Sièges151
Appuis-tête152
Installation des sièges pour enfants/du dispositif de retenue pour enfants56
Nettoyage410
Position assise adéquate31
Précautions relatives au réglage151
Réglage151
Sièges chauffants365
Ventilateurs de siège365
Sièges arrière
Appuis-tête152
Nettoyage410

Sièges chauffants.....365
Ventilateurs de siège.....365
Sièges avant151
Appuis-tête152
Nettoyage.....410
Posture adaptée à la conduite31
Réglage.....151
Sièges chauffants.....365
Ventilateurs de siège.....365
Sièges chauffants365
Supports d'ancrage68
Surchauffe527
Système d'accueil sans clé ...144
Système Smart key144
Télécommande132
Système d'ajustement automatique des phares.....201
Système d'arrêt d'urgence de la conduite290
Système d'avertissement de sortie de voie (LDA).....255
Fonctionnement255
Lampes témoins.....485
Système de classification de l'occupant du siège du passager avant50
Système de commande automatique des phares.....201
Système de coupure d'urgence96
Système de dissuasion de vol
Alarme.....77
Système immobilisateur76
Système de freinage à commande électronique (ECB) ..343
Lampe témoin483
Système de gestion intégrée de la dynamique du véhicule (VDIM).....344
Système de pile à combustible82
Composants sous haute tension87
Conduite efficace prédictive ...86
Contacteur d'alimentation.....180
Démarrage du système de pile à combustible180
Évacuation de l'eau198
Précautions87
Si le système de pile à combustible ne démarre pas.....515
Si votre véhicule doit être arrêté d'urgence.....473
Surchauffe528
Système d'avertissement acoustique du véhicule85
Système de coupure d'urgence96
Système de refroidissement426, 427
Surchauffe528
Surchauffe du système de pile à combustible528
Système de sécurité préventive (PCS).....233
Activation/désactivation du système245
Fonction.....233
Lampe témoin.....485
Système de surveillance du conducteur.....230
Système des phares de jour..200
Système immobilisateur76
Système intuitif d'aide au stationnement311
Activation/désactivation du système312
Fonction.....311
Lampes témoins487
Système Smart key.....144
Démarrage du système de pile à combustible180
Emplacement des antennes.144
Fonctions d'ouverture.....135
Système témoin de basse pres-

sion des pneus435
Enregistrement des codes d'identification443
Fonction435
Initialisation438
Installation des capteurs et émetteurs de pression des pneus437
Lampe témoin489
Réglage de la pression des pneus440
Sélection des roues.....446
Systèmes de verrouillage et de déverrouillage automatiques des portières.....139

T

Tapis de compartiment de charge374
Tapis protecteurs30
Télécommande132
Fonction d'économie d'énergie146
Mode panique132
Remplacement de la pile.....463
Verrouillage/déverrouillage...132
Température extérieure.....108
Temps écoulé.....120
Toyota Safety Sense 3.0220
Assistance dans les embouteillages.....293
Fonction automatique des feux de route (AHB)203
LCA (fonction d'aide au changement de voie)251
LDA (système d'avertissement de sortie de voie).....255
LTA (aide au maintien de la trajectoire)246
Mise à jour du logiciel du Toyota Safety Sense 3.0.....218
PCS (système de sécurité préventive).....233
PDA (assistance à la conduite proactive).....261
Régulateur de vitesse dynamique à radar274
RSA (aide sur les panneaux routiers)271
Système d'arrêt d'urgence de la conduite.....290
Système de surveillance du conducteur.....230
TRAC (régulateur de traction)343
Traction d'une remorque179
Trousse de réparation d'urgence pour pneus crevés.....502
Emplacement de rangement 503
Tuyau d'échappement.....90

U

Unité à pile à combustible
Compartiment.....424
Couvercle du compartiment de l'unité à pile à combustible .425
Unité de commande électrique87
Urgence, en cas de
En cas de crevaison502
Si la batterie de 12 volts est déchargée521
Si la clé à puce ne fonctionne pas correctement.....518
Si le système de pile à combustible ne démarre pas.....515
Si le véhicule est submergé ou si le niveau de l'eau sur la route augmente474
Si un avertisseur sonore retentit482
Si un message d'avertissement s'affiche494
Si une lampe témoin s'allume482
Si votre véhicule doit être arrêté

d'urgence473
Si votre véhicule doit être remorqué476
Si votre véhicule s'est enlisé 532
Si votre véhicule surchauffe .527
Si vous croyez qu'il y a un problème481
Si vous perdez vos clés517
S'il est impossible d'ouvrir le panneau de réservoir518

V

VDIM (système de gestion intégrée de la dynamique du véhicule).....344
Véhicule électrique à pile à combustible82
Bruits et vibrations.....83
Conseils relatifs à la conduite 98
Contacteur d'alimentation180
Démarrage du système.....180
Entretien, réparation, recyclage et mise au rebut84
Évents d'admission d'air de la batterie de traction97
Freinage à récupération d'énergie84
Hydrogène gazeux.....92
Limitation de la puissance.....91
Manipulation de l'hydrogène gazeux.....93
Panne de carburant.....89
Pièces en contact avec l'hydrogène87
Précautions relatives aux accidents de la route94
Prises de service.....94
Recharge de la batterie de traction84
Ventilateurs (ventilateurs de siège).....365
Ventilateurs de siège365
Verrou de portière
Portières135
Système Smart key144
Télécommande.....132
Verrous de protection pour enfants.....139
Vitesse moyenne du véhicule120
Volant
Contacteurs de commande du compteur116
Réglage154
Volant chauffant.....365
Volant chauffant.....365
Voyants.....106
VSC (dispositif de contrôle de la stabilité du véhicule).....343

Pour plus d'informations sur la liste d'équipements présentée ci-dessous, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

· Système de navigation
· Système audio/vidéo
· Moniteur du système d'aide au stationnement Toyota
· Moniteur à vue panoramique

Homologations

Safety Connect

FCC ID: JOYCW1011

NOTE
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.
FCC WARNING
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.
Co-location: This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.
CAUTION : Radio Frequency Radiation Exposure
This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body.

FCC ID : BEJTL21BNN

This device complies with part 15 of the FCC Rules and RSS-Gen of IC Rules.
Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause harmful interference, and
(2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications not expressly approved by the manufacturer (or party responsible) for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

This equipment complies with FCC RF Radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This device and its antenna must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter. This equipment should be installed and operated with a minimum distance of 20 cm between the radiator and your body

IC : 2703H-TL21BNN

IC Radiation Exposure Statement:
This equipment complies with IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment.
This equipment should be installed and operated with minimum distance 20 cm between the radiator & your body.

Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause interference.
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

NOTE: THE MANUFACTURER IS NOT RESPONSIBLE FOR ANY RADIO OR TV INTERFERENCE CAUSED BY UNAUTHORIZED MODIFICATIONS TO THIS EQUIPMENT. SUCH MODIFICATIONS COULD VOID THE USER'S AUTHORITY TO OPERATE THE EQUIPMENT.

IC : 2703H-TL21BNN

Avis d'Industrie Canada sur l'exposition aux rayonnements
Cet appareil est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements d'Industrie Canada pour un environment non contrôlé.
Il doit être installé de façon à garder une distance minimale de 20 centimétres entre la source de rayonnements et votre corps.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
1.L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2.L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

REMARQUE: LE FABRICANT N'EST PAS RESPONSABLE DES INTERFÉRENCES RADIOÉ LECTRIQUES CAUSÉES PAR DES MODIFICATIONS NON AUTORISÉES APPORTÉES À CET APPAREIL. DE TELLES MODIFICATIONS POURRAIT ANNULER L'AUTORISATION ACCORDÉE À L'UTILISATEUR DE FAIRE FONCTIONNER L'APPAREIL.

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:
(1) es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
(2) este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada

Système Smart key et système immobilisateur

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis et à Hawaï

FCC ID: NI4TMLF19D-6 US

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

96

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

NOTE CA

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

(1) This device may not cause interference.

(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device. 811

NOTE CA

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

(1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;

(2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement. 811

Système Smart key

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis et à Hawaï

US

FCC ID:HYQ23ABY
FCC ID:HYQ14FBX

NOTE:
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

<For 14FBX>
The FCC ID is affixed inside the equipment. You can find the ID when replacing the battery.

00

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

CA

NOTE:
This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s).
Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause interference.
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

<For 14FBX>
The IC Certification number is affixed inside the equipment. You can find the number when replacing the battery.

02

CA

NOTE:
L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.
L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
(1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
(2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

<Pour 14FBX>
Le numéro d'accréditation IC est apposé à l'intérieur de l'appareil. Ce numéro est visible au remplacement de la pile.

03

Clé numérique

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis et à Hawaï

US

FCC ID:HYQ17EAA

NOTE
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

CAUTION : Radio Frequency Radiation Exposure
This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body.

Co-location: This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

00

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

CA

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause interference.
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

The antenna cannot be removed (and changed) by user.

Co-location: This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

CAUTION: Radio Frequency Radiation Exposure
This equipment complies with ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body.

02

CA

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
(1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
(2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

L'utilisateur n'est pas autorisé à retirer (ou modifier) l'antenne.

Emplacement : Cet émetteur ne doit pas être installé ou utilisé conjointement avec d'autres antennes ou émetteurs.

ATTENTION : exposition aux radiofréquences
Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements d'ISDE établies pour un environnement non contrôlé ainsi que la norme CNR-102 de la réglementation d'ISDE relative à l'exposition aux radiofréquences (RF). Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et le corps.

03

Toyota Safety Sense 3.0

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis et à Hawaï

FCC ID: HYQDNMWR011

D11 US 01

NOTE:
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

US 01

Radiofrequency radiation exposure Information:
This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator (antenna) and your body. This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

US 02

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

NOTE:
This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause interference.
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

This equipment complies with ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body.

CA 01

NOTE:
L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
(1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
(2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'ISDE. Cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le dispositif rayonnant et le corps.

CA 02

BSM (moniteur d'angle mort)

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis et à Hawaï

Radiofrequency radiation exposure Information:
This equipment complies with FCC and IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator and your body.
This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

FCC Notice:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

C5-002

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

(1) This device may not cause interference.
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Radiofrequency radiation exposure information:
This equipment complies with radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator and your body.

C5-003

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

(1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
(2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Informations sur l'exposition aux rayonnements radiofréquences:
Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

C5-004

Système intuitif d'aide au stationnement

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis et à Hawaï

Product name : Intuitive parking assist
Compliance statement : This device complies with part 18 of the FCC Rules.
Responsible Party : DENSO International America, Inc.
24777 Denso Drive, P.O. Box 5047, Southfield,
Michigan 48033-5244, U.S.A.
https://www.denso.com/us-ca/en/about-us/company-information/diam/

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

This ISM device complies with Canadian ICES-001.

Cet appareil ISM est conforme à la norme NMB-001 du Canada.

Chargeur sans fil

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis et à Hawaï

FCC ID : ACJ932AT2301

NOTE:
This device complies with part 15 and part 18 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC CAUTION
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.This equipment has been tested and found to comply with the limits for a wireless power charger, pursuant to part 18 of the FCC Rules.This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and,
if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation.If this equipment does cause harmful interference to radio communications,which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:
-Reorient or relocate the receiving antenna.
-Increase the separation between the equipment and receiver.
-Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person s body.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

NOTE:
This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference. (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

CAUTION:
This equipment complies with ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'ISDE.
Cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le radiateur et le corps humain.

Ouvre-porte de garage

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis et à Hawaï

This device complies with FCC rules part 15 and Innovation, Science, and Economic Development Canada RSS-210. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference that may be received including interference that may cause undesired operation. WARNING: The transmitter has been tested and complies with FCC and ISED rules. Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

This equipment complies with FCC and ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. End Users must follow the specific operating instructions for satisfying RF exposure compliance. This transmitter must be at least 20 cm from the user and must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

This device complies with FCC rules part 15 and Innovation, Science, and Economic Development Canada RSS-210. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference that may be received including interference that may cause undesired operation. WARNING: The transmitter has been tested and complies with FCC and ISED rules. Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

This equipment complies with FCC and ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. End Users must follow the specific operating instructions for satisfying RF exposure compliance. This transmitter must be at least 20 cm from the user and must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

Cet appareil est conforme aux règlements de la FCC, section 15, et au CNR-210 d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Le fonctionnement est assujetti aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris celle qui pourrait entraîner un dysfonctionnement. MISE EN GARDE : L'émetteur a subi des tests et est conforme aux règlements de la FCC et d'ISDE. Les changements ou modifications non approuvés explicitement par la partie responsable de la conformité pourraient rendre caduque l'autorisation de l'utilisateur de se servir du dispositif.

Cet appareil est conforme aux limites d'exposition aux radiations de la FCC et d'ISDE établies pour un environnement non contrôlé. Les utilisateurs finaux doivent respecter les instructions d'utilisation spécifiques pour satisfaire aux exigences de conformité aux expositions de RF. L'émetteur doit se trouver à 20 cm au minimum de l'utilisateur et ne doit pas être situé au même endroit que tout autre émetteur ou antenne ni fonctionner avec un autre émetteur ou antenne.

Système témoin de basse pression des pneus

"Perchlorate Material – special handling may apply, See www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate."

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis et à Hawaï

FCC ID: PAXPMVE005
NOTE
This device complies with part 15 of the FCC Rules.
Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause harmful interference, and
(2) this device must accept any interference received,
including interference that may cause undesired operation.
FCC WARNING
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

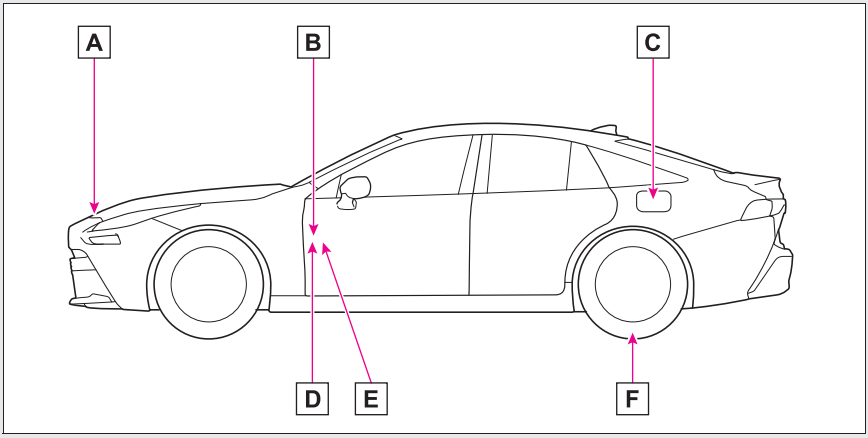
FCC ID: PAXPMVE105
NOTE
This device complies with part 15 of the FCC Rules.
Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause harmful interference, and
(2) this device must accept any interference received,
including interference that may cause undesired operation.
FCC WARNING
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

NOTE
This device contains licence-exempt transmitter(s)/ receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s).
Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause interference.
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

NOTE
L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.
L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
(1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
(2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

INFORMATIONS POUR LES STATIONS À HYDROGÈNE



A Levier du crochet auxiliaire (→P.421)

B Dispositif d'ouverture du coffre (→P.142)

C Panneau de réservoir (→P.215)

D Dispositif d'ouverture du panneau de réservoir (→P.215)

E Levier de déverrouillage du capot (→P.421)

F Pression de gonflage des pneus (→P.541)

Contenance des réservoirs d'hydrogène		P.537
Type de carburant	Hydrogène gazeux comprimé	P.537
Pression de gonflage des pneus à froid		P.541

Publication No.OM62137D
Printed in Canada 01-2411